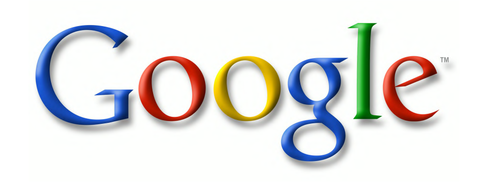
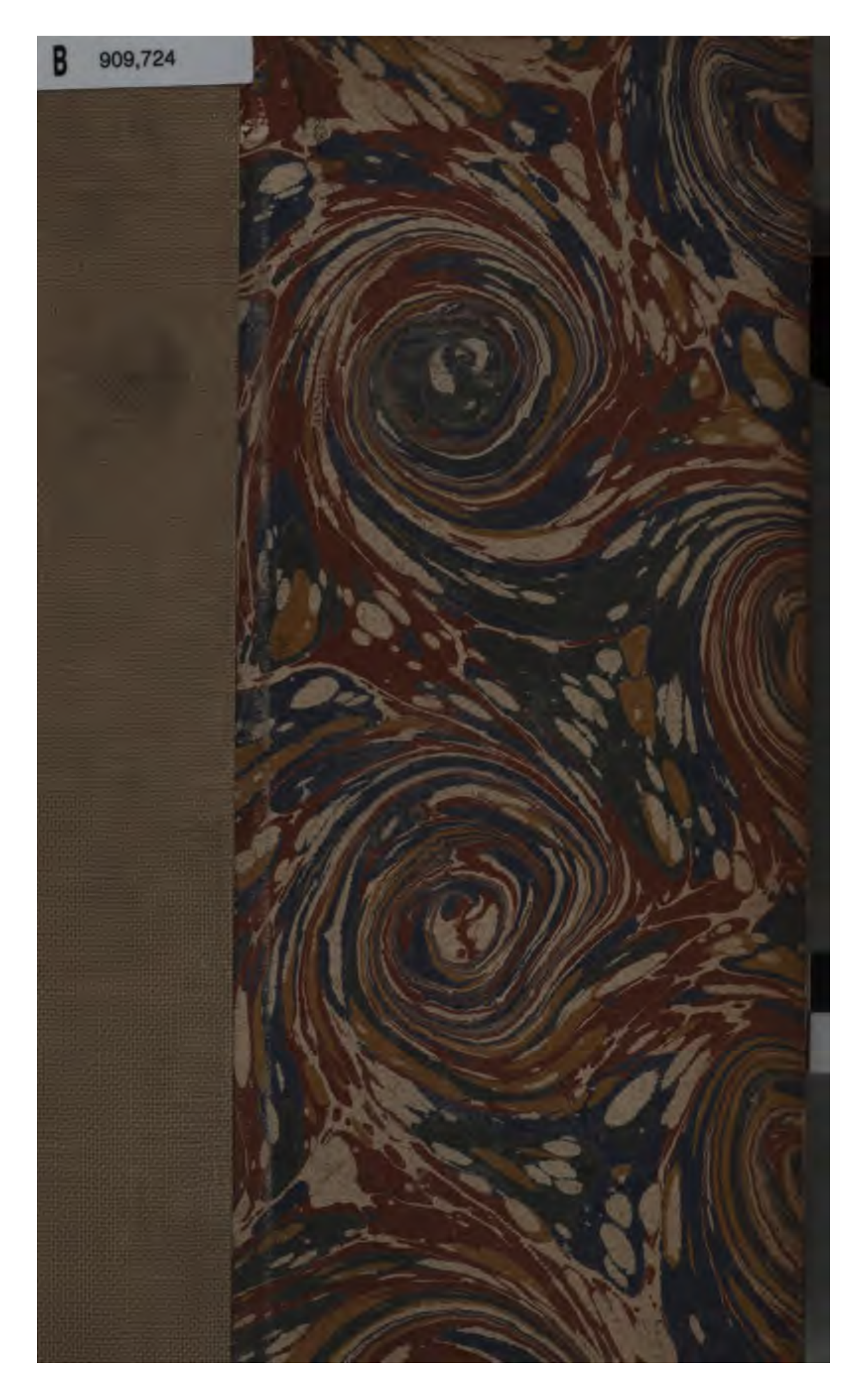







PARIS SANS PAIR
DE
PAUL LACOMBE

BULLETIN

DU

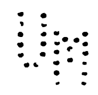
BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

BULLETIN

DU



BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau, de la bibliothèque Mazarine; L. Barbier, administrateur à la bibliothèque du Louvre; Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Ph. Blaune; Honoré Bonhomme; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Ap. Briquet; Gust. Brunet, de Bordeaux; J. Carnandet, bibliothécaire de Chaumont; E. Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Pierre Clément, de l'Institut; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; docteur Desbarreaux-Bernard, de Toulouse; Émile Deschamps; A. Destouches; Firmin Didot, de la Société des Bibliophiles; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Alfred Franklin, de la Bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; prince Augustin Galitzin, de la Société des Bibliophiles; J.-Ed. Gardet; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, de Blois; Jules Janin, de l'Académie française; Paul Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; Le Roux de Lincy, de la Société des Bibliophiles; Fr. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles français: Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale; Rouard, bibliothécaire d'Aix; Silvestre de Sacy, de l'Académie française; Sainte-Beuve, de l'Académie française: Éd. Tricotel; Vallet de Viriville; Francis Wey; etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE,

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE

1874.

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE.

SOUVENIRS D'UN HOMME DE LETTRES.

III

LE TOURVILLE

ET QUELQUES TYPES DE LA MARINE FRANÇAISE

DE 1811 A 1814.

L'École de la marine est encore un de mes meilleurs souvenirs. Je me la rappelle souvent avec délices; j'en parle toujours comme d'un des plus agréables passages de ma vie, qui a été agitée ensuite plus que je n'ai voulu. Quel repos d'esprit alors! Quels doux rêves d'avenir! Quel sommeil après de salutaires fatigues! Quelle foi en l'Empire et en l'Empereur! Comme nous étions sûrs de notre carrière! Tués ou décorés de la Légion d'honneur, c'était notre première chance, et puis monter en grade, être capitaines de vaisseau, jeunes, comme quelques capitaines de ce temps-là, qui s'étonnent aujourd'hui de l'ambition des lieutenants quand, à près de quarante ans, ceux-ci gémissent de n'avoir pas même l'espérance de *doubler le cap* de la grosse épaulette. Tout cela est bien loin de moi! Je sais ce qu'il y a de décevant dans les folles espérances que la jeunesse se fait couleur de rose. J'ai mesuré le vide de toutes les pensées ambitieuses; j'ai connu ce bonheur vaniteux qui était comme le terme de mes désirs d'homme

de vingt ans, ce grade d'aspirant de première classe qui me coûta bien des mois de travail! Eh bien, je recommencerais, quoique je sois heureux maintenant. Il faut dire que peu de mes camarades auraient le même courage.

Nous devions rester trois ans à l'École. Le décret du 27 septembre 1810 l'avait voulu ainsi. Les élèves de l'École navale ont aujourd'hui (1) professeur de la langue anglaise, professeur de physique, professeur de géométrie descriptive, professeur de littérature, professeur de mathématiques et maîtres de dessin; ce qui ne fait pas moins de six cours, six objets distincts qu'il faut apprendre et sur la connaissance desquels on doit répondre à un examen définitif! vraiment, cela est effrayant. Oh! que nous étions loin d'être aussi savants nous autres, enfants de l'École impériale! Point de langue anglaise; sous l'Empire, on détestait les Anglais, et il y avait une sorte de patriotisme à ignorer leur langue. Cependant, c'eût été pour nous une étude précieuse, car nous avions en perspective les pontons aussi bien que l'avancement! Point de physique, point de géométrie descriptive, nous avions assez à faire d'étudier ce qui nous était nécessaire de mathématiques pour arriver à comprendre les problèmes de la navigation, et nous faisions des sinus et des cotangentes pendant trois ans! La physique et la géométrie descriptive sont très-importantes; mais au sortir de l'École les élèves en savent-ils vraiment beaucoup? — De littérature, — je l'avoue, c'est surtout ce dont nous aurions eu besoin au sortir des lycées, où les études étaient bien loin d'être ce qu'elles sont mainenant dans les colléges. Qu'un maître de langue française nous eût été nécessaire! Et vous voyez que j'en rabats furieusement de la hauteur, où les choses sont montées aujourd'hui. Je ne regrette pas un professeur qui nous aurait enseigné la littérature. — Qu'est-ce qu'enseigner la littérature, s'il vous plaît? Enseigne-t-on l'éloquence, la poésie,

(1) L'École navale de Brest était alors établie sur l'Orion

l'art comique ou tragique? Je crois qu'on analyse des orateurs, des auteurs de tragédies et de comédies, les poëtes didactiques ou autres; mais on ne saurait enseigner à les imiter. On enseigne le mécanisme des vers comme on enseigne la formation d'une formule algébrique, mais voilà tout. Ce n'est donc pas un professeur de littérature que j'aurais regretté, mais un maître de langue française, homme de goût, sachant assez l'orthographe pour la montrer à ceux qui ne la savaient pas du tout (ils étaient assez nombreux), s'il est vrai qu'on peut donner des règles générales pour une chose qui souffre tant d'exceptions; un maître de langue qui nous aurait lu de bons auteurs, pour nous inspirer le goût de ces lectures précieuses et nous faire comprendre un peu le mécanisme si difficile de notre langue, si belle et si rebelle, comme disait Diderot....

Quant au dessin, nous l'apprenions aussi, c'est-à-dire nous avions un maître ayant mission de l'enseigner, bonhomme qui, semblable à l'apôtre, donnait le baptême sans l'avoir reçu. Hélas! s'il avait fallu que ce brave M. Houbler, professeur à l'école impériale de Brest, eût dessiné une tête ou un torse en concurrence avec le plus mince des élèves actuels de Ingres pour défendre son titre, que serait-il devenu, lui qui n'était pas même de force à lutter avec un des plus faibles rejetons de l'école de David? Mais il était si excellent, si comique, *si bon enfant*. Il nous faisait rire de si bon cœur avec ses allocutions un peu folles et ses drôles de reproches que nous l'aurions préféré à Girodet ou à David lui-même. D'ailleurs, qu'avions-nous besoin de l'espèce de dessin auquel nous étions appliqués? Je me suis demandé bien souvent pourquoi M. Houbler m'avait tenu quinze jours à faire une copie coloriée d'une caricature de Carle Vernet? J'aurais bien mieux aimé apprendre à dessiner des navires, à rendre les effets du ciel et de la mer, à reproduire la forme exacte d'une côte et les accidents variés d'un paysage, à copier artistiquement et anatomiquement des animaux de toutes sortes, à faire enfin

passablement de petites figures humaines propres à compléter l'ensemble d'une de ces représentations qu'il est bon qu'un officier de la marine puisse entreprendre, soit pour expliquer mille choses qu'on analyse mal dans son journal, soit pour recueillir les matériaux pittoresques d'utiles publications, fruits de longs voyages aux pays peu connus. — Entendu ainsi, le dessin est une des études les plus agréables et les plus nécessaires auxquelles puisse se donner un élève de la marine....

Quand je songe que tout ce que les élèves sont obligés d'apprendre de langues, de mathématiques et de dessin n'est pas la moitié de ce qu'il faut savoir pour sortir du Vaisseau-École et entrer dans la marine, je suis émerveillé du talent des directeurs de l'établissement et du développement de l'intelligence des élèves. Quel bon emploi du temps, quelle volonté ferme de la part de ceux qui étudient, cela suppose; si les résultats répondent aux espérances qu'a dû concevoir le ministre signataire du programme, la marine aura certainement de belles générations d'officiers.

.... Je n'ai au reste qu'un vœu à former dans l'intérêt du service de l'armée navale, c'est que l'École actuelle produise des hommes aussi capables du métier de la mer que le sont en grande majorité les élèves des écoles spéciales de 1811. Je ne les crois pas bien forts sur les sections coniques et les difficultés intéressantes de la physique, mais je les sais habitués à manœuvrer un bateau, à le bien régir comme seconds, plusieurs ont obtenu des succès dans l'hydrographie, plusieurs sont également propres à la manœuvre et au maniement du calcul et des instruments d'observations astronomiques. Ils sont marins d'abord, et c'est l'essentiel; ce qui ne les empêche pas d'avoir des notions des sciences dont le concours importe à leur profession. Mais ces notions ils les ont acquises depuis leur sortie du *Tourville* et du *Duquesne*.

La partie de notre éducation qui nous passionnait le plus était la partie pratique du métier; nous pensions que pour

commander à des matelots adroits, intelligents, capables de bien exécuter tous les travaux manuels, il fallait que nous les connussions; aussi faisions-nous du matelotage en conscience et avec plaisir. Le goudron ne nous répugnait pas plus que ne nous rebutait la fatigue des appareillages, des manœuvres de voiles, des exercices du fusil et du canon.

Le Tourville était un vieux vaisseau espagnol qu'on avait rebaptisé pour le placer sous l'invocation d'un saint du calendrier naval dont le souvenir glorieux paraîtra toujours un objet d'émulation et de respect. Cet invalide de la dernière guerre était amarré solidement, ne faisant d'autres évolutions que celle qui lui mettait le nez dans le lit du vent et du courant. Il avait une mâture basse et un gréement de frégate dont les proportions étaient plus en rapport que ceux d'un vaisseau avec les forces des jeunes gens qui devaient garnir et dégarnir les vergues, enverguer, serrer et changer les voiles, passer les manœuvres courantes et capeler les haubans, faire enfin sur place les opérations qu'on fait à la mer. Il flottait paisiblement, modeste, bien qu'il portât parfois la cornette du commandement, parce que notre gouverneur était chef de division. Et Dieu sait quels trésors de goëmon et de coquillages il amassa autour de sa carène cuivrée, pendant sa longue station en face du Goulet de Brest. Pour le suppléer, nous avions un navire naviguant, une corvette d'instruction, un ancien je ne sais quel bateau à cul de poule, aux formes inélégantes, aux grosses joues, mâté à trois mâts debout, armé de quelques canons et ayant nom *Festin*. Je ne sais pas d'où lui venait ce nom, mais assurément il ne descendait pas du latin *festinare*, se hâter, à moins qu'on ne le lui eût donné par moquerie. Car c'était bien le moins pressé de tous les navires; suivant le précepte du sage : il se hâtait lentement. Et quand la brise était jolie, quand il était en train, il filait honorablement une lieue et demie à l'heure.... comme un vrai fiacre! Un jour, pour nous être agréable, l'amiral Allemant s'imagina de lui imposer le

passablement de petites figures humaines propres à compléter l'ensemble d'une de ces représentations qu'il est bon qu'un officier de la marine puisse entreprendre, soit pour expliquer mille choses qu'on analyse mal dans son journal, soit pour recueillir les matériaux pittoresques d'utiles publications, fruits de longs voyages aux pays peu connus. — Entendu ainsi, le dessin est une des études les plus agréables et les plus nécessaires auxquelles puisse se donner un élève de la marine....

Quand je songe que tout ce que les élèves sont obligés d'apprendre de langues, de mathématiques et de dessin n'est pas la moitié de ce qu'il faut savoir pour sortir du Vaisseau-École et entrer dans la marine, je suis émerveillé du talent des directeurs de l'établissement et du développement de l'intelligence des élèves. Quel bon emploi du temps, quelle volonté ferme de la part de ceux qui étudient, cela suppose; si les résultats répondent aux espérances qu'a dû concevoir le ministre signataire du programme, la marine aura certainement de belles générations d'officiers.

.... Je n'ai au reste qu'un vœu à former dans l'intérêt du service de l'armée navale, c'est que l'École actuelle produise des hommes aussi capables du métier de la mer que le sont en grande majorité les élèves des écoles spéciales de 1811. Je ne les crois pas bien forts sur les sections coniques et les difficultés intéressantes de la physique, mais je les sais habitués à manœuvrer un bateau, à le bien régir comme seconds, plusieurs ont obtenu des succès dans l'hydrographie, plusieurs sont également propres à la manœuvre et au maniement du calcul et des instruments d'observations astronomiques. Ils sont marins d'abord, et c'est l'essentiel; ce qui ne les empêche pas d'avoir des notions des sciences dont le concours importe à leur profession. Mais ces notions ils les ont acquises depuis leur sortie du *Tourville* et du *Duquesne*.

La partie de notre éducation qui nous passionnait le plus était la partie pratique du métier; nous pensions que pour

trépas de son collègue. — La salle d'étude nous recevait pour les classes de mathématiques, quelquefois pour le dessin, pour le maniement du fusil quand le temps ne permettait pas qu'on montât sur le pont. Nous y jouions aussi la comédie, et Cardin, le maître d'hôtel du commandant, y donnait aux canonniers de marine des leçons de danse. Car il était *prévôt de danse*. Un prévôt de danse sur un vaisseau, c'est quelque chose de dix fois plus plaisant qu'un prévôt de danse de régiment!

Avec les canons de la batterie de 18 et les bouches à feu des gaillards, nous faisions l'école d'artillerie, puis nous allions à terre tirer à blanc. La batterie de 36 servait de logement. L'aumônier et le chirurgien-major logeaient derrière, l'un à gauche, l'autre à droite. En arrière du grand mât était la chambre du sous-officier chargé de la police, le capitaine d'armes, M. Davelaure, aujourd'hui capitaine dans l'artillerie de marine. Sa charge était fort pénible, et il la remplissait avec mesure, convenance et fermeté. On l'aimait peu, parce que les jeunes gens n'aiment guère les représentants de l'ordre et de la discipline. Mais il était très-bien.

.... A droite et à gauche, le long du bord, entre chaque sabord, étaient des bureaux attribués à un certain nombre d'élèves. Nous étions près de trois cents.

.... Des tables suspendues au plafond de la batterie, où elles s'appliquaient avec des crochets quand on les relevait après le repas, servaient au dîner et au souper, que l'on prenait par conséquent assis. Le siége de chacun était un pliant de toile. Deux fontaines coulaient près du grand cabestan. Des crocs vissés dans les barreaux étaient destinés à supporter les cadres ou hamacs à l'anglaise, qu'on empilait, après le branle-bas du matin, dans le faux-pont, contre le bord et au-dessus d'une rangée de coffres-vestiaires régnant tout autour de cet étage du vaisseau. Des chambres, des magasins, des soutes et la prison occupaient l'avant, l'arrière et le milieu du faux-pont. Les cui-

sines se trouvaient à la hauteur de la batterie de 18 et sur l'avant, la nôtre à droite, celle du commandant et des officiers de l'autre côté. La cuisine du commandant reconnaissait pour chef maître Hurel, un ancien rôtisseur du comte de Provence. C'était un conteur très-amusant des anecdotes de l'ancienne cour, et bien souvent je me suis exposé pour l'entendre à me brûler les yeux à la fumée de ses fourneaux. Il savait l'histoire fameuse du collier de la Reine tout autrement qu'on ne l'avait racontée jusqu'alors; et il la savait très-bien, car il la tenait, disait-il, de je ne me rappelle plus quelle soubrette d'une dame d'atours avec qui il avait été du dernier bien, quoiqu'il fût assez laid et qu'il eût des cheveux verts.

Les élèves du *Tourville* allaient quelquefois dans l'arsenal visiter les ateliers du port. Nous allions aussi très-souvent à terre pendant l'été faire l'école du bataillon. Le fort Saint-Pierre était le but de nos promenades militaires et le terrain de nos exercices. Nos embarcations nous menaient au point de la côte le plus rapproché du fort, et le bataillon se formait en descendant à terre. Une habitation de paysans nous recevait quelquefois les jours de congé. Nous allions manger du caillebotis (lait caillé) avec des fraises, que nous vendait la jolie fermière, trop jolie pour le repos de beaucoup de têtes de dix-sept à dix-huit ans!...

.... L'institution dépérissait de jour en jour dans les mains de ceux qui avaient mission de la perfectionner. M. Faure de la Creuze, ancien membre de la Convention nationale, était le meilleur homme du monde, mais peu fait pour être le commandant d'une école militaire. Il manquait d'énergie; aussi notre discipline était-elle très-relâchée. La responsabilité lui pesait. Au moindre vent il était inquiet et mouillait quelque ancre; mais là s'arrêtait à peu près sa sollicitude pour nous, qu'il aimait d'ailleurs comme sa famille. Les études l'occupaient peu; ce qui l'occupait sans cesse, c'était sa pipe de porcelaine qu'il avait nuit et jour à la bouche. Il avait donné l'exemple, et bon nombre

d'élèves s'étaient mis à fumer, quelquefois même sans prendre trop la peine de se cacher. Plusieurs portèrent plus loin la pensée de devenir *loups de mer*, au moins par les mauvaises habitudes. Ils chiquaient et buvaient comme les matelots traditionnels de *la Flibuste*. Nos maîtres étaient quelques officiers distingués, mais en général des vétérans ou des invalides, peu propres à prendre de l'empire sur la jeunesse qu'ils avaient à former et trop au-dessous de la tâche qu'on leur avait confiée. Aussi comme nous sentions nous-mêmes le besoin de la réforme !

Si je me laissais aller au charme des souvenirs, que de choses plaisantes ou sérieuses je pourrais dire du *Tourville* (1).

M. Jal ne le dit pas ici, mais ses souvenirs sont consignés ailleurs. Tantôt il rappelle le naufrage du *Golymin* dans le Goulet de Brest aperçu du Vaisseau-École ; tantôt se bornant à la vie du bord, il fait allusion à un duel à la baïonnette entre deux aspirants ses camarades, dont l'un tombe dans ses bras ; tantôt il trace le portrait de maître Pipi (2), quartier-maître à bord du *Tourville*, un de ces matelots de la vieille roche, plein de superstitions, de préjugés et de croyances d'un autre siècle. Combien de fois le jeune aspirant ne se promena-t-il pas le soir sur les passavants avec ce chevalier de l'artimon pour l'écouter. Tantôt encore c'est maître Hurel le rôtisseur, auquel il fait jouer un rôle dans une des *Scènes de la vie maritime — le bal à bord.*

Mais la peinture des personnages subalternes, tout amusante qu'elle soit, est moins propre à nous intéresser que les traditions recueillies par M. Jal de la bouche même de M. de Vaulx ou du commandant de la marine, Bernard de Marigny, sur les officiers de Louis XVI, tels que La Motte Picquet, ou les bruits des vaisseaux qui courent sur certains officiers sans instruction, dont la République et l'Empire furent obligés de se contenter, lorsque la

(1) France maritime.

(2) Ce nom n'est pas un nom imaginé par M. Jal, c'était aussi celui d'un ancien maître de dessin de l'École d'hydrographie à Rochefort. — Pipi cadet avait succédé 24 novembre 1783 dans cet emploi au sieur Lebrun.

Révolution eut forcé ceux qui avaient commandé pendant la guerre de l'Indépendance des États-Unis à fuir la prison et l'échafaud. A ce point de vue les traditions rapportées par M. Jal servaient à caractériser une classe d'hommes, particulière à cette époque, dont il est bon d'avoir une idée tout en apportant une certaine réserve dans ce qu'il faut en croire.

A une époque qui n'est pas bien éloignée, dit M. Jal, existaient des hommes occupant quelques-uns des grades supérieurs de la marine; ils étaient là pour le plaisir de nous autres, enfants de la Révolution, qui sortions des lycées où nous avait élevés l'Empire, et qui aimions assez à nous moquer de tout et de tous.

Les dires de ces braves officiers nous amusaient autant que leurs faits et gestes nous pénétraient d'admiration. La plupart avaient vaillamment combattu avant 1789; et depuis, très-peu avaient appris à parler le français.

Quand un de leurs compagnons d'armes racontait leurs exploits, c'était un grand bonheur pour nous. Nous étions fiers d'être les contemporains de ces héros que nous nous proposions pour modèles dans un avenir que la présence de Napoléon au trône faisait nécessairement guerrier. Quand on nous citait un de leurs mots, une de leurs lettres, un de leurs discours d'apparat, c'étaient une joie, une gaieté difficiles à rendre. C'est que ces discours et ces mots étaient les plus étranges du monde! Voulez-vous que je vous en fasse juge, et vous verrez si la manie de dénigrer nous rendait seule si joyeux.

Qui vous dirai-je d'abord? Sera-ce le capitaine de vaisseau, vieux pilote de la Manche, qui connaissait mieux les passes des plus petits ports, les trous les moins abordables que les défilés de la grammaire française? il avait fait à Brest des emplettes de linge et de pommes de terre; il expédiait cela à sa femme. Le sac qui renfermait la toile et les patates avait été confié à un petit caboteur, dont le commandant n'était pas bien sûr. Aussi l'envoi était-il accompagné d'une lettre. Lisez:

« Je t'envoie ci-inclus du Laval pour chemise et de la semence de pommes de terre pour le jardin. Sème l'une et coupe l'autre ; le temps est bon pour cela. Je me porte bien, adieu, mon vache, que je t'embrasse, ton, etc. »

Il est bien entendu que je vous fais grâce de l'orthographe. Voici le post-scriptum : « De peur qu'elle ne s'égare, tu trouveras la lettre au fond du sac. »

La suscription était ainsi conçue : « A Madame, Madame G..., officière de la Légion d'Honneur, capitaine de vaisseau, commandante en second l'île de.... »

Cette lettre a couru, vers 1812, toute la division de Brest. Écoutez celle-ci, qui eut un grand succès dans le même temps à l'armée de l'Escaut. Elle est d'un capitaine de frégate, qui ne manquait pas de prétentions pourtant. C'est un rapport fait au vice-amiral Missiessy.

« Rien de nouveau à mon bord. J'ai envoyé la chaloupe à terre, elle m'est revenue *avec quatre hommes de moins.* » Je ne sais pas assez les détails orthographiques pour vous les donner, et il ne faut faire tort à personne. Ce que je sais, c'est que *quatre hommes* étaient écrits *ktrom*, et le reste était à l'avenant. Au surplus, l'auteur de ce rapport avait du bonheur. Il rencontrait presque toujours bien. C'est lui qui vint un jour à bord du vaisseau où il était embarqué, l'air satisfait, se frottant les mains et disant à l'officier de garde : « J'ai fait aujourd'hui une fameuse acquisition. — Et qu'avez-vous donc acheté, capitaine? — Une littérature complète. — Le cours de littérature de la Harpe ? — La Harpe, attendez donc! Je ne connais pas de tapissier, à Anvers, de ce nom-là. — Mais, capitaine, je vous parle des leçons de littérature et de poésie faites au lycée par M. de la Harpe. — Il s'agit bien de poésie, mon cher ; quand je dis une *littérature* complète, je veux dire deux matelas, un sommier de crin, un traversin et une couverture. »

C'est devant ce capitaine de frégate qu'un officier, parlant à des apprentis marins, leur disait en plaisantant :

« Allons, courage, pères conscrits! » — « Et pourquoi les appelez-vous pères conscrits? s'ils sont conscrits, ils n'ont pas assez d'âge pour être pères, c'est clair. — Je leur donnais le nom qu'on donnait aux sénateurs de Rome. — Ah! parbleu, voilà qui était plaisant! appeler conscrits des hommes qui avaient commandé des armées. C'est bien étonnant de la part de ces *vieux Romains*, les plus sages de la Grèce! »

Le commandant dont je parle n'était pas, à beaucoup près, aussi étrange que ce bon Provençal, qui a laissé la double réputation d'un des plus braves capitaines de vaisseau de la marine française et du plus naïf des hommes. Que vous raconterai-je de lui, entre toutes les histoires auxquelles est attachée son nom? J'ai l'embarras du choix. Deux traits seulement. Il faut savoir se borner.

(Le capitaine Infernet) était allé faire une partie de campagne avec quelques amis. On avait pris des ânes, et les rétives montures donnaient à leurs cavaliers tous les ennuis qui suivent les caprices ordinaires aux animaux de cette espèce. — L'âne du commandant se distinguait parmi les autres par son entêtement. Il était battu, éperonné, prêché, poursuivi de jurons, rien n'avait action sur sa volonté; si c'était à droite qu'on prétendait le faire tourner, il fallait feindre de vouloir prendre le chemin de gauche, l'esprit de contradiction le mettant dans la bonne voie. — On arriva près d'un petit ruisseau, — l'âne refusa tout net de passer, et le monologue le plus plaisant commença. — Le commandant n'ayant pas arraché la concession qu'il avait espéré d'obtenir en s'y prenant avec douceur, mit pied à terre et tira le quadrupède par la bride. — Immobile. — La colère se mit alors de la partie. « Comment coquine d'ase, moi que ze fais virer le vaisseau de sa mazesté l'Empereur, *le Donawert*, de quatre-vingts canons. Et que ze n'ai pour ça qu'un mot à dire : A-Dieu-va, ze ne pourrai pas te faire virer de bord! » — Si bon que fut l'argument, l'âne ne bougea pas. — « Ze te parie, vilain, » ajouta le

commandant, en mettant son poing fermé sous le nez du récalcitrant, « *ze te parie six francs* que ze vas te faire marcher. » L'âne gagna le pari. Il fallut rebrousser chemin.

Vous savez que d'ordinaire devant la poulaine (à la proue) de chaque bâtiment il y a une statue de bois que l'on nomme la figure. Cette image fournit à notre capitaine de vaisseau le sujet du mot que voici. Il s'agissait d'un toast porté à M. le vice-amiral Emériau : « Ze porte une santé bien cère. A la santé de notre brave amiral! Puissent le bon Dieu lui conserver la vie et l'Empereur le commandement de l'escadre, zusqu'à ce que la figure du *Donawert* il zoue du violon. »

Cette éloquence burlesque était un peu dans les habitudes oratoires des officiers supérieurs de cette époque. — Écoutez le discours prononcé par un capitaine de vaisseau commandant un équipage de haut bord, le jour où il reçut l'aigle que le ministre envoyait à son équipage. — Il avait fait assembler tout son monde sur les gaillards du vaisseau qu'il montait, et après un roulement solennel, levant son chapeau pour saluer l'aigle que portait un jeune officier, il dit : « Soldats et matelots, nous sommes tous rassemblés ici à l'occasion de l'oiseau que vous voyez. — L'Empereur nous le confie ; il est en bonnes mains, n'est-ce pas ? Oui ! oui ! Eh bien ! je jure et jurons tous par cette veine droite que voici (en prononçant ces mots, il allongeait le bras droit dont il relevait la manche), que tant qu'il y restera une goutte de sang il ne sera pas plumé. — Vive l'Empereur ! Maintenant à la soupe. — Double ration pour le dîner et le souper. — Maître. — Plaît-il, commandant ? — Sonne la cloche et mange le monde ! »

Cette harangue a de l'énergie, le tour en est singulier ; — les matelots la comprirent très-bien. — Je doute que ceux d'un vaisseau où fut faite la protestation orale que dans la marine tout le monde sait par cœur, et dont je ne dois pas vous faire tort, parce qu'elle est admirable, aient eu le même bonheur. — Jean Bon-Saint-André, commis-

« Allons, courage, pères conscrits! » — « Et pourqu appelez-vous pères conscrits? s'ils sont conscrits, ils pas assez d'âge pour être pères, c'est clair. — Je leur nais le nom qu'on donnait aux sénateurs de Rome. — parbleu, voilà qui était plaisant! appeler conscrits hommes qui avaient commandé des armées. C'est étonnant de la part de ces *vieux Romains*, les plus sa de la Grèce! »

Le commandant dont je parle n'était pas, à beauc près, aussi étrange que ce bon Provençal, qui a laissé double réputation d'un des plus braves capitaines de va seau de la marine française et du plus naïf des homm Que vous raconterai-je de lui, entre toutes les histoir auxquelles est attachée son nom? J'ai l'embarras du choi Deux traits seulement. Il faut savoir se borner.

(Le capitaine Infernet) était allé faire une partie campagne avec quelques amis. On avait pris des ânes et les rétives montures donnaient à leurs cavaliers tous les ennuis qui suivent les caprices ordinaires aux animaux de cette espèce. — L'âne du commandant se distinguait parmi les autres par son entêtement. Il était battu, éperonné, prêché, poursuivi de jurons, rien n'avait action sur sa volonté; si c'était à droite qu'on prétendait le faire tourner, il fallait feindre de vouloir prendre le chemin de gauche, l'esprit de contradiction le mettant dans la bonne voie. — On arriva près d'un petit ruisseau, — l'âne refusa tout net de passer, et le monologue le plus plaisant commença. — Le commandant n'ayant pas arraché la concession qu'il avait espéré d'obtenir en s'y prenant avec douceur, mit pied à terre et tira le quadrupède par la bride. — Immobile. — La colère se mit alors de la partie. « Comment coquine d'ase, moi que ze fais virer le vaisseau de sa mazesté l'Empereur, *le Donawert*, de quatre-vingts canons. Et que ze n'ai pour ça qu'un mot à dire : A-Dieu-va, ze ne pourrai pas te faire virer de bord! » — Si bon que fut l'argument, l'âne ne bougea pas. — « Ze te parie, vilain, » ajouta le

SUR UN POETE OUBLIÉ

DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Claude Lair, à qui nous consacrons cet article, n'a de mention, du moins à notre connaissance, dans aucune des bibliographies autorisées. Ni le P. Lelong, ni Brunet, ni Viollet-Leduc, ni Leber, ni M. de Veyrières (1), de qui il était justiciable pour une partie de son œuvre, n'ont daigné le mettre en lumière. Claude Lair est pourtant l'auteur d'un petit livret in-12 de 44 pages, sur la naissance du Dauphin, fils de Louis XIV, livret qui contient onze sonnets et un poëme de 360 vers. En voici le titre exact : « Le « bon augure en son esclat, sur l'heureuse naissance de « Monseigneur le Dauphin, dédié et présenté au Roy, à « Fontainebleau, par le sieur Lair, advocat en Parlement, « sous les auspices de saincte Geneviefve. Première par- « tie (2). *A Paris, de l'imprimerie d'Estienne Pépingué*, « 1662, *avec approbation et privilége du Roy*. » Ce livret porte pour épigraphe les paroles du psalmiste : *Eructavit cor meum verbum bonum, dico ego opera mea Regi*, et au-dessus du nom du libraire se trouve cette indication : *Les exemplaires se distribuent par l'auteur.*

Ce poëte méritait-il l'oubli dont nous allons essayer de le tirer? Ce sera au lecteur de prononcer, et pour que son arrêt soit donné *sur pièces*, nous transcrivons ici quelques extraits de l'œuvre de Lair.

Avant d'aborder le poëte, nous aurions voulu pouvoir donner quelques renseignements sur l'homme. A cet égard, et faute d'autres sources, nous ne devons pas négliger l'*Advis* qui précède ses vers et qui débute ainsi :

(1) *Monographie du sonnet. — Sonnettistes anciens et modernes*, etc. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1869, 2 vol. gr. in-18. V. le *Bulletin du Bibliophile* de juillet-août 1872.

(2) Et seule, croyons-nous, jusqu'à preuve du contraire.

saire de la Convention nationale aux côtes de l'Océan, vint à Brest avec Bréard son collègue. Il démonta un commandant je ne sais pour quelle cause. — Cet officier, au moment de quitter la rade et le vaisseau dont on le dépossédait, monta sur la dunette et dit à l'équipage :

« Il est un préalable sans lequel les choses resteroient dans une morosité excessive. — On me débarque, enfans ! Je sais qu'on en peut subjuguer un autre à ma place, mais je dis qu'on doit m'en prodiguer les raisons australes. — On ne le fait pas. — C'est pourquoi je m'évacue, fort mal content, de dessus mon gaillard d'arrière, laissant la parole à Jean Bon-Saint-André, qui vous dira le reste. — Vive cependant la République ! »

En est-ce assez? dois-je vous parler de ce capitaine qui, écrivant au ministre, terminait sa lettre par la formule ordinaire : « Je vous salue avec respect » et l'écrivait je vous salut ? — Quelqu'un lui fit remarquer qu'il se trompait et qu'il fallait un *e* au lieu d'un *t*. — « Vous me la f..... belle, mon cher, avec votre *e* ! Prenez-vous le ministre pour une femme. Salu avec un *e* est du féminin. »

Aimez-vous mieux celui à qui le janotisme était si familier qu'il demandait son *habit* pour aller faire visite à l'amiral *tout bleu* et son *chapeau* pour le mettre sur sa *tête à trois cornes*, ou bien celui qui criant à un gabier de la grande hune : « Quel est l'imbécile qui t'a fait gabier ? » et recevant pour réponse : « C'est vous, commandant ! » termina ce court dialogue par le mot d'habitude « à la bonne heure » qu'on employait toujours alors pour faire savoir qu'une réponse était parvenue à l'interrogant ?

Les officiers de la génération actuelle ne légueront pas à leurs successeurs d'aussi divertissantes traditions.

(*Scènes de la Vie maritime.*)

SUR UN POETE OUBLIÉ

DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Claude Lair, à qui nous consacrons cet article, n'a de mention, du moins à notre connaissance, dans aucune des bibliographies autorisées. Ni le P. Lelong, ni Brunet, ni Viollet-Leduc, ni Leber, ni M. de Veyrières (1), de qui il était justiciable pour une partie de son œuvre, n'ont daigné le mettre en lumière. Claude Lair est pourtant l'auteur d'un petit livret in-12 de 44 pages, sur la naissance du Dauphin, fils de Louis XIV, livret qui contient onze sonnets et un poëme de 360 vers. En voici le titre exact : « Le « bon augure en son esclat, sur l'heureuse naissance de « Monseigneur le Dauphin, dédié et présenté au Roy, à « Fontainebleau, par le sieur Lair, advocat en Parlement, « sous les auspices de saincte Geneviefve. Première par- « tie (2). *A Paris, de l'imprimerie d'Estienne Pépingué*, « 1662, *avec approbation et privilége du Roy.* » Ce livret porte pour épigraphe les paroles du psalmiste : *Eructavit cor meum verbum bonum, dico ego opera mea Regi*, et au-dessus du nom du libraire se trouve cette indication : *Les exemplaires se distribuent par l'auteur.*

Ce poëte méritait-il l'oubli dont nous allons essayer de le tirer? Ce sera au lecteur de prononcer, et pour que son arrêt soit donné *sur pièces*, nous transcrivons ici quelques extraits de l'œuvre de Lair.

Avant d'aborder le poëte, nous aurions voulu pouvoir donner quelques renseignements sur l'homme. A cet égard, et faute d'autres sources, nous ne devons pas négliger l'*Advis* qui précède ses vers et qui débute ainsi :

(1) *Monographie du sonnet. — Sonnettistes anciens et modernes*, etc. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1869, 2 vol. gr. in-18. V. le *Bulletin du Bibliophile* de juillet-août 1872.

(2) Et seule, croyons-nous, jusqu'à preuve du contraire.

« Amy lecteur, Dieu m'ayant honoré d'un peu de voix, et le feu Roy, d'heureuse mémoire, souhaitant de m'ouir, par ses ordres, en l'année mil-six-cent-trente-sept, le quatrieme Décembre, je me rendis à Sainct-Germain en Laye, où, dans le cabinet de la Reyne mère, chantant le soir devant Leur Majestez, elles *se* (1) tesmoignèrent tant de bien qu'emeu de leurs tendresses, j'eslevay ma prière au Ciel pour leur donner un fils; et là-mesme, le temps qu'il falloit pour le mettre au jour, le rendit justement à mes vœux. C'est le monarque si parfait, si doux et si dévot qui regne dignement sur nous. Depuis, la mesme confiance en Dieu qui me l'avoit donné, sous les auspices de saincte Geneviefve, m'en inspira le successeur. Si bien qu'à la faveur d'un bon augure sur le mystère de la Purification dernière présenté au Roy le mesme jour (2), tout aussi justement son fils et l'enfant de mes vœux nous vint au bout du temps que je l'avois prédit, etc. »

Lair était donc, de compte fait, avocat, poëte et chanteur; mais ce qui caractérise principalement son œuvre, c'est une ardente dévotion à sainte Geneviève, à qui il consacre plusieurs de ses sonnets, et qu'il appelle, par anagramme, *Génie en feu*. Son poëme a pour but de convier le roi à se mettre sous la protection de la sainte patronne de Paris, et comme signe de cette consécration, de donner au Dauphin le nom de *Clovis :* « A deux doigts de la mort, dit-il, voyant mes veilles infructueuses et mes pieux advis comme enfouis dessous ses ombres, le beau génie qui me les inspira m'en a sauvé pour les dire à Votre Majesté et luy en faire les hommages. Ce beau secours est une Saincte Geneviefve à qui la France doit son bonheur. C'est une estoille dominante à qui nos Roys doivent le jour de leur salut, au moyen d'un Clovis qu'elle rendit chrestien, puisque sa foy sert de modèle salutaire à sa royale postérité. Et comme, Sire, vous

(1) Il faut sans doute lire *me*.
(2) Lair fait allusion à un sonnet qu'on trouvera plus loin.

en avez les plus vives lumières, l'empire et les vertus, vous n'en avez pas moins le nom, puisque le vostre s'y rencontre, etc. » De même dans l'*Advertissement au lecteur :* « Amy lecteur, ravy que je te voy de cet auguste fruict de nos plus chères espérances, ce Dauphin tout royal que le Ciel a fait naistre au plus beau de nos jours, je t'en veux dire icy la cause : c'est une Saincte Geneviefve à qui j'ay fait des vœux et d'un effect si favorable, qu'il charme tout le monde. C'est la patronne de Paris, et de toute la France; c'est le génie du plus beau feu et des plus éclairez; c'est la bergère la plus sage et la tutrice de nos Roys, etc. »

Venons maintenant au poëme : il est divisé en dizains, dont nous donnerons quelques-uns, et débute ainsi :

« Enfin, le Ciel touché de ma voix languissante,
De mes vœux jour et nuict arrosez de mes pleurs,
En faveur d'un beau lys, la première des fleurs,
Nous a donné le fruict d'une paix florissante.
Qu'en dites-vous, mutins, ennemis de la paix,
Qui la vouliez détruire en niant ses effets?
La voilà malgré vous divinement féconde.
Il n'en faut plus douter, vous-mesmes le voyez,
C'est le fruict d'une paix à plaire à tout le monde.
. . . .
Pour moy j'ay grande part aux transports de la Reyne,
Voyant un fruict si beau qu'elle a porté neuf mois;
Vray qu'au dernier effort, elle en fut aux abois :
Mais si tost qu'il parut, elle oublia sa peine.
Digne épouse d'un Roy brillant comme un soleil,
Digne mère d'un fils et d'un fils sans pareil,
Quel bien n'avez-vous pas de le voir plein de vie?
Mais bien que vous ayez tant de félicitez;
Et de nouveaux honneurs dont vous estes ravie,
Vous n'en aurez jamais comme vous méritez.
. . . .
. . . .
Et vous qui l'allaitez, belle et sage nourrice,
Ne vous émeuvez pas de ce petit dauphin,
Du bien que vous avez qu'il succe votre sein,
Afin que plus longtemps vous lui rendiez service.
Je sçay qu'au prix de vous il est un grand seigneur,

Aussi bien pour guérir d'une fièvre ardente
Qui n'épargne personne, il seroit à propos
Qu'on descendist la chasse à nous donner repos,
Et qu'on en fist l'hommage à cette bienfaisante;
Sire, vous le pouvez, et peut-être que Dieu
Attend que vous alliez l'honorer en ce lieu,
Afin de l'apaiser par cétte grande saincte;
Mais pour n'y manquer pas, rendez-vous-y tous deux,
Et quand vous y serez, nous n'aurons plus de crainte,
Puisque Dieu sous vos pas amortira ces feux.

. . . .

Je sçay qu'on descendit la vierge de son trosne
Pour le Roy votre père afin de le guérir,
Et puis une autre fois quand il alla quérir
La Reyne vostre mère au delà de Bayonne (1).
Que si l'heureux succez n'en peut estre inconnu
Et qu'enfin par nos vœux vous en soyez venu,
Au moins lui devez-vous quelque reconnoissance,
Et si par ses moyens vous fistes ce Dauphin
Et qu'elle ait obtenu sa royale naissance,
Vous lui devez l'hommage, un trésor à la main.

. . . .
. . . .

Sire, jamais sans fruit on ne l'a descendue,
La Seine devant elle a modéré son cours,
Un esclave soumis en eut tant de secours
Que sa chaîne à l'instant se rompit à sa vue;
Passant au Petit-Pont que l'eau faisoit trembler,
Pendant toute la marche il n'osa point branler,

(1) « L'année suivante, 1615, le roy se disposant à partir pour aller sur la frontière conclure son mariage avec l'infante d'Espagne et celuy de Madame sa sœur avec l'infant, il souhaitta que l'on descendit la châsse de sainte Geneviève pour attirer sur l'un et l'autre les bénédictions du ciel; le Parlement rendit un arrêt qui en ordonna la procession : elle se fit le 21e jour de juin et elle eut tous les bons effets qu'on s'en étoit promis, etc. » (*Histoire de tout ce qui est arrivé au tombeau de sainte Geneviève, depuis sa mort, et de toutes les processions de sa châsse, Sa vie traduite de l'original latin, écrit dix-huit ans après sa mort, avec le même original revu sur plusieurs anciens manuscrits* (par les PP. Lallemant et Charpentier), Paris, Urb. Coustelier, 1697, in-8° (*).)

(*) La traduction de la *Vie de sainte Geneviève* avait déjà paru, seule, avec le nom du P. Lallemant, en 1683. *Paris, Ant. Dezallier*, in-12.

Mais il tomba soudain qu'elle fut achevée (1).
Devant elle on a vu des errans convertis,
D'un assaut perilleux votre ville sauvée,
Des torrens arrestés et des feux admortis.

. . . .

Qui ne sçait qu'à Paris une maligne flamme
Comme un feu dévorant y consumoit les corps?
Mais saincte Genevicfve arresta ses efforts
Sitost qu'on eut porté sa chasse à Nostre-Dame :
Là se vit un amas de pauvres langoureux
D'un seul attouchement délivrés de ces feux,
Et ne s'en vit que trois sans aucune assistance;
Si Vostre Majesté me demande pourquoy,
C'est que ces malheureux manquèrent de croyance:
Celuy qui veut guérir ne le peut sans la foy (2).

(1) « En l'année 1206, sous le règne de Philippe-Auguste, fils et successeur de Louis le Jeune, les pluyes furent si grandes et si continuelles que toutes les rivières de France se débordèrent et firent partout de grands ravages. La Seine sortit de son lit avec tant de rapidité qu'elle arrachoit les arbres et entraînoit les maisons; on descendit la châsse avec les solemnitez ordinaires, et la procession passa sans crainte dessus le Petit-Pont, quoique personne n'osât y passer auparavant, parce que la violence des eaux l'avoit ébranlé jusques aux fondements; à la vue des saintes reliques la rivière rentra dans son lit, et après qu'on eut célébré les saints mystères à Notre-Dame, à peine le peuple qui accompagnoit la châsse fut-il repassé dans l'Université, que le pont tomba dans la rivière, et par une si prompte chute marqua qu'il avoit été miraculeusement soutenu pendant que les saintes reliques y avoient passé. » (*Histoire*, etc.)

(2) « Ce fut l'année 1129 que Dieu ne pouvant plus supporter les crimes des habitants de Paris dont, pour parler le langage de l'Écriture, la clameur s'étoit élevée jusqu'à son trône, fit descendre sur eux un feu surnaturel et sacré qui les consumoit et qui pénétroit jusqu'à la moelle de leurs os; toutes les familles en furent désolées, les maisons des riches et des pauvres, des magistrats et des artisans étoient également remplies de malades, de morts ou de mourants; toutes les rues retentissoient des gémissements et des cris de ces malheureux coupables qui ressentoient de si terribles effets de la justice de Dieu, dans ces mêmes membres qu'ils avoient tant de fois fait servir à l'injustice et au péché. Dans cet état si déplorable, ils s'adressent à Étienne leur évêque et le consultent sur ce qu'ils doivent faire pour arrêter le cours de ce fléau. Ce prélat, persuadé qu'il est l'effet de leurs péchez, ordonne des jeûnes, des processions et des prières pour appaiser la colère de Dieu, mais ces remèdes sont inutiles et le mal continue toujours. Dans cette extrêmité il passe les jours et les nuits aux pieds des

. . . .
. . . .
Une autre fois Paris allarmé du tonnerre (1),
La Vierge descendit et l'apaisa soudain;
Une autre fois encore elle apaisa la faim,
Et différentes fois elle a finy la guerre.
On rapporte qu'un jour la portant en esté
Pour délivrer Paris d'une stérilité,
Le Ciel dessus ses pas envoya de la pluye,
Mais de si grandes eaux qu'on eut un mauvais temps
Pour achever la marche et la cérémonie,
Bien que fort à souhait pour humecter les champs.
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
Veuille donc l'Éternel exaucer mes prières,
Tant que ces bons advis réussissent au mieux,

autels, il les arrose de ses larmes, et c'est là que Dieu lui donne la pensée de recourir à sainte Geneviève. Il se souvient que cette incomparable sainte a toujours été l'ange tutélaire de cette grande ville, il assemble son clergé, il le conduit sur la montagne où reposent ses précieuses reliques, il demande en grâce aux chanoines de cette église qu'ils les fassent descendre du lieu où elles sont élevées et qu'on les porte en procession. Les chanoines lui accordent avec joye ce qu'il désire : on convient du jour, la nuit précédente on descend la châsse pendant que le clergé et tous les assistants sont prosternez la face contre terre; le matin, l'évêque et le chapitre de Notre-Dame viennent avec la châsse de saint Marcel prendre celle de sainte Geneviève. Les deux clergés se mêlent, le peuple y vient en foule; ceux qui ne peuvent marcher s'y trainent ou s'y font porter et, par un miracle inouï, sitôt que la châsse paroît aux yeux de cette multitude presque innombrable de moribonds et de malades, tous, à l'exception de trois incrédules, reçoivent la santé. Ces feux ardents dont ils étoient brûlez s'éteignent en un moment et leur parfaite guérison est la récompense de leur foy et de la confiance qu'ils ont aux intercessions de la sainte. » (*Histoire*, etc.)

(1) « En l'année 1555, les tonnerres fréquents, les grêles et les pluyes continuelles ayant affligé la France pendant plusieurs mois, le Parlement, sur les conclusions de messire Denis de Riants, alors avocat général, ordonna par arrest du 23 juillet que la châsse de sainte Geneviève seroit descendue et portée en procession, ce qui fut fait le jeudy 25 du même mois, avec les cérémonies ordinaires. » (*Histoire, etc.*)

Et qu'un si bel enfant en mérite les cieux,
Quand il aura suivy ces divines lumières;
O grand Dieu tout-puissant qui sçavez l'advenir,
Que ce jeune dauphin enfin puisse finir
L'ouvrage d'un Clovis qui commença l'Église;
Qu'il en puisse régler et restablir les mœurs,
Et si d'un si beau nom le ciel le favorise,
Qu'il en puisse à jamais posséder les honneurs. *Amen.*

« *Achevé le jour de S. Michel, protecteur de la France. Parfait le jour de S. Remy. Et le jour de saincte Thérèse pour la dernière main.* 1661. DIEU EN SOIT LOUÉ A JAMAIS. *Amen.* »

Malgré le mot *fin* inscrit au bas de la page 37, Lair ne s'est sans doute pas tenu pour content, car on trouve encore, après cette page, trois feuillets supplémentaires, contenant un sonnet et les litanies latines de sainte Geneviève.

Nous avons donné les endroits du poëme qui nous ont paru les plus saillants. Voici maintenant, à titre de spécimen, un des sonnets qui le précèdent. C'est celui auquel il est fait allusion dans le passage rapporté plus haut de l'*Advis :*

« *Au Roy, le bon augure sur le mystère de la purification :*

« Que voy-je dans ce temple offrir à Dieu le Père?
Hé quoy! nos souverains offrent des pigeonneaux?
Mais comme en se donnant, ils offrent deux agneaux?
Ils nous font assez voir comme ils sçavent mieux faire.

Ha! les riches présens du Fils et de la Mère,
Sire, on n'en vit jamais de plus grands ny plus beaux,
Et s'il n'est rien de mieux, pourquoy ces deux oyseaux?
Monarque, à mon advis, en voici le mystère.

Ils expriment l'amour de deux chastes espoux,
Le présage en est bon, ces oyseaux sont pour vous,
Et sur vous à souhait il faut que le sort tombe.

Grand roy, sur ces pigeons reglez vos appétits,
Et comme la femelle a souvent des petits,
Asseurez-vous des fruicts d'une chaste colombe. »

Les autres sonnets tiendraient trop de place : nous les supprimerons donc, mais non sans faire remarquer que l'un d'eux, intitulé *Sonnet de protection*, débute ainsi :

« Eschappé de la mort au moyen d'un génie, etc. »

Et qu'un autre contient ce vers :

« Permettez qu'un vieillard vous rende le service, etc. »

D'où l'on peut inférer que Lair, à l'époque où son livret a paru, relevait de maladie et était déjà avancé en âge. Matière de biographie !

Je ne terminerai pas sans signaler la figure qui orne ce petit volume. Elle est dans le style de Moncornet et porte pour signature un double G entrelacé, monogramme que nous n'avons pas retrouvé dans Brulliot (1) ; sainte Geneviève y est représentée en pied tenant d'une main un livre et des clefs, et de l'autre un cierge allumé. En haut de la gravure on voit un ange qui dépose une couronne sur le front de la sainte, et de l'autre côté un démon qui, armé d'un soufflet, cherche à éteindre le cierge. Cet emblème n'est pas là sans intention et l'on en trouvera l'explication dans le volume dont nous avons déjà donné des extraits. Voici ce qui y est dit au chapitre v (2) : « Comme elle

(1) *Dictionnaire des monogrammes*, etc. Munich, 1832-34, gr. in-4°.

(2) « XX. Fuit illi devotio ut omnem noctem sabbati quæ lucescit in primâ sabbati, juxta traditionem Domini, quemadmodum servus præstolans Dominum suum quando redeat de nuptiis, totam pervigilem duceret; vice quâdam, post intempestam noctem, jam proximum diem dominicum gallorum plausu vel cantu indicante, egreditur de receptaculo suo ut ad basilicam Sancti Dionysii pergeret ; et contigit ut cereus qui ante eam deferebatur, exstingueretur, turbatæque sunt virgines quæ cum eâ erant, ab horrore tetræ noctis et a nimio cœno vel imbre qui nimius nubibus defluebat. Illico Genovefa cereum exstinctum sibi dari jubet, quæ cum manu cœpisset, statim reaccensus est, eumque in manu gestans pervenit usque ad basilicam et ibi ante eam lucens cereus ipse igne consumptus est. — XXI. Similiter eodem tempore ingressa in ecclesiam, cum diutissime solo recumbens, oratione completâ, a pavimento surrexisset, cereus necdum ab igne contactus divino nutu succensus in manu ejus illuminatus est. — XXII. Item in cella

(la sainte) avoit la dévotion et la coutume de veiller la nuit d'entre le samedy et le dimanche pour se conformer en cela à la pratique des premiers chrétiens, il arriva une fois qu'au premier chant du coq, elle sortit de sa maison, pendant un fort mauvais temps, pour aller en cette église de Saint-Denys, mais que, sur le chemin, le cierge qu'on portoit devant elle s'éteignit et que les vierges qui l'accompagnoient en furent beaucoup troublées, tant à cause de la grande obscurité de la nuit qu'à cause de la difficulté des chemins qui étoient pleins de boues, et de l'abondance de la pluye qui tomboit du ciel. Mais Geneviève ayant demandé qu'on lui donnât ce cierge esteint, elle ne l'eut pas plutost receu entre les mains qu'il se ralluma et éclaira cette sainte troupe jusqu'à ce qu'elle fût arrivée à l'église, où enfin il fut *consommé*. C'est ainsi qu'environ le même temps, étant entrée en l'église et y ayant fait sa prière, prosternée sur le pavé et sur la terre, selon sa coutume, elle ne se fut pas plutost relevée, que prenant un cierge en sa main, qui n'avoit jamais été allumé, il le fut aussitost par un miracle sans qu'on l'approchast du feu, ni d'aucune autre lumière. On dit aussi qu'étant dans sa cellule, Dieu lui a fait souvent la même faveur et qu'elle avoit un cierge qui s'allumoit de cette façon prodigieuse, dont plusieurs malades, touchés de dévotion et de foi, avoient eu quelques parties et en avoient par ce moyen été rétablis en leur première santé. » W. O.

suâ aiunt cereum in manu ejus sine succensione ignis illuminatum, de quo etiam cereo plures infirmi, fide instigante, aliquid cum reverentiâ auferentes, pristinam recepere sanitatem. »

LA GRANGE-CHANCEL REPENTANT.

Nous avons trouvé dans les trop inaccessibles archives du département des Affaires Étrangères quelques pièces que nous croyons d'un très-sérieux intérêt, puisqu'elles font connaître sur une individualité saillante du dix-huitième siècle des détails absolument nouveaux. Il s'agit ici de La Grange-Chancel, l'auteur des célèbres Philippiques dirigées contre le Régent.

La Grange-Chancel après cette cynique satire fut, comme on sait, enfermé dans la citadelle des îles Sainte-Marguerite : il y demeura deux années, exclusivement occupé à multiplier les bassesses et les platitudes dans le but d'attendrir le Régent : il y réussit en partie, car son ode lui procura une certaine liberté de promenade dont il profita singulièrement. Il parvint en effet à gagner ses gardiens, et grâce à une nuit de tempête, il put s'embarquer sur une barque de pêcheur et gagner Villefranche.

Le roi de Sardaigne laissa débarquer La Grange et lui fournit des subsides dont il avait un pressant besoin, mais sans lui dissimuler le désir qu'il avait de ne pas le voir rester longtemps dans ses États. La Grange tourna alors ses projets vers l'Espagne, comptant sur une bonne réception à cause de la mésintelligence existant entre l'Escurial et le Palais-Royal. Un de ses récents biographes assure que le roi lui offrit le commandement d'un régiment qu'il aurait refusé : La Grange aurait, paraît-il, préféré une fonction civile plus rétribuée, et en fin de compte, il n'obtint rien du tout, et eut seulement à dégainer plus d'une fois contre des spadassins stipendiés, dit-on, par le Régent. On a toujours représenté La Grange-Chancel comme ne se préoccupant nullement de la France à ce moment et cherchant résolûment à se créer une situation indépendante à l'étran-

ger. Or la lettre suivante adressée au cardinal Dubois au moment de sa nomination comme premier ministre, fait connaître à fond, croyons-nous, le caractère de l'auteur des Philippiques :

« Monseigneur, j'ai appris avec une joie inexprimable que Votre Éminence a la place du fameux cardinal de Richelieu, persuadé que comme vous n'avez pas moins de lumières vous l'imiterez dans la protection qu'il accordoit aux belles-lettres, et que Votre Éminence commencera à la leur faire sentir en leur rendant en moi ce qu'elles ont de meilleur dans un genre d'écrire qui n'est pas commun. La royale protection dont S. M. C. m'a honoré me fait espérer la même grâce de S. A. R., et qu'Elle voudra bien oublier le passé en faveur de mon repentir. M. de Chavigny pourra informer Votre Éminence de la manière respectueuse dont j'ai toujours parlé de ce grand prince, soit à Gênes, soit à Madrid, et j'aurois été rendre mes devoirs à M. de Maulevrier s'il ne les avoit point rejettés avec assez de dureté pour ne m'exposer plus sans votre aveu à de pareilles tentatives. Le s^r Melon pourra dire à Votre Éminence si je mérite les malheurs où mes ennemis m'ont plongé. Ne doutez point, Monseigneur, qu'il soit glorieux à Votre Éminence de les faire cesser : ils ont fait de l'éclat dans le monde et vos bontés ne tomberont pas sur un sujet ingrat qui les laisse tomber dans l'obscurité. J'aurai un surcroît d'obligations à Votre Éminence si elle vouloit bien joindre aux grâces que je lui demande celle de dire un mot à M. Le Blanc, afin qu'il me fasse rendre les hardes que j'ai laissées aux îles Sainte-Marguerite de la valeur de près de 300 pistoles. J'attens l'honneur de vos ordres, et ai cependant celui de me dire, etc.

LA GRANGE. »

A Madrid, ce 5 septembre 1722 (1).

(1) *Archives des affaires étrangères*, tome CCCXX d'Espagne.

Le cardinal s'empressa d'exprimer à notre ambassadeur M. de Maulevrier, l'étonnement qu'il éprouvait en apprenant « que cet homme ait osé se présenter au Roi Catholique après avoir fait le crime le plus énorme, le plus noir et le plus odieux qu'on ait jamais fait. Ce malheureux qui n'a jamais reçu que des marques de protection de S. A. R. a fait de sang-froid et de gaieté de cœur, par pure noirceur, sans aucune occasion, ni aucun prétexte, un libelle contre Monseigneur le duc d'Orléans, où il a mis en œuvre tout ce qui a jamais été dit contre les tyrans les plus cruels et les princes qui ont été les monstres les plus abominables de la nature (1). » Le cardinal concluait en chargeant M. de Maulevrier d'obtenir sans retard l'expulsion du malheureux poëte. Le 29 septembre, Maulevrier écrivait à Versailles : « M. le marquis de Grimaldo me demanda hier si je savois où logeoit à Madrid le sieur de la Grange, à quoi je répondis que n'ayant aucun commerce avec nombre de gens de son espèce qui étoient venus de France, je n'en savois rien : ce qui me fait croire qu'on lui a envoyé l'ordre de sortir de ce royaume (2). » Une nouvelle dépêche arriva de Versailles, datée du 14 octobre, pour stimuler le zèle de l'ambassadeur : « L'on peut dire que ce malheureux a déployé tout ce que l'enfer peut produire de plus monstrueux par le seul désir de faire du mal (3). » Mais déjà notre ambassadeur avait pu écrire, le 15 octobre : « Le sieur de la Grange a eu ordre ces jours passés de quitter l'Espagne (4). »

La Grange-Chancel s'embarqua à Bilbao, sur un navire hollandais, à destination d'Amsterdam. Il se consola en répandant le bruit, pour grandir son importance, que son expulsion avait été une des conditions verbales, mais formelles, mises par le Régent à la conclusion du double ma-

(1) Dépêche du 15 septembre 1722. (*Ibid.*)
(2) Même volume.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

riage arrêté alors entre les maisons de France et d'Espagne. Il s'en consola encore en rimant :

Mais de cet asile équivoque,
Je commence à peine à jouir
Que l'Èbre esclave la révoque,
Quand la Seine s'est fait ouir.

Amsterdam reçut à bras ouvert le fugitif et lui accorda le titre de citoyen. On sait que la Grange rentra à Paris, peu de mois après la mort du Régent, par la protection du duc de Bourbon.

Il nous a semblé que ces pièces inédites méritaient la publicité : la lettre de La Grange surtout fournit des renseignements qui faisaient absolument défaut en éclairant singulièrement la courte période de son séjour en Espagne.

Édouard de Barthélemy.

NOTICE

SUR UN CURIEUX LIVRE ALLEMAND DU XVIe SIÈCLE.

Nous avons donné il y a deux ans, dans le *Bulletin*, une notice sur Johan Fischart, écrivain mayençais (1550?-1589), dont les poésies ont été réunies pour la première fois et publiées récemment à Leipzig, par M. H. Kurz (*J. Fischart's sæmmtliche Dichtungen;* Leipzig, Weber, 3 vol.) Les éditions originales des satires et autres œuvres de ce poëte lyrique et encore plus cynique sont d'une rareté insigne, et fort recherchées aujourd'hui des bibliophiles allemands.

Parmi ces livres, imprimés la plupart à Strasbourg par Bernard Jobin, beau-frère de Fischart, l'un des plus curieux est un poëme sur le traité d'alliance conclu en 1588, entre les villes de Berne, Zurich et Strasbourg. Il n'existe de ce poëme qu'une seule édition séparée, publiée la même année chez Jobin, in-4° de 45 feuillets avec figures. On ne connaît, dit-on, que quatre exemplaires de cette édition originale, qui se trouvent à Hanovre, à Londres, à Munich et à Zurich.

Nous croyons utile de reproduire les explications historiques que donne sur ce traité, incident curieux et peu connu de la politique protestante au seizième siècle, l'éditeur des œuvres poétiques complètes de Fischart, M. Kurz, écrivain qui n'est nullement favorable aux catholiques.

Strasbourg était une des villes qui avaient le plus promptement et le plus chaleureusement embrassé la cause de la Réforme, puisque l'ancien culte y avait été formellement interdit dès l'an 1529. Cette révolution religieuse était en grande partie l'œuvre d'un des premiers disciples de Luther, Bucer, moine défroqué. Ce nouvel apôtre prêchait surtout d'exemple, avec une énergie singulière, l'abolition du célibat ecclésiastique, ayant épousé publiquement une

ex-religieuse qui lui donna *treize* enfants! « C'eût été grand dommage, dit à ce sujet Bayle avec sa gravité narquoise, qu'une fille si propre à multiplier fût restée dans le couvent! » Elle y mourut à la peine, mais l'infatigable Bucer se remaria encore deux fois. Ce robuste apôtre eut aussi grande part, comme on sait, à la séparation de l'Église anglicane sous Henri VIII. C'était un réformateur prudent, conservateur dans une certaine mesure. En professant que le maintien de la hiérarchie et des bénéfices ecclésiastiques n'était pas incompatible avec la Réforme, il lui gagna bien des partisans que rebutaient les doctrines franchement révolutionnaires de Luther et de Calvin. Ce dernier surtout improuvait fort ces ménagements politiques. « La doctrine de Bucer, disait-il, serait bien meilleure que la mienne, si l'Écriture sainte n'existait pas (1). » C'était, toutefois, au moyen de ces concessions que Bucer était parvenu à soulever contre l'évêque de Strasbourg Guillaume de Hohenstein la plus grande partie de la population urbaine et même quelques membres du clergé. Cependant les catholiques restaient en majorité dans les petites villes et les campagnes de la basse Alsace. L'exercice du culte catholique fut même rétabli dans quelques églises de Strasbourg, lors du traité de Passau. Mais cette paix religieuse ne fut qu'une trêve, et le clergé catholique, effrayé de l'attitude de la meilleure ou plutôt de la plus mauvaise partie de la population, abandonna de nouveau Strasbourg en 1568.

Les partisans de la Réforme restèrent donc encore une fois maîtres absolus du terrain, mais d'une façon violente, et d'autant plus précaire, que la plupart des États voisins étaient catholiques. Cette considération portait les magistrats de Strasbourg à renouveler d'anciens traités avec les cantons de Berne et de Zurich, qui suivaient la doctrine de Zwingle, semblable à celle de Bucer. On sait qu'en 1576, à l'occasion d'une fête populaire qui avait lieu à Strasbourg,

(1) Voy. Dictionnaire de Bayle, article *Bucer*.

une cinquantaine d'habitants de Zurich firent le tour de force de descendre jusqu'à Strasbourg par la Limmath, l'Aar et le Rhin en dix-neuf heures, et qu'ils apportèrent, en témoignage de cette rapidité exceptionnelle, une marmite contenant de la bouillie de millet faite à Zurich, et qui se trouva encore chaude quand ils débarquèrent. Il est très-probable que ce voyage, que Fischart a célébré dans un de ses meilleurs poëmes, le *Glackuhfft Schifft*, avait un but politique. Les gens de Zurich avaient voulu montrer à ceux de Strasbourg qu'ils seraient en mesure de leur faire parvenir de prompts secours. Ce qui confirme cette conjecture, c'est que dans la nomenclature des argonautes de Zurich, jointe à l'édition originale du poëme de Fischart, on remarque quatre membres du grand Conseil. Toutefois, il paraît qu'à cette époque on ne put s'entendre : poésie à part, cette association fraternelle n'était qu'un traité de subsides. Les bons Suisses comprenaient à merveille que tout le profit militaire de ce pacte d'alliance serait pour les Strasbourgeois, et leur tenaient la dragée haute. Aussi la négociation n'aboutit que douze ans après, quand, par suite de diverses circonstances qu'il serait trop long de rappeler ici, la situation des gens de Strasbourg était devenue tout à fait critique.

Ce fut à l'occasion de ce traité, conclu en mai 1588, que Fischart, sans doute bien payé pour cela, déploya des trésors de lyrisme, sous le pseudonyme de J. Noha Trauschiff, anagramme de Johan Fischart. Cette élucubration poétique fut imprimée format in-4° par Bernard Jobin, sous ce titre pompeux : « Description exacte du pacte définitif renouvelé entre les trois glorieuses villes de Zurich, Berne et Strasbourg, au mois de mai de la présente année 1588. On y a joint quelques *souhaits poétiques de bonheur*, et autres indications nécessaires, et les figures emblématiques des trois villes, avec les explications. » Sur le frontispice gravé, on voit à l'horizon une chaîne de montagnes figurant les Alpes, sur l'une desquelles on lit : *Mont Saint-*

Gothard (en souvenir de la source du Rhin). A droite, figure la bannière de Berne avec l'ours (*Bær*) obligé ; à gauche, celle de Zurich : au fond, on aperçoit la ville de Strasbourg. Dans l'encadrement, on voit la Limmath et l'Aar serpenter, se réunir et finalement se confondre avec le Rhin. On y remarque aussi l'ours de Berne, le lion de Zurich et *trois* lis fleuris sur une tige unique, allusion à une comparaison qui se retrouve dans le poëme. Les représentations (*contrafatturen*) ou plans des trois villes ont été tirées à part in-folio avec le panégyrique de chacune imprimé en marge, et sont employées dans le volume comme des cartes. Il y a encore une quatrième feuille du même format, représentant un sujet allégorique. Au-dessus d'un groupe de trois hommes armés tenant la main droite levée comme pour prêter serment, planent trois figures ailées, dont chacune tient d'une main l'écusson d'une des villes confédérées. De l'autre, celle qui représente Berne porte une épée, Zurich, une croix, Strasbourg, un cœur enflammé. Le poëme est précédé d'une épître dédicatoire de l'éditeur aux négociateurs de l'alliance. L'ouvrage se compose en tout de 45 feuillets chiffrés, plus les 4 feuilles *in-folio*.

M. Kurz, auquel nous empruntons cette description, signale dans l'une des planches le monogramme R. M. B. ; ce monogramme ne se rapporte à aucun des graveurs connus qui travaillaient à cette époque en Suisse ou dans les provinces rhénanes. D'autre part, on sait que les gravures de plusieurs ouvrages éditées par Jobin sont l'œuvre de l'un des plus habiles artistes de ce temps, Tobias Stimmer de Schafhouse, dont Rubens était grand admirateur (1). Jobin lui-même s'est occupé de gravure sur bois, car il a signé en qualité de *Formsschneider* un placard représentant une

(1) Notamment la collection de portraits de papes (*accuratæ effigies pontificum*), pour lesquels Fischart composa des légendes élogieuses qui contrastent singulièrement avec les invectives qu'il prodigue dans ses satires à ces mêmes pontifes. Cet ouvrage fut publié par Jobin en 1573.

audience tenue à Strasbourg par l'empereur Maximilien en 1570; mais l'exécution en est très-médiocre (1).

Dans son dithyrambe officiel sur le pacte d'alliance des trois cités, Fischart donnait un libre cours à ses aspirations unitaires et républicaines. « La plus belle des fleurs, dit-il, c'est la liberté.... Puisse Dieu la faire éclore dans toute l'Allemagne!... Il fait des vœux pour que le traité des trois villes dure autant que l'union naturelle des cours d'eau qui facilitent leurs communications. » — « Un fleuve, dit-il, est comme un grand chemin! » C'est déjà presque la belle idée de Pascal : les rivières sont des chemins qui marchent !

Suivant Fischart, cette confédération allait inaugurer pour les trois villes une ère de gloire et de félicité ! L'ours de Berne, le lion de Strasbourg et l'autre lion, se prêtant un mutuel appui, devenaient invincibles. L'événement ne justifia pas cette prédiction. La vérité était que le lion de Strasbourg avait alors les ongles rognés d'assez près. D'après les stipulations du traité, les gens de Berne et de Zurich payaient seuls de leurs personnes en cas de guerre; ceux de Strasbourg ne fournissaient que des vivres et de l'argent. Comme le fait observer avec raison M. Kurz, « une ville qui se reposait exclusivement du soin de sa défense sur des alliés lointains, et ne savait faire que des sacrifices d'argent pour sa liberté, devait tomber tôt ou tard au pouvoir des ennemis qui la guettaient de très-près. »

Baron Ernouf.

(1) *Essai sur l'Histoire de la gravure sur bois*, par M. A. F. Didot, p. 101.

REVUE CRITIQUE

DES

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Sérées de Bouchet, édition Roybet.

Nous annoncions (1), il y a quelque temps, la prochaine apparition d'une nouvelle édition des *Sérées* de G. Bouchet. Cette publication, due aux soins de M. C. E. Roybet, a enfin vu le jour, et deux tomes, contenant le premier livre, sont en distribution à la librairie Lemerre. Lecture faite, au moins en partie, du second tome, nous nous trouvons n'avoir rien à retrancher, soit de nos appréciations sur la valeur incontestable du livre, soit de nos réserves sur sa forme quelquefois et quelque peu grivoise. A cet égard, nous nous couvririons au besoin de l'autorité de M. Shandy, dans la bibliothèque de qui figuraient les *Sérées*, comme nous l'apprend son fils Tristram.

On sait que cette nouvelle édition ne comprendra pas moins de six volumes, et que les *notes*, *glossaire*, etc., se trouveront dans le dernier seulement. Ne conviendrait-il pas (ceci est une question que nous soumettons à M. Roybet) de donner un tour de faveur à ce volume et de le publier hors de son rang, avant les autres ? Il contribuerait à rendre plus facile et plus fructueuse la lecture du livre, et l'éditeur y gagnerait de ne pas risquer de se voir attribuer, le cas échéant, des erreurs qui ne sont sans doute pas siennes et qu'il n'a reproduites que par un grand parti pris de fidélité absolue. Nous citerons, pour exemple, ce vers latin si connu (*Sérée septiesme : des Chiens*) :

« Latratu fures excepi, mutus amantes, »

qui est devenu dans la nouvelle édition.... *nutu amantes*, du fait de Bouchet, évidemment. Cela n'est rien quand on trouve dans le volume une note rétablissant le vrai texte; mais, hors de là, la

(1) Numéro de Juillet 1873, p. 321.

responsabilité de l'éditeur n'est pas sans se trouver engagée. Ceci est, nous le répétons, une question que nous prenons la liberté de soumettre à M. Roybet. Bouchet n'eût pas manqué d'ajouter : « Un fol advise bien un sage. »

W. O.

La prise de Tournehan et de Montoyre et de plusieurs aultres chasteaulx..., etc. *Imprimé à Paris par Jehan Real* (*réimpression de Durand frères, à Chartres*), 1873.

Cette rareté, sortie des presses d'un de nos meilleurs typographes de province, est destinée, ce me semble, à concilier deux espèces de suffrages qui ne s'accordent pas facilement : ceux des historiens, ceux des bibliophiles.

Aux historiens, elle rappellera un des premiers épisodes de la guerre de 1542, si brillamment inaugurée par le duc de Vendôme, Antoine de Bourbon, père de Henri IV; et si tristement terminée après la prise de Saint-Dizier et de Soissons par les Espagnols, par le traité de Crépy en Valois, signé le 18 septembre 1544. Au début de la guerre, l'armée française, opérant sur la frontière du Nord, emporte les châteaux de Tournehem et de la Montoire, et en fait les ruines pittoresques que l'on voit encore aujourd'hui et qui font si bien dans le paysage. Les suites malheureusement ne répondirent pas à ces brillants débuts, et prouvèrent une fois de plus cette vérité si souvent vérifiée à nos dépens, que l'ardeur et l'enthousiasme ne sauraient prévaloir contre la discipline et la prévoyance.

Aux bibliophiles, elle fournira une charmante plaquette, réimpression en fac-simile, faite avec un soin scrupuleux et un goût délicat, d'un exemplaire unique imprimé à Paris vers 1543, par Jean Real, et possédé aujourd'hui par la Bibliothèque nationale. J'ai bien peur que l'édition originale fût ce que l'on appelle un *canard* destiné à être acheté par les badauds. Mais je me souhaite pour toute fortune cinq cents *canards* originaux de 1543 dans ma bibliothèque. Cette réimpression, en caractères gothiques comme l'original, est due à un savant antiquaire du Pas-de-Calais, M. de Monnecove, qui l'a fait suivre de quelques excellentes notices destinées à mettre le lecteur au fait des noms d'hommes et de lieux cités dans le récit.

Cette rareté n'a été tirée qu'à cent exemplaires. Ou je me trompe fort, ou les bibliophiles (les bibliomanes si l'on veut, le nom importe peu) feront bien de se hâter de l'acquérir. Je doute que dans trois mois d'ici il en reste beaucoup d'exemplaires chez l'éditeur. En tout cas, comme j'en possède un, je l'espère.

C. R.

Molière a Fontainebleau (1661-1664). Simple notice historique, suivie de la biographie du comédien de Brie, par Charles Constant. *Meaux*, *Carro*, 1873; une broch. in-8° de 26 pp.

L'envers du théâtre, machines et décorations, par J. Moynet. *Paris*, *Hachette*, 1873; un vol. in-18 de 290 pp. avec 60 gravures.

C'est à un jeune avocat du barreau de Paris, natif et habitant du département de Seine-et-Marne, que nous devons la première de ces attachantes publications. Les patientes et consciencieuses recherches de M. Ch. Constant, si modeste qu'en soit le cadre matériel, ont de l'importance pour l'histoire intime du grand comique. Molière est allé, de 1661 à 1664, jouer plusieurs fois au palais de Fontainebleau. En rappelant ces différentes représentations, l'auteur donne le résultat des investigations auxquelles il s'est livré pour restituer, à l'aide des documents écrits et gravés, la salle même où elles se donnaient, salle dite *de la grande cheminée*, à cause du chef-d'œuvre du sculpteur Jacquet, de Grenoble, qui la décorait et dont il ne reste par malheur que des fragments à Fontainebleau.

M. Constant a aussi tiré des registres paroissiaux de Ferrières en Brie quelques pièces relatives à la famille du camarade de Molière, de Brie, entre autres son acte de baptême, qui révèle à la fois la véritable orthographe de son nom, *Villequin*, dont plusieurs actes de l'état civil ont fait *Wilquin*, *Vilquin*, *Villequain*, *Villelain*, et montre, de plus, que son surnom, écrit presque toujours *Debrie*, n'est d'abord qu'un nom de guerre, et, venant de la province où est né celui qui le prit, doit s'écrire *de Brie* (originaire de la province de Brie).

Suivent quelques détails sur ce comédien et sur sa femme, la consolatrice du grand homme. Ces petits points d'histoire théâtrale ne laissent pas, on le sait, d'acquérir un grand intérêt aux yeux de la bande chaque jour plus nombreuse des moliéristes.

Nous signalons également le volume plein d'intérêt de M. Moynet, peintre-décorateur, qui a beaucoup travaillé pour nos grandes scènes. *L'envers du Théâtre* n'est, à la vérité, qu'un ouvrage destiné à vulgariser les secrets de la mise en scène; mais, outre qu'il est complet, rempli de curieux détails et clair, résultat difficile à atteindre en pareille matière, même avec de nombreuses vignettes, il renferme une partie historique très-développée : c'est ce qui lui assure le droit de se présenter aux lecteurs du *Bulletin.* Des renseignements sur les décorations de l'Académie de musique et de la Comédie au dix-septième siècle, un grand nombre sont tirés d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale, bien connu et dont néanmoins on a peu parlé jusqu'ici, le *Recueil des décorations et accessoires qui ont servi pour les représentations jusqu'en* 1673, fait par Laurent Mahelot. C'est ce Laurent, croyons-nous, qui était homme à tout faire dans la troupe de Poquelin : garçon de théâtre, machiniste, décorateur et figurant, comme les théâtres d'alors en employaient beaucoup; il prêta même son nom au valet de *Tartuffe*, et sa descendance n'a disparu de la Comédie-Française que depuis peu d'années. Sa volumineuse collection nous a conservé les ébauches des maquettes de presque tous les décors construits pour les ouvrages représentés jusqu'en 1673 à l'Opéra, et non-seulement au Palais-Royal, mais évidemment aussi à l'Hôtel de Bourgogne. Chaque dessin y est accompagné de la liste des *accessoires* qu'exige la pièce; le style de ces légendes est d'une ravissante naïveté.

Jules BONNASSIES.

PHILIPPE DE REMI, SIRE DE BEAUMANOIR, jurisconsulte et poëte national du Beauvaisis (1246-1296), par Henri Bordier. *Paris*, *librairie Léon Techener;* in-8° de 422 pages et 8 pl., dont une chromolithographie.

L'un des membres les plus autorisés de l'Académie des inscrip-

tions et belles-lettres pour l'étude du moyen âge, M. Natalis de Wailly, a consacré quelques pages dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (XXX, 691) à faire l'analyse et en même temps l'éloge de la première partie de ce volume. Un autre membre de la même académie, M. Jourdain, a fait de même dans la *Revue des Sociétés savantes* (1871, p. 233, etc.). On ne nous taxera donc pas d'exagération si, empruntant les expressions de ces deux savants, nous répétons après eux qu'il faut féliciter la Société académique du département de l'Oise d'avoir eu dans ses Mémoires les prémices de « cet excellent travail. »

Tout le monde connaît Beaumanoir pour ses fameuses coutumes de Beauvaisis qu'il a datées lui-même de l'an 1283. Mais peu de personnes ont entendu parler de deux longs romans en vers intitulés, l'un *la Manekine*, l'autre *Jehan de Dammartin et Blonde d'Oxford*, publiés tous deux en Angleterre, et que le poëte a signés de son nom : Philippe de Remi. Tous ceux qui avaient parlé jusqu'à présent de ces deux grandes compositions avaient regardé leur auteur comme un trouvère anglo-normand. Dans le même manuscrit qui nous les a conservées et qui est unique, se trouvent aussi trois petits morceaux poétiques de Philippe de Beaumanoir. Cependant personne n'avait eu l'éveil et n'avait songé à rapprocher ces deux Philippe. C'est en cherchant où était situé le fief de Beaumanoir, qui relevait du château de Remi, près Compiègne, et en consultant les cartulaires de l'abbaye de Saint-Denys qui possédait de nombreuses terres dans ces parages, que M. H. Bordier a découvert et facilement prouvé que le sire de Beaumanoir, en l'année 1283, s'appelait de son nom de famille Philippe de Remi, et que les deux auteurs sont un seul et même personnage.

L'identité une fois établie, M. Bordier, muni dès lors d'un grand nombre de renseignements nouveaux, a pu écrire une vie de Beaumanoir, faire l'histoire de son fief, dès le moment où il avait été créé en faveur de son grand-père (un des héros de Bovines) par l'abbé de Saint-Denys, produire quarante-deux actes rendus par lui en qualité de bailli, faire connaître sa famille, ses deux femmes, ses proches, ses descendants, ses parents éloignés, et retrouver jusqu'à son habitation qui subsiste encore et qu'il recommande à la sollicitude publique.

Suivent les deux grands poëmes, non pas en entier, car ils con-

tiennent quinze mille vers, mais par extraits qui en donnent environ la moitié, et qui suffisent pour démontrer que ces deux ouvrages, plus intéressants qu'on ne l'imaginait, ne sont pas seulement des romans de mœurs, mais que le second, *Jehan de Dammartin*, est un poëme national beauvaisin. Pour les petites poésies de Beaumanoir, comme elles étaient inédites jusqu'ici, M. Bordier les a publiées en totalité sans en omettre un vers; elles en comprennent deux mille huit cent trente. Et le vieux légiste s'y montre souvent, surtout dans les trois pièces galantes intitulées *Salut d'amour*, un très-agréable versificateur.

Il serait difficile d'énumérer dans un court article comme celui-ci tous les faits et toutes les personnes dont M. Bordier parle dans ce volume en apportant à leur sujet des documents ou des éclaircissements nouveaux. Laissons de côté ce qui ne jette de lumière que sur la personne de Beaumanoir, sur son entourage et sur le Beauvaisis sa patrie. On trouvera sur ce point une moisson abondante dans un simple coup d'œil jeté sur les pièces justificatives dont son volume compacte est semé. Bornons-nous à signaler au lecteur les points traités par lui qui sont d'un intérêt plus général.

1. L'abbaye des religieuses du Moncel, près Pont-Sainte-Maxence, fondée en 1309 par le roi Philippe le Bel, et dont les bâtiments magnifiques sont encore un objet d'admiration aujourd'hui, fut construite en exécution des dispositions testamentaires de Beaumanoir et de sa femme (p. 48 et suiv.). — 2. Tableau anecdotique des guerres privées à la fin du treizième siècle, récit établi sur pièces justificatives et montrant (p. 81 et suiv.) que, malgré les efforts de saint Louis, cet ancien héritage des mœurs germaniques importées sur le territoire de la Gaule était encore à cette époque un véritable brigandage. — 3. Tableau tout opposé de la gestion des baillis du roi, dans lequel on voit par diverses pièces judiciaires (p. 384 et suiv.) que pendant plus de la moitié du treizième siècle, les baillis, et par conséquent l'administration royale tout entière, étaient astreints à l'observation exacte de la plus délicate probité. — 4. Beaumanoir passe, aux yeux de tous ceux qui ont étudié ses *Coutumes de Beauvaisis*, pour avoir rédigé les soixante-dix chapitres de ce long traité de jurisprudence, sans aucune espèce d'ordre et suivant que les matières s'offraient confusément à sa fantaisie. Démonstration (p. 375-384) qu'il s'est ef-

forcé de suivre, et qu'il a sagement fait, autant qu'il l'a pu, l'ordre des matières contenues dans le Digeste. — 5. L'art du blason qu'on voit naître, se régulariser et aboutir à une sorte de science pendant la seconde moitié du douzième siècle, n'est pas sorti de causes inconnues et insaisissables; il est le résultat direct d'un perfectionnement de guerre, savoir, de la substitution du petit bouclier triangulaire ferré et plombé au long bouclier ovale en bois; l'innovation de l'arme défensive impénétrable à des projectiles déjà puissants est allemande, et l'invention du système ingénieux et brillant appelé l'Héraldique est française (voy. p. 369-375). — 6. Statistique comparée, établie au moyen de divers documents financiers (p. 143-151), de la densité de la population en l'année 1869 dans l'une des belles contrées agricoles de la France, le pays de Clermont en Beauvaisis, avec ce qu'elle était en 1303. Le résultat est que cette densité se trouve être la même aux deux époques; que si elle s'est accrue d'une façon moyenne dans le plus grand nombre des villages, il est des bourgades, comme Remi, Nointel, Breuil-le-Sec qui, en 1303, comptaient 1660, 1250 et 2500 habitants qui aujourd'hui n'en ont plus que 920, 586 et 500; et la ville principale, Clermont, qui en avait environ 4500, n'en a aujourd'hui que 5143. — 7. Exemple donné par la carte du comté de Clermont (p. 152-154) de la difficulté de construire d'une manière satisfaisante la carte géographique d'une contrée féodale. — 8. D'où vient l'expansion européenne des poëmes français du moyen âge (p. 171)? — 9. La légende de la beauté innocente et persécutée (p. 193-170), légende qui se trouve dans toutes les langues et qui atteste un souvenir, en quelque sorte un remords, de l'état de souffrance de la femme dans toutes les sociétés primitives. — 10. Injustice de l'accusation portée par les éditeurs et critiques modernes contre le moyen âge d'avoir produit le misérable genre des *Fatrasies poétiques*, c'est-à-dire des pièces de vers composées de séries de mots fournissant la mesure et la rime, sans aucune espèce de sens. Démonstration (p. 300-313) que les Fatrasies n'ont pas été comprises et que c'étaient des jeux de société analogues à nos jeux du Corbillon et des Propos interrompus, mais exigeant beaucoup plus d'efforts et d'esprit versificateur que nous n'en dépensons pour ces sortes de jeux aujourd'hui. — 11. Remarque de la supériorité que les gens du moyen âge, même les femmes, avaient sur nous en fait de connaissance

des pratiques judiciaires (p. 271) et pourquoi? — 12. Le groupe le plus important des questions traitées par M. Henri Bordier, nous n'osons pas dire résolues, est celui auquel il a consacré près de la moitié de son livre, et qui concerne les origines de la langue française. Mais cet article mérite une mention à part.

Les travaux de Raynouard et de Fauriel ont ressuscité, il y a une cinquantaine d'années, l'étude du vieux français qui n'avait été qu'à peine effleurée par notre école historique du dix-huitième siècle. Ce mouvement ayant coïncidé avec les grands travaux philologiques des Bopp, des Grimm et d'autres savants d'outre-Rhin, l'Allemagne a pris une grande part à ce goût des langues romanes. Leur part a été presque égale à la nôtre par le nombre des anciens textes ou des articles de critique qu'ils ont publiés et elle a été supérieure par l'importance des ouvrages d'un professeur de l'Université de Bonn, M. Friedrich Diez, lequel embrassant d'un seul coup d'œil avec le vieux français toutes les autres langues filles du latin, a cherché à déterminer les secrets procédés suivant lesquels chaque idiome a passé de l'état antique à l'état présent. Il a établi son système dans deux ouvrages connexes entre eux : une Grammaire des langues romanes (1836) et un Dictionnaire étymologique (1853). La vaste érudition déposée dans ces livres et dans beaucoup d'autres qu'ils ont fait éclore, a entraîné tous les esprits qui s'occupent de ces matières, en France aussi bien qu'en Allemagne, à suivre de confiance les opinions philologiques de l'école dont M. Diez est le vénérable chef. Cependant, l'on peut craindre, même avant tout examen, que les solutions nées dans des cerveaux germaniques, si savants qu'ils soient, ne penchent naturellement par un effet du sol qui les a produites, à surfaire l'importance de l'élément germanique dans les événements de ce monde.

Depuis peu d'années, ceux qui aiment la langue française ont un sujet d'orgueil dans l'admirable monument national que nous devons à M. Littré, son *Dictionnaire*. Mais lequel d'entre eux n'a pas été surpris, et peut être choqué d'y trouver en foule des étymologies suivant lesquelles nos mots les plus usuels nous viendraient des Germains? Il semblerait que nos pères, c'étaient pourtant les Romains et Gallo-Romains, manquant à chaque instant de vocable pour dénommer les idées et les choses, empruntaient avec complaisance les locutions apportées des plus lointaines frontières

de la Germanie par des barbares qu'ils méprisaient. C'est le principe qu'une étymologie pour être admise et mériter le nom de scientifique ne doit pas indiquer vaguement l'affinité qui peut exister entre deux termes, mais qu'elle doit retracer, lettre pour lettre, l'histoire de la formation d'un mot en rétablissant tous les intermédiaires par lesquels il a passé. Ainsi, il ne suffit pas de dire que *brebis* et *berger* viennent de *vervecem* et *vervecarium* en invoquant l'analogie des sons et la facilité générale de permutation entre *v* et *b* ; il faut montrer dans le latin que certains copistes romains hésitaient déjà entre *silva* et *silba*, *alveus* et *albeus*, *vesica* et *besica*, *conservare* et *conserbare* ; il faut montrer de plus que le français ne répugnait pas à cette transformation puisqu'il a fait *courber* de *curvare* et *corbeau* de *corv*(ell)*um*. Et ce n'est pas tout ; il faut montrer encore les intermédiaires qui ont amené d'une des extrémités de la chaîne à l'autre : le bas latin *berbecem* qui se trouve déjà dans Petrone, puis *berbicem*, enfin les vieux français *berbis* et *bregier*. Voilà une marche sûre et scientifique en effet; mais ce n'est pas ainsi qu'on procède lorsque guidé par une simple analogie de sens et de consonnance on part d'un mot français pour le dériver d'un mot appartenant à des temps et à des idiomes du nord dont on a conservé quelques mots épars, quelques noms propres, mais aucun véritable texte, et pour nous dire par exemple que notre mot *gâteau* vient de l'ancien haut allemand *wastel*, notre mot *orgueil* de l'ancien haut allemand *urguolî* ou notre mot *trancher* de l'ancien haut allemand *harmscara*, douleur. On nous compte 450 mots de notre usage actuel provenant de l'allemand. C'est un compte fallacieux, en ce que les mots dont il s'agit sont des racines, la plupart comportant non pas un mot, mais plusieurs, en sorte qu'il faut élever ce chiffre au sixième ou au huitième peut-être du total des vocables de notre langue, sans compter que nous en avons perdu aujourd'hui une quantité qui existaient dans la langue du moyen âge. M. H. Bordier, qui avait déjà suggéré quelques remarques sur ce sujet dans l'*Athenæum français* (en 1853), y a été ramené en voulant expliquer les poésies de Beaumanoir qu'il publiait. Il s'étonne, chemin faisant, que nos gallo-germanistes acceptent sans discussion de la main des Allemands des étymologies germaniques, scandinaviques ou autres comme *marziân*, *reda*, *gab*, *tumôr*, *schinka*, *wenkjan*, *musze*, etc., pour expliquer nos mots marri, désarroi, gaber, tomber, éclanche,

gauchir, amuser, qui semblent descendre tout paisiblement des éléments latins *amaris*, *rectum*, *gaudere*, *tumba*, *exlanguens*, *vanescere*, *usus*. Ce sont là seulement quelques mots que le texte de Beaumanoir lui a fournis; mais il se propose, dit-il, de généraliser la question et de la reprendre à part. Nous souhaitons vivement de voir un combat international aussi intéressant et purement pacifique.

Le livre que nous annonçons se termine par un glossaire des mots d'ancien français employés par Beaumanoir, par un appendice consacré soit à divers développements spéciaux, soit à des pièces justificatives, enfin par une table analytique des matières dans laquelle l'auteur a condensé les indications avec assez de soin pour qu'aux articles *Costume* et *Toilette*, par exemple, on trouve tous les vêtements que Beaumanoir a décrits.

T

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS. M. le comte Alexandre Appony a été nommé membre de la Société des Bibliophiles français, en remplacement de M. Du Bois de Beauchesne.

— LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE NIORT. L'administration de la Bibliothèque de Niort fait imprimer le catalogue des livres que possède cet établissement ; c'est un travail d'une incontestable utilité. Le tome II de la partie historique vient de paraître en un volume in-8 de 459 pages (n°s 3758 à 5745, plus un supplément de 143 articles). Ce volume contient l'histoire des pays étrangers, l'histoire religieuse, l'archéologie, l'histoire littéraire, la bibliographie et la biographie. Une liste de 41 articles est consacrée aux livres imprimés à Niort. Le plus ancien est daté de 1595 : c'est un livre de controverse. On trouve ensuite l'indication sommaire de quelques manuscrits, au nombre de quarante, la plupart liturgiques. Nous ne pouvons citer qu'une *translation des histoires de Flave Josèphe*, par Guillaume Coquillart, copie terminée en 1463. Nous signalerons un volume fort rare : *Lotharii diaconi cardinalis qui postea Innocentius papa appellatus est*, *compendium breve*.... 1473, in-4. Ce livre passe pour être le premier qui ait été imprimé à Lyon avec date, et il paraît qu'on n'en connaît que deux exemplaires complets : celui de la *Bibliotheca grenvilliana* (légué au Musée britannique), et celui de la Bibliothèque de Niort. Une table fort détaillée des noms d'auteurs facilite les recherches.

Il serait à désirer que toutes les villes qui possèdent des bibliothèques suivissent l'exemple de la ville de Niort en faisant publier des catalogues. Un très-grand nombre de

ces établissements n'ont que des inventaires manuscrits, que le public est rarement admis à consulter, et, hors du local où ils sont déposés, ils restent absolument inconnus.

— Bibliothèque de Naples. La ville de Naples possède de belles bibliothèques. La Bibliothèque nationale, fondée en 1804 par Ferdinand IV, et augmentée par des annexions récentes, renferme aujourd'hui 160 000 volumes, 10 000 manuscrits et 25 000 livres rares ou précieux. On y trouve une belle collection de Bibles, et des autographes de saint Thomas d'Aquin, du Tasse, de Vico. Cette bibliothèque a trois catalogues : un de position, un par ordre de matières, un par ordre alphabétique. Aussi les recherches sont-elles faciles. La Bibliothèque *Brancacciana*, fondée au dix-septième siècle par le cardinal Brancacciano, contient des mémoires, des chroniques, des recueils de lettres, des pièces diplomatiques fort intéressantes pour l'histoire de France. Les bibliothèques de l'Université, des Gerolomini, offrent peu d'intérêt au point de vue de notre histoire.

— L'Archivio veneto. L'*Archivio veneto*, un des plus importants recueils de l'Italie, par la nature des travaux qu'il publie, doit être mis au nombre des périodiques étrangers, qui offrent souvent un intérêt spécial pour la France. Cette revue a commencé la publication d'un document que nous signalerons à nos lecteurs : c'est *la Spedizione di Carlo VIII in Italia racontata da Marin Sanudo*. Le manuscrit de cette chronique, cité par Daru dans son *Histoire de la République de Venise*, et par Cherrier dans son *Histoire de Charles VII*, fait partie de notre Bibliothèque nationale, et l'Italie n'en possède aucune copie. La publication de cet ouvrage, presque inconnu jusqu'ici, est un véritable service rendu aux deux nations, par M. Rinaldo Fulin.

M. Bertoli a écrit dans l'*Archivio veneto* un article curieux pour notre littérature sur les manuscrits français de la Bibliothèque *marciana* de Venise. On y trouve deux manuscrits du *Roman de Troyes*, de Benoît de Sainte-More, poëme dans lequel furent mis à contribution les prétendus Darès et Dyctis, Virgile, Ovide, Orose, et qui devint ensuite la source où puisèrent tant d'écrivains et de poëtes. L'un des manuscrits de Venise est orné de miniatures intercalées dans le texte. Une de ces miniatures, par un anachronisme assez fréquent au moyen âge, représente la mort du *Roi de Perse*, à laquelle assistent plusieurs prêtres portant des croix. Les nombreux fragments du *Roman de Troyes*, insérés dans l'*Archivio veneto*, sont suivis d'un poëme entier sur Hector, qu'il faut ajouter aux compositions, qui peuvent être qualifiées de franco-italiennes, et offrent un mélange des deux langues.

Un article intéressant, que nous devons encore indiquer, est relatif à la traduction de Villehardouin en italien, dont le Conseil des Dix avait chargé Paul Ramusio. Outre cette version, les Dix voulurent publier une édition française; ils se plaisaient à faire connaître à la France un illustre chroniqueur qu'elle avait trop longtemps négligé. C'est à ce sujet que Brunet dit (*Manuel du libraire*, t. V, p. 1238) : « On a parlé d'une édition du texte français de Villehardouin, qui avait été commencée à Venise en 1573, et non terminée, mais personne ne dit avoir vu ce fragment d'édition. » Or, ajoute le rédacteur de l'*Archivio veneto*, voici quelqu'un qui prétend avoir vu ce fragment d'édition. Dans la dédicace à la république de Venise de l'édition française de 1584 (et non 1585, comme le rapporte Brunet), l'Angelier dit : « Il y a environ douze ans que de votre ordonnance s'imprima le premier cahier de l'histoire de Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne et de Romanie. Le préambule duquel cahier exhorte ceux qui en auraient quelque exemplaire, de vous en vouloir faire part, afin de le mettre plus correctement en lu-

mière. » Paul Ramusio avait préparé cette publication du texte français. On ne sait par quel motif l'édition fut interrompue.

Aux mémoires originaux, aux documents illustrés, à des anecdotes historiques et littéraires, l'*Archivio veneto* ajoute une ample revue bibliographique. On s'y occupe fréquemment de publications relatives à la poésie populaire, qui excite aujourd'hui une si vive attention.

— M. Fick, de Genève, un de ces imprimeurs-artistes qui cherchent à faire revivre les grandes traditions de la typographie du seizième siècle, vient de publier la traduction française des *Souvenirs*, de Brunschweiler. Ce nom, inconnu en France, est celui d'un peintre suisse qui était arrivé à se faire une certaine réputation comme miniaturiste il y a soixante ans. Cet opuscule contient des détails intéressants sur les débuts très-laborieux de cet artiste. Il parcourut pendant plusieurs années l'Allemagne, vivotant au jour le jour dans la plus stricte acception du mot, colportant ou fabricant du vernis, coloriant des images, broyant des couleurs. Il finit par être employé comme copiste, vers 1794, par le célèbre Lavater; ce fut le commencement de sa fortune. Comme toutes les publications de M. Fick, celle-ci se recommande aux bibliophiles par la correction et l'élégance de l'exécution typographique.

SOUVENIRS D'UN HOMME DE LETTRES.

IV

UN ASPIRANT DE MARINE

PENDANT LES CENT-JOURS.

.... Quand vint la première Restauration, nous étions à Brest, sur le vaisseau où l'Empereur avait voulu que nous apprissions notre métier. Les derniers événements ayant retardé le jour de notre promotion, nous espérions que bientôt le Ministère songerait à nous. Nous attendîmes longtemps; et, à la fin, le 10 février 1815, nous fûmes nommés aspirants de première classe. Il y avait trois ans et demi que nous étions à l'École où nous devions rester trois ans au plus. Nous quittâmes tous Brest pour aller dans nos familles.

J'étais à Paris quand la nouvelle s'y répandit du débarquement de Napoléon à Fréjus. Le télégraphe avait apporté le 5 mars, vers l'après-midi, le bulletin de cet événement qui devait changer encore une fois la face du Royaume; le Gouvernement le tint secret toute la soirée. Cependant de vagues rumeurs couraient dans les théâtres et dans cette vieille Galerie de bois du Palais-Royal, où se promenaient chaque soir un grand nombre d'anciens militaires assez peu amis de la cour. On ne savait ce dont il s'agissait, mais on était certain qu'il y avait quelque chose. L'événement était fort inattendu, au moins de la majorité de la population, tellement que, lorsque le 6, à huit heures du matin, tout Paris sut que l'Empereur avait touché la côte de France malgré la croisière de l'île d'Elbe, personne n'y crut d'abord. L'aspect de la ville était étrange. Ce qu'il y avait d'inquiétude, d'assurance, de tristesse morne, de joie mal dissimulée, de crainte et d'espérance

sur la physionomie de cette grande cité qui avait tant regretté Napoléon et si bien fêté Louis XVIII (1), ne saurait se dire. Il fallait voir les vieux courtisans des Bourbons accourir dès le matin aux Tuileries pour savoir si la rumeur publique ne les avait pas abusés! Il fallait voir, allant de l'un chez l'autre, les anciens dignitaires de l'Empire, pour se féliciter du succès d'une entreprise dont ils avaient la confidence, et que rien désormais ne pouvait empêcher de réussir! C'était un mouvement, une activité dont on n'a pas une idée!

Ce fut ce jour-là que nous vîmes reparaître les singuliers uniformes que les Émigrés rentrés en 1814 avaient fait faire pour se montrer aux Tuileries à l'heure de la messe. Je n'oublierai jamais un ancien major de Champagne-Infanterie et un ci-devant mousquetaire gris de Louis XV, qui nous donnèrent la comédie dans le salon de la Paix, où l'un étalait son long et vaste habit blanc à revers bleu de ciel, et l'autre sa veste courte de drap écarlate, cuirassée d'un spencer de drap gris à croix noire. Chacun de ces défenseurs de la monarchie menacée était plus que septuagénaire. La traînante rapière du fantassin

(1) Suivant Carnot, les Bourbons furent accueillis avec une effusion de cœur inexprimable, partagée par les Républicains eux-mêmes. Toutes les classes de la société avaient tellement souffert, qu'il ne se trouvait personne qui ne fût réellement dans l'ivresse.

Le comte Beugnot, dans ses *Mémoires*, IIe volume, p. 134, confirme ce témoignage : « Il y a eu, quoi qu'on en ait dit, écrit-il, au retour des Bourbons un assentiment général, fondé sur de puissantes affections et de nobles souvenirs. On s'en convaincra, si on lit les adresses et les discours qui leur étaient destinés. Ils ne se composaient pas de ces phrases convenues dont on berce le pouvoir.... Le langage des premiers jours de la Restauration a quelque chose de sincère et de touchant. Il semble celui d'enfants longtemps égarés dans des temps d'orage et qui se retrouvent en famille. Les réponses des princes conservent la même teinte. — Cette époque respire l'ancien caractère français dans ce qu'il a de meilleur et de plus élevé. — L'armée seule gardait sa douleur et ses regrets. Il fallait bien lui pardonner. — Pour elle la défaite était un outrage. » — Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, trace un tableau saisissant des physionomies des soldats lorsque Louis XVIII descendit à Notre-Dame le 3 mai 1814. (P. M.)

qui avait appris en Angleterre à suspendre son épée à deux tresses de soie, le petit chapeau à la Saxe galonné d'or, la perruque à la brigadière, les jambes de vanneau dans les bottes hautes, larges et pointues, qui montaient jusqu'aux rotules saillantes du cavalier de Fontenoy, excitèrent le rire des spectateurs. Ils étaient pourtant bien affligés ces deux vieillards.

Le mousquetaire, qui avait bercé à Versailles toute cette famille que l'exil allait revoir peut-être pour la seconde fois, pleurait de grosses larmes de regret véritable; car il n'avait rien gagné à la Restauration que le droit de porter son antique uniforme et une cocarde de ruban blanc qu'il avait faite d'autant plus énorme ce jour-là, que le péril lui paraissait plus grand! Il n'avait eu ni pension, ni dignité, ni croix de Saint-Louis; tout ce qu'il avait obtenu, le vieux soldat de Richelieu, qui avait pris part à cette charge de la Maison du Roi contre les escadrons anglais, c'était un brevet du Lis! Il nous dit cela en essuyant ses yeux avec le revers de sa main sèche, qu'il n'avait même pu ganter; il nous le dit sans amertume, sans adresser un seul reproche au Roi; bien différent en cela de tant de gens qui se réjouissaient aux Tuileries mêmes de la catastrophe prochaine, parce qu'elle allait renverser un pouvoir qu'on avait, disaient-ils, vu avare à l'égard des Émigrés et des hommes de la Révolution, ralliés aux Bourbons depuis un an.

« Les Bourbons, disait le mousquetaire, n'ont rien fait pour moi, mais c'est égal; je les ai vus naître, je les sers depuis soixante ans, et ce n'est pas aujourd'hui que je les abandonnerai! Il ont besoin de moi, me voilà. Mon épée leur appartient, je viens mourir à côté d'eux sur les degrés du trône. » Et le bonhomme levait en l'air son chapeau, l'agitait avec enthousiasme, et criait de toutes ses forces : « Vive le Roi! A bas le tyran Corse! » Ces cris impuissants trouvaient à peine deux ou trois échos dans ce salon où nous étions plus de deux cents personnes.

Jusqu'au 19 mars, le major du régiment de Champagne et le mousquetaire de Louis XV ne quittèrent pas le Château; ils se retirèrent quand ils virent qu'on les avait trompés, et que ni Roi ni Princes n'étaient disposés à arroser de leur sang les marches du trône. Ils assistèrent au départ de Louis XVIII, et Gros les a oubliés dans le tableau où il a représenté cette scène d'adieux qui fut si triste et arracha des pleurs à ceux mêmes des témoins qui aimaient le moins les Bourbons, et les blamaient le plus de cette nouvelle fuite.

Du jour où le débarquement de Napoléon ébranla le sceptre aux mains de Louis XVIII, les consignes des Tuileries furent modifiées. Tout homme ayant un uniforme d'officier ou seulement de garde national fut admis à la salle des Maréchaux; on ouvrit bien large la porte au dévouement, et il faut dire que ce fut la curiosité qui profita de ces avances tardives, faites à ce qu'il y avait d'énergique dans la société de Paris. On allait tous les jours là, comme à la Bourse et au café, pour savoir des nouvelles, les nouvelles qu'on faisait dans le cabinet du Roi, pour soutenir le plus longtemps possible l'opinion. Elles étaient les plus étranges, les plus incroyables; aussi personne n'y ajoutait foi. Les hommes les plus importants de la cour se chargeaient de les propager et de les discuter pour en démontrer la véracité.

Je me souviens qu'au moment où le Roi revenait de renouveler son serment à la Charte, cérémonie qui ressemblait beaucoup à celle de l'extrême-onction administrée à un mourant, le vieux comte de Vioménil vint dans l'embrasure d'une croisée, où je causais avec un colonel, mon compatriote, et dit à son glorieux camarade : « Réjouissez-vous, colonel, Bonaparte est perdu; il a quitté Lyon où les Jacobins l'ont d'ailleurs assez froidement reçu, et toute son escorte a déserté. — Vous êtes bien sûr de cela, général? demanda le baron *** à M. de Vioménil. — Fort sûr, monsieur le baron; c'est le Roi qui nous l'a annoncé tout à

l'heure.—J'en demande bien pardon à monsieur le comte, dis-je alors étourdiment, mais on a voulu flatter le Roi, ou le Roi n'a pas voulu vous décourager.—Monsieur, répliqua le vieillard d'un air sévère, on ne s'aviserait pas de tromper le Roi, et le Roi est trop gentilhomme (1) pour vouloir tromper personne. — Encore une fois pardon, monsieur le comte, mais le fait est impossible; au contraire, Bonaparte à cette heure ne doit pas marcher seul vers Paris. Il est dans la partie de la France qui lui est le plus dévouée. Lyon est fort Napoléoniste, demandez plutôt à monsieur, qui est de cette ville aussi bien que moi, et qui y a conservé des relations. Tout ce qui environne Lyon pense à peu près de même; loin donc que Bonaparte y ait perdu son escorte, il a dû l'y grossir. » Le général était fort en colère : « Croyez-vous ce qu'avance ce jeune homme? » dit-il au colonel qui ne se hâta pas de répondre. « En deux mots, monsieur le comte, ajoutai-je, voici ce que je prévois comme certain : nous sommes le 16, eh bien! le 20 Bonaparte sera à Paris. — Mais, monsieur, repartit M. de Vioménil, savez-vous bien que ce que vous dites là est horrible, ou tout au moins fort imprudent? — Imprudent, pourquoi? ce n'est ni vous ni le colonel qui me dénonceriez, sans doute, si j'avais dit quelque chose qui pût me compromettre! Bonaparte aime les anniversaires; son fils est né le 20 mars, et je suis convaincu que, fût-il à Saint-Cloud maintenant, il n'entrerait aux Tuileries que le 20 mars. » Le colonel sourit, l'autre me regarda avec bonhomie, et me dit : « Vous êtes fou, mon ami; vos désirs seront trompés. Bonaparte n'entrera pas dans la capitale, nous avons donné ordre qu'on l'arrêtât entre Paris et

(1) C'est ce que n'acceptait pas l'esprit de parti, car on trouvait à cette époque affichés sur le bénitier de Saint-Roch, ces deux vers :

> Grand Dieu, qui dans tes mains tiens le destin de l'Homme,
> Rends le Pape chrétien et le Roi gentilhomme.

Pie VII au moins démentit noblement le distique en donnant asile à la famille de l'homme qui l'avait persécuté. (P. M.)

Lyon (1). » Il n'y avait rien à répondre à cela; aussi ne cherchai-je pas une parole. La confiance du bon M. de Vioménil, les courtisans, dont l'événement dérangeait les habitudes, la partageaient, ou cherchaient à se la donner. Leurs propos étaient à cet égard les plus plaisants qu'on puisse imaginer. N'avons-nous pas entendu, au pavillon de Marsan, Mme de Serrent, femme tout à fait d'autrefois, qui apparemment était restée dans le sommeil de la *Belle au bois dormant* pendant vingt-deux années, nous dire sérieusement : « On n'a pas idée de cela, messieurs! Je ne comprends pas comment M. le lieutenant de police n'en finit pas tout de suite avec ce Bonaparte; avant la Révolution, si un polisson de cette espèce s'était présenté sur les côtes de la France, avec des intentions malveillantes, on lui aurait envoyé un exempt et quatre soldats du Guet, et tout aurait été dit. »

Voilà où on en était à la cour en 1815! Louis XVIII seul ne s'abusait pas. Quand il eut appris que Napoléon avait débarqué, sans que les douaniers du golfe de Juan et les paysans du Midi eussent tiré sur lui un coup de fusil, il comprit qu'un hasard seul pouvait empêcher une restauration impériale; il fit alors préparer ses voitures et ses bagages. Cela se fit assez secrètement; mais tout se sait vite à Paris, et la nouvelle du départ futur du Roi se répandit en même temps que celle de la défection des soldats de l'île d'Elbe, jetée par la police aux crédules du faubourg Saint-Germain et du Marais.

Tous les chefs d'administration, pour faire preuve de dévouement, cherchèrent à enrôler des volontaires qui devaient s'opposer à l'invasion des conquérants de l'île d'Elbe. Le Ministre de la marine convoqua dans la cour de son hôtel ce qu'il y avait à Paris de marins des trois familles, militaire, administrative et médicale. Nous nous

(1) Le bruit de la défaite de Bonaparte à Lyon courut un moment, mais il fut démenti. (P. M.)

trouvâmes une soixantaine qu'on mit sous les ordres de l'amiral Missiessy (1); puis, vieux et jeunes, officiers et pharmaciens, chirurgiens et commissaires, enfants de la Révolution et de la vieille France, nous nous rangeâmes sur deux rangs; on nous fit mettre l'épée à la main et l'on nous mena par les rues voisines du Château, faire une innocente promenade. Cette démonstration, qui, du reste, fut la seule, amusa les habitants. Quelques anciens serviteurs des Bourbons, qu'on avait fait rentrer dans le corps des officiers de vaisseau, où ils étaient tout étonnés de se retrouver, essayèrent de réchauffer le royalisme éteint de la Capitale; on accueillit par de bruyants éclats de rire leurs cris d'amour et de fidélité. « Mon cher camarade, me dit un capitaine de frégate qui marchait à côté de moi, le peuple est un ingrat. Louis XVIII a refait ou travaillait à refaire ce que la Révolution avait défait (2), et les

(1) Le comte de Burgues Missiessy-Quiès (Édouard-Thomas), vice-amiral, né le 25 avril 1756, mort le 24 mars 1837, s'était honoré en 1808, en obligeant à la retraite la flotte anglaise venue pour prendre Anvers. Son nom est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile. (P. M.)

(2) Le duc de Blacas d'Aulps, que Chateaubriand accuse d'avoir été un mal pour la Monarchie, et à qui d'autres ont attribué toutes les fautes qui ont précédé la catastrophe du mois de Mars, publia un mémoire, dont le *Journal de Liége* du 10 novembre 1815 donnait la substance. Le duc s'y exprimait ainsi :

« La Charte constitutionnelle dès sa naissance a divisé les royalistes en deux partis, dans lequel m'a-t-on trouvé? La réponse est aisée : mes plus grands ennemis sont les royalistes inconstitutionnels; à leur tête se placent les princes et la duchesse d'Angoulême. On sait que cette Charte ne cesse un seul instant d'être l'objet des plus vives discussions entre le Roi et les membres de sa famille. Je ne doute pas que le Roi ne se repentit quelquefois de l'avoir faite trop libérale. — Cependant, il avait fait le sacrifice de ses prétentions, et il en serait devenu le plus ferme soutien, s'il n'eût été constamment ébranlé par les remontrances très-peu respectueuses de ses parents. — Et je me trouve heureux de pouvoir dire ici que je suis presque le seul qui me sois opposé à ce que le Roi cédât aux pressantes objections du duc et de la duchesse d'Angoulême, du comte d'Artois, du prince de Condé et du duc de Bourbon. Je sentais toutes les conséquences qui résulteraient de leurs imprudentes démarches. Je pus me féliciter, comme je me félicite encore d'avoir en quelque sorte affermi le Roi contre eux. Que

Parisiens ne comprennent pas cela. Ils iront au-devant du tyran, et ils retrouveront bien leurs voix pour crier : vive! à cet empereur de la canaille! »

Le 20 mars vint, malgré les ordres de M. de Vioménil, malgré le nouveau baiser donné à la Charte, malgré l'argent distribué à Lyon par le comte d'Artois aux soldats qui attendaient l'Empereur, des cocardes tricolores dans leurs gibernes, malgré les volontaires royaux, et même malgré les souvenirs récents de la dernière campagne de Russie, qui devaient être plus forts contre Napoléon que toute l'armée royaliste. La nation ne se souvint de rien, ni du 18 brumaire, ni des libertés confisquées, ni de la conscription qui l'avait décimée, ni des longues guerres dont elle sortait à peine; elle ne se rappela que l'occupation du territoire par les troupes étrangères, les prétentions de la noblesse, l'influence du clergé (1); elle laissa partir le

si l'on m'objecte les fréquentes violations dont la Charte était l'objet, malgré tout mon crédit auprès de Sa Majesté, je répondrai que j'en ai plus empêché qu'il n'en a été fait. — MM. D'Ambray et de Montesquiou, etc., pourront prendre ces violations sur leur compte, heureux de n'avoir pas à y joindre toutes celles qu'ils ont en vain sollicitées. Mais je me défends, et ne veux pas accuser. » (P. M.)

(1) Les griefs du pays contre la première Restauration étaient exposés dans les vers suivants, mis en musique sur l'air du *Bouffe et du Tailleur :*

Qui nous vient d'Angleterre?
Le Roi.
Qui ne s'en doutait guère,
Le Roi.
Qui nous donna la Charte ?
Le Roi.
Qui toujours s'en écarte?
Le Roi.
. . . .
Qui ferme nos lycées?
Le Roi.
Qui gêne nos pensées?
Le Roi.
Qui ne sait pas combattre?
Le Roi.
Qui n'a rien d'Henri IV ?
Le Roi.

roi goutteux qui gouvernait sur un fauteuil, et courut sous les pas du monarque à cheval.

On a beaucoup exagéré de part et d'autre l'effet que produisit l'entrée de Napoléon à Paris; les passions y voient mal. J'ai cela présent à la mémoire comme aux yeux; et je me souviens de la fausseté des diverses relations. Depuis le matin le drapeau blanc avait été amené du pavillon de l'Horloge; les Tuileries attendaient les trois couleurs. A une heure après midi, un officier général, célèbre dans les fastes de la guerre comme commandant de la cavalerie (1), prit possession du château au nom de l'Empereur son maître et le nôtre, comme il nous le dit dans son langage monarchique impérial. Quelque temps après, un lieutenant-colonel des ci-devant Lanciers Rouges vint dire que l'Empe-

Qui de contes nous berce?
Le Roi.
Qui détruit le commerce?
Le Roi.
Qui souffle nos lumières?
Le Roi.
Qui livre nos frontières?
Le Roi.

Nous étions en effet déjà bien loin du temps où Napoléon n'avait pas encore franchi le Niemen : « 85 000 000 d'âmes, dit Chateaubriand, reconnaissaient sa domination ou celle de sa famille. La moitié de la population de la chrétienté lui obéissait. Ses ordres étaient exécutés dans un espace qui comprenait dix-neuf degrés de latitude et trente degrés de longitude. »

M. le général d'Hugues, entré en 1822 comme garde du corps du Roi dans la compagnie de Luxembourg, me dit qu'il y avait à ces couplets une contre-partie dont il me rappelle ces quatre vers :

Qui seul est légitime?
Le Roi.
Qui referme l'abîme?
Le Roi.
Qui met fin au désordre?
Le Roi.
Quel est notre mot d'ordre?
Le Roi.

Ces couplets échangés amenèrent plus d'un duel entre les Royalistes et les Bonapartistes, porteurs de bouquets de violettes.

(1) Raimbaut, nom indiqué par M. Jal dans une note amnuscrite.

reur serait à Paris dans quatre heures ; il était à Villejuif, et il laissait à Louis XVIII le temps de s'éloigner, afin de n'être pas obligé de le prendre, capture dont il ne se souciait pas apparemment. A la nuit tombante, Napoléon se présenta à la porte des Tuileries ; il y avait beaucoup de monde sur la place du Carrousel, mais là étaient les indifférents, les curieux ; les Napoléonistes étaient dans la cour des Tuileries et dans les appartements dont ils avaient repris possession dès le commencement de la journée, comme si l'Empereur revenait seulement d'un voyage à Fontainebleau. Napoléon et son cheval furent portés, c'est le mot propre, de la grille au pavillon, comme ils l'avaient été huit jours auparavant dans la rue de la Barre à Lyon, en descendant du pont de la Guillotière. On pressait tellement l'Empereur qu'il fut plusieurs fois obligé de prier qu'on s'éloignât un peu de lui, et d'avertir qu'on lui faisait mal.

Dans cette cour, l'enthousiasme était au comble, mais tout se passait assez froidement sur la place. On criait peu, on regardait ; on était plus surpris que joyeux, parce que tout cela avait l'attrait d'un drame encore à sa péripétie. Et puis, ce peuple qui était sur le Carrousel se rappelait que très-peu de mois auparavant il avait fait au comte d'Artois et à Louis XVIII une réception où la joie était allée jusqu'au délire (1). Il lui fallait voir l'Empereur au grand jour ; il lui fallait un de ces regards fascinateurs dont Napoléon savait si bien l'effet sur les masses mobiles du peuple parisien, pour prendre son parti d'une nouvelle inconséquence, d'un retour à ses anciennes affections. Le temps était sombre, et la nuit close ; il y avait des patrouilles dans les rues ; beaucoup de boutiques s'étaient fermées, parce que l'opinion de la plupart des bourgeois était qu'un combat devait avoir lieu dans la ville, entre ce qui restait encore de la maison du Roi et ce qui arrivait de la vieille

(1) Voir les *Histoires de la Restauration*, par MM. de Vaulabelle et de Viel-Castel.

armée avec Napoléon : ce doute refroidit beaucoup l'entrée de l'Empereur ; il n'y eut que peu de cris hors l'enceinte des Tuileries. La nuit ne fut pas sans inquiétude ; Paris attendait le lendemain pour savoir s'il devait croire à l'Empereur, ou si ce n'était qu'une apparition fantastique dont il avait été frappé.

Le jour vint enfin. Le peuple était allé en foule, dès six heures, voir le soleil se lever sur le pavillon tricolore. Quelques groupes de curieux étaient au Carrousel, amusés par le bivouac du bataillon d'Excelmans. L'Empereur se montra au balcon de bonne heure ; un cri général : « Le voilà ! le voilà ! Vive l'Empereur ! » salua son arrivée. Il était sans chapeau et remercia de la main. Il avait sa capote grise, usée, trouée : reste de cette capote historique qu'il n'avait pas manqué de mettre aussi en entrant à Lyon, pour frapper la population lyonnaise du spectacle de la misère qu'on avait faite à sa royauté de l'île d'Elbe. Je me rappelle que plusieurs d'entre nous qui étions dans la cour des Tuileries, nous rendîmes naïvement complices de ce petit charlatanisme. « Voyez, disions-nous aux personnes qui se tenaient pressées contre les grilles et passaient leurs visages entre les barreaux, voyez, voilà pourtant à quel état de dénûment on l'a réduit ! une capote rapiécée ! Et si vous aviez vu ses bottes sans talons, c'était à faire pitié ! Quant à son chapeau, dont un fil de fer est la ganse, personne n'en voudrait pour deux sous, à moins que ce ne fût pour faire une relique ! » Chacune de ces paroles produisait un effet extraordinaire. Compères de bonne foi, nous étions si émus, que nous propagions cette émotion profonde et que les *vivat* allaient croissant de minute en minute, au point que Napoléon, assourdi par le bruit, se retira après avoir dit quelques paroles qui ne descendirent pas jusqu'aux spectateurs militaires placés sous l'horloge. J'étais contre la grille de l'Arc de triomphe quand l'Empereur parut ; derrière moi était une vieille femme du peuple à qui je racontais quelques-uns des épisodes de la soirée de la veille ;

elle pleurait à chaudes larmes à ces récits que l'enthousiasme d'une imagination jeune et fortement frappée colorait assez vivement.

Le soir, je quittai Paris; j'allai passer à Lyon le temps qui me restait de mon congé, et ne revins à Paris que pour assister à l'assemblée du Champ de Mai, le 1er juin (1).

Ce fut un grand et triste spectacle que celui de cette fête! Le Champ de Mars offrait un coup d'œil magnifique; mais que l'enceinte politique avait un aspect différent! Là, enthousiasme, ardeur militaire, patriotisme exalté; ici, contrainte, réserve, défiance. La Garde Nationale de Paris rivalisait de tenue avec la Garde Impériale qu'on avait réunie en un instant; mais ce n'était pas le même élan d'amour pour Napoléon. Elle défila en beaux pelotons, bien formés, marchant à merveille, mais trop souvent muets. Cependant elle n'y mit pas de froideur calculée; elle ne voyait pas arriver l'Impératrice et le Roi de Rome qu'on lui promettait depuis deux mois, et que retenait l'empereur d'Autriche (2).

(1) Voir Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe;* et Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, XIXe volume, p. 578 et suivantes.

(2) L'on fit plus tard une romance sur l'éloignement de Marie-Louise et du roi de Rome. En voici deux couplets que j'ai entendu répéter par mon père, faisant allusion à quelques scènes de sa jeunesse :

Exilé du trône fameux
Qu'avait illustré sa vaillance,
Ulysse errant et malheureux,
Des Destins subit l'inconstance.
Hélas! pour comble de ses maux,
Il laisse en s'éloignant d'Ithaque,
Entre les mains de ses bourreaux
Et son épouse et Télémaque.

.... Le sixième couplet se termine ainsi :

Vous qui déplorez son destin,
Fidèles habitants d'Ithaque,
Non, vous n'aurez pas mis en vain
Tout votre espoir dans Télémaque.
Le Ciel, touché de tant d'amour,
Exaucera votre prière,
Et vos yeux reverront un jour
L'épouse et le fils et le père.

(P. M.)

Les cris qui partirent des rangs de cette garde civique étaient fort significatifs ; pour un : Vive l'Empereur ! dix : Vive la Garde Impériale ! Napoléon ne s'y trompa point ; il comprit bien que ces souhaits adressés à sa garde par les citoyens se résumaient tous dans une pensée de crainte pour l'avenir, et qu'il n'était plus considéré par la population parisienne comme le sauveur unique du pays. Aussi parut-il ennuyé et grondeur pendant la distribution qu'il fit des drapeaux sur l'Autel de la Patrie. Pour aller jusqu'à cette estrade, il passa au milieu d'une haie dont les deux rangs étaient si rapprochés par la curiosité que souvent il écartait de sa main, à droite et à gauche, les personnes qui le touchaient de trop près : tout le monde voulait lire dans ses yeux les destins de la France, et cette investigation paraissait le contrarier un peu. Une chose qui le gênait aussi et lui causait une impatience assez mal dissimulée, c'était le grotesque costume dont il était revêtu. Figurez-vous l'homme à la capote grise ou au simple habit vert, si beau comme cela, si noble, si bien coiffé de ce petit chapeau auprès du quel celui de Nansouty était un géant ; figurez-vous cet homme caché sous l'attirail d'un courtisan de François Ier, qui aurait mis son manteau comme le Crispin de la parade. Quel déguisement ! Les soldats de la Vieille Garde, qui brillaient là avec leurs habits rougis par le soleil, avec leurs bonnets à poils rongés par une longue campagne avant l'exil dans la Mer Italique, ne purent s'empêcher de sourire en voyant leur général ainsi vêtu. La toque à plume blanche, à ganse et à bouton de diamant, allait mal à la figure grasse de Napoléon. Les artistes le remarquèrent ; ce qu'ils remarquèrent aussi, c'était le mauvais goût qui avait présidé à la composition de ce costume de cérémonie, amalgame étrange du manteau court à la Henri III, de la tunique théâtrale qu'Elleviou avait mise en réputation dans *Françoise de Foix*, de la coiffure de Charles IX, du tricot de soie collant qu'on portait sous Henri IV, et des souliers de satin

blanc dont se paraient tous les seigneurs du temps de Louis XIII.

Les royalistes se moquèrent, les artistes critiquèrent, bien que David eût passé par là ; les compagnons d'armes de l'Empereur gémirent tout bas du ridicule qu'il se donnait ; les représentants du peuple dirent assez haut combien un tel travestissement leur paraissait peu convenable. De l'hémicycle où les Députés étaient placés selon l'ordre alphabétique de leurs départements, s'éleva un murmure désapprobateur quand Napoléon parut sur l'amphithéâtre où l'on allait dire la messe ; je fus effrayé de cette rumeur.

La députation du Finistère avait eu la bonté de me faciliter l'entrée de l'enceinte réservée, afin que je pusse bien voir ce spectacle qui m'avait fort tenté. J'étais placé presque en face de l'Empereur, et je ne perdis pas un de ses mouvements, un de ses fréquents froncements de sourcils, un de ses gestes d'impatience ; j'assiste encore aujourd'hui à ce supplice auquel il était condamné ; je le vois encore accuser par sa contenance la lenteur du prélat officiant ; je le vois regardant, d'un œil fixe, M. Dubois qui lui débitait le discours voté par la majorité des Électeurs, discours où se trouvait cachée sous le dévouement une scission trop prochaine entre l'Assemblée et l'Empereur ; je le vois prenant, pour se distraire, du tabac à poignée dans les boîtes de l'archevêque de Bourges et de l'Archichancelier de l'Empire qui se tenaient debout à ses côtés. Qu'il était malheureux ! que tout cela le faisait souffrir ! quelle responsabilité il avait assumée sur sa tête ! Son génie suffira-t-il aux difficultés ? La victoire sera-t-elle fidèle à ses aigles ? Que de nuages sur ce vaste front ! Cette haute confiance qu'avait jadis en lui le vainqueur de l'Europe, qu'est-elle devenue ? Il est incertain, il hésite, il est timide ! lui, timide ! Oui, écoutez-le. Il va répondre à M. Dubois.... Il parle de liberté sans éloquence, en homme qui n'y croit pas, qui la caresse et la prend comme une alliée nécessaire, dont il se défera quand il n'en aura plus

besoin (1); il parle de gloire avec amour, mais de ses victoires futures sans conviction. Ce n'est plus là Bonaparte si sûr de lui, si abondant en grands effets de poésie dont il réalisera les merveilleuses promesses. Ce n'est plus le Bonaparte d'Égypte et d'Italie, le Napoléon d'Austerlitz et même de Moscou ! Sa foi en lui-même n'est plus ardente comme autrefois ; il est descendu dieu du trône, il vient d'y remonter homme ; il sent cela, et s'en inquiète.

Qui pourra dire qu'en ce moment, lorsque tant de pensées désolantes l'assiégeaient, l'obsédaient, pâlissaient son front, contractaient ses lèvres, et donnaient à ses yeux une effrayante immobilité, Napoléon n'ait pas jeté un souvenir de regret à son île d'Elbe ! Oh ! sans doute il la regretta,

(1) On en était persuadé, M. Thiers en convient : « Son ancien despotisme, dit l'historien de l'Empire, produisait naturellement l'incrédulité qu'il rencontrait. » J'en trouve un souvenir dans « un vote inscrit et motivé le 1er mai 1815, à la Préfecture de police. » Il est assez curieux pour n'être pas entièrement oublié : « Je soussigné, en vertu de la part de souveraineté qui m'a été promise en 1792, qui m'a été escroquée en 1800, qui m'a été solennellement votée par un sénatus-consulte organique en 1814, qui m'a été rendue par une proclamation du 1er mars 1815, qui m'a été reprise par un acte additionnel du 22 avril et que je reprendrai quand je serai le plus fort, si je trouve qu'elle en vaille la peine.

« Refuse l'Acte additionnel à l'acte constitutionnel, tout ce qui s'est suivi dudit acte constitutionnel jusqu'audit acte additionnel et tout ce qui s'ensuivra.

« Premièrement, parce que.... *Item*, parce que.... *Item*.... *Item*.... *Item*, parce que la pairie de Bonaparte est une saturnale qui soulève le cœur.

« *Item*, parce que cette hérédité est une grossièreté gratuite aux générations futures.

« *Item*, parce que le vote du peuple sera illusoire.

« *Item*.... *Item*....

« Reconnaissant toutefois que les inclinations martiales de la nation et le rôle alternativement héroïque et bouffon qu'elle joue depuis vingt-cinq ans sur le théâtre de l'Europe, exige qu'elle ait un roi qui sache monter à cheval.... Je propose.... Franconi ! »

Je n'avais pas connu jusqu'ici ce compétiteur au trône de France, auquel Bernadotte allait concourir avec d'autres. L'Acte additionnel n'était que la Charte, à quelques différences près, et surtout moins l'abolition de la confiscation. (P. M.)

mais ce coup d'œil en arrière fut rapide; c'est en avant qu'il avait besoin de regarder. En avant!... Il ne voit peut-être que trop bien l'événement futur! Aussi, comme il voudrait toucher à la fin de cette cérémonie qu'il juge bien au fond du cœur, misérable parodie des vieilles assemblées du peuple! Hâtez-vous donc, hérauts d'armes à la dalmatique semée d'abeilles d'or, à la voix retentissante, hâtez-vous donc de proclamer au nom de l'Empereur que l'Acte additionnel est accepté par le peuple français! Grand chambellan, prince archichancelier, prince Joseph-Napoléon, hâtez-vous; hâtez-vous, messeigneurs, d'apporter la table, et de présenter la plume à l'Empereur qui doit signer l'acte de promulgation de la Constitution! Et le serment! Allons vite, monsieur de Bourges, monsieur le premier aumônier, à genoux devant Sa Majesté; présentez-lui le livre des Évangiles. — Il jure. — Répétez, monsieur l'archichancelier, et que nous jurions tous! Au *Te Deum* maintenant. Louez Dieu, remerciez Dieu; mais ayez pitié de l'Empereur!

Tout à coup celui-ci se leva, et nous nous levâmes tous. Près de moi était un nègre, un officier décoré, chef d'escadron de chasseurs à cheval, député de je ne sais quel département. Comme moi, il avait étudié avec un intérêt soutenu la figure de Napoléon. Pendant cette longue séance, nous n'avions pas échangé une parole, mais quelquefois mes yeux avaient rencontré les siens où se lisait un singulier mécontentement. Quand l'Empereur descendit les gradins de l'amphithéâtre pour aller distribuer les drapeaux, le nègre franchit l'enceinte où nous étions, pour se trouver mieux sur son passage; je le suivis machinalement. J'étais à côté de lui au moment où Napoléon passa; il me prit la main le long de sa cuisse, la pressa bien fort, regarda fixement l'Empereur, puis il me dit d'un ton qui me fit une impression douloureuse : « Il n'en a pas pour trois mois! » L'officier noir remit son chapeau avec humeur, me regarda, me salua, et disparut. Je ne l'ai jamais rencontré depuis.

La journée du 1er juin où nous eûmes tant de vent, tant

de poussière, tant de chaleur et tant d'ennui, finit par des fêtes....

Quinze jours après, c'était fait de l'Empire et de l'Empereur !

M. le baron Vouty de la Tour, premier président de la cour impériale de Lyon, était président de la Députation du Rhône au Champ-de-Mai. Je lui avais été adressé et recommandé par un oncle de mon père, magistrat de notre ville. Il m'avait fait un excellent accueil, et m'avait engagé à dîner pour le 2 juin. Je trouvai à son hôtel nombreuse et brillante compagnie, il traitait plusieurs députés des départements et quelques officiers généraux de ses amis. On faisait cercle au salon quand j'y fus introduit. La conversation était animée; on parlait politique avec une liberté qui gênait beaucoup notre Amphitryon, homme de beaucoup d'esprit, mais un peu méticuleux, et qui n'aurait pas voulu qu'on pût redire à l'Empereur que chez lui on se permettait de faire de l'opposition à l'Acte additionnel. Il cherchait à mettre d'accord les opinions les plus divergentes; par politesse, par bienséance, presque tout le monde lui cédait; il n'y avait là qu'un homme intraitable, un homme d'un extérieur fort simple, espèce de campagnard éloquent, aux manières énergiques, à la voix rude et forte; il ne concédait rien à personne. « Votre Bonaparte, disait-il, je m'en défie. Vous ne me ferez pas croire qu'il aime jamais la liberté et l'égalité. Quelle parade il nous a fait jouer hier! Et toute cette cour, tous ces valets dans leurs costumes de saltimbanques. Et puis des princes, des ducs et des barons ! » — Le salon de M. Vouty de la Tour était plein de barons, de ducs et de princes, et le malin républicain leur jetait durement cette épigramme au visage. — « Ou il étouffera la liberté, leur empereur, ou la liberté l'étouffera; et je parie pour la liberté ! » M. le baron de la Tour était fort embarrassé; il fit hâter le dîner pour se tirer de la situation où le mettait son malencontreux opposant.

On servit enfin. Chacun cherchait sa place à table; je trouvai la carte qui portait mon nom entre celles de deux hommes fort célèbres. Leur voisinage m'effraya. L'un d'eux était cet ennemi de l'Empereur que je venais d'entendre discuter si vertement, et dont j'avais cherché à deviner le nom pendant qu'il parlait : c'était un membre de la Convention, un régicide(1). L'autre était aussi un Conventionnel ayant voté la mort du roi, mais d'une trempe bien différente(2). Le premier, loyal, convaincu, sincère, incapable de transiger avec sa conscience, a laissé une mémoire honorable dans l'histoire de la Révolution. Le second, Jacobin à ailes de pigeon, sans-culotte à talons rouges, cruel par peur, courtisan de la guillotine, n'a jamais eu l'estime de ceux mêmes à la suite desquels il marchait en serviteur soumis. J'étais fort peu content d'avoir ce dernier à ma gauche, et son collègue à ma droite; j'avoue que j'eus peur, et j'en ris aujourd'hui quand j'y songe.

Je m'efforçai cependant de faire bonne contenance, et je me résignai à tout ce qui pouvait arriver. Je dînai mal, très-mal, quoique j'eusse bon appétit. Je mangeais du bout des dents sans dire une parole, et en écoutant la conversation des deux vieux politiques. Je ne fus pas longtemps à m'apercevoir que ces messieurs avaient peu d'affection l'un pour l'autre. L'homme aux bas de soie et à la coiffure poudrée n'aimait pas son ci-devant collègue; mais il affectait avec lui beaucoup de politesse, il le caressait de paroles flatteuses; du reste, c'était un causeur spirituel, assez gai et fin; il appelait l'Empereur : Sa Majesté Bonaparte. A ma gauche on supprimait la qualité et le titre, on disait : Bonaparte, tout court, ou quelquefois M. Bonaparte. Louis XVIII, au moins, disait M. de Bonaparte. La politi-

(1) Cambon (Joseph), né à Montpellier. C'est à lui qu'on doit la formation du grand livre de la Dette Publique. Il avait voté la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. (P. M.)

(2) Barrère de Vieusac. Je donne ces noms d'après une note manuscrite de M. Jal. (P. M.)

que du moment fit le fonds de la conversation, dont je ne perdis pas un mot, parce qu'elle se croisait devant moi, gâtant tous les mets que je touchais. L'Empire y était condamné à mort. Napoléon était traité avec un mépris incroyable; on le prenait par force et comme pis-aller pour la guerre, mais on se promettait de lui faire violence à la paix, s'il durait jusqu'à la paix. J'étais indigné. Du moment présent aux temps passés, la transition n'était pas difficile pour des votants; la guillotine fut toute la précaution oratoire.... Oh! alors, je fus bien à plaindre. Je sortis malade de ce dîner. Je n'ai jamais revu depuis celui que j'ai désigné par sa coiffure à frimas, mais j'ai retrouvé son inflexible collègue; je l'ai vu bon, aimable, indulgent, toujours ferme dans ses principes républicains. J'ai su qu'il était un excellent père de famille, excellent ami. Cela ne me surprend pas aujourd'hui; j'en fus alors très-étonné. Je m'étais fait d'un régicide l'idée qu'on a d'un de ces criminels vulgaires que la société rejette avec horreur de son sein; l'éducation m'avait fait ces premières impressions qui ont eu beaucoup de peine à s'effacer.

Le 4 juin, l'Empereur devait recevoir dans la galerie du Muséum tous les députés du Champ-de-Mai; je voulus assister à cette réception, et avant de me rendre au Louvre je montai aux Tuileries. Il y avait beaucoup de monde dans la salle des Maréchaux; toutes les personnes qui avaient quelque chose à demander à Napoléon étaient là, le placet à la main. Je ne sollicitais rien, mais je tenais à voir de près l'Empereur. Je pris mon rang dans une des deux files qui s'étaient formées obliquement, de la porte par où il devait sortir à celle de la galerie vitrée qu'il allait traverser pour se rendre à la chapelle. J'étais à côté d'un soldat décoré qui venait prier l'Empereur de faire entrer son fils dans un des lycées; il obtint cette faveur. Napoléon le reconnut très-bien; il y avait dix ans pourtant qu'il ne l'avait vu. Quand l'huissier annonça l'Empereur, le plus grand silence succéda au tumulte des conversations particulières; il ne

fut interrompu que par deux ou trois salves de *Vivat* poussées au moment où parut l'homme au frac vert. J'étais à droite dans la haie que parcourait Napoléon, le douzième environ des expectants. Je le vis très-bien venir : il était sérieux, tenait à la main son chapeau, parlait vite, s'arrêtait quelques secondes à peine devant chacun des pétitionnaires, se retournait de temps à autre vers les généraux Bertrand et Drouot, pour leur recommander les affaires dont on venait de l'entretenir, et continuait rapidement sa visite. Il s'arrêta à quelques pas de l'endroit où j'étais, et se mit à rire. Il voyait venir quelqu'un à lui : c'était un homme vieux et maigre, marchant vite comme un courtisan attardé, affublé d'un habit de soie à la française, et d'une culotte couleur gorge de pigeon. L'accoutrement était parfaitement ridicule. Un défenseur du Tiers-État dans ce costume gothique de l'ancienne cour, il y avait de quoi se moquer pendant un mois. Tout le monde sourit en le voyant, et peut-être aussi en voyant sourire l'Empereur. Napoléon reconnut à dix pas son visiteur essoufflé, et le montrant avec gaieté aux généraux de sa suite : « Tiens, dit-il, c'est l'abbé Siéyès! » Il appuyait malignement sur le mot abbé comme pour faire une antithèse de l'habit avec la qualité. Au reste, toutes les fois que l'Empereur voyait l'abbé Siéyès, ou prononçait son nom, il ne pouvait s'empêcher de rire, en se rappelant sans doute le bon tour qu'il avait joué à ce Directeur si fin, si habile, qui avait eu la prétention de gouverner la France, et s'était laissé si facilement duper par le petit général Bonaparte, à qui l'on accordait bien des talents militaires, mais dont le Directoire, tout en redoutant son ambition, niait la capacité politique. Après quelques mots échangés entre l'Empereur et l'abbé faiseur de constitutions, Siéyès salua profondément l'Empereur, et Napoléon reprit sa promenade un moment interrompue : il arriva au soldat qui m'avait fait lire sa pétition, morceau d'éloquence soldatesque vraiment fort remarquable, je vous assure. Ce vétéran d'Aboukir et de Marengo tremblait de

tous ses membres. « Que veux-tu? lui demanda l'Empereur. — Sire, Votre Majesté... — Eh bien! parle. — Dame, Sire... — Quelles campagnes as-tu faites? — Oh! pour ça, Sire... Sire... ce papier vous le dira... » Napoléon prit le placet, l'ouvrit, le parcourut, et se retournant avec bonté du côté du pétitionnaire : « Accordé, mon camarade, ton fils sera élevé aux frais de l'Empire. »

« Et vous, ajouta l'Empereur en venant à moi, que voulez-vous? » Je n'étais pas préparé à cette question; je croyais que Napoléon ne parlait qu'à ceux qui cherchaient à obtenir de lui une parole; je restai interdit; je tremblais encore plus fort que le soldat; ma langue, soudainement épaissie, restait collée à mon palais; mes yeux, attachés à ses yeux, se fermaient insensiblement, comme ils auraient fait aux rayons du soleil; j'étais magnétisé. Je n'avais pas pour me tirer d'embarras vingt campagnes à énumérer, et une pétition à présenter; il fallait pourtant se décider; j'avais entendu dire que l'Empereur n'aimait pas qu'on hésitât devant lui, et cette pensée ajoutait encore à mon embarras. A la fin, — il me semble qu'un siècle s'était passé depuis que l'Empereur m'avait demandé : « Que voulez-vous? » — à la fin je répondis : « Je sors de l'école de la marine, et j'espère être embarqué bientôt. — Et la Garde! Parlez de cela à Drouot. » Il me salua de la tête, et passa à mon voisin de droite. Je restai immobile, stupéfait de ma bonne fortune. Peu à peu, je me rassurai et j'en vins à me demander pourquoi l'Empereur m'avait proposé d'entrer dans les Marins de la Garde, quand je lui parlais d'un futur embarquement. J'étais jeune, grand et fort; et puis Napoléon avait pu être trompé par un sabre traînant que je portais, un grand sabre qui était devenu proverbial parmi mes camarades. J'allai rappeler au général Drouot la parole de l'Empereur; mais cela ne put pas s'arranger. Au lieu de rejoindre le corps des Marins de la Garde, je fus incorporé dans la compagnie des aspirants à laquelle on confia la défense de la butte Montmartre. J's

restâmes à ce poste, que les transactions diplomatiques rendirent tout à fait inutile, jusqu'au jour de la capitulation de Paris. On nous fit évacuer Montmartre avant que les troupes étrangères entrassent dans la Capitale. Pendant le trajet, nous fûmes souvent insultés. Il nous fallut une grande modération pour ne pas tirer vengeance de ces ignobles outrages. Je vis le lendemain un officier de cuirassiers, moins patient que nous, punir avec énergie et d'une manière assez plaisante un monsieur et sa compagne qui, en passant près d'un détachement que cet officier conduisait à pied, s'avisèrent de dire : « En voilà encore de ces brigands de soldats de Bonaparte! » Notre cuirassier s'approcha de l'impertinent duo, appliqua un vigoureux soufflet au cavalier, puis se plaçant côte à côte avec la dame, leva, très-grand qu'il était, son talon à la hauteur de la hanche de cette femme, et son éperon, déchirant du haut en bas la robe de mousseline blanche et le jupon, il la laissa demi-nue, fort embarrassée de sa contenance et obligée de chercher un refuge dans un fiacre.

Je ne voulais pas assister à la seconde entrée des Bourbons; mais je ne pus quitter Paris que huit jours après celui où Louis XVIII s'y montra entouré de toutes les troupes étrangères, qui l'escortaient comme un roi captif. Il était trop clair, à voir la composition de ce cortége, que c'était au nom de la Sainte-Alliance qu'il était appelé à régner (1).

(1) Il est singulier comme deux hommes peuvent voir différemment es mêmes faits. Chateaubriand dit que Louis XVIII traitait les monarques triomphants comme des vassaux, qui n'avaient fait que leur devoir en amenant des hommes d'armes à leur seigneur suzerain. « Quand il leur accordait, dit l'historien, l'honneur de dîner à sa table, il passait sans façon le premier devant ces princes, dont les soldats campaient dans le Louvre.... L'idée fixe de la grandeur, de l'antiquité, de la dignité, de la majesté de sa race, donnait au Roi un véritable empire. On en sentait la domination. »

Cependant je ne puis m'empêcher d'enregistrer ici des plaintes qui indiquaient la faiblesse du Roi. Elles émeuvent encore par l'analogie de circonstances récentes avec les événements de 1815.

Où donc est-il le roi de France?
Mes amis, menez-moi vers lui,

[redacted]

La joie des femmes et d'une certaine partie de la population fut d'une telle indécence à cette occasion, que Wellington se crut obligé de leur en faire affront en disant aux folles qui allèrent lui faire visite, l'embrasser et le remer-

Que je lui conte la souffrance
Que son peuple endure aujourd'hui.
D'étrangers, une troupe impie,
Même à l'aspect du drapeau blanc.
Rli, rlan,
Ravage ma belle patrie,
Et rlan tamplan, tambour battant.

Où donc est-il le roi de France?
Tout le monde, excepté Louis,
Exerce à Paris sa puissance,
Et fait le roi dans son pays.
Un Anglais y fait l'exercice,
Un Russe y fait dresser son camp.
Rli, rlan,
Un Prussien fait la police,
Et rlan tamplan, tambour battant.

Où donc est-il le roi de France?
Disent en pleurant les Beaux-Arts,
Dont la rapide décadence,
Afflige déjà nos regards.
Sur nos chefs-d'œuvre on fait main basse,
Et par un arrêt insultant,
Rli, rlan,
Du sol de la Loire on les chasse,
Et rlan tamplan, tambour battant.

Où donc est-il le roi de France?
Dit partout son peuple éperdu,
Les rois, trompant notre espérance,
Ne nous l'ont pas encore rendu.
Pour adoucir notre détresse,
Pour alléger notre tourment,
Rli, rlan,
Il est bien temps qu'il reparaisse,
Et rlan tamplan, tambour battant.

Où donc est-il le roi de France?
Disent nos soldats invaincus,
En voyant la froide insolence
Des vainqueurs qu'ils avaient battus.
Qu'il se montre et la France entière
A sa voix soudain se levant,
Rli, rlan,
Ils repasseront la frontière,
Et rlan tamplan, tambour battant.

cier de la bataille de Waterloo, qu'en Angleterre, après un malheur public aussi grand, les femmes, loin de se parer de leurs habits de fête, traîneraient en pleurant des voiles de deuil. Je me souviens que l'empereur Alexandre, passant dans la rue de la Paix, où il allait, je crois, empêcher qu'une centaine d'imbéciles, sous la direction d'un jeune enthousiaste (1) qui depuis a donné un nouveau synonyme à naïveté, ne cherchassent à ébranler la colonne qu'ils avaient la prétention de renverser par flatterie, pour les Cosaques et les grenadiers autrichiens, l'empereur Alexandre, se sentant pressé de tous côtés par des femmes qui le dévoraient des yeux, lui disaient qu'il était magnanime comme prince et beau comme homme, baisaient ses genoux, ses bottes, le bout de sa longue ceinture d'argent, sa main qu'il retirait avec modestie, et jusqu'à la croupe blanche de son cheval, sourit d'abord de pitié et finit par dire : « En vérité, c'est trop; j'ai honte pour vous de tant d'amour; vous me feriez rougir de la victoire. »

C'est à Lyon que je retournai. En arrivant à Roanne, j'appris que mon père était à quelques lieues de là, à Saint-Alban, où il prenait les eaux. Je m'y rendis. Cet établissement était tenu par un de nos parents, M. Jailly. Lorsque je descendis de cheval, mon père et son cousin vinrent à moi d'un air contraint auquel je ne concevais rien. Cela m'inquiétait; je leur demandai la raison de cet embarras qui me paraissait si peu naturel après une longue séparation. Après bien des précautions oratoires, bien des recommandations discrètes, mon père me dit : « Il y a ici une personne qui a intérêt à n'être pas connue, apparemment; elle est à Saint-Alban sous le nom du comte de Neubourg; peut-être la reconnaîtras-tu, mais n'en fais pas semblant. Tu entends bien! cela importe beaucoup. » Je n'eus pas de peine à promettre de respecter un incognito qui me paraissait, au surplus, sans aucun intérêt pour ma

(1) Sosthènes de la Rochefoucauld. Note manuscrite de M. Jal.

curiosité. On sonna le dîner, et je vis tous les pensionnaires revenir du jardin à la maison. Parmi eux, je remarquai, un livre à la main, seul et dans une allée tournante, un homme grand, enveloppé dans une longue redingote blanche, une toque de velours sur la tête. Je le reconnus tout de suite. C'était le maréchal Ney que j'avais vu souvent. Mon père me regardait avec inquiétude; il s'aperçut que je savais le secret du prétendu comte de Neubourg, et, pendant tout le dîner, il veilla sur ma langue dont il redoutait quelque écart. Quand le repas fut fini, le maréchal reprit sa promenade et sa lecture. Il lisait le *Mérite des femmes*, de Legouvé; je le vois encore le volume entre ses mains. Je pris à part mon père et M. Jailly, pour leur demander conseil sur ce que je devais faire; car le hasard m'amenait à Saint-Alban pour rendre un service au maréchal Ney. — « Votre comte de Neubourg, je le connais. — Eh bien? — Il faut que je lui parle. — Que tu lui parles? et pourquoi? — Voici pourquoi : la veille de mon départ, j'ai rencontré dans un salon un homme qui a des relations à la cour; cet homme n'a pas voulu me tromper, j'en suis persuadé. Il est royaliste, et d'autant plus dévoué aux Bourbons, qu'il est sans naissance et qu'il veut faire un chemin rapide. Mais son dévouement n'exclut pas la générosité. Il a surpris aux courtisans une liste de proscription qui doit être publiée bientôt à Paris. « Vous partez, m'a-« t-il dit, voici une liste des noms d'hommes qui seront « proscrits avant huit jours; si vous en rencontrez quelques-« uns, prévenez-les du danger qu'ils courent. » — Est-ce que sur cette liste...? — Le maréchal Ney y est en tête. Il faut que je l'avertisse. » — Je tournai rapidement l'allée où Ney marchait en lisant, et me trouvai face à face avec lui. Je l'abordai; j'étais en uniforme, et je ne sais quel soupçon de déguisement lui vint à l'esprit; mais il s'arrêta, et sa figure exprima l'anxiété la plus grande. — « Rassurez-vous, monsieur le maréchal, votre secret sera gardé tout aussi bien que s'il n'était connu de personne. Ne soupçonnez

aucune trahison de ma part; je suis le fils et le parent de deux personnes qui vous sont toutes dévouées, le propriétaire des eaux et son cousin. — Où voulez-vous en venir? » Je lui dis ce que j'avais déjà confié à mon père. « Bah! vous êtes sûr de cela? — Très-sûr, monsieur le maréchal. Et en admettant que ce ne soit pas certain, n'est-ce pas probable? Il faut donc agir en conséquence. — Et, ajouta-t-il, après un instant de silence, que pourront-ils me faire? — Vous fusiller, par exemple.... » Il réfléchit. « Je partirai bientôt, demain peut-être. — Lyon et Grenoble vous offrent un passage facile; les autorités n'y ont pas encore été changées; elles vous assureront votre arrivée en Suisse. » Je quittai le maréchal, persuadé qu'il serait la nuit même à Lyon. Il passa par Aurillac, et vous savez le reste (1).

Lyon était agité par les factions, à ce point que le séjour m'en devint bien vite insupportable. Je n'y restai pas longtemps; j'allai passer à la campagne deux mois avec mon père, qui commençait cette horrible maladie de poitrine, si prompte et si opinée, qui le ravit, jeune encore, à l'amour de toute une famille, à l'estime de toute une ville. Je reçus ordre quelque temps après de rejoindre Brest; mais on me faisait défense de passer par Paris. On allongeait ainsi ma route, en la rendant difficile; j'étais malade, et c'était en novembre, la saison était très-froide. L'hiver de 1815 fut aussi rigoureux que l'été de 1816 fut humide. — Les voitures étaient rares et chères; je fus souvent réduit aux pataches, invention diabolique qui augmenta beaucoup les accidents graves de l'hémoptysie dont je souffrais. Tout le long de la jetée de la Loire, je n'eus pour me

(1) Peut-être point encore, — si je dois croire ce que m'a conté le gendre d'un homme qui a vécu dans la familiarité de Talleyrand. — Les mémoires de ce diplomate, quand ils paraîtront, donneront sans doute de nouveaux détails sur cet illustre et malheureux soldat. En tout cas, le dernier mot sur lui sera le regret exprimé par la duchesse d'Angoulême, que le livre du général de Ségur sur la campagne de Russie n'eût pas paru plus tôt, parce qu'il aurait sauvé la vie au maréchal. (*Discours de réception de M. de Viel Castel à l'Académie française*, 1873.)

transporter qu'une charette à veaux; et la tête pendante entre les deux barreaux de l'arrière, je marquai cette longue route d'une trace de sang qui rougissait la neige. A Bourges, je fus logé, par billet de logement, chez M. le comte de Grandmaison, ancien garde du corps de Louis XVI, où je reçus la plus touchante hospitalité, bien que nos opinions différassent beaucoup. J'aime à donner ici un souvenir de reconnaissance à ce couple de vieillards indulgents et empressés. Je regrette de ne pas me rappeler le nom d'un chaudronnier de Tours, qui me reçut avec une cordialité qui prouvait ses sympathies, non pas pour moi qu'il ne connaissait point, mais pour l'armée dont il voyait passer depuis quelque temps les débris. Je fus soigné dans cette maison d'artisan aussi bien que j'aurais pu l'être dans l'hôtel d'un riche. J'eus pour gardes-malades les trois filles du chaudronnier, aimables et jolies personnes, qui traitèrent l'étranger en frère.

D'Orléans à Bourges, j'avais voyagé dans une grande voiture avec huit officiers de différentes armes de la garde impériale. Cette partie de ma longue route me fut très-agréable; je rencontrai là un des hommes les plus gais et les plus spirituels que j'aie entendus de ma vie, M. Dur..., qui sortait des chasseurs à cheval de la garde. C'est lui qui inventa la plupart des jolies histoires de M. de la Jobardière que M. de Lourdoueix recueillit ensuite, et orna de ses dessins; péché de sa jeunesse royaliste que la censure racheta plus tard.

J'arrivai à Brest, j'étais mourant. On me reçut à l'hôpital où je fus condamné par tous les médecins. Je puis dire que j'ai été mort, et je pourrai écrire l'histoire de cette lente agonie de l'esprit, plus cruelle que celle du corps. J'entendis, bien triste, M. Billard dire au forçat infirmier qui me soignait : « Quand il sera mort, vous viendrez me prévenir. Et je n'avais pas la force d'ouvrir les yeux, de soulever un doigt pour protester contre cet arrêt! Cependant j'avais toute ma raison!... François le forçat couvrit ma

figure du drap fatal. Heureusement mon diligent docteur le souleva promptement. Quinze jours après, j'entrais en convalescence, mais ce fut pour subir les effets d'une dénonciation anonyme dont on reconnut trop tard la fausseté Ma conduite pendant les Cent-Jours sembla d'ailleurs un motif suffisant pour me comprendre dans une mesure qui rayait des matricules de l'armée navale plus de six cents aspirants de première classe pendant que l'on y rappelait des hommes qui n'avaient pas vu la mer depuis plus de vingt ans, tels que M. de Chaumareys, le funeste commandant de *la Méduse*, échouée le 2 juillet 1816 sur le Banc d'Arguin.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Le duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits. *Paris, Eug. Plon et Cie*; 1 vol. in-8° (1).

Le livre de M. Armand Baschet, que vient de publier la librairie Plon, a deux objets.

Le premier, de faire connaître une partie ignorée de l'œuvre du grand chroniqueur de la fin du dix-septième siècle et du commencement du dix-huitième en France. Le second, c'est, en exposant toutes les difficultés que cette œuvre a rencontrées pour se produire, de provoquer de la part du Ministère des Affaires Étrangères plus de libéralité dans les communications réclamées par les écrivains qui s'occupent de l'histoire du pays.

Un simple examen de ce livre peut mettre à même de juger les services qu'il a déjà rendus et ceux qu'il aspire à rendre.

Les manuscrits du duc de Saint-Simon, c'est M. Baschet qui nous l'apprend, sont aux Affaires Étrangères depuis 1760, par cette simple raison que le Duc, ne sachant pas plus compter que beaucoup d'autres écrivains moins riches, avait des créanciers en assez grand nombre pour qu'à sa mort ils envahissent son domicile et nommassent un syndic afin de débattre leurs intérêts dans sa succession. Or, à leurs yeux, les papiers de Saint-Simon représentaient une grande valeur que dut défendre contre eux l'évêque de Metz, institué légataire de ces papiers. Mais l'évêque étant mort avant que les créanciers fussent payés, cette partie de l'héritage revint à deux femmes qui ne pouvaient guère reconnaître l'intérêt de mémoires et de documents. Dans ces circonstances, l'exécuteur testamentaire du Duc, d'Aguesseau de Fresne, craignant sans doute une attaque plus vive des créanciers, le duc de Choiseul intervint avec un ordre du Roi, qui arracha ce trésor historique à leurs poursuites en le plaçant dans les archives de son département.

(1) Prix : 8 fr. — Papier de Hollande, prix : 16 fr.

Fut-ce un malheur et les Affaires étrangères ont-elles donné depuis avec assez de libéralité communication de ces documents? C'est ce que M. Baschet met en question. Pour nous cela n'est pas à discuter.

L'ordre du Roi qui faisait enfermer les Mémoires du noble écrivain et ses divers portefeuilles dans les Archives de l'État les sauvait non-seulement des atteintes de ses créanciers, mais encore du sort réservé à beaucoup de papiers d'Émigrés, séquestrés à l'époque de la Révolution, sort auquel les manuscrits de d'Argenson n'échappèrent alors que pour être depuis réduits en cendres par la Commune.

Maintenant ceux de Saint-Simon, au moment où M. Le Dran, premier commis des Affaires Étrangères, les prit sous sa garde, appartenaient-ils encore à la famille de l'historien? M. Baschet, en nous faisant savoir que le Roi avait donné son portrait à la maréchale de Montmorency, cousine, et à la comtesse de Valentinois, petite-fille de Saint-Simon, nous donne lieu de penser que ses héritiers ont été désintéressés jusqu'à un certain point, et qu'ils ont fait l'abandon de leurs droits. Dès lors le Gouvernement restait le maître de disposer des papiers, selon qu'il jugerait à propos. Et ici le duc de Saint-Simon, en ce qui concernait ses Mémoires que nous connaissons, lui traçait sa ligne de conduite.

Suivant lui, l'histoire ne devait attaquer et ne révéler que des gens morts, et morts depuis trop longtemps, pour qu'on « prît part en eux. » « Celui, dit-il encore dans son introduction (1), qui écrit l'histoire de son temps, qui ne s'attache qu'au vrai, qui ne ménage personne, se garde bien de la montrer. Que n'auroit-il point à craindre de tant de gens puissants, offensés en personne ou dans leurs plus proches par les vérités les plus certaines et en même temps les plus cruelles! Il faudroit donc qu'un écrivain eût perdu le sens pour laisser soupçonner seulement qu'il écrit. *Son ouvrage doit mûrir sous la clef et les plus sûres serrures*, passer ainsi à ses héritiers qui feront *sagement de laisser couler plus d'une génération ou deux* et de ne le laisser paroître que lorsque le temps l'aura mis à l'abri des ressentimens. »

Ce qui est arrivé de notre temps à une grande dame qui écri-

(1) *Savoir s'il est permis d'écrire et de lire l'Histoire, singulièrement celle de son temps. Juillet* 1743. » Tel est le titre de cette Introduction.

vait ses Souvenirs et en donnait quelquefois des lectures pleines de charme, dans un cercle des plus intimes, a montré la justesse des sentiments qu'exprime Saint-Simon. A ce point de vue, le Ministère des Affaires Étrangères n'a pas eu, on pourrait le dire, toute la prudence que recommandait le grand chroniqueur, car, à peine ses Mémoires furent-ils aux Archives, que Choiseul admettait des écrivains à les consulter. Il s'en prenait des copies dans une proportion plus ou moins grande, et lorsque ceux qui les avaient quelquefois de seconde main songèrent à en tirer parti pour les publier, la Censure, qui existait alors, réduisait leurs livres de moitié. Les Archives des Affaires Étrangères étaient donc beaucoup plus libérales que la Censure. La libéralité de l'Administration autorisait des écrivains à s'éclairer, parce qu'en histoire il faut, pour mettre les choses à leur vrai point de vue, en savoir beaucoup que l'on ne dira pas. Mais la Censure ne permettait pas, suivant la pensée de Saint-Simon, la publicité d'anecdotes qui auraient contribué à discréditer dans ses ascendants la haute Société d'alors, déjà si fort compromise par le dernier règne. — Là était réellement le point de vue le plus convenable à un ministère politique, surtout lorsque les Bourbons rentraient en France. On n'y fit pas alors assez d'attention dans les régions supérieures.

En 1815, il y avait soixante-dix ans que Saint-Simon était mort; c'était à peu près le terme fixé par lui pour ouvrir cette boite de Pandore, Mais d'après la considération que je viens d'indiquer, les conjonctures n'étaient guère favorables. Si le temps, suivant l'expression de Saint-Simon, avait dû mettre ses parents ou ses alliés à l'abri des ressentiments, la restauration d'un ordre de choses qui se recommandait des mérites de l'ancienne monarchie eût voulu assurément qu'on ne dissipât point le prestige de bien des noms contenus dans les Mémoires de Saint-Simon, d'autant que les noms nouveaux de la République et de l'Empire devaient affecter d'éclipser les anciens.

Malgré cela, Louis XVIII ne crut pas devoir laisser plus longtemps dans l'ombre cette œuvre d'un grand peintre qui allait en tirer sa gloire; il ordonna de rendre au Marquis de Saint-Simon les Mémoires originaux du Duc, quand il eût pu se borner à en donner une copie. Le gouvernement de Charles X tint la parole de Louis XVIII à ce sujet, sans égard pour les résistances du Di-

recteur des Archives des Affaires Étrangères qui regardait les choses de plus près. Aujourd'hui le tableau de Saint-Simon est si répandu par le bas prix d'une dernière édition, que l'on peut dire que son livre, entre les mains de tout homme qui a voulu l'avoir, ne laisse aucune illusion sur les monarchies et va peut-être au delà du but et de la vérité, car il faut se rappeler toujours le mot d'Alfieri, républicain tant qu'il n'avait eu lieu d'observé que les vices des grands.

Cependant M. Baschet trouve qu'on ne connaît pas assez les autres papiers de Saint-Simon qui ont servi vraisemblablement de fondement aux Mémoires.

La réclamation du savant rechercheur est fondée en partie; la passion qui entre souvent dans les jugements du grand chroniqueur peut faire désirer de connaître, autant que possible, les faits qui ont concouru à former son opinion sur bien des personnages. Ainsi Voltaire songeait à réfuter tout ce que Saint-Simon avait accordé à la prévention comme à la haine, et il est regrettable que M. Chéruel n'ait pu par ses notes achever les rectifications qu'il avait commencées relativement à beaucoup d'assertions contenues dans les Mémoires. Mais la justice sera-t-elle bien la préoccupation de tous ceux qui demanderont la communication des papiers du Duc? Sa malignité n'est-elle pas plutôt le côté qui attire, et, dans ce cas, a-t-on bien raison de s'irriter des réserves apportées à des communications sur la valeur littéraire desquelles, d'ailleurs, j'ai entendu dire que l'on pourrait bien se tromper?

M. Armand Baschet n'accepte pas cette appréciation. Il n'est pas le premier, je le sais, à voir autrement. Deux systèmes en effet sont en présence, ici comme ailleurs : la liberté qui entraîne souvent vers des dangers qu'elle ne voit pas, et l'excès de précautions qui arriverait à interdire tout mouvement.

J'ai des raisons personnelles pour croire que les Archives des Affaires Étrangères ne poussent pas les choses à ce degré, et reconnaissent qu'il peut y avoir un véritable intérêt pour la science comme pour l'honneur national dans des communications faites avec prudence.

Je ne saurais oublier que c'est à ce Département que j'ai dû sous et depuis le ministère de M. de Tocqueville le moyen de faire rendre justice à deux hommes éminents de notre pays : le fondateur de la puissance française aux Antilles et le premier découvreur

des montagnes Rocheuses. Mais la libéralité a aussi ses périls. Les Affaires Étrangères ont donné accès à des personnes qui en ont abusé. MM. Eugène Sue et Gaillardet ont fait dans deux de leurs ouvrages un mauvais usage de certains papiers, et j'ai entendu dire à des diplomates que la publication des documents sur la succession au trône d'Espagne avait rendu en général les négociations plus difficiles, celles notamment qui eurent lieu sous le roi Louis-Philippe pour le mariage d'un de ses fils avec une Infante. De telle sorte qu'aujourd'hui, pour éviter l'inconvénient de la publicité, l'on est réduit quelquefois, comme au traité de Vervins, à des engagements sur parole que l'on tient ou que l'on ne tient pas. D'autres que M. le général de la Marmora me comprendront.

Ces simples indications témoignent suffisamment que tout le monde ne saurait être admis aux Archives d'un ministère quelconque, mais particulièrement dans celles des Affaires Étrangères, avec la même liberté que dans les bibliothèques publiques. Et quand les unes devraient être assimilées aux autres, il faudrait bien que les curieux se souvinssent qu'il y a dans les bibliothèques deux espèces de livres réservés : les livres rares pour lesquels on ne saurait prendre trop de précautions, et les livres d'une lecture malfaisante.

La Commission nommée par M. le duc Decazes, à la suite de la publication du livre de M. Baschet, reconnaîtra elle-même, sans aucun doute, la justesse de ces vues, et nous serons le premier à la féliciter si, sans nuire à la politique du pays, elle délivre l'histoire des embarras qui gênent la marche de celle-ci vers la lumière, suivant le vœu exprimé par Baschet. Mais il est à cela une difficulté; c'est la mesure. *Est modus in rebus*. Qui la saura bien exactement? C'est ici que l'on risque fort de différer d'avis, surtout si l'on n'a jamais pris part aux affaires publiques.

Dans tous les cas, un point sur lequel il sera aussi facile qu'agréable de s'entendre avec M. Baschet, c'est sur la valeur des faits qu'il a trouvés grâce aux difficultés mêmes dont il se plaint.

Les découvertes très-intéressantes que le détour auquel il a été obligé nous a values, sont la connaissance d'abord de l'intérieur de l'illustre auteur des Mémoires, soit dans la rue de Grenelle, où il est mort, soit au château de la Ferté-Vidame, où il a le plus vécu et où il a été, pour ainsi dire, le plus chez lui. Nous

voyons là le Duc au milieu de tous les souvenirs des hommes et des choses qui ont fait la grandeur de sa maison, ou donné à son cœur les satisfactions que son caractère et ses talents lui méritaient assurément.

Je ne sais sous combien d'aspects différents et combien de fois Louis XIII se présente devant nous dans les habitations de Saint-Simon. Le château de la Ferté-Vidame contient au moins onze portraits de ce prince qui commença la fortune des Rouvroy. Il s'en trouve également du Régent, qui éleva l'auteur des Mémoires à l'honneur des grands emplois.

Puis nous apercevons ailleurs les ministres qui ont témoigné à celui-ci leur sympathie : Pontchartrain, le cardinal Fleury. Mais en revanche Saint-Simon ne manquera pas de marquer ses ressentiments dans l'agencement de sa maison. Devinez où est le portrait du cardinal Dubois, fils, selon lui, d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde en Limousin ? Eh, mon Dieu ! à la place où son père, « un mousquetaire à genoux », faisait profession d'envoyer les autres, à la garde-robe. Il y a de là comme une espièglerie d'écolier dont Saint-Simon dut rire avec ses familiers sans plus de bienveillance que de raison peut-être (1).

Mais avançons. Voici les chères images de bonheurs évanouis qui réchauffent le cœur de l'ami, de l'époux, du parent. Ce sont celles de sa mère, de la duchesse sa femme, du duc de Lorges son beau-père, de la duchesse de Lauzun sa belle-sœur. Puis voilà Mme de Pontchartrain, femme du chancelier, et l'abbé Bouthillier de Rancé, dont la biographie attend encore un écrivain après l'essai insuffisant de Chateaubriand qui, comme ministre des Affaires Étrangères, a pu connaître les papiers de Saint-Simon sur ce personnage.

Nous voyons ensuite la belle bibliothèque du Duc, composée

(1) Dubois était fils d'un médecin, selon M. le comte de Seilhac. Cet écrivain, allié aux Sahuguet d'Espagnac, prend le parti de Dubois contre Saint-Simon, documents originaux en main. Un d'Espagnac, grand sénéchal du bas Limousin, ayant épousé une nièce du cardinal, cette famille avait hérité des papiers de celui-ci, et M. le comte de Seilhac en a publié une partie (1862).

Sans entrer dans les discussions, on peut, pour se former un jugement sur la valeur comme diplomate du successeur de Fénelon à l'archevêché de Cambrai, lire la négociation de Dubois à la Haye dans *l'Esprit public au dix-huitième siècle*, par M. Charles Aubertin.

d'environ 6000 volumes, auxquels s'ajoutent de nombreux portefeuilles de documents et de pièces diverses. Il y travaille, comme je comprends cela! sous les regards, pour ainsi dire, des cardinaux de Noailles et de Gualterio, et sous les yeux du Régent; leurs portraits sont encadrés dans la boiserie. Il a aussi devant lui la douce physionomie de la duchesse de Saint-Simon et une grande estampe de Louis XIII. On peut dire que c'est là tout ce qu'il a le mieux aimé et dont il a demandé à l'art de lui conserver les traits.

Cet écrivain, qui est si essentiellement peintre, avait besoin de peinture pour ranimer ses sentiments, comme un autre aurait besoin de musique pour exciter et caresser son imagination. L'inventaire découvert par M. Baschet, outre tous les portraits des personnages que j'ai signalés, nous montre sa maison garnie des tableaux des maîtres de l'École italienne et des plus riches tapisseries, qu'il recommande par son testament avec une véritable tendresse. Il prie sa petite-fille de les tendre et de ne pas les oublier dans un garde-meuble. Elle aurait bien tort assurément de laisser dans l'ombre des Léonard de Vinci, des Guide, des Titien, des Corrége, des Michel-Ange, des Bassan, des Caliari, le Véronèse surtout, ces maîtres enfin d'une école pour laquelle Saint-Simon témoignait toute son admiration en donnant un Raphaël à son exécuteur testamentaire, d'Aguesseau de Fresne.

Cette partie du testament et d'autres encore sont de ces passages devant lesquels l'esprit aime à s'arrêter, parce qu'ils révèlent les sentiments les plus intimes et si élevés de cet homme que Lagrange-Chancel, l'auteur des *Philippiques*, appelait un avorton de la nature, et que d'Argenson qualifiait de petit Boudrillon.

Portons nos regards au-dessus de ces haines, mesquines et violentes, d'hommes que leur talent et leur position auraient dû empêcher de se confondre avec le vulgaire.

Écoutons plutôt parler le cœur de Saint-Simon dans cet article d'un legs qu'il fait à sa cousine.

« Je prie Mme la maréchale de Montmorency de vouloir bien recevoir, comme une marque de ma vraye amitié, la croix de bois bordée de métail avec la quelle le saint abbé réformateur de la Trappe a été béni, que depuis sa mort j'ay toujours portée, les choses qui luy ont servy, qui me restent de luy, quelques reliques que j'ay toujours portées ainsi qu'un portrait de ma très

voyons là le Duc au milieu de tous les souvenirs des hommes et des choses qui ont fait la grandeur de sa maison, ou donné à son cœur les satisfactions que son caractère et ses talents lui méritaient assurément.

Je ne sais sous combien d'aspects différents et combien de fois Louis XIII se présente devant nous dans les habitations de Saint-Simon. Le château de la Ferté-Vidame contient au moins onze portraits de ce prince qui commença la fortune des Rouvroy. Il s'en trouve également du Régent, qui éleva l'auteur des Mémoires à l'honneur des grands emplois.

Puis nous apercevons ailleurs les ministres qui ont témoigné à celui-ci leur sympathie : Pontchartrain, le cardinal Fleury. Mais en revanche Saint-Simon ne manquera pas de marquer ses ressentiments dans l'agencement de sa maison. Devinez où est le portrait du cardinal Dubois, fils, selon lui, d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde en Limousin ? Eh, mon Dieu ! à la place où son père, « un mousquetaire à genoux », faisait profession d'envoyer les autres, à la garde-robe. Il y a de là comme une espièglerie d'écolier dont Saint-Simon dut rire avec ses familiers sans plus de bienveillance que de raison peut-être (1).

Mais avançons. Voici les chères images de bonheurs évanouis qui réchauffent le cœur de l'ami, de l'époux, du parent. Ce sont celles de sa mère, de la duchesse sa femme, du duc de Lorges son beau-père, de la duchesse de Lauzun sa belle-sœur. Puis voilà Mme de Pontchartrain, femme du chancelier, et l'abbé Bouthillier de Rancé, dont la biographie attend encore un écrivain après l'essai insuffisant de Chateaubriand qui, comme ministre des Affaires Étrangères, a pu connaître les papiers de Saint-Simon sur ce personnage.

Nous voyons ensuite la belle bibliothèque du Duc, composée

(1) Dubois était fils d'un médecin, selon M. le comte de Seilhac. Cet écrivain, allié aux Sahuguet d'Espagnac, prend le parti de Dubois contre Saint-Simon, documents originaux en main. Un d'Espagnac, grand sénéchal du bas Limousin, ayant épousé une nièce du cardinal, cette famille avait hérité des papiers de celui-ci, et M. le comte de Seilhac en a publié une partie (1862).

Sans entrer dans les discussions, on peut, pour se former un jugement sur la valeur comme diplomate du successeur de Fénelon à l'archevêché de Cambrai, lire la négociation de Dubois à la Haye dans *l'Esprit public au dix-huitième siècle*, par M. Charles Aubertin.

d'environ 6000 volumes, auxquels s'ajoutent de nombreux portefeuilles de documents et de pièces diverses. Il y travaille, comme je comprends cela! sous les regards, pour ainsi dire, des cardinaux de Noailles et de Gualterio, et sous les yeux du Régent; leurs portraits sont encadrés dans la boiserie. Il a aussi devant lui la douce physionomie de la duchesse de Saint-Simon et une grande estampe de Louis XIII. On peut dire que c'est là tout ce qu'il a le mieux aimé et dont il a demandé à l'art de lui conserver les traits.

Cet écrivain, qui est si essentiellement peintre, avait besoin de peinture pour ranimer ses sentiments, comme un autre aurait besoin de musique pour exciter et caresser son imagination. L'inventaire découvert par M. Baschet, outre tous les portraits des personnages que j'ai signalés, nous montre sa maison garnie des tableaux des maîtres de l'École italienne et des plus riches tapisseries, qu'il recommande par son testament avec une véritable tendresse. Il prie sa petite-fille de les tendre et de ne pas les oublier dans un garde-meuble. Elle aurait bien tort assurément de laisser dans l'ombre des Léonard de Vinci, des Guide, des Titien, des Corrége, des Michel-Ange, des Bassan, des Caliari, le Véronèse surtout, ces maîtres enfin d'une école pour laquelle Saint-Simon témoignait toute son admiration en donnant un Raphaël à son exécuteur testamentaire, d'Aguesseau de Fresne.

Cette partie du testament et d'autres encore sont de ces passages devant lesquels l'esprit aime à s'arrêter, parce qu'ils révèlent les sentiments les plus intimes et si élevés de cet homme que Lagrange-Chancel, l'auteur des *Philippiques*, appelait un avorton de la nature, et que d'Argenson qualifiait de petit Boudrillon.

Portons nos regards au-dessus de ces haines, mesquines et violentes, d'hommes que leur talent et leur position auraient dû empêcher de se confondre avec le vulgaire.

Écoutons plutôt parler le cœur de Saint-Simon dans cet article d'un legs qu'il fait à sa cousine.

« Je prie Mme la maréchale de Montmorency de vouloir bien recevoir, comme une marque de ma vraye amitié, la croix de bois bordée de métail avec la quelle le saint abbé réformateur de la Trappe a été béni, que depuis sa mort j'ay toujours portée, les choses qui luy ont servy, qui me restent de luy, quelques reliques que j'ay toujours portées ainsi qu'un portrait de ma très

chère épouse qui n'est jamais sorti de la mienne depuis nostre mariage, quoi que beaucoup moins bien qu'elle n'estoit alors, et ses tablettes que j'ay toujours portées depuis que j'ay eu l'affreux malheur de la perdre. »

Voyons encore l'article d'un autre legs qu'il fait à sa fille :

« Je laisse à ma fille la princesse de Chimay la bague d'un rubis où est gravé le portrait de Louis XIII que je porte à mon doigt depuis plus de cinquante ans, une autre bague de composition où est le mesme portrait, les pièces de monnoye de Varin et les médailles que j'ay de ce grand et juste prince qui à jamais nous doit estre si cher, et une bourse de cent jetons d'argent, où il est représenté, et ce que j'ay de mignatures peintes par ma mère et les portraits de sa chambre. »

N'est-ce pas là de ces choses où l'on sent ce qu'il y a de plus délicat et de plus noble, de plus vif et de plus profond dans le cœur d'un homme? C'est pour cela que l'on se complaît ici par un retour sur soi-même.

Il n'est personne d'entre nous, qui, heureux d'un peu de loisir que lui aura laissé le monde ou le travail, n'ait jeté dans ce moment les yeux autour de lui et refait autour de la chambre dans laquelle il se tient le plus habituellement, un voyage analogue à celui dont Xavier de Maistre nous a retracé si agréablement les impressions. Nous laissons de notre âme un peu dans tout ce qui nous entoure; nos livres, nos tableaux ne rappellent pas seulement nos goûts, les préoccupations de notre esprit; bien souvent même des objets de peu d'importance redisent de tendres ou de poignantes émotions. Aussi, pour peu que la rêverie continue, bientôt le souvenir qui nous avait doucement entraînés nous presse plus fortement. La douce émotion devient une pensée triste, et l'on arrive à se dire, comme Mazarin, qu'il faudra un jour quitter tout cela. Une pensée plus douloureuse encore se présente : on se demande où *tout cela* ira.

Saint-Simon, avant d'écrire son testament, s'est posé ces questions. Il a préparé tout en conséquence. Mais pour achever de tirer du livre de M. Baschet quelques derniers enseignements, demandez-lui, ainsi qu'au savant bibliothécaire de la Cour de cassation, M. Gallien, dont il reproduit une lettre, demandez-leur à tous deux ce qui est advenu des dispositions prises par Saint-Simon dans son testament.

Nous avons parlé des papiers, des tableaux. Il y a en outre de grands biens territoriaux, il y a plusieurs héritiers à satisfaire. Il s'agit enfin du corps même du testateur, qui doit retourner à la Ferté-Vidame auprès de celui de sa femme. Saint-Simon a exprimé ce souhait parmi ses dernières volontés : « Je veux que, de quelque lieu que je meure, mon corps soit apporté et inhumé dans le caveau de l'église paroissiale dudit lieu de la Ferté, auprès de celui de ma très-chère épouse, et qu'il soit fait et mis anneaux, crochets et liens de fer qui attachent nos cercueils si étroitement ensemble et si bien rivés qu'il soit impossible de les séparer l'un de l'autre sans les briser tous deux. »

La mort a de singuliers coups pour dérouter nos calculs et nos arrangements.

L'évêque de Metz, héritier désigné des papiers, meurt sans avoir pu les faire rentrer dans ses mains. Après son décès, ils reviennent à la maréchale de Montmorency sa sœur, mais celle-ci meurt à son tour, un mois après que le duc de Choiseul les a acquis, sans avoir eu le portrait du Roi qu'on lui avait promis; sa nièce, il est vrai, l'aura, mais ce ne sera que neuf ans après.

La famille du duc n'a pas été plus heureuse avec ses domaines héréditaires.

La princesse de Chimay, sa fille, ayant renoncé à la succession, sa petite-fille, la comtesse de Valentinois, vendit les terres qu'elle ne pouvait garder.

En 1756, un conseiller au parlement de Metz achetait la terre de Saint-Simon.

En 1762, le comte de Broglie acquérait le marquisat de Ruffec.

La même année, les terres de Buc et de Verrières passaient au comte de Chabannes.

En 1764, la femme du garde des sceaux Berryer achetait les terres situées à Blaye. Enfin le château de la Ferté-Vidame devenait la propriété du financier Laborde, qui, ne le trouvant pas assez beau pour lui, le détruisit.

Au moins, vous dites-vous, nous savons où sont les corps du Duc et de la Duchesse, et ces restes nous suffiront pour honorer ces lieux : *Ossa arida.... vivificabo et vivetis*, pourrait dire l'histoire près de certains cercueils.

— Doucement. Et les révolutions! — Mais le Duc et la

chesse ont été les bienfaiteurs du pays; ils y ont fondé l'hospice des indigents; la gratitude a dû faire respecter ces tombeaux. — Allons donc! Où serait l'égalité? — En conséquence, 1794 ouvrit les tombeaux du Duc et de la Duchesse; leurs cercueils étaient si bien liés que l'on eût dit qu'ils avaient contracté une nouvelle union dans la mort. Les proconsuls de la Convention, qui avaient inventé les noyades à deux, appelées par eux les mariages républicains, n'avaient pas prévu celui-là. « On vit alors, dit le savant bibliothécaire de la Cour de cassation, M. Gallien, les corps du vieux duc et de la duchesse qui nageaient dans de la saumure, » et, au nom de l'égalité, ils furent jetés pêle-mêle dans le trou avec les cadavres de la famille Laborde.

En face de ces brutalités sacriléges, comme du néant des calculs du pauvre duc, si semblables du reste à tant d'autres arrangements humains, le livre de M. Baschet nous a ému comme une protestation de l'esprit resté fidèle à ce qui est éternel et divin, à ce principe que rien ne détruit et qui nous sert, selon qu'il est plus ou moins developpé en nous, à être réellement quelque chose. Le livre de M. Baschet, en un mot, en nous approchant davantage du grand historien, nous a en quelque sorte permis de saisir son âme dans cent détails, en même temps qu'il nous a initiés quelque peu à ses travaux par l'indication des nombreux portefeuilles passés aux Archives des Affaires Étrangères.

M. Baschet nous dit qu'il a dû à Saint-Simon les plus belles heures de ses lectures. Le souvenir qu'il en a conservé l'a bien inspiré. Il a donné à l'écrivain en beaucoup de parties une chaleur communicative qui concourra, autant que ses découvertes, à faire aimer l'admirable peintre à qui l'on peut reprocher de nombreuses irrégularités dans le dessin, mais dont le vif coloris a fixé devant nous toute vivante la société de Louis XIV et celle du Régent.

De son côté, M. Plon, à qui l'on doit déjà plus d'un beau livre, a fait honneur ici à la signature de M. Armand Baschet, comme au nom de Saint-Simon.

Pierre MARGRY.

NOTES SUR DEUX MANUSCRITS

AYANT FAIT PARTIE DE LA COLLECTION DANCOISNE.

N° 2353. — *Variétés historiques,...* etc.

Décrit en ces termes :

« Ce petit manuscrit est tout entier écrit de la main d'Arthur Dinaux (1). Ce savant y a consigné des notes curieuses, *la plupart extraites de manuscrits concernant la Flandre.* »

Cette dernière indication n'est exacte que pour la première partie du manuscrit. Je l'ai eu entre les mains, et la seconde partie offre infiniment plus d'intérêt. Intitulée : *Souvenirs historiques et littéraires*, 1824, elle consiste en notices, mises sans interruption apparente à la suite les unes des autres, sur des personnages contemporains dont voici les principaux, avec les détails anecdotiques donnés par Dinaux sur certains d'entre eux.

1° Le fils de la Beaumelle.

2° L'éditeur Desoer, qui mourut jeune, d'excès de travail et sans fortune, après avoir, le premier (2), entrepris d'éditer Voltaire complet. Cependant ses imitateurs ont gagné de grosses sommes, entre autres Lequien auquel son Voltaire a rapporté 25 000 francs de rentes.

3° Cailhava, possesseur d'une dent de Molière (3).

4° Fidèle Decroix de Cambrai.

5° Achaintre (4). Dinaux raconte comment il le rencontra : il marchandait un Juvénal à un bouquiniste des quais et fut vive-

(1) Ce n'est pas aux lecteurs du Bulletin qu'il est nécessaire de rappeler ce que fut Arthur Dinaux, né en 1795 et mort en 1864.

(2) En 1817, voir la liste des éditions en tête du premier volume du Voltaire-Beuchot.

(3) Si je ne me trompe, cette relique se trouve jointe au fragment de l'os maxillaire inférieur de Molière qu'on voit aujourd'hui au musée de Cluny et qu'avait recueilli d'Arcet.

(4) On a de lui d'excellentes éditions d'Horace, de Juvénal et de Perse données en 1806, 1810 et 1812; mais plus rien après 1815. Ce que Dinaux rapporte d'Achaintre concorde fort bien avec la fin de l'article de la biographie *Rabbe* (1826). « Quelques éditeurs célèbres achètent pour quelques écus la gloire dont il fait en leur faveur la généreuse abnégation. »

à l'officier qui fait respectueusement observer ne pas avoir le grade dont on le salue : « Monsieur, je ne me trompe jamais. » En effet le brevet était expédié le jour même (1).

35° Le marquis de Pontgibaut.

36° Charles X et son surnom de « vieux oint. »

37° Berquin et la famille Panckoucke.

38° Le maréchal Soult et « sa première communion en 1825. »

39° Augereau.

40° M. de Case.

41° L'empereur Alexandre Ier devenant, à ce que disait le duc de Richelieu, comme fou à la nouvelle du résultat de Waterloo : « prenant les princesses de Bade à brasse corps (*sic*), il se mit à valser avec elles, à sauter, à chanter, etc., etc., tant il craignait encore Bonaparte en 1815. »

N° 2461. — *Manuscrits inédits de Daunou*, 1 fort vol. in-fol., dem. mar. noir.

Ainsi décrit au catalogue :

« Recueil important qui contient un grand nombre de petits traités sur divers sujets d'histoire, de morale et de politique et d'aperçus biographiques sur quelques personnages contemporains de l'illustre écrivain ; le tout accompagné de lettres autographes. »

M. Bachelin n'a pas trop dit en qualifiant d'*importante* cette collection de pièces manuscrites. Toutefois, l'inévitable précipitation qui le dominait quand il rédigea son catalogue (et dont il s'excuse en si excellents termes dans sa préface) l'a exposé ici à de légères inexactitudes. Je n'en rectifierai qu'une : celle que comporte le mot *inédit*. En effet une bonne partie du volume est occupée par le *Mémoire sur l'étendue et les limites de la puissance paternelle* que Daunou fit paraître dès 1788, et encore n'est-ce pas le manuscrit original, mais peut-être la copie de ce Mémoire, présentée au concours ouvert par l'Académie de Berlin.

Je n'ai malheureusement pas été à même de relever aussi méthodiquement que pour le recueil Dinaux tout ce que contient celui-ci. Je suis donc obligé de citer de mémoire et sans ordre.

(1) Cette anecdote est fort connue, mais elle est ordinairement rapportée d'une autre façon.

1° Des notes assez étendues (non autographes, ce me semble), relatives à la puissance temporelle des papes et ayant servi sans doute à l'*Essai historique* de Daunou sur ce sujet.

2° Des réponses de la main de Daunou, écrites sur les côtés et à la suite d'une sorte de questionnaire sur la pédagogie du temps de la Renaissance comparée à celle de nos jours.

3° Des lettres écrites à A. Taillandier fils (1) et relatives aux travaux de ce dernier.

4° Un autographe d'Andrieux à Daunou pour le féliciter de sa conduite à la Chambre et cela en termes des plus vifs dirigés contre les députés adversaires de leurs principes communs.

5° Une suite fort curieuse de lettres de Sainte-Beuve, en simple copie. L'auteur des Lundis écrit souvent à Daunou. Tantôt il l'entretient de livres qu'il lui a empruntés; tantôt il lui recommande quelque ami, une fois Charles Labitte, une autre fois Charles Magnin qui se présentait alors à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et Sainte-Beuve constate que les préférences de Daunou sont pour Depping (2). Leurs relations semblent fort intimes, et il est quelquefois question d'invitations à dîner chez Daunou, aux Archives du royaume, acceptées ou refusées par Sainte-Beuve.

6° Une pièce en quelque sorte historique : c'est un permis de communiquer rédigé en minute et écrit de la main de Daunou en sa qualité de membre de la commission d'instruction de la Chambre des Pairs dans le procès des ex-ministres. Ce permis est adressé à Berryer sous le couvert de Bertin de Vaux.

7° Enfin une série de pièces qui me paraît dépasser tout le reste en intérêt; je regrette bien vivement que le temps m'ait manqué pour les copier toutes.

La première est d'une haute valeur. C'est un article original de Daunou, sur Marie-Joseph Chénier, écrit pour être publié dans l'*Encyclopédie des gens du monde* (3). Il occupe quatre ver-

(1) Le futur biographe de Daunou.

(2) Ce qui n'empêcha pas que Depping, trop modeste, dit-on, ne fut jamais élu, et on sait que Charles Magnin est mort membre de l'Académie des Inscriptions.

(3) Recueil édité de 1833 à 1845 (22 tomes en 44 vol. in-8°) par Treuttel et Würtz, avec J. H. Schnitzler comme directeur, et qui n'est pas assez apprécié. On préfère le *Dictionnaire de la Conversation*. J'ad-

sos de feuillets à l'en-tête « Archives du Royaume. » J'ai rarement vu une écriture plus serrée, plus microscopique, chose au moins fort remarquable chez un homme qui avait alors soixante-quatorze ans. En parcourant rapidement ces quatre feuilles, j'ai remarqué les expressions « usurpation » et « audacieux despote » appliquées à Napoléon.

A la suite de l'article vient une lettre autographe de Schnitzler, que je transcris textuellement.

mets que l'édition récente (1861, 16 vol. gr. in-8°) de ce dernier ouvrage est plus au courant des progrès de certaines branches de la science moderne. Mais aussi, combien l'autre renferme d'articles traités de main de maître et qu'on ne trouve que là ; articles signés de noms qui la plupart étaient déjà ou sont devenus célèbres, quelques-uns illustres ! Je n'en cite aucun ; il faudrait citer beaucoup trop, car le Recueil a compté environ 350 collaborateurs. Mais, ouvrez la « Nouvelle Biographie générale, » la « France littéraire » de Quérard et les suites par Louandre et Bourquelot et Otto Lorenz ; à chaque pas vous rencontrerez un renvoi à l'*Encyclopédie des gens du monde ;* ces renvois sont, à très-juste raison, beaucoup plus rares pour le *Dictionnaire de la Conversation*. Veut-on deux exemples? Je les prends dans deux spécialités tout opposées. Que l'on compare les articles *Sanscrit* (langue et littérature) et *Gravure* dans les deux livres. Les gens spéciaux n'hésiteront pas une minute à donner la palme à l' « Encyclopédie » où l'article *Sanscrit* est d'ailleurs signé *Eichhoff*. L'article *Gravure* n'est pas moins supérieur à celui du « Dictionnaire » où cependant il a été écrit par *Duchesne aîné*. Dans l'« Encyclopédie », l'auteur de l'article (tiré à part depuis et qui figure dans l'*Essai de Bibliographie* des ouvrages relatifs à la gravure de M. Georges Duplessis) a su l'emporter sur son redoutable rival par l'abondance des informations, la méthode d'exposition et la chaleur du style. Cet auteur est *L. C. Soyer*, l'éditeur des *Religions de l'antiquité* et le même à qui M. Guigniaut * rendait en 1851 un si touchant hommage dans l'avertissement en tête de la troisième partie du tome III de sa célèbre *traduction* de Creuzer ; traduction fort au-dessus de l'original, disent les Allemands si peu suspects de partialité pour nous.

* Notre vénérable secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions a, lui aussi, collaboré à l'*Encyclopédie des gens du monde*. Je recommande surtout ses articles Aristote, P. Mela, Ptolémée, Strabon et Théogonie, à la lecture de ceux qu'intéressent ces matières.

Librairie de Treuttel et Würtz.

ENCYCLOPÉDIE DES GENS DU MONDE.

Le bureau établi rue de Lille n° 17 est ouvert tous les jours de 2 à 5 heures.

(En tête imprimé.)

Paris, le 3 septembre 1835.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous envoyer les épreuves de votre excellent article, Chenier (Marie-Joseph), en regrettant que vous n'ayez pas voulu vous occuper vous-même d'André. Permettez-moi cependant de vous demander le sacrifice des quatre ou cinq lignes que j'ai retranchées et qu'il me serait impossible de recevoir dans notre ouvrage sans rompre entièrement l'unité de doctrine qui doit y régner, sinon dans tous les détails, du moins en général. Après des qualifications aussi fortes et acerbes que celles dont vous vous servez, monsieur, à l'égard de Napoléon, l'article de l'Empereur ne pourrait plus être fait que par vous et je doute qu'il vous convienne de vous en charger. Nul autre, je crois, ne le traiterait aujourd'hui avec la même sévérité. Directeur d'un ouvrage cosmopolite et qui est déjà très-recherché à l'étranger, il ne me serait pas permis non plus de recevoir un jugement aussi dur sur Schiller que celui que vous prononcez, peut-être seulement d'après la lecture des mauvaises traductions que nous possédons en français de ce poëte devant lequel toute l'Allemagne est encore à genoux et dont l'influence morale a été et est encore immense. Car les mœurs du moins n'ont rien à reprocher à Schiller. C'est un poëte original, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi. Votre jugement, monsieur, qui ne me paraît pas indispensable à la place où il se trouve, serait encore contradictoire avec celui qu'on lira un jour dans notre article Schiller.

« Veuillez, monsieur, avoir égard aux difficultés de ma position qui est essentiellement celle du juste-milieu en toutes choses, et ajouter à vos bontés à mon égard en n'insistant pas sur l'insertion du peu de mots dont je vous propose le retranchement.

Je n'ai du reste pas touché ni à la lettre ni à l'esprit de votre article.

« Agréez, monsieur, la nouvelle assurance de mon respect,

« *Signé* : J. H. Schnitzler. »

Cette lettre fut mal accueillie. Daunou y répondit et le recueil contient le brouillon de sa réponse, puis une nouvelle lettre autographe de Schnitzler. En somme, on ne put pas s'accorder, puisque l'article Chenier (M. J.) de l'*Encyclopédie des gens du monde* est de Villenave, qui cependant déclare avoir fait de nombreux emprunts à une notice sur Chénier mise au jour par Daunou dès 1811.

Puissent ces quelques pages arriver sous les yeux des deux amateurs bien avisés, acquéreurs des deux manuscrits dont j'essaye de donner une idée. Puissent-ils satisfaire au vœu que j'exprime de voir la description exacte de ces deux recueils si intéressants pour l'histoire des Belles-Lettres se substituer à l'esquisse très-imparfaite que je viens d'en faire.

28 février 1874.

J. Dukas.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Bibliothèque nationale. On lit dans le *Journal officiel* des renseignements intéressants sur les dons faits à la Bibliothèque nationale pendant l'année 1873.

Le département des Imprimés a reçu plus de sept cents ouvrages dus à la libéralité tant des particuliers que des grandes administrations de l'État, des Sociétés savantes et des gouvernements étrangers. On y remarque les *OEuvres satyriques de P. Corneille Blessebois*, Leyde, 1675, petit in-12 fort rare et très-recherché, que ne possédait pas la Bibliothèque nationale. Cet exemplaire, donné par M. le baron James-Édouard de Rothschild, est revêtu d'une reliure en maroquin, chef-d'œuvre de Capé. Un magnifique exemplaire sur grand papier de l'*Iphigénie en Aulide*, de Glück, tragédie-opéra, publiée par les donateurs, Mlle F. Pelletan et M. Damelie, avec texte français, italien et allemand. — Le département des manuscrits s'est également enrichi d'un certain nombre d'ouvrages, dont les plus importants concernent les littératures orientales; plusieurs manuscrits arabes et persans, donnés par M. Leclerc, ancien médecin-major dans l'armée, et par M. Chodzko, professeur au Collége de France; un livre liturgique en éthiopien, don de M. Guillaume Guizot; un traité de musique en sanscrit, offert par M. Foucaux; plusieurs manuscrits rapportés de l'Inde et une planche de cuivre, gravée en caractères tamouls, donnés par Mme veuve Goschler, d'après les volontés de feu M. Goschler, chef de section aux Archives nationales. — S. A. Ali Kouli Wirza, oncle du Shah de Perse, a fait hommage des Observations de Mehrem Hermouzani sur l'édition du Shah Nameh, comprise dans la collection orientale de l'Imprimerie nationale. — Parmi les manuscrits remis à la Bibliothèque nationale par le mi-

nistre de l'instruction publique, on remarque deux feuillets d'un très-ancien manuscrit de la grammaire saxonne d'Aelfric. — Enfin, M. Paul Marchegay a envoyé la copie faite par lui-même du Cartulaire de la Roë. — Deux restitutions importantes ont été faites au même département. Elles consistent en un très-joli livre d'heures à miniatures du quinzième siècle, et en une liasse de lettres autographes de Luca Holstenius.

Le département des Estampes a reçu du ministre de l'instruction publique une série considérable d'ouvrages intéressant l'histoire de l'art et l'archéologie, notamment la collection des gravures récemment éditées par la Chalcographie des musées. — Des épreuves d'estampes inédites, ou remarquables par des états exceptionnels, ont été offertes par MM. Gérôme, Flameng, Hillemacher, Rajon et Lérat. Nous citerons encore une suite d'estampes d'un grand intérêt : la collection des épreuves avant la lettre de toutes les planches publiées jusqu'à ce jour par la Société française de gravure.

— M. Georges Gratet-Duplessis, fils de M. Gratet-Duplessis, un des anciens et aimés collaborateurs du *Bulletin*, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Outre les services administratifs rendus depuis longues années, comme conservateur au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, M. G. Duplessis a écrit des articles remarqués dans les revues spécialement consacrées aux beaux-arts, ainsi que des travaux relatifs à la bibliographie spéciale des beaux-arts.

— M. Émile J. B. Baillière, libraire, membre de la Chambre de commerce de Paris et du Conseil d'escompte de la Banque de France, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

SOUVENIRS D'UN HOMME DE LETTRES.

V

LOUIS XVIII

ET LE RÉDACTEUR DU *MIROIR*

Lorsque je quittai l'armée navale, les vicissitudes par lesquelles je dus passer avant de trouver une nouvelle carrière furent des plus pénibles. Je ne voulais pas toucher à l'héritage de mon père, nécessaire à ma mère pour l'éducation d'un frère cadet qui commençait la médecine. — Je ne voulais pas mendier auprès de Jacques Lafitte, le banquier libéral, comme le faisaient beaucoup d'officiers dont quelques-uns s'en allaient ensuite dîner au Café Anglais. Mais que faire? m'engager comme soldat, mon état de santé me l'interdisait, je n'aurais fait qu'un soldat d'hôpital. — La misère ne tarda pas à se faire sentir. Je la cachais, et j'empêchais par là l'intérêt qui pouvait m'aider à en sortir. — J'appelais la mort comme le seul terme possible à mon affliction, mais j'aurais cru lâche de me la donner. Enfin la Providence eut compassion de moi, quoique le secours qu'elle m'offrit d'abord pût me paraître presque humiliant.

J'allais dîner à dix sous à une auberge. Un soir, un brave ouvrier du nom de Dupuy, qui me regardait souvent dans le coin obscur où je me plaçais, se décida à venir poser auprès de moi son assiette, son pain et sa bouteille pour causer avec un jeune homme qu'il ne trouvait pas, me dit-il, à sa place. Il avait deviné ma cruelle situation. Le lendemain, il me présentait à son patron, qui était tireur d'or, et se portait caution pour moi. — Quoique plein de bonne volonté, ce dernier n'eut rien à m'offrir que de tourner la roue pour 15 sous par jour, depuis 7 heures du matin. — J'acceptai, je la tournai pendant

quelques jours, au bout desquels j'allai trouver le tireur d'or. « Je n'ai pas osé vous demander de m'employer mieux, lui dis-je, mais je suis de Lyon où j'ai vu faire la passementerie, donnez-moi des instruments et vous verrez. » Il consentit à essayer. Sa fille, Mlle Céleste, une jolie blonde, eut pitié de l'audacieux novice. — Son père eut la bonté d'être un peu content, et je passai ouvrier à trente sous, heureux comme dans d'autres temps si j'avais été nommé enseigne de vaisseau. Pour le coup j'étais riche, et je buvais du vin tous les deux jours! J'avais l'amour du spectacle; je n'y avais pas été depuis longtemps. Tous mes plaisirs se bornaient à de longues visites au Musée du Louvre et à la Galerie du Luxembourg, sur laquelle j'avais écrit une brochure pseudonyme. Je parvins à mettre de côté quatre francs, et j'allai à l'Opéra, les bottes bien cirées, mes mains d'ouvrier cachées dans des gants honnêtement propres, les épaulettes attachées à mon uniforme et le sabre traînant au côté. Quel régal qu'*Orphée*, quand on aime la musique, la danse, et que l'on soupire après l'Opéra depuis un an! Je passai une soirée délicieuse! Laïs, Nourrit père, Mme Albert Him, Mlle Bigottini, tout ce qu'il y avait de mieux, et le foyer entre les deux pièces!

Cette soirée changea mon sort. Je rencontrai au foyer un colonel de mes amis qui me demanda ce que je faisais à Paris; je le lui avouai, peut-être avec plus d'orgueil que de naïveté. « Vous perdrez le reste de votre santé, me dit-il. Utilisez vos premières études et laissez la cannetille. — Je ne demanderais pas mieux, si je pouvais écrire quelque part,... ou donner quelques leçons de dessin à des enfants et de grammaire à des cuisinières. Ou à des étrangers? reprit-il. — C'est une bonne idée, je vous trouverai demain un écolier au moins. » En effet le lendemain il me fit connaître à un Espagnol qui prit quatre leçons de français par semaine à cinq francs le cachet.

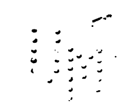
Assuré de cette bonne fortune, j'allai dire adieu à mon

bourgeois du faubourg Saint-Denis. J'embrassai sa femme en la remerciant, j'embrassai aussi Mlle Céleste, je dis seulement à revoir à Dupuy mon protecteur que j'ai vu souvent jusqu'en 1820, époque à laquelle il est allé s'établir en Allemagne, et j'engageai à dîner tout l'atelier pour la fin du mois. J'avais été sensible à la manière dont ces braves cœurs s'étaient conduits avec moi; pas une plaisanterie, pas un mot grossier, pas une demande indiscrète, tant que je restai dans l'atelier du tireur d'or. — J'achetai ensuite un habit bourgeois, un habit vert, un habit à la mode! C'est une époque dans ma vie. L'Espagnol m'amena un Portugais et celui-ci un Brésilien. J'étais au comble de mes vœux, je ne devais rien à personne; je dînais à vingt-deux sous tous les jours, et je voyais Talma une fois par semaine.

Je n'en avais pas fini toutefois avec les épreuves. Enfin après avoir essayé plusieurs professions, j'entrai dans le journalisme. — Comment je devins journaliste?... Eh! mon Dieu! comme tout le monde, par amour du théâtre où je voulais avoir des entrées franches, par désir de me voir imprimer, par vanité, et puis aussi par besoin d'avoir une existence stable. Le hasard me favorisa, et bientôt je fus associé à cinq ou six littérateurs de l'Empire fort renommés (1). Ma nouvelle carrière fut heureuse; mais que de nuits j'ai passées! combien j'ai travaillé! que de tourments d'amour-propre m'ont torturé! Si je disais les choses que j'ai vues, les hommes que j'ai connus, les intrigues politiques et les intrigues de coulisses qui se sont nouées devant moi, quel appendice je joindrais à certains mémoires! Je m'en garderai bien. De tout ce qui m'est arrivé dans cette vie du journaliste quotidien, si active, si diverse, si fatigante, si agréable, si désolante et si gaie, je ne veux vous raconter qu'une aventure.

C'était en 1823, si je ne me trompe. Louis XVIII avait

(1) Voir l'autobiographie.



donné à Mme du Cayla (1) la petite maison de Saint-Ouen, que tout le monde connaît. Le don était connu du public; on jasait beaucoup dans les salons de cette libéralité; les femmes qui n'avaient pu obtenir l'honneur de l'amitié déclarée que le Roi avait pour la jolie comtesse, en médisaient très-fort et se moquaient du vieux monarque qui affichait des prétentions de jeune homme, seulement parce que les courtisans lui avaient persuadé qu'un roi de France, té-

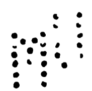
(1) C'était, dit Charles Briffaut, un pavillon, villa modèle de goût, de simplicité et d'élégance.

La comtesse Zoé du Cayla, née en 1784, était la fille d'Antoine Omer Talon, ancien lieutenant civil au Châtelet, un des plus fidèles serviteurs de Louis XVI, qui après avoir émigré en octobre 1792 était rentré en France en 1802, et y avait été incarcéré en 1804 sous l'inculpation de menées en faveur des Bourbons. Dans cette circonstance, Zoé Talon s'était signalée par ses efforts pour sauver son père. — Elle finit par y réussir.

Le dévouement de cette famille à la cause royale fit contracter à Zoé Talon un mariage avec le comte du Cayla dont la mère avait fait partie de la maison de la comtesse de Provence.

Tous ces précédents rendent moins singulière l'exaltation qu'elle montra en 1814, au retour des Bourbons, quoiqu'elle eût vécu dans une certaine intimité avec la reine Hortense. Cette princesse ayant été sa camarade chez Mme Campan, avait eu lieu d'apprécier son esprit agréable, ses manières distinguées, et Mme du Cayla ne cessa de lui montrer son attachement, malgré son enthousiasme royaliste. Mlle Cochelet rappelle les reproches que le prince Eugène de Beauharnais fit à la comtesse du Cayla d'être allée au-devant des alliés avec les dames du faubourg Saint-Germain, et de s'être oubliée ainsi et comme Française et comme femme bien élevée.

« Vous les compromettrez, disait-il, ces princes que vous affectionnez, en vous cherchant un soutien dans les vainqueurs, tandis que les vaincus sont vos frères. Mais, disait Mme du Cayla en souriant, nous n'aurions peut-être pas réussi à ravoir nos rois sans cela; la réussite excuse les moyens. » La comtesse du Cayla se signalait aussi, vers cette même époque, parmi les dames quêteuses de ces cérémonies funéraires qui étaient devenues de mode, dans lesquelles on voulait honorer ou expier le passé. — On faisait des funérailles pour le roi Louis XVI, pour la reine Marie-Antoinette, pour tous les membres de la famille royale. Enfin, par émulation ou par imitation, chacun avait son petit service solennel; un jour c'était en l'honneur des gens tués à Quiberon, un autre jour en l'honneur des veuves des chevaliers de Saint-Louis. « Ces services, dit Mlle Cochelet, étaient d'une telle durée qu'en priant pour les morts on asphyxiait les vivants. »



moin tous ses aïeux, ne pouvait se passer décemment d'une amie en titre. Ruse de courtisans qui voulaient battre en brèche le crédit de M. Decazes (1). Louis XVIII savait bien qu'on murmurait, mais il était fier de ces attaques. Pour que le pavillon de Saint-Ouen dît mieux à tout le monde qui l'avait donné, le Roi commanda à M. le baron Gérard un portrait en pied, qui devait être placé dans un des salons de Mme du Cayla, et rester là comme une signature au bas d'un contrat. M. Gérard fit le portrait, qu'on porta aux Tuileries, et de là à Saint-Ouen.

Pour l'inauguration, et pour pendre convenablement la crémaillère, comme nous disons nous autres bourgeois, dans ce petit château royal, Louis XVIII, qui savait son Suétone, se rappela les fêtes de Bayes; mais il se rappela aussi Pétrone, et il eut peur. La presse l'effrayait, il hésita; les bons conseils de ses amis le raffermirent. Il fit arranger une fête au milieu de laquelle il devait paraître en personne et en peinture; la musique de la Chapelle et du Conservatoire reçut ordre d'embellir cette solennité; des invitations furent faites; des tables furent dressées dans les jardins et chargées de rafraîchissements; à un signal convenu, un rideau vert, cachant le chef-d'œuvre de M. Gérard, — c'était une expression consacrée alors pour tout ce que produisait ce peintre, — devait s'ouvrir aux cris de :

(1) Au dire de Mlle Cochelet, une des causes du crédit de M. le duc Decazes, ancien secrétaire des commandements de Madame mère de l'Empereur, avait été d'abord sa conduite au parquet de la Cour royale de Paris, dans l'expédition de l'affaire de Maubreuil, mis en liberté le 19 mars 1815, puis l'habileté avec laquelle il parvint à faire enlever là correspondance de Louis XVIII avec Robespierre, correspondance dont l'existence lui avait été révélée par un jeune avocat, son ami, à qui l'ancien conventionnel Courtois, possesseur de ces papiers, en avait parlé dans un moment d'épanchement. Le Roi, à ce qu'il paraît, tenait beaucoup à ressaisir les documents relatifs à ses menées pendant l'émigration, car si l'on en croit encore la Fayette, il aurait fait à Mme du Cayla une obligation de brûler les papiers de la procédure de l'affaire du marquis de Favras, qu'Omer Talon avait dirigée. Toutes ces assertions doivent être mentionnées. Il est inutile d'ajouter qu'il ne faut les accepter que sous réserve.

Vive le Roi ! Tout était bien convenu et le jour pris. — Ce jour, c'était le 3 mai. La politique se trouvait aussi de la partie. Cependant, la veille, Louis XVIII fut ébranlé ; on se moquait si ouvertement de cette parodie des galanteries de François I[er] et de Louis XIV, qu'il résolut de ne pas aller à Saint-Ouen. Il avait prié le comte d'Artois de s'y rendre. Autrefois, cet aimable seigneur — c'est le nom flatteur que les dames du Vaux-Hall de Torré lui avaient donné unanimement en 1779 — n'aurait pas manqué d'obéir à un ordre de cette nature, mais il avait vieilli, il avait pris le rôle d'un homme revenu des folies de l'amour : il était sage, pieux, et puis il faisait de l'opposition ; il avait élevé le pavillon Marsan contre le pavillon de Flore, et M. de Latil (1) contre M. Decazes. Il refusa net. Grand scandale à la cour, bonne matière à railleries pour les salons et

(1) Ce temps est déjà si éloigné, que nous avons besoin de consulter de tous côtés les autorités les plus diverses afin que les noms aient pour le lecteur une signification. Voici, sur M. Latil, ce que nous dit l'historien du sacre de Charles X, M. F. M. Miel : « A un zèle pieux, à une charité douce, qualités essentielles à tout ministre de la religion, M. de Latil réunit un talent distingué pour la chaire, utile complément des vertus ecclésiastiques. Pendant l'émigration, son éloquence amenait à ses instructions évangéliques un auditoire nombreux et illustre. A Dusseldorf, M. le comte d'Artois l'entendit, le goûta et le fit son aumônier. Depuis cette époque, il n'a jamais quitté la personne du prince. Le temps, l'habitude, d'heureux rapports de caractère et de sentiments fortifièrent ces nobles relations, et le prince a rencontré un ami. Honoré d'une confiance auguste, en position par là de rendre beaucoup de services, il ne s'est jamais préparé le regret d'en avoir volontairement perdu l'occasion, et, chose aussi rare, tous ceux qu'il a obligés l'aiment. A la Restauration, M. de Latil eut une grande part dans les délibérations relatives aux affaires ecclésiastiques, au concordat et à l'organisation de l'Église de France. Il montra, dans cette occasion délicate, un savoir profond, des connaissances variées, un esprit fin et concluant, beaucoup de modération, jointe à beaucoup de fermeté. Trente-sept ans plus tôt, et bien jeune encore, il avait développé les mêmes qualités aux assemblées bailliagères qui précédèrent la convocation des États généraux. Grand vicaire du diocèse de Vienne, il y représenta son évêque avec une maturité précoce et un aplomb au-dessus de son âge. »

Comme archevêque de Reims, ce fut M. de Latil qui sacra Charles X.

les journaux. On se passera donc du comte d'Artois, et le Roi n'ira pas. Ce sera seulement une femme amie des arts qui aura préparé un triomphe à M. le baron Gérard, et donné à quelques amis le régal d'une bonne musique et d'une collation délicate.

Le jour arriva, il faisait un temps magnifique : beau, chaud, tout à fait propice à la fête. J'étais fort occupé au bureau du *Miroir* que nous publiions alors, journal qui a fait assez de bruit dans son temps (1). Je jetais bien vite en moule cette prose improvisée que les imprimeurs arrachent au rédacteur quand l'heure de la composition est venue; j'avais grandement à faire, car j'étais seul, et je voulais aussi aller à Saint-Ouen. Sur ces entrefaites on vint m'annoncer un gentilhomme, personnage connu pour être un des familiers de Louis XVIII. Cela me dérangeait beaucoup. Néanmoins je le fis entrer. — Vous êtes, me dit-il, le rédacteur en chef du *Miroir?* — Oui, monsieur, jusqu'à la fin du mois, je suis même le seul rédacteur présent, car tous mes collaborateurs sont à la campagne aujourd'hui. Ce personnage déclinant ensuite son nom, me dit qu'il venait de la part du Roi. « De la part du Roi, monsieur! repartis-je. Ne vous trompez-vous pas? Le Roi a bien eu des relations avec le *Miroir*, mais elles ont jusqu'ici été secrètes. » Louis XVIII en effet (2), avait adressé

(1) M. Eugène Hatin, dans sa *Bibliographie de la Presse* (1866), dit que le *Miroir des spectacles*, *des lettres*, *des mœurs et des arts*, qui a duré du 15 février 1819 au 24 juin 1823, était une des feuilles les plus spirituelles et les plus populaires de la Restauration. Alexandre Dumas l'appelle « un Hussard de la Presse, charmant escarmoucheur plein de verve et d'humour, rédigé, écrit-il, par tous les hommes qui passaient pour avoir de l'esprit et qui en avaient réellement. Ces hommes, c'étaient MM. de Jouy, Arnault, Jal, Coste, Castel, Moreau, etc. »

Quelques-uns de ces noms semblent donner au *Miroir* quelques analogies d'origine avec le *Nain jaune*, dont les sympathies bonapartistes, dissimulées sous une affectation de libéralisme, se démasquèrent avec les Cent-Jours.

(2) Louis XVIII, qui avait écrit avant la Révolution dans la *Gazette de France* et le *Journal de Paris* avait, sous la première Restauration,

à notre journal des articles, peut-être un peu pour le compromettre, mais dans tous les cas pour satisfaire à son besoin de moquerie contre ses courtisans. » Il était vrai que le premier article que le *Miroir* avait publié contre M. Dudon était du Roi. Tout se sait, surtout ces choses-là, où il y a une petite vanité d'auteur en jeu. Néanmoins mes paroles, quelque peu déplacées et agressives, sentaient le jeune homme et le journaliste d'opposition. Le gentilhomme m'arrêta dans cette voie, et puisque le Roi s'était fait notre collaborateur, je devais d'abord écouter son envoyé. Il venait demander un service au nom du souverain, qui ne l'était pas tant, toutefois, qu'il ne redoutât l'opinion. Ce service concernait la Dame de Saint-Ouen. Louis XVIII désirait qu'on ne parlât pas de la fête qu'elle allait donner. « Il faudra bien que cela soit, dis-je au vieux gentilhomme. Je suis désolé de refuser le Roi, mais je ne puis faire autrement. — Refuser le Roi, c'est bien dur, dit-il. — C'est seulement raisonnable, monsieur, répliquai-je. Que voulez-vous qu'on pense du *Miroir*, s'il ne parle pas de cette fête qui entre nous est un scandale public ? Ne dirait-t-on pas qu'il est vendu au Gouvernement? — Mais il s'agit, monsieur, d'une affaire toute privée. Auriez-vous le droit de divulguer ce qui se passe chez moi? Ce qui se passe à Saint-Ouen n'est pas davantage de votre domaine. — C'est une question que les tribunaux pourront juger. — Mais si votre voisin le boucher ou le boulanger venait vous dire : Monsieur, je donne une fête chez moi; il y aura à ma porte des lampions et des gendarmes; cela fera de l'effet dans le quartier; cependant, je vous en prie, n'en dites rien dans votre feuille, que feriez-vous? — Dès que le Roi

collaboré au *Nain jaune* dans la bouche de fer duquel il faisait jeter ses malices. Merle, qui dirigeait ce journal avec Cauchois Lemaire, en a fait l'aveu. Enfin, M. Jal, dans son manuscrit de 1905 par Gabriel Fictor, page 141, cite les noms de Dupuis des Islets et du marquis de Fulvy, comme des pseudonymes littéraires de Louis XVIII. Il fut réimprimé sous ce dernier nom, en 1823, un recueil de poésies diverses publié d'abord de 1787 à 1789.

entend les choses de cette manière, dès qu'il n'emploie ni la menace ni la séduction, je vous promets que j'arrangerai tout de manière à satisfaire Sa Majesté, sans déserter la cause des lecteurs du *Miroir*. M. Ternaux donne aujourd'hui une fête industrielle à Saint-Ouen, par opposition à la fête de Mme du Cayla (1), je rendrai compte de celle-là, et quant à Mme du Cayla et au portrait de M. Gérard, ils n'y seront que par allusion ou comme les statues de Cassius et de Brutus. — Le moins possible, n'est-ce pas, monsieur? » Je rassurai l'envoyé du Roi. Mais service pour service. Nous avions un procès, ridicule comme tous ceux qu'on nous avait faits jusque-là, pour des pointes, des épigrammes, des allusions; peut-être parmi les articles incriminés y avait-il quelques plaisanteries du Roi lui-même; je demandai que M. Marchangy ne poursuivît pas.

Le gentilhomme en alla parler au Roi et revint une demi-heure après, chargé des remercîments de Louis XVIII pour mon procédé de bon voisinage, et de sa promesse pour la suspension des poursuites du parquet. Il me dit en s'en allant et en me serrant la main : « Je vous en prie, tenez cela bien secret, monsieur; le Roi vous en saura bon gré. » Ce secret, je ne l'ai point divulgué; un seul

(1) Peut-être y avait-il aussi en dehors de la couleur politique quelque rivalité entre la comtesse du Cayla et le nouveau député de Paris, porté concurremment avec Benjamin Constant. M. Ternaux (Guillaume-Louis), grand fabricant de châles, était fort connu pour avoir, à ses dépens, naturalisé en France les chèvres du Thibet, dont le poil était employé dans l'Inde à tisser les châles. Mais Mme du Cayla, de son côté, avait reçu en 1818 du pacha d'Égypte, deux béliers et quelques brebis de Nubie, qui se faisaient remarquer par la longueur et le lustre de leur toison, ainsi que par une vigueur prodigieuse. Mme du Cayla avait espéré que le croisement de la race nubienne avec des brebis mérinos ou anglaises pourrait donner une race de moutons français propre à enrichir nos manufactures. Elle y réussit. Cette race s'appelle encore aujourd'hui du nom de la femme à qui on la doit.

M. Ternaux, nommé baron par Louis XVIII, qu'il avait suivi à Gand, était devenu un des chefs de l'opposition. — La violence qu'il y montra fit changer par la cour son surnom de Prince des Mérinos en Catil na Mérinos.

de mes collaborateurs l'a connu dans le temps. Le *Miroir* ne parla point de la fête de Mme du Cayla; notre procès fut appelé, jugé, et nous fûmes condamnés (1). Peu de temps après, le *Miroir* fut supprimé. Il avait commis un grand crime : M. Jouy et moi avions osé critiquer Louis XVIII, poëte et auteur de la *Relation du voyage à Coblentz*, an 1791 (2). L'écrivain eut plus de vanité que le roi

(1) Le *Miroir*, dit Alexandre Dumas, était l'objet des poursuite acharnées du gouvernement aux yeux duquel il renvoyait à tout moment quelque rayon brisé du soleil de l'Empire.

Un de ses procès dans lequel le *Miroir* avait été plus heureux que dans celui dont parle M. Jal avait, suivant M. Hatin, une physionomie particulière au milieu du grand nombre des procès de presse qui marquèrent cette époque. « Il était poursuivi non pour un délit, mais pour contravention aux lois de la censure. Les rédacteurs avaient pensé qu'en raison de leur titre même ils étaient exempts de la censure à laquelle les lois d'exception n'assujettissaient que les écrits périodiques consacrés en tout ou en partie à la politique, mais le ministère soutenait qu'ils n'en tombaient pas moins sous le coup de ces lois, parce que si leur journal n'était pas entièrement ni ouvertement consacré à la politique, ils se servaient habituellement d'allusions, d'apologues et de tournures sous lesquels ils parvenaient à communiquer à leurs lecteurs des nouvelles ou des idées politiques, et pour mieux caractériser leur genre de malice, il leur reprochait le fréquent emploi qu'ils faisaient de sarcasme politique : « Toute la cause consistait en « interprétations à l'aide desquelles l'accusation s'efforçait de transformer en articles politiques des rédactions que les prévenus soute- « naient n'avoir pas ce caractère. Elle s'appuyait sur seize articles « dont il fut donné lecture à l'audience, à la grande joie de l'audi- « toire. C'étaient notamment une romance piémontaise, une anecdote « sur les parapluies uniformes; un article sur les divers sens de ces « mots faire des brioches; un vocabulaire à la page des gens du « monde; un bon mot sur un orateur qui aurait pu avoir des succès « s'il avait été curé, etc. » M. Dupin l'aîné, dont le parti libéral avait fait son défenseur, prit alors en main la cause du *Miroir* qui fut des plus gaies. Les prévenus furent acquittés en première instance et en appel. M. Dupin avait défendu MM. Bavoux, de Pradt, Jay et Jouy-Béranger, comme il devait défendre le *Constitutionnel* et les *Débats*.

(2) Cette relation publiée en 1823 est « dédiée à Antoine-Louis-François d'Avaray, son libérateur, *par Louis-Stanislas-Xavier de France, plein de reconnaissance.* » Ces termes de la dédicace sont fort honorables pour un prince qui tenait autant à garder les distances, comme d'Avaray l'avait lui-même éprouvé, un jour qu'il s'était permis de prendre du tabac dans la tabatière du comte de Provence. Mais le Roi

n'eut de cœur. Il avait échangé sa parole d'honneur contre la mienne par ambassadeur; il la retira parce que M. de Jouy s'était avisé de relever une faute de français dans l'écrit royal, et parce que moi je louais trop mal ses vers.

comprenait le sentiment de la reconnaissance, car le jour qu'on apprit la mort de Napoléon, voyant un maréchal qui s'était retiré dans un coin et pleurait, il lui serra la main affectueusement, comme pour lui donner courage. La même année que parut le *Voyage à Bruxelles et à Coblentz*, il fut publié le *Récit des événements arrivés au Temple*, par la duchesse d'Angoulême.

VI

LE CHANTEUR GARAT.

Mes habitudes de journaliste s'occupant quelquefois de politique, mais le plus souvent de théâtre, de peinture et de lettres, me formèrent bientôt des relations intéressantes avec des hommes dont le nom a eu un retentissement plus ou moins grand.

Pierre-Jean Garat, l'illustre chanteur, mort en 1823, à cinquante-neuf ans, neveu du Garat qui fut ministre de la justice après Danton, Comte et membre du sénat sous l'Empire, a été l'un des premiers avec qui je me sois lié vers cette époque. Il avait de l'amitié pour moi. Il me prenait quelquefois pour le confident de ses chagrins d'amour-propre. Il me parlait de préférence à tous des affaires publiques, et m'appelait le directeur de sa conscience politique.

J'ai cru que cet homme, qui avait la fatuité puérile d'une petite maîtresse sexagénaire avec la dignité d'un artiste et l'esprit d'un Gascon de bonne compagnie, me savait gré de l'avoir compris. Ses gros yeux clignés, son nez au vent, sa bouche ouverte en cœur, sa prononciation affectée, son chapeau en arrière, son habit court à l'anglaise, son pantalon de panne, ses guêtres dont il était amoureux comme de la belle voix de Mlle Duchamp et du souvenir de ses succès aux concerts de Marie-Antoinette, faisaient de Garat un homme à part.

Quand, le dos voûté dans son vêtement de jeune élégant, les deux mains dans ses goussets, le pas mal assuré, il entrait au théâtre de Feydeau sans saluer personne, on ne pouvait s'empêcher de rire; mais il chantait, il parlait, il grondait ou encourageait ses élèves, et il fallait admirer cette verve, cette chaleur, cette passion, cette âme énergique, ce talent d'analyse, cette finesse que démentait son

extérieur grotesque. Pour qui le voyait un moment, Garat était un fat ridicule, un niais prétentieux; pour qui l'avait étudié, c'était un être de génie qui avait la force de l'homme, la coquetterie de la femme, les caprices de l'enfant gâté (1).

Bien qu'une courte maladie ait hâté sa fin, on peut dire qu'il mourut de vieillesse. Dès longtemps déjà il avait toutes les apparences d'un octogénaire; il marchait lentement et parlait de même, à moins que quelque chose ne le passionnât et ne lui rendît pour le moment un peu de cette verve méridionale qui, longtemps, avait débordé chez lui et en avait fait un conteur spirituel, vif et caustique, et, en ce qui touchait à la musique, un discoureur plein de saillies originales, raisonnable ou paradoxal, selon l'heure, le lieu et l'auditoire, éloquent quand il parlait des maîtres qu'il aimait, critique fin, mais impitoyable, quand il jugeait ceux des contemporains qui n'avaient pas le don de lui plaire.

Si, avant l'âge, la caducité manifesta ses effets chez Garat, ce n'est point qu'il eût manqué de soins pour sa personne. Jamais homme ou femme ne porta plus loin à

(1) Paul de Kock, dans ses *Mémoires*, ajoute quelques traits à cette physionomie du chanteur, qu'il avait connu en 1818 : « Toujours élégant, toujours habillé en petit maître, bien qu'il eût alors déjà franchi la cinquantaine, toujours grasseyant et toujours riant d'un rire qui n'avait rien de communicatif, loin de là, — le rire de Garat ressemblait au grincement d'une porte dont on a négligé d'huiler les gonds,— c'était à douter, en entendant ce bruit agaçant, que la voix qui le produisait fût la même qui vous ravissait quand elle chantait. Mme Boulanger, qui jouait dans *Une nuit au Château*, était élève de Garat. Il assista à deux répétitions de la pièce, et la veille de la première représentation, à propos d'un couplet que Mme Boulanger phrasait mal à son gré, au milieu de tous les visiteurs et artistes, Garat se mit à chanter ce couplet. Ah ! de ce jour je lui pardonnai son rire en crécelle. » Planard, dans les *Éphémerides universelles*, disait que la voix de Garat était un clavecin tout entier, tant elle avait de flexibilité et savait se prêter à tous les tons. Garat, qui ne permettait pas qu'un complimenteur le comparât à un rossignol, parce que, disait-il, cet oiseau chantait faux, Garat chantait un air simple et sévère de Gluck avec la même perfection qu'un air bouffe rempli de roulades.

cet égard le respect de soi-même; il semblait qu'en rendant à son cher individu ce qu'il croyait lui devoir de soins empressés et délicats, il rendît un hommage sérieux à Dieu qui l'avait créé. Il adorait Dieu dans lui-même. Il avait poussé les choses jusqu'à l'extravagance, il s'était rendu ridicule. Son costume en faisait une caricature proverbiale à Paris. Il marchait bravement au milieu de la population surprise et égayée, et son bonheur était d'être remarqué par les promeneurs étonnés (1).

Je pourrais citer vingt anecdotes qui donneraient une idée de lui plus saisissante que le portrait que je viens d'esquisser.

En voici une qui me semble plus particulièrement propre à le faire connaître.

Un jour je le rencontrai sur le boulevard. Je l'abordai, et presque au même instant Rodolphe Kreutzer (2), que le hasard amenait là, se joignit à nous. Il faisait un temps superbe, les promeneurs étaient nombreux. Nous causâmes en marchant d'un pas lent, Garat se pendant à mon bras comme un aveugle. De quoi causer avec Kreutzer et Garat? Opéra, musique, Gluck et Mozart. Ce thème de conversation arriva tout naturellement. J'avais trop à profi-

(1) « Garat, dit encore le charmant auteur du *Pré aux Clercs*, avait un besoin insatiable de se faire remarquer. Pour y parvenir, tous les moyens lui étaient bons, même le ridicule. Il jouait la distraction pour interrompre brusquement une conversation, et y lancer un mot original ou bizarre, qu'il avait cherché soigneusement pendant un quart d'heure. Il inventait des modes pour les coiffures et les vêtements Dans une promenade publique, aux spectacles, il voulait absolument qu'on dît : Voilà Garat. Il clignotait et y voyait à merveille. Il feignait toujours de ne pas reconnaître d'abord la personne qui l'accostait, et il possédait une mémoire parfaite des figures et des noms. Il avait l'air d'être très-préoccupé, de ne pas écouter, de ne pas comprendre, mais rien ne lui échappait, et son intelligence était aussi prompte que son esprit était vif. » (*Ephémerides universelles.*)

(2) Un des premiers violons de l'Europe, né à Versailles en 1776. Il était fils d'un musicien du Roi. Marie-Antoinette l'admettait à ses concerts particuliers. Kreutzer a donné au théâtre plusieurs opéras qui ont réussi.

ter pour en faire intervenir un autre. Garat nous raconta une étrange circonstance de la vie de l'auteur d'*Armide*, visité un matin par Chéron, acteur de l'Opéra. Chéron, émerveillé d'un morceau qu'il devait chanter et où Gluck avait mis toute son énergie, allait remercier le compositeur de la bonne fortune qu'il lui procurait d'exécuter un si bel air. « Je ne conçois pas cette force, » dit l'acteur au musicien, et Gluck la lui faisait comprendre par une pantomime parfaitement en rapport avec les excentricités connues de l'illustre compositeur (1). Cette fois Garat nous contait avec tristesse cette aventure que je lui avais entendu déjà narrer avec une extrême gaieté, en y ajoutant les gestes du Méridional. La conversation languit bientôt, puis Garat cessa tout à fait d'y prendre part et sembla tomber dans une profonde rêverie, regardant la terre à ses pieds. Nous tachâmes de le tirer de cette espèce de sommeil, d'où il ne sortait par moments que pour donner

(1) On peut lire dans les *Mémoires* de Méhul ses premiers rapports avec Gluck. Méhul, caché derrière un paravent par la femme de Gluck, regardait celui-ci travailler. Le paravent, percé par-ci par-là, laissait à notre jeune curieux la faculté d'apercevoir le grand compositeur tapant de toutes ses forces sur un clavecin, sans que rien pût lui échapper de ses mouvements et même de ses grimaces. « Sa tête était couverte d'un bonnet de velours noir à la mode allemande; il était en pantoufles; ses bas étaient négligemment tirés par un caleçon, et pour tout autre vêtement il avait une sorte de camisole d'indienne à grands ramages, qui descendait à peine à la ceinture et qui assurément était un pet-en-l'air de sa femme.

« Sous cet accoutrement, dit Méhul, je le trouvai superbe. Toute la pompe de la toilette de Louis XIV ne m'aurait pas émerveillé comme le négligé de Gluck. Tout à coup je le vois bondir de son siége, saisir des siéges, des fauteuils, les ranger autour de la chambre en guise de coulisses, retourner à son instrument pour prendre le ton; et voilà mon homme tenant de chaque main un coin de sa camisole, fredonnant un air de ballet, faisant la révérence comme une jeune danseuse, des glissades autour de ses chaises, des tricotets et des entrechats, et figurant enfin les poses, les passes et toutes les allures mignardes d'une nymphe de l'Opéra. Ensuite il lui prit sans doute envie de faire manœuvrer le corps du ballet, car, l'espace lui manquant, il voulut agrandir son théâtre, et, à cet effet, il donna un grand coup de poing à la première feuille du paravent, qui se replia brusquement, et je fus à découvert.»

un coup d'œil furtif aux passants; mais il resta muet, et Kreutzer nous quitta pour aller chercher de plus aimables partners.

Je demandai à Garat ce qu'il avait. Il me serra fortement le bras, et me montrant les passants qui ne faisaient pas attention à nous, il s'écria en soupirant : « Les ingrats ! il y a vingt ans qu'ils n'auraient point passé sans s'apercevoir que j'ai des bottes jaunes ! » Les ingrats ! m'a toujours paru un mot sublime. Il y a là un regret, un malheur de vieille coquette qui a donné longtemps la mode et qu'on a délaissée. Garat avait ce jour-là — il m'en souvient, on n'oublie pas de pareilles choses — un habit vert sous une redingote de drap marron, un pantalon de cette panne rouge que portaient et que portent encore les jockeys, puis des bottes d'une peau molle de couleur jaune.

Garat parlait du temps passé par lui auprès de Marie-Antoinette, avec un plaisir et une reconnaissance qui charmaient (1): Je vais dire pourquoi.

A l'âge de vingt ans environ, Pierre-Jean Garat était venu à Paris avec son père, magistrat au parlement de Bordeaux (2). Dans quelques maisons où l'avait présenté M. Dominique Garat, le jeune garçon avait réussi par la vivacité de son esprit et par le charme d'une très-jolie voix conduite avec goût. On sut cela à Versailles, et comme la cour particulière de la reine Marie-Antoinette recherchait les nouveautés piquantes, on fit dire à M. Garat qu'on serait bien aise qu'il présentât le virtuose qui, déjà, avait fait sensation dans les salons de la robe à Paris. Désir de reine était alors un ordre; MM. Garat se rendirent à Versailles. Le cabinet de Marie-Antoinette était plein de

(1) Garat avait une verve, un entrain de Gascon qu'il était. Il disait à merveille ses souvenirs sur la cour de Marie-Antoinette, sur le Directoire et sur l'Empire. (*Mémoires* de Paul de Kock.)

(2) Nommé en 1789 membre de l'Assemblée constituante ainsi que son frère, qu'on appelait Garat le Jeune. C'est lui qui proposa et fit adopter la loi en vertu de laquelle l'on amputait, antérieurement à 1830, la main du parricide, avant de le priver de la vie.

curieux à qui la merveille de Bordeaux avait été promise. Les comtes de Provence et d'Artois étaient là, et Salieri attendait au clavecin. Après les saluts dont P. J. Garat se tira sans trop d'embarras et en homme qui savait le meilleur des choses de la danse : « Comment ! monsieur Garat, dit Marie-Antoinette avec grâce au magistrat, vous amenez à Paris votre fils, un musicien excellent, un chanteur habile, et vous ne nous le présentiez pas ! » A ce reproche obligeant, Dominique Garat répondit qu'il n'aurait jamais osé solliciter l'honneur de présenter son fils à Sa Majesté ; que musicien, il ne l'était pas du tout, et que chanteur, il ne l'était que comme un écolier qui chante dans ses récréations sans avoir jamais su ce que c'est de chanter. « Vous êtes modeste pour votre fils, monsieur; mais nous le prions de l'être moins que vous. » Le jeune Garat se défendit un peu, assurant qu'il n'avait aucune notion de la musique et du chant (1), et que tout ce qu'il chantait à Bordeaux, c'étaient des chansons patoises de la province d'Aquitaine. « Eh bien ! voyons vos chansons gasconnes. » P. J. Garat ne se fit point prier; il chanta, ayant soin, après chaque petit poëme, de traduire en français les passages difficiles à comprendre pour les personnes étrangères au dialecte gascon. Son succès ne fut pas douteux : on trouva le chanteur agréable, le traducteur élégant, et l'on reconnut que la timidité n'était pas son défaut. « Mais ne savez-vous rien, monsieur Garat, de la musique des opéras français ? — Je n'en ai rien appris, Madame, monsieur mon père ne m'ayant permis de perdre mon temps qu'à l'étude du droit. » Le mot n'était pas respectueux, mais il fit rire les augustes auditeurs et M. D. Garat

(1) D'après Castil-Blaze, Garat, né à Ustaritz, le 25 avril 1764, avait appris la vocalisation d'un Italien nommé Lamberti, qui habitait la ville de Bayonne, et s'était perfectionné ensuite sous la direction du célèbre harmoniste François Beck. La *Galerie historique des contemporains* (1819) dit qu'il chanta dans les premiers temps qu'il fut à Paris avec Mmes Saint-Huberti et Mme Todi, dont la voix était le plus beau contralto connu.

Monsieur, » quand un jour Viotti — le grand violoniste — directeur du théâtre des Tuileries, entendit, par hasard, Martin chantant un des airs qu'il accompagnait souvent. « Tu chantes donc? — Quelquefois. — Viens dans mon cabinet. » Martin suit Viotti : « Voyons, répète-moi l'air que tu chantais tout à l'heure. » Martin chante, et Viotti : « Tu as une jolie voix, tu ne chantes pas mal; veux-tu monter de l'orchestre sur la scène? — Oh! monsieur Viotti! — Dix huit cent livres par an pour un emploi secondaire, et plus tard nous verrons. » Martin accepta, « heureux, » m'a-t-il dit en me racontant cette piquante anecdote, « de ne plus me lever à six heures du matin, pour aller au collége d'Harcourt, et de pouvoir quelquefois dormir la grasse matinée. » Martin débuta, en 1788, par le rôle de Tulipano, dans l'opéra de *Paësiello*.

Garat allait souvent à Versailles chanter devant la Reine, et avec la Reine (1), Salieri étant toujours au clavecin

(1) Avertie par l'expérience des dangers pour une souveraine de sacrifier trop aux plaisirs de la vie privée, la Reine exprimait elle-même plus tard ses regrets à ce sujet : « Je devais, disait-elle à Mme Campan, entendre chanter Garat et ne jamais chanter de duo avec lui. » La Correspondance de Grimm (année 1784) fait mention de cet artiste dans ces termes :

« Nous avons ici, depuis quelque temps, un jeune homme dont le talent est un de ces phénomènes extraordinaires, qui tiennent à la réunion la plus heureuse de différens dons de la nature. — Son nom est M Garat, fils d'un célèbre avocat au Parlement de Bordeaux. Il est à peine âgé de vingt ans. Il ignore jusqu'aux premiers élémens de la musique, et personne en France, peut-être même dans toute l'Italie, ne chante avec un goût aussi sûr, aussi exquis. Sa voix, espèce de ténor, participant de la haute-contre, est d'une flexibilité, d'une égalité, d'une pureté dont on ne connait point d'exemples. Ses accens ont cette sensibilité que l'art ne donne point et qu'il imite à peine. Son oreille est d'une exactitude, d'une précision rares, même parmi ceux qui connaissent le mieux les principes de l'art du chant, et sa mémoire, don sans lequel tous les autres seraient perdus pour lui, est telle qu'il retient par cœur non-seulement tout ce qu'il entend chanter, mais même les parties les plus compliquées des accompagnemens, et les traits d'orchestre les plus difficiles. L'harmonie commande si fort cette tête naturellement musicale, que quand il chante sans accompagnement des airs qui en ont d'obligés, il remplit les suspensions ou les inter-

pour accompagner, et quelque dame, dans le salon de musique, pour entendre les deux chanteurs. Ces moments, d'un plaisir bien innocent, d'abord reprochés à Marie-Antoinette par une cour envieuse, qui n'était pas admise à ces douces récréations, puis par quelques jaloux qui en prirent prétexte pour calomnier une femme qu'ils n'avaient pu compromettre autrement, ces moments, Garat en avait conservé un souvenir dont, plus d'une fois, j'ai pu constater la vivacité. L'honneur qu'il avait reçu du bienveillant accueil de la Reine, était resté dans son esprit comme le plus grand bonheur de sa vie. Que de fois Garat m'a conté sa présentation, ses charmantes journées, ses brillants succès et rappelé cette soirée où la belle et grasse ambassadrice d'Espagne, derrière laquelle l'heureux artiste était placé pour chanter, se retourna vers lui quand il eut terminé et lui dit : « Ah ! monsieur, que je voudrais donc avoir votre gorge ! » A quoi Garat répondit : « Madame, je changerais bien ! et tant d'autres choses ! »

Il ne prononçait jamais le nom de Marie-Antoinette sans l'accompagner de quelque respectueux hommage. Et là point de réticence, point de sous-entendu. Garat avait admiré la Reine comme tout le monde, il s'était défendu de l'aimer.

Lorsque les jours mauvais étaient venus, puis les jours

valles du chant par les traits que devrait rendre l'orchestre; enfin l'art du chant est tellement inné chez ce jeune homme, que MM. Piccini, Sacchini et Grétry, qui l'ont tous entendu avec enthousiasme, lui ont conseillé de ne point s'appliquer à une étude des règles, dont la nature a semblé vouloir le dispenser. Il joint à ce don précieux un esprit facile, la vivacité de son pays et une figure aimable. La Reine a désiré plusieurs fois l'entendre, et M. le comte d'Artois vient de le nommer secrétaire de son cabinet. Nous l'avons entendu exécuter plusieurs fois tout l'opéra d'*Orphée*, depuis l'ouverture jusqu'aux derniers airs de danse du ballet qui le termine. Un opéra est dans le gosier de cet être étonnant, un seul morceau de musique qu'il exécutera avec la même facilité qu'un autre chanterait une ariette. Quel dommage que l'état dans lequel il est né l'empêche d'employer un talent aussi rare à sa fortune et au plaisir du public. » — La Révolution devait se charger de réaliser en partie le vœu de Grimm.

cruels, Garat se trouva fort empêché, ne sachant quel parti prendre pour subsister.

Martin, qui était établi au théâtre, l'aida; mais Garat voulut se faire une existence indépendante. Il n'avait pas de goût pour la *Marseillaise*, que des voix féroces hurlaient dans Paris, ou pour la *Carmagnole*, qui courait la France; il n'entrevoyait pas le jour où tout le tapage révolutionnaire finirait; il avait horreur du sang qui coulait; il se décida donc à voyager, en attendant le retour de la paix intérieure.

Il alla porter à l'étranger, avec ses sentiments intimes de royaliste, son talent très-apprécié, sa jolie voix de haute-contre et son répertoire fort entendu. Partout il fut bien accueilli, et le positif du succès ne lui manqua pas. Il revint d'Angleterre, sous le Directoire (1) et conquit tout de suite une position très-honorable comme artiste exécutant et comme compositeur.

A cette époque il paya la dette de sa reconnaissance à Martin, en l'associant au succès de ses concerts de Feydeau. Martin, qui avait appris de Candeille la composition,

(1) Planard, ainsi que la *Galerie historique des contemporains* (1819), fixe la date du retour de Garat vers 1795. Il obtint, dit-il, une vogue extraordinaire aux concerts de Feydeau et de la rue de Cléry, ces concerts qu'a rappelés Stendahl dans sa *Vie de Rossini*, ch. XXIV. La *Galerie historique* ajoute que Garat se surpassa lui-même, en exécutant dans une même soirée un chant de Gluck et un air de Cimarosa. « M. Garat, dit encore cet ouvrage, est le véritable Protée musical. Nul ne saisit mieux toutes les intentions d'un compositeur et ne les rend avec plus d'expression. Il semble avoir composé tous les morceaux qu'il chante. Sa voix excelle également dans les airs de bravoure et les morceaux de sentiment. Cette voix, peu éclatante mais flexible, passe rapidement des sons graves de la basse-taille aux sons aigus de la haute-contre sans cesser d'être juste. Doué d'une mémoire étonnante et d'un talent singulier d'imitation, il s'est amusé souvent à contrefaire la voix des divers acteurs qui avaient exécuté la pièce, de manière à faire illusion à ceux qui les entendent. M. Garat n'est pas ce qu'en termes de l'art on nomme un lecteur, et il ne chante pas à livre ouvert. On assure toutefois que si, dans un nombreux orchestre, quelque instrument fait une fausse note, il s'en aperçoit à l'instant, tant il a l'oreille musicale.» Castil-Blaze lui attribue l'honneur d'avoir fait connaître Mozart à la France par la manière enchanteresse dont il exécuta certains morceaux.

venait d'écrire un opéra-comique, *les Oiseaux de mer*, et il le fit jouer en 1796.

Il y eut dans cette association un fait assez gai pour être raconté.

Lorsque Garat se sentit en vogue, il se crut en droit de tout oser, et poussa le mépris de l'opinion jusqu'à l'insolence. Il lutta un jour avec elle, mais il fut vaincu; et Martin lui-même concourut à sa défaite.

Revenu de l'émigration sans avoir été un « émigré », il avait conservé la poudre, les faces longues et les cheveux en queue. Cette coiffure était réputée celle des royalistes, et déplaisait au public, dont l'immense majorité était bonapartiste, Bonaparte étant premier consul. On avait fait entendre hautement à Garat, à un concert précédent, que sa queue choquait ses auditeurs. —Le peuple le plus spirituel du monde, comme il le dit modestement de lui-même, le peuple français est quelquefois bien bête! — Garat avait fait semblant de ne pas comprendre. Il se présenta donc avec sa coiffure ordinaire, du reste élégant comme le plus recherché des « incroyables », ayant eu soin d'inscrire au programme de la matinée musicale les meilleurs morceaux de son répertoire. Quand il parut, une bordée de coups de sifflet accueillit son salut, et les mots : « La queue, la queue! » sortirent d'une centaine de bouches. Il se retira et dit : « Qu'ont-ils donc? — Tu seras sifflé tant que tu garderas ta coiffure. — M'empêche-t-elle de bien chanter? — Non sans doute. — Ils ont donc tort. » Il reparut; même scène. Il ne bougea pas et attendit que le bruit cessât; le bruit ne cessa point. Tandis que Garat affrontait les sifflets, les épigrammes, les injures, Martin s'était procuré des ciseaux. De la coulisse, il appela son camarade, qui commençait à faire moins bonne contenance. « Garat, viens; laisse-moi chanter avant toi et pendant ce temps-là ils se calmeront. » Garat vint à Martin, qui, lestement, passant derrière lui, d'un coup de ciseau abattit la queue, cause de tant de tumulte; Garat de se fâcher, Martin de se fâcher

plus fort; enfin, Martin prit Garat par la main, l'entraîna sur la scène et le présenta au public, « à la Titus » ou à peu près. Des bravos frénétiques accueillirent cette concession. Garat chanta, et jamais son triomphe ne fut plus complet. Garat bouda Martin, mais ne laissa pas repousser ses cheveux. Je tiens l'anecdote de Martin, qui me la raconta quelques jours après la mort de Garat.

Garat avait une fierté dont il donna une preuve qui aurait pu lui mal réussir. Il devait chanter aux Tuileries avec Martin, devant S. M. l'Empereur. Arrivé dans la galerie du concert avant son auditoire, il vit que les chaises réservées aux deux chanteurs étaient placées dans l'embrasure d'une fenêtre. Il ne trouva pas l'endroit honorable, prit le billet qui portait son nom et celui qui portait le nom de son ami et alla les poser sur deux fauteuils destinés à des dignitaires de la cour. Le chambellan vit ce changement et voulut rétablir les choses dans l'ordre qu'il avait prescrit; Garat lui dit : « Monsieur, nous serons là ou nous ne chanterons pas. — Mais, monsieur Garat! — Nous aurons une place convenable, ou nous partirons d'ici. » Le chambellan alla à l'Empereur pour lui soumettre le différend. « Ces messieurs ont leur dignité, placez-les où ils voudront être, » dit avec bienveillance Napoléon. Le chambellan revint et dit aux deux célèbres artistes que Sa Majesté consentait au changement de place qu'ils exigeaient. Garat reprit alors les billets, les reporta à leur première place en disant : « Nous ferons de notre mieux pour satisfaire un souverain qui veut bien avoir une déférence indulgente pour des hommes peut-être trop vaniteux (1). »

La reine Hortense, en 1813-1814, appelait souvent Garat. Au lieu des concerts qu'elle avait songé d'abord à donner, mais qui furent rares, elle préférait entendre un

(1) On cite un autre exemple de sa susceptibilité. Garat, à une soirée chez Cambacérès ayant été prié, après d'autres artistes, de vouloir bien chanter, fit sentir qu'on eût dû l'engager plus tôt. Il tira sa montre et, feignant d'y regarder l'heure, il dit que sa voix était couchée.

homme de talent pour en jouir sans cérémonie, ce qui remplissait agréablement la soirée. Elle faisait venir plus souvent que tout autre le chanteur de Marie-Antoinette, et c'était Carbonel qui l'accompagnait. Garat était chez la reine Hortense, appelée depuis la première Restauration duchesse de Saint-Leu, le soir même que commençait à circuler la nouvelle que Napoléon ayant quitté l'île d'Elbe avait débarqué en France.

Garat eut un moment sur la langue française un empire qui, s'il eût duré, en aurait changé le caractère. En parlant, mais en parlant seulement, il proscrivit, pendant un temps, la prononciation de l'R. Il eut des imitateurs, mais cette mollesse affectée du langage (1) fut bientôt raillée, et lui-même s'en corrigea d'autant mieux qu'il la répudiait dans le chant. Comme chanteur, Garat avait des qualités précieuses : le bon sens, que je cite le premier, le bon sens qui est le goût par excellence, une voix bien posée, l'articulation et la prononciation irréprochables et, selon le cas, l'âme, la sensibilité ou l'esprit. Il chantait tout et d'une manière supérieure; il avait pour la simplicité des préférences qui étonneraient aujourd'hui bien des chan-

(1) Elle est particulière aux créoles de nos Antilles, mais surtout à ceux de la Guadeloupe. Garat avait pu prendre cette mode à Bordeaux, qui était alors le port le plus en relation avec nos colonies des Indes occidentales. Marco Saint-Hilaire rapporte un dialogue de Garat avec son domestique, dialogue qui servira de plaisant spécimen de cette manière de parler :

« Benoist, cria-t-il en paraissant faire un effort. — Voilà, Monsieur. — Quel temps fait-il ce matin ? — Très-beau, Monsieur. — Alors je me chausse'ai en esca'pins. — Monsieur s'habillera-t-il dès à présent? — Non, je mett'ai ma petite polonaise. — Laquelle, Monsieur? — Attends ! » fit-il en arrêtant ses regards sur la magnifique glace qui servait de plafond à l'alcôve de son lit; puis, après un moment de réflexion : « Je suis bien pâle, ajouta-t-il, j'ai l'ai' d'un mo't; quel jou' sommes-nous aujou'd'hui ? — Mardi, Monsieur. — C'est mon jou' de leçon chez la duchesse de *** (dont le frère avait été tué dans la dernière campagne), je mett'ai ma polonaise couleu' 'eg'ets (regrets). — Monsieur déjeunera-t-il chez lui ? — Impossible ; j'ai p'omis au petit ba'on d'aller ce matin au café Ha'di; je sais que d'illust'es ét'angers doivent s'y t'ouver dans l'espé'ance de m'y voi'. »

teurs, et n'admettait les ornements que lorsqu'ils étaient utiles et dans le caractère du morceau où il les faisait entrer. Il comparait les traits longs et lourds dont on chargeait la musique légère à une broderie faite avec une corde à puits sur une toile d'araignée. Garat a formé tout ce qui a bien chanté de son temps. MM. Ponchard et Levasseur, ses deux élèves, ont gardé sa tradition dans leur enseignement au Conservatoire; mais depuis eux, hélas!

Une autre anecdote aidera le lecteur à bien discerner l'homme sous le fantasque. Une belle jeune fille, Mlle Duchamp, son élève, était devenue la compagne de ce célibataire, incapable de se soumettre au mariage. Elle avait tout sacrifié par reconnaissance pour celui qu'elle admirait, sa coquetterie de femme, sa liberté, son bonheur. Elle avait une belle voix grave, ce qui lui avait valu le nom de madame « Contralto »; elle chantait bien, ce qui la faisait l'esclave de ce passionné, qui ne lui laissait pas un moment de loisir. Elle sortait quelquefois pourtant, mais affublée Dieu sait comment, et montée sur de hauts patins de fer qui mettaient la semelle de ses chaussures à six pouces au-dessus du pavé. Quand elle sortait par un temps humide, elle ne rentrait pas au logis sans y trouver la tempête. Garat finit par la maltraiter. Elle souffrit longtemps sans se plaindre; on sut enfin quel était son sort, et Fabry Garat (1) me dit : « Vous avez quelque influence sur mon frère, tâchez donc de lui faire honte de sa rigueur envers la pauvre femme. » Je me hasardai, un jour que nous nous promenions ensemble, à lui demander la raison de cette dureté envers cette douce victime; après un long silence et une hésitation qui montraient la honte qu'il éprouvait de sa

(1) Fabry Garat chantait aussi d'une manière remarquable, et notamment le morceau de Casimir Delavigne, qui a été le point de départ de *La Parisienne*. Je l'ai vu dans mon enfance. C'était un homme assez excentrique avec son chapeau plat à larges bords et ses longs cheveux. Il était, je crois, percepteur à Vaugirard après avoir été employé aux Contributions indirectes.

conduite, il me dit tout bas : « La malheureuse ! elle devient sourde et chante faux ! » C'était cependant un galant homme ! Elle le pleura et porta longtemps son deuil.

Il n'était pas devenu un maître dans l'art de composer ; il savait très-peu d'harmonie et l'instinct suppléait en lui à l'étude. Il se borna à faire des romances et il en produisit qui réussirent à souhait, telles que le *Ménestrel*, *Bélisaire*, *Je t'aime tant !* etc. *Bélisaire* fut, je crois, celle qui plut davantage, et quand, dans une solennité, à propos de la mort récente de Garat, Mme Rigaud, actrice de l'Opéra-Comique, et une des meilleures élèves de ce maître, chanta cette petite pièce, déclamation simple et touchante, je vis l'assemblée tout entière, comme la chanteuse, fondre en larmes.

L'année même de la mort de Garat, Martin, son ami, se retira du théâtre, mais il y reparut en 1830, pour le quitter définitivement en 1833, ayant atteint sa soixante-cinquième année. Sa voix était encore ferme et suave comme elle l'avait été trente ans auparavant ; c'est qu'il en avait eu le soin qu'ont certaines femmes de leur visage. Je pourrais dire qu'il l'aimait et la respectait. Jamais d'excès, une tempérance qui ne se démentait point, et qui avait passé chez lui en une habitude plus douce que gênante. Quand il devait jouer, il dînait à deux heures, mangeait peu et buvait une demi-bouteille de vin de Champagne trempé d'eau. Puis il dormait, se faisait réveiller, se mettait à son piano, allait au théâtre, où on l'habillait, ne parlait à personne, et attendait dans sa loge qu'on vînt l'avertir que le rideau allait se lever. Il était bon, mais ses camarades l'auraient voulu plus aimable pour eux. Dantan, dans la série de ses portraits et statuettes grotesques, l'a représenté en ours, allusion à son caractère en même temps qu'à son nom, qui est celui d'un des hôtes fort connus du Jardin des Plantes. Sa tête est d'une ressemblance parfaite et pas chargée. Martin mourut chez Elleviou en 1837.

COMPTES DES DÉPENSES

DE LA PRINCESSE DE CONDÉ

EN 1588.

Nous croyons faire connaître un document inéditassez intéressant en examinant ici un manuscrit, des archives de M. le duc de la Trémouille, intitulé : « Estat des denyers que le « s[r] de la Bonnynière, maistre d'hostel de la maison de ma- « dame de la Trémoille, a livrés pour employ de la des- « pense ordinayre et extraordinayre de maditte Dame, dont « il compte à maditte dame Scellon et ainsy qu'il s'ensuit, à « commancer au 5[e] jour d'apvril jusques au dernier jour de « décembre 1588. » On remarquera qu'il s'agit précisément de la première période de la captivité de la princesse : elle fut arrêtée par ordre du roi de Navarredu 10 mars 1588, et gardée dans le château de Saint-Jean-d'Angely, où elle accoucha, le 1[er] septembre, du prince qui devait continuer la lignée de Condé. Nous avons raconté ailleurs les péripéties de ce drame en nous efforçant de démontrer l'innocence évidente de la princesse (1). Nous n'y reviendrons pas à nouveau, sinon pour constater avec un vif regret que des documents excessivement importants du célèbre procès, ayant été acquis en Saintonge par M. le baron Haussmann et déposés aux Archives municipales de Paris, ont péri, paraît-il, dans l'incendie de l'Hôtel de Ville.

Le chapitre des recettes s'élève en total à deux mille trois cent quatre-vingt-un écus quarante-six sols.

La dépense totale monte, pour les neuf mois, à la somme de trois mille quatre-vingt-un écus, soit à plus de sept cents écus d'excédant.

(1) *Catherine-Charlotte de la Trémouille, princesse de Condé.* 1 vol. in-18. *Paris, Didier*, 1872.

Le compte de M. de la Bonninière est divisé par mois et se répartit ainsi :

Mois d'avril	89	écus	32	sols	6	deniers.
— de mai.	146	—	2	—	3	—
— de juin.	148	—	49	—	1	—
— de juillet. . . .	182	—	19	—	9	—
— d'août.	616	—	2	—	»	—
— de septembre. .	307	—	26	—	9	—
— d'octobre. . . .	622	—	16	—	3	—
— de novembre. .	239	—	34	—	»	—
— de décembre. .	394	—	23	—	»	—

M. de la Bonninière ne fournit aucun détail sur la dépense essentielle de la maison de la princesse : nous ne trouvons dans ces comptes que l'énumération de ce qui peut être appelé *dépenses diverses*. Nous y rencontrons de nombreuses sommes pour les courriers que la princesse envoyait à ses parents. Ce sont des « laquais » de sa maison, surtout un « laquais suisse », qui remplit de fréquentes missions. Le 10 juin, il va à la Rochelle porter des lettres à M. de la Trémouille; un autre s'en va le 16 juin à Angoulême, auprès du duc d'Épernon : le 18, le Suisse retourne auprès du duc de la Trémouille. Il va porter le 2 septembre la nouvelle de l'accouchement de la princesse à M. de Montmorency, tandis qu'un autre est expédié à son frère, un troisième au roi de Navarre, alors à la Rochelle. Le 17, un messager retourne à Thouars, encore le 26. On sent que la prisonnière cherchait à intéresser sa famille à sa cause. Le 5 octobre, c'est vers M. de Turenne qu'elle envoie. Les exprès reçoivent des salaires variant entre 30 sols et un écu et demi, ayant à se défrayer de vivres en route : celui qui fut adressé à M. de Montmorency pour la nouvelle des couches reçut 7 écus et 15 sols. Un trompette du duc d'Épernon qui vint avec des lettres à Saint-Jean-d'Angely le 4 avril fut gratifié d'un écu.

La naissance du prince entraîna des dépenses spéciales

bonnes à noter et d'une économie qui ne laisse rien à désirer. Le 4 août, on acheta pour 6 écus 30 sols de toile de Hollande pour faire les linges nécessaires aux couches de la princesse. Le 28, un laquais alla chercher à Saintes le docteur de Bourg, et il fallut payer 15 sols au secrétaire du gouverneur de Saint-Jean pour obtenir le passe-port nécessaire à ce praticien. Cinq sols de pourboire récompensèrent modestement le menuisier et le serrurier qui montèrent le berceau « faict par madame ». On acheta neuf aunes de serge noire pour les rideaux au prix de 5 écus 15 sols, plus une aune de bougran noir de 26 sols. Le 28, le médecin avait été amené de Saintes. Puis nous voyons, le 5, acheter quatre aunes et demie de serge noire, coûtant 5 écus 7 sols 9 deniers pour faire une robe à la nourrice de l'enfant; donné 50 écus à la dame de Boisrant, « qui avait gouverné et assisté madame en ses couches; » plus, 4 écus à sa nièce, « par commandemant exprès de la princesse; » plus, 2 écus et 10 sols pour du drap à façonner un cotillon et même somme pour un chaperon de drap également destiné à la nourrice. Une dépense de 16 sols 6 deniers figure pour la toile de la paillasse du jeune prince. La note de l'apothicaire de Saint-Jean pour les couches de la princesse s'éleva à 1 écu 58 sols. Au mois de décembre on dut mander M. Durez, médecin à la Rochelle, pour une indisposition assez grave de l'enfant (6 décembre), ainsi que M. de Bourg, et le 12 ce fut le tour de M. Gaillard, médecin du roi de Navarre, lequel reçut pour son dérangement 20 écus, sans compter 3 écus et 42 sols pour la dépense de son valet et de ses deux chevaux à l'auberge des Trois-Rois. A ce moment « la petite Marie » figure quotidiennement pour 5 et 6 sols de lait destiné à la nourriture de l'enfant, ce qui n'empêche pas la princesse de faire remettre des gratifications à ses deux nourrices : on voit alors acheter pour lui du sirop de jujube pour 6 sols et 6 deniers (21 décembre) et diverses autres drogues, comme miel rosat, camomille, etc.

La princesse était sévèrement tenue dans sa maison, transformée véritablement en prison : elle n'avait plus d'argenterie, car nous voyons acheter, le 10 septembre, 23 livres de vaisselle d'étain au prix de 2 écus 40 sols « pour servir à la maison de Mme la princesse ; » le 26, deux couteaux pour sa table, valant 50 sols. Les menues dépenses de son intérieur sont cotées et indiquent une excessive parcimonie.

Pour les deux chevaux de la princesse, il était alloué 8 écus, 54 sols et 8 deniers pour un mois ; mais cet article disparaît dès le mois de mai.

Le 5 juillet, à Jacob, cuisinier, 7 sols 6 deniers pour acheter de la muscade et des épices.

Le 2 août, le 5 novembre et le 10 décembre, 5 sols chaque fois « pour radoub d'un bas de soie noire de Madame. »

« A ung orféve de Saint-Jean pour avoir faict une cuillère d'argent pour Mademoiselle, ressoudé deux souppières et fourni deux onces d'argent, » 2 écus 54 sols (4 août).

Pour ressouder un chandelier de cuivre, 2 sols (24 octobre).

A un orféve pour « racourtrer deux chandeliers d'argent qui servent à la chambre de Madame, » 42 sols (26 octobre).

A un orféve pour une cuillère pour Madame, 40 sols (2 décembre).

La princesse aimait singulièrement les sucreries :

Le 4 août, achat de trois pots de terre à mettre des confitures, coûtant 7 sols et demi ; et des articles de ce genre figurent plusieurs fois : le 23 octobre, achat d'un cent de coings pour faire du cotignac, 10 sols ; une douzaine de boîtes de sapin pour mettre cette gelée, 30 sols. Encore le mois suivant : 7 livres de gros sucre coûtant 38 sols, pour le même objet, plus 2 livres de sucre fin à 20 sols l'une, « pour servir à la panneterie de Madame. »

Nous enregistrerons maintenant quelques articles comme indication de prix de cette époque :

Une demi-once soie incarnadin, 32 sols et demi.

Un écheveau soie rouge, 10 sols et demi.

Un millier d'épingles, 12 sols.

Façon d'une coiffe pour Mademoiselle, 5 sols.

Fil et coton pour façon d'une courtepointe, 2 écus.

Une once de soie plate, 45 sols.

Une paire de souliers pour la nourrice, 40 sols.

Une demi-aune taffetas noir pour faire une coiffe pour la princesse, 1 écu.

Une livre, 10 onces, 1 gros et demi de soie de toutes couleurs, 15 écus, 5 sols et demi.

Une paire de palmes et une de pantoufles pour la princesse, 1 écu 44 sols.

Deux aunes de serge pour une robe à Mademoiselle, 2 écus.

Deux aunes de grosse toile pour des nappes de cuisine, 1 écu 10 sols.

Un cent de tuiles, chaux et sable pour réparer « le logis de Madame, » 51 sols.

Salaire du maçon, 1 écu, 20 sols.

Une main de papier doré, 18 sols.

Comme dépenses diverses, nous relèverons :

Le 18 juillet « a esté païé pour des pryères pour Madame, » 12 sols.

Le 27 août, à Brochaire, commis du greffe « pour la despense de l'inventayre des meubles et bagues de défunt monseigneur, » 6 écus.

Le 23 septembre, « pour ung livre de Méditation des psaulmes qui a esté faict relier exprès tout noyr, » 28 sols.

Le 5 novembre, « à ung libraire pour avoir fourny des livres à Mgr de la Trémouille, » 2 écus 20 sols.

Au mois de juillet M. de la Bonninière remit 100 écus au sieur du Roux, conseiller au Présidial de Nîmes, qui retournait en Languedoc, et 200 écus à M. de Baffons qui

s'en allait avec lui vers MM. de Montmorency et de Turenne : du Roux avait passé treize jours à Saint-Jean (du 4 au 17), et la dépense à l'auberge pour ses deux valets et ses deux chevaux était montée à 19 écus et demi. Le 22 novembre, Dumonceau, secrétaire du duc de la Trémouille, recevait 4 écus pour aller retrouver son maître aux eaux.

Une seule fois, le 11 décembre, une aumône est mentionnée « faite par commandement de Madame » : il s'agit de 2 sols à un pauvre. Le 28, elle fait remettre 20 sols à un homme qui lui avait apporté des tartes et des échaudés.

A la fin de ce même mois, Mme de Belleville amena la fille de la princesse de Taillebourg à Saint-Jean : deux chariots transportèrent les meubles nécessaires ; les deux charretiers reçurent 15 sols de pourboire pour le retour ; l'ouvrier qui « vacqua une journée à nettoyer le logis de Mademoiselle, » 20 sols ; on paya 20 sols au maréchal qui ferra les chevaux du coche, 24 sols au sellier qui « racourtra les harnais, » un écu au cocher de Mme de Belleville, un teston à son « garçon ; » le séjour des quatre chevaux, du cocher et des neuf du chariot, à l'hôtellerie, revient à 4 écus et 2 sols.

Édouard de Barthélemy.

VERS

SUR LA MORT D'URBAIN GRANDIER.

1634.

Le procès et la mort d'Urbain Grandier sont trop connus pour qu'il soit utile d'entrer dans de longs détails au sujet de cette triste affaire. Rappelons en deux mots les faits. Urbain Grandier, curé de Loudun, avait été arrêté sous prétexte de sorcellerie, et comme étant l'auteur de la possession des religieuses ursulines de cette ville. Traduit devant une commission de juges nommés par le roi, commission que présidait Laubardemont, il fut reconnu coupable du crime qui lui était imputé, et condamné à la peine du feu, suivant arrêt en date du 18 août 1634. Il subit le même jour son douloureux supplice après avoir été, selon l'usage, appliqué à la question ordinaire et extraordinaire. Dans ces rudes épreuves, il montra un courage stoïque, une résignation toute chrétienne. On avait promis au condamné de l'étrangler avant d'allumer le bûcher, mais, par un raffinement de barbarie incroyable, l'on ne tint pas ou l'on ne voulut pas tenir cette promesse. Le malheureux fut brûlé vif!... Au milieu des flammes qui l'assaillaient, au sein des atroces douleurs qui torturaient sa chair, on l'entendit prononcer ces suprêmes paroles : *Deus meus, ad te vigilo; miserere mei, Deus*. Puis ce fut tout, l'odieux sacrifice était accompli....

Avant d'indiquer les sources et les livres qui traitent de cet épouvantable procès, qu'il nous soit permis de transcrire le dispositif de l'arrêt rendu contre l'infortuné Grandier. Nous en prenons le texte dans un opuscule du temps, fort rare et intitulé : *Arrest de condemnation de mort contre maistre Urbain Grandier, prestre, curé de l'église Sainct-Pierre du marché de Loudun, et l'un des chanoines de l'église Saincte Croix dudit lieu, atteint et convaincu du*

crime de magie, et autres cas mentionnés au procès. A Paris, chez Estienne Hebert et Jacques Poullard, rue des Sept-Voyes, au roy Henry le Grand, avec permission, MDCXXXIV (1634) in-8 de 7 pages (imprimé en lettres rondes).

« .... Nous, sans avoir esgard à la requeste du unziesme du présent mois d'aoust, avons déclaré et déclarons ledict Urbain Grandier deuement attaint et convaincu du crime de magie, malefice et possession arrivée par son faict ès personnes d'aucunes des religieuses urselines de cette ville de Loudun et autres seculieres mentionnées au procez, ensemble des autres crimes résultans d'iceluy. Pour reparation desquels (avons) iceluy Grandier condamné et condamnons à faire amende honorable nue teste et en chemise, la corde au col, tenant en ses mains une torche ardante du poids de deux livres, devant les principalles portes des eglises de Sainct-Pierre-du-Marché et Saincte-Ursule de cette dite ville; et là, de genoux, demander pardon à Dieu, au Roy et à la Justice, et ce faict, estre conduit en la place publique de Saincte-Croix de cette dite ville pour y estre attaché à un poteau sur un bucher qui pour cet effect sera dressé audit lieu, et y estre son corps brulé vif avec les pactes et carractères magiques estant au greffe, ensemble le livre manuscrit par luy composé contre le cœlibat des prestres (1) et les cendres jettées au vent. Avons déclaré et déclarons tous et un chacun ses biens acquis et confisquez au Roy, sur iceux prealablement prix la somme de cent cinquante livres pour estre employez à l'achapt d'une lame de cuivre à laquelle sera gravé le présent arrest par extraict, et icelle apposée dans un lieu eminent en ladite église des ursullines pour y demeurer à perpetuité; et auparavant qu'estre procedé à l'execution du present arrest,

(1) Cet ouvrage de Grandier a été publié par M. Robert Luzarche, sous ce titre : *Traicté du célibat des prestres, par Urbain Grandier, curé ae Loudun, opuscule inédit*. Paris, Réné Pincebourde, 1866, petit in-12 de 38 pages (titre rouge et noir et frontispice à l'eau forte de Ulm).

ordonnons que ledit Grandier sera appliqué à la question ordinaire et extraordinaire sur la verité de ses complices. Prononcé et exécuté le dix-huictiesme jour d'aoust 1634. »

Consultez, sur l'affaire de Grandier, les ouvrages suivants : *Catalogue de l'histoire de France* (Bibliothèque impériale, département des imprimés), in-4, tom. I[er], pages 596-597 (Lb. 36, n[os] 3015-3034); Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2[e] série, t. V, p. 183-279; le Père Tranquille, capucin : *Veritable relation des justes procedures observées au fait de la possession des ursulines de Loudun et au procès de Grandier*, Paris, Jean Martin, 1634, in-8 de 32 pages (numéroté à tort 23); le *Mercure françois*, année 1634, in-8, p. 746-780 (t. XX); *Menagiana*, édition de 1715, 4 vol. in-12, t. IV, p. 37-49; Aubin, *Histoire des diables de Loudun*, etc.... 1716 in-12 (il y a d'autres éditions portant la date de 1693, 1694, 1737 et 1752 (1); La Menardaye, *Examen et discussion de l'histoire des diables de Loudun*, 1747, in-12; idem 1749, in-12 (c'est une réfutation du livre d'Aubin); Bayle, *Dictionnaire historique*, édition Beuchot, in-8, t. VII, p. 194-204; Jules Garinet, *Histoire de la magie en France*, 1818, in-8, p. 205-236, 310-327; Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII*, Paris, Chamerot, 1846, 4 vol. in-12, t. II, p. 335-341; Louis Figuier, *Histoire du merveilleux*, 2[e] édition, Paris, Hachette, 1860-1861, 4 vol. in-12, t. I[er], p. 81-258, et Michelet, la *Sorcière*, 3[e] édition, Bruxelles, 1863, in-12, p. 246-265.

Ed. T.

(1) Le même livre d'Aubin a aussi paru en 1716 sous ce titre piquant et à effet : *Cruels effets de la vengeance du cardinal de Richelieu ou histoire des diables de Loudun, de la possession des religieuses Ursulines et de la condamnation et du suplice d'Urbain Grandier, curé de la même ville.* Amsterdam, Étienne Roger, MDCCXVI (1716), in-12 de 6 feuillets préliminaires et 378 pages, plus deux feuillets non chiffrés (avec frontispice et titre en rouge et noir).

I

Chanson sur l'air : *Mon Dieu, mon père et mon sauveur* (1).

Sur la mort d'Urbain Grandier, curé de Loudun, bruslé vif pour ses malefices à Loudun, le 18 aoust 1634, et avoir contribué à la possession de plusieurs religieuses ursulines de Loudun.

Contemplons tous à cette fois
Les merveilles du Roy des Rois,
Qui fait connoistre en toutes places
Les forfaits, crimes et fallaces
Des mechans, qui par grand meffait
Le vont offençant sans respect.

Dans Loudun il est arrivé
Qu'un mechant s'est tant oublié
De commettre un fait execrable,
Et sortilege abominable,
Sur des filles de pieté,
Pour avoir leur virginité.

Ce malheureux fit un complot
Avec le demon Astarot,
Luy donnant son corps et son ame,
Pour jouir des plus belles dames,
Et filles, qui dedans ce lieu
Vivoient en la crainte de Dieu.

Le demon rusé et mechant
De ses volontés à l'instant
Luy promit toute jouissance,
Et que par sa grande eloquence,
Il deviendroit le plus sçavant
De sa ville et le mieux disant.

Leur pacte ensemblement ont fait,
Et pour augmenter son forfait,

(1) Biblioth. nat., mss. *Recueil de Maurepas*, t. I, p. 423-426.

Il renonça cresme et baptesme,
Et tost après, la face blesme,
Jura de ne jamais prier
Son Dieu ny ses saints reclamer.

Un chapeau rouge par honneur
Luy promit aussi ce menteur.
Tost après par ses artifices,
Sortileges et malefices,
Il fit neuf filles posséder,
Et par les demons tourmenter.

Ce malheureux etoit si fin,
Que jour et nuit, soir et matin,
Consultoit si bien ses affaires
Avec ses demons ordinaires,
Faisant tout si secretement,
Qu'on ne s'en doutoit nullement

A la fin pourtant Dieu permit
Que tout le fait se descouvrit,
En reconnaissant sa magie
Et crimes commis en sa vie,
Desquels il se vit accusé,
Et tost après emprisonné.

Les tesmoins sont interrogez,
Et par devant luy confrontez :
Mesmement les religieuses,
Faisant choses prodigieuses,
En fin luy firent confesser
Qu'il les avoit fait posseder.

Belzebut, Verrine, Astarot,
Decouvrirent tout leur complot,
Sa magie et ses sacrileges,
Ses malefice (1) et sortileges :
Leurs caracteres mesmement
Apparurent visiblement.

Par equitable jugement,

(1) Mss. *Malefices*.

Il fut condamné à l'instant
Qu'il feroit amende honorable
Pour son sacrilege exécrable (1),
Et qu'il crieroit à Dieu mercy,
Au Roy et à justice aussi.

Par après sur un haut buché
Seroit en la place attaché,
Pour estre bruslé vif à l'heure,
Ses livres, pactes (2), sans demeure,
Et les cendres jettées au vent :
Voilà la fin de ce mechant.

Or, prions Dieu que desormais
Il nous preserve des mauvais,
De tous magiciens et sorcieres,
Et qu'il les reduise en poussiere,
Nous delivrant de tous les maux (3)
Qui nous donnent mille travaux.

II

L'enfer a revelé que par d'horribles trames (4)
Je fis pacte avec lui pour debaucher les femmes :
De ce dernier delit personne ne se plaint;
Et dans l'injuste arrêt qui me livre au suplice,
Le demon qui m'accuse est auteur et complice,
Et reçu pour temoin du crime qu'il a feint.

L'Anglois, pour se vanger, fit brûler la Pucelle.
De pareilles fureurs m'ont fait brûler comme elle :
Même crime nous fut imputé faussement.
Paris la canonize et Londres la deteste :
Dans Loudun l'un me croit enchanteur manifeste,
L'autre m'absout, un tiers suspend son jugement.

(1) Mss. *Pour ses sacrileges execrables.*
(2) Mss. *Ses livres et pactes.*
(3) Mss. *Leurs maux.*
(4) Cette pièce se trouve, ainsi que la suivante, à la fin du livre d'Aubin : *Histoire des diables de Loudun*, Amsterdam, 1716, in-12.

Je fus comme Hercules (1) insensé pour les femmes :
Je suis mort comme lui, consumé dans les flâmes,
Mais son trepas le fit placer au rang des dieux.
Du mien l'on a voilé si bien les injustices,
Qu'on ne sait si les feux funestes ou propices
M'ont noirci pour l'enfer ou purgé pour les cieux.

En vain dans les tourmens a relui ma constance :
C'est un magique effet, je meurs sans repentance.
Mes discours ne sont point du stile des sermons;
Baisant le crucifix, je lui crache à la joue;
Levant les yeux au ciel, je fais aux saints la moue;
Quand j'invoque mon Dieu, j'apelle les demons.

D'autres moins prevenus disent malgré l'envie
Qu'on peut louer ma mort sans aprouver ma vie,
Qu'être bien resigné marque esperance et foi,
Que pardonner, soufrir sans plainte, sans murmure,
C'est charité parfaite, et que l'ame s'epure,
Quoi qu'on ait vecu mal, en mourant comme moi.

III

Pour servir d'épitaphe.

Vous tous qui voyez la misere
De ce corps qu'on brûle aujourd'hui,
Aprenez que son commissaire (2)
Merite mieux la mort que lui.

(1) Imp. *Hercule.*

(2) Jean (et non Jacques) Martin, seigneur de Laubardemont, mort en mai 1653. Voyez sur lui les *Historiettes* de Tallemant, édition Paulin-Paris, t. II, p. 135 et 137, et le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, de M. Jal, Paris, 1867, grand in-8° à 2 colonnes, page 748.

UN PAMPHLET LIGUEUR DE 1588.

Les pamphlets en vers composés en faveur de la Ligue sont généralement rares et se rencontrent en bien petit nombre dans les manuscrits. En voici un toutefois que nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale dans le recueil des *Cinq-Cents* de Colbert, volume 500, pièce 36. Écrit peu de temps après la journée des barricades (12 mai 1588), il attaque non pas le roi, ce qui est bien remarquable, mais ses principaux conseillers et ses plus fidèles serviteurs. Le duc d'Épernon, le *brave* Crillon, le maréchal de Biron, le chancelier Philippe Hurault de Chiverny, le maréchal d'Aumont, François d'O, Chenailles, le médecin Miron sont tour à tour insultés et raillés par l'auteur anonyme de cette satire.

Au reste, ce ne fut pas la seule pièce qu'écrivirent les ligueurs à l'occasion des barricades : il en existe deux autres que nous a conservées le manuscrit original du *Journal de Henri III*. Nous les reproduisons toutes deux dans ce préambule : la première a été citée inexactement par M. Aimé Champollion (voyez son édition, p. 254); quant à la seconde, elle est complétement inédite.

I

Quatrain.

La fortune a jouant le Guisard bien traicté,
Car aiant un valet et un Roy escarté,
Une et une autre Roine en sa main retenue,
O trois fois heureux sort! prime luy est venue.

Rencontré assés à propos, pour avoir le duc de Guise escarté le Roy et son valet le duc d'Esparnon, et retenu la Roine mère et la Roine régnante à Paris.

II

Partie à la paulme en may 1588.

Le Roi aiant fort grande envie
Jouer contre ceux de Paris,
Il print cinq de ses favoris (1)
Pour le seconder en partie.

Ainsi comme l'on s'y accorde,
Il entre en un tripot couvert,
Et tient le tout. Voiant qu'il perd,
Il fait chasse auprès de la corde.

Ses seconds reprennent courage,
Si bien qu'ils emportent trois jeus,
Les Parisiens viennent à deux,
Et gaignent apres l'avantage.

Le Roi doutant de la partie,
Aiant perdu un jeu si beau,
Prend incontinent son manteau,
Et quitte tout à la sortie.

Maintenant il veult sa revanche,
Et rentrer encores au jeu :
Les gangnans l'accordent, pourveu
Que tous ses seconds il retrenche.

Mais le Roi veult rentrer en lice,
Avec[ques] tous ceux qu'on a veu :
Les Parisiens perdront le jeu
S'ils luy livrent trop beau service. Ed. T.

(1) D'après le mss 843 de la collection Du Puy, feuillet 198, ces cinq favoris sont : d'O, Biron, d'Aumont, Crillon et la Guiche. — Philibert de la Guiche, grand maître de l'artillerie, gouverneur du Bourbonnais, mourut à Lyon en 1607 (voyez Lestoile, *Journal de Henri IV*, édition Champollion, p. 429). Il avait été nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit à la première promotion (31 décembre 1578).

PASSELEVENT (1) A SON AMY

DES NOUVELLES DE COURT.

1588.

On dict ce que l'on veult et n'oze l'on rien dire.
On dict que c'est mal faict aussy que de mesdire,
On dict qu'aupres du Roy (2) n'y a que trahyson,
On dict qu'on n'est pas seur en sa propre maison,
On dict qu'il fault chasser ceux des pays estranges,
On dict que c'est pityé de veoir telles meslanges,
On dict qu'il ne fault plus celler la verité,
On dict qu'il n'est credict que d'infidellité,
On dict que les volleurs nous font vivre en souffrance,
On dict qu'ilz ont ravy tout le bien de la France,
On dict qu'ilz ont mené le Roy à l'hospital,
On dict que leur conseil n'est reussy qu'à mal (3).
On dict que d'Espernon (4) faict cecy par bravade,
On dict qu'on ne se fye au jeu de masquerade,
On dict les partisans estre tost desunys,
On dict que tost ou tard on les verra punys,
On dict les bariquade' (5) estre bonne' à deffendre,
On dict que de Grillon (6) n'a pas tout mys en cendre,
On dict que les boiteux (7) n'allerent jamais droict,

(1) On dit plus communément *Passevent;* le sens du reste est le même.

(2) Henri III.

(3) Le ms. porte : *à mal*, ce qui est un non-sens.

(4) Jean-Louis de la Vallette, duc d'Épernon, mort en janvier 1642.

(5) La journée des barricades est du 12 mai 1588.

(6) Louis de Berton, seigneur de Crillon, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit à la promotion du 31 décembre 1584, né à Murs en Provence en 1541, mort à Avignon le 2 décembre 1615, à l'âge de soixante-quatorze ans. — Il est toujours nommé *Grillon* dans les écrits du temps. Voyez sur lui l'ouvrage de M. le marquis de Fortia d'Urban : *Vie de Louis de Berton de Crillon des Balbes, surnommé le brave Crillon, suivie de notes historiques et critiques.* Paris, Dupont et Roret, 1825-1826, 3 vol. in-8.

(7) Allusion à Armand de Gontaut, seigneur de Biron, maréchal de France. Né en 1524, il fut tué d'un coup de canon au siége d'Épernay, le 26 juillet 1592.

On dict le chancelier (1) boitter du costé droict,
On dict que les enfans arracheront les yeux
Des trahistres partisans, politicque 'envieulx.
On dict que c'est à nous de rendre obeissance,
On dict que plus n'a lieu la justice en la France,
On dict que c'est au Roy de nous donner la loy,
On dict qu'il doibt justice et nous garder la foy,
On dict qu'il ne fault plus à Paris gardes mettre,
On dict qu'il ne fault plus les asnes mener pestre,
On dict qu'il fault juger ce qu'on veoit seullement,
On dict tout le conseil (2) tresmeschant garnement,
On dict que verité est par tout desdaignée,
On dict d'Aumont (3) n'avoir près luy sa bien aymée,
On dict que c'est beaucoup estre de grand maison,
On dict que loyal cœur (4) ne commet trahison,
On dict que ceulx qui suyvent la cour du roy de France
Ne font cas ne credict, sy non que d'ignorance :
On dict que c'est cela qui les faict advancer.
On dict le joueur d'O (5) soubz un chat se cacher,
On dict que Dieu n'est plus servy que par fainctise,
On dict qu'il est meschant qui son cœur luy desguise,
On dict que nostre Roy est un Roy treschrestien,
On dict qu'en bien faisant on le congnoistra bien,
On dict que ne pouvons bien servir à deux maistres,
Et qu'en fin trahistre il fault à l'un ou à l'aultre estre.
On dict qu'il ne fault plus le peuple surcharger :
Aultrement la couronne iroit en grand danger.
On dict que les badaux ne seront plus badins,

(1) Philippe Hurault, comte de Chiverny (ou Cheverny), né en 1528, mort en 1599. Henri III le disgracia en septembre 1588, et donna les sceaux à François de Montholon, avocat au parlement de Paris. (Lestoile, *Journal de Henri III*, édition de M. Champollion, p. 263.)

(2) Le conseil du Roi.

(3) Jean d'Aumont, maréchal de France, né en 1522, mort en 1595, à l'âge de soixante-treize ans. Il fut nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1578, à la première promotion. — La bien-aimée du maréchal d'Aumont n'est autre que sa seconde femme, Françoise de Robertet, veuve de Jacques Babou, sieur de La Bourdaisière.

(4) L'auteur ligueur désigne sans doute par ces mots Henri duc de Guise, tué à Blois par ordre de Henri III, le 23 décembre 1588.

(5) François d'O, surintendant des finances, et gouverneur de Paris, mort en octobre 1594.

On dict qu'ilz ne seront des malheureux surprins,
On dict qu'ilz ont juré fidelité au Roy,
On dict qu'il est besoing qu'il deffende la foy.
On dict que le Guysard (1) mainctenant est le maistre :
Depuis les bariquade' il l'a bien faict paroistre.
On dict que de Byron (2) a toujours esté trahistre :
On dict que ceulx d'Envers (3) luy ont donné ce tiltre.
On dict que de Chenaille (4) est ung tresgrand larron,
Aussy bien que son frere le medecin Myron (5).
On dict que c'est mal faict d'avoir laissé fuijr
Ceux qui les catholicques voulloient faire mourir.
On dict que Dieu est bon qui n'use de vengeance,
On dict qu'avec le temps nous aurons allegeance,
On dict qui est trompé ne se peult plus tromper,
On dict qu'il ne fault plus contre Dieu se jouer.

Sonnet en forme de dialogue (6).

LE ROY *commence.*

Estatz (7) dont le courroux esbransle ma couronne,
Pourquoy vous bandez vous à l'encontre de moy?
Suis je pas, selon Dieu, vostre souverain Roy?
Recognoissez moy tel, puis que Dieu vous l'ordonne.

(1) Le duc Henri de Guise.

(2) Le maréchal Armand de Gontaut, baron de Biron.

(3) Allusion à l'entreprise faite, malgré l'avis du maréchal de Biron, par *Monsieur*, duc d'Anjou, sur la ville d'Anvers, le 17 janvier 1583. Voyez sur la *folie* d'Anvers : Lestoile, *Journal de Henri III*, p. 156-158; de Thou, *Histoire universelle*, traduction française, 1734, in-4°, tome IX, p. 35-41 (liv. 77); Mezeray, *Histoire de France sous le règne de Henri III*, publiée par M. Scipion Combet, Alais, 1844-1846, 3 vol. in-8, tome II, p. 127-136.

(4) Le sieur de Chenailles, intendant des finances : il était frère du médecin Miron. Mis à la Bastille par les ligueurs au mois de mai 1588 après les barricades, il en sortit promptement grâce au duc de Guise. (*Journal de Henri III*, p. 254.)

(5) Marc Miron, premier médecin de Henri III.

(6) Ce sonnet figure également dans le manuscrit original du *Journal de Henri III* de Lestoile, feuillet 396.

(7) Les états de Blois, dont l'ouverture eut lieu le dimanche 16 octobre 1588.

LE PEUPLE.

Sy l'ornement royal qui ta teste envyronne,
Estoit comme Dieu veult, enrichy de la foy,
Et sy tu nous traictois soubz une douce loy,
Tu n'aurois peur du mal qui sy pres te tallonne.

LE ROY.

Quoy ! pour avoir failly, troublez-vous mon repos?

LE PEUPLE.

La faulte, le mespris, les mignons, les impostz,
Ont trayné (1) le meschef qu'aujourd'huy l'on te brasse.

LE ROY.

Nous sommes tous pecheurs, nul homme n'est parfaict.

LE PEUPLE.

Il est vray : mais un Roy qui aux siens bien ne faict,
Ne peult avoir de Dieu ny du peuple la grace.

(1) Le manuscrit de Lestoile donne : *tramé;* cette leçon nous semble préférable.

VINDICIÆ BIBLIOGRAPHICÆ.

A côté et au dessous des documents historiques et littéraires d'une importance incontestée, il existe tout un monde de bouquins qui ont été dédaignés par les critiques et les bibliographes, bien qu'ils se trouvent contenir parfois des renseignements relativement précieux pour l'étude des hommes et des faits d'un intérêt secondaire. Nous avons pensé que l'examen de quelques-uns de ces *infusoires* de la bibliographie serait bien venu d'une certaine classe de curieux et nous avons, à cet effet, réuni quelques notices, dont les sujets nous ont paru assez intéressants pour être soumis à l'appréciation bienveillante des lecteurs du *Bulletin*. L'accueil qu'ils ont fait, soit à une époque déjà ancienne, soit plus récemment, à l'*Analectabiblion* du marquis du Roure, au *Voyage dans une bibliothèque de province* d'A. Dinaux, aux *Variétés bibliographiques* de M. Gustave Brunet, et aux notes semées dans ce recueil servira au besoin, toutes proportions gardées, d'excuse à notre entreprise.

N° 1. L'Inconnue, histoire véritable, s. l. 1785, in-8° (99 pages, plus un feuillet non paginé contenant la clef).

Dans l'été de 1768, le comte de Cobenzel, chargé par l'impératrice Marie-Thérèse de l'administration des Pays-Bas autrichiens, reçut à Bruxelles, où il résidait, une lettre de Bordeaux dans laquelle une femme qui signait *La Freulen* réclamait, bien qu'inconnue de lui, ses bons offices et ses conseils. Cette démarche était fondée, disait la lettre, sur le mérite de M. de Cobenzel, sur sa position à la cour de Vienne, et on lui faisait entendre qu'il pourrait ne pas

se repentir plus tard d'avoir accepté ces relations tombées des nues.

Peu de temps après, une lettre de Prague, signée du comte de Weissendorff, venait engager M. de Cobenzel à ne pas refuser à sa correspondante inconnue les conseils qu'elle réclamait de lui. On lui demandait de la protéger et de lui avancer, au besoin, jusqu'à mille ducats, si cela était nécessaire. Comme dans l'autre lettre, on faisait entendre à M. de Cobenzel qu'il ne serait pas fâché un jour d'avoir rendu les services que l'on attendait de lui.

M. de Cobenzel répondit à sa correspondante mystérieuse, avec une politesse que nous ne saurions trop admirer, qu'il était tout disposé à lui venir en aide, mais qu'il fallait, avant tout, qu'elle se fît connaître d'une manière moins vague.

Quelque temps après, nouvelle lettre de Vienne, celle-là signée du comte de Diétrichstein, également en faveur de l'inconnue. De cette lettre, ainsi que de celle du comte de Weissendorff, M. de Cobenzel accusa réception à leurs signataires dont il n'entendit plus parler.

Tout au rebours, la correspondance allait son train avec Bordeaux. Le ministre ne se lassait pas de répondre aux lettres de l'inconnue, tant était exquise la politesse de ces âges de poudre; une sorte de roman s'ébauchait auquel l'arrivée à Bruxelles de la femme d'un négociant de Bordeaux vint tout à coup donner sa couleur, couleur politique. Cette femme, mise en relations avec M. de Cobenzel pour affaires de commerce, lui parla de *la Freulen* de la manière la plus élogieuse. Elle vanta sa beauté, sa grâce, sa sagesse et la magnificence de son état de maison. Elle s'étendit sur l'extrême distinction avec laquelle la traitait le duc de Richelieu, gouverneur de la Guyenne. Enfin, et c'est le nœud de la question, elle insista sur la ressemblance de l'inconnue avec l'empereur d'Allemagne, François Ier, mort depuis trois ans, ressemblance telle qu'elle avait donné lieu à des conjectures

sur lesquelles l'inconnue avait constamment refusé de s'expliquer.

L'annaliste anonyme que nous nous sommes donné pour mission d' extraire, et, le cas échéant, de commenter, ne nous dit pas si Mme Langlumé (c'est le nom de cette femme de négociant) repartit pour Bordeaux avec une mission de M. de Cobenzel. Reste que nous voyons la correspondance se continuer sur nouveaux frais. Le grand ministre, en adoptant la protégée du maréchal de Richelieu, cédait-il comme ce dernier — nous le verrons plus loin — à une sorte de fascination, si ce n'est pas un bien gros mot pour le temps ? Toujours est-il que l'inconnue charge un jour M. de Cobenzel de lui envoyer de Bruxelles un bonnet de dentelles du prix de cinquante louis. Quelque temps après, elle lui mande qu'elle va lui renvoyer ce bonnet, faute d'argent pour le payer ; M. de Cobenzel la prie de le garder. Nouvelle lettre dans laquelle l'inconnue se plaint des procédés du comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de Vienne à Paris qui cherche, dit-elle, à « connaître ses secrets ; » elle est décidée à ne les confier qu'à son correspondant et en attendant un voyage qu'elle doit faire à Bruxelles, elle lui envoie son portrait qui lui dira une partie de ce qu'elle compte lui confier. Voilà donc un rêve de ministre qui va trouver sa formule ! Dans ce portrait, M. de Cobenzel ne vit qu'une femme parée des grâces de la jeunesse et de la beauté, mais le duc Charles de Lorraine y trouva une ressemblance frappante avec feu l'empereur François, son frère.

Continuation du roman épistolaire. M. de Cobenzel répondait, dit l'historien, à toutes les lettres, « avec politesse et intérêt, mais sans se hasarder jamais. » Et les cinquante louis ? Un jour l'inconnue lui annonce l'envoi de deux portraits avec lesquels elle le prie de comparer le sien. Ces deux portraits arrivent et ce sont ceux de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse !

Nous avons vu, au début de ce récit, deux seigneurs al-

se repentir plus tard d'avoir accepté ces relations tombées des nues.

Peu de temps après, une lettre de Prague, signée du comte de Weissendorff, venait engager M. de Cobenzel à ne pas refuser à sa correspondante inconnue les conseils qu'elle réclamait de lui. On lui demandait de la protéger et de lui avancer, au besoin, jusqu'à mille ducats, si cela était nécessaire. Comme dans l'autre lettre, on faisait entendre à M. de Cobenzel qu'il ne serait pas fâché un jour d'avoir rendu les services que l'on attendait de lui.

M. de Cobenzel répondit à sa correspondante mystérieuse, avec une politesse que nous ne saurions trop admirer, qu'il était tout disposé à lui venir en aide, mais qu'il fallait, avant tout, qu'elle se fît connaître d'une manière moins vague.

Quelque temps après, nouvelle lettre de Vienne, celle-là signée du comte de Diétrichstein, également en faveur de l'inconnue. De cette lettre, ainsi que de celle du comte de Weissendorff, M. de Cobenzel accusa réception à leurs signataires dont il n'entendit plus parler.

Tout au rebours, la correspondance allait son train avec Bordeaux. Le ministre ne se lassait pas de répondre aux lettres de l'inconnue, tant était exquise la politesse de ces âges de poudre; une sorte de roman s'ébauchait auquel l'arrivée à Bruxelles de la femme d'un négociant de Bordeaux vint tout à coup donner sa couleur, couleur politique. Cette femme, mise en relations avec M. de Cobenzel pour affaires de commerce, lui parla de *la Freulen* de la manière la plus élogieuse. Elle vanta sa beauté, sa grâce, sa sagesse et la magnificence de son état de maison. Elle s'étendit sur l'extrême distinction avec laquelle la traitait le duc de Richelieu, gouverneur de la Guyenne. Enfin, et c'est le nœud de la question, elle insista sur la ressemblance de l'inconnue avec l'empereur d'Allemagne, François Ier, mort depuis trois ans, ressemblance telle qu'elle avait donné lieu à des conjectures

guère être favorables à l'inconnue. Son roman, tel du moins qu'il était raconté par elle, ressemble à celui de toutes les princesses *naturelles*. Enfance passée dans un château perdu de la Bohême ; visites à de rares intervalles d'un étranger mystérieux qui laisse force bourses de ducats et dont la paternité se révèle par quelques mots, aussi bien que se trahit dans ses manières l'exercice du souverain pouvoir : tout cela, bien que d'un romanesque manquant d'originalité, aurait pu à la rigueur passer, mais l'incertitude qui planait sur les circonstances dans lesquelles l'inconnue était sortie de Bohême, jetait une forte défaveur sur le reste. Elle variait tous les jours dans ses récits; il était impossible de suivre sa trace avec certitude jusqu'au jour où on la retrouvait à Bordeaux vivant avec magnificence et faisant « jusqu'à soixante mille livres de dettes. » Nous avons dit un peu plus haut l'intérêt qu'elle avait inspiré au duc de Richelieu. Mlle de Schonau (car elle portait ce nom à Bordeaux) était allée en effet, comme tous les étrangers de distinction, lui rendre une visite : « Il (le duc) lui fit une infinité d'offres de service; il finit, suivant son caractère, par être plus qu'honnête. Elle se mit à pleurer en se jettant à ses genoux; le duc lui fit des excuses. » Ceci est une page inédite des *Dernières armes* de Richelieu.

La question des lettres de recommandation adressées à M. de Cobenzel en faveur de l'inconnue, lettres dont nous avons parlé plus haut, ne pouvait manquer d'être soulevée, et ce fut ce qui la perdit. Elle avoua qu'elles étaient supposées : la cause était dès lors entendue, et il fut question un moment de remettre l'inconnue entre les mains de ses créanciers de Bordeaux, mais un avis plus humain prévalut, et quatre jours après la mort de M. de Cobenzel, qui arriva sur ces entrefaites, elle fut conduite par un sous-lieutenant de la maréchaussée de Brabant jusqu'à Quiévrain, au delà de Mons et abandonnée à sa mauvaise fortune avec une bourse de cinquante louis.

Ce récit nous a mené jusqu'à la fin de janvier 1770. Que

devint ensuite l'inconnue? C'est ce que nous fait connaître un *Avis* qui figure en tête du livret que nous avons sous les yeux et qui est extrait du papier périodique anglais, *le Craftsman*. Cet *Avis* est la traduction d'un article paru « à la fin de l'année 1780, ou vers le commencement de 1781 » et relatant l'arrivée dans un petit village des environs de Bristol « il y a environ quatre ans, » par conséquent vers 1776, d'une jeune femme qu'on supposa avoir été laissée à terre, par un vaisseau, sur les côtes d'Angleterre. On a deviné que c'est de l'inconnue qu'il s'agit. Toujours belle, mais devenue folle, la pauvre créature vivait aux dépens des âmes charitables du pays. Laissée libre en raison de ses habitudes inoffensives, elle avait choisi pour retraite un hangar abandonné. On finit par la décider à habiter chez un chirurgien de Bristol qui essaya souvent, sans succès, de l'interroger sur son origine. Cependant de rares lueurs de raison venaient, de temps à autre, éclairer son intelligence. « Un jour qu'un carrosse à quatre chevaux passait dans la rue et qu'on se mit aux fenêtres, elle en demanda la raison et dit : « Cela vaut bien la peine ! Mon « père allait toujours à huit. » Quelle était donc cette femme, se demande le rédacteur du *Craftsman* qui se contente de poser le problème sans essayer de le résoudre ? Du reste, comme M. de Cobenzel, il paraît avoir cédé pleinement à l'attrait sympathique qu'exerçait l'inconnue.

L'article du *Craftsman* se rapportant, au plus près, à des faits de l'année 1781, et la traduction qui en est donnée, à l'année 1785, il ne serait pas impossible qu'au moment de cette dernière publication, l'inconnue vécût encore. Quelle aura été sa fin? C'est ce que nous ignorons, comme nous ignorons ce qu'il peut y avoir de fondé dans ses prétentions à une origine impériale. Peut-être cette question a-t-elle été touchée en Allemagne? En tout cas, l'on n'en trouve pas trace dans le livre de Bulau (1), qui a

(1) *Personnages énigmatiques, histoires mystérieuses, événements peu* ‹u

abordé, d'une manière assez embrouillée, quelques mystères historiques du même genre et du même pays, et, ajoutons-le pour quelques-uns, d'une importance aussi contestable.

Le livret qui fait le sujet de cet article figure dans le Catalogue Leber, avec une courte notice qui contient une bévue. Leber, qui lisait assez légèrement ses bouquins, a supposé que tout le récit était traduit du *Craftsman*, tandis que cela ne peut être dit que de l'*Avis* seulement (12 pages). Le même Catalogue ajoute qu'il n'a été tiré qu'un nombre restreint d'exemplaires : cela est à examiner. Ce qui nous paraît plus probable, c'est que la *clef* imprimée sur un feuillet non paginé et ajouté après coup doit souvent manquer, et c'est ce qui nous a déterminé à la donner ici :

« Noms contenus dans cet ouvrage.

A..b..g,	Aversberg.
A.ch..e M.r.e,	Archiduchesse Marianne.
B..g..so,	Belgioso.
Ch..s de L..e,	Charles de Lorraine.
C...l,	Cobenzel.
C..r..ny,	Coroniny.
D...n,	Dietrichstein.
E.p..r F..s,	Empereur François I[er].
I..p..ce,	Impératrice.
J. de W..ff,	Jean de Weissendorff.
K..tz,	Kaunitz. »

W. O.

N° 2. — La surprise facheuse ou l'avanture incroyable de M. l'abbé Karger, natif de la province de Luxembourg, histoire étonnante et véritable arrivée près de Mayence,

mal connus, traduit de l'allemand, par W. Duckett. Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1861; 3 vol. in-18.

se repentir plus tard d'avoir accepté ces relations tombées des nues.

Peu de temps après, une lettre de Prague, signée du comte de Weissendorff, venait engager M. de Cobenzel à ne pas refuser à sa correspondante inconnue les conseils qu'elle réclamait de lui. On lui demandait de la protéger et de lui avancer, au besoin, jusqu'à mille ducats, si cela était nécessaire. Comme dans l'autre lettre, on faisait entendre à M. de Cobenzel qu'il ne serait pas fâché un jour d'avoir rendu les services que l'on attendait de lui.

M. de Cobenzel répondit à sa correspondante mystérieuse, avec une politesse que nous ne saurions trop admirer, qu'il était tout disposé à lui venir en aide, mais qu'il fallait, avant tout, qu'elle se fît connaître d'une manière moins vague.

Quelque temps après, nouvelle lettre de Vienne, celle-là signée du comte de Diétrichstein, également en faveur de l'inconnue. De cette lettre, ainsi que de celle du comte de Weissendorff, M. de Cobenzel accusa réception à leurs signataires dont il n'entendit plus parler.

Tout au rebours, la correspondance allait son train avec Bordeaux. Le ministre ne se lassait pas de répondre aux lettres de l'inconnue, tant était exquise la politesse de ces âges de poudre; une sorte de roman s'ébauchait auquel l'arrivée à Bruxelles de la femme d'un négociant de Bordeaux vint tout à coup donner sa couleur, couleur politique. Cette femme, mise en relations avec M. de Cobenzel pour affaires de commerce, lui parla de *la Freulen* de la manière la plus élogieuse. Elle vanta sa beauté, sa grâce, sa sagesse et la magnificence de son état de maison. Elle s'étendit sur l'extrême distinction avec laquelle la traitait le duc de Richelieu, gouverneur de la Guyenne. Enfin, et c'est le nœud de la question, elle insista sur la ressemblance de l'inconnue avec l'empereur d'Allemagne, François Ier, mort depuis trois ans, ressemblance telle qu'elle avait donné lieu à des conjectures

sur lesquelles l'inconnue avait constamment refusé de s'expliquer.

L'annaliste anonyme que nous nous sommes donné pour mission d'extraire, et, le cas échéant, de commenter, ne nous dit pas si Mme Langlumé (c'est le nom de cette femme de négociant) repartit pour Bordeaux avec une mission de M. de Cobenzel. Reste que nous voyons la correspondance se continuer sur nouveaux frais. Le grand ministre, en adoptant la protégée du maréchal de Richelieu, cédait-il comme ce dernier — nous le verrons plus loin — à une sorte de fascination, si ce n'est pas un bien gros mot pour le temps ? Toujours est-il que l'inconnue charge un jour M. de Cobenzel de lui envoyer de Bruxelles un bonnet de dentelles du prix de cinquante louis. Quelque temps après, elle lui mande qu'elle va lui renvoyer ce bonnet, faute d'argent pour le payer ; M. de Cobenzel la prie de le garder. Nouvelle lettre dans laquelle l'inconnue se plaint des procédés du comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de Vienne à Paris qui cherche, dit-elle, à « connaître ses secrets ; » elle est décidée à ne les confier qu'à son correspondant et en attendant un voyage qu'elle doit faire à Bruxelles, elle lui envoie son portrait qui lui dira une partie de ce qu'elle compte lui confier. Voilà donc un rêve de ministre qui va trouver sa formule ! Dans ce portrait, M. de Cobenzel ne vit qu'une femme parée des grâces de la jeunesse et de la beauté, mais le duc Charles de Lorraine y trouva une ressemblance frappante avec feu l'empereur François, son frère.

Continuation du roman épistolaire. M. de Cobenzel répondait, dit l'historien, à toutes les lettres, « avec politesse et intérêt, mais sans se hasarder jamais. » Et les cinquante louis ? Un jour l'inconnue lui annonce l'envoi de deux portraits avec lesquels elle le prie de comparer le sien. Ces deux portraits arrivent et ce sont ceux de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse !

Nous avons vu, au début de ce récit, deux seigneurs al-

lemands intervenir en faveur de l'inconnue. A ce moment (décembre 1768) arrive à M. de Cobenzel une lettre de Vienne datée : *de mon lit*, *à deux heures du matin*. Cette lettre non signée, mais dans laquelle le ministre croit reconnaître la pensée sinon la main de sa souveraine, est pour le remercier des bons conseils qu'il donne à l'inconnue. On se propose, dit la lettre, de la dédommager bientôt de ses infortunes passées. Ces mots : « Elle m'a été si tendrement recommandée par la personne du monde qui m'était le plus chère ! » semblent venir confirmer les conjectures du duc Charles de Lorraine; aussi M. de Cobenzel écrit-il de plus belle, lorsqu'au commencement de l'été de 1769, une dépêche de Vienne, dépêche authentique cette fois, vient porter un jour inattendu sur cette mystérieuse affaire, et mettre gravement en échec, il faut bien le dire, la réputation de sagacité de M. de Cobenzel. On lui mande qu'on a eu avis à la cour de Vienne d'une aventurière se faisant passer à Bordeaux pour la fille de l'empereur François Ier; elle vient d'être arrêtée à la requête de l'impératrice et va être conduite à Bruxelles où l'affaire sera instruite. Le choix de Bruxelles tenait sans doute à sa proximité de la France, mais le hasard n'était pas moins singulier qui appelait M. de Cobenzel à statuer, en quelque sorte, sur le sort de la mystérieuse et, ainsi qu'on l'a vu, sympathique correspondante.

Enfin, l'inconnue arrive à Bruxelles, sous la garde d'un exempt de la maréchaussée et est conduite chez le ministre « Sa figure, est-il dit dans le livre que nous extrayons, aurait intéressé en sa faveur l'homme le plus insensible; elle était d'une taille haute et aisée, ses épaules sont singulièrement bien placées, son air est noble et modeste, etc., etc. » Nous abrégeons l'énumération des agréments de toute sorte que relève son historien : constatons que M. de Cobenzel est plein d'égards; toutefois il devait être et il est procédé à une enquête régulière dont les résultats, si nous consultons notre impression, ne pouvaient

guère être favorables à l'inconnue. Son roman, tel du moins qu'il était raconté par elle, ressemble à celui de toutes les princesses *naturelles*. Enfance passée dans un château perdu de la Bohême ; visites à de rares intervalles d'un étranger mystérieux qui laisse force bourses de ducats et dont la paternité se révèle par quelques mots, aussi bien que se trahit dans ses manières l'exercice du souverain pouvoir : tout cela, bien que d'un romanesque manquant d'originalité, aurait pu à la rigueur passer, mais l'incertitude qui planait sur les circonstances dans lesquelles l'inconnue était sortie de Bohême, jetait une forte défaveur sur le reste. Elle variait tous les jours dans ses récits; il était impossible de suivre sa trace avec certitude jusqu'au jour où on la retrouvait à Bordeaux vivant avec magnificence et faisant « jusqu'à soixante mille livres de dettes. » Nous avons dit un peu plus haut l'intérêt qu'elle avait inspiré au duc de Richelieu. Mlle de Schonau (car elle portait ce nom à Bordeaux) était allée en effet, comme tous les étrangers de distinction, lui rendre une visite : « Il (le duc) lui fit une infinité d'offres de service; il finit, suivant son caractère, par être plus qu'honnête. Elle se mit à pleurer en se jettant à ses genoux; le duc lui fit des excuses. » Ceci est une page inédite des *Dernières armes* de Richelieu.

La question des lettres de recommandation adressées à M. de Cobenzel en faveur de l'inconnue, lettres dont nous avons parlé plus haut, ne pouvait manquer d'être soulevée, et ce fut ce qui la perdit. Elle avoua qu'elles étaient supposées : la cause était dès lors entendue, et il fut question un moment de remettre l'inconnue entre les mains de ses créanciers de Bordeaux, mais un avis plus humain prévalut, et quatre jours après la mort de M. de Cobenzel, qui arriva sur ces entrefaites, elle fut conduite par un sous-lieutenant de la maréchaussée de Brabant jusqu'à Quiévrain, au delà de Mons et abandonnée à sa mauvaise fortune avec une bourse de cinquante louis.

Ce récit nous a mené jusqu'à la fin de janvier [illegible] Que

devint ensuite l'inconnue? C'est ce que nous fait connaître un *Avis* qui figure en tête du livret que nous avons sous les yeux et qui est extrait du papier périodique anglais, *le Craftsman*. Cet *Avis* est la traduction d'un article paru « à la fin de l'année 1780, ou vers le commencement de 1781 » et relatant l'arrivée dans un petit village des environs de Bristol « il y a environ quatre ans, » par conséquent vers 1776, d'une jeune femme qu'on supposa avoir été laissée à terre, par un vaisseau, sur les côtes d'Angleterre. On a deviné que c'est de l'inconnue qu'il s'agit. Toujours belle, mais devenue folle, la pauvre créature vivait aux dépens des âmes charitables du pays. Laissée libre en raison de ses habitudes inoffensives, elle avait choisi pour retraite un hangar abandonné. On finit par la décider à habiter chez un chirurgien de Bristol qui essaya souvent, sans succès, de l'interroger sur son origine. Cependant de rares lueurs de raison venaient, de temps à autre, éclairer son intelligence. « Un jour qu'un carrosse à quatre chevaux passait dans la rue et qu'on se mit aux fenêtres, elle en demanda la raison et dit : « Cela vaut bien la peine ! Mon « père allait toujours à huit. » Quelle était donc cette femme, se demande le rédacteur du *Craftsman* qui se contente de poser le problème sans essayer de le résoudre? Du reste, comme M. de Cobenzel, il paraît avoir cédé pleinement à l'attrait sympathique qu'exerçait l'inconnue.

L'article du *Craftsman* se rapportant, au plus près, à des faits de l'année 1781, et la traduction qui en est donnée, à l'année 1785, il ne serait pas impossible qu'au moment de cette dernière publication, l'inconnue vécût encore. Quelle aura été sa fin? C'est ce que nous ignorons, comme nous ignorons ce qu'il peut y avoir de fondé dans ses prétentions à une origine impériale. Peut-être cette question a-t-elle été touchée en Allemagne? En tout cas, l'on n'en trouve pas trace dans le livre de Bulau(1), qui a

(1) *Personnages énigmatiques, histoires mystérieuses, événements peu cu*

abordé, d'une manière assez embrouillée, quelques mystères historiques du même genre et du même pays, et, ajoutons-le pour quelques-uns, d'une importance aussi contestable.

Le livret qui fait le sujet de cet article figure dans le Catalogue Leber, avec une courte notice qui contient une bévue. Leber, qui lisait assez légèrement ses bouquins, a supposé que tout le récit était traduit du *Craftsman*, tandis que cela ne peut être dit que de l'*Avis* seulement (12 pages). Le même Catalogue ajoute qu'il n'a été tiré qu'un nombre restreint d'exemplaires : cela est à examiner. Ce qui nous paraît plus probable, c'est que la *clef* imprimée sur un feuillet non paginé et ajouté après coup doit souvent manquer, et c'est ce qui nous a déterminé à la donner ici :

« Noms contenus dans cet ouvrage.

A..b..g,	Aversberg.
A.ch..e M.r.e,	Archiduchesse Marianne.
B..g..so,	Belgioso.
Ch..s de L..e,	Charles de Lorraine.
C...l,	Cobenzel.
C..r..ny,	Coroniny.
D...n,	Dietrichstein.
E.p..r F..s,	Empereur François Ier.
I..p..ce,	Impératrice.
J. de W..ff,	Jean de Weissendorff.
K..tz,	Kaunitz. »

W. O.

N° 2. — La surprise facheuse ou l'avanture incroyable de M. l'abbé Karger, natif de la province de Luxembourg, histoire étonnante et véritable arrivée près de Mayence,

mal connus, traduit de l'allemand, par W. Duckett. Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1861; 3 vol. in-18.

par J. L. Krafft. *A Bruxelles, chés J. Van Vlaenderen, marchand libraire et imprimeur*, 1734. — *Se vend chés la veuve Bouhy, au marché de la Chapelle. Avec approbation et privilège de S. M. I. et C;* petit in-8° (2-126 pages, 2 portr.).

Ce livre est le récit d'une cause à laquelle il n'a manqué pour être célèbre que la qualité des parties. Circonscrit entre un meunier et un prêtre des derniers rangs de la hiérarchie ecclésiastique, le débat ne pouvait avoir d'autre retentissement que celui qui lui serait donné par un amuseur en quête d'un sujet et surtout d'un titre affriolant, et tel paraît avoir été le but de l'auteur de ce livre.

I

Le héros de cette histoire, l'abbé Jean Karger, né en 1701, à Roth (Luxembourg), d'une famille pauvre, avait quitté de bonne heure le lieu de sa naissance pour aller étudier à Cologne. Après avoir achevé ses humanités dans cette ville, chez les chanoines réguliers de Saint-Antoine, il put, grâce à un petit pécule qu'il tenait des libéralités de ces chanoines, parcourir une partie de l'Allemagne sans perdre de vue le projet qu'il avait eu de tout temps de se consacrer à l'Église. Après plusieurs pérégrinations, il s'arrêta enfin à Vienne où il prit condition chez un membre du Conseil aulique, lequel lui procura une pension qui assurait désormais son existence. Il avait, dès 1725, reçu la tonsure et les quatre ordres mineurs à Cologne; en 1728, après avoir passé par les autres degrés de la hiérarchie, il fut ordonné prêtre dans la chapelle du palais archiépiscopal de Vienne. A ce moment, ou, pour mieux dire, l'année suivante, le désir de revoir sa mère dont il n'avait pas eu de nouvelles depuis sa sortie du Luxembourg (son père était mort depuis longtemps),

le fit se résoudre à entreprendre le voyage qui devait donner lieu aux divers incidents racontés dans le livre que nous nous proposons d'extraire.

Avant d'aborder le récit de ces incidents, il nous faut faire connaissance avec celui qui devint, de la meilleure foi du monde, au moins dans les commencements du débat, le persécuteur de l'abbé Karger. Jean-Georges Arnet, riche meunier d'Eltwill, bourg près de Mayence, avait eu, au commencement du siècle, un fils nommé Maurice qu'il avait envoyé étudier, lorsqu'il était devenu en âge, chez les jésuites de Mayence. En 1725, le jeune Arnet, qui était entré dans l'ordre de Saint-Benoît, avait obtenu de ses parents l'autorisation d'aller achever ses études à l'Université de Salsbourg. Depuis ce moment, sa trace était perdue; successivement à Gratz, en Styrie, à Venise et à Rome, il avait cessé de donner de ses nouvelles, et son père, qui le supposait à Vienne, avait fait, sans succès, toutes les démarches possibles pour découvrir le lieu où il se cachait; « surtout (1) il pria un garçon cocher qui menoit le coche de Francfort, appelé Pierre Wagner, qui l'avoit mené il y avoit quatre ans de Francfort à Nurenberg, de le déterrer soigneusement et de lui amener, lui promettant pour récompense une somme de trente florins; celui-ci comme aussi plusieurs autres *chartiers* n'épargnèrent aucune peine pour gagner ce salaire, ils *s'entre-écrivirent* le *portret* du jeune Arnet, et ils le cherchèrent dans toutes les hôtelleries et dans toutes les places publiques. »

Les choses étaient dans cet état lorsque l'abbé Karger, retournant dans sa patrie, passa par Nurenberg. L'on était dans l'hiver de 1729, hiver légendaire en Allemagne par sa rigueur. L'abbé alla descendre à l'hôtellerie du Cygne blanc, sur le vieux marché au foin, où, par hasard, logeait le garçon de coche de Francfort. Celui-ci qui, comme nous l'avons dit, avait quelques années auparavant conduit

(1) Pages 11 et 12.

le jeune Arnet, crut le reconnaître, et après quelques hésitations le lui déclara sans détours et lui proposa de le prendre gratis à son bord, pensant se rattraper et au delà, sur la récompense promise par le meunier. L'abbé, fatigué de l'insistance de ce marinier qu'il avait essayé en vain de détromper, préféra prendre la poste et arriva ainsi à Furth où il s'arrêta dans une auberge dont l'hôtesse, qui avait logé autrefois le jeune Arnet, crut également le reconnaître. Le malheur voulut que, comme il ne fut pas mis en avant de noms propres, l'abbé, qui avait passé quelques années auparavant dans ce pays, acquiesça sans peine au souvenir de cette femme, ce qui pouvait être pris pour un commencement d'aveux.

Il nous faut ici introduire une parenthèse et expliquer le quiproquo au début duquel nous commençons d'assister. Les deux portraits qui sont dans le livre en donnent la clef. Sauf un peu plus d'ampleur dans le visage de l'abbé et sauf aussi quelques différences dans le costume ecclésiastique, sa ressemblance avec le jeune Arnet est parfaite, et l'on verra plus loin que les quelques signes particuliers qui auraient pu différencier l'un de l'autre, existaient, bien que pour des causes différentes, chez tous les deux.

Nous avons laissé l'abbé à Furth, en train de donner à son hôtesse des armes pour ses futurs persécuteurs ; il partit de là pour Wurtsbourg où il eut été bientôt rejoint par l'homme du coche qui en passant à Furth avait vu l'hôtesse et s'était d'autant plus ancré dans la croyance qu'il tenait la piste du jeune Arnet et, partant, ses trente florins. L'abbé n'en prit pas moins, pour aller à Francfort, le bateau qu'il conduisait, tout en évitant de répondre à ses questions « afin (1) d'être *dégené* de ses importunités. » Il le quitta enfin à Francfort où il s'embarqua sur un autre bateau qui le mena à Mayence et de là, poursuivant sa

(1) Page 18.

route, il gagna le bourg de Salsig, qui est situé à neuf ou dix lieues de cette ville.

C'est là que se noue en réalité l'action du drame. Le meunier Arnet, toujours à la recherche de son fils, était, à ce moment, de passage à Mayence, où il ne tarda pas à rencontrer le marinier qui lui fit part de sa prétendue découverte. « Cela (1) se peut, disait le meunier, car j'ai révé que je me devois mettre en chemin, et que mon fils étoit en voyage; et ma femme a également eu une vision qu'elle lui avoit raccommodé ses bas, de sorte que je n'en doute nullement que cet ecclésiastique dont vous me parlez doit être mon fils. » Arnet se mit en quête et eut bientôt trouvé l'auberge où était descendu le voyageur.

Voilà donc le meunier en présence de l'abbé Karger, qu'il n'hésita pas un moment à prendre pour son fils. « L'abbé (2) était tranquillement assis au fourneau, avec un bonnet sur sa tête, » contemplant avec ébahissement le meunier qui arpentait à grands pas, sans parler, la salle commune de l'auberge. Enfin ce dernier se décida à rompre le silence et demanda à l'abbé d'où il venait et s'il avoit ses *patentes* sur lui : à son tour, l'abbé l'interrogea pour savoir s'il était le *mayeur* du lieu, auquel cas il satisferait à sa demande, ajoutant que, hors de là, il n'avait pas à lui répondre. « Tout (3) aussitôt le meunier lui répartit : « Là, là, mon beau garçon, puisque tu ne me veux « pas parler, il faut bien que je te parle à bouche ouverte et « de vive voix, pour te désaveugler et t'ôter la sottise qui te « domine ; » à quoi l'abbé se mit à rire en disant : « Si vous « êtes mon père, il faut donc que j'en aie eu plusieurs. » A ce moment entrait dans la chambre le batelier; l'abbé, en le reconnaissant, lui dit : « Là (4), là, beau garçon de trente « florins, ne veux-tu pas me vendre comme Judas vendit « Notre Seigneur? ne t'ai-je pas dit cent et cent fois sur la « route que je n'étois aucunement le fils d'un meunier? »

(1) Page 20. — (2) Page 21. — (3) Page 22. — (4) Page 23.

A quoi ce garçon *chartier* dit avec une grande véhémence et comme en colère, en l'interrompant : « Monsieur, si « vous n'êtes pas le fils du meunier, qu'on fasse sept po- « tences l'une sur l'autre et qu'on m'étrangle à la plus « haute. »

Le meunier n'avait pas besoin d'être ainsi encouragé pour persister dans ses affirmations. Il mit l'abbé en demeure de jurer sur un crucifix qu'il n'était pas son fils. Ce moyen ne lui ayant pas réussi, il requit l'intervention du curé du bourg pour examiner les *patentes* écrites en latin que portait l'abbé. Cet examen, qui devait tourner à la confusion du meunier, n'eut pas le pouvoir de le faire démordre de ses prétentions, et ses importunités prirent un caractère tel que les bateliers qui se trouvaient dans l'auberge finirent par s'impatienter et menacèrent de lui faire un mauvais parti. « L'un (1) d'entre eux empoigna une chaise et la lui voulut donner sur la tête, mais l'abbé qui étoit occupé à lire ses heures, s'en apercevant, le retint. » Désespérant de réussir de haute lutte, le meunier offrit de s'en remettre au jugement de sa femme et proposa d'aller la trouver pour cela. L'abbé y aurait consenti si le meunier s'était engagé à lui tenir compte, au moyen d'un billet, de ses frais de déplacement, mais faute de cette garantie, on se réduisit, de part et d'autre, à une déclaration écrite de l'abbé qui serait mise sous les yeux de la meunière. Cette déclaration était conçue ainsi : « Je (2) confesse *par cette* que je ne suis pas le fils de toi et de ta femme; *signé :* Jean Karger, prêtre du pays de Luxembourg. »

Arnet parti, l'abbé se crut hors d'affaire et déjà il poursuivait son voyage, lorsque arrivé au bourg de Poppart, à deux lieues de Salsig, la barque qui le conduisait fut rejointe et hélée par celle du meunier. Le malheureux avait changé d'avis et s'était remis à la poursuite de son prétendu

(1) Page 26. — (2) Page 28.

fils. Ses cris obligèrent les bateliers à s'arrêter. « Ce manège, dit le narrateur (1), mit tout le monde en combustion. » Les notables de Poppart examinent de nouveau les papiers de l'abbé et concluent contre le meunier, qui n'allait pas moins criant contre l'ingratitude d'un fils qui refusait de reconnaître son père, *malgré les vingt mille florins qu'il avait à lui laisser*. Ces dernières paroles émurent particulièrement la population. « Plusieurs (2) femmes d'alentour, apprenant que ce meunier vouloit bon gré ou malgré avoir un héritier, vinrent lui présenter leurs enfants, en le priant de les vouloir adopter pour son fils. »

Ainsi disputant, l'on arrive à Oberlohnstein, à deux lieues de Coblentz. Là, les récriminations du meunier redoublent, s'il est possible, de violence; il requiert la force publique; « bien (3) entendu qu'il étoit en état d'en faire la dépense. » Deux soldats, la *bajonette* au bout du fusil, sont chargés de la garde de l'abbé. Encore qu'une femme qui avait connu autrefois le jeune Arnet eût déclaré, après avoir été mise en présence de l'abbé, que ce dernier, bien que ressemblant beaucoup au fils du meunier, était un peu plus grand et plus maigre, le prisonnier est dépouillé de ses papiers et jeté dans un cachot. De morale la persécution devient matérielle, et c'est de ce moment que commencent, à bien prendre, les infortunes de l'abbé.

L'on sait combien les prisons de l'ancien temps laissaient à désirer sous le rapport du confortable. Le pauvre abbé, couché sur la paille pourrie et mal hantée de son cachot, n'était encore qu'au début de ses épreuves. La première visite qu'il reçut fut celle de la meunière, que son mari avait envoyé chercher et qui crut également reconnaître son fils, bien que deux religieux qui l'accompagnaient et qui interrogèrent l'abbé eussent déclaré, après l'avoir ouï, que la chose était au moins douteuse. La croyance de la

(1) Page 30. — (2) Page 31. — (3) Page 32.

meunière avait pour elle, il faut bien le dire, de fortes présomptions. L'on avait trouvé dans le bréviaire de l'abbé un cantique composé par le jeune Arnet lorsqu'il étudiait à Mayence. Pouvait-on croire, comme le prétendait l'abbé, qu'il avait copié ce cantique sur un feuillet trouvé par lui dans une chambre d'auberge? De plus, deux cicatrices que le jeune Arnet portait à la paupière et au pied se retrouvaient chez l'abbé, bien qu'il en racontât l'origine d'une manière qui ne s'accordait pas avec le récit de sa pseudo-mère. Il y avait là de quoi embarrasser un juge d'instruction de tous les temps; mais l'assaut le plus dur, l'interrogatoire le plus pénible que l'abbé avait à essuyer, c'était les larmes de cette malheureuse mère égarée sur une fausse piste. L'abbé finit par la prendre en pitié et put enfin la congédier avec quelques bonnes paroles et en lui faisant espérer que Dieu ne tarderait pas à lui rendre le fils prodigue dont le retour eût également si bien fait son compte.

Rentrés dans leur logis, le meunier et sa femme tinrent conseil avec les deux religieux qui avaient interrogé l'abbé. Ceux-ci, persistant dans leur première opinion, évoquèrent le souvenir de toutes les ressemblances célèbres dans l'histoire qui avaient égaré les contemporains et favorisé des imposteurs tels que les faux Smerdis, Clotaire, Baudouin, etc., etc. Enfin ils conclurent à laisser l'abbé continuer paisiblement sa route, mais ils avaient affaire à des gens sur lesquels les leçons de l'histoire avaient peu de prise et d'ailleurs trop peu éclairés pour être accessibles au raisonnement. Le meunier profita, au contraire, de l'influence que lui donnaient ses écus auprès des gens de justice pour faire resserrer encore plus rigoureusement le pauvre abbé, que la maigre pitance de pain et d'eau à laquelle il se trouvait réduit, et l'absence de vêtements chauds pendant un hiver des plus rigoureux, eurent bientôt mis dans un pitoyable état. Vainement il avait écrit dans son pays : ses lettres étaient restées sans réponse.

Pendant ce temps, l'opinion publique (l'opinion d'Oberlohnstein !) se passionnait pour et contre lui, surtout contre. L'idée se faisait jour que les papiers trouvés sur lui provenaient d'un prêtre qu'il aurait assassiné. Surtout, une grave accusation s'ébauchait, qui n'allait à rien moins qu'à le conduire, le cas échéant, au bûcher. On l'avait vu, avant d'arriver à Wurtsbourg, célébrer la messe, et dans le cas où il eût été reconnu pour être le jeune Arnet, comme ce dernier n'avait pas été ordonné prêtre, c'était un cas de sacrilége. Cette supposition, qui expliquait, jusqu'à un certain point, la persistance de ses dénégations, prit tant de consistance que la meunière, obéissant à un sentiment maternel, alla lui porter une bourse de cent pistoles destinée à lui fournir les moyens d'acheter la clef des champs. L'abbé la refusa et se résolut d'attendre le triomphe de la vérité.

On le transféra donc à Coblentz et de là au château d'Ehrenbreitstein. « Après (1) avoir été quelque temps dans ce beau palais lugubre, où il ne reçut la lumière que par un guichet, il y apprit à chanter de la belle manière. » Les bénédictins de Saint-Jacques, près de Mayence, chez lesquels avait été le jeune Arnet, furent confrontés avec l'abbé et ne purent ou ne voulurent pas donner une affirmation positive. De son côté, le meunier, toujours convaincu d'avoir affaire à son fils, mais craignant les suites funestes que pourrait avoir le succès de ses revendications, en vint à déclarer à qui voulut l'entendre qu'il s'était mépris; mais on ne tint pas compte de ce désaveu tardif dicté par l'affection paternelle, et l'officialité écrivit à Vienne sans autre résultat que d'obtenir la certitude qu'il existait en effet un prêtre du nom de Karger. Un moment vint où devant le désistement officiel du meunier et l'absence de témoins à charge, la Cour ecclésiastique se trouva fort embarrassée, mais, pendant ce temps, l'abbé n'en gémissait

(1) Page 60.

pas moins sous les verrous, et l'on arriva ainsi à la fin du troisième mois depuis son incarcération dans le château d'Ehrenbreitstein.

Nous touchons au moment où cet *imbroglio* va commencer à se dissiper. Les lettres que l'abbé Karger avait, pendant le cours de cette affaire, envoyées dans sa famille, étaient restées, avons-nous dit, sans réponse, et il y a lieu de croire qu'elles avaient été retenues par l'influence de sa partie. Un des soldats qui le gardaient, excité par l'appât d'une forte récompense, trouva le moyen de faire arriver enfin une de ces lettres dans la famille de l'abbé. Deux de ses frères se mirent aussitôt en chemin pour Coblentz, munis de l'extrait baptistaire de l'accusé. « Après (1) que la Cour ecclésiastique eut mûrement fait une recherche de ce dont il était question, elle ordonna de mettre six prêtres, à peu près de la même grandeur que l'abbé, de front, entre lesquels il en étoit un, et que l'un après l'autre des frères viendroient prendre celui qu'ils reconnoîtroient pour tel. Ceci s'exécuta ainsi : on enferma l'un des frères dans une chambre, pendant que l'autre faisoit son choix, et chacun choisit, avec une joie extrême, celui qui l'étoit effectivement, parmi bien des embrassements de joie et de plaintes. » A la suite de cette confrontation, l'abbé fut déclaré innocent et mis en liberté le 27 mai 1729, après quatre mois de prison « avec (2) réserve de tout contre le meunier et ses prétentions judiciaires. »

II

L'historien de l'abbé Karger a introduit à cet endroit de son récit (3) une division (2e partie) que nous avons respectée. Comme lui, nous reprendrons haleine : aussi bien

(1) Pages 65 et 66. — (2) Page 67. — (3) Page 69.

la malechance de l'abbé n'est-elle pas encore épuisée. Nous l'avons vu sortir de sa prison et employer ses premiers moments de liberté à mettre ordre à sa santé fortement ébranlée par les misères de toute espèce qu'il avait éprouvées, soit à Oberlohnstein, soit dans sa seconde détention. Il songea ensuite à tirer satisfaction du meunier et à obtenir de lui une réparation pécuniaire. A cet effet, il ajourna la fin de son voyage et demeura à Coblentz occupé à réunir les témoignages nécessaires : mais ce n'était pas une petite affaire. L'opinion publique n'avait pas accepté avec faveur sa mise en liberté. L'on persistait généralement à voir en lui le fils du meunier, nanti (Dieu sait comment!) des papiers d'un tiers; l'on publiait que les deux frères qui l'avaient reconnu étaient des témoins soudoyés et, comme preuve de cette imputation, on faisait remarquer leur absence; en effet, l'abbé les avait fait partir en avant pour annoncer à sa mère sa prochaine visite. Arnet, il faut bien le dire, faisait tout pour encourager ces bruits. Une fois sûr que l'abbé était hors du danger où pouvait l'avoir jeté l'usurpation présumée des fonctions sacerdotales, l'opiniâtre meunier avait recommencé à alléguer sa paternité. De là, la difficulté pour l'abbé de réunir les éléments nécessaires au gain de sa cause. En outre, en réponse aux citations qui lui avaient été adressées devant les juges de Coblentz, Arnet avait excipé de son titre de sujet de l'électorat de Mayence. Il y eut, à cette occasion, échange de notes diplomatiques dont le résultat fut d'obliger le meunier à se présenter devant les juges de Coblentz, mais là il se retrancha dans un système de défense qui consistait à accepter seulement, comme émanant de son initiative, les poursuites exercées contre l'abbé à Oberlohnstein, poursuites dont il justifiait d'ailleurs avoir payé les frais, et à mettre sur le compte de l'officialité de Trèves, dans le ressort de laquelle était Coblentz, les actes de rigueur exercés contre l'abbé depuis son arrivée dans cette dernière ville.

L'abbé se résolut donc à aller chercher, de par le monde, des appuis à sa cause. Après une visite au lieu de sa naissance et à sa véritable mère, il poussa jusqu'à Bruxelles où il obtint une audience de la princesse Marie-Élisabeth, gouvernante des Pays-Bas autrichiens, qu'il sut intéresser à ses aventures. Il passa de là à Mayence où « Son (1) Altesse Électorale s'entretint bien une heure d'horloge avec lui. » Mais, pendant ces voyages, le terrain qu'il gagnait auprès des puissances, il le perdait de plus en plus dans l'opinion. Les calomnies répandues contre lui avaient fait leur chemin et étaient arrivées jusque dans le village où habitaient sa mère et ses frères. L'on débitait, de nouveau, qu'il n'était point prêtre. « Cela, dit le narrateur (2), paraissait fort étrange à ces gens stupides qu'on trouve ordinairement plus à la campagne que des personnes d'érudition. » L'on alla jusqu'à dire qu'il venait d'être arrêté dans l'électorat de Mayence, sur une lettre clause expédiée par S. A. S. la gouvernante des Pays-Bas, et l'on ajouta bientôt qu'il avait été pendu. Ces *caquets* mirent un tel désarroi dans la famille de l'abbé qu'une de ses sœurs, devenue folle, se donna la mort, et que sa mère, qui était très-avancée en âge, l'eut bientôt suivie dans la tombe.

Ces tristes nouvelles redoublèrent l'ardeur processive de l'abbé qui dressa un mémoire en dix-sept articles contre le meunier, mais ce dernier « étoit (3), selon le proverbe, un diable en procès qui fait lui-même ses écrits. » L'on se débattit sur une caution qu'il voulait faire déposer par l'abbé. Pendant ce temps, de tristes événements étaient en train de s'accomplir. La meunière, de plus en plus convaincue que l'abbé était son fils, vint faire une dernière tentative auprès de lui, et se voyant encore repoussée, en prit un chagrin mortel qui lui eut bientôt fait rejoindre la vraie mère.

(1) Page 86. — (2) Page 88. — (3) Page 96.

Ici il faut laisser la parole à l'historien qui raconte les choses au plus près : « Le (1) meunier ayant perdu sa femme, la fit enterrer; puis étant obligé de poursuivre son procès, il se tint sur la première règle du droit qui dit : *prima regula juris est negandi.* » Il continua à se retrancher dans son système de défense qui consistait à mettre, sur le compte de l'officialité de Trèves, sinon toutes, du moins la plus grande partie des poursuites exercées contre l'abbé.

L'on en était à ce point du débat lorsque le meunier apprit une nouvelle « qui (2) le mit fort en désordre. » Ce n'était rien moins qu'une lettre du jeune Arnet lui-même (enfin!) annonçant sa prochaine arrivée. Cette lettre était apportée par un ecclésiastique venant de Rome qui réclamait en même temps trente *scudi* qu'il avait prêtés au fils du meunier pour faire son voyage. L'on voit d'ici la fureur du père qui, dans le premier moment, refusa de voir son fils et l'envoya dans son abbaye rendre compte de la longue absence qu'il avait faite sans l'autorisation de ses supérieurs. Le jeune Arnet ayant réussi à se justifier, son père l'admit enfin en sa présence, mais tout porte à croire que les pénibles événements dont l'absence de ce fils prodigue avait été la cause, et l'espèce de remords que le meunier devait ressentir de sa ridicule obstination, jetèrent quelque froideur dans leurs épanchements.

A partir de ce moment, le débat pendant entre les deux parties, débat qui durait depuis deux ans, ne pouvait plus être qu'une question de procédure. Bien que le meunier n'eût pas épuisé tous les degrés de juridiction, il fit notifier à l'abbé qu'il était disposé à entrer en arrangement avec lui. Cela eut lieu enfin, en l'année 1731. Il fut convenu : « Que (3) monsieur l'abbé Karger renonceroit à tous les délits qui sont arrivés entre eux et que le meunier Arnet lui satisferait avec une considérable somme d'argent; combien

(1) Page 101. — (2) Page 103. — (3) Page 120.

que c'étoit, voilà ce que je ne sais pas, mais je sais que le meunier la lui a comptée en espèces d'or et d'argent. »

Ainsi finit l'histoire de l'abbé Karger. Le reste du volume (6 pages) est consacré à la reproduction des patentes en langue latine que portait l'abbé lors de son emprisonnement. Nous aurions voulu pouvoir ajouter à cette notice quelques renseignements bibliographiques, mais nous n'avons su en découvrir nulle part et il n'est, à notre connaissance, aucun catalogue qui ait enregistré *la Surprise fâcheuse*, etc. Quant à l'auteur J. L. Krafft, tout ce que nous avons trouvé sur lui se borne à l'insertion de son nom dans *la France littéraire* de Quérard et dans *le Manuel* de Brunet, comme auteur d'une *Histoire générale de la maison d'Autriche*. Bruxelles, 1744-1745. 3 vol. in-fol.

W. O.

NOTE

SUR LES DIFFÉRENTS TIRAGES DES PLANCHES DU LIVRE INTITULÉ

AUSTRASIÆ REGES ET DUCES.

Cologne, 1591.

Les deux éditions (la latine et la française) ont été imprimées typographiquement en laissant, comme cela se faisait toujours, des blancs destinés à recevoir les médaillons dont les épreuves ont été tirées au rouleau après le tirage du texte.

Un certain nombre d'exemplaires a été livré au commerce avec le portrait de Charles III coiffé d'une toque. Ce médaillon a été gravé, comme tous les autres, bien avant la publication du livre de Clément de Treles (1) qui avait fait graver par Woeiriot tous les médaillons représentant les rois et les ducs d'Austrasie, pour décorer son livre. Ce livre ne fut pas publié du vivant de son auteur (voyez la Préface et Dom. Calmet, *Bibl. lor. art.*, *Trœleus*).

Plusieurs années après la mort de Clément de Treles, Blondefontaine retrouva son manuscrit daté de Vezelize, 2 juin 1573. Il retrouva en même temps les cuivres gravés par Woeiriot. Il en fit faire une traduction française par Guibaudet. Cette traduction fut imprimée en même temps que l'édition latine; mais les planches servirent d'abord à *une partie* des exemplaires de cette dernière.

Du reste, pour l'édition française comme pour l'édition latine, on imprimait les médaillons dans les blancs réservés, au fur et à mesure des besoins. C'est ce qui explique

(1) Et non Treilles, comme l'imprime Dom Calmet et, après lui, M. Beaupré. L'épître dédicatoire, traduite par Guibaudet et imprimée en tête de l'édition française, est signée : Nicolas Clément de *Treles* sur Mozelle.

les variétés qu'on rencontre dans les différents exemplaires de cet ouvrage.

Lors de la mise en vente des premiers exemplaires latins, on remarqua que le portrait de Charles III, coiffé d'une toque, n'était plus ressemblant. Il datait en effet de seize ans, et c'est pour ce motif qu'on fit faire non plus par Woeirio, devenu vieux et retiré alors à Damblain près de Bourmont, mais par Alexandre Vallée, qui travaillait à Nancy, un portrait de Charles III, sans toque, avec des rides au front, de manière à offrir la ressemblance de ce prince en 1591. Ce portrait fut collé sur l'ancien dans tous les exemplaires qui restaient en magasin. Cinq d'entre eux, qui sont passés par nos mains, présentaient cette particularité.

Mais ce portrait, ainsi collé sur celui de Charles III à la toque, n'est pas la pièce qu'on rencontre dans les exemplaires contenant le Charles décoiffé. Les différences entre ces deux planches sont les suivantes :

Autour du premier portrait décoiffé, destiné à être collé sur celui des exemplaires de premier tirage du texte latin, et qui est très-rare, on lit BAB au lieu de BAR.

Autour du second portrait, également sans toque, qui se trouve dans l'édition latine, aussi bien que dans l'édition française, on lit correctement BAR.

Nous n'avons jamais rencontré, dans les exemplaires de l'édition française, aucune épreuve du Charles III à la toque, non plus que la première planche représentant le prince décoiffé; nous avons toujours vu des épreuves de la seconde planche dans les quinze ou vingt exemplaires du texte français qui sont passés entre nos mains.

Du reste, il est possible qu'après le premier tirage des planches, pour le texte latin, il se soit fait alternativement des tirages sur ce texte et sur le français, jusqu'au moment où, les exemplaires latins étant épuisés, il n'y a plus eu que des tirages sur le texte français.

Ce moment est celui où le médaillon de Louis le Débon-

naire qui figure à la page 51 du texte latin, et qui se trouve à la page 53 dans les premiers tirages du texte français, a été perdu. A partir de cette époque, on a remplacé dans le texte français le portrait de Louis le Débonnaire par celui de l'empereur Lothaire, puis, pour combler la lacune, on s'est servi deux fois du portrait de Lothaire II, qui figure d'abord à la place de son père, et ensuite pour son propre compte.

Ainsi l'on ne doit réputer bons que les exemplaires du texte français où le portrait de Louis le Débonnaire se trouve à sa vraie place, à la page 53.

Quant aux exemplaires latins, outre l'existence du Charles III à la toque qui révèle incontestablement un premier tirage, ce même tirage est également caractérisé, pour les exemplaires à la toque, par un errata qui se trouve placé à la fin (1). Cet errata a disparu dans les tirages suivants.

Quand le texte latin ne contient pas l'errata final, il y a un choix à faire entre les exemplaires de cette catégorie. Les tirages défectueux du texte latin se reconnaissent à ce que le portrait de Théodoric III, qui doit se trouver à la page 27, a été remplacé par celui de Louis II dit le Bègue, qui est à la page 59 et se trouve ainsi reproduit deux fois. Le motif probable de cette double reproduction est que la planche représentant Théodoric III était alors momentanément égarée.

Ce qui fait supposer l'égarement momentané de cette planche, lors des tirages ou du tirage dont il vient d'être parlé, c'est qu'elle se trouve à sa place naturelle dans le tirage fait sur le texte français, même dans les exemplaires où le portrait de l'empereur Lothaire remplace celui de Louis le Débonnaire. Nous devons dire cependant que les

(1) Cette particularité se rencontre dans notre exemplaire ainsi que dans un autre, lavé, réglé, ayant appartenu à M. l'abbé Marchal, et qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque du Musée lorrain à Nancy.

exemplaires latins dans lesquels le portrait de Théodoric III manque à la page 27 contiennent des épreuves faibles ou boueuses, et que ces tirages peuvent très-bien être postérieurs à celui de l'édition française où se remarque la défectuosité précédemment signalée. En tout cas, ils sont certainement postérieurs aux tirages des exemplaires latins qui ne présentent ni lacune ni double emploi.

Toutes les remarques ci-dessus s'appliquent aux exemplaires portant la date de 1591. Quant à ceux qui sont datés de 1619, les feuillets liminaires ayant seuls été changés, il ne serait pas impossible qu'on y rencontrât les différences ci-dessus signalées; mais il ne nous a pas été donné de le constater.

Dans ces exemplaires latins datés de 1619, le frontispice gravé pour l'édition de 1591 est remplacé par un titre imprimé ainsi qu'il suit : *Avstrasiæ reges et lotharingiæ dvces.... Authore Nicolao Trelæo Mozellano.* Au-dessous se trouve une banderole sur laquelle on lit : NOBILIVM ACTIONVM INSIGNO. Cette banderole surmonte une couronne ducale au-dessous de laquelle on lit : COLONIÆ MD.C.XIX.

Au feuillet 2 se trouve la dédicace à Charles III par Clément de Trèles. Elle commence au recto, tandis que, dans l'édition de 1591, elle se trouve au verso du folio 3. — L'impression est différente.

Le recto du folio 3, qui, dans l'édition de 1591, occupe le recto et le verso du folio 2, se trouve, dans les exemplaires datés de 1619, au feuillet sans signature qui suit le feuillet 3ᵉ.

Ainsi tous les liminaires qui existent dans l'édition de 1591 se retrouvent intégralement, mais intervertis, dans l'édition de 1619.

Ces changements sont les seuls. La série des portraits est paginée de même de 1 à 130 avec signatures A.-R, dans les deux éditions. L'impression est exactement la même.

Il est donc évident qu'il existait, en 1619, quelques

exemplaires latins incomplets du frontispice et des liminaires. Le possesseur de ces exemplaires a voulu les utiliser, ce qui a nécessité l'impression des liminaires qu'on vient de signaler.

Si maintenant on cherche à déterminer dans quelle catégorie doit être rangé le tirage des planches auquel a été ajouté le titre de 1619, nous croyons pouvoir dire, contre l'opinion commune, que ce tirage a dû avoir lieu vers 1591, ou seulement quelques années après. En tout cas, il est antérieur à la perte ou à l'égarement du médaillon de Théodoric III, car ce médaillon se trouve à sa place naturelle dans les exemplaires datés de Cologne, 1619, tandis qu'il n'existe pas dans les derniers tirages portant la date de 1591.

L'hypothèse ci-dessus acquiert un nouveau degré de vraisemblance si l'on se rappelle que l'édition donnée par Houion, à Épinal, avec des gravures en bois, porte la date de 1617.

Si les cuivres de Woeiriot avaient encore existé en 1617, la pitoyable reproduction d'Épinal n'aurait eu aucune raison d'être. Mais il est probable que les cuivres ont été perdus ou détruits avant l'année 1617. Il ne faut pas oublier, en tout cas, que les exemplaires datés de 1619 ne constituent pas, à proprement parler, une édition nouvelle. Ces exemplaires, quoique inférieurs pour les épreuves, aux premiers tirages de 1591, se rencontrent moins facilement que ceux qui portent cette date.

On trouve assez souvent des exemplaires de l'édition latine ou de l'édition française dans lesquels la date de 1591 est corrigée à la main et transformée en 1593. Cette particularité se remarque même sur certains exemplaires contenant le médaillon de Charles III à la toque. Nous ne pouvons expliquer cette addition que par une fantaisie d'éditeur qui a cru devoir rafraîchir sa marchandise. La vérité est qu'il n'existe aucune édition de 1593.

Woeiriot n'a point signé le frontispice, et son nom n'est

indiqué que dans la dédicace de l'édition française à Henri, marquis de Pont, où Guibaudet, traducteur du livre de Clément de Trèles, annonce que les effigies des princes ont été taillées en cuivre par Bozey, c'est-à-dire par Woeiriot, qui portait le nom de Bouzey, du chef de sa mère. Sa marque, consistant en une croix de lorraine, ne se voit que sur la lame de l'épée que tient Godefroy (p. 83 de l'édition latine et 88 de l'édition française).

Le nom de Cologne, qui se lit sur les exemplaires latins, aussi bien que sur les exemplaires français, est-il réellement le lieu de l'impression ?

Quelques personnes soutiennent la négative. On ne comprend pas, disent-elles, comment on aurait été s'adresser à Cologne pour imprimer un ouvrage de cette nature. Sans doute Charles III ne consentit pas à autoriser ouvertement l'impression d'un ouvrage contenant une généalogie qui renchérissait encore sur celle des *Stemmata* de Rosières, dont la condamnation était récente. Ce sage prince ne voulait rien faire qui pût le compromettre avec aucun des partis qui divisaient la France. C'est probablement pour ce motif qu'on supposa faite à Cologne une impression qui, suivant toute apparence, eut lieu à Pont-à-Mousson, peut-être chez Estienne Marchant, sur un papier sans marques, de telle sorte que Charles III ne pût, en aucun cas, encourir la responsabilité d'un fait qu'il serait censé avoir ignoré.

L'hypothèse ci-dessus est certainement très-plausible. Cependant nous avons vu dans la bibliothèque de M. l'abbé Marchal un exemplaire du livre de Nicolas Bruant, curé de Mousson, intitulé : « Brief discours de la très-noble et très-illustre maison de Lorraine descendue de....Charlemagne. » Ce livre, qui est de la même famille que ceux de Clément de Trèles et de Rosières, a été publié à Lyon par les héritiers de François Didier, en 1591. Si l'impression de Lyon était incontestable, on pourrait admettre que le livre de Clément a été imprimé à Cologne. Mais il n'y a de certain

que le fait de la publication à Lyon, et cette rubrique peut être fausse, aussi bien que celle de Cologne. Le doute est donc permis sur le lieu d'impression de ces deux ouvrages.

Ce qu'il y a de certain, c'est que si leur impression a eu lieu en Lorraine, elle n'a point été, ostensiblement du moins, autorisée par Charles III. Ce prince, toujours prudent, songeait peut-être, dès 1591, à négocier son accommodement avec Henri IV, qui fut réalisé en 1594. Dans cette prévision, il n'aurait pas voulu se compromettre en laissant imprimer dans ses États des livres rappelant les prétentions de sa maison à la descendance de Charlemagne.

S'il reste quelque incertitude sur le lieu d'impression de ce volume, qui n'est pas rare, mais dont les exemplaires d'un tirage uniforme sont très-difficiles à rencontrer, il n'en reste aucune sur les caractères distinctifs des premiers tirages des planches. Ils peuvent se résumer ainsi qu'il suit, pour les deux textes latin et français.

Texte latin.

I. Avec le portrait de Charles III, à la toque (p. 129 et l'errata final en deux lignes). Lorsque, dans les exemplaires de cette catégorie, le portrait du même prince qui le représente, âgé d'environ cinquante ans et sans toque, a été collé sur le portrait à la toque, il convient de faire enlever ce portrait supplémentaire et de le placer en regard du médaillon primitif. Les exemplaires dits *à la toque* sont très-rares, et plus rares encore lorsqu'ils contiennent le portrait supplémentaire. Les uns et les autres portent la date de 1591.

II. Avec le portrait de Théodoric III à la page 27 et l portrait de Charles III sans toque, mais tiré sur le feuillet imprimé. Ce portrait décoiffé, qui se rencontre aussi dans les tirages postérieurs, diffère de celui qui était destiné à recouvrir le portrait à la toque. L'errata final a disparu,

mais le frontispice, daté de 1591, n'a subi aucun changement.

III. Avec la date de 1619. Les liminaires ont été changés, de même que le frontispice, mais le portrait de Théodoric III se trouve toujours à la page 27.

IV. Avec la date de 1591, mais sans le portrait de Théodoric III à la page 27 où il est remplacé par celui de Louis le Bègue, lequel se trouve reproduit une seconde fois à la page 59.

Texte français.

I. Avec tous les portraits à leur place naturelle; mais on n'y rencontre jamais le Charles III à la toque, non plus que le portrait destiné à le cacher. La planche qui représente ce prince, dans l'édition française, est la même que celle dont les épreuves se trouvent dans les trois derniers tirages du texte latin.

II. Avec le portrait de Lothaire II reproduit deux fois : 1° à sa place naturelle, page 57, et encore page 55, où l'on devrait trouver le médaillon de Lothaire Ier. Ce dernier remplace, à la page 53, le médaillon de Louis le Débonnaire, qui était égaré ou perdu lors du tirage.

Dans ces exemplaires défectueux du texte français, le portrait de Théodoric III, qui manque dans le quatrième tirage des médaillons du texte latin, se trouve page 27 à sa place naturelle.

Nous ferons observer en terminant que, pour le texte latin, aussi bien que pour le texte français, il est souvent nécessaire, si l'on veut obtenir un exemplaire convenable, de le composer au moyen de plusieurs autres, en choisissant les épreuves, et en écartant celles qui sont mal encrées ou dont la planche a, suivant l'expression consacrée, *teté* en passant sous le rouleau.

Pour le texte latin on peut, en outre, réunir dans un même exemplaire les trois variétés du portrait de Charles III, mais elles sont fort difficiles à rassembler.

Quant à l'édition donnée à Épinal par Houion en 1617, avec des figures en bois, elle est indigne de figurer sur les tablettes d'un amateur délicat. E. Meaume.

CURIOSITÉS RÉVOLUTIONNAIRES.

FLORIAN JACOBIN.

L'on n'aura jamais fini d'inventorier les ruines de toute espèce qu'a créées la Révolution. A côté des désastres matériels par lesquels elle a marqué son passage, il faut ne pas perdre de vue les dégâts qu'elle a causés dans l'ordre moral, tels, par exemple, que l'avilissement des consciences que l'on a vu descendre, par peur, aux plus honteuses capitulations. En un sens, la *Terreur* est moins détestable pour les têtes qu'elle a fait tomber que pour celles qu'elle a courbées. Ces réflexions nous sont venues, ou pour mieux dire, revenues à l'esprit en rencontrant dans un recueil de vers *patriotiques* paru en l'an III, la chanson de Florian que nous reproduisons plus bas. Oui, Florian lui-même, l'honnête Florian, le chantre de Galathée, d'Estelle, de Gonzalve, a payé son tribut à l'effarement général, et voici ce qu'il a trouvé pour se faire pardonner les vers à la louange de la reine qui sont au commencement de *Numa Pompilius* :

LE NOM DE FRÈRE.

Air de la *Carmagnole* :

« Sur ma guitare assez longtemps
J'ai chanté les tendres amants :

Chantons la liberté,
La sainte égalité
Et le doux nom de frère,
Soyons unis, mes amis.

Disparoissez titres si vains
Qu'enfanta l'orgueil des humains :
Le seul que je chéris,
Le seul qui nous suffit,
C'est le doux nom de frère,
Soyons unis, mes amis.

Que faut-il au Républicain ?
Une arme, du cœur et du pain :
L'arme pour l'étranger,
Du cœur pour le danger
Et du pain pour ses frères,
Soyons unis mes amis.

Des voleurs nommés conquérants
Quand je lis les exploits sanglants,
Tout mon cœur en frémit,
Mais il s'épanouit
S'il est question de frères,
Soyons unis, mes amis.

J'aime à voir les fils d'Abraham,
S'avancer dans le Chanaan;
Les Cobourg du pays
Furent bientôt soumis
Par ce peuple de frères,
Soyons unis, mes amis.

fut un cheval de renom,
Celui des quatre fils Aimon;
Pourquoi l'antiquité,
L'a-t-elle tant vanté ?
C'est qu'il portoit des frères,
Soyons unis, mes amis.

Dans le joli mois des beaux jours,
Quel signe préside aux amours ?
Almanachs vieux, nouveaux,

Vous diront les Gémeaux,
C'est-à-dire des frères,
Soyons unis, mes amis.

Deux frères, fils de Jupiter,
L'un pour l'autre alloient en enfer;
Envions tous le sort
De Pollux, de Castor,
Et mourons pour nos frères,
Soyons unis, mes amis. »

Si encore cette pauvreté avait eu pour effet de désarmer les misérables qui versaient à torrents le plus noble sang de la France; mais, hélas! elle n'empêcha pas le pauvre poëte d'être enfermé en 1793 à la Bourbe, devenue *Port-Libre*, et d'y prendre le germe d'une maladie de langueur dont il alla mourir, après le 9 thermidor, à l'orangerie de Sceaux, Sceaux-*Penthièvre*, devenu dans l'entête de ses lettres à cette époque, Sceaux-*l'Unité*. Pour n'avoir pas senti sur son épaule, comme André Chénier, comme Roucher, comme tant d'autres, la main du bourreau, Florian n'en est pas moins mort de la Révolution, et l'acte de faiblesse passagère que nous avons enregistré, parce que la bibliographie doit tout connaître, ne saurait pas plus atténuer le crime de ses persécuteurs que jeter une ombre sur sa réputation d'honnête homme et d'écrivain modéré.

Le Recueil dont nous avons extrait cette chanson a pour titre : *Anthologie patriotique ou choix d'hymnes, chansons, romances, vaudevilles et rondes civiques, extrait des recueils et journaux qui ont paru depuis la Révolution*, etc. *Paris, Pougin*, etc., an III, in-18 de 236 pages, front. gr. L'on nous permettra d'en dire un mot, car le court article que lui a consacré Viollet-le-Duc dans sa *Bibliothèque poétique* (2e partie, p. 35) ne nous paraît pas suffisant. Ce bibliographe a supposé bien gratuitement que, venu après le 9 thermidor, ce recueil se distinguait par une modération relative. Il ne nous est pas possible de souscrire à

cette appréciation en présence de couplets comme celui-ci (de Couret) :

« Soldats, foncez sur ces prêtres,
La bayonnette à la main ;
Point de quartier pour ces traîtres
Bourreaux-nés du genre humain.
Que la croix, ce signe antique
De leur superstition,
Soit le manche d'une pique,
Et serve d'écouvillon. »

Ou comme cet autre (anonyme) :

« Si j' trouvons des mécréants
Qui renient la République,
J'n'ons pas r'cours aux arguments
De tout c'fatras théologique ;
J'convertissons ces entêtés
En leur mettant la tête aux pieds. »

Voilà la vraie note de ce volume, et si, par-ci par-là, l'on y rencontre quelques pièces d'une tonalité moins vive, comme la chanson de Florian, c'est que le compilateur a sans doute manqué de *copie*. Parmi ces dernières pièces, nous devons signaler un *hymne à Dieu*, dont voici les deux premières strophes :

« Principe créateur, pure et sublime essence
Qui du monde et des temps réglas l'ordre éternel,
Un peuple souverain, digne de sa puissance,
T'honore en ce jour solennel.

Porte un regard d'amour sur ce spectacle auguste,
Tout plein de ta grandeur, de ta divinité !
Les parfums de la terre et les vœux du cœur juste,
Sont l'encens qui t'est présenté.

Etc., etc. »

Ces vers sont signés : *Désaugiers*, mais il s'agit sans doute d'un frère du chansonnier, poëte aussi, et qui a son article dans la *France littéraire* de Quérard. W. O.

PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS.

REVUE DES VENTES.

BIBLIOTHÈQUE DU CHATEAU D'HÉRY. — 21 et 22 janvier. (*M. Tross, libraire*). Collection peu nombreuse de livres précieux, provenant en grande partie de la bibliothèque du duc de la Vallière et dont voici les principales adjudications :

85. Le Rommant de la Roze. *Paris*, *Galiot du Pré*, 1531; in-fol. goth. fig. sur bois, veau marbr. — 275 fr.

86. Les Enseignemens Sainct Thomas. *Imprimé vers* 1490; in-4 goth. 24 ff. fig. sur bois au verso du titre, veau marbr. — Exemplaire la Vallière, n° 544. Mouillures. — 250 fr.

88. Les Vigilles de Charles septiesme, par maistre Marcial de Paris dit Dauuergne; in-fol. goth. à 2 col. fig. sur bois, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) — Exemplaire la Vallière, n° 2846, avec la signature de Ph. Desportes au titre. Quelques piqûres. — 1700 fr.

90. Les Œuvres de Clément Marot. *Imprimé à Paris par Anthoine Bonnemere, sur la coppie de Greffius de Lyon. S. d.;* pet. in-8, caractères ronds, figures sur bois, mar. bleu, fil. doublé de mar. r. tr. dor. (*Anc. rel.*) — Édition très-rare. Exemplaire la Vallière, n° 3027. — 1110 fr.

92. L'Oraison de Mars aux dames de la court, par Claude Colet, Champenois. *Paris*, 1544; in-4, réglé, cart. — Première édition. — Exemplaire. de la bibliothèque la Vallière, n° 3055, avec signature d'Estienne Baluze. — 660 fr.

93. Le Compte du rossignol. *Paris*, *Gilles Corrozet*, 1546; pet. in-8, 24 ff. caract. ital. veau marbr. — Ce petit volume est de Gilles Corrozet, ainsi que le prouve la demande faite au prevost de Paris *d'imprimer et de vendre ce petit traicté*, *par luy composé.* — Exemplaire la Vallière, n° 3117. — 715 fr.

103. Contes et Nouvelles en vers par M. de la Fontaine. *Amsterdam* (*Paris*), 1762; 2 vol. in-8, fig. mar. r. fil. tr. dor. — Édition des Fermiers-Généraux, avec les figures du Diable de Papefiguière et du Cas de concience découvertes. — 600 fr.

105. Fables choisies de la Fontaine. *Paris*, 1755-59, 4 tom. en 2 vol. in-fol. fig. d'Oudry, peau de truie, tr. dor. (*Derôme.*) — Exemplaire en grand papier. Les reliures de cette époque en peau de truie sont fort rares. — 699 fr.

107. Œuvres de M. Boileau-Despréaux, avec des remarques par M. de Saint-Marc. *Paris*, 1747; 5 vol. in-8, fig. mar. r. dent. tr. dorée. — Reliure de Derome. — 305 fr.

95. Le premier livre de vers de Marc-Claude de Buttet, Savoisien. *Paris*, *Michel Fezendat*, 1560; pet. in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Anc. rel.*). — Aux armes de L. C. Crémaux, marquis d'Entragues. — Exemplaire la Vallière, n° 3177. — 400 fr.

113. Choix de chansons, par M. de la Borde, ornées d'estampes par J. M. Moreau. *Paris*, 1773; 4 part. en 2 vol. gr. in-8, fig. de Moreau, le Barbier et le Bouteux, veau marbr. — 495 fr.

125. Il Dante, con commento di Chr. Landino. *In Vinegia*, *Petro Cremonese dito Veronese*, 1491; in-fol. caract. ronds, veau f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) — Édition remarquable par les gravures en bois qui la décorent et dont plusieurs fac-simile se voient dans les *Ædes Althorpianæ*. — Exemplaire la Vallière, n° 3565. — 325 fr.

141. Maistre Pierre Pathelin. (Le Testament Pathelin, à quatre personnages.) *Paris*, *s. d.*, *avec la marque de Guill. Nyverd sur le dernier feuillet* (*vers* 1520); 2 part. en 1 vol. pet. in-8, goth. fig. sur bois, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) — Exemplaire la Vallière (n° 3344) d'une édition fort rare. Un peu court de marges. — 2010 fr.

142. La Vẽgeance et Destruction de Hierusalem par personnaiges. *Paris*, *par Alain Lotrian*, 1539; pet. in-4 goth. veau f. (*Anc. rel.*) — Mystère à 180 personnages, où, outre Dieu le Père, Jésus-Christ et des héros romains, il y a des interlocuteurs comme Teste sotte, le Baillif de Lyon, Cul esuente, Traîne-

boyau, etc. — Médiocre exemplaire la Vallière, n° 3360, vendu 20 fr. 19 sols. — 170 fr.

143. Le Théâtre de Jaques Grevin. *Paris*, *Barbé*, 1562; in-8, veau f. (*Rel. anc.*) — 235 fr.

144. Tragédie de la chaste et vertueuse Susanne. *Rouen*, *Abraham Cousturier*, 1614; pet. in-8, fig. sur bois au titre, mar. r. fil. tr. dor. (*Belle rel. anc.*) — Exemplaire du duc de la Vallière (n° 3409) d'une pièce des plus rares. — 165 fr.

145. Les Œuvres de M. de Molière. *Paris*, 1682; 8 vol. in-12, fig. v. — La reliure non uniforme; un nom gratté sur le titre de quelques volumes. — 235 fr.

160. Œuvres de maître François Rabelais, avec des remarques de le Duchat, figures de B. Picart. *Amst.*, 1741 ; 3 vol. in-4, fig. v. marbr. — Bel exemplaire. — 305 fr.

185. Œuvres de M. de Tourreil. *Paris*, 1726; 2 vol. in-4, portr. par Edelinck, mar. r. fil. tr. dor. — Magnifique exemplaire réglé aux armes du comte d'Hoym, avec l'aigle couronné sur le dos. — 1010 fr.

186. Œuvres complètes de Voltaire. *De l'imprimerie de la Société litt. typ. à Kehl*, 1784-89; 70 vol. in-8, gr. pap. vél. fig. v. marbr. fil. tr. dor. — 660 fr.

187. Extrait ou recueil des isles nouuellement trouuees en la grand mer Oceane, par Pierre Martyr. *Paris*, *par Simon de Colines*, 1532 ; in-4, vél. — Volume rare. — 710 fr.

198. Le Voyage et || expedition de Charles le Quint em || pereur en Afrique cōtre la || ville de Argiere. || La Description de l'armée et voyage de Lempereur en Afrique contre la || ville de Argiere, ennuoyee a || mōsieur de Langest, tra || duicte de latin en || françois. || *On les vend à Paris en la rue Sainct Ja-* || *ques a l'enseigne des Troys Brochetz*, *par Be-* || *noist de Gourmont.* || *Mil. D. xlii* (1542); pet. in-8 goth. avec 3 grandes gravures sur bois, non rel. — Édition non citée du célèbre ouvrage de Nicolas Durant, chevalier de Villegaignon. — 520 fr.

199. La Cõplaincte || des citoyens de || Milan, || enunyée a lempereur || . *A Paris en la rue Sainct Jac- || ques a l'enseigne des Troys Brochetz, par Be- || noist de Gourmont.* || *Mil. D. xlii* (1542) ; pet. in-8 goth. 8 ff. non rel. — Pièce non citée. — 205 fr.

209. La Légende dorée. *A Lyon en la maison de Estienne Gueynard*, 1512 ; in-fol. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) — Cette édition, ornée de curieuses gravures sur bois, finit par la Vie de sainte Geneviève. — Exemplaire la Vallière (n° 4707). Quelques piqûres. — 410 fr.

210. Les Vies des hommes illustres, par Plutarque, translatées par J. Amyot. *Paris*, *Vascosan*, 1567 ; 6 vol. — Les Œuvres morales et meslées, 1574. — Décade, 1 vol. ; ensemble, 14 vol. pet. in-8 réglé, mar. r. fil. dos orné, tr. dor. (*Anc. rel.*) — Aux armes du duc de la Vallière. L'exemplaire, n°s 5575-77 de son catalogue, a été vendu 402 livres. — 1080 fr.

212. La Vie de monseigneur sainct Hierosme, par Loys Lasserre, prestre, chanoine et granger en leglise mons. sainct Martin de Tours. *A Paris* 1529 ; in-4, car. ronds, vél. — 160 fr.

213. La Gallerie des Femmes fortes, par le P. Pierre le Moyne. *Leyde*, *J. Elzevier*, 1660 ; pet. in-12, fig. mar. r. fil. dor. (*Derome.*) — Bel exemplaire. Hauteur : 135 millimètres. — 151 fr.

217. The bibliographical Decameron, by Th. Frognall Dibdin. *London*, 1817 ; 3 vol. gr. in-8, fig. mar. r. tr. dor. (*Aux armes.*) — Exemplaire avec gravures choisies, don de l'auteur. — 330 fr.

Bibliothèque de feu le marquis de Saint-Clou. — 3 février. (*M. Aubry, libraire.*)

68. Historiarum Seraphicæ religionis libri tres, P. Rodulpio. *Venetiis*, 1586 ; in-fol. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — Portraits et figures sur bois. — Bel exemplaire avec les armoiries du cardinal de Bourbon sur le dos. — 660 fr.

85. Collection complète des tableaux historiques de la Révolution française. *Paris*, 1804; 3 vol. in-fol. veau porph. tr. dor. — Exemplaire sur papier vélin, avec planches. — 230 fr.

86. Recueil de planches gravées à l'eau-forte, d'après Van der Meulen. Gr. in-fol. maroq. rouge. (*Anc. rel. aux armes de France.*) — 413 fr.

133. Heptaméron français. Les nouvelles de Marguerite, reine de Navarre. *Berne*, 1780; 3 vol. in-8, v. m. tr. dor. — Vignettes et figures de Freudenberg. — 295 fr.

272. Chronologie historique militaire, par Pinard, commis au bureau de la guerre. *Paris*, 1760-1778; 8 vol. in-4, bas. gr. — Livre rare et recherché. Bonne conservation. — 750 fr.

Bibliothèque de feu M. Adolphe Audenet. — 9 février et jours suivants. (*L. Techener, libraire.*)

1. Les Évangiles des dimanches et fêtes. *Paris*, *Curmer*, 1864; 2 vol. gr. in-4, mar. rouge, tr. dor. doublé de moire, étui. — 395 fr.

7. Œuvre de Jehan Foucquet. *Paris*, *L. Curmer*, 1866; 2 vol. gr. in-4, mar. rouge, fil. compart., ornements à la Grolier, mosaïque de mar. vert, doublé de tabis, tr. dor. — 410 fr.

26. La Vie des Saints, texte par Henry de Riancey. *Paris*, gr. in-4, mar. rouge tr. dor. doublé de moire tr. dor. — 142 fr.

81. Manuel d'ornithologie, par C. J. Temminck. *Paris*, 1820-1840; 8 vol. in-8, d.-rel. mar. vert. — 205 fr.

104. Le Moyen age et la Renaissance. 1848-1851; 5 vol. in-4, planches, d.-rel. mar. vert, tête dor. non rog. — 380 fr.

108. Decamps et son œuvre, par Adolphe Moreau. *Paris*, 1869; gr. in-8, dos et coins de mar. rouge doré en tête, non rogné. — 38 fr.

128. Costumes civils et militaires de la monarchie française; 380 planches par Hippolyte Lecomte, en 2 vol. gr. in-4, dem.-rel. — 110 fr.

293. Œuvres de Casimir Delavigne, 1846; 6 vol. gr. in-8, figures, dem.-rel. veau bleu. — Exemplaire orné de dix-huit gravures; une grande partie est ajoutée; quelques-unes sont coloriées; on y a joint aussi une lettre autographe signée de Casimir Delavigne. — 100 fr.

505. Nouveaux contes à rire. *Amsterd.*, 1700; in-12, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Hardy.*) — Jolies figures à mi-page. — 110 fr.

506. Roger Bontemps, en belle humeur. *Cologne*, 1731; 2 tom. en 1 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Capé.*) — 80 fr.

576. Œuvres complètes de Voltaire. *Kehl*, 1785-89; 70 vol. in-8, veau jaspé, fil. — 130 fr.

640. Histoire de France, par Henri Martin. *Furne*, 1855-1860; 17 vol. in-8, portrait, demi-rel. mar. vert. — 130 fr.

643. Collection complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France avec des notices, par Petitot. *Paris*, 1820-29; ens. 131 vol. in-8, demi-rel. veau bleu et fauve. — 499 fr.

644. Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, par M. Guizot, 1823-1835; 31 vol. in-8, demi-rel, veau violet. — 191 fr.

645. Collection des chroniques nationales françaises, par J. A. Buchon. 1829-28; 47 vol. in-8, demi-rel. veau vert. — 170 fr.

669. Les Amours de François Ier, par M. de Lescure. *Paris*, 1865; in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. — Un des six exemplaires imprimés sur papier de Chine. — On y a ajouté en outre dix-sept portraits. — 35 fr.

793. Correspondance secrète, politique et littéraire (du 4 juin 1774 au 7 octobre 1785), rédigée par Métra et autres. *Londres*, 1787-1790; 18 vol. in-12, demi-rel. toile non rog. — 199 fr.

870. Le Nain jaune ou Journal des arts, des sciences et de la littérature (par Dirat, Cauchois-le-Maire, Dufey, Babeuf fils

et autres); 2 vol. — Le Nain jaune réfugié, par une société d'Anti-Éteignoirs; 2 vol. *Paris*, 1815, et *Bruxelles*, 1816; ens. 4 vol. pet. in-8, figures allégoriques coloriées, demi-rel. toile. — 50 fr.

1099. Œuvres de Brantôme avec des remarques, par Le Duchat. *La Haye*, 1740; 15 vol. in-12, portrait; mar. rouge, fil. tr. dor. — 139 fr.

1100. L'Europe illustre, par Dreux du Radier. *Paris*, 1777; 6 vol. gr. in-8, 505 portraits gravés par les soins d'Odieuvre, demi-rel. (mauvaise reliure). — 230 fr.

1115. Revue rétrospective. *Paris*, 1833-34; 3 séries en 20 vol. in-8, dem.-rel. veau fauve, non rogn. — 319 fr.

1119. La bigarure, ou meslange curieux; 20 vol. — La nouvelle bigarure; 16 vol. *La Haye*, 1749-1754; ens. 36 tomes en 18 vol. in-12, dem.-rel. toile non rogn. — 80 fr.

1138. Les Fables de La Fontaine. *Paris*, 1755; 4 vol. in-fol. v. m. fil. — Édition recherchée pour les figures d'Oudry. — 360 fr.

1384. Autographes, en un vol. in-fol., relié en mar. violet, tr. dor., dans un étui. — Recueil important de 54 lettres autographes dont le détail se trouve au catalogue. — 1000 fr.

Vente de livres du cabinet de M. M***. — 9 février. (*M. Labitte, libraire.*) Réunion de livres curieux sans ensemble, ne présentant pas les caractères d'une collection et qui a produit 23 721 fr. Voici les principales adjudications :

2. Horæ.... Pet. in-4, relié en velours rouge. — Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, composé de 12 feuillets pour le calendrier, et de 225 feuillets pour les prières. — 1900 fr.

14. Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, prononcée à Saint-Denis, le 21 d'aoust 1670, par

messire Jacques-Bénigne Bossuet. *Paris*, 1670; in-4, dem.-rel. — Édition originale. — 505 fr.

15. Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, reine de France et de Navarre, prononcée le 1er septembre 1683, par messire Jacques-Bénigne Bossuet. *Paris*, 1683; in-4, cart. — Édition originale. — 399 fr.

16. Oraison funèbre de très-haute et très-puissante princesse Anne de Gonzague de Clèves, prononcée dans l'église des Carmélites le 9 aoust 1685, par messire Jacques-Bénigne Bossuet. *Paris*, 1685; in-4, v. br. (*Anc. rel.*) — Édition originale. — 415 fr.

27. Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France (*par Théodore de Bèze*). *Anvers*, 1580; 3 vol. pet. in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Hardy.*) — Très-bel exemplaire. — 160 fr.

35. Les Caractères de Théophraste, avec les Caractères ou les mœurs de ce siècle, par la Bruyère. *Paris*, 1688; in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Chambolle-Duru.*) — Seconde édition. — 111 fr.

54. Quinti Horatii opera. *Londini*, *Pine*, 1733; 2 vol. in-8, fig. mar. br. dent., tr. dor. (*Reliure anglaise.*) — Exemplaire de premier tirage. — 255 fr.

60. Les Œuvres de Clément Marot. *Lyon*, *Estienne Dolet*, 1542; pet. in-8, mar. br. fil. tr. dor. (*Masson-Debonnelle.*) — 246 fr.

73. Poésies de Jean Regnault de Segrais. *Paris*, 1658; in-4, portr. par Flamen, mar. n. (*Anc. rel.*) — Aux armes du marquis d'Entragues. — 235 fr.

74. Les Œuvres satyriques du sieur de Courval-Sonnet, gentilhomme virois. *Paris*, 1622; in-8, portr., v. éc. tr. dor. — 200 fr.

91. Choix de Chansons, par M. de la Borde, ornées d'estampes par Moreau, 1773; 4 vol. gr. in-8, dem.-rel. — Exemplaire non rogné. — Exemplaire dans sa première reliure. — 1500 fr.

92. Fables, par Dorat. *Paris*, 1773; in-8, fig. de Marillier, mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — Exemplaire en grand papier de Hollande. Belles épreuves. — 265 fr.

94. Œuvres poissardes de Vadé. *Paris*, *Defer de Maisonneuve*, 1796; in-4, v. m. fil. tr. dor. — 112 fr.

104. Le Théâtre de P. Corneille, reveu et corrigé par l'autheur. *Imprimé à Rouen, et se vend à Paris*, 1660; 3 vol. in-8, *figures et titres gravés*, v. b. — Édition rare et bien complète. Elle contient toutes les pièces publiées jusqu'en 1660. — 405 fr.

106. Cinna, ou la Clémence d'Auguste, tragédie (par P. Corneille). *Paris*, 1643; pet. in-12, front. gr. mar. r. dos orné, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — Première édition in-12, donnée la même année que l'édition originale in-4. — 115 fr.

113 *bis*. Pygmalion. Scène lyrique de J. J. Rousseau, mise en vers par Berquin. *Paris*, 1775; in-8 demi-rel. — 151 fr.

118. Les Œuvres de M. Fr. Rabelais. *S. l.* (*Elz.*). 1663; 2 vol. petit. in-12, mar. citr. fil. tr. dor. (*Chambolle-Duru.*) — 195 fr.

130. Nouveaux Contes à rire. *Cologne*, 1722; 2 vol. pet. in-8, fig. mar. v. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 159 fr.

140. Hypnerotomachia Poliphili. *Venetiis.... in ædibus Aldi Manutii*, *MID* (1499); in-fol., nombr. fig. sur bois, v. br. compart. tr. dor. — Exemplaire avec la devise de Grolier ajoutée sur l'un des plats, quoique l'exemplaire ne lui ait pas appartenu. — 1500 fr.

141. Voyage de Gulliver, par Swift; trad. en françois. *Paris*, 1727; 2 vol. — Le Nouveau Gulliver, ou Voyage de Jean Gulliver, fils du capitaine Gulliver; trad. de l'anglois, par M. l'abbé de L. D. F. (composé par M. l'abbé Desfontaines). *Paris*, 1730; 2 vol. Ensemble, 4 vol. in-12, fig. mar. r. jans. tr. dor. (*Allô*). — Édition originale de la traduction française. — 185 fr.

156. Voltaire. Œuvres, publ. par Beaumarchais. *Kehl*, *Société typographique*, 1784; 70 vol. in-8, v. rac. *Figures de Moreau*. — 255 fr.

158. Diderot. Œuvres, publiées par Naigeon. *Paris*, 1820; 22 vol. in-8, demi-rel. — 178 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE M. LE COMTE DE M.... S.... (Mornay-Soult). — 25 février. (*M. Tross, libraire.*) Collection peu nombreuse relative à l'art militaire, l'équitation, les tournois, le blason, etc. — Les ouvrages en allemand n'ont pas eu de succès, ils ont été presque tous rachetés par le vendeur. Voici les prix auxquels ont été adjugés les numéros suivants :

N° 6. Les mimes, et proverbes de Jan-Antoine de Baïf. *Paris, Mamert-Patisson*, 1581 ; in-12, maroq. olive, fil. tr. dor. (*Première reliure.*) — 170 fr.

N° 10. Canzioniere et triomphi di messer Francesco Petrarcha, *impresso in Florentia per Philippo di Giunta*, 1515; pet. in-8, figures en bois de la grandeur des pages, maroq. rouge à compart. en couleur, tr. dor. (*Capé.*) — Édition aussi rare que celle des Aldes. — 140 fr.

135. L'Instruction du Roy, par Antoine de Pluvinel, son escuyer principal. Figures, par Crispian de Pas. *Paris*, 1625; in-fol. maroq. rouge, à compart. tr. dor. (*aux Armes*) (*Hardy-Mennil*). — 410 fr.

141. La pratique du cavalier, par René de Menou. *Paris*, 1651; in-4, maroq. rouge, tr. dor. (*Reliure ancienne fleurdelisée.*) — 256 fr.

142. Méthode et invention nouvelle de dresser les chevaux, par le prince Guillaume (Cavendish), marquis et comte de New-Castle.... *Anvers, Jacques Van Meurs*, 1657; gr. in-fol. front. gr. et 42 planches, par Abr. à Diepenbecke, maroq. bleu, fil. dos orné, tr. dor. (*Bonne reliure ancienne.*) — Édition originale très-rare. Exemplaire provenant de la bibliothèque de M. Huzard et, en dernier lieu, de la vente du baron J. Pichon, où il a été payé 1200 fr., frais non compris. — 500 fr.

253. Dictionnaire de la noblesse, par la Chesnaye des Bois. *Paris*,

veuve Duchesne et l'auteur, 1770-1786; 15 vol. in-4, portr. mar. bleu, fil. tr. dor. (*aux Armes*) (*Hardy-Mennil*). — Bel exemplaire. Cette édition n'a été nullement effacée par la réimpression moderne. — 799 fr.

271. Histoire de la milice françoise, par le R. P. Daniel. *Paris*, 1721; 2 vol. in-4, fig. maroq. rouge, fil. tr. dor. (*aux Armes*) (*Hardy-Ménnil*). — 86 fr.

VENTE DE LIVRES ANCIENS ET MODERNES, PROVENANT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. LE COMTE DE VILLAFRANCA. — 25 février (*Léon Techener, libraire*). Un certain nombre de ces livres portaient sur les reliures les chiffres et les armes du possesseur. Voici les principales adjudications :

26. Les Saints Évangiles, trad. de Lemaistre de Sacy. *Paris*, *Imprimerie impériale*, 1862; 1 vol. gr. in-fol. maroq. rouge, fil. dent. tr. dor. — 175 fr.

27. Les Évangiles. *Curmer*, 1864; relié en 3 vol. gr. in-4, mar. brun, fil. comp. fers à froid, tr. dor. fleurs de lis. (*Lortic.*) — Exemplaire de souscription. Superbe reliure, avec les chiffres et monogramme de S. A. R. le comte de Villafranca. — 535 fr.

99. Antiphonarium. *Manuscrit* in-fol. max° de 189 ff., vélin, majusc. ornées, musique notée; rel. sur ais en bois. — 150 fr.

105. Antiphonarium, *Manuscrit* du quinzième siècle, in-fol. max° de 186 ff., vélin fort, rel. sur ais en bois, clous et armure. — 150 fr.

107. Antiphonarium. *Manuscrit* du quinzième siècle, in-fol. max° de 152 ff., vélin, 12 initiales; rel. sur ais en bois, clous. — 120 fr.

120. Horæ. *Manuscrit* du quinzième siècle, in-8 de 112 ff., sur vélin, 28 miniatures, mar. r., fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) — 225 fr.

121. Horæ. *Manuscrit* du quinzième siècle, in-8 de 140 ff., orné de 24 miniat. en bordures, 54 miniat. à mi-page, ou en bordures, mar. r., dorures en éventail, fil., dent. (*Aucienne reliure italienne.*) — 410 fr.

128. Le Livre d'Heures de la reine Anne de Bretagne. *L. Curmer*, 1859; 2 vol. gr. in-4, car. goth. et car. romains, mar. bleu doublé de maroquin vert dans un étui. (*Lortic.*) — Exemplaire de souscription, avec les armes et les chiffres de M. le comte de Villafranca. — 706 fr.

131. Les epistres monseigneur Sainct Hierosme en françois. *Paris*, *Guillaume Eustace*, 1520; in-fol. goth., fig. en bois, mar. brun. (*Lortic.*) — 306 fr.

146. Le traicté de exemplaire pénitence (par Jehan Clérici). *Paris*, *Ambroise Girault* (vers 1530); in-8 de 8 et 124 ff. goth., fig. sur bois, mar. bleu. (*Lortic.*) — 170 fr.

150. Le Livre des Saints Anges.... *Lyon*, *Guillaume Leroy*, 1486; in-fol. goth., figures en bois, mar. rouge. (*Lortic.*) — 499 fr.

159. Traicté qui est dit larbre de la croix, par Sainct Bonaventure. *Paris*, *Simon Vostre*; in-8 de 60 ff. goth., veau noir. — 80 fr.

163. Le traictié des quatre degrez d'amour et charité violente (par Thomas Gaillard). *Imprimé au Champ Gaillard*, 1507; petit in-8 goth., mar. rouge. (*Lortic.*) — 250 fr.

164. La manière de faire testament tressalutaire. *Paris*, *Regnault Chaudière* (vers 1530); petit in-8 goth., mar. rouge. (*Lortic.*) — 120 fr.

165. Le Dialogue de consolation entre l'âme et raison. *Paris*, *P. Sergent*, 1537; in-8 goth., fig. sur bois, mar. bleu. (*Lortic.*) — 140 fr.

167. La Piscine de patience, par Pierre Doré. *Paris*, *Benoist*, 1550; in-16 de 78 ff., mar. Laval. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 135 fr.

185. Arnauld Sorbin. Collection de divers ouvrages de controverse religieuse et de politique en vers et en prose. *Paris*, 1567-78; 13 vol. petit in-8, mar. vert fil. comp. tr. dor. (*Lortic.*) — 630 fr.

217. Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique, par le R. P. A. Tournon. *Paris*, 1743-49; 6 vol. in-4, veau mar. — 61 fr.

237. Martyrologium Gallicanum, labore Andreæ Du Saussay. *Lutetiæ Parisior.*, 1637; 2 vol. in-fol. front. demi-rel. v. — 63 fr.

256. Boccace de la généalogie des dieux. *Imprimé à Paris l'an* 1531; petit in-fol. goth., figures sur bois, mar. rouge. (*Lortic.*) — 241 fr.

332. Les Arts somptuaires; 4 tomes en 2 vol. in-4, dont 2 de texte et 2 de planches, mar. rouge, tr. dor. (*Lortic.*) — 545 fr.

347. Incipit summa que vocant catholicon, edita a fratre Johanne (Balbo) de Janua, ordinis fratrum predicatorum (*Absque nota*); gr. in-fol. mar. or. à compart. de couleur, doublé de maroq. rouge, compart. tr. dor. dans un étui. (*Superbe reliure de Lortic.*) — Édition précieuse, imprimée à Strasbourg vers 1470, par J. Mentelin. Elle se compose de 370 feuillets à 67 lignes par page entière. (Voir le *Man. du libr.*, t. II, p. 705.) — Cet exemplaire, de la plus belle conservation, est revêtu d'une splendide reliure pour laquelle M. Lortic a obtenu une médaille de première classe à l'Exposition de Londres, en 1851. — 1250 fr.

476. La mer des histoires, 1550; en 1 vol. in-fol., figures, mar. brun, dent. à fr. tr. dor. (*Lortic.*) — 230 fr.

504. Carte de France, par Cassini; 175 cartes collées sur toile et renfermées dans 23 étuis. — 145 fr.

517. Enguerran de Monstrelet ensuyvant Froissart. *Paris*, 1518, *pour François Regnault;* 3 tomes en 2 vol. in-fol. goth. à 2 col., mar. vert, fil. tr. dor. (*Lortic.*) — 1105 fr.

579. Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, par le chevalier de Courcelles. *Paris*, 1822-23; 12 vol. in-4, demi-rel. veau ant. — 340 fr.

602. Hystoire agrégative des annales et chroniques d'Anjou, par Jehan de Bourdigné. *A Paris, par Antoine Cousteau, l'an mil cinq cent vingt et neuf;* in-fol. goth., mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Lortic.*) — 405 fr.

705. Dictionnaire de la noblesse, par de la Chenaye des Bois. *Paris*, 1770-1778; 12 vol. in-4, demi-rel. veau gr. — 360 fr.

711. Trésor de numismatique et de glyptique, gravés par Achille Collas, sous la direction de Paul Delaroche, Henriquel Dupont et Charles Lenormand; 20 vol. gr. in-fol. planches, demi-rel. toile. — 531 fr.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Bibliothèque de Saintes. — M. L. Audiat, bibliothécaire-archiviste de la ville de Saintes, a publié un *Rapport sur la reconstitution de la bibliothèque de la ville de Saintes*, consumée par un incendie dans la nuit du 11 au 12 novembre 1871. Ce rapport contient l'histoire de la Bibliothèque détruite, et un exposé des démarches faites pour reconstituer ce précieux dépôt que la ville de Saintes *avait eu le bonheur de voir brûler*, comme l'a dit un jour M. Jean Macé, directeur de la *Ligue de l'Enseignement*, dans une conférence faite le 8 février 1872. Les richesses historiques et bibliographiques de la bibliothèque de Saintes sont à jamais perdues; mais, à force de persévérance, on est parvenu à diminuer l'étendue de la perte et à reconstituer un fonds d'ouvrages imprimés. La ville de Saintes, qui avait plus de 22 000 volumes, en possède aujourd'hui 14 900; seulement, hélas! la valeur en est bien différente.

— LE BRITISH MUSEUM, DÉPARTEMENT DES LIVRES IMPRIMÉS. L'*Edinburgh Review* contient à cet égard, dans son cahier de janvier 1874, des détails qui nous semblent offrir de l'intérêt pour les bibliophiles. Nous en placerons ici une analyse rapide.

En 1838, le dépôt dont il s'agit contenait 235 000 volumes comptés un à un. Il n'y avait aucune proportion dans l'effectif des diverses classes. Quelques-unes étaient riches, d'autres fort pauvres ou même nulles. Durant les dix années 1828-1838, la somme annuelle consacrée à l'acquisition d'ouvrages imprimés avait été en moyenne de 1502 livres sterling, et le dépòt légal avait donné également par an 3654 ouvrages. En 1873, on a constaté la présence de 1 100 000 volumes; 10 000 livres sterling sont, chaque année, consacrées aux achats, et le dépôt qui fournit 25 000 à 28 000 volumes s'est une fois élevé à 31 863.

En 1846 et en 1847, le Parlement vota 10 000 livres sterling pour les acquisitions; mais en 1848, la situation financière du pays et le manque de place, par suite des constructions nouvelles qui avaient été entreprises, firent que le crédit fut réduit à 5000 livres sterling; il descendit même à 3700 livres, terme moyen, pendant les neuf années qui suivirent. En 1856, M. Panizzi fut nommé bibliothécaire en chef; les travaux furent poussés avec activité; on obtint un emplacement suffisant pour loger 1 500 000 volumes; l'allocation de 10 000 livres sterling fut rétablie, et depuis elle a constamment été maintenue.

Le nombre des articles ajoutés à la bibliothèque depuis 1850 n'est pas moindre de 529 803.

La somme consacrée aux acquisitions nouvelles est divisée en divers chapitres : achat de bons ouvrages nouveaux publiés à l'étranger; acquisition de livres rares et précieux qui sont mis en vente; compléter les diverses classes par l'adjonction des ouvrages anciens ou modernes qui leur manquent et qu'il est difficile de rencontrer. Dans ce but, un examen attentif est dirigé vers les catalogues des

ventes importantes qui se produisent en Angleterre et à l'étranger. Les ventes Bright, Utterson, Solar, Yemeniz, plus récemment celles de Daniel, de Corser, de Perkins, de Jos. Techener, de Potier, de Weigel, ont offert de précieuses occasions qui ont été saisies avec empressement; c'est à cette dernière qu'a été acquis un exemplaire de l'édition originale de l'*Ars moriendi*, payé 7150 thalers (27 300 fr.), la somme la plus forte que le Museum ait jamais consacrée à un seul volume; inutile de rappeler d'ailleurs que le *Décaméron*, édition de Valdarfer 1472, fut payé bien plus cher.

Parfois le Museum a acquis en bloc des collections spéciales qui ont singulièrement renforcé ses richesses dans certaines branches; c'est ainsi qu'il est devenu propriétaire des collections Maskell (livres de liturgie anglicane), Kupitsch (ancienne littérature allemande), Michael et Almanzi (ouvrages hébreux), Siebold (ouvrages japonais), Andrade et Vischer (livres sur le Mexique), Nagy (livres hongrois), Grabowski (Pologne), etc., sans parler des bibliothèques shakespeariennes de Halliwell et de Tieck.

Quand le Museum fut ouvert, il n'y avait qu'un seul volume hébreu; aujourd'hui on en compte 10 000; nulle autre collection n'est en ce genre aussi considérable, aussi riche en ouvrages rares et précieux. La collection orientale offre également une importance remarquable : on y compte, indépendamment des bibles et des livres de liturgie, 7850 ouvrages, dont 1270 en sanscrit, 1730 en arabe, 610 en persan, 500 en turc. La bibliothèque chinoise ne renferme pas moins de 6000 ouvrages séparés; elle est regardée comme la plus considérable qu'on rencontre en Europe, et elle atteint la moitié de ce qui composait la fameuse bibliothèque formée par l'empereur Kien-lung (1).

(1) Ce prince, mort en 1795, est l'un des souverains les plus actifs, les plus intelligents qui aient gouverné la Chine. Bibliophile zélé, il avait entrepris de faire imprimer un choix de ce qu'il y a de mieux

La collection japonaise consiste en 4840 volumes; c'est la seconde qu'ait formée à Nagasaki l'intelligent Siebold, qui résida longtemps sur la frontière de cet empire alors hermétiquement fermé aux Européens; elle est au moins le double de la première qui est conservée à Leyde. Le département de la musique, qui en 1845 était des plus pauvres, possède aujourd'hui 11 500 volumes des œuvres des compositeurs éminents de tous les pays.

A tous ces trésors joignez de belles collections de livres rares léguées au Museum (celle de Banks, si riche pour l'histoire naturelle, celles de Georges III, du docteur Cracherode, de sir Thomas Grenville, etc.), et on verra qu'il n'y a sans doute que la Bibliothèque nationale de Paris qui, à certains égards, soit en mesure de lutter avec le British Museum.

Chaque année le Museum dépense 7000 livres sterling en frais de reliure; la somme peut paraître bien élevée, et cependant elle est insuffisante.

La plus grande merveille de l'établissement c'est son catalogue : 1 100 000 volumes sont enregistrés, et tout ce qui entre est promptement inscrit; chaque nouveau titre est placé dans un inventaire qui, tout en conservant un ordre alphabétique rigoureux, est capable d'une extension indéfinie.

Cet inventaire remplit maintenant 1522 volumes, avec 22 volumes de tables. Placé au centre de la salle de lecture, il occupe une étendue de rayons de 312 pieds anglais (plus de 100 mètres).

On peut juger de son étendue en apprenant que le chapitre *Bibles* occupe seul 27 volumes, et n'offre pas moins

dans la littérature chinoise, et ce choix devait contenir 180 000 volumes. Il était poëte, et le plus illustre des poëtes français du siècle dernier lui adressa une spirituelle épître :

> Reçois mes compliments, charmant roi de la Chine,
> Ton trône est donc assis sur la double colline....

de 18 974 articles; *Shakespeare* remplit 2 volumes avec 1949 articles; *Liturgie*, 14 volumes; *Angleterre*, 16 volumes; *Grande-Bretagne*, 33. On trouve, pour Milton, 2 volumes (685 articles). *Aristote* et *Cicéron*, 2 volumes chacun; et *Luther* ne revendique pas moins de 6 volumes. Le catalogue de la partie musicale contient 126 volumes, dont 101 pour les compositeurs et éditeurs, et 11 pour les auteurs de paroles mises en musique.

— Bibliographie de la langue basque. M. Julien Vinson, garde général des forêts, établi à Bayonne, et déjà connu par de sérieux travaux relatifs à la linguistique, prépare une bibliographie complète des écrits concernant la langue et l'histoire des Basques.

Nous constaterons, à cette occasion, que les ouvrages anciens, publiés en langue basque et devenus fort rares, ont atteint des prix extrêmement élevés. La vente de la bibliothèque patoise de M. Burgaud des Marets a donné lieu à des adjudications remarquables. Ainsi, une Liturgie protestante, intitulée *Kalendera Bazia noiz daten*, la Rochelle, P. Hautin, 1571, a été vendue 900 fr. Cet exemplaire était regardé comme unique. Le troisième livre de l'*Imitation*, traduit en basque par d'Arambilague, Bayonne, 1684; 230 fr. Un des deux exemplaires connus de l'édition originale d'un ouvrage de piété, composé par Pierre d'Axular, curé à Sarre : *Guero co guero ecto*, Bordeaux, Millanges, 1643; 420 fr.

M. Julien Vinson vient de rééditer à Bayonne, 1873, les *Anciens proverbes basques et gascons, recueillis par Voltoire* (maître de langues du temps de Henri IV). Ce petit ouvrage avait été publié il y a plus de vingt ans par M. Gust. Brunet. La nouvelle édition est revue, augmentée et suivie de notes et de renseignements inédits. Un appendice renferme des observations sur le passage basque qu'on trouve dans Rabelais (*Pantagruel*, liv. II, ch. ix).

— Une revendication de la Bibliothèque nationale. On lit dans la *Chronique illustrée* :

« Un fait des plus graves et qui intéresse tous les amateurs, tous les libraires et toutes les personnes qui s'occupent de curiosité, s'est passé samedi dernier à la vente de la bibliothèque de M. Dancoisne.

« Dans cette vente figurait, sous le numéro 2281, un splendide manuscrit in-folio des *Décrets et Canons de Saint-Gratien*, enrichi de 621 miniatures, dont 81 grandes d'une richesse d'exécution hors ligne.

« Samedi, à 2 heures, au moment de l'exposition publique, un commissaire de police, accompagné d'un huissier, est venu saisir et revendiquer ce précieux volume comme ayant appartenu à la Bibliothèque nationale.

« Cette saisie a eu lieu au nom de M. Taschereau, directeur de la Bibliothèque nationale, en vertu d'une ordonnance de référé, et l'exploit dit : que ce manuscrit appartient à notre grand établissement bibliophilique, par suite de l'énonciation d'un reçu donné par M. Chardon de la Rochette, en 1804, au bibliothécaire de Troyes, lors détenteur du volume ; que ce manuscrit a été volé, avant même d'être parvenu à la Bibliothèque nationale, avec beaucoup d'autres ; qu'il est relié en velours noir (celui-ci est en cuir de Russie, d'une reliure moderne au chiffre de Perkins), et qu'il est orné d'un frontispice (celui-ci commence par un feuillet blanc).

« Or, le Manuscrit de Gratien de la vente Dancoisne, annoncé plus de quinze jours avant la saisie en question, ne porte absolument aucun signe indiquant qu'il ait jamais appartenu non-seulement à la Bibliothèque nationale, mais encore à un autre établissement public de l'État.

« Voici son origine authentiquement connue. Le Manuscrit de Gratien a été vendu en juin 1873, à Hanworth Parc, près Londres, aux enchères publiques, par suite du décès du célèbre amateur britannique, M. H. Perkins.

« La vente Perkins a eu un retentissement européen.

Elle a été précédée d'un magnifique catalogue grand in-8, accompagné de fac-simile.

« Ce catalogue a été distribué à tous les amateurs, à tous les libraires et à toutes les bibliothèques publiques.

« Les livres et manuscrits qui s'y trouvent décrits sont tellement précieux, qu'en quatre jours le total des enchères a été de près de 700 000 francs. Après la vente Yemeniz, c'est la plus grande vente de ce siècle.

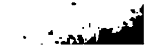
« Ceci établi, c'est M. Bachelin-Deflorenne qui s'est rendu acquéreur du Manuscrit de Gratien, contre MM. Fontaine, libraire de Paris, et M. Quaritch, libraire de Londres, en présence de l'élite des amateurs anglais, et de MM. Bancel et de Portalis, amateurs français.

« Le prix de l'adjudication a été de 260 livres sterling, et le volume revient aujourd'hui à M. Bachelin-Deflorenne à 7455 francs, tous frais compris.

« Nous tiendrons nos lecteurs au courant des suites de cette affaire qui émeut, à juste titre, le monde des amateurs et des libraires.

« Le bibliophile Julien. »

— Les livres des bibliothèques publiques sont imprescriptibles. En 1867, le libraire Dufey-Robert avait vendu à un amateur d'Angoulême, M. Sazerac de Forges, une plaquette excessivement rare, intitulée : *Engoulesme*, qu'il tenait du bibliothécaire Harmand. Lors du procès criminel intenté à ce *conservateur infidèle*, cette plaquette fut saisie et les experts reconnurent qu'elle avait été enlevée à la bibliothèque de Troyes. Toutefois le jury acquitta Harmand sur ce chef; mais le tribunal a ordonné la restitution de cette plaquette à la bibliothèque. Les considérants de ce jugement sont analogues à ceux de l'arrêt rendu en 1846 par la cour royale de Paris au sujet d'un autographe de Molière soustrait à la Bibliothèque royale. Les livres des bibliothèques publiques n'étant pas dans le



commerce, sont imprescriptibles, et par conséquent, lorsqu'il est question de ces livres, la prescription de trois ans établi par le Code civil ne peut être invoquée.

— Bibliothèque la Fontaine. Un bibliophile nous a consulté dernièrement sur la destination qu'il voudrait donner à une partie de sa bibliothèque consacrée à la Fontaine. Cette collection importante et unique se compose : 1° d'une série presque complète de toutes les éditions des fables de la Fontaine ; 2° de ses fables, traduites en patois des anciennes provinces de France ; 3° de nombreuses traductions en langues étrangères ; 4° des ouvrages relatifs aux fables de la Fontaine, ainsi qu'à l'auteur : commentaires, études, etc. ; 5° enfin, de tous les fabulistes anciens et modernes, français et étrangers, qui servent de cortége à l'œuvre de notre fabuliste national.

Il serait difficile de peindre l'admiration que professe pour la Fontaine cet honorable collectionneur : c'est de l'enthousiasme, c'est presque un culte. Il a confectionné lui-même des catalogues, des répertoires, des classements. Mais il est fort âgé, et il frémit à la pensée que sa collection favorite peut être dispersée. Il en prévoit la probabilité, et pour éviter ce qu'il considère comme un malheur, il voudrait la léguer.

Mais, à qui? question peu aisée à résoudre. Léguer une bibliothèque paraît être chose facile ; il n'en est pas cependant ainsi. Cet ami zélé, ardent de la Fontaine, avait d'abord songé à Château-Thierry, patrie de notre fabuliste. C'était bien là que cette collection spéciale devait être recueillie et religieusement conservée. Malheureusement la Fontaine inspire sans doute plus d'intérêt à Calcutta qu'à Château-Thierry. Le conseil municipal ne s'est pas encore décidé à acquérir la maison de la Fontaine, monument qui honore Château-Thierry, et qui doit être la propriété de la ville. Une inscription commémorative sur la façade, et la bibliothèque la Fontaine à l'intérieur, seraient la consécra-

tion d'une de nos gloires littéraires. On ne peut objecter le manque de fonds pour l'achat de la bibliothèque, puisqu'elle est offerte à titre gratuit : c'est un exemple rare d'indifférence.

Il n'est pas douteux que nos grandes bibliothèques ouvriraient avec empressement leurs portes hospitalières, pour recevoir cette collection unique consacrée à la Fontaine. Seulement, au milieu des trésors de tout genre qu'elles renferment, cette collection resterait inaperçue et ne pourrait prétendre à occuper la place honorable, qui lui serait réservée dans la maison de la Fontaine à Château-Thierry.

— La nouvelle bibliothèque de la ville de Paris. L'Hôtel de Ville possédait une des belles bibliothèques publiques de Paris, qui fut réduite en cendres par la Commune. Aussitôt que l'administration municipale sortit de ses ruines, elle conçut l'idée de former, non une bibliothèque publique, mais une collection de livres concernant Paris; et elle l'établit dans l'hôtel Carnavalet déjà destiné à un musée. Cette bibliothèque est aujourd'hui en pleine voie d'organisation, grâce à M. Jules Cousin, le premier donateur qui en a été nommé bibliothécaire. Après les désastres de la Commune, M. Cousin offrit à la ville six mille volumes et sept mille estampes, qui formèrent un premier fonds. On compte actuellement vingt-cinq mille volumes et douze mille estampes, produit de dons volontaires et des acquisitions faites à l'aide d'un crédit annuel voté par le Conseil municipal. En dehors des livres sur Paris, on n'y trouve que les ouvrages indispensables à l'étude : dictionnaires, encyclopédies, biographies, historiens de France, etc., deux mille cinq cents volumes, à la disposition des lecteurs. C'est donc une bibliothèque spéciale de l'histoire de Paris. Le catalogue, déjà terminé, est clair et complet. Notons que les cartes d'entrée pour l'hôtel Carnavalet sont délivrées par le préfet de la Seine.

— Bibliothèque municipale de Bordeaux. L'impression du catalogue des manuscrits de la bibliothèque municipale de Bordeaux, momentanément suspendue, vient d'être reprise. Ce travail, confié à M. Jules Delpit, est publié aux frais de la ville. Il formera un volume in-4°. Nous avons remarqué une copie de la traduction de *Tite Live*, par Pierre Berchoire, version plusieurs fois réimprimée; mais cette copie contient un certain nombre de miniatures d'une exécution très-soignée. Nous citerons aussi une traduction en langue romane des *Aphorismes* d'Hippocrate, avec des gloses, une version du *Peregrino* de Jacques Caviceo, roman allégorique et moral, dont la traduction française eut une douzaine d'éditions, au commencement du seizième siècle. Quelques manuscrits relatifs à l'histoire locale offrent assez d'intérêt.

Nous ajouterons que le Conseil municipal de Bordeaux fournit également les fonds nécessaires à la publication d'une série de documents relatifs à l'histoire de cette ville. Deux volumes in-4° ont déjà été publiés. Deux autres volumes sont sous presse; un d'eux, qui sera prochainement imprimé, est relatif à la topographie de la ville au quatorzième siècle : chaque rue, chaque place est désignée et décrite d'après les documents de l'époque. Ce travail est dû aux patientes recherches d'un archéologue justement estimé, M. Léo Drouin.

— L'Apocalypse d'Augier Gaillard. M. Soulice, bibliothécaire de la ville de Pau, a retrouvé un livre resté inconnu de tous les biographes et de tous les bibliographes; il vient de le faire réimprimer à Pau, 1874, gr. in-8 de 27 pag., sous le titre même de l'original : *L'Apocalypse ou révélation de saint Jean mise en vers francoys avec les deux premiers Psaumes de David, l'Oraison dominicale en langue d'Albigez et autres belles choses*, *par* Augier Gaillard, *Rodiez de Rabastens en Albigez. A Tule, par Arnaud de Bernard*, 1589. Les vers de ce poëte-ouvrier sont fort

curieux. On remarquera également l'Épître dédicatoire d'Augier Gaillard au roi de Navarre, dans laquelle il est question de Du Bartas, de Ronsard, de Du Plessis-Mornay, de Henri IV et du *Rodiez de Rabastens*.

Les Préfaces. — Un bibliophile anglais, instruit et zélé, M. Beriah Botfield, eut l'idée de publier à Londres, en 1860, un recueil de préfaces mises en tête des éditions *principes* des classiques. On sait quelle est l'extrême rareté de ces éditions : parfois on n'en connaît plus qu'un seul exemplaire; ces préfaces renferment souvent des détails importants; elles attestent l'existence de divers manuscrits (presque tous disparus) qui ont servi de base aux textes imprimés. Ces introductions ne sont parfois que des épîtres dédicatoires; les plus remarquables sont celles d'Alde l'ancien, le plus illustre des typographes de Venise; on y voit l'expression des sentiments les plus nobles et les plus élevés; le style est simple : le desir de rendre service à l'humanité s'y montre avec énergie; Alde annonce qu'il peut imprimer au moins mille exemplaires d'un bon livre; il demande aux acheteurs de lui prêter leur concours, afin qu'il soit en mesure d'en imprimer davantage. Dans la préface du premier volume de son *Aristote*, il déclare qu'il s'efforce de propager l'étude de la littérature grecque dans le but de détourner les hommes des horreurs de la guerre, et de ramener ainsi la paix en Europe.

Nous observons dans une dédicace de Jean de Plaisance à l'évêque de Bergame, la pensée que la science critique doit s'appliquer à la révision des textes de l'Écriture sainte. Le typographe qui émettait cette opinion en 1480 se montrait fort en avant de son époque.

Indépendamment des classiques grecs et latins, M. Botfield a compris dans son recueil les premières éditions des grammaires et des dictionnaires; il a reproduit la préface de *la Polyglotte* d'Alcala, et celle qu'Érasme a mise en tête de son *Nouveau Testament* grec.

Un ami des livres a eu l'idée de reprendre le travail du savant anglais, mais en lui donnant une autre direction; il veut chercher ce qui dans les préfaces et dans les épîtres dédicatoires des productions des écrivains français est vraiment de nature à présenter de l'intérêt historique et littéraire, à offrir quelques détails curieux. L'idée est bonne, et il est à désirer qu'elle soit exécutée de façon à obtenir les sympathies du public lettré auquel s'adressera ce travail.

En attendant, nous ne quitterons pas le livre de M. Botfield sans faire remarquer avec lui que sur 10 000 ouvrages environ publiés au quinzième siècle, plus de la moitié virent le jour en Italie. Venise marche en tête avec ses 2835 volumes; Rome en produit 925, Milan 629, Florence 300, Bologne 298; une cinquantaine d'autres cités italiennes possédaient des imprimeries. Après l'Italie, c'est l'Allemagne qui obtient la palme : on compte jusqu'à 530 ouvrages mis au jour à Cologne, 382 à Nuremberg, 351 à Leipzig, 256 à Augsbourg, 134 à Mayence. Paris livra à la vie 755 livres, Strasbourg 526, Bâle 320, Deventer 169, Louvain 116. On voit qu'une grande activité régna dans la vallée du Rhin. En Angleterre, pendant cette période, il fut imprimé 141 livres, dont 130 à Londres, 7 à Oxford et 4 à Saint-Alban. On ne connaît aucune édition d'auteur classique, pas même une grammaire imprimée en Écosse avant 1500, et ce ne fut que plus tard que la typographie se montra en Irlande.

— C'est encore à l'*Edinburgh Review* que nous empruntons quelques détails relatifs à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Celle-ci doit son origine et une partie de son avoir à des invasions, à des spoliations. En 1714, elle eut pour premier germe des livres qui tombèrent aux mains de Pierre le Grand lorsqu'il conquit la Courlande. En 1795, elle reçut les très-nombreuses collections formées par l'évêque polonais Zaluski, et par son frère le comte Joseph;

les Russes s'en emparèrent, lors du premier partage de la Pologne. Après les événements de 1830, ce système de confiscation fut remis en vigueur ; les bibliothèques Czartorisky, Sapieha et Radziwill, celle des Jésuites à Plotzk, celle des *Amis de la Science* à Varsovie, furent transportées à Saint-Pétersbourg ; elles renfermaient 150 000 volumes.

Ces propriétés mal acquises ont contribué à donner à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg un caractère spécial qu'elle a conservé longtemps et qu'elle n'a pas absolument perdu. La théologie, l'histoire sont largement représentées, tandis que les sciences naturelles, la philosophie, les voyages, l'archéologie, présentent des lacunes fort considérables qui n'ont pas été entièrement comblées. En 1849, un relevé officiel signalait la présence de 451 532 volumes et de 20 689 manuscrits. En 1859, un autre relevé indiquait 840 853 volumes (sans parler des doubles), 29 045 manuscrits et 66 062 estampes, cartes ou pièces de musique. Si, depuis une quinzaine d'années, les accroissements ont continué de marcher avec une semblable rapidité, on doit compter aujourd'hui 1 100 000 volumes environ.

L'organisation intérieure de la Bibliothèque impériale est très-satisfaisante. La salle de lecture, fort bien disposée, peut contenir 400 personnes ; elle est ouverte tous les jours ordinaires de 10 heures du matin à 9 heures du soir, et les jours de fête, de midi à 3 heures. Une salle particulière est réservée pour les dames. Le catalogue manuscrit est tenu en double ; les titres sont inscrits sur des cartes, et ils sont enregistrés dans des volumes. C'est un très-grand travail fait avec soin ; toutefois, un bibliophile qui était en 1872 dans la capitale de la Russie, crut s'assurer qu'il y avait quelque arriéré dans l'inscription des ouvrages récemment entrés.

QUATRE LETTRES INÉDITES

DE NICOLAS RAPIN.

1606-1607.

Ces quatre lettres de Nicolas Rapin, vraisemblablement inédites, ont été copiées par nous sur les originaux qui se trouvent à la Bibliothèque nationale, section des manuscrits (collection Du Puy, vol. 700, feuillets 196-199). Elles renferment d'intéressants détails de biographie et d'histoire littéraire, et portent toutes la suscription suivante : *A Monsieur, Monsieur Du Puy, advocat en Parlement, à Paris.* Ce Du Puy n'est aûtre que le célèbre érudit Pierre Du Puy, garde de la bibliothèque du roi, né à Agen le 27 novembre 1582 et mort à Paris le 14 décembre 1651, à l'âge de soixante-neuf ans. Voyez sur lui l'ouvrage de Nicolas Rigault : *Viri eximii Petri Puteani regi Christianissimo à consiliis et bibliothecis vita, cura Nicolai Rigaltii.* Lutetiæ, ex officina Cramoisiana, sub Ciconiis, CIↃIↃCLII (1652). Cum privilegio regis, in-4 de 314 pages, plus 1 feuillet non chiffré pour privilége. (Ed. T.)

LETTRES DE NICOLAS RAPIN.

I

Monsieur, le plus grand playsir que j'aye en ma solitude est quand je veoy que mes amiz se souviennent de moy : et mesmement amiz de telle estoffe que vous, que la seule vertu pousse par opinion à m'aymer. Je dy par opinion : car ma conscience qui me represente nayvement toutz les jours ce que je suys, me faict quelque foys rougir quand je me trouve si loing de ce que beaucoup de gens

14

d'honneur estiment de moy : et toutesfoys je m'esjouiroy de cette tromperie si je pouvoy si bien jouer mon personnage que par silence de bonne mine je peusse tousjours entretenir cette reputation. Mais quand il fault venir à quelque effect et au boute hors, c'est la pitié de se veoyr decheoyr tout à un coup du rang qu'on a tenu quelque temps, plus tost par bonheur et grace du ciel que par merite. Je dy cecy, monsieur, par ce que vous desirez de moy quelque chose par ecrit qui responde à l'honneur de l'obligation que j'avoy à Monsieur votre pere (1), tant pour sa bienveuillance que pour l'estime qu'il faysoit de moy. A l'une je pourroy satisfayre par un tesmoignage tel qu'il peust estre bon ou mauvays, qui protesteroyt de ma devotion à sa memoyre, et au service de sa posterité : mais à l'estime, si ses manes ne pouvoyent se desdire, vous qui estes ses vivantes images (2), ne le passeriez pas ainsi et auriez regret qu'en cela seul son esprit si net et judicieux se fust laissé decevoyr. Et ce seroit encor le pis de tout le reste de tant de grandz personnages qui vivent encor en l'admiration de ses vertuz et merites, quand ilz me verroyent comme ung jars enroué me mesler de criailler entre tant de cygnes qui chanteront ses louanges. Vous jugerez bien que ce mauvays discours tend à m'en excuser : mais si vous puys je protester que ce sera aveq ung extreme regret s'il fault que ma crainte et la deffiance de moymesmes (qui me congnoy mieulx que nul aultre) me faict tayre, et paroistre muet en cette harmonie funebre que tant de grandz maistres consertent à son honneur (3). Toutesfoys si la grandeur de mon desir me faict eclater quelque souspir hors de ton et de musique, vous l'atribuerez au desir que

(1) Claude Du Puy, conseiller au Parlement, né à Paris en 1545, mort le 1er décembre 1594, à l'âge de 49 ans.

(2) Pierre Du Puy et Jacques Du Puy, frères, tous deux fils de Claude Du Puy.

(3) Il s'agit du tombeau de Claude Du Puy, qui parut l'année suivante sous ce titre : *V. Amplissimi Claudii Puteani tumulus*. Parisiis, CIↃIↃCVII (1607), in-4 de 75 pages.

j'ay de vous complayre, aymant mieulx courir le risque d'estre estimé mauvays poëte et dementir ce qu'on en a creu de moy, que demourer taché d'ingratitude à une si gentile et vertueuse race que la votre. Je n'auray jamais de santé que je ne tente et sollicite mon esprit à vous rendre ce tesmoignage. Je suys pour le present bien mal, ayant eu une fievre tierce qui m'a travaillé sept grandz accez, dont je ne suys encor point remiz au poinct de ma premiere disposition : mais j'espere que le temps me fortifiera, si l'age n'y resiste, qui est mauvays guerisseur de maladies. Vous m'avez parlé d'un ecrit de Rome sur l'election du roy des Romains (1) : Monsieur Castrin (2) ne m'en a rien mandé. Si votre loysir portoit de nous en envoyer une copie et de cette gentilesse satirique qu'on dict admirable sur l'excommunication des Venetiens, vous avanceriez fort ma guerison.

J'ay veu *Toga Parisina*, dont l'autheur me semble [estre] l'Euphormion (3).

(A la marge) : En resvant durant ma fievre, ce distique (4) m'eschapa sur le sugect que vous desirez, et il m'en a souvenu presentement :

« Eloquium, probitas, legum prudentia, virtus,
Hocce jacent tumulo quo, Podiane, jaces. »

« Tumulus Puteani : mallem Podiani : nam à Podio magis quam à Puteo credo vobis nomen, cum scribatur sine S finali. Sic le Puy en Auvergne, le Puy Notre-Dame. Podium, quod Pictones vocant le Peù. »

(1) Matthias, frère de l'empereur d'Allemagne Rodolphe II.

(2) Ce Castrin était secrétaire de la chambre du Roi. Rapin l'appelle son *singulier amy* et lui dédie sa traduction en vers de la 1re satire du Ier livre d'Horace : « Qui fit Mæcenas ut nemo quam sibi sortem, etc. » (*OEuvres latines et françoises de Nicolas Rapin*, 1610, in-4, 1re partie, p. 111.)

(3) C'est-à-dire l'auteur de l'*Euphormion*, Jean Barclay.

(4) Ces vers sont imprimés à la page 33 du livre : *V. Amplissimi Claudii Puteani tumulus*, 1607, in-4.

Je vous bayse humblement les mains et à toute votre famille à qui je suys comme à vous,

Monsieur,

Le tresfidelle et devotieux serviteur,

N. Rapin.

A Terreneuve, près Fontenay-le-Comte, ce xii juin 1606

Au dos on lit :

A Monsieur,
Monsieur Du Puy,
advocat en Parlement
A Paris.

Traces de cachet sur cire rouge : deux R dont l'un renversé et un N entrelacés.

II

Monsieur, j'ay faict response à votre derniere, m'excusant aucunement de fayre ce que desiriez de moy et que j'avoy néantmoins plus envie de fayre que vous de l'obtenir. C'est volontiers ce qui a faict qu'avez interrompu le cours de voz lettres, dont je me sentoy tant honoré et consolé : mais pour cela ne lairray je de continuer les miennes et satisfayre plus tost à mon devoyr qu'à votre desir. Enfin j'ay hazardé le paquet et vous envoye des vers iambiques françoys (1) non telz que je les presume pouvoyr passer pour bons, mais les moins mauvays que mon génie n'a pu dicter. Je sçay bien qu'ilz ne sont ni dignes du sugect, ni de tenir lieu entre tant de belles pieces qu'avez recueillies pour estoffer ce mausolée : mais quand on faict ce qu'on

(1) Ils sont reproduits dans le tombeau de Claude Du Puy, ci-dessus indiqué, p. 31-33. On les retrouve dans les *OEuvres latines et françoises* de Rapin. Paris, Pierre Chevalier, 1610, 3 parties in-4 (vers mesurés, p. 48-49).

peult, l'excuse est pertinente. J'ayme mieulx descouvrir mon ignorance qu'estre accusé d'ingratitude, et de m'estre teu lors que tout le monde chantoyt les louanges d'un personnage que j'ay tant honoré. Vous recevrez donq, s'il vous plaist, en bonne part ce temoignage de ma devotion à ses manes heureux, et de mon affection au service de sa posterité. Ce sera à vous d'en disposer, ou de luy donner quelque coing entre tant de belles fleurs, ou de le supprimer du tout. Le cri d'un jars n'empeschera pas la douce harmonie de tant de cygnes : il me snffira (quelque risque de ma réputation que je puysse encourir) que vous congnoyssiez que j'ay voulu vous complayre en me desplaysant, et que je n'ay autre but en cet effort que de vous persuader que je suis entièrement,

Monsieur,

Votre plus affectionné et obéissant serviteur,

N. Rapin.

A Terreneuve, ce xv juillet 1606.

Si messieurs Rigault (1) et Chrestien (2) jectent l'œil sur la besongne et la jugent mettable, je seray assez fort et ne craindray gueres le reste. Je vous supplye leur en faire part, et de mes humbles recommendations à leurs bonnes grâces.

(Au dos, même suscription qu'à la lettre précédente.)

III

Monsieur, voz letres me sont pour beaucoup de raysons trescheres et precieuses, mais principalement par ce que j'y recongnoy la naïve candeur de celuy duquel vous tenez lè nom et la vie. J'ai tant aymé ses vertuz que j'en aymeroy mesme les espines qui sortiroyent de sa souche, mais

(1) Nicolas Rigault.

(2) Claude Chrestien, fils du poëte Florent Chrestien.

je n'en veoy, Dieu mercy, que de beaux rejectons pour porter quelque jour de beaux fruictz du mesme herage et du mesme goust. Je vous remercie de voz letres et de voz nouvelles : mais gardez vous bien en aultre lieu et par my aultres personnes que moy, de me mettre au rang de ces grandz maistres et princes des letres, comme il semble que vous veuilliez fayre. Vous en auriez de la honte entre gens qui s'y congnoyssent parfaictement, et vous mesmes quelque jour rougiriez d'en avoyr ainsi jugé. Il me suffira que vous aymiez ce que je feray, sans que vous le louiez, et que vous l'aymiez non pas pour sa valeur, mais par ce qu'il vient de celuy qui vous ayme et honore, et qui desire plus voz bonnes graces que celles de Suillius ou Tigellius, ou Pallas antis. J'espere aller moymesmes vous confirmer de bouche et d'effect tout cecy devant Noel, si un petit commencement de fievre tierce qui m'a visité quatre foys depuys dix jours ne m'en coupe le moyen. Le succez de celle de Monsieur des Portes ne me faict pas peur, duquel vous me mandez la guerison, et deux ou troys aultres la mort (1). Ce prochain retour du messager nous en éclaircira : mais j'ay desjà jecté des larmes sur son tombeau, et deux ou troys de mes amiz m'ont suyvi, que je desire estre reservees d'icy à vingt ans, pendant lesquelz nous puyssions user dix rames de ce bon papier de poste de Basle que me faictes esperer. Sur ce vous baysant les mains et demourant

Votre tresfidelle et humble serviteur,

N. Rapin.

A la Tousche, ce 30 octobre 1606.

(Même suscription que ci-dessus.)

(1) Philippe des Portes, l'un des plus gracieux poëtes du seizième siècle. Né en 1546, il mourut le 5 octobre 1606, à l'âge de soixante ans et cinq mois.

IV

Monsieur, je ne veulx pas vous fayre de longs remerciementz pour votre papier, sur votre papier : car j'en useroy trop et je le tiens trop cher. Je vous prie croyre seulement que je n'eusse point eu tant de playsir d'une ordonnance ou brevet d'une pension du Roy, comme j'en ay eu de votre présent, duquel je vous remercie, et vous asseure qu'il m'en souviendra toute ma vie : car j'en pense fayre si estroicte espargne qu'il me durera bien aultant que je vivray. Le soldat n'est pas à blasmer qui désire avoyr une belle espée et de belles armes, encor qu'il ne vueille s'en ayder que rarement. Je vous en iray dire davantage en personne bien tost, et n'attendz que le soleil à haulser, et les chemins à s'essuyer pour me mettre à chemin, qui sera à mon advis vers la mykaresme. Ce sera cette poincte de l'herbe qui fera remuer tant de gens en Italie et en Flandres : car à ce que j'entendz, nous sommes mauvays faiseurs de paix, et il est bien rayson que la France se repose un peu et voye les aultres jouer sur l'eschaufault où elle a faict jouer la tragédie si long temps. Il me tardera que je ne voye cet œuvre que me mandez avoyr commancé, encor que ce nous sera un rafraichissement de douleur, et que j'auray de la honte, si me faictes croacer entre tant de mélodieux cygnes. Vous l'avez voulu : s'il y a quelque partie foyble en cette musique, ce sera la mienne, qui se vouldra mesler de tenir la haulte contre extravagante et tousjours discordante des aultres. J'ai solfié sur ce mesme b quarre pour les obsèques de monsieur de Tiron aveq plus longue haleine, estant arrouté et poulsé au train de ma Cléopatre : mais je crain qu'il faudra tout mettre au feu, scelon que trouvera de faveur ce que mettrez le premier par avance et par essay du cours du marché. Les vers mesurez ne sont pas à toutes aureilles ny du goût commun : c'est pourquoy j'en crain le hazard. J'en ay faict grand nombre sur le sugect dudit feu

s[r] de Tiron, et plus qu'il n'en fut jamais veu : et jugerez bien en les voyant qu'il s'en peult faire une tragedie et que « fabricando fabri fimus : » il ne tient qu'à nous y adonner et exercer. J'en ay faict aussi de latins élégiaques, que j'appelle *Portœi exequiæ* (1) où je fay assister au convoy toutz les hommes de letres de ma congnoyssance. Mais cette matiere est chatouilleuse et je prendray conseil de vous et de mes aultres amiz si je la doy fayre veoyr. Monsieur Castrin me mande je ne sçay quoy qui me faict peur, sur la mort de celuy que je loue tant, comme prodigieuse, et pleine de quelque sinistre accident : si en sçavez quelque chose, je vous suplye me le mander. Car j'attendray encor cette reponse de vous, et puys plus, et demourray cependant et tousjours, s'il vous plaist,

Monsieur,

Votre tresobligé et affectionné fidelle serviteur,

N. Rapin.

A Terreneuve, ce xx fevrier 1607.

(Même suscription.)

(1) *OEuvres latines et françoises* de Nicolas Rapin, 1610, in-4, p. 47-53 (1[re] partie).

LE COMTE DE LURDE.

[SUITE.] (1)

Nous n'aurions pas fait connaître complétement M. de Lurde si nous ne parlions de son goût pour les livres. Cette passion était née chez lui au milieu des splendeurs de Rome. Un de ses amis, alors directeur général au ministère des affaires étrangères, collectionnait des autographes; M. de Lurde en cherchait de tous côtés pour lui être agréable. Des autographes aux manuscrits enluminés, aux livres d'heures à figures, il n'y a qu'un pas, et des manuscrits aux beaux livres la pente est toute naturelle. A Rome, plus tard à Naples, et, pendant ses voyages, dans toutes les villes d'Italie, il se livra à de grandes recherches. A Constantinople et à Buenos-Ayres le bibliophile n'avait rien à espérer, mais à la Haye et même à Berlin M. de Lurde fit de belles acquisitions. Malgré son importance ce bagage bibliographique ne peut se comparer aux volumes qu'il réunit plus tard à Paris. Paris n'était pas alors, comme de nos jours, un marché d'objets d'art; les marbres, les bronzes, les tableaux atteignaient de grands prix, mais les livres ne tentaient que les savants. L'hôtel de la rue Drouot n'existait pas. Les belles bibliothèques se vendaient sans bruit, presque à huis clos, rue Neuve-des-Bons-Enfants, dans une salle enfumée, dont les libraires de profession et quelques amateurs connaissaient seuls le chemin. Point de publicité, pas d'annonces; les catalogues imprimés se tiraient à petit nombre et devenaient des livres rares; rien de ce charlatanisme qui s'est insinué partout, même dans la bibliophilie.

M. de Lurde débuta dans cet heureux temps, l'âge d'or des collectionneurs. Il devint le client et l'hôte assidu de MM. Crozet, Techener, et plus tard de M. Potier, libraires

(1) Voir la livraison de *Mars-Avril* 1873.

et bibliophiles d'une grande érudition, à l'expérience desquels l'histoire littéraire doit tant de services. Il racontait par quelles phases avait passé son goût pour les livres. Il avait d'abord aimé les volumes à figures, les belles impressions du dix-huitième siècle, les exemplaires en grand papier du commencement du dix-neuvième. Il se dégoûta promptement de ces collections encombrantes; il adopta une spécialité plus délicate, la recherche des éditions originales. Il y trouva peu de rivaux, sauf quelques initiateurs passionnés, doués de rares connaissances littéraires, Charles Nodier, Victor Cousin (nous ne citons que les morts). Le public des amateurs n'appréciait de nos grands écrivains que les éditions collectives; c'est que pour distinguer un volume de bonne date de sa contrefaçon, il fallait une science bibliographique qui ne s'acquérait qu'au prix de travaux sérieux. Les manuels de de Bure, de Pseaume, de Brunet étaient trop incomplets pour en tenir lieu. Et cependant quel intérêt à lire un chef-d'œuvre dans sa première version! La pensée de l'écrivain s'y révèle toujours plus vive. Souvent il la modifie, il l'affaiblit plus tard. S'il laisse à son œuvre sa première expression, les éditeurs à venir la transforment et l'accommodent au goût de leur temps. Les écrivains du seizième siècle surtout avaient été défigurés par les éditeurs; la plupart, de corrections en corrections, étaient devenus méconnaissables dans les réimpressions, qui avaient cours quand M. de Lurde entreprit sa collection d'éditions originales.

M. de Lurde n'acceptait que des exemplaires de conservation parfaite. Tout volume taché, incomplet, court de marges, quelle que fût sa rareté, n'était pas admis dans sa bibliothèque. Il ne se montrait pas moins difficile pour la reliure. Dans cette œuvre délicate de la formation d'un cabinet de choix il a été aidé par les circonstances; il a vécu à côté de deux artistes incomparables, qui ne lui ont jamais refusé le concours de leur talent, M. Bauzonnet et surtout M. Trautz. Quelques mots de biographie ne seront pas

inutiles, appliqués à un artiste dont le nom est certainement immortel. M. Purgold fonda, à la fin du dernier siècle, un atelier de reliure qui prit bientôt une des premières places à côté des Derome. Après la mort de son fondateur, sa veuve épousa M. Bauzonnet, et plus tard M. Trautz épousa la fille de M. Purgold. Tous deux associés signèrent leurs ouvrages *Bauzonnet-Trautz*. Après la retraite de M. Bauzonnet, son gendre par alliance resta seul directeur de la maison et signa *Trautz-Bauzonnet*. Il était destiné à faire faire de grands progrès à l'art de la reliure au dix-neuvième siècle. Aucun sacrifice ne lui a coûté pour arriver à la perfection ; il a fait construire des machines pour presser les volumes. Le choix des cartons, des peaux de maroquin est l'objet, en France et à l'étranger, de recherches particulières dont la maison Trautz a le secret. La couture de chaque volume, ordinairement si négligée, est d'une fermeté qui défie la fatigue, sans nuire à l'élégance et à la finesse des nervures. Quant au travail de la dorure, le maître se le réserve toujours à lui-même; il y porte un goût naturel qu'aucune étude ne donne et que le sentiment de l'art accorde seul à quelques élus.

Plus d'un bibliophile, en lisant cette énumération de beaux livres, comprendra le goût de M. de Lurde pour la solitude. Au milieu de ses occupations diplomatiques ils lui avaient servi de délassement; pendant sa retraite et surtout dans les dernières années de sa vie, ils devinrent sa plus chère consolation. Il n'appartenait pas, en effet, à cette classe d'amateurs qui achètent des livres parce que le goût des livres est à la mode, et qui s'en dégoûteraient si la publicité cessait de remarquer leurs fastueux achats. Il lisait ses livres, il comparait les diverses éditions de ses auteurs favoris. Peu d'hommes possédaient ses classiques comme lui, et personne peut-être les auteurs du seizième siècle. Il aimait principalement, outre les classiques, les vieux poëtes, Ronsard et la Pléiade; les anciens prosateurs, Rabelais, le Plutarque d'Amyot, Montaigne, et, quand il les

avait relus en entier, il les relisait encore. Il avait peu de goût pour la littérature contemporaine. Nos poëtes, nos romanciers, nos critiques, nos historiens, toujours empressés à quitter les lettres pour la politique, n'étaient pour lui que des faiseurs de livres de circonstance; il les lisait quelquefois, comme on lit des journaux, mais il ne gardait pas leurs ouvrages. On n'a trouvé dans sa bibliothèque qu'un seul ouvrage moderne; c'était un roman célèbre; mais il ne l'avait pas acheté, car il porte un hommage d'auteur, et il ne l'avait pas lu, car il n'était pas encore coupé.

BIBLIOTHÈQUE

DE

M. LE COMTE DE LURDE.

THÉOLOGIE.

ÉCRITURE SAINTE, LITURGIE, SAINTS PÈRES, TRAITÉS DIVERS DE THÉOLOGIE.

1. Bibliorum sacrorum vulgatæ versionis editio. *Paris*, *F. Amb. Didot*, 1785; 8 vol. in-8, pap. vélin, mar. rouge, tr. dor., fil. à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition imprimée pour l'éducation du dauphin; exemplaire relié sur brochure.

2. Les censures des théologiens de Paris par lesquelles ils avoyent faulsement condamné les bibles imprimées par Robert Estienne, imprimeur du roy, avec la réponse d'iceluy Robert Estienne, traduites de latin en françois. *S. l.*, *à l'olivier de R. Estienne*, 1552; in-8, mar. olive, tr. dor., fil. à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Édition originale de cette traduction, qui est de Robert Estienne

lui-même. Exemplaire de Charles Nodier, avec son ex-libris, et une note autographe.

3. Heures canoniales contenues dans le psaume 118, *Beati immaculati*, avec un commentaire tiré des saints peres, augmentées en ceste IV édition de l'explication du psaume 50 *Miserere*. *Paris*, *Denys Mariette*, 1701 ; in-12, mar. bleu, tr. dor., fil. dos orné.

Par Louis-Isaac le Maistre de Sacy. Exemplaire réglé. Reliure de Boyet. (Note de M. de L.)

4. L'office de la sainte Vierge traduit en françois, tant en vers qu'en prose, avec les sept psaumes pénitentiaux, les vespres et complies du dimanche et tous les hymnes du bréviaire romain, par P. Corneille. *Paris*, *chez Robert Ballard...*, 1670, in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1859.)

Édition originale.

5. Les Confessions de saint Augustin, traduites en françois par M. Arnauld d'Andilly. *Paris*, *veuve Jean Camusat et Pierre le Petit*, 1649, in-8, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852.)

Édition originale. Titre gravé d'après Philippe de Champagne.

6. L'imitation de Jesus-Christ, traduite en vers françois par P. Corneille, *Leyde*, *Jean Sambix*, 1652; in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1861.)

Édition publiée par les Elzevier de Leyde; elle ne contient que les chapitres I à XXI du livre premier. Hauteur de l'exemplaire : 128 1/2 millimètres.

7. L'imitation de Jesus Christ mise en vers françois par Pierre Corneille. *Imprimé à Rouen par L. Maurry pour Robert Balland*, *marchand libraire*, *à Paris*, 1656, in-24, front. gravé, fig. de Campion et de David en tête de chaque chapitre ; mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1858.)

Édition de petit format publiée la même année que l'édition in-4, dans laquelle les quatre livres de l'*Imitation* ont été réunis pour la pre-

mière fois. Voici en quels termes le savant éditeur du *Corneille* de la maison Hachette signale la rareté de l'in-24 de 1656 : « Le seul exemplaire de cette édition dont nous avons eu connaissance appartient à M. le comte de Lurde.... » (T. VIII, p. xx, note.)

8. Les Provinciales ou les lettres escriptes par Louis de Montalte à un provincial de ses amis, et aux RR. PP. Jésuites sur le sujet de la morale (par Bl. Pascal). *Cologne, chez Pierre de la Vallée* (*Paris*, 1657); grand in-4, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur les plats et sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1853.)

Édition originale. Exemplaire réglé, de la bibliothèque de la reine Marie-Amélie; relié depuis.

9. Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets qui ont été trouvées après sa mort parmy ses papiers. *Paris, chez Guillaume Desprez*, 1670; in-12 de 334 pages, mar. rouge, tr. dor., filets à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

10. Recueil de quelques traités de dévotion. *Paris, C. Savreux*, 1651; in-12, 3 fig. grav., mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1859.)

Ce recueil contient *Profession de foy et protestation de vivre chrétiennement*, fig., 1651; — Cérémonies du baptême, fig.; — Promesses et obligations du sacrement de confirmation, 1653; — Excellent discours de S. Jean Chrysostome touchant l'obligation qu'ont les pères et les mères d'élever leurs enfans chrestiennement; — Advis importans pour vivre chrestiennement (à la fin), 1652; — Devoirs des pères et mères; — Traduction de deux excellens traitez de S. Bernard, 1650; — Apologie de S. Bernard; — Sermon de S. Bernard; — Discours en forme de lettre de N. S. J. C. à l'ame qui lui est dévote, 1652; — Recueil de quelques points de Blosius, 1651; — Advis de conduite chrestienne; — Prière pour nous offrir et nous consacrer à Dieu, 1653; — Instruction tirée de S. Augustin sur le gémissement intérieur, 1653. Chacune de ces quinze pièces a une pagination séparée.

11. Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique sur les matieres de controverse, par messire Jacques-Benigne Bossuet.... *Paris, Sébastien Mabre Cramoisy*, 1671; petit in-8, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1856.)

Édition originale.

12. Catechisme du diocèse de Meaux, par le commandement de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Jacques-Benigne Bossuet, eveque de Meaux, conseiller du roy.... *A Paris, chez Sebastien Mabre Cramoisy, et à Meaux, chez la veuve de Claude Charles*, 1687; in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1862.)

Édition originale en trois parties.

13. Elevations à Dieu sur tous les mysteres de la religion chretienne, ouvrage posthume de messire Jacques-Benigne Bossuet.... *Paris, Jean Mariette*, 1727; 2 vol. petit in-8, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1868.)

Édition originale.

14. Traitez du libre arbitre et de la concupiscence, ouvrages posthumes de messire Jacques-Benigne Bossuet.... *Paris, Barthélemy Alix*, 1731; petit in-8, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1856.)

Édition originale.

SCIENCES ET ARTS.

I. — SCIENCES PHILOSOPHIQUES, ÉDUCATION.

15. Livres de Cicéron *De la Vieillesse et de l'Amitié*, avec les paradoxes du même auteur, traduits en francois par M. du Bois, de l'Académie francoise. *Paris, J.-B. Coignard*, 1698; petit in-8, mar. orange, tr. dor., large dent. extérieure, dos orné, titre en couleur, doublé de tabis.

Exemplaire réglé, ayant appartenu à de Bure aîné et portant sa signature; relié par Padeloup. (Note de M. de L.)

16. SENEQUE. Des bienfaits, de la version de messire Francois de Malherbe, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy; *Paris, Anthoine de Sommaville*, 1639; in-12, portrait gravé, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1863.)

Edition originale.

17. Mil quatre vingtz et quatre demandes avec les solutions et responses à tout propoz, œuvre curieux et moult recreatif, selon le saige Sydrach. *On les vend à Paris, en la grand salle du palays, au premier pilier, en la boutique de Galliot du Pré*, 1531; in-8 de 271 ff. chiffrés, lettres rondes; cuir de Russie rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet.*)

18. Bref sommaire des sept vertus, sept ars liberaux, sept ars de poesie, sept ars de mechaniques, des philosophiès, des quinze ars magicques; la louenge de musique; plusieurs bones raisons à cōfondre les Juifs qui nyent ladvenement de nostre seigneur Jesuchrist. Les dictz et bones sentences des philosophes : avec les noms des premiers inventeurs de toutes choses admirables et dignes de scavoir, faict par Guillaume Telin, de la ville de Cusset, en Auvergne. *Avec privilege. On les vend à Paris, en la grant salle du palais, au premier pillier en la boutique de Galliot du Pré....* Achevé d'imprimer le 7 février 1533; in-4, caract. goth.; mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1868.)

Exemplaire de M. Brunet; relié depuis la vente de ses livres.

19. Excellent discours de la vie et de la mort, par Philippe de Mornay, gentilhomme francois. *Londres, Thomas Vautroulier*, 1577; in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1856.)

20. Essais de messire Michel, seigneur de Montaigne, chevalier de l'ordre du Roy et gentilhomme ordinaire de sa chambre. Livre premier et second. *Bourdeaus, par S. Millanges*, 1580; 2 tom. pet. in-8 reliés en un vol., mar. bleu, tr. dor., chiffres sur le dos et sur les plats, doublé de mar. orange, médaillon et encadrements dorés à petits fers. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Édition originale des deux premiers livres. Exemplaire réglé.

21. Essais de messire Michel, seigneur de Montaigne, chevalier de l'ordre du Roy et gentilhomme ordinaire de sa chambre, maire et gouverneur de Bourdeaus. Edition seconde, reveuë et augmentée. *A Bourdeaus, par S. Millanges*, 1582; in-8, mar.

rouge, tr. dor., fil., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1857.)

Exemplaire réglé.

22. Essais de Michel, seigneur de Montaigne, cinquiesme édition. *Paris*, *chez Abel Langelier*, 1588; in-4, front. gravé, mar. rouge, tr. dor., chiffres sur le dos et sur les plats, rel. molle. (*Trautz-Bauzonnet*, 1860.)

Édition originale du 3e livre. Exemplaire réglé.

23. Les essais de Michel, seigneur de Montaigne, edition nouvelle prise sur l'exemplaire trouvé après le deceds de l'autheur.... *Paris*, *chez Abel Langelier*, 1602; grand in-8, front. gravé; mar. vert olive, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz*.)

Cette édition reproduit le texte de celle de 1595, in-fol., donnée par Mlle de Gournay, avec les augmentations laissées par Montaigne.

24. Les essais de Michel, seigneur de Montaigne.... *Amsterdam*, *chez Autoine Michels*, 1659; 8 vol. in-12, portrait gravé; mar. bleu, tr. dor., chiffres sur le dos et sur les plats, doublé de mar. rouge, dent. int. dite *roulette Chamillard*, avec chiffres aux angles. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Exemplaire réglé. Hauteur 155 millimètres. Cet exemplaire a appartenu à Monseigneur de Paris, coadjuteur d'Orléans.

25. La mesnagerie de Xenophon, les regles de mariage de Plutarque, lettre de consolation de Plutarque à sa femme, le tout traduit de grec en francois par feu M. Estienne de la Boetie, conseiller du roy en sa cour de Parlement de Bordeaux. Ensemble quelques vers latins et francois de son invention. Item un discours sur la mort dudit seigneur de la Boetie, par M. de Montaigne. *Paris*, *de l'imprimerie Federic Morel*, 1572; in-8 en deux parties, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*.)

Édition originale. Cet exemplaire contient à la fin du volume le recueil de vers de la Boétie.

26. Essays moraux du très honorable seigneur Francois Bacon, chevalier, baron de Verulam et grand chancelier d'Angleterre,

traduits en francois par le s. Arthur Georges, chevalier anglais. *Londres, chez Jean Bill*, 1619; in-16, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffre sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1856.)

Édition originale. Exemplaire relié sur brochure.

27. Paradoxe sur l'incertitude, vanité et abus des sciences, traduit en francois du latin de Henry Corneille Agrippa (par Louis de Mayerne Turquet). *S. l.*, 1603; in-12, mar. brun, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

28. Les passions de l'ame, par René des Cartes. *Paris, chez Henry le Gras* (*Amsterdam, Louis Elzevir*), 1649; petit in-8, mar. rouge, tr. dor., fil. à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Édition originale.

29. De la recherche de la vérité où l'on traite de la nature de l'esprit de l'homme et de l'usage qu'il en doit faire pour éviter l'erreur dans les sciences (par le P. Malebranche.) *Paris, André Pralard;* 1674, petit in-8, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1863.)

Édition originale.

30. La Logique ou l'Art de penser contenant, outre les règles communes, plusieurs observations nouvelles, propres à fòrmer le jugement (par Antoine Arnault et Nicole), *Amsterdam* (*à la sphère*), *chez Abraham Wolfgank*, 1675, in-12, mar. bleu, tr. dor., dent. int., filets. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Hauteur 136 millimètres.

31. Reflexions ou Sentences et Maximes morales (par la Rochefoucauld). *Paris, chez Claude Barbin*, 1665, in-12 de 24 ff. préliminaires, y compris le titre et le front. gravé, de 150 pages et de 5 ff. pour la table et le privilége; mar. rouge, tr. dor.; filets à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition réputée originale par tous les bibliographes, excepté par M. Brunet.

32. Reflexions ou Sentences et Maximes morales (par la Rochefou-

cauld), cinquième édition, augmentée de plus de cent nouvelles maximes. *Paris, chez Claude Barbin;* 1678, in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats; reliure molle. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

33. Les caracteres de Theophraste traduits du grec avec les caractères ou les mœurs de ce siecle (par La Bruyère), *Paris, Estienne Michallet;* 1688, in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Édition originale.

34. Les caracteres de Théophraste traduits du grec avec les caracteres ou les mœurs de ce siecle (par La Bruyere), sixième édition. *Paris, Estienne Michallet;* 1691, in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1871.)

35. Les caracteres de Theophraste traduits du grec avec les caracteres ou les mœurs de ce siècle, neuvième édition, *Paris, Estienne Michallet;* 1696, in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats, reliure molle. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

36. Introduction à la connaissance de l'esprit humain suivie de réflexions et de maximes (par Vauvenargues). *Paris, Antoine Claude Brianon*, 1746; in-8, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1860.)

Édition originale.

37. La civilité puerile et thrésor de la jeunesse, fort utile et nécessaire pour endoctriner la dicte jeunesse tant à bien et modestement vivre qu'à escrire, ponctuer et parler francois. *Lyon, Benoist Rigaud*, 1583, in-16 de 63 ff., titre encadré, caractères de *civilité;* mar. bleu, tr. dor., filets à froid, dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1858.)

38. Éducation des filles par M. l'abbé de Fénelon. *Paris, chez Pierre Aubouin*, 1687, in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Édition originale.

II. — POLITIQUE ET SCIENCES NATURELLES.

39. De l'esprit des loix ou du rapport que les loix doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les mœurs, le climat, la religion, le commerce. etc. (par Montesquieu). *Genève, chez Barillot et fils*, s. d., 3 vol. in-8, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1870.)

Édition publiée par J. J. Vernet en même temps que l'édition originale in-4; exemplaire relié sur brochure.

40. Les quatre livres du courtisan du comte Balthazar de Castillon. Reduyct de langue italicque en françoys. Avec privilege. *S. l. n. d.* (*Lyon, vers* 1537 ?); petit in-8, mar. rouge, tr. dor., dent. int. (*Trautz-Bauzonnet*).

Édition imprimée en gros caractères ronds et divisée en quatre parties. La première contient le privilége accordé au libraire Jehan Longis et la cession de Longis à Denys de Harsy. Malgré le privilége et la cession, chaque partie du volume porte sur le titre une marque de libraire qui n'est ni celle de Jehan Longis ni celle de Denys de Harsy, du moins telles que les représente le *Manuel du libraire*. Cette marque porte deux fois *Ne hault ne bas*, et une figure avec ce mot *Médiocrement*.

Exemplaire réglé ayant appartenu à M. Veinant, et portant une longue note de sa main.

41. Discours politiques et militaires du seigneur de Lanoue, nouvellement recueillis et mis en lumiere. *Basle, Francois Forest*, 1587, in-8, mar. rouge, tr. dor., dent int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852.)

42. Le prince, de Balzac, reveu, corrigé et augmenté de nouveau par l'autheur avec les sommaires sur les chapitres. *Paris, Michel Robin*, 1660, in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1863.)

43. La nef des princes et des batailles de noblesse avec aultres enseignemens utiles et profitables à toutes manieres de gens pour congnoistre à bien vivre et mourir, dediqués et envoyés à divers prélas et seigneurs, ainsi quon pourra trouver cy après,

composés par noble et puissant seigneur Robert de Balsat, conseiller et chambrelan du Roy, nostre sire, et son sénéchal au pays d'Agenès : Iten plus le régime dūq jeune prince et les proverbes des princes et autres petis livres très-utiles et profitables, lesquelz ont été composés par maistre Simphorien Chāpier, docteur en théologie et médicine, jadis natif de Lionnoys. (A la fin :) *Imprimé à Lyon en rue Merciere, par M. Guillaume Balzarin le* XII *jour de septembre* 1502, in-4 de 65 ff., fig. sur bois, caract. goth., mar. vert, tr. dor., fil. Dusseuil, dos orné, dent. int. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale

44. Baptiste Platine de Cremonne, De l'honneste volupté, livre très-nécesaire à la vie humaine pour observer bonne santé. *Lyon, Benoist Rigaud.* 1571, in-16, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1860.)

Exemplaire relié sur brochure.

45. Instruction sur l'herbe *Petum*, dite en France l'*herbe de la Royne* ou *Medicée* et sur la racine *Mechiocan* principalement, avec quelques autres simples rares et exquis, exemplaire à manier philosophiquement tous autres vegétaux, par I. G. P. (Jacques Gohorry, parisien). *Paris, par Galiot Dupré;* 1572, in-8, en deux parties, la première de 16 ff., la seconde de 16 pages ; mar. brun, fil., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Exemplaire non rogné.

46. Des pierres précieuses et des pierres fines avec les moyens de les connaître (par L. Dutens). *Paris, Didot et de Bure*, 1776, in-18, mar. rouge, tr. dor. fil., dos orné, dent. int. (*Trautz-Bauzonnet*, 1847.)

Exemplaire relié sur brochure.

III. — VENERIE.

47. Cy commence le livre du roy Modus et de la royne Racio lequel faict mencion comant on doit deviser de toutes manières de chasses. — (A la fin) : *Imprimé à Chambery par Antoine Neyret, lan de grace mil quatre cens octante et six le* XX *jour de*

octobre (1486) ; in-fol., nombreuses fig. sur bois dans le texte, caract. goth.; à la fin du volume une grande figure sur bois. Mar. vert olive, tr. dor., fil. à froid, chiffres sur le dos, doublé de mar. rouge, large dent. int. avec figures de chasse. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire avec de nombreux témoins.

48. La Vénerie et Fauconnerie de Jacques du Fouilloux, Jean de Franchieres et autres divers autheurs. *Paris*, *Abel Langelier*, 1585, in-4 en deux parties, fig. sur bois ; mar. vert olive, filets à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR JEAN BARRÉ, DIT ARMAND,

Poëte burlesque du XVIII[e] siècle

Parmi les chercheurs de livres curieux ou prétendus tels, il en est peu qui ne connaissent le petit poëme intitulé : *Histoire des amours et des infortunes d'Abélard et d'Éloïse, mise en vers satiri-comi-burlesques par M.* ******. Cologne, P. Marteau (*Holl.*), 1724, in-12 (1). Si ce livre est connu (ce qu'il ne doit guère, en tout cas, à sa valeur littéraire), l'on n'en peut dire autant de l'auteur. Les bibliographes se sont jusqu'ici contentés de l'attribuer à un nommé Armand. Quel était cet Armand dont, en l'absence de ren-

(1) Je donne à ce volume la date de l'exemplaire que j'ai sous les yeux, bien que Brunet le porte à l'année 1723 et Quérard (*France littéraire*) à 1726. Peut-être a-t-il eu, en effet, trois éditions, dont celle de 1724 serait la plus répandue, car elle est indiquée dans la plupart des catalogues ? D'après la notice de la vente Veinant (1860) dont l'exemplaire était également daté de 1724, on doit trouver en tête de ce volume une figure que je n'ai jamais rencontrée et que je ne me souviens pas d'avoir vu indiquer ailleurs.

seignements précis, l'on a été jusqu'à mettre en doute, comme nous le verrons plus loin, l'existence? C'est cette lacune biblio-biographique que nous allons essayer de combler à l'aide des *lettres* du baron de Pollnitz (1) qui a consacré à ce personnage quelques pages qui paraissent avoir jusqu'à présent passé inaperçues.

Armand s'appelait en réalité Jean Barré, et était né en Bourgogne. Il parut à Amsterdam en 1720, dit le baron de Pollnitz, mais sa sortie de France dut être antérieure à cette date, car dans l'une des deux pièces qui sont imprimées à la suite de son poëme, l'auteur parle de son séjour à la Haye en 1715 (2). A l'époque où le prend le baron de Pollnitz, Armand (son vrai nom ne fut révélé que plus tard) se donnait comme ayant été obligé de s'expatrier à la suite d'un duel dans lequel il avait tué son adversaire. C'était, dit son historien, un homme dans la fleur de l'âge, actif, plein de ressources (il va même jusqu'à risquer le mot d'intrigant) et en tout fort propre à se tirer d'affaire. Il paraissait avoir eu de l'éducation et eût pu passer pour un *homme de condition* « si la nécessité ne l'eût forcé de faire usage d'un talent qui montrait assez ce qu'on en devait croire. » J'appelle l'attention du lecteur sur ce trait de mœurs; le talent qui empêchait Armand d'être pris pour un homme de condition était celui d'*écrire en perfection*, au point d'en pouvoir donner leçons.

Toutes ces qualités, ces moyens de fortune, si l'on aime mieux, étaient malheureusement contre-pesés par des bizarreries de caractère qui mettaient Armand en lutte continuelle avec les personnes qui l'entouraient, et avec d'autres encore. Hautain, soupçonneux, opiniâtre et par-dessus

(1) 3 vol. in-12, 4e édition, *Londres*, *J. Nourse* (Holl.), 1741. L'ouvrage complet forme, avec les *Mémoires*, 5 vol. Tout ce qui concerne Armand n'a paru que dans les éditions postérieures à la première.

(2) Voici le titre de cette pièce : *Avanture tragi-comique arrivée sur le Mont-Parnasse, au commencement de l'année* 1715, *écrit en vers burlesque: C'est le premier ouvrage de l'auteur qui se trouvait alors à la Haye.*

tout irritable quand il s'agissait de ses vers, car il s'était improvisé poëte, il semblait préluder par ses violences à la fin tragique que l'avenir lui réservait. Son historien cite, pour le faire connaître, le trait suivant. Armand avait invité quelques personnes à souper. Une femme de la compagnie ayant envoyé, pendant ce souper, chercher du pain d'une espèce particulière auquel elle était accoutumée, « Armand s'en aperçut, et s'imaginant qu'on ne trouvait pas qu'il eût fait venir assez de pain, il sort brusquement et revient un moment après tenant une corbeille pleine de pain qu'il renverse sur la table. Après cette incartade, il sort de la maison comme un furieux et passe le reste de la soirée à se promener à grands pas devant la porte. »

Ces aspérités de caractère se manifestèrent surtout dans un voyage qu'Armand fit à Rotterdam. Éconduit par diverses personnes auxquelles il était allé soumettre ses vers ou offrir ses services comme maître d'écriture, il se vengea en affichant à la porte de l'église française des épigrammes offensantes qui lui valurent d'être mandé par le *magistrat*, et obligé de regagner au plus vite Amsterdam où, pour se consoler de ses mésaventures, il se mit à composer son poëme des *Amours d'Abélard et d'Éloïse*. « Cette pièce, dit le baron de Pollnitz, courut bientôt tous les cafés; et, lorsqu'il crut y avoir mis la dernière main, il trouva un libraire qui voulut bien se charger de la faire imprimer, quoiqu'elle eût été méprisée de tous les connaisseurs. »

C'est à ce moment de la vie d'Armand qu'il faut placer ses relations avec un autre réfugié dont le nom a été victorieusement disputé à l'oubli par un écrivain moderne (1). Il s'accointa de l'abbé comte de Bucquoy, fugitif comme lui, mais pour des motifs politiques, et célèbre par ses évasions. Leurs relations ne tardèrent pas à s'envenimer à l'excès : il n'est querelle que de réfugiés. Tous deux d'ailleurs faisaient des vers, et tous deux étaient doués de l'ir-

(1) Gérard de Nerval.

ritabilité inhérente à ce métier. Ils en arrivèrent, en peu de temps sans doute, à la scène que Le Sage a décrite dans le *Diable boiteux* (1). A l'abbé de Bucquoy et à Armand, substituez Calidas et Longiclès et vous en aurez un crayon exact. « Pour un compositeur de farces, interrompit l'auteur sérieux, vous avez bien de la vanité. Pour un versificateur misérable, dit l'auteur comique, vous vous en faites bien accroire, etc. » Somme que les deux poëtes en vinrent aux mains, « et comme Armand était le plus fort, il força le comte, à coups de pied, de sortir de sa chambre et le poursuivit de cette manière jusqu'à la rue. » Il faut croire que le vaincu voulut ensevelir le souvenir pénible de sa défaite, car il n'existe pas d'allusion à ses relations avec Armand dans les extraits de son œuvre qui ont été publiés, il y a quelques années, à la suite du récit de ses évasions tiré des *lettres* de Mme Dunoyer.

Nous arrivons enfin à l'événement qui causa la fin tragique d'Armand. Il était lié depuis longtemps avec un jeune homme, originaire de Bayonne, nommé La B***, qui vint un beau jour porter plainte contre lui, prétendant qu'il lui avait fait signer, en lui mettant le poignard sur la gorge, une obligation de mille ducats. Les antécédents d'Armand, sa violence connue, donnaient, il faut bien le dire, quelque poids à cette accusation, alors surtout que le plaignant n'avait jusque-là donné lieu, par sa conduite, à aucun reproche. C'est alors qu'une enquête fut faite, par les soins de son adversaire, sur la vie passée d'Armand et que l'on découvrit qu'il s'appelait Jean Barré et avait quitté Vezelay, en Bourgogne, où il était receveur du grenier à sel, abandonnant sa femme et quatre enfants, à l'occasion des faits les plus graves. A la suite d'une querelle survenue à la campagne entre lui et son beau-frère, il avait tué ce dernier d'un coup de fusil et avait été, pour ce fait, condamné à mort par défaut.

(1) Chapitre XIV.

Appelé en justice, Jean Barré, que nous continuerons à nommer Armand, reconnut l'exactitude des renseignements fournis de son passé, sauf ce qui avait trait à l'assassinat de son beau-frère qu'il prétendit avoir tué étant lui-même en état de légitime défense. Toutes ces questions furent du reste écartées, comme étrangères au débat, par le tribunal qui se renferma dans l'examen du fait d'extorsion de billet. Armand alléguait que ce billet avait été librement souscrit en sa faveur par La B***, pour lui tenir compte de quelques prêts d'argent et des services qu'il lui avait rendus en aidant à la réussite de son mariage avec une riche héritière. La défense d'Armand fut conduite par lui avec fermeté et habileté, tandis que l'attitude de son adversaire donna lieu de croire, par ses hésitations, qu'il n'avait cherché qu'un moyen de se soustraire à l'exécution de ses obligations. Une sentence intervint qui déclara non fondées les prétentions du demandeur, et lui enjoignit de consigner les mille ducats. Par la même sentence, l'accusé était mis en liberté, à condition toutefois de fournir caution de pareille somme, en cas d'appel à la cour de Hollande et « sauf à lui de poursuivre sa partie, pour les frais, dommages-intérêts et réparation d'honneur. » Tous deux appelèrent de cette sentence, et Armand, ayant fourni caution, se montra partout avec une longue barbe qu'il avait laissée croître en prison et qu'il avait juré de ne pas faire tomber avant d'avoir gagné définitivement son procès.

La cour de la Haye confirma le jugement d'Amsterdam, et Armand se pourvut pour obtenir de son adversaire les réparations auxquelles il avait droit; mais, à ce moment, La B*** jugea à propos de se mettre en sûreté et repassa en France, où il était sûr qu'Armand ne le poursuivrait pas. Les scellés furent mis chez lui et il fut, par trois fois, sommé de comparaître. Il eût été condamné par contumace sans les incidents qui survinrent et qui arrêtèrent le cours de la justice. Voici dans quelles circonstances.

Tout allait, comme on l'a vu, pour Armand le mieux du

monde. Il était sur le point de reconquérir, par le gain de sa cause, la fortune et la considération, lorsque son caractère violent vint encore tout compromettre et le plonger dans un abîme de malheurs. Dans l'impatience où il était de voir se terminer son procès, il se passait peu de jours qu'il n'allât solliciter ses juges. S'étant vu, un matin, refuser la porte de l'avocat général, il s'emporta contre un domestique et le maltraita au point d'ameuter le voisinage et de faire intervenir la garde qui le mena en prison. Il en fût sorti peu de jours après s'il avait voulu faire des excuses à l'avocat général; mais, loin d'y consentir, il s'échauffa contre ce magistrat, jurant d'en tirer vengeance, et se livra à un tel débordement de langage qu'il fut de nouveau appelé en justice et condamné, pour ce fait, à DOUZE ANS de prison!

Le baron de Pollnitz ayant négligé de nous donner les dates de ces divers événements, il est difficile de dire combien de temps dura l'emprisonnement d'Armand. Des dix années comprises entre la publication de son poëme (1724) et sa fin déplorable (1734), toutes évidemment ne se passèrent pas pour lui entre les quatre murs d'un cachot, puisqu'il faut en déduire le temps nécessaire au quasi-achèvement de son premier procès, et qu'il n'est d'ailleurs pas prouvé que ce procès ait suivi immédiatement la publication du poëme. En résumé, cette détention dura assez longtemps pour donner au caractère du malheureux poëte le temps de s'aigrir encore davantage et pour que sa raison, déjà peu solide, en fût fortement ébranlée. Vint l'année 1734, que l'on se résolut, pour un motif qui ne nous a pas été révélé, de transférer le prisonnier dans une autre ville. Soit qu'il craignît un redoublement de rigueurs, soit qu'il eût l'idée qu'on en voulait à ses jours, Armand prit la résolution de ne pas tomber vivant entre les mains des archers. « Dans cette vue, il fit d'un bois de son lit une espèce de bâton ferré avec des clous, et dont l'un des bouts était armé d'une lame de canif. Le jour auquel on devait le

tirer de sa prison, deux archers se présentèrent pour le prendre; mais, lui qui les attendait, s'étant mis en défense, il en éventra un et rompit deux côtes à l'autre. » Il fallut donc user de ruse pour s'emparer de lui, et voici ce qui fut fait. L'on se mit à pratiquer une ouverture dans la porte de son cachot, et pendant qu'il s'approchait pour se rendre compte de cette opération, on lui tira dans le visage un coup de pistolet chargé à sable qui lui causa une douleur telle qu'il ne songea plus à faire résistance. Il fut saisi et chargé de fers; son procès fut fait et on le condamna à avoir la tête tranchée.

La fierté d'Armand ne se démentit pas dans cette circonstance. Il regarda la mort avec la même hauteur qu'il avait montrée dans toute sa vie. Son historien a remarqué que, loin de s'affaiblir, le goût qu'il avait toujours eu pour les vers, pour les siens surtout, se manifesta plus vif que jamais dans un moment où il eut dû être raisonnablement préoccupé d'autres pensées. « Dans le temps même qu'un ministre l'entretenait de l'éternité, il l'interrompit tout à coup, en lui disant : « Monsieur, voici des vers de ma fa-« çon, je vous prie de les entendre lire; j'ai toujours aimé à « m'égayer par ces sortes d'ouvrages. » Un procureur qui était présent et qui faisait en même temps la fonction de consolateur, témoigna être scandalisé d'une lecture qui convenait si peu en pareille circonstance. Armand jetant sur lui un regard plein d'indignation, lui dit tout net qu'il était un âne et qu'il s'étonnait qu'un homme de sa sorte, un procureur brouillé à jamais avec le ciel, maudit aux siècles des siècles, s'avisât de faire le consolateur et de vouloir réconcilier les hommes avec Dieu. »

Ce fut au mois de juillet 1734 qu'eut lieu l'exécution de la sentence de mort prononcée contre Armand. Arrivé au pied de l'échafaud « il salua en riant toutes les personnes de sa connaissance qu'il vit dans la foule.... Il demanda ensuite au bourreau s'il savait bien son métier. Celui-ci lui assura que oui, et ajouta qu'il avait fait sauter seize têtes

avec succès et qu'il espérait que la sienne serait la dix-septième qui lui ferait honneur. Il demanda encore où était le sabre, à quoi le bourreau lui dit qu'il serait prêt à temps. » Et ce fut vrai.

Tels sont, en substance, les documents fournis par le baron de Pollnitz sur la vie et la mort du poëte bourguignon, Jean Barré *dit* Armand. Aussi quel n'a pas été notre étonnement en rencontrant dans la *Description raisonnée d'une jolie collection de livres*, de Ch. Nodier (Paris, 1844), la notice suivante accompagnant l'indication de l'*Histoire des amours et des infortunes d'Abélard*, etc. : « M. Barbier attribue cet ouvrage à un certain Armand dont l'existence n'est pas bien prouvée, mais il a toujours passé pour être de Cordonnier de Thémiseuil, plus connu sous le nom de Saint-Hyacinthe et auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu.* C'était du moins l'opinion de Voltaire, qui en a conservé toute sa vie contre Saint-Hyacinthe une rancune sanglante exhalée à sa manière en injures aussi odieuses que celles qui l'avaient provoquée. La satire dont je parle plus haut (Nodier vient de dire que la première des deux pièces qui accompagnent le poëme est *une satire personnelle de la plus outrageante grossièreté*) était en effet dirigée contre Mme Dunoyer, mère de cette fameuse Pampine (Nodier a voulu dire *Pimpette*, diminutif d'Olympe), qui fut la première maîtresse de Voltaire et contre Pampine elle-même. Voltaire était à la Haye, en 1715, quand le libelle dut paraître pour la première fois, mais il n'avait pas coutume de tirer vengeance de ses ennemis avec une épée. »

Si l'on examine de près cette courte notice, l'on verra quelles erreurs peut commettre un homme de savoir et d'esprit qui s'abandonne à l'esprit de conjecture et fait de la bibliographie avec son imagination et ses souvenirs. Mettons de côté l'existence d'Armand que nous supposons prouvée : où Ch. Nodier a-t-il pu prendre que son poëme a *toujours* été attribué à Saint-Hyacinthe? En quel lieu et en quel temps cette opinion a-t-elle été émise? Il n'en est,

en tout cas, fait aucune mention dans les notes de la dernière édition du *Chef-d'œuvre d'un inconnu* (Paris, 1807), où tout ce qui a trait au bagage littéraire de Saint-Hyacinthe a été abordé par l'éditeur Leschevin avec une abondance de notes que n'eût pas désavouée le docte Mathanasius. Il suffit d'ailleurs d'un coup d'œil jeté sur le *Chef-d'œuvre d'un inconnu* et sur le poëme d'*Abélard et Éloïse*, pour voir qu'un monde sépare ces deux productions et interdit de leur donner une origine commune. Le *Chef-d'œuvre*, etc., est d'un lettré par excellence, d'un esprit cultivé à outrance, tandis que le poëme d'Armand indique au plus haut point l'homme qui n'est pas du métier et qui manque d'études littéraires, jusqu'à s'en faire gloire. A cet égard, sa préface entre dans des aveux qui tranchent, et au delà, la question. « Au surplus, est-il dit dans cette préface, sans vouloir demander quartier à certains critiques de profession qui se piquent de bel esprit, de profonde érudition, de haute intelligence, etc., il est pourtant bon de les avertir que l'auteur de cette pièce nouvelle n'est point du nombre de ces savants qui, communément parlant, sont hérissés de grec, d'hébreu et de latin, et qui veulent passer pour des oracles dans tout ce qu'ils font. Il ignore toutes ces langues et beaucoup d'autres choses que bien des savants de profession ignorent aussi. Il s'en tient à la françoise seule, dans laquelle il est né, et la parle comme on verra par les ouvrages qui sont à la suite de cette préface. C'est seulement dans les écrits de quatre ou cinq des meilleurs poëtes de sa nation qu'il a puisé le peu d'intelligence qu'il a dans cet art, etc., » et plus loin : « Ce fut pour dissiper ses ennuis qu'il entreprit, il y a quelque temps, cet ouvrage qui, selon lui, doit être regardé plutôt comme un amusement et un jeu d'esprit où il a cherché à s'égayer, que comme une production qui puisse lui donner rang parmi les auteurs renommés; mais présentement qu'il est, en quelque façon, accoutumé à ses malheurs, il a résolu, et très-fermement même, d'abandonner entièrement ces sor-

tes d'occupations, d'autant plus qu'elles sont trop infructueuses et qu'il est, malheureusement pour lui, trop maltraité de la fortune, etc. » En présence de cette profession de foi, il n'est pas possible, croyons-nous, de confondre Saint-Hyacinthe avec Armand. L'assertion de Nodier n'est vraie qu'en ce qui concerne la rancune de Voltaire ; mais la cause de cette rancune se trouve indiquée partout, et les *notes critiques* sur la Henriade, ainsi que la *déification du docteur Aristarchus Masso*, satire à l'adresse directe de Voltaire, expliquent assez, s'ils ne la justifient, sa persévérante irritation.

Venons maintenant à la pièce contre Mme Dunoyer qui, d'après Nodier, aurait indisposé si fortement Voltaire. Nous avons eu la patience de la lire et de nous assurer qu'elle ne contenait, de près ou de loin, aucun trait contre Pimpette. Ceci posé, à quel titre Voltaire se fût-il constitué, à longue échéance, le champion de Mme Dunoyer avec qui il avait été en lutte ouverte, comme il ressort de sa correspondance de cette époque et comme cela n'a rien du reste que de très-naturel, puisqu'il travaillait à lui enlever sa fille. A ce propos, il est aussi inexact de dire de Pimpette, mariée peu de temps après au baron de Winterfeld, qu'elle fut la première *maîtresse* de Voltaire, à moins de prendre ce mot dans le sens épuré du *Grand Cyrus* ou de la *Clélie*. Les lettres écrites par Voltaire, en cette circonstance, dénotent un poursuivant respectueux, moins préoccupé du succès de sa flamme légitime que du désir de soustraire Pimpette au milieu hérétique où sa mère la condamnait à vivre. Il lui retient, par avance, un logis au couvent des *Nouvelles-Catholiques*. Voltaire épouseur et convertisseur! Lisez ses lettres, si vous ne le croyez pas. Enfin, il n'est pas jusqu'à l'assertion de Nodier, relative au séjour du jeune Arouet à la Haye, en 1715, date de la composition de cette satire, qui n'eût besoin d'être examinée, car tous les biographes s'accordent à le faire partir de cette ville en l'année 1713.

En achevant cette longue série de rectifications, nous nous demanderons si le souvenir de Mathanasius, cité un peu plus haut, ne nous a pas été fatal et si nous n'avons pas outre-passé le *quod decet*, en réfutant par le menu une note légère qui appelait tout au plus une discussion du même genre. Ceci soit dit au point de vue du lecteur, point de vue hypothétique. Quant à faire amende honorable de ce qui pourrait ressembler à des attaques au souvenir de Nodier, nous ne jugeons pas cela nécessaire. Notre conscience ne nous reproche rien à cet égard, et nous le prisons assez haut pour ne pas lui marchander, le cas échéant, la discussion. Il restera toujours, en fait de bibliographie, le *duca*, *signore e maestro*.

W. O.

REVUE CRITIQUE

DES

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Pajol, par M. le comte Pajol, *F. Didot.* 3 vol. in-8.

Cet ouvrage dépasse sensiblement les limites d'une biographie ordinaire. M. le comte Pajol a retracé dans ces trois volumes l'historique de toutes les campagnes où son illustre père a figuré, depuis 1792 jusqu'en 1815.

Dès l'âge de vingt ans, Pajol, lieutenant dans l'armée de Custine au 82me, ancien régiment de Saintonge, entrait le premier, le 30 septembre 92, dans la ville de Spire enlevée de haute lutte, et y recevait deux blessures. L'année suivante, il faisait partie de l'héroïque garnison de Mayence. Mis hors de combat à propos par une blessure nouvelle, il ne put prendre part à la lutte grandiose et douloureuse de la Vendée, mais se retrouva debout, en 1794, pour combattre l'étranger. Nous le revoyons à l'armée de Sambre-et-Meuse, capitaine et aide de camp de Kléber, qui avait su l'apprécier pendant ce terrible siége de Mayence, où l'on avait vécu « sous une voûte de feu. » Pajol servit trois années de suite en Allemagne avec ce grand homme de guerre, et garda toujours de lui un profond souvenir. Cette impression se retrouve chez tous ceux qui avaient connu Kléber. Après plus de quarante ans, mon père (mort général de brigade en 1847) se rappelait aussi nettement qu'au premier jour, la physionomie, l'attitude et jusqu'aux moindres paroles de Kléber, lors d'un entretien qu'il avait eu avec lui dans le pavillon que Kléber occupait à l'entrée de la rue des Batailles, au moment de son départ pour l'Égypte (1).

(1) Ce pavillon était, si je ne me trompe, celui qu'a habité depuis le célèbre chanteur Delsarte.

Kléber avait témoigné le désir d'emmener comme aide de camp le fils de son intime ami, Ernouf, l'ex-chef d'état-major de Sambre-et-Meuse. Celui-ci ne put se décider à exposer un fils unique aux dangers exceptionnels de l'expédition d'Orient.

Ce fut sur la recommandation de Kléber que Pajol, qui pendant la campagne de 1796 avait pris du goût pour la cavalerie, fut admis dans cette arme avec le grade de chef d'escadron. La suite des événements prouva de reste que c'était là sa vocation. Pajol joignait à une valeur impétueuse et brillante une qualité plus rare, une solidité inébranlable dans les revers. Il le fit bien voir dans la désastreuse campagne de l'armée du Danube (1799); d'abord, dans la journée de Lipptingen, où il retarda, par des charges multipliées, dans les conditions les plus difficiles, la poursuite de l'ennemi; et quelques jours après, quand, oublié dans un poste avancé lors de la retraite générale de l'armée, cerné et sommé de se rendre, il se fit jour avec ses deux escadrons à travers les masses autrichiennes. Il se signala encore particulièrement la même année au combat de Winterthur qui lui valut le grade de colonel, et l'année suivante, à l'armée de Moreau. Pajol fit la campagne de 1805 avec Marmont, et fut ensuite employé en Italie. En mars 1807, il fut nommé général de brigade, et appelé à la grande armée. Il était à la tête de l'avant-garde qui refoulait sur Kœnigsberg et en chassait les derniers soldats de la Prusse, tandis que Napoléon triomphait des Russes à Friedland. Trois jours après, Pajol eut encore, sur la route de Tilsit, une magnifique affaire contre de nombreux cavaliers et une forte arrière-garde d'infanterie. « Rien n'a pu tenir contre l'élan de notre cavalerie légère, si bien conduite par Pajol. » Ces paroles sont de Lasalle, qui se connaissait en combats de cavalerie. Le lendemain, Pajol, toujours à l'extrême avant-garde, n'était plus qu'à une lieue de Tilsit. Ce fut lui qui reçut le parlementaire porteur de la proposition d'armistice.

Pendant la campagne de 1809, Pajol se distingua en diverses rencontres, notamment à Dienstling (19 avril), journée particulièrement honorable pour notre cavalerie légère, qui, à elle seule, tint en échec, pendant plusieurs heures, toute une division. Dans une des terribles charges de Wagram, qui contraignirent la fortune déjà hésitante à nous demeurer fidèle encore cette fois, Pajol fit prisonnier de sa main un colonel ennemi. En 1812, ses services exceptionnels au début de la campagne lui valurent, en août, le grade de général de division. Trois jours après l'héroïque boucherie de la Moskowa, il reçut au combat de Kimskoï une blessure grave qui lui sauva probablement la vie. Mis ainsi hors de

combat avant les dernières péripéties, il parvint, au prix de bien des souffrances et des périls, à sortir vivant du gouffre où s'abîmait la fortune de la France.

Pajol ne fut en état de rentrer en campagne qu'à l'époque de l'amnistie de Plesswitz (juin 1813). Il rendit de grands services dans la bataille de Dresde, de plus grands encore peut-être dans les circonstances pénibles qui suivirent. Sans autre mobile que l'amour du devoir et l'esprit de sacrifice, il montra jusqu'au bout la même ardeur, la même vigilance dans une lutte sans espoir. Enfin, à la bataille de Wachau, un obus vint éclater sous le ventre de son cheval. Pajol, lancé en l'air par la force de l'explosion, retomba évanoui; il avait un bras fracassé et plusieurs côtes enfoncées. Une masse de cavalerie lancée au galop passa par-dessus lui sans le toucher; ce n'était pas par un écrasement vulgaire qu'un tel homme devait finir. Ranimé, relevé par un aide de camp dévoué jusqu'à l'héroïsme, il parvint à regagner les lignes françaises, non sans avoir été renversé et rudement contusionné par l'explosion d'un nouvel obus : la mort n'avait pas osé le prendre! Deux jours après, il dut se faire emporter de Leipzig, déjà serré de près par l'ennemi. Il faut lire, dans l'ouvrage de son fils, les détails de cette évasion, plus lugubre et non moins périlleuse qu'une bataille.

Cet homme indomptable guérit pourtant assez vite pour reparaître dans la campagne de 1814; il eut grande part à l'un des plus glorieux succès contre l'invasion. On sait que le gain de la journée de Montereau fut décidé par la charge des trois brigades de Pajol, « dégringolant comme une avalanche à travers la ville, » et jusqu'au delà des ponts de la Seine et de l'Yonne. Ce mouvement téméraire en apparence avec des « cavaliers de quinze jours » fut une véritable inspiration de génie. Pajol avait pressenti l'effet irrésistible de cette charge exécutée par une telle masse de cavaliers novices, incapables d'arrêter leurs montures lancées sur une pente aussi rapide.... Cette journée suffit pour assigner à Pajol une place parmi les guerriers dont la mémoire doit nous être plus particulièrement sacrée; dans cette phalange des héroïques défenseurs du sol français, qui rassemble Duguesclin, Guise, Turenne, Villars, Dumouriez, Jourdan, Masséna, Bonaparte, dominés par la radieuse figure de Jeanne d'Arc.

Deux jours après la bataille de Montereau, quand Pajol, dont les blessures s'étaient rouvertes, fut forcé de résigner son com-

mandement, l'Empereur lui dit : « Si tous les généraux m'avaient servi comme vous, l'ennemi ne serait pas en France!... »

Ce livre, rédigé sur des documents authentiques et en partie inédits, fait le plus grand honneur à M. le général Pajol. C'est l'œuvre d'un militaire instruit, d'un bon fils et d'un bon Français.

Baron Ernouf.

Paris et Versailles il y a cent ans, par M. J. Janin, grand in-8 de 406 pages.

On sait que l'histoire anecdotique et pittoresque du dix-huitième siècle est un des domaines favoris de M. Jules Janin, le prince honoraire du feuilleton. Son plus récent volume semble écrit au jour le jour par un contemporain de cette époque où, comme le dit si bien l'auteur, « l'abaissement des âmes allait de pair avec les conquêtes de l'esprit. »

Personne n'a mieux caractérisé le talent prime-sautier et capricieux de J. J. qu'un écrivain trop oublié aujourd'hui, Alfred Nettement, quand il a dit qu'un livre sagement ordonné pouvant être assimilé à une monarchie, « J. J. n'écrivait que des républiques. » Dans ce nouveau recueil comme dans les précédents, nous retrouvons les qualités et les défauts de l'improvisation. C'est toujours ce système d'entraînement perpétuel, cette façon d'écrire à bâtons rompus en mille morceaux; ce style à facettes, à paillettes d'or et de similor, où le vrai et l'*imitation* rivalisent d'étincelles. Dans ce cliquetis étourdissant, on distingue çà et là des sonorités heureuses. Le chapitre du *Café Procope* est une charmante esquisse d'histoire littéraire; la *Comtesse de Valmont*, une satire ingénieuse de la philosophie sceptique du XVIIIe siècle. Le terrible récit de la *Marchande d'amour*, surgissant parmi les joyeusetés de cette époque, produit une impression analogue à celle du squelette servi comme plat du milieu dans les banquets égyptiens. J. J. a tracé de main de maître ce portrait d'une courtisane décrépite, fée malfaisante destituée de sa baguette, végétant parmi les débris d'un mobilier splendide, épave du luxe impur de sa jeunesse, et trouvant déjà un avant-goût de l'enfer dans ce monde où la mort l'oublie!

Un autre chapitre, celui des *livres à vignettes*, offre un intérêt

particulier aux bibliophiles. Ils y retrouveront l'indication de quelques-uns des articles les plus remarquables de la collection d'ouvrages illustrés du dix-huitième siècle que l'auteur avait formée, et dont il s'est défait il y a quelques années. Cette nomenclature est elle-même illustrée de quelques anecdotes curieuses. Ainsi, J. J. nous apprend qu'il a poussé inutilement jusqu'à 8100 fr. le mémorable exemplaire des *Contes* de 1762 (vente Bertin). A propos de son exemplaire du Voltaire de Kehl, il cite celui que Beaumarchais destinait à Catherine II, et auquel il avait joint les dessins originaux. Il rappelle que ce même exemplaire avait été racheté par Napoléon III 9025 fr. à la vente Double, mais il omet d'ajouter que ce monument précieux d'art et d'histoire littéraire a péri en mai 1871, dans l'incendie des Tuileries. Voltaire figurant parmi les victimes d'un auto-da-fé révolutionnaire! n'y a-t-il pas là un étrange caprice du sort, et même quelque chose de mieux, pour les gens arriérés qui croient encore à la Providence et à la justice divine?

Nous nous permettrons encore une légère observation sur un passage de cet article à propos de la première suite des vignettes de Moreau, pour Molière, dont il fait un éloge mérité. M. Janin nous dit que de nouvelles épreuves, nécessairement très-fatiguées, de ces mêmes gravures ont servi pour illustrer des éditions du dix-neuvième siècle. Il semble avoir confondu les *deux* suites de gravures, absolument différentes de composition et de costumes, dessinées par Moreau, à plus de trente ans d'intervalle, pour le Molière de Bret et pour A. A. Renouard.

Ce livre de M. Janin a été imprimé par MM. Didot avec un luxe de typographie digne de l'auteur et des éditeurs. J. J. pourrait dire aujourd'hui, comme le vieil Entelle après son dernier triomphe : *hic cestus artem que repono*. Espérons néanmoins que ce testament littéraire aura encore plus d'un codicille!

Baron Ernouf.

Les Missions diplomatiques de Pierre Anchemant, 1452-1506, par le baron Kervyn de Volkaersbeke, *Gand, Gyselynk*, 1874; 1 vol. in-8°.

Le nom de Pierre Anchemant, qui appartenait à une ancienne

famille des environs de Gouhans, en Bourgogne, est mêlé aux nombreuses négociations qui eurent lieu sous le règne de Maximilien Ier et de l'archiduc Philippe le Beau avec les rois Louis XII, Ferdinand le Catholique et Henri VII d'Angleterre. Secrétaire intime de l'empereur, il occupait une situation exceptionnelle pour tout voir et tout connaître, et les papiers conservés par sa famille fournissent les plus importants détails. La première mission d'Anchemant date de 1492 et amena le traité de Senlis, qui paraît avoir été complétement rédigé par lui. Depuis lors il figura au premier rang dans toutes les affaires diplomatiques en y montrant constamment une grande habileté. M. le baron de Volkaersbeke a publié la relation des missions de Pierre Anchemant, rédigée dès le seizième siècle par un de ses descendants : il y a joint une bonne introduction, d'excellentes notes, quelques importants documents inédits et une table qui ne laisse rien à désirer.

E. DE BARTHÉLEMY.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DES RELATIONS DU COMTÉ DE FLANDRE ET DE L'ANGLETERRE AU MOYEN AGE, par M. Varembergh, *Bruxelles*, *Muquardt*, 1874 ; 1 vol. in-8°.

L'auteur de cet important ouvrage a voulu exécuter le projet émis par le savant baron de Saint-Genois, tracer « l'Exposé des relations politiques et commerciales qui existèrent au moyen âge entre la Flandre et l'Angleterre. » C'est un travail considérable qui intéresse au plus haut degré notre histoire. M. Varenbergh, après un coup d'œil rapide sur les prolégomènes et les émigrations antérieures à la mort d'Édouard le Confesseur, commence le détail de son étude avec les relations entamées entre Baudoin le Chauve et Alfred le Grand : il s'arrête à la fin du quinzième siècle, parce qu'à dater de l'avénement des archiducs, le rôle de la Flandre s'efface complétement, et les recherches sont des plus curieuses. A partir du dixième siècle, l'histoire des relations entre les deux pays prend du corps : le christianisme, grâce aux missionnaires anglais, a civilisé à ce moment la Flandre, le commerce s'établit : c'est l'époque féodale. Puis vient la période de la neutralité des communes, la plus curieuse, la plus active, la plus

fertile en événements. Puis c'est la période bourguignonne et enfin c'est la disparition de l'autonomie du comté avec Charles-Quint. M. Varenbergh a profondément creusé ces questions : il y a joint un très-grand nombre de documents inédits d'un haut intérêt. Son livre — auquel il manque une table analytique malheureusement — est bien fait et offre une réelle importance pour l'histoire du nord de la France.

E. DE BARTHÉLEMY.

DENIS PAPIN, par M. le baron Ernouf; *Paris*, *Hachette*, in-12 de 171 pages.

Nous recommandons à nos lecteurs cette œuvre aussi intéressante qu'instructive, due à la plume d'un ancien et fidèle collaborateur du *Bulletin*. *Denis Papin* forme le troisième volume d'une série d'études consacrées aux hommes illustres de la science et de l'industrie, études dont les deux premières, l'*Histoire de trois ouvriers* et *deux inventeurs célèbres*, ont obtenu un grand et légitime succès. Les nombreuses péripéties de l'existence de Papin, l'illustre et malheureux inventeur de la machine à vapeur, ont bien inspiré son biographe ; cette narration, bien que scrupuleusement historique, a dans plus d'un endroit l'attrait du roman. On remarquera surtout (p. 135) le récit dramatique de la destruction du premier bateau à vapeur, construit, lancé et manœuvré par Papin en 1707. Cet acte de destruction sauvage, qui retarda d'un siècle l'avénement de la navigation à vapeur, fut l'œuvre des bateliers ignorants du *Weser*, effrayés ou courroucés à l'aspect de « l'étrange machine qui, avec un peu de feu et de vapeur d'eau, et dirigée par un vieillard, faisait facilement l'office de plusieurs rameurs vigoureux. » Ils crurent que c'était le diable en personne qui voulait leur faire concurrence....

En sa qualité de bibliophile, M. Ernouf n'a eu garde de négliger certains détails susceptibles d'intéresser particulièrement les lecteurs du *Bulletin*. Ainsi ils trouveront dans *Denis Papin* la nomenclature et l'indication exacte des anciens et très-rares ouvrages où l'on rencontre les premiers pressentiments de l'emploi futur de la vapeur, comme le livre de Besson, « docte mathéma-

ticien dauphinois » (1869), celui du sieur de Florence Rivault sur l'artillerie (1608), les *Raisons des forces mouvantes* de Salomon de Caux ou de Caus (1615), et surtout le *Recueil de diverses pièces* (Cassel, 1695, in-12, *rarissime*), qui contient la description française originale du premier appareil à vapeur.

L. T.

NÉCROLOGIE.

EDOUARD FRÈRE (1797-1874).

Édouard Frère était un de ces savants laborieux et modestes, dont le souvenir mérite d'être conservé dans le « petit monde délicat » auquel s'adresse spécialement le *Bulletin du Bibliophile*.

Il était né en 1797, à Rouen, où son aïeul et son père avaient successivement exercé la profession de libraire, qui devait être aussi la sienne. Depuis la Révolution, ces exemples de transmissions héréditaires de professions sont devenus plus rares à Paris, « la ville des multitudes déracinées », comme l'appelle M. Veuillot. Ils sont encore fréquents en province; c'est une de ces traditions conservatrices qu'on ne saurait trop encourager, comme tout ce qui tend à combattre la tendance au déclassement, ce fléau des sociétés modernes, à favoriser l'esprit de famille, et aussi ces études sérieuses qui donnent plus de considération que de profit.

En sortant du lycée de Rouen, Frère alla passer deux années en Angleterre, où il retourna dans la suite plusieurs fois. A cette époque, les relations, interrompues pendant vingt-cinq années de guerre, reprenaient à peine entre les deux pays; la France et l'Angleterre refaisaient, pour ainsi dire, connaissance. Ce voyage profita singulièrement

à l'instruction de Frère. Il y acquit une connaissance approfondie, fort rare alors en France, de la langue et de la littérature anglaises. Plus sérieux que son âge, il forma dès lors avec plusieurs hommes distingués d'outre-Manche des relations qui prirent ultérieurement un caractère encore plus intime.

En 1827, il épousa la fille de Ch. Tardieu-Cochin, représentant de deux familles dont le nom est écrit honorablement à plus d'une page de l'histoire des beaux-arts en France depuis le dix-huitième siècle. Par ce mariage, il devint le beau-frère d'un homme qui a laissé comme lui d'honorables souvenirs, comme libraire et comme auteur. On sait que plusieurs des écrits de Jules Tardieu, publiés sous le pseudonyme de J. T. de Saint-Germain, ont obtenu un succès populaire, notamment la *Légende de l'Épingle.*

La même année (1827), Frère reprit l'établissement de son père, qu'il dirigea quinze ans. Pendant cette période, il donna une vive impulsion aux études historiques et bibliographiques sur l'ancienne Normandie, tant par ses propres travaux que par la publication de ceux d'autres érudits. Ceux-ci trouvaient en lui un confrère, capable d'apprécier leurs œuvres, de leur suggérer des améliorations utiles. Frère était un éditeur animé du feu sacré, *rara avis!* capable de faire de sérieux sacrifices pour des publications destinées à ce public d'élite, trop peu nombreux par malheur, qui n'enrichit guère que de réputation ceux qui travaillent pour lui. La rencontre de semblables auxiliaires est une bonne fortune bien rare dans la carrière des lettres.

Parmi les livres édités par Frère, on remarque les savants travaux de Deville sur les tombeaux de Rouen, Tancarville et le Château-Gaillard, et le grand ouvrage de Floquet sur le parlement de Normandie, travail d'une haute importance, non-seulement pour l'histoire particulière de la province, mais pour notre histoire générale.

Tout en s'occupant des livres des autres, le savant libraire du *Quai de Paris* trouvait le temps de travailler pour son propre compte. Plusieurs de ses écrits ont trait à l'ancienne littérature anglaise, vers laquelle le reportaient ses souvenirs de jeunesse, et qui d'ailleurs se rattachait par plus d'un lien à un autre objet favori de ses études, l'histoire de l'ancienne Normandie. C'est ainsi qu'il écrivit en 1832 une Notice sur lady Jeanne Grey; en 1835, un commentaire du traité de H. Wheaton sur la littérature scandinave; en 1846, une Étude sur les ménestrels en France et en Angleterre, morceau qui lui servit de discours de réception à l'Académie de Rouen; en 1867, un savant et curieux Mémoire sur les livres de liturgie de l'Église anglaise, imprimés à Rouen dans le quinzième et le seizième siècle. Il faut également rattacher à ses souvenirs d'outre-Manche les plus intimes une Notice qu'il publia en 1850 sur la vie et les travaux du célèbre constructeur du premier tunnel de la Tamise, Brunel, un Normand comme lui, qu'il avait connu personnellement et vu à l'œuvre.

Dès 1842, Frère avait cédé sa librairie au mari de sa nièce, M. Lebrument, qui pendant trente ans en a soutenu l'honneur par de belles et intelligentes publications, notamment par celle de l'*Histoire de la faïence de Rouen*, d'A. Pottier.

En 1847, Frère fut nommé secrétaire-archiviste de la chambre de commerce de Rouen. Tout en remplissant ces fonctions avec l'activité et la conscience qu'il portait en toutes choses, il consacra de longues veilles à l'étude de la bibliographie normande, étude dont il a considérablement reculé les limites, et dans laquelle personne ne l'a dépassé. A cet ordre d'idées appartiennent spécialement : son « Traité de l'imprimerie et de la librairie à Rouen dans le quinzième et le seizième siècle, et de Martin Morin, célèbre imprimeur rouennais (1843) »; fragment d'une histoire complète de l'imprimerie en Normandie, encore iné-

dite : sa « Note sur un poëme faussement attribué au grand Corneille (1864) » : le discours intitulé « une séance de l'Académie des Palinods en 1640 », prononcé en 1867 à la séance publique annuelle de l'Académie, dont il était alors le président; plusieurs publications faites par lui pour la Société des Bibliophiles normands, dont il fut le créateur officieux; enfin, son ouvrage capital, le *Manuel du Bibliographe normand*, Rouen, 1857-60, 2 vol. grand in-8°, livre très-justement couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. C'est à l'aide de semblables travaux, exécutés pour toutes nos anciennes provinces par des hommes érudits, intelligents et laborieux comme était Frère, qu'on arriverait à rassembler les matériaux de cette histoire définitive de la France qui nous manque encore, après tant d'ouvrages qui en ont usurpé le titre.

Les bornes de cette notice ne nous permettent pas de plus longs détails sur ce livre aussi estimé qu'estimable. Nous rappellerons seulement qu'il est divisé en quatre parties distinctes : auteurs qui ont écrit sur l'histoire de la Normandie; auteurs normands d'origine, mais dont les ouvrages sont étrangers à cette histoire; personnages qui ont joué un rôle en Normandie; livres anonymes ou pseudonymes, plus ou moins relatifs à cette province.

En 1869, Frère fut appelé à la direction de la bibliothèque municipale, vacante par la mort prématurée de Louis Bouilhet, un Rouennais aussi ! L'auteur de *Melænis* et de *Madame de Montarcy* fait assurément honneur à sa ville natale ; osons dire toutefois qu'il est plus regrettable comme poëte et auteur dramatique que comme bibliothécaire. Bien que déjà septuagénaire, Frère avait conservé une ardeur juvénile pour le travail. La vaste bibliothèque de Rouen, dont le classement était à remanier de fond en comble, lui offrait l'attrait d'une tâche à laquelle ses antécédents l'avaient bien préparé. Il se mit résolûment à l'œuvre en commençant par la partie la plus difficile, mais celle aussi qu'il connaissait le mieux. Il entreprit donc

d'abord, et il a eu le temps de terminer et de publier, le *Catalogue des manuscrits normands* de la bibliothèque de Rouen, précédé d'une notice historique sur cette bibliothèque. La mort ne lui a pas permis de poursuivre ce classement général, qu'il eût sûrement mené à bien plus vite et mieux que personne, s'il avait été appelé plus tôt à des fonctions pour lesquelles il était depuis si longtemps désigné par ses aptitudes.

Frère est mort le 6 avril dernier, laissant à ses deux fils un nom justement honoré, dont ils continuent les traditions. L'un d'eux, avocat à Rouen, s'est déjà fait connaître par diverses publications littéraires.

Outre son histoire inachevée de l'imprimerie en Normandie, Frère laisse en manuscrit un supplément à son Manuel du bibliographe. Nous espérons que ce supplément sera publié à part, ou fondu dans une nouvelle édition de cet excellent ouvrage. Le Manuel, en effet, est aujourd'hui épuisé, et les exemplaires qui passent dans les ventes atteignent un prix élevé. C'est là, on le sait, l'épreuve définitive du mérite d'un livre; elle profite à la renommée de l'auteur, sinon à sa fortune.

Baron Ernouf.

LE COMTE SIMÉON.

M. le comte Henri Siméon, né à Florence en 1803, est mort à Paris le 21 avril 1874. Fils du comte B. Siméon, chargé d'affaires de France en Toscane et pair de France, et petit-fils du comte Jérôme Siméon, président du conseil des Cinq-Cents, ministre de l'intérieur sous la Restauration, et pair de France, le comte Henri Siméon était destiné à parcourir une honorable carrière. Il devint successivement préfet des Vosges, du Loiret et de la Somme, conseiller d'État, député des Vosges en 1843, membre de l'Assemblée législative pour le département du Var en 1850, et

sénateur en 1852. Il était commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur depuis 1845.

Dans toutes ses fonctions il sut ajouter aux qualités d'un administrateur tout ce que peut donner l'élévation de l'esprit, la générosité du cœur, et la parfaite distinction d'un homme du monde.

Mais ce n'est pas par sa vie publique que le comte Siméon appartient à ce recueil. Dans sa jeunesse, il s'était adonné à la culture de la poésie et des lettres, et il leur a consacré les loisirs de ses dernières années. Séduit par cette aimable et douce philosophie, ennemie de toute exagération, qui lui offrait comme une image de sa propre nature, entraîné par l'exemple de son illustre aïeul, qui, au fond de son exil, s'était livré à la même étude, il a donné des *OEuvres d'Horace* une traduction en vers dont les critiques les plus autorisés ont loué l'élégante fidélité. Dix ans avaient été employés à ce travail, dix ans au bout desquels il se félicitait d'avoir réalisé ce vœu :

Conserve à ma verte vieillesse
Un luth qui dans mes mains puisse encore obéir.

Son exquise courtoisie savait initier ceux qui l'approchaient aux secrets de ce long travail ; ses aimables qualités faisaient de son succès comme un succès personnel pour ses amis. L'ouvrage achevé en 1872, devait former trois volumes. Le premier fut imprimé en 1873, le second venait de paraître, et l'auteur activait l'impression du troisième qui se compose de notes et d'études très-intéressantes sur le poëte et sur son œuvre, lorsqu'un coup imprévu est venu le frapper au milieu de ses chères occupations. La famille du comte Siméon se fera un pieux devoir d'assurer la publication de ce troisième volume; et l'on annonce que l'impression en sera terminée avant la fin de l'année.

Un appendice au second volume contient soixante *sonnets imités* d'Horace; le comte Siméon avait déjà pré-

cédemment composé d'autres sonnets fort remarquables, qui n'ont jamais été imprimés, mais pour lesquels il avait fait exécuter un manuscrit digne de rivaliser avec la célèbre *Guirlande de Julie*.

M. le comte Siméon possédait, ainsi que M. le baron Seillière, son beau-frère, une bibliothèque importante, non composée de curiosités, ni de volumes précieux, mais d'ouvrages utiles de littérature, d'histoire, en bonne condition de reliure, et même quelques jolis livres de bibliophile.

Léon Techener.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Les Archives de l'Angleterre. Le gouvernement britannique continue avec zèle, et à grands frais, la publication des documents relatifs à l'histoire de la vieille Angleterre. La Commission des *Records* a déjà publié une importante collection de fort beaux volumes, et elle fait preuve encore d'une grande activité ; dans l'espace de quelques mois, elle a fait paraître plusieurs volumes, parmi lesquels on peut citer la seconde partie du *Livre noir de l'Amirauté*, comprenant entre autres documents, les *Coutumes d'Oléron* et la *Constitution de Royan*, texte français, avec une savante introduction de sir Traven Twitt.

Longtemps conservées avec peu de soins dans la Tour de Londres, très-mal logées dans les écuries de Carlton-house, les Archives d'Angleterre ont enfin été placées dans un vaste local habilement disposé, et toutes les précautions ont été prises contre les risques d'incendie.

SOUSCRIPTION

Chez M. Léon Techener, libraire, à Paris.

COLLECTION

DE

PIÈCES FUGITIVES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

AVEC DES ÉCLAIRCISSEMENTS ET DES NOTES.

PUBLIÉE PAR SOUSCRIPTION ET TIRÉE A DEUX CENTS EXEMPLAIRES TOUS IMPRIMÉS SUR PAPIER VERGÉ, FORMAT PETIT IN-8° ANCIEN.

PROSPECTUS.

La publication que nous annonçons est destinée aux bibliophiles et aux amateurs de curiosités historiques. Le titre général indique suffisamment le plan de cette collection, qui se composera : 1° de la réimpression d'opuscules fort rares, relatifs à des faits particuliers qui intéressent l'histoire des anciennes provinces, des villes, et même de localités peu connues, tels que siéges, prises de villes, relations de batailles, entrées de rois, fêtes, solennités, etc.; — 2° de documents inédits et de pièces originales concernant également l'histoire des villes et des provinces.

Les bibliophiles et les amateurs de la province, qui réunissent tout ce qui concerne la localité qu'ils habitent, trouveront dans cette publication de pièces réimprimées et de

manuscrits mis au jour pour la première fois, le moyen combler de nombreuses lacunes dans leurs collection difficiles à compléter.

Pour les amateurs de documents sur l'histoire géné de la France, cette publication formera un ensemble i ressant de pièces rares et curieuses.

Au surplus, ces réimpressions seront des éditions n velles, enrichies de préfaces, de notes, de commenta historiques, et quelquefois de gravures. Nous cherche enfin à mériter l'approbation des amateurs les plus d ciles, par le choix du format et du papier, ainsi que par soins donnés à l'impression.

On peut s'inscrire dès à présent pour la collection tière. — Nous ferons remarquer aux souscripteurs que opuscules, tirés à un nombre restreint d'exemplaires, viendront rares en peu de temps.

MISE EN VENTE DU TROISIÈME VOLUME

BRIEF ET VRAY RÉCIT DE LA PRINSE

DE TEROUANNE ET HEDIN

Avec la bataille faite à Renty, par Basilic Marchet, en latin et françois; 1553-1554.

2 part. en 1 vol. pet. in-8°.

Prix : DOUZE FRANCS.

JULES JANIN

ET SA BIBLIOTHÈQUE.

C'est pour nous un devoir bien doux et plus consolant encore, après une perte si profondément sentie, d'avoir à entretenir un instant les lecteurs de cette Revue, amis des livres et des belles littératures, sympathiques à tout ce qui touche au culte des lettres comme au souvenir de ceux qui les ont honorées. C'est en même temps un répit bienfaisant dans les douloureuses émotions de cette mort récente, de retracer pour eux les traits de l'homme aimé, de l'esprit charmant, de l'illustre écrivain dont notre amitié ne cessera jamais de porter le deuil.

Des voix émues et éloquentes se sont fait entendre au bord de la tombe de Jules Janin. Avec l'ampleur admirable de son grand style, M. Cuvillier-Fleury a fait du littérateur brillant et de sa carrière glorieusement remplie un tableau qui ne sera pas surpassé. M. Louis Ratisbonne, le poëte touchant, le fils littéraire de Jules Janin, celui à qui il aurait voulu pouvoir léguer ce fauteuil trop rarement occupé et dont il avait longuement envié la possession, M. Louis Ratisbonne a prononcé des paroles si poétiquement élevées qu'un grand critique a pu les qualifier de belle ode. L'éloge était d'une justesse frappante. Après ces deux discours, il semblerait qu'il ne reste rien à dire utilement pour la gloire de Jules Janin. Cependant il est un point sur lequel le *Bulletin du Bibliophile* ne saurait rester muet. Par l'essence même du goût le plus prononcé de son esprit délicat, le célèbre feuilletoniste du *Journal des Débats* lui appartient. Après Nodier, après Peignot, à côté de Silvestre de Sacy, d'Armand Bertin et de Paul Lacroix, les tendres amis de sa jeunesse, Jules Janin fut un des patrons de notre modeste recueil, voué à l'étude et à la pro-

pagation des bons livres. Il fut aussi l'un des notables bibliophiles de ce siècle.

C'est à ce titre surtout que nous sommes jaloux de prononcer, à notre tour, quelques paroles de respect et d'affection afin d'honorer, dans la mesure exiguë de nos forces, la mémoire de notre ami.

Jules Janin est mort le 19 juin dernier, d'un coup subit et inattendu. Cinq minutes avant d'exhaler son dernier soupir il riait encore et lançait gaiement une dernière saillie en donnant un ordre à son valet de chambre. Pendant l'heure qui précéda sa mort, deux de ses amis, M. Louis Ratisbonne et celui-là même qui écrit ces lignes, s'étaient succédé auprès de son lit de repos, sans que rien pût leur faire pressentir qu'ils le voyaient vivant pour la dernière fois.

Il n'est pas mort d'une maladie déterminée, mais hélas! de la douleur poignante et mortelle de ne plus pouvoir écrire.

Depuis vingt mois il avait été forcé par ordre de la faculté d'interrompre ses travaux et ses études. Son médecin n'avait pas pu prévoir qu'en sauvegardant la vie du corps il avait introduit dans son âme un germe mortel.

Écrire était la vie de Jules Janin. Lorsque la plume condamnée à l'inertie tomba de ses doigts qui lui imprimaient l'agilité féconde et abondante de laquelle jaillissaient, comme d'un feu d'artifice, les étincelles d'un style éblouissant, ce fut comme si le sang eût suspendu son cours dans ses veines.

Il lui était également interdit de lire. Concevez-vous les déchirements d'un pareil supplice ? Il se voyait entouré des plus beaux livres qu'on puisse rêver; ses chers auteurs — son amour et sa fortune — ruisselaient devant ses yeux, sous leur parure d'or et de maroquin et, nouveau Tantale enchaîné par l'anchylose, il étendait en vain vers eux ses mains frémissantes.

Dans notre monde actuel, où tant de compétitions mal-

saines divisent les hommes, où tant d'ambitions avides font de la concurrence une bagarre et des rivalités une bataille, Jules Janin fut uniquement et demeura toute sa vie « un homme de lettres »; plus qu'un homme de lettres : on peut dire de lui qu'il fut l'homme de lettres même; le type complet, absolu de l'artiste, de l'inventeur consacrant sa vie, son art, ses labeurs et son invention à la profession littéraire.

Il se sentait plein de joie et tout glorieux quand il lisait quelque part, dans un journal ou dans une biographie, cet éloge de son caractère que certes ses confrères et ses critiques, même les plus hostiles, ne lui ont jamais marchandé.

C'est, en effet, un éternel honneur pour la mémoire de Jules Janin d'avoir été en passe d'atteindre aux plus hautes situations qui caressent l'orgueil et flattent les besoins des avides et d'être resté, par haute raison autant que par goût, l'éclatant écrivain qu'il était devenu ; rien de plus. Il serait peut-être plus exact de dire : rien de moins.

Nous ne lui avons jamais connu qu'une seule ambition : être de l'Académie.

Ce n'était pas qu'il pensât acquérir en y entrant un relief plus saillant, et il ne se dissimulait pas qu'il était plus célèbre que vingt-cinq des académiciens actuels sur quarante qu'ils sont. D'ailleurs la gloire attachée au 41e *fauteuil* ne lui semblait pas à dédaigner : c'était celle de Béranger, de Lamennais, de Balzac et de Théophile Gautier, et elle s'accordait assez avec son esprit d'indépendance. S'il désirait ardemment être de l'Académie, c'était uniquement parce qu'il regardait cette situation comme le couronnement d'une carrière honorablement remplie, et la consécration, d'autant plus enviée qu'elle est rare et limitée, d'une gloire légitimement acquise.

Il souhaitait d'être reçu à l'Académie, comme il aurait envié l'honneur d'être admis dans un salon élégant, choisi, peu nombreux, où l'on peut trouver des personnalités obs-

cures, mais où l'on ne rencontre que des honnêtes gens et des esprits distingués.

Jules Janin n'avait-il pas dit dans son autobiographie écrite en 1832, à l'aurore de ses succès : « La vie littéraire est une vie à part dans les puissances de ce monde. L'homme de lettres marche comme le grand seigneur a marché : ils sont entrés l'un et l'autre dans la Constitution. L'homme de lettres d'aujourd'hui a cela de particulier, c'est qu'avec sa plume il a une existence assurée et conquise, tout aussi bien que les avoués et les notaires, et beaucoup plus que les avocats ? » Quand il parlait si fièrement, il n'aurait pas fallu croire que son cabinet de rédaction offrît les bénéfices somptueux d'une étude de notaire ou d'avoué. Cela voulait dire tout simplement qu'il gagnait fort au delà de ses besoins, et que les 20 ou 25 mille francs que lui rapportait sa plume, au temps de sa plus grande vogue, pourvoyaient abondamment, même au superflu d'un homme qui consacra toujours huit heures au moins de sa journée au travail.

On a dit de Jules Janin qu'il avait la production facile. M. Cuvillier-Fleury, en son admirable oraison funèbre, a trouvé, pour peindre cette facilité, une image ingénieuse et charmante.

« Pour Janin, s'écriait-il, écrire était-ce travailler ? La nature travaille-t-elle quand elle couvre de fleurs la prairie sous la tiède haleine du printemps ? L'oiseau travaille-t-il quand il remplit de son chant mélodieux la profondeur des bois ? *Neque laborant, neque nent*, a dit l'apôtre. Jules Janin a joui pendant presque toute sa vie de cette floraison spontanée et de cette germination féconde. » Cette facilité même devint, contre lui, la source de bien des haines et l'objet de critiques amères. Un célèbre professeur a même écrit à ce sujet, il y a quelque quarante ans, un factum qui a trouvé, dans le camp des ennuyeux, l'importance d'une *Catilinaire*. Pourtant le coup n'a pas porté parce que le point de mire n'était pas juste. La littérature légère n'est pas le contraire de la composition solennelle : elle n'est que

l'opposé de la littérature lourde et pâteuse, encombrée de rhétorique et dépourvue d'esprit et d'imagination, comme celle de certains critiques actuels, lourdauds et pédants.

Certes, quand l'auteur de l'*Histoire de la Littérature dramatique* saisissait la plume, le style jaillissait triomphant dans son armure étincelante, de l'improvisation de l'heure hâtive. Mais avant d'aboutir à cette facilité d'expression, splendide dans sa forme abondante, spirituelle, paradoxale parfois, toujours pleine cependant de bon sens, de savoir et de rencontres inattendues, il faut avoir assisté à l'enfantement de ses livres, de ses mélanges, de ses variétés ingénieuses pour savoir apprécier de quels longs et obstinés labeurs cette facilité apparente était le fruit mûr et savoureux.

Jules Janin employait un mois, six semaines et plus à combiner, dans la solitude inspiratrice de son jardinet, au parfum des roses et au chant des oiseaux, les artifices d'un conte qu'il écrivait ensuite en quatre heures et qu'il publiait en vingt pages. Aussi pouvait-il dire avec juste raison en remettant à son jardinier de louage les cinq francs de sa journée : « Moi aussi j'ai bien travaillé, aujourd'hui j'ai gagné quarante sous. » Et il riait de son bon rire éclatant et sonore.

La liste des œuvres de Jules Janin est longue et richement remplie : Romans, contes, fantaisies, nouvelles, histoire, biographie, histoire littéraire, philologie, traductions, préfaces et commentaires, poésies, études philosophiques ou morales, critique et bibliographie, il a tout abordé ; il a brillé ou réussi en tout, tant était abondant et généreux le fonds de savoir accumulé jour par jour pendant cinquante années d'études incessantes, tant étaient inépuisables les ressources prestigieuses de son esprit.

Si heureuses et si fécondes qu'aient été ses excursions dans les domaines variés des belles-lettres, il n'en est pas moins revenu, après chaque étape, au journal. Sa destinée l'y avait poussé, son choix l'y retenait et son incroyable puissance de production l'y a définitivement attaché.

Tous les ouvrages de Jules Janin brillent par le charme de l'invention, par la délicatesse du goût, par la grâce du récit, l'élégance, la correction magistrale du style, l'atticisme du trait, ou enfin par l'émotion, l'enthousiasme ou l'indignation, ces infaillibles inspirateurs de l'éloquence.

Est-il un lettré qui les ignore? Jules Janin n'est pas à la vérité un écrivain populaire dans le sens général du mot. Il ne fut jamais l'écrivain de la foule; mais il est resté depuis quarante ans et il restera l'écrivain des délicats.

Il serait bien long et plus difficile encore d'établir la bibliographie complète de ses productions. Nous avions autrefois essayé cette entreprise : l'abondance des morceaux épars dans les journaux, dans les revues, dans les recueils et la difficulté d'en retrouver les traces nous l'ont fait abandonner.

Il est pourtant certains livres dont il est bon de rappeler les titres aux bibliophiles tant à cause de leur perfection que pour leur rareté actuelle : *la Comtesse d'Egmont*, *le Chevalier de Fosseuse*, *les Contes nouveaux*, précédés de son autobiographie, *l'Interné*, *le Marquis de Sade*, *Debureau histoire du théâtre à 4 sous*, *Béranger et son temps*, *Lamartine*, *Ponsard*, *Alexandre Dumas*, *l'Amour des livres*, *le Discours à la porte de l'Académie*, *Ovide*, *le Livre*, et par-dessus tout, *la Fin d'un monde et du neveu de Rameau*. On croirait, en lisant ce pur chef-d'œuvre, que la plume incomparable de l'incomparable Diderot s'est substituée, par un prodige du génie, à celle de l'écrivain moderne.

C'est qu'il faut bien le dire : Jules Janin est moins un littérateur de nos jours, coulé dans le moule de l'art nouveau de 1830, qu'un scintillant esprit du dix-huitième siècle, éclos tardivement après les ténèbres intellectuelles du premier Empire et à l'aurore de la plus brillante période du dix-neuvième.

Il avait l'imagination vive et prime-sautière — la tête dans le cœur — des Prévost, des Barbier d'Aucourt, des Diderot, l'esprit vif et audacieux des Champfort, et comme

tous ces purs écrivains d'un siècle d'invention et d'émancipation, il avait fondé son œuvre intellectuelle sur l'observation de la nature et sur les fortes études d'une jeunesse patiente et laborieuse.

Il avait aussi le savoir et l'expérience, avec l'instinct critique d'un Fréron, mais dans l'âme d'un honnête homme.

Cette inaltérable probité, cette dignité professionnelle qui planèrent sur sa longue et toujours honorable carrière, en devinrent la force, la lumière et la sauvegarde.

Nous avons omis ci-dessus l'un des titres littéraires les plus considérables de Jules Janin : sa *Traduction d'Horace*, qui seule suffirait, en dépit des pédants, à assurer l'immortalité d'un académicien.

Horace et Virgile étaient ses poëtes favoris. Il avait vingt ans à peine et il méditait déjà de les traduire. La lourdeur de la tâche le fit renvoyer d'année en année l'accomplissement de cette œuvre de maître, à une époque où l'expérience du travail le rendrait plus sûr de ses forces.

Il avait cinquante-six ans et il avait atteint l'apogée du succès, quand il crut pouvoir enfin mettre la dernière main à cette œuvre trente fois abandonnée et reprise pendant plus de trente ans.

Ne riez pas! un de ces contempteurs nés de toutes les renommées universellement reconnues, affirmait l'autre jour que la traduction d'Horace, écrite dans une langue inqualifiable, avait été « bâclée en quinze jours ».

Pauvre cher Janin! ce coup de pied pèsera peu sur la croupe du vieux lion mort, lui que nous avons vu employer une notable part du prix d'un manuscrit à payer les frais des corrections supplémentaires. « Bâcler sa traduction! » Lui qui faisait mettre au pilon une feuille déjà tirée, pour substituer à une expression incertaine, un mot plus net ou plus heureux qui était venu à sa pensée pendant le tirage.

La traduction d'Horace parut en 1860, et trois fois depuis, il la refit de fond en comble.

La traduction de Virgile est également terminée. C'est la dernière œuvre à laquelle il ait mis la main, avant que la maladie paralysât sa plume.

C'est là son testament littéraire; le legs poétique qu'il a laissé, comme un joyau précieux, à la compagne adorée et respectée de sa vie; à la courageuse et sainte femme qui, depuis plus de quinze ans, partageait ses études et ses travaux, oubliant volontairement qu'elle était faite pour être l'ornement du monde, afin de rester l'honneur et la consolation du foyer domestique.

Cette traduction inédite verra le jour dans le courant de l'hiver prochain. Mme Jules Janin se propose d'en faire, par la somptuosité de la typographie et la rareté des exemplaires, un véritable trésor de bibliophile.

Ces préliminaires, nécessités par le sujet même de cette notice, se sont peut-être allongés, sous notre plume, au delà des limites imposées par la spécialité de ce recueil. Il est temps de laisser à la haute critique de l'histoire et à la tribune de l'Académie le soin de juger définitivement l'écrivain.

Nous allons présentement parler du bibliophile et de la bibliothèque, vraiment précieuse dans son genre, qu'il avait formée.

Avoir des livres ! Là n'est point la grande affaire. Il est facile d'en remplir des armoires.... et des greniers. Il suffit, pour cela, de posséder beaucoup d'argent, unp eu de patience et un bon libraire.

C'est là un luxe de grand seigneur ou de financier qui fait honneur certainement à ceux qui emploient ainsi leur fortune. Mais aimer les livres, c'est autre chose.

Aimer les livres, entrer avec eux en commerce familier, les connaître, les consulter avec discernement: c'est tout un art; c'est presque une profession. Flairer avec l'instinct du limier — sous le veau crasseux ou le parchemin recroquevillé — le parfum d'esprit ou de raison, de science ou de bon sens dont ces pages du vieux temps sont imprégnées;

tomber juste sur celui qui doit nous instruire, nous intéresser ou seulement nous plaire; trouver, sans se tromper d'un feuillet, l'endroit précis de ce bouquin méprisé du passant, où gît la leçon qu'on cherche, la consolation qu'on attend, le fait qui éclaire ou le mot qui éclate : oh! ceci est la pierre de touche de l'amour des livres.

Voilà le talent, le bonheur, la passion saine : voilà à quoi l'on distingue le bibliophile savant du collectionneur. Il ne faut pour cela ni tant d'argent, ni tant de poursuites, ni tant de luttes.

A qui sait aimer les livres, peu de livres suffisent. Le secret est de savoir s'en servir et d'en extraire les trésors infinis et sans cesse renaissants que le génie et la science y ont fait entrer.

J'ai connu un bonhomme — il vivait au loin, à l'abri du monde, sur la lisière d'un bois. A quelques toises de sa maisonnette, sa vigne escaladait gaiement une côte pierreuse et lui préparait des rêves enluminés. Un peu plus bas, du côté opposé, quelques arpents de bonne terre lui promettaient de grasses récoltes. Avec cela il vivait tranquille, il était heureux; puis, pour comble de bonheur, il aimait à lire. Savez-vous combien il y avait de volumes sur la planche, au-dessus de son lit?

Il y en avait treize en tout : les deux tomes du *Rabelais* de 1663; les trois du *Montaigne* de 1669, le *Moyen de parvenir* de 1757; le joli *Don Quichotte* in-18 de Renouard, l'Horace aux notes de Jean Bond et.... le triple Liégeois de l'année.

Il les lisait et relisait sans cesse. Il y puisait sa gaieté, sa philosophie, sa science, la règle de sa conduite et, par dessus le marché, mille historiettes plaisantes dont il égayait ses amis et ses voisins. Ces treize volumes remplaçaient pour lui tout ce que renferment les bibliothèques réunies du monde entier. A force de les lire, de les interroger, de les méditer, d'en déduire des successions d'idées infinies, il était arrivé à tout savoir et à parler de toutes choses du-

rant une longue soirée d'hiver, avec un intérêt irrésistible, sans que son petit vin gris ni sa petite voix aigre parvinssent à appesantir la paupière de ses auditeurs.

Ah ! c'est un beau talent de savoir se servir des livres.

Ce talent-là, peu d'écrivains, peu de bibliophiles le possèdent à un si haut degré que Jules Janin.

Sa bibliothèque est une des plus intéressantes qu'il y ait à Paris. Il n'en faisait point parade ; mais tous les connaisseurs l'admiraient et on en parlait au loin comme d'une des curiosités de l'époque ; si bien qu'après sa mort, il arriva d'Angleterre et d'Amérique deux libraires qui offrirent de l'acheter en bloc moyennant une somme que Jules Janin lui-même aurait trouvée fabuleuse.

Sa bibliothèque ne fut jamais pour Jules Janin qu'une véritable boîte d'outils. C'est dans les instruments merveilleux qu'elle renferme que le ciseleur sans pareil a trouvé le moyen de parfaire les arabesques abondantes et fleuries dont il enrichissait les plus délicates fantaisies de son style.

C'est là surtout, dans ce trésor des âges, qu'il a puisé cette érudition si variée dont il nous prodiguait les fleurs, sans nous laisser soupçonner combien il avait trouvé d'épines en les cueillant.

Ah ! l'aimable vulgarisateur ! Et comme il entendait bien son rôle d'écrivain charmant et sûr de plaire ! Avec quelle fine et narquoise bonhomie il se donnait la joie — ne se la donne pas qui veut — d'amuser ses lecteurs, en leur distillant la quintessence de ses lectures, laissant aux pédants et aux balourds l'ennui d'assommer leur monde du poids de leur massive érudition.

La bibliothèque de Jules Janin, beaucoup plus riche par le choix admirable et l'état exceptionnel des exemplaires que par le nombre de livres — elle compte un peu plus de 4000 volumes — a été composée expressément en vue du titre ingénieux et éloquent que l'aimable bibliophile lui avait donné : *la Pharmacie de l'âme*.

Un soin scrupuleux présidait à tous les choix qu'il faisait,

quand se présentait une occasion favorable d'acquérir un volume. « Un livre, disait-il à ce sujet, est et doit être un honnête homme, ami des honnêtes gens. » Aussi excluait-il de ses rayons avec une sévère vigilance ces productions impures de tous les siècles, ramassis informe de niaiseries ou de vilenies et dont la rareté seule ou le prix insensé provoque l'engouement des amateurs.

Cette bibliothèque est divisée en deux parties bien distinctes et presque aussi précieuses l'une que l'autre, quoique la dernière soit entièrement moderne. Mais quoi ? elle contient toutes les vaillantes œuvres de la littérature contemporaine, dons affectueux ou reconnaissants de leurs auteurs, imprimées pour la plupart sur peau vélin, sur papier de Chine ou de Hollande, sur papier de couleur, et accompagnées de dédicaces, de lettres ou de fragments autographes inédits qui ajoutent à leur valeur un intérêt tout intime dont l'histoire littéraire ne peut manquer de faire son profit.

Victor Hugo, Lamartine, Musset, Vigny, Nodier, Béranger, Chateaubriand, Balzac, Sainte-Beuve, Mérimée, George Sand, Scribe, Dumas père et fils, Théophile Gautier, S. de Sacy, Thiers, Laromiguière, Villemain, Guizot, Cuvillier-Fleury, Ponsard, Augier, Ratisbonne, les frères de Goncourt et tant d'autres forment cette noble et aimable compagnie, la véritable académie du dix-neuvième siècle que Jules Janin aimait et choyait à l'égal de ses plus illustres éditions des anciens ou de la Renaissance.

« Que de fois, disait-il, je me refusai un habit neuf, afin d'habiller *Lucrèce*, ou les *Effrontés*, *Colomba*, ou *Valentine*, la *Demoiselle à marier*, ou le *Jeune mari* d'un de ces habits de pourpre et d'or, comme en savaient broder Capé, Duru, Niédrée ou Bauzonnet. »

C'est en essuyant une larme d'attendrissement que l'auteur de ces lignes se rappelle le sentiment de joie et d'orgueil qu'il éprouva en retrouvant un jour, sur les tablettes d'honneur, un pauvre petit opuscule patois de sa façon,

richement enveloppé de maroquin de la main même de Trautz-Bauzonnet.

C'est là le plus précieux succès littéraire qu'il ait jamais obtenu.

La théologie et la liturgie ne tenaient pas une très-grande place dans la bibliothèque de Jules Janin; non qu'il eût jamais été systématiquement hostile ou même indifférent aux choses de la religion, — sa prédilection pour Bossuet, Fénelon, Pascal et Massillon en fait foi, — mais parce qu'en toute science, comme en littérature, il avait horreur du fatras. Il s'en tenait aux principes généraux, aux œuvres maîtresses et fondamentales, aux seules émanations du génie, et laissait le reste aux disputeurs.

Aussi se bornait-il, en ces matières scabreuses et controversées, au strict nécessaire : aux œuvres primordiales dans la lecture desquelles il avançait sans faiblir, dans la plénitude de sa raison indépendante.

On trouvait chez lui la *Bible* en latin d'Amb. Didot, 1785; la traduction de Lemaistre de Sacy avec les figures de Marillier; le *Nouveau Testament* de Messieurs de Port-Royal, Elzevier 1667; l'*Imitation* s. d. Elzevier, accompagnée de la traduction en vers de Pierre Corneille, Rouen 1656; tout ce que M. S. de Sacy a donné de Bossuet, de Fénelon, de Bourdaloue et de Massillon dans la belle et correcte collection Techener; l'*Alcoran de Mahomet*, de Du Ryer, à la Sphère, 1649; les *Provinciales* et les *Pensées* de Pascal en éditions originales.

Ce bagage suffisait à son goût pour les beaux écrits et aux méditations de ses heures pensives.

Il possédait cependant, et quoique sa passion se gardât bien de s'aventurer en ces curiosités de grands seigneurs sacrifiant à la vanité, un de ces rares manuscrits enluminés dont le prix représente la valeur d'une bibliothèque entière. C'est un missel orné de miniatures par une main incomparable.

Le peintre inconnu avait écrit à la fin de ces *Horæ piæ*

un distique latin que Jules Janin s'était plu à traduire en ces termes, afin d'accorder quelque chose au plaisir d'annotation qu'il aimait à se donner de temps en temps :

Pour tant de peine et de labeur
Que ne puis-je avoir du Prieur
La plus vieille bouteille,
Et pour la boire, une beauté vermeille !

Les belles-lettres étaient l'objet de son culte spécial. Il trouvait dans la lecture assidue, dans l'étude des grands maîtres de la grammaire, de la lexicographie, de la rhétorique, cette certitude de style et de goût qui a fait de lui — même dans les moindres fantaisies de son imagination capricieuse et féconde — le puriste que tous les lettrés apprécient sauf peut-être les pédants. Ils ont de bonnes raisons pour cela : la pesanteur, l'impuissance et l'envie vont de pair chez ceux qui ont appris laborieusement des règles dont l'absence d'imagination leur interdit l'usage ailleurs que dans leurs lourdes et stériles dissertations.

Henri Estienne, Ménage, la *Grammaire de Port-Royal*, le *Trésor de la langue grecque*, Quintilien, Cicéron, Démosthènes, les *Oraisons funèbres*, étaient sans cesse à portée de sa main.

« Je plains, disait-il, l'esprit désarmé de ces armes formidables. »

Les poëtes de l'antiquité tiennent une place importante dans la bibliothèque de Jules Janin. A côté de l'incomparable *Homère* Elzevier de 1656, il tenait en grand honneur la traduction devenue classique de Mme Dacier.

Anacréon, Moschus, Théocrite et Bion, viennent ensuite accompagnés du Pindare de Villemain, pour lequel Janin professait un culte.

Parmi les latins illustres, on admire un beau Lucrèce d'édition rare, côte à côte avec la savante traduction de Pongerville, en exemplaire exceptionnel. Puis se succèdent, tous plus précieux et plus richement vêtus les uns que les

autres : Catulle, Tibulle, Properce et le Virgile Elzevier de 1636, relié par Purgold ; enfin vingt éditions d'Horace, le poëte de son affection : celui d'Henri Estienne, celui de Turnèbe, l'Elzevier de 1676, etc., sans compter les traductions. Lord Derby lui-même vint un jour lui présenter la sienne, en le saluant avec des rougeurs d'écolier.

Il aimait tant ses Horaces ! Il les comptait, les caressait, les ouvrait d'une main fiévreuse comme celle d'un avare, plongée dans un flot du Pactole. « Ah ! disait-il, qui voudrait m'en ôter un seul m'infligerait une grande infortune. »

Il possédait aussi Perse et Juvénal, Ovide et Lucain ; mais à ce dernier s'arrêtaient pour lui les auteurs de la décadence.

« Il n'y a rien de plus triste ici-bas, s'écriait-il à ce sujet, après le déshonneur d'un grand peuple abattu sous le joug, que la décadence des langues. »

Aussi comme il était riche en œuvres de nos belles époques littéraires : la collection des poëtes de Coustelier, le Clément Marot de 1538, le du Bellay de 1568, Baïf, d'Aubigné, Philippe Desportes, le Ronsard de Buon, en onze tomes, le Bertaut de 1620, le Régnier Elzevier de 1652. Son exemplaire in-12, non rogné, avait passé de Nodier à Pixérecourt, puis à Cigongne, puis enfin à M. le duc d'Aumale qui lui en a fait présent. Il faut citer le *Démon travesty, découvert et confus*, Paris, Hugues Denoually, 1673, in-12, et le *Faut mourir*, Paris, Chavance, 1693, in-12, deux poëmes de Jacques Jacques, que lui avait offerts son ami le bibliophile Jacob, en enrichissant le dernier de cet *ex dono :* « A Jules Janin l'auteur de la *Danse macabre.* » Janin a écrit sur la garde du livre, à la date de mai 1849 : « Ce n'est, en effet, comme l'indique ici notre cher Paul Lacroix, que le poëme *burlesque* de la *Danse macabre.* Il ne faudrait pas prendre à la lettre l'épithète *burlesque.* Au contraire, notre poëte Jacques Jacques est tout à fait, dans le fond et dans la forme, un homme sérieux. »

La date de ce don du bibliophile Jacob a son importance; car c'est à peu près à cette époque que Jules Janin prit soin de ses livres, épars jusqu'alors dans les mains de ses nombreux familiers, et qu'il eut ce qu'on peut appeler une bibliothèque. Ainsi notre cher collaborateur Paul Lacroix ne serait pas étranger à l'élévation de Jules Janin au rang de bibliophile.

C'est là une conquête dont il a le droit de se montrer fier.

Rabelais, Montaigne, la *Satyre Ménippée*, Molière, Corneille, la Bruyère, la Rochefoucauld, la Fontaine, Boileau, Racine sont chez lui dans leurs plus rares et meilleures éditions. Son Montaigne est de 1580, et en deux volumes; il a les œuvres de Bonaventure Desperriers, Lyon, Jean de Tournes, 1544, et les *Marguerites de la Marguerite*, 1547. La plupart de ces grands auteurs du dix-septième siècle sont en éditions originales : le Despréaux Elzevier, relié par Thouvenin, est une merveille.

Les livres du dix-huitième siècle sont également fort beaux et d'un choix exquis. Naturellement, on y remarque un riche exemplaire des *Contes de la Fontaine*, des fermiers généraux, les *Chansons de Laborde*, les œuvres illustrées de Dorat; puis, la série des poëtes galants depuis Chaulieu, Lafare, Gentil-Bernard, Gresset jusqu'à Parny et au chevalier Bertin dont son exemplaire en deux volumes in-18, reliés en maroquin vert, porte sur la garde, écrit de sa main, ce délicieux *memento* poétique :

Aimer est un destin charmant :
C'est un bonheur qui nous enivre
Et qui produit l'enchantement.
Avoir aimé, c'est ne plus vivre,
Hélas ! c'est avoir acheté
Cette accablante vérité,
Que les serments sont un mensonge,
Que l'amour trompe tôt ou tard,
Que l'innocence est un grand art
Et que le bonheur est un songe.

En fait de romans de cette époque de transition il possédait les vrais chefs-d'œuvre : *Zaïde*, *Gil Blas*, orné des gravures de Smirke, *Don Quichotte*, *Manon Lescaut*, *Thémidor* (il en a tiré son adorable conte de *Rosette*), les *Contes* de Voltaire avec la suite des figures de Munch et enfin *Paul et Virginie*. Son exemplaire, tiré spécialement pour lui par les soins de l'éditeur Curmer, est une merveille. N'oublions pas *Clarisse Harlowe* qu'il a enrichie de vingt dessins originaux de Boucher.

Combien faut-il en passer sous silence de ces beaux livres pour ne pas avoir l'air de dresser ici un catalogue. Arrêtons-nous donc, non pourtant sans avoir cité le Plutarque de Vascosan, 1567, les *Traités* de Cicéron, ses *Lettres*, celles de Mme de Sévigné, de Balzac, de Guy Patin et toutes les Chroniques et les grands *Mémoires*, sans lesquels il est impossible de savoir le fond de l'histoire.

Tant de belles productions, l'honneur de l'imprimerie, et recueillies avec un goût si pur, le firent admettre en 1840 dans l'illustre société des Bibliophiles français.

Nous avons dit plus haut que la grande valeur de la bibliothèque de Jules Janin reposait surtout sur la partie moderne. On sait de quel engouement sont saisis, depuis quelques années, les amateurs pour les productions de la période romantique. Notre regretté collaborateur Ch. Asselineau en a fait la bibliographie spéciale avec un soin qui a rendu ce livre classique dans la librairie parisienne. Qu'on juge donc de l'importance de la collection romantique de Jules Janin, par la richesse des exemplaires tirés sur papiers exceptionnels et principalement par les dédicaces, annotations, détails intimes, illustrations, dessins originaux ou photographies qui en font d'inappréciables joyaux de bibliophile.

Paul Lacroix a dit de Jules Janin : « C'est le bibliophile du cœur. Sa sensibilité s'épanche naïvement et sincèrement dans les notes qu'il a mises sur les ouvrages de ses amis et qui sont, hélas ! trop souvent, des oraisons funèbres.

Aussi devrait-il inscrire comme une devise ces seuls mots au frontispice de sa bibliothèque : *Je les aime, ils m'ont aimé.* »

Cette observation est aussi vraie qu'elle est délicate. Quelques jours après la mort de Jules Janin, le relieur Hardy rapportait le dernier train de livres que Jules Janin lui avait confiés.

Nos regards tombèrent sur un joli petit volume devenu bien rare, presque introuvable : *le Bord de la Coupe*, recueil de poésies par Chaudesaigues, le charmant poëte à qui Janin ferma les yeux en 1846. Chaudesaigues est peu connu de la génération littéraire actuelle. Sa vie fut courte et fatalement accidentée par la tyrannie des passions. Jules Janin l'avait aimé comme un fils, protégé, soutenu dans la vie, et finalement il était parvenu, le temps et les déceptions aidant, à le ramener à une existence mieux ordonnée. Personne ne l'avait connu comme lui, car il avait été le confident ou le témoin de toutes les émotions, de tous les déchirements de son cœur.

Jules Janin a donc pris le livre de son ami et, sur chaque page, tout le long des blancs qui bordent ces strophes trop souvent incompréhensibles pour le lecteur actuel, il a donné, sous forme de notes biographiques ou de réflexions morales, la clef de ces inspirations passionnées ou déchirantes du poëte oublié.

Une grande merveille bibliographique de la bibliothèque de Jules Janin c'est son Chateaubriand. Il avait collectionné depuis trente ans avec l'aide de ses amis Johannot, Devéria, Porret et autres, les épreuves d'essai, sur papier de Chine, des plus belles gravures inspirées par les œuvres de l'auteur d'*Atala*. Il en avait réuni jusqu'à trois cents qui ont été réparties dans son exemplaire en papier de Hollande et relié en parchemin avec titres gothiques historiés par Gayler-Hirou, relieur estimé qui excelle dans ce genre de reliure mis à la mode par Achille Devéria.

Une autre pièce inestimable c'est la collection des

œuvres de Béranger, dont Perrotin avait fait faire pour Jules Janin un exemplaire qui n'a pas son pareil. L'heureux possesseur de ces beaux livres, avant de les confier au goût pur et correct de Duru, les avait enrichis des plus belles suites de gravures qu'on ait jamais composées pour les Odes du Pindare français. Les dessins d'Aimé de Lemud, de Delacroix, des Johannot, de Grenier, des Devéria, de Louis Boulanger, de Grandville, d'Henri Monnier, de Charlet, de Bellanger et de Decamps, présentent dans ce livre, par leur nombre et leur importance, une sorte de tableau réduit de l'École française moderne. Béranger ayant demandé à Jules Janin de lui confier ces rares volumes, pour les examiner à loisir, les lui rendit, après avoir écrit en tête les lignes suivantes :

« Mes pauvres filles, retournez chez celui, qui vous a si soigneusement accueillies. Voyez, malgré votre peu de mérite, comme il vous a splendidement habillées, vous qui, par habitude, courez les rues en si piètre parure. Ah! remerciez le bon Janin qui, sachant que votre vieux père n'avait pas le moyen de vous attifer si richement, s'est chargé des dépenses de votre toilette, et malgré tant de gens intéressés à votre perte, a le courage de vous adopter et de vous défendre. Pareille générosité est rare aujourd'hui. Tout républicain qu'on m'accuse d'être, assurez de ma gratitude le roi de la Critique.

« BÉRANGER.

« Mai 1855. »

Nous terminerons cette énumération déjà bien longue par deux productions de Jules Janin lui-même, que les conditions particulières dans lesquelles on les voit feront classer par les curieux parmi les articles les plus appréciés de son catalogue.

C'est la réunion de ses deux discours célèbres, celui prononcé à la porte de l'Académie et son discours de réception, le tout sur papier de Chine. Il y avait fait ajouter

par Hardy, qui a richement relié ce précieux volume, les belles lettres autographes de M. Thiers, de M. Guizot et de M. Rouland, citées dans le texte.

Enfin, c'est le manuscrit complet et mis au net, écrit de sa main, des deux volumes des *Gaietés champêtres*, auxquels il a ajouté un troisième volume de variantes et d'augmentations.

C'est cette remarquable collection, ce rare et désirable assemblage des plus illustres œuvres du passé et des brillantes productions du siècle présent qui, peut-être à leur tour, seront glorifiées par nos arrière-neveux, que Mme Jules Janin, légataireu niverselle de son mari, vient d'offrir à l'Académie française, pour être placée, après sa mort, dans une salle qui devra porter le nom de Jules Janin.

Elle y a joint le buste en marbre du maître, par Adam Salomon, et pour entretenir le souvenir de l'œuvre quotidienne du feuilletoniste du *Journal des Débats*, le tableau de Geffroy, représentant le foyer de la Comédie-Française.

Dans ce tableau, répétition très-modifiée de celui qui appartient au Théâtre-Français, Geffroy a fraudé légèrement les droits de la chronologie, afin de réunir dans la même composition les grandes figures des deux troupes qui se sont illustrées de 1830 à 1852.

Outre ce don magnifique, Mme Jules Janin met au compte de sa succession les frais occasionnés par l'aménagement, à l'Institut, de l'admirable collection de livres dont nous avons essayé de donner une faible idée.

Ainsi Jules Janin qui a aimé l'Académie à la façon des amoureux ; boudant parfois à ses coquetteries, tançant un autre jour ses rigueurs et revenant en fin de compte, vainqueur et triomphant, à l'objet de sa première tendresse, aura seul peut-être, de tout le docte aréopage, le bénéfice réel de l'immortalité. Tant qu'il y aura une Académie française Jules Janin y sera présent par sa pensée, par ses œuvres et par le souvenir matériel, par sa parole même et

son bon conseil; car chacun de ses livres est empreint de sa personnalité, de son esprit et de son âme, grâce aux notes inédites innombrables, aux réflexions, aux saillies dont les feuillets de garde sont couverts.

En faisant ce don magnifique à l'Institut de France, Mme Jules Janin a trouvé le moyen le plus noble, le plus généreux et le plus efficace d'exaucer la prière que le bon ermite de Passy avait composée pour l'offrir, en ses jours de dévotion, aux dieux des bibliophiles et des bonnes gens: « Accordez-nous, grands dieux, une provision suffisante de bons livres qui nous accompagnent dans notre vie, et nous servent de témoignage après notre mort! »

Le double vœu de Jules Janin est accompli.

ALBERT DE LA FIZELIÈRE.

LE PÈRE DE BÉRULLE

ET L'ORATOIRE DE JÉSUS

Par M. l'abbé M. Houssaye (1).

M. l'abbé Houssaye vient d'ajouter un nouveau volume à l'ouvrage qu'il consacre au cardinal de Bérulle. Le premier traitait de la fondation des Carmélites ; celui-ci a pour objet la congrégation de l'Oratoire, la grande œuvre de Bérulle, celle qui lui a mérité de vivre dans la mémoire des hommes. Je l'ai lu avec l'intérêt que justifient l'auteur et son client. Je voudrais en dire quelques mots aux lecteurs du *Bulletin*.

M. l'abbé Houssaye est un avocat convaincu : qualité précieuse ! Est-ce un bon avocat ? Qu'il me permette d'en douter. En fermant son livre je me demande si sa ferveur ne l'aveugle pas sur certains détails, et s'il n'eût pas été plus utile à la cause qu'il défend en les laissant dans l'ombre. Je crains qu'à force d'entasser les détails il n'ait jeté plus d'obscurité que de lumière sur la figure du cardinal. En racontant avec la même complaisance ses luttes pour la fondation de l'Oratoire et ses manœuvres politiques, M. Houssaye a méconnu les lois de l'histoire qui exige impérieusement l'unité du récit. Faute d'avoir pris un parti, faute d'avoir sacrifié un point de vue à un autre, il éveille une incertitude fâcheuse dans l'esprit du lecteur. Derrière cet austère fondateur d'ordres ne se serait-il pas caché, par hasard, un ambitieux avisé usant de sa notoriété pieuse pour arriver au maniement des affaires, prenant la religion pour prétexte et la politique pour but ? Je ne le crois pas, pour ma part, et j'espère que tout lecteur ser de mon

(1) 1 vol. Paris. Plon, 1874.

avis; mais son panégyriste n'est-il pas responsable de cette incertitude?

Le but de Bérulle, en créant l'Oratoire, fut des plus nobles et des plus avouables : Relever le sacerdoce à ses yeux et aux yeux du monde, former des prêtres dignes de leur nom par l'institution des séminaires. Pour se faire une idée de l'état de dissolution où était tombé le clergé en 1611, il faut lire le tableau qu'en trace l'abbé Houssaye. Je n'ai pas besoin d'autre témoin. L'imagination a peine à y croire; et je ne pense pas que de plus mauvais jours aient vu rien de semblable. La désorganisation était partout; les prétentions grandissaient avec elle. Chaque ordre religieux, chaque abbé, chaque prieur se cantonait dans son couvent comme dans une forteresse inexpugnable et repoussait toute juridiction soit civile soit religieuse. En 1622, dix ans après l'Oratoire et quand son action commençait déjà à se faire sentir, de pauvres Carmélites de Bordeaux et de Xaintes, à cheval sur ce qu'elles regardent comme un droit imprescriptible, se refusent naïvement à exécuter un bref du chef de la chrétienté, de Grégoire XV. Le pouvoir civil intervient : même refus. Il faut recourir à une exécution militaire; l'on fait un siége en règle. Les archers s'en mêlent : « On enfonce les portes, on passe par-dessus des amas de fascines, de tonneaux et de pierres, et l'on se trouve enfin dans une chambre haute en présence de la prieure et de sept de ses sœurs liées les unes aux autres par des chaînes d'argent (1). » C'est à n'y pas croire. Voilà où la Ligue et vingt ans de guerres civiles avaient conduit les esprits en France; voilà où il fallait porter le fer et le feu.

Bérulle trouva des alliés naturels dans l'épiscopat et dans son représentant à Paris, le cardinal de Gondi, l'oncle du fameux coadjuteur. Il ne faut pas se le dissimuler : alliés et ennemis furent guidés par leur intérêt personnel. Les faits le prouvent jusqu'à l'évidence. L'influence des Jésuites ten-

(1) Pages 381 et 387.

dait à limiter de plus en plus l'autorité des évêques, et à la subordonner à l'action d'une association redoutable. Leur intérêt devait les rendre favorables à l'institution d'une association rivale qui leur apportait un point d'appui pour défendre la cause dont ils étaient les représentants : la hiérarchie et la loyauté dans l'Église. Ce fut le ciment de l'alliance. La sœur du cardinal de Gondi, Mme de Maignelais, servit d'intermédiaire, et dès le début fit don à Bérulle d'une somme de 50 000 écus, 1 200 000 francs de nos jours. On peut douter que ce fut sur sa fortune privée que Mme de Maignelais prit une pareille somme.

Ses ennemis furent l'Université et les Jésuites. La première redoutait de se voir enlever l'éducation de la jeunesse par une corporation plus accessible aux idées nouvelles, représentant ce que de nos jours on appelle le progrès. Que l'on imagine le tapage que ferait l'École Normale si une institution naissante venait jouer en face d'elle le rôle de l'Oratoire en face de la vieille Sorbonne. Les seconds avaient à sauvegarder leur prépondérance en pleine activité et à la défendre contre des moyens d'attaque dont ils connaissaient d'autant mieux la puissance qu'ils s'en étaient admirablement bien servis pour faire leur chemin. D'un accord tacite l'Université et les Jésuites se partagèrent les éléments de la lutte suivant leur tempérament et leur esprit de corps. A l'Université échurent l'emportement, la controverse violente, la poussière et les cris de l'école soulevés à tout propos ; les Jésuites se chargèrent des manœuvres tortueuses, des pamphlets anonymes, des insinuations captieuses, des coups d'épingle journaliers, guerre d'embuscades et de surprises où ils excellaient. Il y avait bien aussi des ennemis secondaires dans certains ordres religieux, les Carmes, par exemple, voyant des copartageants dans ces nouveaux venus et comprenant qu'une diminution de puissance serait la conséquence de leur arrivée. Ils ne ménagèrent pas les déboires à Bérulle et poursuivirent l'Oratoire de cette animosité persistante dont les ordres religieux possèdent le secret.

Bérulle fut inébranlable. La première réunion des fondateurs, composée de MM. de Bence, Gastaud, Metezeau, Bourgoing, Bourdoise, Bertin, de Soulfour, tous docteurs en Sorbonne, eut lieu le 11 novembre 1611. Moins de deux ans après, le 10 mai 1613, malgré des démarches toutes-puissantes auprès du saint-siége, malgré la lenteur prudente et réfléchie qu'il apporte à toutes ses décisions, Paul V édictait la bulle d'institution. L'Oratoire était fondé, le clergé français allait se relever, l'épiscopat échappait à la domination des Jésuites et Port-Royal n'était pas loin.

Reste la seconde phase de cette vie : le rôle politique de Bérulle. Ici l'apologie me semble délicate; le personnage s'obscurcit et s'embarrasse; les doutes naissent et persistent.

La première tentative date des États Généraux de 1614. Nommé quelque temps auparavant visiteur des Carmélites de France, il remplissait à ce moment les fonctions de sa charge et faisait des tournées dans les maisons de l'ordre. Il les interrompit pour venir défendre, auprès de ces grandes assises, les intérêts de la communauté. Rien de plus légitime assurément. Ce n'est pas que l'ordre fût attaqué; mais l'occasion était unique d'obtenir les immunités qu'il ambitionnait, et il fallait en profiter. Nul mieux que Bérulle ne pouvait plaider cette cause victorieusement; sa présence était donc nécessaire à Paris.

En 1616, Bérulle entre de plain-pied dans la politique active à l'occasion de la levée de boucliers du prince de Condé et du duc de Nevers contre le maréchal d'Ancre. Richelieu, alors évêque de Luçon, faisait partie du ministère. Il s'agissait d'éviter un conflit, et Bérulle, désigné sans doute par Richelieu, servit d'intermédiaire entre le parti de la cour et celui des princes. L'abbé Houssaye raconte ces négociations singulièrement embrouillées dans le chapitre intitulé *Rapport avec la Cour et les Princes*. J'en suis fâché pour Bérulle, mais si le récit de son biographe est exact,

il ne donne pas une grande idée de sa pénétration. Tout en cherchant à éviter une lutte à main armée, Bérulle était ouvertement favorable à la cause des princes. Il ne paraît pas se douter que le maréchal d'Ancre, ce favori si calomnié, défend tout simplement l'unité française contre les convoitises ou les prétentions de la haute noblesse. Il la défendit mal, c'est possible ; à un moment inopportun, c'est encore possible ; mais la base de sa politique fut absolument la même que celle de Richelieu dix ans plus tard ; et si l'humble Bérulle ne s'en est pas aperçu, il est regrettable que son biographe n'ait pas été plus clairvoyant. Il y aurait beaucoup à dire sur Concini. Un mot résume tout : Il a formé Richelieu.

La seconde tentative eut lieu après l'évasion de Marie de Médicis de Blois, lorsque d'Épernon se préparait à recommencer la guerre au nom de la reine mère et au profit de l'aristocratie féodale. Le mobile de Bérulle paraît avoir été sa reconnaissance pour la reine. Il s'interposa entre la mère et le fils, prodigua des conseils, multiplia les démarches avec une incroyable activité, contribua d'abord à l'entrevue de Couzières qui amena la réconciliation entre Marie de Médicis et Louis XIII, et ensuite au traité d'Angoulême qui sanctionna cette réconciliation et mit fin à cette bizarre prise d'armes dont la « drôlerie des Ponts-de-Cé » fut le fait le plus saillant. Son amour de la paix le guida assurément, et en somme un prêtre est toujours dans le vrai quand il réussit à éviter l'effusion du sang ; mais je ne sais si, là encore, sa sagacité fut à la hauteur de ses sentiments. Richelieu fut plus avisé. Connaissant à fond le caractère de la reine mère, il s'aperçut bien vite que cette réconciliation ne serait qu'un replâtrage, et qu'elle amènerait de nouvelles agitations. Il figura un moment dans les pourparlers, puis se retira discrètement, se réservant pour une meilleure occasion. L'Évangile à la main, la conduite de Bérulle est irréprochable ; malheureusement ce ne sont pas les lois de l'Évangile qui président aux destinées des nations ;

et, au point de vue politique, on peut assurer que Bérulle eût mieux fait de se tenir tranquille.

Reste la dernière négociation de Bérulle. Celle-ci fut plus heureuse et ses effets eurent une longue portée. Elle constitue une des trois grandes entreprises de sa vie. Il devint l'agent le plus actif du mariage de Henriette de France avec Charles Iᵉʳ, c'est-à-dire de la pensée qui tendait à enlever la France à l'action de l'Espagne, et à lui créer des alliés dans la lutte qu'elle allait entreprendre contre la maison d'Autriche. Les derniers chapitres du volume nous font assister aux premières démarches de Bérulle pour atteindre ce but, à son séjour à Rome où il allait se trouver en face de la diplomatie espagnole. Dans le dernier volume nous assisterons au succès de Bérulle, à son élévation au cardinalat, à sa mort au milieu du triomphe. Là il se relève entièrement et devient l'égal, je le répète, des cardinaux d'Ossat et Duperron. J'espère suivre l'auteur dans cette phase suprême et n'avoir qu'à confirmer ses conclusions. Mais, dès à présent, ce que l'on connaît de la vie de son héros permet d'affirmer que, sauf de rares éclipses dont l'importance diminue à distance, elle fut entièrement consacrée à la grandeur morale et matérielle de son pays.

Comte L. Clément de Ris.

LES LIVRES CARTONNÉS.

Plan de l'histoire générale et particulière de la monarchie françoise, où l'on trouve l'histoire des rois, celle des maisons illustres, des fiefs, des charges et des grands hommes, par M. l'abbé Lenglet-Dufresnoy, *Paris*, *veuve Gandouin*, 1753 ; 3 vol. in-12.

Nous savions par une note du *Catalogue* Parison (1856) que l'ouvrage de Lenglet-Dufresnoy *cui titulus inscribitur :* Plan, etc., avait subi un certain nombre de cartons. Grâce à la découverte d'un exemplaire contenant les feuillets supprimés, réunis à la fin de chaque volume, nous donnons ci-après les passages de cet ouvrage, retranchés ou modifiés, soit par la censure, soit par l'auteur lui-même.

Nous ignorons si, à part le *Catalogue* cité plus haut, ces cartons ont été signalés. Il n'en est pas question dans le volume de Michaut (1), ni dans l'article que le *Journal des Savants* du mois de novembre 1754 a consacré à l'ouvrage de Lenglet-Dufresnoy (2).

Ces cartons commencent au tome II, page xix (*Discours préliminaire*).

En parlant de la mort de Henri III, l'auteur avance que le seul moyen de tenir en respect les membres du clergé c'est de les priver de leur temporel, et il ajoutait cette réflexion qui a été supprimée dans les exemplaires cartonnés : *C'est là leur unique appréhension et c'est le seul moyen de les soumettre aux lois de l'État.*

Page xxxvii.

Sur les impôts extraordinaires du règne de Louis XII : « On s'y prêtoit d'autant plus volontiers qu'on étoit persuadé qu'il em-

(1) Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. l'abbé Lenglet-Dufresnoy. *Londres et Paris*, *Duchesne*, 1761, in-12.

(2) Pages 733 et suivantes, édition in-4°.

ployoit ces subsides en dépenses nécessaires pour le soutien de l'État *et non en des extravagances qui font quelquefois perdre aux souverains l'estime et par conséquent l'amour de leurs sujets.* » Les mots soulignés ont été supprimés dans le feuillet cartonné.

Page 83.

A la suite d'un jugement sur Philippe-Auguste, l'auteur ajoute : « Les victoires font honneur aux souverains, mais c'est *toujours* au préjudice de leurs sujets qui en sont *presque toujours* la victime.... » Dans le feuillet cartonné : « .... mais c'est *presque toujours* au préjudice de leurs sujets qui en sont *très-souvent* la victime.... » L'alinéa finit ainsi : « Sa magnificence.... étoit tempérée par une sage économie *pour les dépenses ordinaires. Il ne voulut souffrir à la cour ni danses, ni comédies, ni aucuns spectacles, pour ne point énerver une noblesse née pour être formée aux armes.* » Les mots soulignés sont supprimés dans le feuillet cartonné.

Page 317.

Année 1448 : « Mais la nation angloise *qui se picquoit alors d'inquiétude et de mauvaise foi (je la crois changée depuis ce temps-là)* rompit la trêve.... » Même remarque.

Page 371.

Conquête de Naples. « Le chef de l'ambassade de Ludovic Sforce auprès de Charles VIII fut le seigneur de Saint-Séverin, *nom, comme on voit, peu favorable à la nation françoise.* » Même remarque.

Page 372.

Continuation du même sujet. « On sent bien que ces sortes de négociations ne sont pas toujours conduites par *l'*honneur *et* la gloire du Prince.... » Dans le feuillet cartonné : « .... par honneur *ou à* la gloire du Prince.... »

Tome III, page 239.

Carton grammatical. « Il (le cardinal Mazarin) n'avoit pas les vues aussi vastes *et* aussi étendues que son prédécesseur.... »

Dans le feuillet cartonné : « .... les vues aussi vastes *ni* aussi étendues.... »

Page 240.

« Les mouvements dont son règne (celui de Louis XIII) fut *rempli*.... » Ce mot est remplacé par celui d'*agité* dans le feuillet cartonné.

Page 265.

Sur la victoire de l'empereur Léopold à Saint-Gothard. « Louis XIV eut la consolation et la gloire de ne pas abandonner un prince vraiment chrétien à la discrétion des infidèles. » Dans le feuillet cartonné : « *Il suffisoit à* Louis XIV *qu'il eût* la consolation, etc. »

Page 266.

« L'Académie des sciences.... commence et s'occupe *non de mots*, *de phrases et de paroles*, *mais* de choses utiles.... » Les mots soulignés supprimés dans le feuillet cartonné.

Page 331.

« Chamillard *qui n'entendoit rien à la guerre*, l'emporta sur l'avis des plus honnêtes gens. » Même remarque.

Page 332.

Texte non cartonné : « *L'auteur du* Siècle de Louis XIV *n'a pas su tout le dénouement de ce siége* (le siége de Turin, en 1706). *Le Roi avoit résolu de se rendre maître de cette place importante ; mais ce n'étoit pas assez, il falloit que Chamillard le voulût. Ce ministre s'avisa de prier l'électeur de Cologne, Joseph-Clément de Bavière, de vouloir bien envoyer au siége un ingénieur habile qu'il avoit à sa cour, comme s'il en manquoit en France d'aussi expérimentés : il s'y rendit donc et il écrivoit régulièrement la suite de ce siége. Par une de ses lettres, il marquoit :* « *Nous* « *touchons Turin du bout du doigt, nous tirons beaucoup, mais* « *sans boulets.* » *On n'en manquoit cependant pas. C'étoit moi qui recevois les lettres, ainsi que je puis en rendre un témoignage certain. Que l'on fasse maintenant ses réflexions sur cet événement.* » Tout ceci a disparu dans le feuillet cartonné où il n'est

question que du peu de développements dans lesquels est entré l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, et des difficultés pour un historien de connaître les détails des événements.

Page 388.

Ann. 1709. Défense de Tournai par M. de Ravignan. L'auteur raconte que, faute de fours dans la citadelle, on faisait sortir, de nuit, le blé qui y était pour le vendre sur le marché de Tournai. Il ajoute : « C'est ainsi que le roi étoit servi dans ces temps d'infortunes; *et M. de Beauveau, alors évêque de Tournai, ne put s'empêcher de me dire, car j'étois encore dans cette place assiégée, que s'il avoit été d'un autre état et d'une autre naissance, il avoit plus de preuves qu'il n'en falloit pour faire couper la tête au gouverneur de la citadelle et à plusieurs autres. Cette forteresse se rendit donc le trois septembre, malgré le courage de M. de Ravignan; mais* on y manquoit des choses les plus nécessaires. » Tout ce qui est souligné a été supprimé dans le feuillet cartonné.

Page 355.

Chambre de justice de l'année 1716. « On rechercha même *Samuel Bernard*, dont le crédit, etc. » Dans le feuillet cartonné : « On rechercha même *un homme* dont, etc. »

Page 355.

« *M. Desmaretz*, *quoique* ministre sage et intelligent, fut obligé, etc. » Texte cartonné : « *Un* ministre *très*-sage et *très*-intelligent fut, etc. »

Page 356.

« La Chambre de justice.... fit arrêter beaucoup de financiers, *entre autres Bourvalais, qui fut un des plus grands acteurs des affaires extraordinaires sous le dernier règne, et il fut réduit, après sa prison, à une médiocrité qu'il avoit oubliée depuis son entrée dans les finances; il fut dépouillé de tous les grands biens qu'il avoit accumulés par toutes sortes de voies, tant son luxe lui avoit attiré la jalousie de ses concitoyens.* » Tout ce qui est souligné a été supprimé dans le texte cartonné.

Page 358.

Carton nécessité par une correction de date. La déclaration de Louis XIV, accordant la qualité de princes du sang aux légitimés, avait été mise au 23 mai 1715. Le texte cartonné porte le 13.

Pages 360 et 361.

Ann. 1718. Conspiration de Cellamare. « Albéroni.... s'étoit imaginé que le roi Philippe V devoit, dans la minorité de Louis XV, être régent du royaume, *et, en trompant le roi d'Espagne sur des idées aussi chimériques, il avoit dessein de revenir en France d'un air triomphant et avec une distinction suprême, lui qu'on y avoit vu auparavant d'une manière humiliante, pour ne pas dire méprisable, à la suite du duc de Vendôme. Il voulut donc attaquer la Régence que les droits du sang avoient déférée au duc d'Orléans. Il écouta les mécontentements de quelques personnes distinguées, et c'est sur ce fondement qu'il imagina une révolution, moins pour servir le roi, son souverain, que pour se servir lui-même. Heureusement il en confia l'exécution au prince de Cellamare, l'homme le moins propre qu'il y eût pour conduire une pareille entreprise, et l'intrigue fut découverte à propos.* » Tout ce qui est souligné a été supprimé dans le texte cartonné.

Pages 361 (suite) et 362.

Ann. 1719. « *On commença une guerre contre l'Espagne, mais qui n'eut pas beaucoup de suite, quoique Albéroni eût envoyé des émissaires pour soulever les religionnaires de France contre l'autorité du roi. Grand nombre de personnes distinguées furent arrêtées et mises à la Bastille et en divers châteaux; mais dès que le duc d'Orléans sut le but des conjurés par leur propre aveu, il leur fit grâce. Leur dessein cependant étoit d'arrêter ce prince et de le conduire prisonnier au château de Tolède. Vingt-deux colonels en avoient signé le compromis entre les mains du comte de Laval. La paix fut faite ensuite entre les deux couronnes et l'impétueux Albéroni devint la victime de la réconciliation. Il fut chassé d'Espagne d'où il avoit enlevé environ douze à quinze millions qu'il avoit fait passer en Italie et dont il a tranquille-*

ment joui jusqu'à sa mort arrivée en 1752. *C'est ainsi que les meilleurs princes sont trompés.* » Même remarque.

Page 364 (366 du texte cartonné).

Sur la déclaration du 24 mars 1730 (Constitution *Unigenitus*). « On voit par là combien il est difficile d'arrêter des gens dont le zèle peu réglé ne cherche qu'à disputer, malgré même les ordres supérieurs : *tant on est acharné à suivre ses propres idées au préjudice de la prudence et au mépris de l'obéissance qu'on doit au souverain.* » Même remarque.

Pages 365, 366 et 367 (367 du texte cartonné).

Ann. 1721. « Le roi tomba dangereusement malade.... L'inquiétude sur la conservation de ce jeune prince si chéri de la nation se saisit alors de tous les François et principalement des Parisiens. » Ici s'arrête le texte cartonné. Le texte primitif contient cette addition : « *jusqu'à déterminer un particulier* (1) *à partir de Paris, au mois de septembre, pour aller à Vienne, en Autriche, implorer l'assistance du vertueux empereur Charles VI auprès duquel il avoit un ami puissant* (2). *Il le fit prier comme frère du roi* (*c'est le titre que tous les souverains se donnent mutuellement*) *de vouloir bien prendre les mesures convenables pour concourir à conserver la personne d'un prince de la bonté naissante duquel la France et même l'Europe entière avoient tout à espérer. Ce particulier réussit heureusement après cinq mois de négociations, par le moyen des magasins de munitions de guerre et de bouche qu'il suggéra à l'empereur d'ordonner de rassembler à Luxembourg, et d'y faire voltiger cinq à six mille hommes de ses troupes qui consumeroient* (sic) *les provisions. La raison étoit que, dès qu'il y auroit la moindre crainte ou le moindre soupçon de rupture avec un prince voisin, alors la personne du roi seroit en sûreté. Ce zélé citoyen revint ensuite à Paris, et comme un de ses amis lui demandoit quelles récompenses il espéroit de cette courageuse démarche, il répondit : de deux sortes. J'ai déjà, dit-il, reçu la*

(1) « L'abbé Lenglet-Dufresnoy, » d'après une note manuscrite de l'exemplaire que nous avons sous les yeux.

(2) Le prince Eugène (note manuscrite du même exemplaire).

première qui est très-réelle par le sacrifice de huit à neuf mille livres que j'ai dépensées, quoique je ne sois pas fort riche; mais un sujet fidèle ne doit-il pas s'estimer heureux de sacrifier son bien pour le service de son souverain? La seconde récompense bien plus réelle que la première me sera donnée en son temps, et j'espère la recevoir de celui qui est beaucoup plus puissant que le prince que j'ai cru devoir servir alors, et qui est même plus exact et plus fidèle à récompenser le bien, surtout un bien général que l'on fait ou que l'on procure par des vues droites et désintéressées. »

Pages 367 (368 du texte cartonné).

Sur l'exi du maréchal de Villeroy, pendant la régence, on trouve dans letexte non cartonné : « *On prétend que la cause étoit quelques discours peu mesurés que ce seigneur avoit tenus, ce qu'il est difficile de croire d'une personne sage qui avoit passé toute sa vie dans une cour exacte, polie et circonspecte; d'autres ont dit que le duc régent voulant travailler seul avec le roi, le maréchal, comme gouverneur, voulut être présent, ce que le régent ne vouloit pas souffrir; mais la chose venoit de plus loin et pour quelques actions plus marquées, tant de la part du maréchal que de celle du peuple. Cette disgrâce ne fit aucun tort à la probité de ce seigneur qu'on regarda toujours comme un gardien exact et très-éclairé de la personne de Sa Majesté.* »

Page 368.

En annonçant la mort du cardinal Dubois « qui n'avoit pas eu le talent de se faire aimer ni estimer, pas même du duc d'Orléans par lequel il avait été élevé à cette suprême dignité », le texte non cartonné ajoute : « *Et je puis dire ici ce que j'appris en* 1723 *à Strasbourg, de M. le comte du Bourg, qui fut maréchal de France en* 1724, *qu'on avoit trouvé dans les papiers de ce cardinal des mémoires qui tendoient à perdre le duc régent, son bienfaiteur. Cela ne doit pas étonner.* »

Page 369.

Ann. 1723. Déclaration de majorité du Roi. En parlant de la fatigue des cérémonies « pour un jeune prince », l'auteur avait

ajouté cette singulière réflexion : « *Mais heureusement cela n'arrive qu'une fois en la vie* », qui a disparu du texte cartonné.

Page 372.

L'année 1728 ayant été confondue dans le texte non cartonné avec les deux années précédentes, on a établi une coupure et un en-tête spécial dans le nouveau texte. L'on a supprimé également dans cette page, à propos des sommes énormes répandues dans l'entourage du roi d'Espagne par l'Angleterre, en vue d'obtenir un traité avantageux, la réflexion suivante : « *C'est la véritable manière de négocier de cette illustre nation.* »

Page 373.

Les années 1729 et 1730 ont été scindées également en alinéas distincts dans le texte cartonné.

Même page (374 du texte cartonné).

Élection du roi de Pologne « à force de *basses* intrigues », dit le texte non cartonné : le mot souligné a été supprimé dans le nouveau texte.

Pages 375 et 376 (376 du texte cartonné).

Ann. 1735. Traité avec l'Allemagne, par lequel la France ratifie la pragmatique de l'empereur Charles VI. L'auteur se plaint de la supériorité des négociateurs allemands, et il ajoutait (supprimé dans le texte cartonné) : « *Au lieu que tous ceux qui ont signé pour la France cette pragmatique ignoroient entièrement les pacts* (sic), *et, par là, ils ont sacrifié les intérêts de la couronne. C'est ainsi que nos rois sont servis dans les plus grandes affaires. Cette question si intéressante a été examinée fort au long dans un écrit qui parut en* 1745 *sous le titre de* L'Europe pacifiée par l'équité de la reine de Hongrie (1). *Ces droits connus par les Allemands ont engagé l'empereur à demander la ratification du roi dans une question qui le regardoit plus qu'aucune autre personne, et qui,*

(1) Cet ouvrage est de Lenglet Dufresnoy, d'après le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier. Le volume de Michault n'en fait pas mention.

suivant le peu de connoissance que l'on avoit des traités, ne paroissoit pas l'intéresser. C'est même ce qui a porté l'empereur à se prêter si facilement pour céder les Deux-Siciles au roi don Carlos, et qu'il a permis si libéralement l'échange de la Lorraine et du Barrois pour le Grand-Duché de Toscane. Mais que n'auroit-on pas obtenu, si les négociateurs avoient été médiocrement instruits? Il faut espérer que des temps plus favorables rendront au roi ce qu'on lui a fait perdre si gratuitement. »

Pages 380 et 381.

Ann. 1744. Le prince Charles de Lorraine repasse le Rhin. « Ainsi finit, dit l'auteur, la téméraire entreprise de ce prince. » Le texte cartonné s'arrête là. On lit dans l'autre, à la suite : « .... *qui n'eut quelque apparence de réussite que par la trahison de Seckendorf* (général de l'empereur Charles VII), *homme de peu de chose, fils d'un prédicant luthérien et dont l'aïeul avoit déjà eu la tête tranchée en Allemagne pour de semblables crimes. La reine de Hongrie, pour laquelle il avoit trahi l'empereur Charles VII, son maître, ne put s'empêcher de faire connoître, depuis, le mépris qu'elle avoit pour cet homme. Il fut le seul des officiers généraux exclus du festin solennel qui fut donné en* 1745 *à Nuremberg où il se trouvoit après l'élection de l'empereur qui règne aujourd'hui.* »

Page 384.

Ann. 1746. Opérations de M. de la Bourdonnaye dans l'Inde : « Il auroit poussé plus loin ses conquêtes, dit l'auteur, s'il n'avoit pas trouvé de fortes oppositions de la part du gouverneur de Pondichéry *qui vouloit s'attribuer tout ce que cet habile marin avoit opéré à la gloire de la nation françoise.* » Ces derniers mots ont été supprimés dans le texte cartonné.

Page 385.

Ann. 1747. Gênes sommée au nom de l'impératrice par le général Schulembourg « lequel commence le 15 avril par des menaces. » Le texte non cartonné ajoute : « *de fanfaron.* »

Page 390.

L'ouvrage se termine à la conclusion du traité de paix d'Aix-la-Chapelle (1748). « Le roi.... rend tant de places qu'il a payées très-chèrement, désintéressement unique dans l'histoire. » Ici finit le texte cartonné : l'autre contient, de plus, cette réflexion finale : « *Par là, l'Europe jouit d'une paix constante; il n'y a plus à désirer, pour le bonheur de la France, que celle de l'intérieur du royaume.* »

W. O.

A L'ÉDITEUR

DU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

Monsieur,

Je vous envoie une rectification que vous soumettrez soit à vos lecteurs, soit à l'auteur responsable, à votre convenance.

M. W. O., dans l'analyse de *l'Inconnue*, *histoire véritable*, article imprimé dans le *Bulletin* de mars-avril, p. 142 et s., dit à la p. 148 : « Peut-être cette question a-t-elle été touchée en Allemagne ? En tout cas, l'on n'en trouve pas trace dans le livre de Bülau.... » M. W. se trompe ; Friedr. Bülau a parlé de la *Freulen*, l'article : Une prétendue fille d'empereur (*Die vermeintliche Kaisertochter*), se trouve dans le tome IV (1852) des *Geheime Geschichten*, p. 120-160. L'erreur de M. W. O. provient de l'inexactitude de M. W. Duckett, qui n'a pas pré-

venu que sa traduction n'était qu'un choix fait dans les quatre premiers volumes de l'original allemand ; or l'ouvrage de Bülau n'a pas moins de douze tomes in-12 (1850-60) de cinq à six cents pages. Les traducteurs français devraient bien prendre l'habitude d'indiquer leurs suppressions ou mutilations; ils éviteraient aux étrangers le droit de faire aux littérateurs français le reproche d'inexactitude qu'ils encourent justement. Tel livre, sous prétexte d'appropriation au goût français, est tellement mutilé qu'il perd toute originalité, et n'est plus d'aucune utilité pour les recherches des travailleurs. Pour en revenir à *l'Inconnue*, Bulaü n'apprend rien de plus sur le sort de cette femme que ce que l'on sait par l'ouvrage, qu'il cite du reste; il donne à la manière allemande des notes et l'indication de sources à consulter.

Recevez, monsieur, mes salutations empressées.

Un abonné du *Bulletin*.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

HISTOIRE DU BOUDDHA SAKYA-MOUNI, DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A SA MORT, par Mme Mary Summer. *Haris*, *Ernest Leroux*, 1874; 1 vol. format in-18, bonne impression.

« Avant l'histoire du Bouddha Sâkya-Mouni que contient ce volume, il n'existait, en français, aucune biographie complète du fondateur du bouddhisme. Mme Mary Summer a pensé, avec raison, que le fondateur d'une religion qui compte plus de trois cents millions de sectateurs méritait que le récit des événements de sa vie fût mis à la portée de tous les lecteurs français, au lieu de rester confiné dans le domaine de la science. Elle s'est heureusement acquittée de cette tâche, à laquelle l'avait bien préparée son *Mémoire sur les religieuses bouddhistes*, accueilli favorablement par tous ceux qui aiment les ouvrages à la fois instructifs et intéressants. »

Nous sommes heureux, en commençant, de pouvoir abriter notre incompétence sous ce jugement du savant professeur au Collége de France, M. Ph. Ed. Foucaux, auteur de la Préface et des notes jointes au charmant volume que nous recommandons à nos lecteurs et à nos lectrices.

Les bibliophiles, qui sont gens curieux, nous demanderont peut-être : Qu'est-ce que Mme Mary Summer? Est-ce *une* orientaliste? est-ce une femme savante? Lisez ce petit volume, leur dirons-nous, et vous saurez du moins que c'est une femme d'esprit, qui sait écrire — ajoutons : et décrire. Nous nous réservons de le prouver par quelques citations.

Il faudra toujours recourir aux écrits des Burnouf, des Barthélemy Saint-Hilaire, des Foucaux, pour étudier l'histoire du bouddhisme, sa séparation d'avec le brahmanisme, ses origines, ses dogmes; mais à qui veut connaître sa légende, sa poésie intime, cueillir la fleur de cette mythologie orientale, en respirer le par-

Fuam, nous répéterons : Lisez les deux ouvrages de Mme Mary Summer; ils se complètent l'un par l'autre; seulement elle a commencé par la vie des religieuses (1), pour tracer ensuite celle du fondateur de la religion.

On sait du reste que Bouddha n'était pas un dieu, mais un sage, comme l'exprime son nom, un ascète (*Sâkya-Mouni*), un type à la fois vivant et idéal, dont la biographie présente cette limite indécise entre la poésie et l'histoire, la théologie et le roman, qui se retrouve dans la littérature orientale tout entière.

Le Bouddha est né l'an 622 avant Jésus-Christ; il est mort en 543, à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir prêché sa doctrine dans le Cachemire, le Népal, le Thibet, etc. Ces beaux lieux où se passa son enfance, sa jeunesse, où il connut l'amour, au moins l'amour conjugal et paternel, sont décrits par notre auteur avec un charme qui rappelle la poésie de *Lalla-Roukh* et les suaves mélodies de Félicien David. Sâkyà-Mouni est revêtu de la triple science : le moment est venu pour lui de quitter sa patrie, son palais, sa famille. Il faut qu'il se lève, il faut qu'il marche et qu'il aille prêcher la loi nouvelle. Nous laissons parler Mme Mary Summer :

« .... Il est minuit; l'astre qui présidait à la naissance de Siddhârtha vient de se lever à l'horizon, et il éclairera la fuite du sage. A pas furtifs, comme un voleur qui va commettre un larcin, le Bôdhisattva (2) traverse les galeries du palais; le voici devant l'appartement de Gôpâ. Il n'avait pas prévu cette tentation suprême. Cette femme, qu'il a choisie entre toutes, et dont l'amour sut un instant le ravir aux pensées sérieuses; ce fils qu'il ne connaît pas encore, ils sont là derrière cette porte. Avant de s'éloigner pour toujours, ne jettera-t-il pas sur eux un dernier regard? Le prince entr'ouvre doucement la porte, et reste immobile sur le seuil. Souriante et paisible, Gôpâ s'est endormie, le nouveau-né entre les bras. Le père n'y résiste pas; il va s'avancer pour embrasser son fils une seule fois, la première et la dernière; mais, pour arriver à l'enfant, il faut écarter le bras de la mère, ce bras

(1) *Les religieuses bouddhistes depuis Sâkya-Mouni jusqu'à nos jours.* Paris, E. Leroux, 1873.

(2) Siddhârta et Bôdhisattva sont des surnoms du Bouddha; le premier veut dire : l'être uni à l'intelligence, et le second : but, dessein accompli.

vigilant, même au sein du sommeil; Gôpâ s'éveillera; aura-t-il la force de résister à ses reproches et à son désespoir ? Par un douleureux effort, la main de Siddhârtha laisse retomber la porte; il vient de livrer son plus rude combat.

« Dans la cour, Kantaka, le cheval aussi blanc que la neige, hennissait d'impatience, prêt à dévorer l'espace (1). Le fugitif s'élance sur ce bel animal, dont les dieux ont prudemment enveloppé les sabots. Tout dort dans Kapila, depuis les sentinelles jusqu'aux perroquets appesantis sur leurs perchoirs; les portes des remparts s'ouvrent par enchantement; bientôt Tchandaka et son maître sont en liberté dans la campagne. Là, sur le sommet d'une montagne qui domine la ville, le prince s'arrête un instant. Les tours, les palais, les monuments se dressent au milieu d'une nuit claire. Le sage contemple avec émotion ce royaume et ces richesses, qu'il vient de sacrifier à sa charité pour tous les êtres.

« O cité de Kapila, s'écrie-t-il, je ne rentrerai pas dans tes « murs avant d'avoir atteint l'intelligence suprême, et, quand tu « me reverras, au lieu d'être plongée dans le sommeil, tu seras « debout, prête à écouter les enseignements de la loi. »

Dans le cours de ses prédications sur les bords du Gange et aux environs de Bénarès, Sâkya fit un jour une rencontre dont le récit donnera une idée de la manière vive et leste de l'auteur.

« Ourouvilva, avec ses sources vives et ses frais ombrages, attirait les visiteurs. Trente jeunes nobles y vinrent passer quelques jours, et chasser à outrance le tigre et l'antilope. C'était presque une partie de garçons : les uns avaient amené leurs femmes et les autres leurs maîtresses. Singulier mélange! Il est vrai que, dans d'autres pays, ces choses-là se font aussi quelquefois, sans que cela paraisse.

« Le premier jour, on avait beaucoup couru; on but plus que de raison, et le soir on dormit du sommeil des buveurs, qui, n'en déplaise aux moralistes, est aussi profond que celui du juste. Personne ne s'aperçut qu'une des demoiselles faisait main basse sur les bijoux, les habits et tout ce que la compagnie possédait de plus précieux. Lorsque chacun s'éveilla, la donzelle avait lestement fait son paquet et tourné les talons. On se souciait peu de

(1) Kantaka, selon la légende, mesurait dix-huit coudées de la tête à la queue, et sa hauteur était en proportion.

la femme, mais beaucoup de ce qu'elle emportait, et on se mit à sa recherche. Justement, le Bouddha était assis sous un arbre, livré à sa méditation du matin; les étourdis l'interpellent, pour savoir s'il n'a pas vu passer une femme qui se sauvait.

« Au lieu de se fâcher d'être interrompu pour un si frivole incident, le saint leur répond : « Insensés, dites-moi, je vous prie, « lequel est le plus avantageux, de chercher une femme ou de « vous chercher vous-mêmes ? »

« Cette réflexion frappe les chasseurs, et ils conviennent que la connaissance de soi-même est préférable à toute chose. « S'il en « est ainsi, réplique Sâkya, demeurez ici, et je vous enseignerai la « loi. » Ils acceptent; la joyeuse partie finit plus sérieusement qu'elle n'avait commencé, et ces jeunes fous deviennent de parfaits croyants. Inutile de dire qu'ils abandonnèrent leurs habitudes d'intempérance, et n'emmenèrent plus de demoiselles à la chasse. »

C'est également un récit plein d'intérêt que celui des derniers moments du Bouddha dans les riants jardins de Loumbini qui l'avaient vu naître. Il veut expirer à l'air libre, sous le feuillage des forêts, au milieu des harmonies de la nature. Ce qui gâte un peu le tableau, c'est qu'il meurt d'indigestion; mais on retrouve sa haute sagesse dans le dernier conseil donné par lui à l'un de ses plus jeunes disciples qui l'interroge sur un point délicat : la conduite que des religieux doivent tenir à l'égard des femmes. « Voulez-vous, lui dit le Bouddha, un moyen de rassurer votre conscience? Considérez comme vos mères celles qui sont plus âgées que vous, comme vos sœurs celles qui se rapprochent de votre âge, et comme vos filles celles qui sont plus jeunes. »

On a pu juger de la manière de l'auteur et du piquant intérêt de l'ouvrage. Il s'est même trouvé des critiques moroses qui l'ont trouvé trop piquant. Tout exposé de doctrines religieuses, a-t-on dit, doit être traité avec sérieux et respect. Cette théorie nous mènerait bien loin. Fallait-il donc que Mme Mary Summer, par crainte de blesser les dévots de Bénarès ou de Ceylan, se privât des agréments qui pouvaient faire accepter au lecteur français les étrangetés de ses récits? Le *curry* indien, pour figurer sur nos tables avec succès, n'a-t-il pas besoin d'être adouci et transformé par l'habileté de nos cuisiniers?

E. J. B. Rathery.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— La collection d'ouvrages rares et curieux réimprimés par les soins de M. J. Gay et fils (actuellement à San Remo) vient de s'enrichir de quatre publications nouvelles; on sait que, tirées à 100 exemplaires seulement et réparties parmi des souscripteurs empressés, elles restent à peu près ignorées de la masse du public. Raison de plus pour les signaler.

Mentionnons d'abord *le grand Alcandre frustré*, *ou les derniers efforts de l'amour et de la vertu*, réimprimé d'après l'édition de *Cologne. Pierre Marteau*, 1696, avec une Notice bibliographique de M. P. L. (x et 125 p.)

Ce livret, qui mérite de tenir une place notable dans la série des romans historico-satiriques relatifs aux amours de personnages illustres, n'a point été cité dans le *Manuel du Libraire*. Le *grand Alcandre* désigne ici Louis XIV; on sait que précédemment ce nom avait été appliqué à Henri IV.

La première édition, *Cologne*, *Pierre Marteau*, 1696, est certainement sortie des presses de Hollande, et elle ressemble assez à diverses productions authentiques des Elzevirs, pour qu'on l'ajoute comme appendice à leur collection. Une réimpression, tout à fait identique sous le rapport du texte (quoique le titre annonce qu'elle est *revue et corrigée*), porte la rubrique de *S. Alary*, *Montauban*, 1719, petit in-12, mais il faut également y voir un produit de la Hollande. Une édition, avec la date de *Montauban*, 1717, figure au Catalogue Leber; il est probable qu'il y a indication inexacte ou que le titre fut rafraîchi.

D'après l'avis mis en tête de l'édition de 1696, le manuscrit du *Grand Alcandre* aurait été trouvé dans les papiers d'un homme de qualité après sa mort; l'éditeur de

1719 nomme hardiment le duc de la Feuillade, mais il n'y a là qu'une supercherie : le duc ne mourut que le 12 mai 1697.

On peut fixer à l'an 1672, époque indiquée par quelques circonstances authentiques, la date de cette histoire de la passion du grand Alcandre pour la comtesse de L., dont le nom reste à découvrir, et qui réussit parfaitement à défendre sa vertu. M. P. L. (Paul Lacroix), indulgent comme tous les éditeurs, trouve dans ce livret une action très-intéressante, très-bien conduite, très-vraie, ou, si l'on veut, très-vraisemblable. Les scènes sont tracées avec beaucoup d'habileté et de finesse ; les dialogues ont une grâce et une délicatesse exquises. On serait tenté d'y voir la plume d'une femme d'esprit, comme il y en avait tant alors, plutôt que celle de Saudras de Courtils, qui n'écrivait pas sans agrément, mais qui, écrivant sans cesse pour les libraires des Pays-Bas, n'avait pas le temps de soigner son style.

Quel que soit l'auteur du *Grand Alcandre frustré*, ce récit, qui diffère notablement de bonnombre de ceux consignés dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, mérite d'être examiné au point de vue de l'histoire intime de Louis XIV, jeune encore, et quelque investigateur minutieux des intrigues de la cour la plus brillante alors de l'Europe, réussira peut-être à faire la part de la vérité et celle de la fiction.

Nous abordons un autre domaine, en passant à l'*École des maris jaloux* (VIII et 132 p.), reproduction de l'édition de Neuchâtel, 1698, plus complète que celle qui avait paru, en 1684, à *Cologne* (*Hollande*), sous le titre de *l'Amour en fureur*, *ou les Excès de la jalousie italieune.*

Le pivot de cette histoire (dont l'auteur demeure inconnu) est un cadenas de chasteté, qu'un mari impose à sa femme ; scènes de jalousie, assassinats médités, catastrophes multipliées, après lesquelles l'héroïne involontaire de ces récits qui paraissent d'ailleurs de pures inventions, se retire dans un couvent.

Le *Manuel* ne signale qu'une seule adjudication de l'*É*-

cole, et elle remonte à près d'un siècle, à la vente du baron d'Heiss; il ne fait aucune mention de l'*Amour en fureur*, qui aurait toutefois mérité une ligne ou deux. Nous pensons aussi qu'il n'eût pas été hors de propos de placer dans l'avant-propos de l'édition nouvelle quelques détails sur ces cadenas qui forment le pivot de l'*École* dont il s'agit. Il en est question dans Cardan (*de Subtilit.*, VII, 498), dans le *Voyage en Italie* de Misson, I, 217; dans les *Mémoires* de Bonneval, I, 74; dans Dulaure, *Divinités génératrices*, 1825, p. 303, etc. Pareil usage s'est conservé parmi les Malais (Bondyck Bartiaansen, *Voyage aux Moluques*, 1845, p. 114). Voir aussi les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, t. X, p. 72, édit. de 1840, et Niel (*Portraits du* XVIe *siècle*, 12e livraison). N'oublions ni Brantôme (*Dames galantes*, 1er discours), ni surtout le célèbre Plaidoyer de l'avocat Freydier, imprimé à Montpellier en 1750.

Le *Moine sécularisé* (XXIX et 115 p.) est une vive satire dirigée contre les ordres monastiques; elle se présente sous la forme d'un dialogue entre ce moine et un curé de campagne.

Une notice bibliographique de M. Paul Lacroix fait connaître nettement et pour la première fois ce qui concerne les diverses éditions de ce livre rare, qui ne se montre que sur un bien petit nombre de catalogues. Imprimé d'abord vers 1675, et probablement en Dauphiné, il fut bientôt mis sous presse en Hollande (*Villefranche, chez Jean le Grand*, petit in-12 de 121 pages). L'infatigable (et fantastique) typographe, Pierre Marteau, à Cologne, réimprima le *Moine sécularisé*, en 1675 et en 1691; deux autres éditions avaient paru en 1678 et en 1683, et en 1675 ce libelle s'était montré (sous le titre des *Jésuites en belle humeur*) à la suite des *Jésuites et les Moines en belle humeur*; longtemps après, l'ouvrage se montrait de nouveau en un grand in-12 de x et 154 pages (*La Haye, Nicolas Tayau*, 1740. Ces diverses éditions présentent entre elles des différences que M. Lacroix n'a point manqué de noter.

Le *Manuel du libraire* signale seulement l'édition de 1675, qui s'est montrée à la vente Nodier; c'est également la seule qui soit citée dans le *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier, où l'ouvrage est attribué à un ecclésiastique de Lyon, nommé Dupré, à l'égard duquel on manque de renseignements. C'est un livre à joindre (et ce n'est pas un des moins piquants) à ceux que les écrivains protestants ou les réfugiés dirigèrent en assez grand nombre contre les membres de l'Église romaine.

Terminons en citant la réimpression d'un livret devenu fort rare et imprimé à Paris en 1556 chez Vincent Sertenas : *Trois déclamations esquelles l'ivrogne, le putier et le joueur de dez débattent lequel d'eux trois comme le plus vicieux sera privé de la succession de leur père.* Nous ne croyons pas que ce petit volume se soit montré aux enchères depuis la vente Nodier en 1844, où il fut adjugé à 102 fr., et il est inutile de rappeler que c'est une traduction d'une *Declamatio* de Philippe Beraulde, imprimée pour la première fois à Bologne en 1499. D'assez nombreux morceaux en vers sont intercalés dans cette prose, où, suivant l'usage du temps, les auteurs grecs et latins sont fréquemment invoqués. La singulière contestation soutenue entre les trois frères ne manque pas d'originalité; elle sera lue avec plaisir par les amis de cette charmante langue du seizième siècle que goûtaient si bien Paul-Louis Courrier et Charles Nodier.

La municipalité bordelaise, adoptant une mesure fort digne d'éloges, livre à l'impression d'importants documents extraits des archives de la ville et se rapportant à des époques éloignées. Deux volumes in-4° relatifs l'un au quatorzième, l'autre au commencement du quinzième siècle, ont déjà vu le jour. Un troisième volume vient de paraître; il est intitulé : *Bordeaux vers 1450; Description topographique*, par Léo Drouyn, in-4°, VIII et 624 pages, avec un plan de grande dimension. Les rues, les places, l'enceinte fortifiée de la capitale de la Guienne à l'époque de

Charles VII, ont été restituées avec un soin minutieux, et à la suite de recherches aussi patientes qu'étendues à travers une foule de documents couverts d'une poussière plus que quatre fois séculaire. C'est un livre fait avec amour et qui reconstitue, maison par maison, le vieux Bordeaux, tel qu'il était au moment où il allait échapper à la domination des rois d'Angleterre.

— Les *Lettres à une Inconnue*, par Prosper Mérimée, ont récemment provoqué l'attention publique. Elles ont soulevé d'assez vives critiques; elles ont été, de la part des journalistes, l'objet d'appréciations diverses; nous n'avons point l'intention d'aborder cette discussion, mais nous tenons à signaler, au point de vue de l'histoire littéraire, les *Lettres d'une Inconnue*, qui viennent d'être mises au jour.

Un avant-propos fait savoir que lors de l'incendie qui, en mai 1871, dévora la maison qu'habitait le sénateur-académicien, les livres, les papiers furent jetés par les croisées, abandonnés dans la rue. La correspondance de l'*Inconnue* formait douze paquets; quelques débris seulement, échappés à ce naufrage, furent plus tard retrouvés dans un grenier où un Auvergnat entassait toutes sortes de marchandises de fort peu de valeur.

Il est permis de regarder ce récit comme une fiction, et on ne saurait hésiter à ranger les *Lettres de l'Inconnue* parmi ces supercheries que Quérard se délectait à enregistrer. Il y a là des pages qu'il est impossible qu'une *miss* ait écrites; les détails scabreux qu'effleure parfois Mérimée sont développés, fouillés avec une audace bien peu féminine. L'académicien trace parfois quelques mots anglais; sa correspondante étale une érudition polyglotte; elle écrit de l'anglais (parfois d'une correction douteuse), de l'italien, de l'espagnol, du latin, du grec et même du carthaginois! Parfois la note est fausse; il est question de *lord*

Gladstone, expression dont nulle Anglaise ne s'est jamais servi, et qui est tout aussi ridicule que si on écrivait en France le marquis Thiers, ou le vicomte Jules Favre. En définitive, les *Lettres d'une Inconnue* sont l'œuvre d'un écrivain qui ne manque pas d'esprit, et qui s'est amusé à une supposition qu'il est impossible de prendre au sérieux.

— Nous avons sous les yeux une plaquette rédigée par M. L. Dangeau, et relative à la bibliographie des Œuvres de Montesquieu. Cette portion de la science des livres était assez confuse. Le *Manuel du libraire*, si exact d'habitude, se trompe à l'égard de l'édition originale de l'*Esprit des lois*, et il ne résout point la question délicate de découvrir l'impression originale des *Lettres persanes* parmi les six éditions qui portent la date de 1721.

On observera que des éditions de l'*Esprit des lois* et des *Considérations sur la grandeur des Romains* ont été cartonnées. Il serait certainement d'un vif intérêt de rechercher quels étaient les passages qui effarouchèrent la Censure. M. Dangeau indique avec soin les divers écrits de Montesquieu qui ne parurent qu'à d'assez longs intervalles, épars dans divers recueils ou se montrant, pour la première fois, dans des éditions d'*OEuvres* indiquées comme complètes. On peut conclure de tout ceci qu'une édition critique et bien entière des productions de Montesquieu est chose à entreprendre. Il y a là de quoi tenter un travailleur devenu jaloux d'attacher son nom à celui de l'un des plus illustres penseurs du dix-huitième siècle.

Les Œuvres inédites de Montesquieu méritent une attention spéciale. On n'ignore pas que la famille de l'illustre publiciste conserve de précieux manuscrits dans le vieux château de la Brède. Leur publication a été, à plusieurs reprises, l'objet de négociations qui n'ont pas abouti. Sera-t-on plus heureux en revenant à la charge ? D'après quel-

ques personnes autorisées qui ont vu ces manuscrits, il y aurait un choix à faire dans ces papiers. A côté de morceaux fort dignes de voir le jour, il y en aurait d'autres qui seraient peu dignes de cet honneur. La correspondance de Montesquieu devrait attirer des investigations persévérantes. Diverses lettres figurent dans des catalogues d'autographes, et, en se livrant à un travail assidu, on pourrait en retrouver une partie. Nous ajouterons que la bibliothèque de l'auteur de l'*Esprit des lois* est encore intacte à la Brède, et c'est peut-être la seule collection de livres appartenant à un grand écrivain du siècle dernier, qui n'ait pas été dispersée.

— Un de nos collaborateurs possède un exemplaire de la *France littéraire* de Quérard. Cet infatigable bibliographe y a inscrit un grand nombre de notes, d'additions, de corrections, qui offrent parfois une utilité réelle au point de vue de l'histoire des écrivains français, à partir de l'an 1700. Nous pourrons un jour fouiller dans cette mine; aujourd'hui nous nous en tiendrons à un renseignement relatif à un auteur bizarre de la fin du siècle dernier, qui n'a point d'article dans la *Biographie universelle*, mais dont M. Monselet a bien voulu parler. Il s'agit de Gorgy, auquel on doit (l'obligation est mince, nous en convenons) *Ann'quin Bredouille*, *Blançay*, *Victorine*, etc. Quérard se borne à dire : « Gorgy (..) du Dauphiné. » C'est une erreur. Une note sans signature s'exprime ainsi : « Vous pouvez dire en toute sûreté que Gorgy (Jean-Claude), né à Fontainebleau en novembre 1753, est mort à Pinceloup, près de Rambouillet, en 1795. »

CHARLES ASSELINEAU.

Il me faut inscrire aujourd'hui dans le *Bulletin du Bibliophile*, l'expression du profond sentiment de douleur que j'éprouve, en perdant si prématurément un ami et un collaborateur de vingt ans.

Dans notre maison, où sa place était marquée, sa perte laisse un vide bien difficile à combler. Ami dévoué, d'un esprit délicat, il se plaisait, dans sa conversation toujours agréable, à évoquer les souvenirs littéraires de son enfance; car il se figurait être plus vieux qu'il ne l'était réellement, et même il se sentait heureux de cette vieillesse anticipée.

Asselineau, dans un jour de malheur, m'a donné une preuve de sa sincère et profonde amitié. Cette preuve, je ne l'oublierai jamais, et je tiens à la rappeler ici. En 1861, lorsque j'ai eu la douleur extrême de perdre ma mère, il ne m'a pas abandonné un seul instant, et, de plus, il a écrit dans le *Bulletin*, en cette circonstance, un article nécrologique qui forme une des belles pages de ses œuvres. (Voy. année 1861, p. 65-67.)

Charles Asselineau, né à Paris en 1820, est mort aux eaux thermales de Chatelguyon, en Auvergne, le 25 juillet 1874, à l'âge de cinquante-quatre ans.

On a beaucoup parlé de ses œuvres. Je préfère rappeler la bonté de son cœur, la délicatesse de son caractère, l'élévation chrétienne de son âme, son indulgence extrême envers tout le monde, et la dignité avec laquelle il sut conserver son titre d'homme de lettres.

Asselineau a été l'ami, l'admirateur (on le lui a reproché) de certains poëtes illustres; mais il ne partagea ni leurs idées matérialistes, ni leurs aspirations ambitieuses; il ne songeait qu'à l'éclat donné par eux à la littérature contem-

poraine. Son cœur et son imagination écartaient tout ce qui pouvait obscurcir l'auréole dont il entourait leurs noms. Victor Hugo, Baudelaire, etc., n'étaient pour lui que des hommes de lettres; il ne voulait rien savoir de leur vie intime ou de leur vie publique. Asselineau, avec une insouciance enfantine, distinguait deux hommes, où il aurait voulu n'en trouver qu'un seul.

Charles Asselineau aimait les livres. Il les aimait en homme de lettres, pour le fond, et en bibliophile pour la forme. Le moindre opuscule, bien imprimé sur un papier de choix, était pour lui un objet d'admiration. Il savait apprécier les reliures, parce qu'elles embellissent les livres qu'on possède, après les avoir convoités depuis longtemps. Il avait aussi une prédilection naïve pour les livres ornés de figures. En un mot, et chose plus rare qu'on ne le croit, Asselineau était en même temps homme de lettres et bibliophile. Sa bibliothèque, peu nombreuse, mais composée d'exemplaires choisis et très-bien reliés par Galette, Capé, Raparlier et autres, a été léguée à son ami M. Éd. Gardet.

Il a publié pour notre maison : en 1860, les *Souvenirs de Mme de Caylus*, avec introduction, notes et table; en 1861, les *Mélanges curieux et anecdotiques*, *tirés d'une collection de lettres autographes et de documents historiques*, *ayant appartenu à M. Fossé-d'Arcosse*, avec une intéressante notice de 16 pages in-8; et en 1872, la *Vie de Claire-Clémence de Maillé-Brézé*, *princesse de Condé;* et, pour le *Bulletin du Bibliophile*, de charmants articles de littérature, de critique et de curiosité.

On lit dans plusieurs journaux que Charles Asselineau était ou avait été rédacteur en chef du *Bulletin du Bibliophile;* cette assertion a été reproduite dans l'oraison funèbre prononcée par M. Théodore de Banville. Ce fait est inexact. Depuis Charles Nodier, il n'y a pas eu de *rédac-*

teur en chef. Le *Bulletin du Bibliophile* est une revue modeste, publiée pendant longtemps par M. Joseph Techener (mon père), et continuée depuis 1848 par Léon Techener (moi), qui ont ainsi rempli le rôle de rédacteurs en chef, avec la collaboration d'amis de la maison, hommes de lettres et bibliophiles, dont les noms figurent sur le titre de chaque livraison (1).

Charles Asselineau avait trop de fierté dans le caractère pour abuser de l'insouciance d'un libraire ou d'un bouquiniste. Ce qu'on a imprimé sur son compte dans les échos anecdotiques d'un certain journal, est indigne de lui ; il en était incapable.

Il a également paru dans le *Figaro* une note peu exacte, relative aux opinions politiques de Ch. Asselineau. La vérité est qu'il ne parlait jamais de politique ; mais, cependant, ses préférences, dont il ne faisait aucun mystère, étaient pour la monarchie constitutionnelle, qui lui rappelait sa jeunesse et ses premiers succès au grand concours des colléges.

Relevons une dernière erreur, propagée par tous les journaux. Asselineau, dit-on, aurait sauvé de l'incendie la Bibliothèque Mazarine, au temps néfaste de la Commune. On devrait cependant n'avoir pas oublié que, dès la première publication de cette fausse nouvelle, Asselineau s'empressa de la démentir, d'abord de vive voix, puis par une lettre signée de lui et insérée dans les journaux, au mois de juin 1871.

La vérité est que resté à Paris, il crut de son devoir

(1) Rappelons toutefois, car c'est là vraisemblablement l'origine de l'assertion erronée que nous venons de rectifier, rappelons que pendant plusieurs années Asselineau rédigea pour le Bulletin une *Chronique littéraire* mensuelle que nos lecteurs n'ont certainement pas oubliée, et qui, par la justesse des appréciations, la finesse des aperçus et l'élégante correction du style, faisait songer à Nodier dont il aimait à s'inspirer, et pour lequel on sait qu'il professait un véritable culte. Certain article, entre autres, nous revient en mémoire, où avec une indiscutable compétence, et dans une forme pleine de tact et de mesure bien que légèrement ironique, il faisait justice des théories de je ne sais plus quel réformateur qui, sous prétexte de simplification, prétendait bouleverser l'orthographe française. Asselineau, ce jour-là, avait trempé sa plume dans l'écritoire du docteur Néophobus.

d'aller chaque jour à la Bibliothèque où il était employé, surveiller et protester par sa présence contre la direction de Benjamin Gastineau imposée par la Commune. Mais qui est-ce qui aurait pu empêcher les forcenés de l'insurrection de pétroliser la Bibliothèque Mazarine s'ils en avaient eu le temps...?

LÉON TECHENER.

Les restes mortels de Charles Asselineau ont été ramenés à Paris par les soins de M. Édouard Gardet, son ami, et le service funèbre a eu lieu le 31 juillet, à l'église Saint-Sulpice, au milieu d'un concours nombreux d'amis, d'hommes de lettres et d'artistes. De là il fut transporté au cimetière Montparnasse, et sur sa tombe M. Théodore de Banville a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« Je viens, au bord de cette tombe ouverte, dire à Charles Asselineau un dernier adieu, au nom de la *Société des gens de Lettres*, qui a bien voulu m'accorder, à moi indigne, l'honneur de parler pour elle, et aussi au nom de ses amis, parmi lesquels je suis resté l'un des plus anciens et, permettez-moi cet orgueil, l'un des plus fidèles.

« Messieurs, la *Société des gens de Lettres* perd dans Charles Asselineau l'un de ceux des ses membres qui l'ont le plus glorifiée par un travail assidu, par une honorabilité devenue proverbiale, et par un amour absolu et exclusif de la profession qu'il avait embrassée. Homme de lettres! Asselineau ne voyait rien au-dessus de ce titre véritablement justifié et noblement porté, et quoique sa fortune, ses relations, son éducation universelle lui ouvrissent toutes les carrières, il ne voulut jamais être rien de plus et rien autre chose qu'un homme de lettres. Plusieurs fois membre de notre comité, il s'y est montré soucieux et étroitement jaloux de nos intérêts les plus élevés comme les plus humbles. Mais, surtout, c'est par un travail âpre, incessant, fidèle, toujours voulu et accepté avec joie, qu'il fut ce qu'il désirait être : un écrivain. On sait quelle est l'indiscutable valeur de ses travaux d'histoire,

de critique et de philologie ; on sait moins ce qu'il dépensa de fantaisie, d'humour et de caprice poétique dans ses délicieuses nouvelles intitulées : *la Double vie ;* dans ce livre de touriste, *l'Italie et Constantinople*, où, voyageant sur les pas de Théophile Gautier, il a le bon goût et le bonheur de ne jamais l'imiter, tant il l'admire ! dans cet aimable pamphlet ironique : *Paradis des Gens de Lettres*, où il rêve une ville idéale gouvernée par l'intelligence et une Revue accessible au génie ; et enfin dans ce roman publié l'année dernière même, fin et délicat pastiche de Cazotte, dans lequel il combattait ingénieusement le manque de résignation qui nous porte à vouloir contraindre la Providence et façonner nous-mêmes notre destinée.

« Ce grand travers moderne, Asselineau en était exempt ; il appartenait, comme j'y appartiens moi-même, à l'école de l'art pour l'art, dont la doctrine est nettement et clairement exprimée dans les lignes suivantes, que j'emprunte à la préface de *la Double vie :* « Est-ce qu'on n'a pas depuis longtemps déduit les « doctrines politiques, religieuses et sociales de Balzac, qui cepen- « dant n'a jamais prétendu faire autre chose que des romans ? Est- « ce que tout lecteur intelligent ne sait pas à quoi s'en tenir, non- « seulement sur les idées esthétiques, mais sur les idées morales « de Théophile Gautier, le plus désintéressé, comme le plus grand « des poëtes contemporains ? Ce que je proscris comme faux, « mauvais, pervers, c'est l'enseignement religieux, politique ou « moral, donné par des moyens qui ne sont pas doctrinaux ; c'est « l'intention préméditée de faire servir l'art à exprimer ce qui « n'est pas de son domaine. »

« Donc, Asselineau savait bien ce qu'est un livre et ce qu'il doit être ; aussi est-ce passionnément qu'il aime le Livre, et je le vois encore les matins d'hiver, enveloppé dans son épais manteau romain, récolter sur le quai les volumes qui devaient former sa bibliothèque romantique, devenue fameuse. J'ai dit qu'Asselineau n'avait eu aucune ambition, je me suis trompé ; toute sa vie il désira faire partie des conservateurs de ce trésor de livres qui se nomme la Bibliothèque Mazarine. En dépit des offres des ministres qui lui montraient ailleurs des places toutes vacantes, pendant douze années il fut patiemment surnuméraire, pour arriver à entrer dans ce *Paradis des Gens de Lettres*. Et en effet, après avoir, comme nous tous, pris le sac et le fusil, il devint justement

bibliothécaire pour être un de ceux qui se dévouèrent à protéger, lors de nos malheurs, les collections et les livres précieux de la Bibliothèque Mazarine.

« Je crois même que dans les dernières années de sa vie il arriva à toucher, comme bibliothécaire, jusqu'à quatre-vingts francs par mois; il trouvait que c'était excessif, et, sans en rien dire, dépensait en charités cet excédant de revenu.

« J'ai parlé insuffisamment sans doute de l'homme de lettres; j'ai hâte d'arriver à l'ami que je pleure, et dont rien, pour ceux qui l'ont connu, ne remplacera la solide et sérieuse affection.

« Charles Asselineau fut, en effet, un ami dans le sens délicat et presque divin que l'antiquité attachait à ce mot. Appartenant par ses sympathies, par ses études, par ses plus chers souvenirs, à cette noble époque de 1830 qui l'avait trouvé enfant, mais qui eut sur toute sa vie une influence décisive et à laquelle se rattachent toutes ses aspirations et ses efforts, il se réclamait d'elle sans cesse, et, en dépit de la chronologie, voulait en être contemporain. Et ce n'était pas chez lui un frivole caprice, car de tout son esprit, de toute son âme, il fut un homme de cette autre Renaissance, de ce nouveau seizième siècle où, comme au temps du premier renouveau poétique, admiration et amitié ne furent qu'une seule et même chose. Aimer ceux qu'il admirait, admirer ceux qu'il aimait, telle fut la devise fidèle, la préoccupation unique et la constante religion de Charles Asselineau. Il ne consentait pas à séparer, comme on le fait si facilement aujourd'hui, les affections de son esprit et celles de son cœur; il voulait les réunir sur les mêmes œuvres, sur les mêmes têtes, et pouvoir être fier de ce qu'il chérissait. Messieurs, c'est ainsi qu'on sentait et qu'on pensait dans les âges qui sont l'orgueil de l'humanité, et où on ne voulait pas avoir deux consciences, l'une pour l'homme, l'autre pour l'artiste.

« Chez notre cher Asselineau, l'homme et l'écrivain, l'artiste n'étaient qu'un; aussi, par une grâce unique peut-être dans notre temps, il eut ce don rare et précieux d'aimer des anciens, des morts, avec une tendresse infinie, comme s'il avait pu les connaître et comme s'ils eussent été présents; et d'honorer, de vénérer par un culte pieux et effectif des grands hommes qui avaient le même âge que lui, comme s'ils eussent été déjà morts et entrés dans la gloire définitive. Oui, Messieurs, ce fut là l'originalité d'Asselineau, et j'en sais peu qui la vaillent; il aimait comme des

amis présents les hommes d'autrefois, et ceux de ses amis que l'immortalité devait réclamer un jour, il les voyait déjà avec le resplendissement que leurs fronts ne devaient trouver que dans la nuit de la tombe, et avec le laurier qui n'ombrage que les fronts pâlis par le doigt glacé de la mort.

« Avec quelle piété il a chéri, glorifié des anciens, ceux-là le savent à qui son œuvre est familière. C'est Jean de Schelandre, le poëte Verdunois, qu'il venge d'un oubli immérité; c'est l'ébéniste André Boulle, dont il retrouve et reconstitue l'histoire ignorée; c'est le peintre et graveur français Lazare Bruandet qu'il ressuscite, après avoir épousé passionnément les justes haines de Furetière contre l'Académie; et pour arriver aux modernes, c'est le poëte de la Révolution, Théodore Desorgues, qu'il fait revivre en une notice qui est une révélation; c'est Nodier, à la renommée duquel il se voue, rassemblant, remettant en honneur ses moindres écrits. Romantique, il arborait fièrement ce drapeau et s'en faisait honneur; il remet à leur place, au-dessous des Hugo, des de Vigny, des Musset et des Dumas, mais dans le même rayon de lumière qu'eux, tous les oubliés et les dédaignés de 1830, les Petrus Borel, les Ernest Fouinet, les Félix Arvers, les Louis Bertrand, et Théophile de Ferrière, et Philothée O'Neddy, et ce Napol le Pyrénéen, qui a écrit comme par hasard, si le hasard existait! une ode qu'on peut presque mettre à côté de celles de Victor Hugo. Et en même temps qu'eux il célébrait leurs peintres, leurs illustrateurs, les Johannot, les Deveria, et cet admirable Célestin Nanteuil, qui avait mis son âme créatrice et son imagination inépuisable au service de la poésie.

« Mais si Asselineau remontait par un effort d'amour le cours des années pour se faire le contemporain d'hommes qu'il n'avait pas connus ou qu'il avait entrevus seulement, avec quelle joie, avec quelle divination supérieure, il devançait dans ses respects les arrêts de la postérité pour les hommes éminents qu'il lui a été donné de voir dans une intimité absolue, quotidienne! L'illustre poëte d'*Albertus* et de *la Comédie de la Mort*, Théophile Gauthier, était un des meilleurs amis d'Asselineau; et, j'ose le dire, dans cette amitié tous les deux étaient parfaitement égaux, tant l'écrivain savait admirer et vénérer le poëte, tant le poëte avait une estime sincère et profonde pour l'écrivain, qui plus que personne avait été jugé digne de remplir honorablement au *Bulletin du Bibliophile* la place laissée libre par Nodier.

« Parmi les amis d'Asselineau, je trouve des vivants célèbres dont les noms sont dans toutes les bouches, et ces morts dont il loua toujours les œuvres, et dont il adoucit les suprêmes souffrances, Philoxène Boyer et Charles Baudelaire. Quand une maladie mystérieuse, frappant, hélas! un si beau génie, accabla le poëte des *Fleurs du mal*, c'est avec un dévouement infatigable, avec une sollicitude fraternelle, que Charles Asselineau, heure par heure, encouragea, fortifia, consola cette âme brisée, déchirée par les luttes de la vie. Mais cette charité, cette tendresse, il les montrait aussi aux plus obscurs d'entre ses confrères, pourvu qu'ils fussent malheureux et souffrants.

« Moi qui vous parle, Messieurs, lorsque condamné et abandonné par les médecins, j'allais à la maison de santé de Bellevue pour y mourir, j'y arrivais, soutenu, porté dans les bras d'Asselineau. Hélas! je ne croyais guère alors que j'aurais un jour la douleur de lui adresser un tel adieu! Depuis quelques mois, attaqué d'une maladie qui affectait et en quelque sorte annihilait tout l'organisme, malgré les soins ardents, empressés d'un ami encore, de l'excellent docteur Gérard Piogey, Asselineau sentit que sa vie allait finir; alors il ne songea plus qu'à cette vie future à laquelle il avait toujours cru ardemment, et dans laquelle, délivrée des liens de la matière, notre âme voit et savoure enfin le beau toujours poursuivi et souhaité à travers nos angoisses terrestres.

« Ami, ta rude tâche est finie ici-bas; tu jouis maintenant de la beauté, de la vérité, de la justice, et notre seul chagrin est d'être momentanément séparé de toi. Charles, notre confrère, notre ami, notre orgueil, notre cher souvenir, au revoir et à toujours! »

— Pendant que cette livraison était sous presse, nous avons reçu, de plusieurs de nos collaborateurs MM. Paulin Paris, Paul Lacroix, Clément de Ris, de la Fizelière, A. Destouches, baron Ernouf, Francklin, J. de Gaulle, P. Margry, A. Briquet et autres, les témoignages des vifs regrets qu'ils éprouvent de la mort de Ch. Asselineau. — M. Cuvillier Fleury m'a écrit à cette occasion : « Pauvre Asselineau! quelle perte pour vous, pour nous, et que de regrets il aura laissés!... »

L. T.

INVENTAIRE DES MEUBLES

DE CATHERINE DE MÉDICIS, EN 1589

Par M. Bonnaffé. *Paris. Aubry*, 1874.

Les inventaires dressés après décès sont devenus une source d'informations des plus exactes à laquelle personne ne songeait il y a vingt ans, et que tout le monde invoque aujourd'hui. La voie ouverte et l'élan donné, la foule des chercheurs s'y est précipitée. A l'heure présente on composerait un fort joli catalogue, seulement avec les titres des inventaires imprimés depuis vingt ans. MM. Léon de Laborde et Douët d'Arcq ont publié les premiers (1). Les dix volumes de la *Revue des Sociétés savantes* en contiennent une quantité qui va s'accroissant chaque jour, et aucun lettré n'a oublié la lumière dont Mgr le duc d'Aumale et M. Soulié ont éclairé les figures du cardinal Mazarin et de Molière en éditant leurs inventaires.

Voici qu'un investigateur curieux et érudit, doublé d'un homme de goût et d'un écrivain élégant, M. Bonnaffé, vient ajouter au travail de ses prédécesseurs l'*Inventaire des meubles de Catherine de Médicis*, fait après la mort de la Reine dans son hôtel à Paris, en juillet et août 1589. Cette pièce est déposée au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale, où les fureteurs de parchemins l'avaient quelquefois aperçue du coin de l'œil.

Il n'entre point dans ma pensée de signaler tous les points intéressants de cette publication. Je ne veux qu'insister sur les principaux.

Catherine de Médicis meurt à Blois le 6 janvier 1589,

(1) *Inventaire des joyaux de Louis, duc d'Anjou, dressé en* 1360. *Paris*, 1853. — *Inventaire des reliques de la Sainte-Chapelle dressé en* 1573. *Paris*, 1848.

bibliothécaire pour être un de ceux qui se dévouèrent à protéger, lors de nos malheurs, les collections et les livres précieux de la Bibliothèque Mazarine.

« Je crois même que dans les dernières années de sa vie il arriva à toucher, comme bibliothécaire, jusqu'à quatre-vingts francs par mois; il trouvait que c'était excessif, et, sans en rien dire, dépensait en charités cet excédant de revenu.

« J'ai parlé insuffisamment sans doute de l'homme de lettres; j'ai hâte d'arriver à l'ami que je pleure, et dont rien, pour ceux qui l'ont connu, ne remplacera la solide et sérieuse affection.

« Charles Asselineau fut, en effet, un ami dans le sens délicat et presque divin que l'antiquité attachait à ce mot. Appartenant par ses sympathies, par ses études, par ses plus chers souvenirs, à cette noble époque de 1830 qui l'avait trouvé enfant, mais qui eut sur toute sa vie une influence décisive et à laquelle se rattachent toutes ses aspirations et ses efforts, il se réclamait d'elle sans cesse, et, en dépit de la chronologie, voulait en être contemporain. Et ce n'était pas chez lui un frivole caprice, car de tout son esprit, de toute son âme, il fut un homme de cette autre Renaissance, de ce nouveau seizième siècle où, comme au temps du premier renouveau poétique, admiration et amitié ne furent qu'une seule et même chose. Aimer ceux qu'il admirait, admirer ceux qu'il aimait, telle fut la devise fidèle, la préoccupation unique et la constante religion de Charles Asselineau. Il ne consentait pas à séparer, comme on le fait si facilement aujourd'hui, les affections de son esprit et celles de son cœur; il voulait les réunir sur les mêmes œuvres, sur les mêmes têtes, et pouvoir être fier de ce qu'il chérissait. Messieurs, c'est ainsi qu'on sentait et qu'on pensait dans les âges qui sont l'orgueil de l'humanité, et où on ne voulait pas avoir deux consciences, l'une pour l'homme, l'autre pour l'artiste.

« Chez notre cher Asselineau, l'homme et l'écrivain, l'artiste n'étaient qu'un; aussi, par une grâce unique peut-être dans notre temps, il eut ce don rare et précieux d'aimer des anciens, des morts, avec une tendresse infinie, comme s'il avait pu les connaître et comme s'ils eussent été présents; et d'honorer, de vénérer par un culte pieux et effectif des grands hommes qui avaient le même âge que lui, comme s'ils eussent été déjà morts et entrés dans la gloire définitive. Oui, Messieurs, ce fut là l'originalité d'Asselineau, et j'en sais peu qui la vaillent; il aimait comme des

amis présents les hommes d'autrefois, et ceux de ses amis que l'immortalité devait réclamer un jour, il les voyait déjà avec le resplendissement que leurs fronts ne devaient trouver que dans la nuit de la tombe, et avec le laurier qui n'ombrage que les fronts pâlis par le doigt glacé de la mort.

« Avec quelle piété il a chéri, glorifié des anciens, ceux-là le savent à qui son œuvre est familière. C'est Jean de Schelandre, le poëte Verdunois, qu'il venge d'un oubli immérité; c'est l'ébéniste André Boulle, dont il retrouve et reconstitue l'histoire ignorée; c'est le peintre et graveur français Lazare Bruandet qu'il ressuscite, après avoir épousé passionnément les justes haines de Furetière contre l'Académie; et pour arriver aux modernes, c'est le poëte de la Révolution, Théodore Desorgues, qu'il fait revivre en une notice qui est une révélation; c'est Nodier, à la renommée duquel il se voue, rassemblant, remettant en honneur ses moindres écrits. Romantique, il arborait fièrement ce drapeau et s'en faisait honneur; il remet à leur place, au-dessous des Hugo, des de Vigny, des Musset et des Dumas, mais dans le même rayon de lumière qu'eux, tous les oubliés et les dédaignés de 1830, les Petrus Borel, les Ernest Fouinet, les Félix Arvers, les Louis Bertrand, et Théophile de Ferrière, et Philothée O'Neddy, et ce Napol le Pyrénéen, qui a écrit comme par hasard, si le hasard existait! une ode qu'on peut presque mettre à côté de celles de Victor Hugo. Et en même temps qu'eux il célébrait leurs peintres, leurs illustrateurs, les Johannot, les Deveria, et cet admirable Célestin Nanteuil, qui avait mis son âme créatrice et son imagination inépuisable aü service de la poésie.

« Mais si Asselineau remontait par un effort d'amour le cours des années pour se faire le contemporain d'hommes qu'il n'avait pas connus ou qu'il avait entrevus seulement, avec quelle joie, avec quelle divination supérieure, il devançait dans ses respects les arrêts de la postérité pour les hommes éminents qu'il lui a été donné de voir dans une intimité absolue, quotidienne! L'illustre poëte d'*Albertus* et de *la Comédie de la Mort*, Théophile Gauthier, était un des meilleurs amis d'Asselineau; et, j'ose le dire, dans cette amitié tous les deux étaient parfaitement égaux, tant l'écrivain savait admirer et vénérer le poëte, tant le poëte avait une estime sincère et profonde pour l'écrivain, qui plus que personne avait été jugé digne de remplir honorablement au *Bulletin du Bibliophile* la place laissée libre par Nodier.

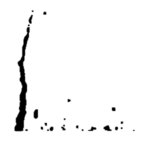
Mais aussi quelle singulière idée de faire faire l'inventaire d'une reine pendant que ses plus cruels ennemis sont maîtres de la capitale! Maître Trubart comme bourgeois de Paris avait peut-être des enfants servants dàns les camps opposés. Je l'excuse. A sa place je n'aurais pas eu le cœur à mon inventaire.

Quant au n° 1 : « Douze pièces de tapisserie de haulte lisse, neuves, façon de Bruxelles, esquelles est représentée l'histoire de Hannibal », il est difficile de ne pas y voir une partie de la tapisserie de Scipion, originairement en vingt-deux pièces, dont les cartons dessinés par Jules Romain ont disparu sauf les quatre possédés par la collection des dessins du Louvre (1).

« Une des pièces les plus originales du palais, le *cabinet des émaux*, était composé de trente-neuf petitz tableaux d'esmail de Limoges en forme ovalle, et de trente-deux portraits d'environ un pied de haut de divers princes, seigneurs et dames, enchassez dans le lambris. Nous sommes chez Léonard Limahir et nous reconnaissons, pour les avoir vues au Louvre et ailleurs, les compositions habituelles du célèbre esmailleur du Roy. » M. Bonnaffé est-il bien sûr de ce qu'il avance ? « L'ajustement de ce cabinet doit être remarqué : il montre quelle était dans l'origine la destination décorative des plaques émaillées; enchâssées dans les boiseries rehaussées d'or et de peintures, elles formaient autour de la pièce une ceinture chatoyante de l'effet le plus pittoresque. » Si cela ressemblait au cabinet de Fontainebleau dans lequel le roi Louis-Philippe eut l'idée de faire incruster des assiettes de Sèvres et qui existe encore, j'en suis bien fâché pour M. Bonnaffé et pour sa cliente, mais cela ne devait pas être fort beau.

Un curieux chapitre est celui qui traite de la *vaisselle de*

(1) Voir le travail très-curieux et très-complet que M. Reiset a consacré à ces cartons dans sa *Notice des dessins exposés dans les salles du Louvre*, t. I, p. 239 et suiv.



INVENTAIRE DES MEUBLES

DE CATHERINE DE MÉDICIS, EN 1589

Par M. Bonnaffé. *Paris. Aubry*, 1874.

Les inventaires dressés après décès sont devenus une source d'informations des plus exactes à laquelle personne ne songeait il y a vingt ans, et que tout le monde invoque aujourd'hui. La voie ouverte et l'élan donné, la foule des chercheurs s'y est précipitée. A l'heure présente on composerait un fort joli catalogue, seulement avec les titres des inventaires imprimés depuis vingt ans. MM. Léon de Laborde et Douët d'Arcq ont publié les premiers (1). Les dix volumes de la *Revue des Sociétés savantes* en contiennent une quantité qui va s'accroissant chaque jour, et aucun lettré n'a oublié la lumière dont Mgr le duc d'Aumale et M. Soulié ont éclairé les figures du cardinal Mazarin et de Molière en éditant leurs inventaires.

Voici qu'un investigateur curieux et érudit, doublé d'un homme de goût et d'un écrivain élégant, M. Bonnaffé, vient ajouter au travail de ses prédécesseurs l'*Inventaire des meubles de Catherine de Médicis*, fait après la mort de la Reine dans son hôtel à Paris, en juillet et août 1589. Cette pièce est déposée au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale, où les fureteurs de parchemins l'avaient quelquefois aperçue du coin de l'œil.

Il n'entre point dans ma pensée de signaler tous les points intéressants de cette publication. Je ne veux qu'insister sur les principaux.

Catherine de Médicis meurt à Blois le 6 janvier 1589,

(1) *Inventaire des joyaux de Louis, duc d'Anjou, dressé en* 1360. *Paris*, 1853. — *Inventaire des reliques de la Sainte-Chapelle dressé en* 1573. *Paris*, 1848.

Je ne serais pas excusable de ne pas parler à des bibliophiles des livres de Catherine de Médicis. Ces livres, tout amateur digne de ce nom en a touché au moins un dans sa vieille reliure estampée de miroirs brisés, de lacs d'amour déchirés, de faulx et d'autres tributs mélancoliques. La bibliothèque de Catherine de Médicis était considérable au moment de sa mort. Elle se trouvait disséminée dans ses diverses habitations : à Blois, à Chenonceaux, à Saint-Maur-les-Fossés, rue de la Plâtrière, et dans son hôtel même de la rue des Deux-Écus. L'inventaire ne mentionne que les livres intimes, au nombre de vingt-deux, à l'usage journalier de la femme, sa bibliothèque préférée, rangée dans une armoire à quatre ventaux, dans le cabinet de la Reine au premier étage de l'hôtel. On y remarque entre autres la *Consolation sur la mort du feu roy Henry*, les *Abus du monde*, les *Prophéties des Sibylles*, des cartes de *géographie* et de *navigation*, les *Portraits des divers plans de bâtiments*. Ces titres ne répondent-ils pas aux diverses faces du caractère de la femme : profondément attachée à la mémoire de son mari, désabusée de la vie, superstitieuse comme une Italienne, suivant de l'œil comme politique la marche de la civilisation et satisfaisant ce goût des bâtiments, l'imprescriptible héritage de sa famille ?

« Les manuscrits étaient en dépôt rue de la Plâtrière, chez Jehan-Baptiste Bencivenny, abbé de Bellebranche (ne serait-ce pas un descendant d'un des trois frères Benivienni ?), conseiller et premier aumônier de la reine mère et son bibliothécaire. Bencivenny s'occupait de dresser le catalogue, et, pour le faire plus commodément, il avait provisoirement conservé les manuscrits chez lui.

« Cette collection célèbre, qui fait aujourd'hui partie de la Bibliothèque nationale, comprenait sept cent soixante-seize numéros inventoriés sous les titres suivants : *Theologica*, *Philosophica*, *Poetica*, *Rhetorica*, *Grammatica*, *Mathematica*, *Historica*, *Medica*, *Legalia*, et subdivisés chacun

en livres grecs, latins et hébreux. Plusieurs manuscrits sont d'une haute antiquité.

« C'est à Jacques-Auguste de Thou que nous devons la conservation de ce magnifique recueil; le célèbre bibliophile en connaissait bien la valeur, pour avoir souvent emprunté des livres à la bibliothèque de la Reine. En 1594, étant maître de la librairie, il obtint de Henri IV des lettres patentes enjoignant à l'abbé de Bellebranche de faire la remise à la couronne des manuscrits dont il avait toujours conservé le dépôt. Mais, sur l'opposition des créanciers qui ne voulaient pas abandonner leur gage, une longue procédure s'ensuivit, et ce fut seulement en 1599, après deux arrêts successifs du Parlement, que la bibliothèque de Catherine de Médicis entra définitivement dans les collections royales. »

Tels sont les principaux chapitres de cet inventaire. Si l'histoire n'était pas là, pourrait-on, après les avoir étudiés, en déduire les qualités et les défauts d'esprit de Catherine de Médicis, se rendre compte de la façon dont le caractère privé de la femme agissait sur le caractère public de la Reine? N'est-ce pas trop exiger des inventaires? N'ont-ils pas surtout pour but de nous faire pénétrer dans les recoins privés des personnages; de nous montrer par le menu dans leurs habitudes familières et leur déshabillé, des gens que nous sommes habitués à voir poser en statues dans un costume et sous un masque d'apparat? C'est là, je le sais, leur inconvénient. Il est mauvais de faire descendre les grands hommes de leur piédestal, et de les montrer à la foule dans le costume réservé aux valets de chambre. Personne n'y gagne. Ce sont là des questions que l'auteur n'a pas voulu aborder. Il a bien fait. Son livre est écrit par un curieux et s'adresse à des curieux. Prenons-le tel qu'il est. Et tel qu'il est c'est un excellent livre. Je le dis en toute sincérité.

Comte L. Clément de Ris.

VINDICIÆ BIBLIOGRAPHICÆ.

III

L'Énéïde de Publ. Virgile, en vers français; dediée à Napoléon Bonaparte, premier consul. *Paris, de l'imprimerie de Gillé fils, rue Saint-Jean de Beauveais, n° 28*; an XI (1803); in-8 (VIII-448 pages).

Ce n'est pas la première fois qu'il est question de ce livre dans le *Bulletin*. Au moment de son apparition, Ch. Nodier l'avait jugé et exécuté dans un étincelant article de la *Décade philosophique*, auquel le *Bulletin* de 1864 (1) a accordé les honneurs de l'exhumation : et c'était justice, car rarement l'ingénieux critique a été mieux inspiré. Avec une légèreté de main qui n'exclut pas la sûreté, il a relevé les incohérences et les étrangetés, disons le mot, les absurdités de cette version prétendue française à laquelle le précédent possesseur de l'exemplaire que nous avons sous les yeux a rendu pleine et entière justice, en faisant écrire par le relieur sur le dos du volume : « Traduction ridicule de l'Énéïde. »

Ch. Nodier ayant cité les passages les plus singuliers de cette traduction qui restera à jamais célèbre par son début :

> Moi, celui qui jadis sur un pipeau champêtre, etc.,

vers qui, suivant Nodier, eût gagné à être refondu ainsi,

> Celui, moi qui jadis, etc.,

afin de serrer de plus près l'original latin : *ille ego qui*, etc., nous n'épuiserons pas la patience du lecteur par de

(1) Voyez p. 1179

nouvelles citations; notre but, en inscrivant le titre de ce livre dans nos *Vindiciæ*, a été d'examiner et de rectifier au besoin les indications diverses que fournit sur son compte la nouvelle édition du *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier, un livre qui a d'autant plus besoin d'être contrôlé qu'il est à tous moments consulté par les bibliographes, et que l'on sait avec quelle facilité se reproduit de catalogue en catalogue, voire de *manuel* en *manuel*, une erreur, fût-ce même une erreur typographique, dans ce genre de matières, quand elle émane d'une source tant soit peu autorisée.

Ainsi qu'on l'a vu par l'entête de notre article, l'édition que nous avons sous les yeux est datée de l'an XI (1803), tandis que le *Dictionnaire des Anonymes* donne la date de l'an XII. Nous ne nous refusons pas à admettre qu'il y ait eu, non pas deux éditions, car notre exemplaire contient comme celui indiqué par le *Dict. des Anon.*, VIII et 448 pages, ce qui éloigne l'hypothèse d'une nouvelle édition, mais bien un changement de titre. A ce propos, nous attendons la rencontre d'un exemplaire avec titre de l'an XII pour savoir si le *Dict. des Anon.* en a fait une reproduction fidèle. Il écrit « Publius Virgile », tandis qu'on lit dans notre exemplaire « Publ. Virgile », en quoi l'auteur a sagement fait d'escamoter la juxtaposition de deux noms propres, dont un seul francisé. Ajoutons que les titres de l'an XI ne portent pas plus de nom d'auteur que ceux de l'an XII.

Voilà pour la partie bibliographique : quant à la partie biographique, le *Dictionnaire des Anonymes* appelle l'auteur Frécot-Saint-Edme et le fait mourir à Héloup, près d'Alençon, vers 1812. Sur la question du nom, nous n'invoquerons pas Ch. Nodier pour trancher le débat, car il s'est abstenu, dans son article de la *Décade philosophique*, de nommer l'auteur du livre qu'il critiquait. Nous ferons seulement observer que, d'après une note manuscrite qui se trouve sur la garde de notre exemplaire, il faudrait lire, au

lieu de Saint-*Edme*, Saint-*Elme*, et, pour la date de la mort, 1822 (au plus tôt) au lieu de 1812. Voici, du reste, cette note qui méritait d'être reproduite en raison de sa signature. Elle provient, en effet, de M. Fossé-d'Arcosse qui a laissé un certain nom dans la *Curiosité* :

« J'ai vu M. Frécot de Saint-Elme dans un voyage que je fis à Alençon, en 1822. Oncle, par sa femme, du trop fameux Castaing, il possédait alors une propriété à quelques lieues de là, où je fus le visiter. En entrant *j'apperçus* un vieillard assis, presque entièrement aveugle. Vêtu d'une sorte de soutanelle violâtre, la tête nue, de longs cheveux blancs retombant en flocons sur ses épaules, et tenant entre ses mains une vieille guitare dont il s'accompagnait en chantant je ne sais plus quoi, d'une voix chevrotante, il semblait Homère récitant ses vers. C'était M. Frécot de Saint-Elme ! D'une candeur primitive et d'une politesse des anciens jours, il semblait étranger à notre *tems ;* du reste, sa conversation annonçait un homme nourri de la lecture des anciens, mais ignorant complétement la littérature moderne : il ne connaissait pas, me dit-il, la traduction des *Géorgiques*, par Delille ! »

Le lecteur jugera si cette autorité est suffisante pour infirmer les indioations du *Dict. des Anon.* Nous ne ferons pas le voyage d'Héloup, pour en avoir, comme l'on dit, le cœur net.

Nous ne terminerons pas cet article sans dire un mot de la préface que Frécot Saint-Elme (ou Saint-Edme) a mise en tête de sa traduction. Elle remplit quatre des huit pages préliminaires, et nous en extrayons les trois passages suivants qui donneront une idée des aptitudes pour la prose de l'auteur de ces 448 pages de galimatias poétique.

Cette préface débute ainsi : « L'Énéide, comme ouvrage d'imagination, est depuis longtemps placée immédiatement au-dessous de l'Iliade d'Homère, mais nous avons à considérer ici cette composition si belle dans son ordonnance et dans ses principaux détails, uniquement sous le point

en livres grecs, latins et hébreux. Plusieurs manuscrits sont d'une haute antiquité.

« C'est à Jacques-Auguste de Thou que nous devons la conservation de ce magnifique recueil; le célèbre bibliophile en connaissait bien la valeur, pour avoir souvent emprunté des livres à la bibliothèque de la Reine. En 1594, étant maître de la librairie, il obtint de Henri IV des lettres patentes enjoignant à l'abbé de Bellebranche de faire la remise à la couronne des manuscrits dont il avait toujours conservé le dépôt.. Mais, sur l'opposition des créanciers qui ne voulaient pas abandonner leur gage, une longue procédure s'ensuivit, et ce fut seulement en 1599, après deux arrêts successifs du Parlement, que la bibliothèque de Catherine de Médicis entra définitivement dans les collections royales. »

Tels sont les principaux chapitres de cet inventaire. Si l'histoire n'était pas là, pourrait-on, après les avoir étudiés, en déduire les qualités et les défauts d'esprit de Catherine de Médicis, se rendre compte de la façon dont le caractère privé de la femme agissait sur le caractère public de la Reine? N'est-ce pas trop exiger des inventaires? N'ont-ils pas surtout pour but de nous faire pénétrer dans les recoins privés des personnages; de nous montrer par le menu dans leurs habitudes familières et leur déshabillé, des gens que nous sommes habitués à voir poser en statues dans un costume et sous un masque d'apparat? C'est là, je le sais, leur inconvénient. Il est mauvais de faire descendre les grands hommes de leur piédestal, et de les montrer à la foule dans le costume réservé aux valets de chambre. Personne n'y gagne. Ce sont là des questions que l'auteur n'a pas voulu aborder. Il a bien fait. Son livre est écrit par un curieux et s'adresse à des curieux. Prenons-le tel qu'il est. Et tel qu'il est c'est un excellent livre. Je le dis en toute sincérité.

Comte L. Clément de Ris.

VINDICIÆ BIBLIOGRAPHICÆ.

III

L'Énéïde de Publ. Virgile, en vers français; dediée à Napoléon Bonaparte, premier consul. *Paris, de l'imprimerie de Gillé fils, rue Saint-Jean de Beauveais, n° 28*; an XI (1803); in-8 (VIII-448 pages).

Ce n'est pas la première fois qu'il est question de ce livre dans le *Bulletin*. Au moment de son apparition, Ch. Nodier l'avait jugé et exécuté dans un étincelant article de la *Décade philosophique*, auquel le *Bulletin* de 1864 (1) a accordé les honneurs de l'exhumation : et c'était justice, car rarement l'ingénieux critique a été mieux inspiré. Avec une légèreté de main qui n'exclut pas la sûreté, il a relevé les incohérences et les étrangetés, disons le mot, les absurdités de cette version prétendue française à laquelle le précédent possesseur de l'exemplaire que nous avons sous les yeux a rendu pleine et entière justice, en faisant écrire par le relieur sur le dos du volume : « Traduction ridicule de l'Énéïde. »

Ch. Nodier ayant cité les passages les plus singuliers de cette traduction qui restera à jamais célèbre par son début :

Moi, celui qui jadis sur un pipeau champêtre, etc.,

vers qui, suivant Nodier, eût gagné à être refondu ainsi,

Celui, moi qui jadis, etc.,

afin de serrer de plus près l'original latin : *ille ego qui*, etc., nous n'épuiserons pas la patience du lecteur par de

(1) Voyez p. 1179

vons pas eu en vue d'examiner sa valeur scientifique otre incompétence s'y oppose), mais de recueillir quel-es détails littéraires qui appartiennent à l'histoire des œurs révolutionnaires. Sous ce rapport, il contient une utobiographie accompagnée de généralités historiques crites au point de vue ultra-démocratique, qui nous a aru mériter une place dans notre musée de curiosités ibliographiques. L'on en jugera par quelques extraits.

Le traité d'astronomie proprement dit s'arrête à la ıge 98. Le reste du volume est rempli par un *Entretien ityrique de Zoïle et d'Aristarque sur le livre intitulé :* LA CIENCE, etc. De ces deux personnages, l'un, Aristarque, net, sur différentes propositions scientifiques contenues ıns le livre, des objections qui sont réfutées victorieuse-ent, comme on le pense bien, par Zoïle, le porte-parole e l'auteur. Tout d'un coup (page 116), Aristarque trouve ue « c'est assez parlé de l'ouvrage ». Il demande à son ıterlocuteur quelques détails sur l'auteur lui-même, et oïle veut bien lui raconter comme quoi cet auteur, origi-aire du département du Lot (il eût été plus régulier de re le Quercy, puisqu'il s'agit d'une époque antérieure à Révolution), l'a quitté fort jeune, pour éviter l'état ec-ésiastique auquel le destinaient ses parents. Ici nous isserons parler les deux personnages.

« ZOÏLE. Il s'en alla chercher fortune....

« ARISTARQUE. L'a-t-il trouvée?

« Z. Comment veux-tu qu'il ait pu la trouver? Il ne l'a ımais cherchée que dans les livres. Il se trouva tout à oup attaqué d'une maladie qui lui coûta cher et dont il ne uérira jamais.

« A. Quel est donc ce mal incurable?

« Z. LA BIBLIOMANIE (1). La fureur des livres devint si rande chez lui qu'il devint un véritable furet de biblio-

(1) Ce trait eût suffi, à la rigueur, pour mériter à Decremps une lace dans le *Bulletin*.

dier, déjà écœuré de l'examen du reste, ait reculé devant ce morceau, étant d'ailleurs, comme l'on sait, en délicatesse avec l'idée napoléonienne. Cela n'empêche pas qu'il ait dû sourire de la bévue du traducteur transformant le *Codex Vaticanus*, copie du cinquième siècle, en *manuscrit même de Virgile!* W. O.

IV. La Science sanculotisée. Premier essai sur les moyens de faciliter l'étude de l'astronomie, tant aux amateurs et aux gens de lettres qu'aux marins de la République française, et d'opérer une *révolution* dans l'enseignement, etc.; par le citoyen Decremps, auteur de la *Magie blanche dévoilée* et de plusieurs autres ouvrages. *A Paris, chez l'auteur, rue des Droits-de-l'Homme, n*° 5. L'an IIe de la République, in-8° (148 pages).

Ce livre, ou pour mieux dire ce *prospectus*, car il n'est que la première partie d'un traité complet d'astronomie qui n'a pas été continué, n'est pas, tant s'en faut, inconnu. Sa rareté a été signalée par les biographes et les bibliographes, qui ont plus ou moins insisté sur la valeur de cette tentative dont le but était non pas de dépouiller la science de son vêtement le plus nécessaire, comme le pourrait faire croire une fausse interprétation du titre, mais bien de mettre l'astronomie à la portée des *sans-culottes*. Nous ne querellerons pas l'auteur sur les patrons qu'il s'est choisis. L'on prend les puissances que l'on trouve. Scarron dédiait son *Roman comique* « au Coadjuteur; *c'est tout dire* »; Decremps offrait son œuvre aux grands seigneurs de la guillotine. Le lecteur appréciera la différence des temps et le chemin parcouru par la dignité littéraire; à cet égard, notre opinion personnelle n'est pas à faire.

En inscrivant le titre de ce volume dans la série de ceux que nous nous proposons d'analyser et d'extraire, nous

n'avons pas eu en vue d'examiner sa valeur scientifique (notre incompétence s'y oppose), mais de recueillir quelques détails littéraires qui appartiennent à l'histoire des mœurs révolutionnaires. Sous ce rapport, il contient une autobiographie accompagnée de généralités historiques écrites au point de vue ultra-démocratique, qui nous a paru mériter une place dans notre musée de curiosités bibliographiques. L'on en jugera par quelques extraits.

Le traité d'astronomie proprement dit s'arrête à la page 98. Le reste du volume est rempli par un *Entretien satyrique de Zoïle et d'Aristarque sur le livre intitulé :* LA SCIENCE, etc. De ces deux personnages, l'un, Aristarque, émet, sur différentes propositions scientifiques contenues dans le livre, des objections qui sont réfutées victorieusement, comme on le pense bien, par Zoïle, le porte-parole de l'auteur. Tout d'un coup (page 116), Aristarque trouve que « c'est assez parlé de l'ouvrage ». Il demande à son interlocuteur quelques détails sur l'auteur lui-même, et Zoïle veut bien lui raconter comme quoi cet auteur, originaire du département du Lot (il eût été plus régulier de dire le Quercy, puisqu'il s'agit d'une époque antérieure à la Révolution), l'a quitté fort jeune, pour éviter l'état ecclésiastique auquel le destinaient ses parents. Ici nous laisserons parler les deux personnages.

« ZOÏLE. Il s'en alla chercher fortune....

« ARISTARQUE. L'a-t-il trouvée?

« Z. Comment veux-tu qu'il ait pu la trouver? Il ne l'a jamais cherchée que dans les livres. Il se trouva tout à coup attaqué d'une maladie qui lui coûta cher et dont il ne guérira jamais.

« A. Quel est donc ce mal incurable?

« Z. LA BIBLIOMANIE (1). La fureur des livres devint si grande chez lui qu'il devint un véritable furet de biblio-

(1) Ce trait eût suffi, à la rigueur, pour mériter à Decremps une place dans le *Bulletin*.

thèque. Pour se procurer quelques vieux bouquins, il donna tout son argent aux libraires; mais il en a retiré une partie, car, à son tour, il leur a quelquefois vendu des manuscrits.

« A. J'entends. Il a fait comme les chercheurs de pierre philosophale qui dépensent cent pistoles pour faire un lingot d'or de cinquante francs.

« Z. Justement. Pour se consoler des rigueurs de la fortune, il se mit à chercher un ami. C'est ici qu'il se trompa grossièrement pour la seconde fois.

« A. Quoi! Il ne sut pas trouver un ami?

« Z. Il en trouva un après cinq ans de recherches, mais cet ami était faux comme un jeton (1). L'auteur en conçut tant de chagrin qu'en moins de quinze jours on vit grisonner ses cheveux.

« A. Tu fais dresser les miens. Passe à quelque autre chose; ceci est trop fort.

« Z. Alors il devint plus que jamais errant et vagabond; il parcourut la France, l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre. Il s'embarqua deux fois en dix ans.

« A. Quelle était donc la cause de toutes ces courses?

« Z. Il était enflammé d'une belle passion.

« A. Pour qui?

« Z. Pour la géographie.... Il alla à Brest et à Rochefort pour voir des vaisseaux de ligne; mais il y vit aussi l'impéritie de ceux qui en avaient le commandement, parce que, dans ce temps-là, les capitaines des vaisseaux de guerre étaient en général bons gentilshommes et très-mauvais marins. A Bordeaux, il vit le Parlement juger un procès sans l'entendre; car, tandis que les avocats s'égosillaient à parler latin, la plupart des conseillers s'amusaient à lire une comédie nouvelle. Cependant on rendit justice, parce

(1) D'après une note manuscrite mise en marge de l'exemplaire que nous avons sous les yeux, cet ami se serait appelé *Derché*. Nous n'avons pas trouvé trace de ce nom dans l'histoire littéraire de la fin du dix-huitième siècle.

qu'une jolie solliciteuse s'intéressa heureusement pour la bonne cause. A Toulouse, il assista à une séance des professeurs en médecine qui examinaient un récipiendaire; les questions qu'on lui faisait étaient si simples qu'il n'avait qu'à répondre *oui* ou *non*, et les examinateurs étaient si bons qu'ils indiquaient toujours la réponse par un signe de tête; c'est ainsi qu'on était reçu docteur.... A Avignon, il vit les troupes du pape.... L'auteur voulut s'arrêter à Lyon pour y professer la littérature, mais à cette époque les belles-lettres de ce pays-là n'étaient que des lettres de change. Il n'alla au fort de *Kell*, au delà du Rhin, que pour acheter les ouvrages de Voltaire, et à Strasbourg, en deçà du fleuve, que pour voir dans une ville de France les mœurs et les préjugés de l'Allemagne. A Spire, il vit des cultivateurs qui furent assez téméraires pour supplier l'évêque de ne conduire ses chiens à la chasse qu'après la moisson. Monseigneur ne répondit à la requête qu'en faisant donner cinquante coups de bâton aux suppliants. A Manheim, notre voyageur vit la superbe salle d'opéra de l'Électeur palatin de Bavière; les acteurs qui jouaient au dedans étaient chargés d'or, mais le peuple qui payait au dehors était couvert de haillons. A Francfort-sur-le-Mein, il remarqua le despotisme des bourgmestres et l'esclavage d'une ville soi-disant libre; il y vit trois mille juifs obligés, comme leurs femmes et leurs enfants, de marcher dans la boue à côté d'une promenade qui leur est interdite. Dans ce pays à priviléges, les trottoirs sablés qu'on voit autour de la ville sont réservés aux bons chrétiens. A Mayence, il fut édifié de voir que les habitants s'étaient mis dévotement sous la protection de plusieurs saints de plâtre proprement nichés à la porte de chaque maison. Dans les environs de Deux-Ponts, il vit faire justice à la manière de ce pays-là; un braconnier y fut condamné au dernier supplice par le grand chancelier d'un petit prince : on garrotta le criminel tout nu sur un grand cerf; l'animal, lancé dans la forêt, courut à travers les arbres et les rochers et mit en

pièces le corps du malheureux qui avait tué un lapin.... A Valenciennes, il vit un prince allemand, de *scabreuse* (1) mémoire, qui était alors colonel au service de France, et qui s'amusait, comme l'évêque de Spire, à faire donner la bastonnade à des bourgeois pour les récompenser d'une bonne action. A Bruxelles, il alla voir les appartements de la cour comme les badauds de ce pays-là ; c'était un jour qu'on faisait voir au peuple un riche présent de deux millions envoyé à la gouvernante des Pays-Bas par sa sœur Antoinette, aux dépens du peuple français.... Arrivé dans la Flandre autrichienne, il observa que les peuples y sont suffisamment éclairés, car, outre les lanternes qu'on allume tous les soirs dans les rues, les habitants ne remportent jamais une petite victoire sur le despotisme sans allumer aussitôt quelques feux de paille.... Il n'eut pas plutôt passé la mer qu'il rencontra à Douvres l'orgueil, enfant de l'ignorance, et la tristesse, compagne de la richesse. Dans la plaine de Cantorbéry, il rencontra deux gentilshommes ruinés qui lui demandèrent l'aumône en lui portant le pistolet à la gorge ; il leur répondit qu'il était auteur et on le laissa passer sans exiger aucune contribution.... C'est à Londres que notre auteur acquit, s'il faut l'en croire, la majeure partie de ses connaissances ; il y montra l'astronomie et on lui enseigna la navigation. Il y fit un séjour de plusieurs années pour apprendre à parler anglais, et le peuple taciturne lui apprit aussi à se taire. Il avait espéré d'y voir des protestants de l'Église anglicane, et il vit une nation aussi corrompue et aussi idolâtre que l'étaient les juifs quand

(1) L'errata avertit qu'il faut lire *sabreuse*. Il s'agit sans doute du prince de Lambesc, colonel du royal-allemand, célèbre par la charge de cavalerie qu'il commanda, le 12 juillet 1789, pour dégager le Pont-Tournant, et dans laquelle il fut accusé d'avoir *sabré* un passant inoffensif. Il y a lieu de croire, du reste, que ce passant n'en est pas mort, car on l'a vu reparaître depuis dans toutes les *journées* célèbres, coopérant d'une manière inconsciente à l'émeute qu'il condamne, et entravant, d'une manière non moins inconsciente, la répression qu'il approuve.

ils adoraient le veau d'or; enfin, il s'y crut libre et on le menaça d'une lettre de cáchet. Dans le fait, il l'avait bien mérité; pourquoi s'avisa-t-il, le jour même que les Anglais observaient un jeûne solennel, de la part du roi, pour le succès des armées coalisées, pourquoi, dis-je, s'avisa-t-il, ce jour-là, d'inviter ses amis à manger un dindon? Pourquoi alla-t-il dans une taverne anglaise pour y chanter l'hymne des Marseillais? Et pourquoi monta-t-il sur une chaise, le verre en main, pour s'écrier comme un enragé : « Puisse la liberté française ressembler à la balle du jeu de « paume! Plus on la frappe, plus elle s'élève! »

Ici Aristarque arrête son interlocuteur pour lui demander comment l'auteur a pu, « étant si peu riche », faire tant de voyages, à quoi Zoïle lui répond : « Cela ne doit pas te surprendre; quand il est en course, il écrit tous les soirs ce qu'il a vu ou ce qu'il a cru voir dans le courant de la journée. Au bout d'un certain temps, il fait la revue de ses papiers; il ajoute, il efface, il invente; le tout forme un manuscrit d'une bonne grosseur qu'on met ensuite sous presse, et c'est le public qui paye les frais du voyage en achetant les *Petites aventures de Jérôme Sharp*. D'un autre côté, tu sauras qu'on va bien loin avec six cents francs, quand on voyage comme lui, sans autre monture qu'un gros bâton et sans autre embarras qu'une écritoire, du papier et une gourde de pèlerin. Les voyages ne sont pas dispendieux lorsqu'on va boire à la fontaine et que, pour abréger le chemin, on marche à travers les champs, même la nuit, sans autre guide que les étoiles. Vient-il à pleuvoir, on a le plaisir de redoubler ses pas et d'aller prendre le premier arbre pour un parapluie. Rencontre-t-on une rivière, on la passe à la nage, et puis, avec une ficelle, on tire d'une rive à l'autre les hardes qu'on a eu soin d'attacher sur un paquet de branches qui leur sert de bateau; c'est ainsi qu'a fait l'auteur dans une occasion, pour éviter des brigands qui l'attendaient sur le grand chemin.... La première fois qu'il alla en pleine mer sur un vaisseau de ligne,

il monta aussitôt au haut du grand mât pour aller se mettre à cheval sûr une vergue; là, il joua quelque temps à la balançoire, au risque de tomber dans la mer et d'être mangé vif par les marsouins; ensuite, au lieu de descendre comme les matelots, par l'échelle de revers, l'original fit un tour de force, car il descendit par une corde volante et s'arrêta suspendu à moitié de la hauteur, pour faire quelques raisonnements en l'air et se donner en spectacle à douze cents hommes. Tu dois te rappeler encore ce grand hiver qui se fit si bien sentir, il y a quelques années. Le vent du nord, qui souffla pendant plus d'un mois, causa une si forte gelée qu'on trouvait les oiseaux morts de froid sur les grands chemins; les loups, chassés par la faim, quittèrent les bois pour aller chercher leur proie jusqu'au milieu des villages; les arbres se fendaient et les branches succombaient sous le poids des glaçons; eh bien! ce fut ce temps-là que l'auteur choisit pour faire deux cents lieues à pied, de Marseille jusqu'à Paris, et ce même homme, qui a toujours cherché à faire ce qu'il y a de plus difficile, prétend aujourd'hui faciliter l'étude des sciences!

« A. D'après ce que tu viens de raconter, je vois bien que nous aurions de la peine à le faire passer pour un aristocrate, mais n'y aurait-il pas moyen de le dénoncer comme modéré?

« Z. Ce serait d'autant plus facile que, depuis quelques années, il a presque toujours observé de très-loin la *révolution* des planètes.... Il a conseillé aux autres d'aller aux frontières, et tout en leur disant qu'ils étaient bien heureux de pouvoir prendre les armes au service de la patrie, il est resté tranquille au coin de son feu; dans le fait, il n'a pris le fusil que pour monter sa garde.

« A. Je crains bien qu'il n'ait quelque bonne raison à donner pour cela.

« Z. Il ne manquera pas de raisons, si on veut l'écouter; il dira qu'il est obligé de bercer son enfant et de soigner sa femme qui est enceinte; mais c'est une mauvaise excuse,

parce que, quand on a quarante-huit ans, on ne devrait avoir que des enfants capables de porter les armes.

« A. Puisque nous ne pouvons pas le dénoncer aux patriotes comme modéré, je le dénoncerai aux savants comme un sot. »

Ici le débat s'engage sur la valeur scientifique du livre, et un troisième personnage, l'auteur lui-même, intervient dans la conversation. Il plaide sa cause, répond aux critiques qu'il suppose pouvoir lui être adressées et, chemin faisant, se livre à un pompeux éloge de l'astronome Lalande, ce qui explique la sympathie de ce dernier, mentionnée dans toutes les biographies, pour la *science sanculotisée*. L'auteur assaisonne le tout de quelques rengaines républicaines, et l'entretien se termine enfin sur cette gasconnade astronomique.

« L'Auteur. Les puissances coalisées qui prétendent s'opposer à la liberté française feront toujours comme la planète de Mars quand elle est en opposition avec le soleil.

« Z. Et que fait alors cette planète?

« L'A. Elle rétrograde. »

Nous croirions faire injure au lecteur en le mettant en garde contre les fantaisies de toute espèce qui émaillent l'*entretien* dont nous venons de donner des extraits. Decremps a, comme on l'a vu, accueilli, dans le but de flatter la fibre populaire la moins délicate, les calomnies dont ont vécu La Vicomterie, Dulaure et *tutti quanti* Une fois lancé dans cette voie, il va jusqu'à actualiser des légendes féodales d'une authenticité douteuse. Cet *entretien* n'est curieux qu'en ce qu'il donne la note exacte de l'époque et montre une fois de plus que jamais puissance du monde n'a eu de plus plats adulateurs que la démocratie. Après cette publication, Decremps a encore vécu jusqu'en 1824 au moins, puisque sa dernière brochure est de cette date. Peut-être qu'en cherchant bien (car la bibliographie ne connaît pas tout) l'on trouverait dans son ba-

il monta aussitôt au haut du grand mât pour aller se mettre à cheval sûr une vergue; là, il joua quelque temps à la balançoire, au risque de tomber dans la mer et d'être mangé vif par les marsouins; ensuite, au lieu de descendre comme les matelots, par l'échelle de revers, l'original fit un tour de force, car il descendit par une corde volante et s'arrêta suspendu à moitié de la hauteur, pour faire quelques raisonnements en l'air et se donner en spectacle à douze cents hommes. Tu dois te rappeler encore ce grand hiver qui se fit si bien sentir, il y a quelques années. Le vent du nord, qui souffla pendant plus d'un mois, causa une si forte gelée qu'on trouvait les oiseaux morts de froid sur les grands chemins; les loups, chassés par la faim, quittèrent les bois pour aller chercher leur proie jusqu'au milieu des villages; les arbres se fendaient et les branches succombaient sous le poids des glaçons; eh bien! ce fut ce temps-là que l'auteur choisit pour faire deux cents lieues à pied, de Marseille jusqu'à Paris, et ce même homme, qui a toujours cherché à faire ce qu'il y a de plus difficile, prétend aujourd'hui faciliter l'étude des sciences!

« A. D'après ce que tu viens de raconter, je vois bien que nous aurions de la peine à le faire passer pour un aristocrate, mais n'y aurait-il pas moyen de le dénoncer comme modéré?

« Z. Ce serait d'autant plus facile que, depuis quelques années, il a presque toujours observé de très-loin la *révolution* des planètes.... Il a conseillé aux autres d'aller aux frontières, et tout en leur disant qu'ils étaient bien heureux de pouvoir prendre les armes au service de la patrie, il est resté tranquille au coin de son feu; dans le fait, il n'a pris le fusil que pour monter sa garde.

« A. Je crains bien qu'il n'ait quelque bonne raison à donner pour cela.

« Z. Il ne manquera pas de raisons, si on veut l'écouter; il dira qu'il est obligé de bercer son enfant et de soigner sa femme qui est enceinte; mais c'est une mauvaise excuse,

parce que, quand on a quarante-huit ans, on ne devrait avoir que des enfants capables de porter les armes.

« A. Puisque nous ne pouvons pas le dénoncer aux patriotes comme modéré, je le dénoncerai aux savants comme un sot. »

Ici le débat s'engage sur la valeur scientifique du livre, et un troisième personnage, l'auteur lui-même, intervient dans la conversation. Il plaide sa cause, répond aux critiques qu'il suppose pouvoir lui être adressées et, chemin faisant, se livre à un pompeux éloge de l'astronome Lalande, ce qui explique la sympathie de ce dernier, mentionnée dans toutes les biographies, pour la *science sanculotisée*. L'auteur assaisonne le tout de quelques rengaines républicaines, et l'entretien se termine enfin sur cette gasconnade astronomique.

« L'Auteur. Les puissances coalisées qui prétendent s'opposer à la liberté française feront toujours comme la planète de Mars quand elle est en opposition avec le soleil.

« Z. Et que fait alors cette planète?

« L'A. Elle rétrograde. »

Nous croirions faire injure au lecteur en le mettant en garde contre les fantaisies de toute espèce qui émaillent l'*entretien* dont nous venons de donner des extraits. Decremps a, comme on l'a vu, accueilli, dans le but de flatter la fibre populaire la moins délicate, les calomnies dont ont vécu La Vicomterie, Dulaure et *tutti quanti* Une fois lancé dans cette voie, il va jusqu'à actualiser des légendes féodales d'une authenticité douteuse. Cet *entretien* n'est curieux qu'en ce qu'il donne la note exacte de l'époque et montre une fois de plus que jamais puissance du monde n'a eu de plus plats adulateurs que la démocratie. Après cette publication, Decremps a encore vécu jusqu'en 1824 au moins, puisque sa dernière brochure est de cette date. Peut-être qu'en cherchant bien (car la bibliographie ne connaît pas tout) l'on trouverait dans son ba-

gage littéraire, mais venu postérieurement à la République, quelque essai de *science impérialisée* ou *royalisée*. L'on a vu de ces choses-là. W. O.

LA

NOBLESSE DE FRANCE

SUR LES CHAMPS DE BATAILLE.

M. Louis Paris vient de publier *le tome premier en deux parties* d'un manuscrit important, et qu'il intitule : J. François d'Hozier : *l'Impôt du sang ou la Noblesse de France sur les champs de bataille*. Nous reproduisons la préface, qui renferme l'histoire du livre et du manuscrit.

Cet ouvrage, fruit de longues années de travail, et composé par l'un des petits-fils du grand d'Hozier, Jean-François d'Hozier, *ancien militaire* et ancien chambellan de la cour électorale de Bavière (ainsi qu'il se nomme et qualifie), a jusqu'à ce jour échappé aux recherches des généalogistes et est resté inédit. Les événements de la Révolution, la suppression de la noblesse et les tendances du dix-neuvième siècle, à son début, expliquent suffisamment l'oubli dans lequel il est resté. Il est inutile d'ajouter que ce travail avoit été commencé sous l'ancienne monarchie et qu'il devoit porter, sinon le titre que nous lui donnons, du moins quelque autre moins insignifiant que celui que l'auteur lui a définitivement laissé. Gêné sans doute par les circonstances et pressentant le peu d'attention qu'à l'issue de la Révolution et au début de l'Empire on donneroit à un livre qui ne rappeloit que les gloires des anciennes familles de la monarchie, l'auteur affubla son livre de ce titre quelque peu grotesque : *Les Glorieuses marques du militaire françois*. Les Montmorency, les Rohan, les Chabot, les La Rochefoucault, les Biron, les Montalembert, des militaires

J'ai hésité à ajouter à cette liste le nom d'un Montalembert qui a péri sur l'échafaud en 1794. Il me semble pourtant que si jamais l'impôt du sang a été prélevé aux dépens de la noblesse françoise et pour le service de la vraie France, ç'a été pendant la Terreur. Si vous êtes de mon avis, vous pouvez inscrire l'article que voici :

« Montalembert (Gratien, marquis de), capitaine au régiment du roy, chevalier de Saint-Louis, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et décapité à Paris le 25 juillet 1794, à soixante-deux ans. »

Si vous aviez, Monsieur, un moment à me consacrer, vendredi prochain, entre trois ou quatre heures, je serois à vos ordres, et demeure, en vous attendant, avec une haute considération, votre très-humble et très-obligé serviteur,

LE COMTE DE MONTALEMBERT.

Paris, ce 5 mars 1863 (40, rue du Bac).

Maintenant, pour donner à cette publication le cachet, l'authenticité qui lui appartiennent, je demanderai la permission de consigner ici les petites et grandes difficultés qui faillirent m'arrêter dans la rude tâche que je m'étois imposée, laquelle pourtant, terminée à temps, devoit sauver de l'horrible incendie des communards le consciencieux travail du dernier des d'Hozier.

Dès l'apparition du numéro du *Cabinet historique* contenant la préface et les premiers articles de l'auteur, M. l'administrateur de la bibliothèque de la couronne me prévint officieusement qu'avant de continuer mon travail j'avois à me pourvoir auprès de M. le ministre de la maison de l'Empereur, qui seul pouvoit en autoriser la publication. — Je promis de me mettre en règle; mais comme il arrive parfois en pareille rencontre, je négligeai l'avertissement et continuai imprudemment à fournir le *Cabinet historique* des extraits du volume C. 2741. Si bien qu'au mois de février 1864, M. l'administrateur, avec les formes de cette exquise politesse qui ne l'abandonnoit jamais, me fit entendre qu'en l'absence des justifications demandées, il alloit être contraint de me refuser la communication du précieux manuscrit. C'est sous l'impression de cette invitation comminatoire que je me hâtai, sous

décidons à mettre au jour. Mais une publication du genre de celle-ci, qui intéresse à un si haut degré la gloire et parfois l'amour-propre de tant de familles, nous imposoit le devoir d'affirmer notre loyauté et l'engagement de ne point surcharger le texte original d'une multitude de mentions nouvelles que pouvoient nous fournir les revendications intéressées de familles plus ou moins satisfaites de la part que leur avoit faite l'auteur. — Nous ne dérogerons à ce principe que par des intercalations irréprochables, j'entends celles dont nous prîmes le texte aux archives du ministère de la marine, par la communication que M. l'archiviste voulut bien nous faire des *Rôles et états de services des officiers tués ou blessés sur mer*, dont d'Hozier n'avoit pas eu l'idée de prendre connoissance, et qui enrichirent notre répertoire d'environ deux mille noms fâcheusement omis. Quant aux communications nouvelles venues de familles intéressées, nous avons dû déclarer qu'elles étoient réservées pour le volume supplémentaire que nous entendons donner au travail du dernier des d'Hozier.

C'est qu'en effet, à peine en voie de publication dans notre Revue, *l'Impôt du sang* éveilla l'attention publique, et nous reçûmes aussitôt et de divers côtés des notes additionnelles à celles de d'Hozier, avec prière de leur donner place dans notre volume supplémentaire. Nous cédons au plaisir de citer ici notamment la lettre d'un homme éminent dont la mort, à quelque temps de là, devoit contrister tous les cœurs françois :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CABINET HISTORIQUE.

Paris, ce 5 mars 1863, 40, rue du Bac.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer les notices déjà rédigées par d'Hozier sur ceux de la maison de Montalembert, qui ont payé leur part dans ce que vous avez si heureusement appelé l'*impôt du sang* prélevé sur la noblesse françoise. Je les ai complétées par plusieurs indications empruntées à l'*Histoire des pairs de France*, par M. de Courcelles, t. XII, in-4°, et à l'*Histoire de l'ordre de Saint-Louis*, par MM. Mazas et Théodore Anne, où sont relatés les services et les blessures des vingt chevaliers de Saint-Louis que notre famille a fournis depuis 1692.

dernier, vous avez exprimé le désir de publier le manuscrit de d'Hozier fils, faisant partie des collections de la bibliothèque du Louvre, sous le titre de *les Glorieuses marques du militaire françois*.

J'ai l'honneur de vous annoncer que l'autorisation de publier ce manuscrit a été accordée récemment par moi, et que je ne puis, en conséquence, accueillir votre demande.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le maréchal de France, ministre de la maison de l'Empereur et des beaux-arts,

VAILLANT.

On se figurera difficilement ma stupéfaction, à la lecture de cette lettre. Il me falloit renoncer à une publication projetée, annoncée, et commencée depuis plusieurs années; abandonner de nombreuses relations entamées avec mes souscripteurs, et rompre un traité en voie d'arrangement avec un des premiers éditeurs de Paris! Je me sentois légèrement ému, je l'avoue.

Fort heureusement, cette concurrence si imprévue me venoit d'un littérateur dont je n'avois pas à redouter un méchant procédé. Devant mes réclamations, et après quelques débats sur le genre de droits que pouvoient me donner une priorité notoire, les annonces et les insertions déjà faites dans le *Cabinet historique*, mon honorable compétiteur voulut bien renoncer à ceux qu'il tiroit de l'autorisation ministérielle, et il réintégra à la bibliothèque le manuscrit dont, plus heureux que moi, il avoit obtenu la communication et le déplacement. Puis, sur son désistement, affirmé de la façon la plus explicite et la plus loyale à M. le ministre de la maison de l'Empereur, Son Excellence voulut bien m'honorer de la seconde lettre que voici :

Ministère
de la maison de l'Empereur
et des beaux-arts.

Secrétariat général. *Palais des Tuileries, le 7 avril 1866.*

Monsieur, à la date du 12 février dernier, j'ai eu l'honneur de vous annoncer qu'ayant déjà accordé l'autorisation de publier le manuscrit de d'Hozier fils, *les Glorieuses marques du militaire*

les yeux mêmes de M. l'administrateur, de formuler et d'écrire la lettre qui suit :

Paris, le 24 février 1864.

A MONSIEUR LE MARÉCHAL VAILLANT, MINISTRE DE LA MAISON DE L'EMPEREUR.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de supplier Votre Excellence de vouloir bien m'autoriser à publier dans le *Cabinet historique*, sous le titre de L'IMPÔT DU SANG, *les Glorieuses marques du militaire françois* manuscrit de la bibliothèque impériale du Louvre, coté au catalogue C. 2741. — Cette compilation de d'Hozier étant fort étendue, et les travaux auxquels je suis tenu ne me permettant pas d'en opérer moi-même la transcription, aux heures d'ouverture de la bibliothèque, je serois fort heureux si Votre Excellence vouloit bien autoriser M. l'administrateur à me confier ce manuscrit pour une durée de quelques mois.

Je suis avec respect, etc.

Comment cette humble requête n'eut-elle pas l'honneur d'une réponse? Cela ne surprendra personne : comme tant d'autres plus importantes, elle subit une longue quarantaine dans les cartons des bureaux : cependant, les jours, les mois se succédoient et le travail étoit enrayé. Les souscripteurs demandoient la suite *promise au numéro suivant*, et le libraire qui s'étoit chargé de l'édition murmuroit d'impatience. Je revis M. Barbier qui, animé des meilleurs sentiments, me dit : « Refaites votre demande, je l'apostillerai et je vous promets, cette fois-ci, une réponse assez prompte ; » et avec son obligeance coutumière, M. l'administrateur voulut bien me dicter les termes d'une deuxième supplique.

Effectivement, la lettre partie, la réponse ne se fit point attendre ; la voici dans toute sa teneur :

Ministère
de la maison de l'Empereur
et des beaux-arts.

Secrétariat général. *Palais des Tuileries, le 12 février 1866.*

Monsieur, dans la lettre que vous m'avez adressée le 25 janvier

Le maréchal de France, ministre de la maison de l'Empereur et des beaux-arts.

VAILLANT.

En raison du prêt fait antérieurement à mon honorable cessionnaire, il m'étoit bien facile de revenir à la charge et de démontrer, qu'outre ce précédent et contrairement à la prohibition dont parle la lettre de M. le ministre, le prêt à l'extérieur est formellement admis dans la plupart des bibliothèques publiques de Paris. Mais il ne me sembla point prudent d'insister, et je me résignai à faire continuer, en l'activant, sur place, cette longue et pénible copie. — Comme il s'agissoit ici d'une transcription de près de vingt mille notices, on ne trouvera point étrange que ce travail ne pût être entièrement terminé que vers le milieu de l'année 1870. Ce n'étoit plus l'année des entreprises littéraires, ni des affaires de librairie. Les Prussiens étoient à nos portes — et la Commune alloit incendier nos monuments.

On sait quel fut le sort de la bibliothèque du Louvre. Entre tous les monuments sur lesquels s'est exercée la rage des brigands de la Commune, il n'en est pas qui aient été plus cruellement traités que le pavillon du Louvre qu'illustroient, outre sa splendide architecture, tant de chefs-d'œuvre de typographie, tant de riches dessins, tant de belles gravures, tant de précieuses collections. Nous avons énuméré ailleurs ses principaux manuscrits. On nous permettra, pour cet objet, de renvoyer le lecteur à la description que nous en avons donnée (1).

Pour le moment, nous nous bornerons à retracer quelques-uns des souvenirs recueillis sur l'irréparable désastre de la nuit du 23 au 24 mai 1871.

L'incendie qui menaça de réduire en cendres la capitale de la France, avec tous ses monuments, ne fut point, on le sait, l'inspiration subite et désespérée de l'émeute vaincue. Il fut au contraire froidement conçu, longtemps prémédité, bien avant que l'entrée des troupes régulières ait pu pousser la Commune à ces infernales extrémités. Dans la semaine qui précéda le 24 mai, des tonneaux de pétrole, des sacs goudronnés de matières inflam-

(1) *Les Manuscrits de la bibliothèque du Louvre, brûlés dans la nuit du 23 au 24 mai 1871, sous le règne de la Commune*, in-8, 1871.

mables, étoient réunis aux abords des édifices voués au feu. Des pelotons de fédérés, postés près de là, veilloient à leur garde et interdisoient aux passants l'approche du monument. Dès le lundi 22 mai, les fuséens, conduits par un chef de bande, se mettoient en devoir d'utiliser leurs engins et d'incendier, sur plusieurs points, le Louvre et ses musées. La sinistre légende nous a conservé le nom, et nous avons recueilli des renseignements précis sur l'Érostrate moderne, ou du moins sur l'agent principal de cette lamentable tragédie, et nous les reproduisons ici, car il nous semble utile de vouer ce hideux personnage à l'exécration des siècles qui, sans la notion des antécédents du misérable, ne comprendroient pas des actes d'une pareille sauvagerie.

L'incendiaire de la bibliothèque du Louvre se nommoit Napias-Piquet. Il étoit originaire du département de la Marne. Voici l'historique que, avant les sinistres événements du mois de mai, donnoit de lui l'*Écho Sparnacien*, journal à même d'être parfaitement renseigné. On va voir que, comme la plupart des héros dont M. Garnier-Vapereau s'est fait le biographe, il avoit fait ses études, — et que ce n'est pas le fanatisme brutal de l'ignorance qui l'a porté à brûler la bibliothèque impériale du Louvre.

« Napias-Piquet, ancien notaire démissionnaire de Sézanne (Marne), bien connu dans nos contrées, est né à Saint-Just, au canton d'Anglure, et a fait ses études au collége de Troyes. Notaire à Sézanne en 1838, il vend sa charge en 1845 et se fait cultivateur. Mêlé aux événements politiques de l'Aube en 1848, l fonde l'année suivante un phalanstère à Saint-Just. Conseiller d'arrondissement pour le canton d'Anglure, de 1848 à 1851, il est arrêté au coup d'État, et après une courte détention au fort d'Ivry, il passe en Angleterre. Rentré en France en 1853, on le voit prendre part à des spéculationss hasardeuses, sur la mise en valeur de terrains improductifs. Déclaré en faillite en 1858 par le tribunal de commerce de la Seine, il se livre, sous le nom de sa femme, à de nouvelles spéculations et fonde, en 1865, *le Familistère Napias-Piquet*. En 1869, ses meubles sont vendus par autorité de justice. — Membre du comité central des vingt arrondissements de Paris, il adhère, le 30 mars 1871, aux décrets de la Commune, supprimant les loyers, la conscription et les engagements au Mont-de-Piété. — Secrétaire du comité central des

vingt arrondissements, il est, le 20 avril, délégué à l'administration du 1er arrondissement : il constate dans les bureaux de la mairie un désordre apparent, et néanmoins il invite les employés à reprendre leur service. — Le lendemain il déclare, dans une affiche, que les défenseurs de l'ordre ne méritent ni pitié ni pardon. Candidat pour l'élection à la Commune dans le XVIe arrondissement, il obtient seulement, le 16 avril, 356 suffrages sur 8,400 électeurs inscrits. »

Ici s'arrêtent les informations de l'*Écho Sparnacien*. Mais nous savons que, à quelques jours de ce récit, Napias-Piquet se fait installer au XVIe arrondissement en qualité de maire de Passy, avec la charge de veiller à l'exécution des décrets de Delescluze et consorts. Tout d'abord il vise à la réputation d'homme modéré, se sentant sans doute surveillé par les hommes d'ordre du quartier; il feint une douceur, une modération qui, peu de jours avant les sinistres événements, faisoit dire à un bonhomme son voisin : *On lui donneroit le bon Dieu sans confession !* Effectivement, retenu par des liens de voisinage et sans doute aussi peu flatté du mince honneur de pétroler un faubourg, Napias fut délégué, avec la même mission, sur un théâtre bien autrement glorieux pour sa renommée.

Ce ne fut toutefois que le jour de l'entrée des troupes de Versailles, que les premiers signaux de l'incendie furent donnés. Les Vengeurs de Flourens, les Enfants perdus du Père Duchesne prirent possession des édifices condamnés, et l'œuvre de destruction, aussitôt réglementée par une consigne uniforme, commença ses effroyables ravages.

A la destruction des Tuileries, on le sait, ne devoit pas se borner la fureur désespérée des fédérés. Les misérables, parfaitement disciplinés pour ce travail, se mettoient en devoir de réduire en cendre les inappréciables trésors qui sont la gloire et la richesse de la France. Déjà les flammes qui venoient des Tuileries gagnoient les galeries des tableaux; déjà deux fidèles gardiens qui prétendoient en défendre l'entrée avoient été fusillés!... Cependant les efforts des conservateurs, et des employés, auxquels s'étoient joints quelques gardes nationaux du 8e bataillon, resté dévoué à la cause de la civilisation, prolongeoient si heureusement la résistance qu'ils parviennent à introduire à temps la troupe dans

le monument. — Mais tandis que la cause de l'ordre triomphe du côté de l'eau et sauve les galeries du musée, le pavillon du Louvre, qui contenoit la bibliothèque, cet édifice grandiose et, au point de vue architectural, l'un des meilleurs morceaux du célèbre Visconti, tombe sans défense au pouvoir de Napias-Piquet et de sa bande.

Entrés, la menace à la bouche, dans la loge du concierge, les misérables veulent faire de celui-ci leur complice et lui intiment l'ordre de répandre lui-même le pétrole dans le précieux dépôt confié à sa garde, s'il ne veut pas être fusillé. « Fusillez-moi donc, répond l'honnête gardien; mais je n'incendierai pas la Bibliothèque! » Et sa femme, qui est présente, fait preuve de la même fermeté et du même courage. Les bandits délibèrent alors et, après s'être concertés, ils enferment les deux malheureux dans leur loge en leur disant : « On ne vous fusillera pas — non — mais vous allez tous les deux griller sur place. » Et, montant le magnifique et splendide escalier, ils pénètrent dans les salles avec des seaux, des vases de toute forme remplis de pétrole et, à l'aide d'éponges, de brosses et de pinceaux, ils enduisent les portes, les volets, promenant les brosses sur les parquets inondés, sur les travées, sur les in-folios et sur les meubles, où se trouvaient déposés tant d'inappréciables trésors, et, en dix minutes de temps, la Bibliothèque entière est en flammes, et ce n'est que par une sorte de miracle que les deux fidèles gardiens parviennent à s'échapper.

Du sol au faîte, l'édifice fut littéralement vidé par le feu. La flamme, dit l'auteur de *Paris brûlé*, s'est montrée là particulièrement cruelle. Il y a des endroits où ses effets rappellent ceux d'un bombardement; aux encadrements des fenêtres, qui sembloient pourtant d'une solidité à toute épreuve, la pierre a éclaté sous la violence de l'incendie. Les quatre cariatides de l'attique sont encore inébranlables sur leur base aérienne, Mais, au milieu de leur entourage naguère si grandiose et si magnifique, elles ont je ne sais quoi d'effrayant et de sinistre qui saisit le spectateur ébahi et semble maudire les infâmes qui ont osé porter sur le monument leur main scélérate.

Quant à l'insensé chef de cette lamentable exécution, les journaux ont varié dans le récit de sa fin. Voici ce qui nous a été affirmé comme authentique :

Napias-Piquet fut pris, non point couché à l'hôtel du Louvre, comme l'a écrit le *Petit Journal*, mais se dissimulant derrière la barricade de la rue du Louvre. C'est là qu'il a été fusillé. Il offrit l'argent qu'il avoit sur lui, environ cinquante-trois francs, aux soldats pour les plus malheureux d'entre eux : aucun ne voulut accepter. Alors il se jeta à terre, fit de vaines supplications, et fut impitoyablement exécuté au coin de la rue. « Napias-Piquet étoit vêtu élégamment : gilet blanc, jaquette de fantaisie, bottines vernies, linge fin et fort blanc. On trouva sur lui, comme on l'a dit, une note d'un restaurant de la rue Montorgueil, montant à cinquante-sept francs. C'étoit le prix de son déjeuner de la veille. Cette note fut attachée avec une épingle à la manche de la jaquette qu'il avoit quittée pour être fusillé, et cet habit fut suspendu au-dessus de son corps à la devanture d'une boutique. Le cadavre resta là plus d'une journée, recouvert d'une toile. Les pieds étoient déchaux. » (*Bien public*, 19 *juin*.)

Nous avons visité les ruines brûlantes de la Bibliothèque du Louvre et nous avons pu voir un témoignage irrécusable abandonné sur les marches de l'escalier monumental conduisant aux précieuses collections : c'étoit un tonnelet sur lequel la main inconsciente du débitant avoit grossièrement écrit ce mot sinistre : **PÉTROL !!!**

REVUE CRITIQUE

DES

PUBLICATIONS NOUVELLES.

HISTOIRE DU THÉATRE DE MADAME DE POMPADOUR, DIT THÉATRE DES PETITS CABINETS, par Adolphe Jullien, avec une eau-forte de Martial, d'après Boucher. *Paris*, *Baur*, 1874; un gr. in-8 de 80 p.

FOYERS ET COULISSES; *histoire anecdotique des théâtres, de Paris :* COMÉDIE-FRANÇAISE, par Georges d'Heilly. *Paris*, *Tresse*, 1874; un in-16 de 190 p.

Ces deux publications intéressent particulièrement les lecteurs du *Bulletin*. L'auteur de la première n'est pas seulement connu par sa collaboration au *Ménestrel* et au *Français*, dont il rédige le feuilleton musical; on lui doit encore plusieurs travaux importants sur l'histoire de la musique et de l'opéra au dix-huitième siècle. Celui-ci a d'abord paru dans *la Chronique musicale;* mais, ainsi qu'il se pratique d'ordinaire, le tirage à part a profité des observations que l'auteur a pu recevoir de ses amis.

Mme de Pompadour, on le sait, imagina, de 1747 à 1753, de désennuyer son royal amant en créant, à Versailles d'abord, plus tard à Bellevue, un petit théâtre intime où elle jouait avec ceux des courtisans qui étaient ses amis. C'est cette scène qu'on appela Théâtre des Petits Cabinets et qui lutta de splendeur avec la Comédie-Française et l'Opéra, dont M. Adolphe Jullien a écrit l'histoire. Ce travail avait été fait déjà par Laujon et M. Campardon, mais brièvement. M. Jullien l'a refait en détail, s'autorisant de ses prédécesseurs et les complétant au moyen de tous les mémoires que nous a légués l'époque, et surtout du *manuscrit Clairambault* de la Bibliothèque nationale. Nous ne saurions raconter même succinctement les annales de ce brillant théâtre, où Mme de Pompa-

dour déploya toutes les ressources de son grand esprit et de ses talents variés ; bornons-nous à dire que M. Jullien possède la bonne méthode en histoire, qui est de laisser le plus possible la parole aux documents et de ne pas substituer son éloquence à la leur.

Quant à la seconde publication dont le titre figure ci-dessus, nous n'en parlons ici que parce que, ayant trait à notre grande scène nationale, elle se distingue des autres volumes de la série *Foyers et Coulisses*, qui sont faits à un point de vue plus léger. M. Georges d'Heilly est un grand vulgarisateur de curiosités, et, cette fois comme ailleurs, ses habitudes ne se sont pas démenties. La première partie de son travail est une histoire abrégée de la Comédie-Française depuis son origine jusqu'à nos jours ; elle contient beaucoup de renseignements nouveaux et pleins d'intérêt, puisés aux archives du théâtre, qui font pardonner les inexactitudes du livre, excusables du reste, puisque l'auteur n'a pas eu la prétention d'approfondir la matière. La seconde partie est composée des biographies du personnel actuel du Théâtre-Français. Il y a là encore des renseignements sérieux qu'il est bon de prendre pour les historiens de l'avenir, et que nous serions heureux de tenir en plus grand nombre de ceux du passé.

Jules Bonnassies.

Correspondance inédite d'Armand de Gontaut-Biron, maréchal de France, publiée par M. Ed. de Barthélemy. *Paris*, *Techener*, 1874; 1 vol. in-4°, tiré à 100 exemplaires. (Prix 12 fr.)

M. de Barthélemy rend aujourd'hui un sérieux service à l'histoire en publiant cette précieuse correspondance dont les originaux existent à la bibliothèque de l'Hermitage et dont, par une faveur toute spéciale de S. M. l'Empereur de Russie, il a eu communication. M. le marquis de Gontaut-Saint-Blancart a bien voulu lui confier les copies faites par ses soins dans nos divers dépôts publics. De la sorte, M. de Barthélemy donne au public cent quatre-vingt lettres du premier maréchal de Biron, toutes du plus haut intérêt historique. Cette correspondance met en lumière plusieurs points excessivement importants; la mission de Biron en 1568, en Provence, si peu connue jusqu'à présent, et que M. Lam-

REVUE CRITIQUE

DES

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Histoire du théatre de madame de Pompadour, dit Théatre des petits cabinets, par Adolphe Jullien, avec une eau-forte de Martial, d'après Boucher. *Paris*, *Baur*, 1874; un gr. in-8 de 80 p.

Foyers et Coulisses; *histoire anecdotique des théâtres, de Paris :* Comédie-Française, par Georges d'Heilly. *Paris*, *Tresse*, 1874; un in-16 de 190 p.

Ces deux publications intéressent particulièrement les lecteurs du *Bulletin*. L'auteur de la première n'est pas seulement connu par sa collaboration au *Ménestrel* et au *Français*, dont il rédige le feuilleton musical; on lui doit encore plusieurs travaux importants sur l'histoire de la musique et de l'opéra au dix-huitième siècle. Celui-ci a d'abord paru dans *la Chronique musicale;* mais, ainsi qu'il se pratique d'ordinaire, le tirage à part a profité des observations que l'auteur a pu recevoir de ses amis.

Mme de Pompadour, on le sait, imagina, de 1747 à 1753, de désennuyer son royal amant en créant, à Versailles d'abord, plus tard à Bellevue, un petit théâtre intime où elle jouait avec ceux des courtisans qui étaient ses amis. C'est cette scène qu'on appela Théâtre des Petits Cabinets et qui lutta de splendeur avec la Comédie-Française et l'Opéra, dont M. Adolphe Jullien a écrit l'histoire. Ce travail avait été fait déjà par Laujon et M. Campardon, mais brièvement. M. Jullien l'a refait en détail, s'autorisant de ses prédécesseurs et les complétant au moyen de tous les mémoires que nous a légués l'époque, et surtout du *manuscrit Clairambault* de la Bibliothèque nationale. Nous ne saurions raconter même succinctement les annales de ce brillant théâtre, où Mme de Pompa-

divers comptes relatifs à l'acquisition et à la reliure de trente-iit ouvrages divers, acquis depuis 1771, sont reproduits en détail.

Les livres d'histoire et de littérature, des romans, des pièces · théâtre, composent la bibliothèque qui, placée dans l'appartement de la belle comtesse, fut sans doute bien rarement consultée. A côté d'auteurs fort sérieux, Bossuet, Fénelon, Charron, Locke, ably, Pascal, se montraient des écrivains moins austères. Crébillon fils fournit cinq de ses romans légers; on observe le *Décaron* de 1757, grand papier (les figures doubles y étaient sans oute); les cinq volumes reliés en maroquin coûtent soixante-sept res quinze sols. Si cet exemplaire se montrait aujourd'hui dans e vente, il pourrait fort bien s'élever à un prix fantaisiste. Et Rabelais de 1741, grand papier, figures de Bernard Picard, e la comtesse eut, tout relié, pour cinquante livres? Et le More de 1734, six volumes in-4°, papier fort? Et la *Muse hisique* de Loret, en cinq volumes in-folio? Un exemplaire, aux nes de Mme de Pompadour, a été adjugé quatre mille cent ncs, vente Pichon, numéro 975. Celui de Mme du Barry n'atadrait-il pas un prix tout aussi élevé (1)? Et les *Baisers* du fade rat, volume que les bibliophiles s'arrachent avec une sorte de nésie à cause des jolies gravures dont il est embelli. Le *Mal du libraire* cite deux adjudications à trente francs cinquante à quarante francs d'un exemplaire de ce volume; depuis queles années sa valeur s'est bien accrue. Un exemplaire grand par, maroquin rouge, quatre cent dix francs, vente Potier, nuro 1052. Un libraire parisien en inscrit, sur un de ses catalogues, is exemplaires à trois cents, quatre cents et six cents francs.

L'inventaire original donne des titres fort succincts, sans indiion de date ni de format. Le bibliophile Jacob a pris la peine sons mieux, s'est donné le plaisir) de signaler pour chaque arle de quelle édition il s'agit. Il a indiqué ceux de ces ouvrages i, révolutionnairement confisqués, sont entrés dans la bibliothè-

1) Voir sur la *Muze historique* le volume de notes de M. Léon de Borde, joint à son *Palais Mazarin* (1847, gr, in-8°, à 150 exempl.), 141. Rappelons aussi un article de M. V. Luzarche sur un manuit de ces *Lettres* en vers inséré dans notre *Bulletin*, 1869, p. 309. Il ait bien à désirer que quelques amateurs intrépides reprissent la blication de ce recueil si curieux, publication abordée en 1857 par I. J. Ravenel et de la Pelouse, mais dont il n'a paru que le premier ume (*Jannet*, 1857, gr. in-8 à 2 colonnes).

bert dans l'histoire de cette province avait dû renoncer à éclaircir; la négociation du mariage de Henri de Navarre pour lequel ces lettres ont une valeur capitale; le premier siége de la Rochelle; l'élection du maire de Bordeaux; la campagne de Guyenne, celle de Flandre, celle de Normandie. Les historiens du seizième siècle trouveront dans ce volume des documents absolument nouveaux, et devront une singulière reconnaissance à leur éditeur qui vient ainsi de rendre à la France une correspondance perdue depuis longues années pour elle. M. de Barthélemy y a joint une courte notice biographique qui résume très-nettement la vie du maréchal, si vanté par les uns, si attaqué par les autres; et pour lequel il est dans le vrai en reproduisant le jugement porté par Henri IV dans les lettres où il annonçait à notre ambassadeur en Angleterre la mort de son fidèle compagnon.

Nous ajouterons que ce volume est imprimé par Gounouilhou à Bordeaux, et que les exemplaires mis dans le commerce sont au nombre de CENT.

CATALOGUE DES LIVRES DE MME DU BARRY AVEC LES PRIX; Versailles, 1771. Reproduction du catalogue manuscrit original, avec introduction et notes par P. L. Jacob, bibliophile, *Paris*, 1874, in-18, XVI et 149 p. Tiré à 100 exemplaires.

Lorsque la comtesse du Barry se trouva appelée à jouer à la cour un rôle fort important, elle se regarda comme obligée d'avoir une bibliothèque; Mme de Pompadour n'avait-elle pas réuni une collection fort précieuse? La comtesse avait eu, au point de vue littéraire, une éducation des plus négligées; ce qu'elle savait, elle ne l'avait point appris dans les livres, et les règles de l'orthographe furent toujours lettre close pour elle. N'importe, il fallait agir et vite. Un honnête libraire fut chargé d'acheter un millier de volumes environ; une somme de trois mille livres lui fut remise dans ce but; il fit emplette de mille soixante-huit volumes qu'il paya trois mille huit livres; il les fit tous relier en maroquin rouge, doré sur tranche, avec les armes de la favorite sur les plats; la dépense fut de deux mille huit cent douze livres; les relieurs de nos jours ne se contentent pas d'un prix aussi modéré. La facture du libraire,

sances à celui qui écrit les annales de son pays, des localités où ses pères ont vécu. Nous avons toujours trouvé un grand charme à ce genre d'études, et nous ne croyons pas avoir jamais composé un travail qui nous ait rendu plus heureux qu'en rédigeant l'histoire de notre petit village. M. Hector de Rosny a entrepris une œuvre considérable, quoique relativement locale, en consacrant plusieurs années à faire connaître au public les annales du Boulonnois. Cet ancien comté, compris dans la basse Picardie, forma un gouvernement distinct jusqu'en 1790. Habité d'abord par les *Morini*, ce pays, sous la domination des Romains, fut compris dans la Gaule-Belgique, et, sous la domination mérovingienne, il fit partie de la Neustrie. Plus tard il dépendit des comtes de Ponthieu; l'un d'eux, Helgaud Ier, le donna à son gendre et constitua ainsi le comté indépendant de Boulogne : les souverains de la Flandre voulurent s'en emparer, mais les comtes de Ponthieu l'emportèrent. Puis il passa par mariages ou par ventes à diverses maisons. Le duc de Bourgogne le prit vers 1430 et s'en fit confirmer la possession par le traité d'Arras. Louis XI le reprit et le donna à la maison d'Auvergne, qui l'échangea avec lui contre le Lauraguais. Le roi alors, pour soustraire le Boulonnois à l'hommage dû au comte d'Artois, vint à Boulogne prendre possession du pays et en rendit la sainte Vierge suzeraine. Depuis lors il demeura province française; mais on sait comme il fut souvent visité par la guerre. M. de Rosny raconte ces importantes annales avec beaucoup d'érudition, sans échouer sur l'écueil, si dangereux pour un historien local, de trop parler de l'histoire générale. Il conduit son récit jusqu'à la formation du département du Pas-de-Calais. Ce travail est réellement digne d'éloges, et des tables détaillées à chaque volume y rendent les recherches faciles en même temps que des sommaires très-détaillés présentent de véritables et très-complets sommaires.

E. DE B.

DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LA MAISON DE GALARD, publiés par J. Noulens; tome I, in-4° (n'est pas dans le commerce).

Nous croyons devoir faire connaître un ouvrage considérable qui malheureusement ne sera pas mis dans le commerce. Je dis malheureusement, car ce recueil de documents de la maison de Galard constitue la source la plus abondante et la plus précieuse de pièces iné-

dites pour l'histoire du Languedoc et de la Guyenne. M. Noulens, dont l'érudition est bien connue, s'est chargé de ce travail entrepris aux frais du chef actuel de cette noble famille. C'est un véritable monument à l'édification duquel il convient d'applaudir énergiquement, et l'histoire provinciale gagnerait singulièrement si plusieurs de nos grandes maisons prenaient la même initiative : elles possèdent toutes des archives, pour la plupart inédites, et d'une excessive richesse. Leur publication importe grandement à l'étude de nos provinces, et nous ne pouvons que signaler à la reconnaissance du public les généreux efforts d'hommes comme MM. le comte de Galard et le duc de la Trémoille, chacun pour leur maison.

M. Noulens a composé ce premier volume d'une série de documents commençant à une charte de l'année 1062 où figure Garcie-Arnaud de Galard à propos d'une libéralité faite par le vicomte de Brulhois, frère du vicomte de Béarn, et finissant au testament du vicomte de Fezensaguet-Brulhois, de l'année 1379, mentionnant le couvent de Galard, maison de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. La charte de 1062 inspira à M. Noulens les plus importantes réflexions : cet acte, d'un caractère purement domestique, porte la signature seulement de quatre garants qui semblent très-judicieusement à M. Noulens devoir être liés évidemment par une étroite consanguinité, ce sont : Hunaud, le donateur ; Aladine sa mère ; Hugues, vicomte de Béarn, son frère, et Garcie-Arnaud, surnommé Gualiard ou Galard. Pour être ainsi appelé en qualité de caution et admis dans l'intimité de la famille, il fallait vraisemblablement que Garcie-Arnaud Galard fût un de ses membres.

M. Noulens affirme aussi la descendance des Galard de la maison des ducs de Gascogne, et il se livre à ce sujet à une dissertation très-ingénieusement logique qui me paraît devoir être définitivement admise.

Ce premier volume a toute la valeur d'un cartulaire. Les tomes suivants présenteront en outre un intérêt plus général, plus anecdotique, si je puis dire ; de nombreux fac-simile et dessins les accompagneront. La publication des documents historiques de la maison de Galard est une bonne fortune pour les érudits, et elle fournira une ample moisson à tous ceux qui s'occuperont à l'avenir de l'histoire des provinces où les Galard ont fleuri au moyen-

âge et dans les siècles plus récents. Nous terminerons en émettant le vœu que les éditeurs se départent de leur rigueur et admettent le public au bénéfice de leur précieuse collection. Nous leur garantissons un véritable et légitime succès.

E. DE BARTHÉLEMY.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— On vient de trouver à la bibliothèque publique de la ville de Parme, une correspondance intéressante pour l'histoire de la seconde moitié du dix-huitième siècle. Elle se compose d'environ deux cents lettres adressées au P. Paciandi, savant religieux parmesan, par le comte de Caylus et l'abbé Barthélemy, c'est-à-dire deux hommes d'esprit très-mêlés aux choses littéraires et politiques de leur temps.

Sur ces lettres, qui sont très-longues pour la plupart, cent cinquante-deux sont du comte de Caylus, et quarante-huit de l'abbé Barthélemy. Elles embrassent un intervalle de neuf à dix ans.

Les antiquités, dont l'un et l'autre correspondants étaient fort curieux, les nouvelles de Paris, les anecdotes, l'expulsion des jésuites du Portugal et de France, des renseignements littéraires, principalement sur les écrits des encyclopédistes, ceux pour ou contre les jésuites, les mandements des évêques réfractaires, les arrêts des parlements, etc., forment la matière de cette correspondance, qui sera certainement d'une lecture piquante et ajoutera quelque chose aux mémoires du temps.

C'est M. Charles Nisard, ancien bibliothécaire du ministère de l'intérieur, qui a eu la bonne fortune de mettre la main sur cette correspondance, dont on lui a très-obligeamment permis de prendre copie. Le savant et spirituel écrivain, qui possède si bien son dix-huitième siècle, se propose de publier ces lettres avec les notes et éclaircissements qu'elles réclament. Elles ne peuvent manquer d'exciter un vif intérêt. On ne connaît, en effet, aucune lettre du comte de Caylus, personnage original qu'il sera curieux de voir dans le déshabillé d'une correspondance intime.

Le goût passionné qu'il avait pour les antiquités, qui fit de lui un des plus ardents collectionneurs de son temps, tient une grande

place dans ces lettres. Sous ce rapport déjà, elles seront goûtées par bien des lecteurs. Les gens de lettres et les gens du monde y trouveront non moins d'attraits par la peinture animée et familière qu'elles font de la société du dix-huitième siècle.

— On sait que les Allemands ont fondé, depuis un certain nombre d'années, à Nuremberg, un musée germanique qui est devenu ensuite un musée national allemand. La *Gazette de Cologne* nous apprend qu'il a été fait récemment, pour le musée, des acquisitions assez importantes dont le détail pourra intéresser les artistes et ceux qui s'occupent des origines de l'imprimerie.

Ces acquisitions consistent en une suite de gravures sur métal et sur bois, à partir du quatorzième siècle jusqu'aux dix dernières années du quinzième. A cette série viennent se joindre les œuvres, depuis longtemps possédées par le musée, de Wohlgemüth et de ses contemporains, d'Albert Dürer et de ses contemporains, élèves et successeurs jusqu'au dix-septième siècle.

Une seconde série est consacrée à l'imprimerie et renferme d'abord des spécimens de xylographie, puis des échantillons des premiers livres imprimés avec caractères mobiles, par Gutenberg, Pfister, Fust et Schœffer.

Viennent ensuite les livres des imprimeurs les plus célèbres du quinzième siècle, soit indigènes, soit allemands, fixés en Italie. Les livres à gravures sur bois ont été l'objet d'une attention particulière. Cette série contient, paraît-il, beaucoup de raretés et quelques exemplaires uniques.

Les gravures en matière criblée et les empreintes en pâte forment, avec les nielles, une troisième série importante, dit le journal, par le nombre ainsi que par la beauté relative des œuvres.

La quatrième série est consacrée depuis longtemps à l'histoire de la gravure sur cuivre, mais de nouvelles acquisitions ont comblé plusieurs lacunes et on cherche à compléter.

La collection des manuscrits s'est enrichie d'un fragment de Bible du commencement du sixième siècle, en vingt-quatre feuilles, qui forme l'en-tête de la série consacrée à l'histoire de l'écriture et de l'arrangement intérieur des livres; ce fragment est remarquable par le caractère monumental de l'écriture.

SOUVENIRS D'UN HOMME DE LETTRES.

VII

UN PROFESSEUR DE MUSIQUE

DE LA REINE HORTENSE.

Une des raisons qui servirent à la réputation de Garat, de Martin et d'Elleviou, comme elle avait concouru à celle de Gelyotte, au temps de Marmontel, fut, en dehors du talent de ces artistes à tirer parti de leurs dons naturels, le goût qu'on avait alors pour la musique, et particulièrement pour le chant.

Mme Sophie Gay, qui est née plus de vingt-deux ans avant moi, a parfaitement observé ce trait de mœurs du dix-huitième siècle. « Un de nos plus anciens usages, sans contredit, était, raconte-t-elle, celui de faire chanter nos jeunes femmes pour charmer les convives d'un palais, d'une maison bourgeoise ou d'une chaumière; jamais usage ne fut plus général. Depuis la repasseuse qu'on invitait à venir manger des crêpes, à condition qu'elle chanterait un Noël à la veillée, jusqu'à la noble héritière, qu'on faisait sortir de son couvent pour chanter au dessert, chez sa grand'mère, l'air cadencé de Rameau ou de Lully, chaque salon, grand ou petit, à fauteuils dorés ou à chaises de paille, avait sa cantatrice amateur. Vieille ou jeune, cette fauvette était invitée-née de tous les dîners d'apparat qui se donnaient dans la famille; et comme elle savait le prix attaché à cette faveur, elle ne se faisait jamais prier. La pose du dernier, du plus humble des plats de dessert, de ces Quatre-Mendiants, pendant inévitable de l'assiette

de macarons, était le signal du coup de gosier par lequel la chanteuse débutait sans que nul accord vînt lui donner le ton, sans que nulle ritournelle avertît le public de ce qui le menaçait.

« . . . . Ces sortes de concerts de table finissaient de coutume par des chansons fort gaies, que la jolie chanteuse d'opéra n'entendait point, car alors les jeunes personnes sortaient de table dès que les convives commençaient à s'amuser, mesure aussi profitable à l'innocence des unes qu'à la gaieté des autres.

« L'usage du clavecin, puis du piano accompagnateur fit tomber celui des chants solitaires. Il ne se trouva plus de femme qui voulût aventurer sa voix sans l'appui d'un instrument à cordes. Alors l'air dramatique reprit le pas sur l'ariette; la romance opprima la chanson, et les accents de la naïve chanteuse furent anéantis sous le récitatif et les éclats de voix de la cantatrice savante. »

A l'époque où, comme le dit Mme Sophie Gay, la romance vint opprimer la chanson, il y avait un nommé Coupigny qui se disait le roi de cette romance; mais il existait en outre un homme plus intéressant encore, dont Garat et Martin m'ont beaucoup parlé, parce qu'il avait donné à ce petit poëme élégiaque, tendre, passionné, essentiellement français, le caractère gracieux et touchant qu'il a conservé. Ce compositeur s'appelait Pierre d'Alvimare, et quoique je ne l'aie point connu, je l'ai toujours aimé à cause d'une romance de sa façon qui m'est restée dans l'esprit.

Les jeunes filles, depuis plus d'un siècle, chantent les rondes des marquises de Prie (1) et de Pompa-

(1) La tour prends garde (*bis*)
De te laisser abattre.

Capefigue dit que c'était un petit drame entre le duc de Bourbon, son fils et le capitaine des gardes de Son Altesse.

dour (1) que leurs mères transmettent de génération en génération. — Vous avez entendu également répéter l'air de Fabre d'Églantine (2), de même que les femmes plus âgées ont reproduit plus d'une fois sans doute devant vous le morceau de Monsigny, dont Laharpe a écrit les paroles en 1773 (3). Pourquoi cela ? Ce n'est pas seulement parce que ces airs sont charmants, c'est aussi parce que quand nous entendons un morceau de musique connu, il nous fait revoir instantanément le milieu dans lequel nous vivions lorsque nous l'avons entendu pour la première fois, ou dans des circonstances qui nous touchaient plus particulièrement. La musique semble avoir le privilége de nous faire revivre les bonheurs ou quelquefois les douces tristesses du passé.

C'est par cette raison sans doute que les derniers jours de ma vieillesse aiment encore à se redire la romance de d'Alvimare commençant par ces mots : *Mon cœur soupire dès l'aurore*, gracieuse et simple mélodie qui charma les premiers jours de mon adolescence. Comment donc ne parlerais-je pas de son auteur pour le tenir encore au-dessus de l'oubli dans lequel il est près de tomber ?

Les jeunes gens qui me liront s'étonneront peut-être de la protestation que je tente en sa faveur. Mais de quoi ne s'étonnent pas les jeunes gens à l'égard de ceux de

(1) Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés ;
Les belles que voilà
Les iront ramasser.

(2) Il pleut, il pleut, bergère,
Presse tes blancs moutons.

Chanson dont Monvel, un jour que l'on venait de jouer *Blaise et Babet*, abusa si cruellement à l'égard d'importuns venus le réveiller pour lui demander l'air que chantait Lise dans la prairie. « C'était, dit-il, *Il pleut, il pleut, bergère.* » En même temps il leur versait son vase de nuit sur la tête.

(3) Ô ma tendre musette
Musette, mes amours.

de macarons, était le signal du coup de gosier par lequel la chanteuse débutait sans que nul accord vînt lui donner le ton, sans que nulle ritournelle avertît le public de ce qui le menaçait.

« . . . . Ces sortes de concerts de table finissaient de coutume par des chansons fort gaies, que la jolie chanteuse d'opéra n'entendait point, car alors les jeunes personnes sortaient de table dès que les convives commençaient à s'amuser, mesure aussi profitable à l'innocence des unes qu'à la gaieté des autres.

« L'usage du clavecin, puis du piano accompagnateur fit tomber celui des chants solitaires. Il ne se trouva plus de femme qui voulût aventurer sa voix sans l'appui d'un instrument à cordes. Alors l'air dramatique reprit le pas sur l'ariette; la romance opprima la chanson, et les accents de la naïve chanteuse furent anéantis sous le récitatif et les éclats de voix de la cantatrice savante. »

A l'époque où, comme le dit Mme Sophie Gay, la romance vint opprimer la chanson, il y avait un nommé Coupigny qui se disait le roi de cette romance; mais il existait en outre un homme plus intéressant encore, dont Garat et Martin m'ont beaucoup parlé, parce qu'il avait donné à ce petit poëme élégiaque, tendre, passionné, essentiellement français, le caractère gracieux et touchant qu'il a conservé. Ce compositeur s'appelait Pierre d'Alvimare, et quoique je ne l'aie point connu, je l'ai toujours aimé à cause d'une romance de sa façon qui m'est restée dans l'esprit.

Les jeunes filles, depuis plus d'un siècle, chantent les rondes des marquises de Prie (1) et de Pompa-

(1) La tour prends garde (*bis*)
De te laisser abattre.

Capefigue dit que c'était un petit drame entre le duc de Bourbon, son fils et le capitaine des gardes de Son Altesse.

le peuple les connut moins. *Le Cid* et *Bayard* cependant entrèrent dans les camps, et firent oublier quelquefois aux fantassins harassés les fatigues des doubles étapes, tout comme dans nos guerres d'Afrique la chanson de la *Casquette du maréchal Bugeaud.*

Des compositions d'un autre genre recommandèrent en même temps aux artistes et aux gens du monde Pierre d'Alvimare.

De même que sous Louis XIII, le luth remplacé depuis par les violons était l'instrument à la mode, la harpe, sous l'Empire, était celui de toutes les femmes ayant un beau bras, ou une taille élégante, ou un joli pied.

Cet instrument avait été mis en honneur dans le siècle précédent. Diderot écrivait en 1760, à Mlle Voland : « J'avois été invité la semaine passée par le comte Oginski à l'entendre jouer de la harpe. Je ne connoissois point cet instrument; c'est un des premiers que les hommes ont dû inventer (1). La harpe me plaît, cependant elle est moins pathétique que la mandore (2). » L'étude de la harpe n'avait pas tardé à entrer dans les couvents de filles, comme le témoigne dans les *Liaisons dangereuses* une lettre de la jeune Cécile de Volanges, qui joue de cet instrument pendant que le chevalier d'Ancenis l'accompagne. La harpe avait fait la fortune de Beaumarchais, qui y avait ajouté une pédale; c'était grâce à cet instrument qu'il s'était introduit auprès de Mesdames filles du Roi. — Elles donnaient chaque semaine un concert de famille, auquel leur père, le Dauphin, la Reine assistaient ordinairement, et l'on raconte que dans une de ces séances Louis XV

(1) Jubal, dit la Bible, au livre de la Genèse, est père de ceux qui jouent de la harpe et de la cithare. La harpe, employée par les bardes à accompagner les chants destinés à exalter les guerriers gaulois et germains, est citée dans ce vers de Fortunat :

Romanusque lyrâ, plaudat tibi Barbarus harpâ.

(2) Instrument qui ressemble au luth, mais n'a que quatre cordes, tandis que le luth en avait onze et dix touches.

passa son fauteuil à Beaumarchais pour l'entendre jouer.

Il y avait ailleurs d'autres concerts où la harpe avait son importance. La comtesse Amélie de Boufflers faisait de la sienne un des enchantements du prince de Conti. Enfin, Stéphanie Ducrest, plus tard comtesse de Genlis, avait dans sa jeunesse joué de cet instrument assez bien pour avoir pu soutenir sa famille de son talent. Aussi, comme on aime les arts où l'on excelle (peut-être, il est vrai, n'y excelle-t-on que parce qu'on les aime), elle ne voyageait jamais sans avoir une harpe sur sa voiture, compagne, après tout, qui valait bien le cadavre à disséquer que la jeune comtesse de Coigny, passionnée pour l'anatomie, emportait dans le coffre de sa voiture.

La harpe est aujourd'hui un instrument délaissé, et je me souviens qu'en 1835 je cherchais inutilement à le protéger contre le danger qui le menaçait au Conservatoire. Le directeur des beaux-arts, Cavé, m'écrivait alors qu'on préférerait, si on osait l'avouer, l'enseignement de la chaise cassée à celui de la harpe (1).

Bon musicien et harpiste distingué, d'Alvimare écrivit beaucoup pour son instrument, pour le piano, le cor et le violoncelle qu'il faisait concerter avec la harpe. On a de lui un grand nombre de morceaux imprimés; et si cet instrument est repris, on aura dans l'œuvre de d'Alvimare des

(1) « Mon cher ami, la classe de Nadernau est menacée de périr. On veut faire du Conservatoire une institution mesquine, étroite, bonne tout au plus à donner quelques chanteurs médiocres à MM. Véron et Crosnier, et des instruments à MM. Habeneck, Valentino et Musard. — Dans ce système à quoi bon une harpe? La grande musique des concerts, la musique religieuse plus grande encore, l'élégante musique des salons, on s'en moque. Je crois qu'on préférerait l'enseignement de la chaise cassée à l'enseignement de la harpe. — Je lutte contre Cherubini et contre les économies, mais j'ai grand peur d'être vaincu.

« Il s'agit en outre d'une place à supprimer comme si nous en avions trop pour les artistes. Grand moyen de faire plaisir aux Députés. Vous voyez bien qu'il y a danger pour la classe de harpe....

« CAVÉ. »

trésors oubliés, qui retrouveront peut-être leur ancienne vogue.

D'Alvimare était un des déclassés de la Révolution, bien différents de ceux de nos jours, qui sortent des boutiques et des tabagies pour gouverner l'État. Les autres, surpris par les événements dans une vie d'honneur et d'élégance, demandaient des ressources à des talents dont ils occupaient leurs loisirs. Comme Garat, d'Alvimare appartenait à une famille distinguée, qui comptait dans ses ascendants deux officiers : l'un, né en 1734, avait été tué à la bataille de Guastalla, capitaine au régiment de Picardie; l'autre, Pierre d'Alvimare, maréchal de camp sous-gouverneur de Monsieur, frère de Louis XIV, avait été frappé mortellement à la bataille de Rethel, le 13 septembre 1650. Les Mémoires de Henri de Campion le nomment fort honorablement. Il était un des amis de ce gentilhomme et du chevalier de Sévigné. Quant à notre compositeur, il était né à Dreux en 1772, le 18 septembre, de Pierre d'Alvimare de Brion, avocat au Parlement et receveur des gabelles de la ville.

Celui-ci lui avait fait donner une bonne et solide éducation, et il en avait profité à ce point qu'il n'eut, sous ce rapport, rien à envier à ses jeunes compatriotes les plus instruits, les mieux élevés. Né avec de très-heureuses dispositions, il commença à apprendre la musique à l'âge de trois ans, et le clavecin six mois après. A cinq ans, il jouait la comédie, non pas tout à fait comme un enfant de cet âge, mais avec une intelligence et une gentillesse qui le firent remarquer. A six ans, il prit les premières leçons de harpe; ses progrès furent rapides, et bientôt il fut ce qu'on nomme « un petit prodige ». Le duc de Penthièvre, qui habitait alors son château d'Anet, situé à quatre lieues de Dreux, recevait avec des marques d'une bienveillance toute particulière M. d'Alvimare de Brion et sa femme, Marie-Anne-Cécile Doury. Leur jeune fils était des voyages, et sa grâce, ainsi que son talent naissant, trouvaient le

bon prince toujours disposé à les louer. L'enfant précoce était traité là, Dieu sait comment! Mme de Lamballe, ornement et charme de la petite cour d'Anet, n'était pas la dernière à gâter celui qu'elle appelait *le prince Titi* et qu'elle aimait à porter sur ses genoux. Le goût qu'elle avait pris pour cet enfant, le plaisir que le duc de Penthièvre éprouvait à l'entendre sur le clavecin et la harpe, poussèrent le prince et sa fille à parler de lui à Marie-Antoinette. La reine voulut le voir. On fit le voyage de Versailles exprès; Martin-Pierre avait alors sept ans et demi. Il joua, il plut, et l'on parla de lui pendant quelques jours dans le cercle intime de la souveraine; c'était en 1780. Temps de doux loisirs et de plaisirs innocents, vous deviez passer vite!

Pendant que Pierre d'Alvimare poussait ses études musicales et ses études d'écolier latiniste, il dessinait aussi; l'amour du dessin était un de ses goûts dominants. Il avait pris le crayon à neuf ans et demi. A quatorze, il fut pourvu de la charge des gabelles, en survivance de son père; mais sa recette ne l'occupa point alors. Il était tout à son éducation, dans laquelle l'on fit entrer bientôt les éléments de la composition musicale. Le premier résultat un peu sérieux de son application à ce nouvel exercice de l'esprit fut la composition d'un petit opéra intitulé *Églé*, dont les paroles étaient peut-être de lui. Il avait seize ans alors, et l'on était en 1788. La recette des gabelles, comme tant d'autres charges, pouvait se faire par procureur. Il ne plaisait guère à notre jeune artiste de passer sa vie sur des registres et dans l'atmosphère de l'administration; il chercha une carrière qui lui permît de donner satisfaction à ses penchants pour les arts. L'état militaire était fort compatible avec la musique et la peinture; il demanda à prendre l'épée, sans laisser la plume du compositeur, le clavecin et la harpe du virtuose, le crayon du dessinateur. On lui procura l'entrée de la maison militaire du Roi, et il devint garde du corps de Louis XVI. C'était le

temps où La Chabeaussière (1) et Dalayrac, l'un poëte et l'autre musicien, étaient gardes du corps de Monsieur.

La Révolution trouva d'Alvimare auprès du trône; il était à son poste à la cruelle journée du 10 août 1792 (2). Il échappa miraculeusement au massacre, sortit des Tuileries et se réfugia chez le portier d'un de ses amis qui le coucha dans son lit et le fit, au risque de sa vie, passer pour son propre fils malade, quand les commissaires chargés des visites domiciliaires vinrent dans la loge de cet honnête homme. Il sortit enfin de sa retraite, cachant son nom, et ne pouvant retourner à Dreux où il aurait été reconnu, il fut porté sur la liste des émigrés. Dans cette situation il essaya, pour vivre, de faire de son côté ce qu'Isabey faisait du sien, c'est-à-dire des portraits en miniature à vingt-quatre et à trente sols (3). La fortune de son père avait été à peu près détruite par la Révolution, et s'il lui en restait quelque

(1) En 1780, la Chabeaussière, qui avait déjà fait représenter de petits ouvrages à la Comédie italienne, confiait à Dalayrac une pièce en un acte, *l'Éclipse totale*, qui fut représentée le 7 mars 1781. Ils firent ensuite *le Corsaire*, opéra en trois actes, puis *les Deux Tuteurs* et *Azéma* ou *les Sauvages*. C'est sur un air de Dalayrac que furent adaptées les paroles du chant national : *Veillons au salut de l'Empire*. Cela ne ressemblait guère aux paroles primitives : *Vous qui d'amoureuse aventure*.

(2) Quand M. de Montmorin vint chercher le roi pour le sauver, suivant le plan concerté avec Malouet, Madame Élisabeth lui apprit que l'insurrection n'aurait pas lieu, que Santerre et Pétion s'y étaient engagés, et qu'ils avaient reçu à cet effet 750 000 livres pour l'empêcher et ramener les Marseillais dans le parti de Sa Majesté. (*Mémoires de Malouet*, tome II, page 161.) La Fayette de son côté écrit que la Reine croyait pouvoir compter sur Danton à qui elle avait fait remettre 50 000 écus peu de jours avant ces terribles journées. Cet argent avait servi en partie à payer l'insurrection qui devait mener au 21 janvier 1793.

(3) Avant d'entrer dans l'atelier de David, où il fut le camarade de Gros, de Girodet et de Gérard, Isabey peignit d'abord pour les tabletiers et les boutonniers des dessus de bonbonnières et de ces larges boutons que portaient alors les élégants; puis il s'en alla dans le quartier du Gros-Caillou s'essayer, avec quelques jetons d'ivoire, à l'art du portrait par celui d'invalides, dont il s'attirait la clientèle grâce à son esprit.

chose, comment pouvait-il la réclamer, quand il portait un autre nom ? Enfin, les plus mauvais jours passèrent, des temps plus doux succédèrent à la tempête. Une fabrique de mouchoirs de coton imprimés s'établit aux environs de Dreux ; il en aida les fondateurs. Il devint dessinateur de la maison. Ce fut alors que ses amis travaillèrent à le faire rayer de la liste des émigrés ; chose difficile, mais à laquelle on réussit : le Consulat venait de remplacer la pentarchie directoriale.

Parmi les personnes que la famille d'Alvimare avait connues et fréquentées à Paris, étaient le vicomte de Beauharnois et sa femme, la bonne et charmante Joséphine Tascher de la Pagerie. Le général Alexandre de Beauharnois avait subi le sort commun à tant de nobles, à tant de braves officiers, et Joséphine était devenue Mme Bonaparte. Les consuls installés, Joséphine écrivit à d'Alvimare : « S'il est mal d'abandonner ses amis dans le malheur, il est plus mal encore peut-être de les laisser dans leur prospérité (1). Venez au Luxembourg, Bonaparte est nommé premier consul. »

D'Alvimare s'y rendit et trouva le général prévenu par Joséphine, qui obtint pour le jeune musicien le titre et les fonctions de premier harpiste solo de la musique du Premier Consul. Le gentilhomme fut heureux de rencontrer dans sa chute une ressource pour vivre, là où Beaumarchais, l'artisan, avait trouvé les commencements de son élévation, hors de la sphère dans laquelle il était né. Déjà il avait été admis comme harpiste de l'Opéra. Le chemin était ouvert. Une faveur oblige celui qui la reçoit, s'il a le cœur bien placé. Quelques compositions pour la

(1) Je ne sais jusqu'à quel point la pensée de Joséphine est juste ; car l'abandon et la sincérité sont dans les relations les premières conditions de l'amitié, et l'expérience prouve qu'elles ne sont plus possibles lorsque l'égalité cesse. Je comprends mieux dans ces circonstances l'éloignement de Ducis et de Lemercier, les anciens habitués de la Malmaison.

harpe avaient fait connaître d'Alvimare; ce n'était à ses yeux pas assez pour justifier le choix qu'on venait de faire de lui; il se mit à travailler avec ardeur, demanda à ses amis des romances à mettre en musique, et produisit ses plus heureuses compositions. L'Impératrice le prit alors pour professeur de harpe, et le donna pour maître à sa fille, Hortense de Beauharnois, qu'il fit travailler consciencieusement, au prix quelquefois de sacrifices pénibles à une jeune pesonne qui mettait l'élégance où elle n'est pas, comme il le lui fit remarquer un jour.

La jeune princesse, qui avait de jolies mains, les soignait avec une coquetterie bien naturelle; mais, au contraire de ceux qui rongent leurs ongles, elle regardait la longueur des siens comme une beauté. Quant à d'Alvimare, il trouvait que cette longueur nuisait au jeu de son élève. Il lui en fit respectueusement l'observation. « Il faudrait couper mes ongles, monsieur! oh non! je n'en aurais pas le courage. » Puis, se ravisant par raison, un peu triste toutefois de la perte qu'elle allait faire, elle prit des ciseaux, les présenta à son maître, et sans ajouter un mot à ce qu'elle venait de dire, tendit ses deux belles mains à son maître, qui consomma le sacrifice.

On a dit bien des choses sur les relations musicales de d'Alvimare et de la reine Hortense. Comme jadis on publiait que Marie Leczinska croyait peindre (1), de même on a prétendu que d'Alvimare fut toujours pour un quart au moins dans les compositions de la reine Hortense, et qu'il est l'auteur de quelques airs donnés au public des salons sous le nom de cette princesse. L'air : *Partant pour la Syrie*, qui est devenu presque un air national depuis

(1) D'après Mme Campan, la femme de Louis XV aimait la peinture et s'imaginait savoir dessiner et peindre. Mais ce n'était qu'une illusion dans laquelle elle était entretenue par son maître de dessin qui passait toutes ses journées dans le cabinet de la Reine.

la création du second Empire, fut attribué à d'Alvimare (1). On ne croit jamais au talent des souverains (2).

Il y a ici cependant un témoignage positif, c'est que le fils du compositeur lui a maintes fois entendu dire que la romance était bien de la Reine. « Peut-être, m'écrivait M. Charles d'Alvimare en 1863, peut-être mon père avait-il donné des conseils quant à l'accompagnement; mais il est bien certain que la pensée musicale, et aussi le tour donné à cette pensée, en un mot la romance tout entière, étaient de la Reine. » — « Les romances de cette princesse ont bien un air de famille avec celles de mon père, ajoutait M. d'Alvimare, mais comment s'en étonner quand on se rappelle que ses romances étaient fort goûtées alors, » chantées souvent devant la reine Hortense et par elle-même, et qu'après tout il était son maître de harpe, sinon

(1) Mlle Cochelet se plaignait déjà de l'abus qu'on faisait de cet air que j'ai entendu exécuter sous le second Empire par un détachement de la garde impériale sortant de la cour des Tuileries et débouchant sur le quai vis-à-vis du pont Royal pour aller en Crimée. Ce jour-là le morceau me sembla vraiment national. Les paroles de cette romance sont d'Alexandre de Laborde, père du directeur des Archives générales avant M. Maury. C'était, dit Mlle Cochelet, l'auteur auquel la reine Hortense donnait le plus souvent la préférence pour mettre ses paroles en musique. Elle n'avait d'ailleurs aucune prétention sur ce point. Elle avait la composition facile, et elle aurait, sans Carbonel, déchiré la musique de la romance : *Reposez-vous, bon chevalier*, que son entourage trouvait mauvaise. « C'est extraordinaire, disait la reine, je la croyais une des plus originales que j'eusse faites, mais je n'y tiens pas. »

Rappelons en passant, sur le témoignage de sa lectrice, que ce fut la reine Hortense qui, la première, a eu l'idée de faire mettre un dessin en tête de chaque romance, ce qui devint une mode et depuis un usage utile à la réputation de bien des artistes tels que Célestin Nanteuil.

(2) Duclos l'historiographe, qui rendait justice, mais aussi la faisait souvent, eut un jour une belle sortie dans cet ordre d'idées chez le docteur Quesnay, en présence de Mme Du Hausset, et montra comment c'était dans la famille royale qu'étaient depuis cent ans le plus de personnes d'esprit. Nous sommes si habitués à dénigrer nos supérieurs, que force lui fut de le prouver, et il le fit sans peine comme sans courtisanerie.

son professeur de composition. Méhul, je crois, était le directeur des études musicales de la princesse.

Sous le Consulat et sous l'Empire, d'Alvimare fut dans la familiarité de la Malmaison; il était de tous les jeux, de toutes les fêtes. Souvent il joua des charades avec Talma, le général Lauriston, Isabey et d'autres qui étaient du cercle de l'Impératrice à la campagne. Le valet de chambre Constant leur donnait de la garde-robe de l'Empereur tout ce qui était utile pour leurs rôles. P. d'Alvimare a souvent rappelé ce fait à ses amis.

Lié avec tous les hommes de talent de son époque, d'Alvimare eut Méhul pour ami intime. Il garda jusqu'à sa mort un très-bel exemplaire de *l'Irato* qui lui venait de ce grand compositeur, mais en passant par d'autres mains, celles du Premier Consul, à qui l'hommage en avait été fait par Méhul lui-même, et ensuite celles de la reine Hortense, à qui son beau-père en avait fait présent.

D'Alvimare donna à l'Opéra-Comique : *le Mariage par imprudence*, *le Corsaire*, et aussi *Monsieur Beaufils*, petit ouvrage qui réussit, et dont les paroles étaient de M. de Jouy. L'auteur de la *Vestale* écrivit aussi pour lui quelques romances, ce que firent également le chevalier de Boufflers, Dureau de la Malle le père, le comte de Forbin, Eusèbe Salverte, Ségur, Coupigny, Mme Sophie Gay, M. de Créqui, le baron de Réveroni Saint-Cyr, et Legouvé. Ce dernier était de ses amis particuliers et d'Alvimare fut un des témoins du mariage du poëte.

Vers 1811, un heureux retour de fortune rendit à d'Alvimare une partie de ce que lui avaient enlevé les événements ; alors il songea à reprendre dans son pays natal une position plus conforme au passé de sa famille, mais il ne rougit jamais d'avoir dû à son talent une vie honorable, d'illustres amitiés et de hauts protecteurs, non pour lui, mais pour les personnes qui eurent souvent recours à son obligeance, et le trouvèrent toujours empressé à servir et charitable. Quand il eut quitté Paris, il continua de composer

et de peindre. Il existe de lui une grande quantité de musique restée inédite, bien des jolies romances, plusieurs morceaux remarquables sur les *Méditations* de M. de Lamartine, et des pièces de musique religieuse. Après avoir abandonné la harpe pendant vingt-cinq ans, il la reprit pour jouer avec sa fille des duos composés à l'intention de cette dame.

La Restauration faite, l'ancien garde du corps devint colonel de la garde nationale de Dreux. C'était une marque d'estime qui avait sa valeur dans la ville que Rotrou, l'auteur de *Venceslas*, aimait assez pour lui avoir donné sa vie. P. D'Alvimare retrouvait dans les souvenirs de sa jeunesse un ancien attachement pour les Bourbons; néanmoins l'homme, qui avait la mémoire des bienfaits, n'oublia pas qu'il avait eu beaucoup à se louer de ses rapports avec la Maison Impériale.

Au milieu des désastres, qui ne laissaient pour ainsi dire pas d'asile à son ancienne élève, d'Alvimare lut sans doute avec émotion les vers dans lesquels Arnault faisait allusion au sort de la reine Hortense que le gouvernement du Roi supposait à tort avoir pris une grande part au retour de Napoléon :

De ta tige détachée,
Pauvre feuille desséchée,
Où vas-tu ? — Je n'en sais rien.
L'orage a brisé le chêne
Qui seul était mon soutien.
De son inconstante haleine
Le zéphyr ou l'aquilon
Depuis ce jour me promène
De la forêt à la plaine,
De la montagne au vallon.
Je vais où le vent me mène,
Hélas ! sans trop m'effrayer.
Je vais où va toute chose,
Où va la feuille de rose,
Où va celle de laurier.

Mon honorable collaborateur au *Miroir*, qui n'avait le plus souvent que de l'esprit, avait ce jour-là été bien inspiré par son cœur.

VIII

MADAME VIGÉE LEBRUN

ET LES ÉTOILES FILANTES

DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE AU COMMENCEMENT DU DIX-NEUVIÈME.

Les circonstances qui me mettaient en communication avec des hommes distingués du dernier siècle ou seulement avec des personnes qui les avaient connus, m'ont, comme on l'a déjà pu voir, apporté souvent des échos de ce temps, et le plaisir que j'avais à les écouter est facile à comprendre.

Ceux qui ont été jeunes en même temps que moi ont pu reconnaître, en effet, que plus on s'éloignait de l'époque de la Révolution, plus il devenait difficile de se rendre compte de ce qu'était l'ancienne société française. Pour cela il fallait regarder et écouter les vieillards, car les générations qui leur succédaient n'avaient ni cet éclat, ni cette élégance, ni cette politesse, ni cette gracieuse aisance de manières qui devaient ajouter beaucoup au charme des relations ; or, il était intéressant de comparer ces derniers représentants d'un monde qui finissait avec les hommes sortis du courant d'idées qui avait fait la Révolution. — Le spectacle était encore facile, de la fin de Louis XV à celle de la Restauration. Cette période embrasse à peine cinquante ans, terme pendant lequel une génération oc-

cupe la scène, et durant cet espace de temps il n'a pas été d'année qui ne donnât lieu d'entendre certaines particularités sur quelque homme éminent qui disparaissait.

Ainsi, à prendre seulement dans le monde des lettres et des arts, combien de personnages dont la mémoire était toute récente lorsque j'étudiais leurs livres ou que j'allais admirer leurs œuvres et jouir de leurs talents.

En 1793, par exemple, avant que le couperet de la guillotine tranchât le même jour les nobles têtes d'André Chénier et de Roucher, moins heureux l'un et l'autre que Rulhières, décédé en 1791, une mort naturelle avait enlevé Lemierre, dont notre école navale répétait encore le vers :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde,

vers fameux que les ennemis du poëte appelaient le vers solitaire, parce que, disaient-ils, c'était son seul bon.

En 1797 mouraient Sedaine, l'auteur du *Philosophe sans le savoir*, de l'épître *A mon habit*, et de tant d'opéras-comiques qui inspirèrent tour à tour Philidor, Monsigny et Grétry; puis Louvet, l'auteur de *Faublas*, de qui Mme Roland disait qu'il pouvait faire trembler Catilina à la tribune, dîner chez les Grâces et souper avec Bachaumont.

Les lettres perdaient le 31 mai 1799, à la suite d'une apoplexie, Marmontel, né le 11 juillet 1720, Marmontel devenu populaire par ses *Contes moraux*, et dont on lira toujours les *Mémoires* avec un vif plaisir.

Dans le même mois et la même année était mort, à soixante-sept ans, Caron de Beaumarchais, le père de *Figaro*, s'il n'était Figaro lui-même.

Le 9 mars 1801, s'éteignait Charles-Albert de Moustier, descendant à la fois, par son père, de Racine et de la Fontaine, connu par ses *Lettres sur la Mythologie*, adressées à Mlle Émilie Roux de la Ville, mariée depuis à M. Benoist, directeur des Droits réunis, père des Benoist d'Azy.

Terminaient ensuite leur carrière, en 1803, Laharpe,

l'auteur de *Philoctète*, mais qui a surtout attaché son nom à l'examen critique de notre littérature, et après lui, Choderlos de Laclos, l'auteur des *Liaisons dangereuses;* au mois de février 1806, l'excellent Collin d'Harleville, à qui l'on doit *l'Inconstant* et *le Vieux Célibataire;* et l'excentrique Restif de Labretonne, surnommé le Jean-Jacques des Halles, dont *le Paysan perverti* reste l'œuvre capitale.

En 1807, Mme Cottin, le charmant auteur d'*Amélie de Mansfeld*, et le très-vilain Écouchard Lebrun, espèce de Jean-Baptiste Rousseau, renommé comme lui pour ses odes et pour ses épigrammes.

Le 10 janvier 1811, Marie-Joseph Chénier, qui avait commencé sa réputation par *Charles IX*, *Henri VIII* et *Caius Gracchus*, succombait, à l'âge de quarante-sept ans, à une longue et douloureuse maladie.

En 1813, Jacques Delille succombait, lui, à la vieillesse sur laquelle il écrivait un poëme que sa méchante femme pleura peut-être plus qu'elle n'en regretta l'auteur. Il est vrai que l'éditeur lui en avait promis dix mille francs; et le pauvre aveugle n'avait pas eu la force de le dicter, tant il était plein de son sujet.

Le 21 janvier 1814 c'était le tour de Bernardin de Saint-Pierre, immortalisé par *Paul et Virginie;* puis le 25 avril, celui de Sébastien Mercier, le peintre du *Tableau de Paris;* le 15 juin, le tour de Palissot, le satiriste de la *Dunciade*, des *Philosophes* et des *Courtisanes;* le 7 décembre, celui de Parny, le chantre d'Éléonore.

Dans les années suivantes finissaient le chevalier de Boufflers, le 18 juin 1815; Ducis, le 31 mars, et Millevoye, le 12 août 1816; en 1817, Marsolier, l'auteur d'*Adolphe et de Clara*, pour ne citer qu'un de ses nombreux opéras-comiques.

Dans cette dernière année enfin, Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui avait remplacé le talent par l'esprit de conduite, mourait le 20 juillet, sans autre illustration que ce mot de Beaumarchais, qu'il ne lui avait

manqué qu'un peu d'esprit pour devenir un écrivain médiocre.

Durant la même période de temps, le théâtre qui avait pris une si grande place dans la société du dernier siècle, qu'il y avait des scènes dans beaucoup de maisons (1), le théâtre perdait les uns après les autres les acteurs qui avaient porté sa gloire si haut.

Le 11 décembre 1802, mourait Molé. Sans avoir remplacé l'inimitable Préville, qui saisissait si bien toutes les nuances, Molé avait déployé un talent aussi varié que brillant.

C'était, en 1803, la rivale de Clairon qui s'en allait, Mlle Dumesnil, d'un talent fort inégal, mais qui excitait des transports dans les grands rôles tragiques.

En 1806, Monvel jouait pour la dernière fois Auguste dans *Cinna* et Don Diègue dans *le Cid*. Monvel, on ne peut plus remarquable dans la tragédie comme dans la comédie, plein d'âme et de chaleur, s'était montré homme d'esprit, soit comme auteur de *l'Amant bourru*, soit comme père de Mlle Mars.

Le 9 mars 1813, Mlle Contat, dont cette dernière, son élève, pouvait seule faire oublier le visage et les talents dans l'emploi des grandes coquettes, était emportée par un cancer.

Après ces grands artistes mouraient, en 1815, Mlle Raucour, la belle et grande tragédienne, qui tint les promessses qu'elle avait données à ses débuts dans le rôle de Didon. En 1816, Grandmesnil, ancien avocat au Parlement, où il avait plaidé la cause de Ramponeaux (2), ancien conseille

(1) Théâtre de la Reine, théâtre de Monsieur, théâtre chez le prin de Conti, chez la comtesse de Boufflers, sa maîtresse, théâtre au Te ple, théâtre à l'Isle-Adam, théâtre chez la duchesse de Villeroy, ch le duc de Grammont à Clichy, chez le baron d'Esclapon au faubo Saint-Germain, théâtre à Chilly chez la duchesse de Mazarin, c M. de Vaudreuil à Gennevilliers, chez le duc d'Ayen à Saint-Germ chez M. Savalette de Magnanville à la Chevrette.

(2) L'hôte fameux du *Tambour Royal* et de la *Grand'Pinte*, le n



de l'Amirauté, lequel, tour à tour, se montrait un Harpagon, un Orgon ou un Chrysale admirable. En 1821, Fleury qui, après avoir doublé Molé, lui avait succédé, et fut le dernier à conserver les traditions de l'ancienne comédie, soit qu'il jouât les Marquis, soit qu'il parût dans *le Misanthrope* ou dans *le Tartuffe*. En 1823, Mme Dugazon, le talent le plus parfait de l'Opéra-Comique, Mme Dugazon avait, au dire des contemporains, montré presque du génie dans l'interprétation de ses rôles.

La mort faisait en même temps bien des vides dans les autres arts de la scène.

La petite Mlle Guimard, qui dansait la danse de caractère de 1763 à 1783, était morte en 1816, le 5 mai. Elle avait été précédée au tombeau par Vestris, le *Diou* de la danse, dont nos grand'mères admiraient l'élégance lorsqu'il ôtait ou remettait son chapeau en commençant le menuet.

Parmi les compositeurs de musique, la mort enlevait Dalayrac en 1809, Grétry en 1813, Mehul en 1817. Greuze et Vien, parmi les peintres, s'étaient suivis de près. Vien mourait le 27 mars 1809. Quatre ans avant lui, Greuze, à 75 ans, finissait presque dans la misère et dans l'humiliation comme il arrive souvent quand on se marie mal.

Tout ce défilé de gens d'élite, à divers titres, m'apparaissait aux débuts de ma vie dans la culture des lettres et dans l'étude des arts comme pour vérifier le calcul, je crois, du P. de Neuville qui établissait devant un nombreux auditoire que dans un temps donné, il ne resterait plus personne de tous ceux qui l'écoutaient, et je pensais alors à bien employer le temps que j'avais devant moi, car tous ces noms m'enseignaient aussi que, si l'on voulait recommander le sien, il y avait à faire autre chose qu'à s'amuser.

chand de vins de « la rue Saint-Maur à la Courtille, » et de « la Petite Pologne, rue Saint-Lazare. »

De tout ce monde des arts et des lettres qui avait brillé sous Louis XV ou commencé sa vie sous Louis XVI, il ne restait plus guère de moi connus ou entrevus que le grand statuaire Houdon et Mme Vigée Lebrun, qui moururent tous deux à quatre-vingt-sept ans, le premier en 1828 et la seconde en 1842.

C'étaient d'ailleurs deux types de l'ancienne société que je me suis plu à regarder de près, ainsi que je l'avais fait pour Garat.

Au nom de Mme Lebrun chacun se rappelle de délicieux portraits devenus historiques; mais devant l'aimable et gracieuse figure, qu'elle a reproduite d'elle-même, figure d'un type aussi fin qu'élégant, qui soupçonnerait une vie aussi laborieuse, pouvant accuser une œuvre de plus de 660 portraits, de 15 tableaux et de plus de 200 paysages tant en Suisse qu'en Angleterre? Et cependant cette femme, dont le salon a été justement recherché par les plus grands seigneurs comme par les hommes de talent, a fait dans sa vie une part au plaisir. Elle chantait, et elle jouait la comédie, pour se reposer de ses pinceaux.

J'ai connu, par l'intermédiaire d'Amaury Duval, Mme Vigée Lebrun qui allait finir de peindre quand je commençais à écrire. Les souvenirs de sa vie qu'elle a publiés quelques années avant sa mort m'ont tenu lieu des confidences dont m'honorait Garat.

Ce livre, dans lequel cette femme d'un esprit délicat ne s'est peinte, il est vrai, qu'en buste, restera un document intéressant pour l'histoire du temps; mais il a un autre genre de mérite par l'exemple qu'il donne d'un talent trouvant dans les circonstances les plus critiques une patrie partout où il se porte.

Fille d'un peintre qui a laissé des portraits au pastel, quelquefois dignes de ceux de Latour, et des tableaux à l'huile dans le genre de ceux de Watteau, Mme Lebrun devait de beaucoup surpasser son père. Homme d'esprit d'ailleurs et plein de tendresse pour ses deux enfants, Louis

Vigée avait laissé Louise-Élisabeth toute petite s'amuser avec ses crayons, et il prenait plaisir lui-même à voir comment elle s'en escrimait toute la journée. Or depuis l'âge de six ans jusqu'à celui de onze, il n'y avait pas d'endroit où elle ne marquât son passage. Elle dessinait sans cesse, — tantôt c'était sur ses cahiers d'écriture, sur ceux de ses camarades, tantôt sur les murs du dortoir, sur le sable, partout enfin; et lorsque Doyen, le meilleur ami de son père, parlait de leur art devant elle avec la chaleur qu'il mettait à ce qu'il aimait, l'enfant sentait son cœur battre plus fort. — Il était évident que vivre et peindre devaient être tout un pour elle. Louis Vigée lui en tira l'horoscope à l'âge de sept ou huit ans. — Un soir que sa fille avait, à la lampe, crayonné un homme à barbe, l'heureux père, transporté de joie, s'était écrié : « Tu seras peintre, mon enfant, ou jamais il n'en sera. » Mauvaise profession déjà en temps ordinaire, mais qui pouvait être encore bien pire dans l'avenir prochain qu'il pressentait aussi. — Un jour qu'il sortait d'un dîner de philosophes parmi lesquels se trouvaient Diderot, Helvetius et d'Alembert, il paraissait si triste que sa femme lui demanda ce qu'il avait : « Tout ce que je viens d'entendre, ma chère amie, répondit-il, me fait croire que bientôt le monde sera sens dessus dessous. » Heureusement le talent que Louis Vigée avait prévu, et l'éducation sérieuse donnée par sa femme à leur fille, sauvèrent celle-ci et des événements et du danger de sa beauté.

Louise-Élisabeth, aussitôt après la mort de son père, apprit de sa mère à chercher en elle-même ses ressources et son bonheur.

Doyen, à cette époque, pour distraire la jeune fille de son chagrin, l'engagea à se livrer tout entière à son goût favori. Déjà Davesne, poëte et peintre médiocre, mais d'une conversation charmante qui le faisait bien venir aux gais soupers de Louis Vigée, avait enseigné à Louise-Élisabeth à charger une palette. Elle commença alors à peindre au

pastel et à l'huile d'après nature, en même temps qu'elle allait étudier et copier les maîtres ou dessiner chez son amie, Mlle Boquet, rue de la Truanderie. Cette demoiselle fut la belle Mme Filleul, dont parle Marmontel.

Les premiers modèles d'Élisabeth Vigée furent naturellement sa mère, son frère l'écolier, puis sa marchande de modes. M. Lesèvre qu'elle peignait en bonnet de nuit et en robe de chambre était évidemment un ami, un familier qu'on voyait à toute heure, et qui devait demeurer dans la même maison. Il y avait loin de là, sans doute, aux têtes couronnées qu'elle devait représenter. Mais il faut laisser aux choses le temps de se produire. Il était juste d'ailleurs que le succès commençât par la famille.

A quinze ans et demi, elle fit un portrait de sa mère en pelisse blanche. Ce portrait, qui était celui d'une très-belle femme, fut le début sérieux de la jeune artiste, et comme la récompense de Mme Vigée, femme d'une sagesse austère, mais dévouée et intelligente, qui n'avait pas été moins préoccupée d'élever sa fille dans la piété que dans l'étude de son art, s'appliquant à lui mettre à la fois un idéal dans l'âme comme dans l'esprit, la menant en conséquence dans les églises en même temps qu'elle cherchait à lui faciliter la vue des chefs-d'œuvre des galeries de Randon de Boisset, du duc de Praslin, du marquis de Levis, de Harens de Presles ou de la magnifique collection du Palais-Royal.

La réputation naissante de Mlle Vigée lui donna lieu de connaître Joseph Vernet, le peintre de marine, qui lui conseilla de ne suivre aucun système d'école. « La nature, lui disait-il, est le premier des maîtres. » Le succès amena aussi Mme Geoffrin, qui cultivait toutes les gloires pour y unir son nom.

Dès 1772 il lui vint des clients, parmi lesquels on remarqua quelques gens titrés. Le nombre s'en accrut chaque année.

Elle gagnait évidemment du terrain; peu à peu elle s'élevait vers une sphère où son pinceau allait travailler pour l'histoire, et où cette nature distinguée allait acquérir le

ton et l'élégance qui, en complétant le charme de sa beauté, devaient plus tard la faire prendre pour une grande dame. Un jour, dans sa vieillesse, étant aux environs de Bordeaux, comme elle se lamentait sur bien des ruines faites de ce côté, un des braves gens qui la regardaient peindre lui dit : « Je vois que madame la comtesse avait aussi des châteaux par ici. — Non, répondit-elle, mes châteaux à moi sont en Espagne. » Elle avait mieux que cela, car elle avait le talent, l'amour du travail, la modération dans les désirs, le respect d'elle-même et le goût de la bonne compagnie.

Ce fut en 1778 que la duchesse de Chartres, fille du duc de Penthièvre, lança tout à fait Mlle Vigée devenue Mme Lebrun. La jeune artiste avait alors vingt-trois ans. La princesse, après avoir fait faire son propre portrait, la recommanda à la comtesse de Brionne et à la jolie princesse de Lorraine.

La même année elle exécuta les portraits de M. le comte de Provence et de sa femme; en 1779, celui de la Reine (1), deux du duc d'Orléans. En 1780, la Reine posa de nou veau; en 1781, Monsieur, une autre fois aussi, puis Mme Dubarry; après elle la princesse de Lamballe. En 1782, Madame, sœur du Roi; le prince Henri de Prusse. En 1783, la comtesse d'Artois, la Reine, Madame Élisabeth, le Dauphin. Être le peintre de tant de personnages, c'était assez pour faire défiler les courtisans devant la jeune artiste; ils n'y manquèrent pas, et les peintres eux-

(1) Comme Mme Vigée ne peint pas moins bien avec la plume qu'avec le pinceau, mettons, à propos de la reine, un portrait écrit en regard de ces belles toiles que nous connaissons et que l'exposition d'Alsace et de Lorraine nous a représentées cette année. « Marie-Antoinette était grande, admirablement bien faite, assez grasse sans l'être trop. Ses bras étaient superbes, ses mains petites, parfaites de forme et ses pieds charmants. Elle était la femme de France qui marchait le mieux, portant la tête fort élevée, avec une majesté qui faisait reconnaître la souveraine au milieu de toute sa cour, sans pourtant que cette majesté nuisît en rien à tout ce que son aspect avait de doux et de bienveillant. Enfin il est très-difficile de donner à qui n'a pas vu

mêmes confirmèrent ses succès. Fille de maître, elle passa maître à son tour. L'Académie de peinture la reçut en effet au nombre de ses membres, malgré certaines oppositions. Quoiqu'elle représentât alors si bien toutes les qualités réclamées par l'auteur du poëme *de la Peinture*, Charles Dufresnoy (1), les triomphes inévitablement devaient susciter l'envie contre elle. Ce fut l'envie qui l'empêcha en 1787 de recevoir le cordon de Saint-Michel, sous prétexte qu'elle était femme. Mais ces misères sont le baptême des supériorités, et Lebrun, l'auteur des *Odes*, soutint devant le prétexte allégué qu'elle méritait le cordon, puisque les attaques de l'envie la déclaraient grand homme.

Lorsque j'ai connu Mme Vigée Lebrun, elle était loin du temps où Laharpe, parlant des talents des femmes, avait dit en se tournant vers elle aux applaudissements de l'assemblée, même de la duchesse de Chartres et du roi de Suède :

> Lebrun de la beauté le peintre et le modèle,
> Moderne Rosalba, mais plus brillante qu'elle,
> Joint la voix de Favart au souris de Vénus.

Jugement que confirmait Voltaire à plusieurs reprises, en baisant le portrait qu'avait fait d'elle le célèbre peintre sué-

la reine une idée de tant de grâces et de tant de noblesse réunies. Ses traits n'étaient point réguliers; elle tenait de sa famille cet ovale long et étroit particulier à la nation autrichienne. Elle n'avait point de grands yeux; leur couleur était presque bleue, son regard était spirituel et doux, son nez fin et joli, sa bouche pas trop grande, quoique les lèvres fussent un peu fortes. Mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans son visage, c'était l'éclat de son teint. Je n'en ai jamais vu d'aussi brillant, et brillant est le mot; car sa peau était si transparente qu'elle ne prenait point d'ombre. Aussi ne pouvais-je en rendre l'effet à mon gré; les couleurs me manquaient pour peindre cette fraicheur, ces tons si fins qui n'appartenaient qu'à cette charmante figure et que je n'ai retrouvés chez aucune femme. »

(1) Judicium, docile ingenium, cor nobile, sensus
Sublimes, firmum corpus, florensque juventa.



dois, Hall. Toutefois, même dans son grand âge, Mme Lebrun était restée attrayante et sympathique. Sa beauté n'avait fait que vieillir. Je ne veux pas dire qu'on eût pu lui adresser les vers que Dumoustier adressait à Mme Du Bocage (1); mais bien qu'elle eût subi les révolutions du temps et, chose plus grave, le temps des révolutions sociales, l'on comprenait encore, à la voir, le succès de cette personne qui, à dix-huit ans, attirait la foule autour d'elle aux théâtres comme aux promenades et qui, de vingt-cinq à trente ans, lorsque son talent, sa beauté, son esprit, sa gaieté lui donnaient le plus vif éclat, voyait dans son modeste appartement de la rue de Cléry tout ce que Paris renfermait de gens de talent et aussi de grands personnages. Chaque soir elle y recevait la ville et la cour; grandes dames, grands seigneurs, hommes marquants dans les lettres et dans les arts, tout arrivait dans la chambre à coucher qui lui servait de salon. C'était à qui serait de ses soirées où la foule était telle que, faute de siéges, les maréchaux de France s'asseyaient par terre. « Je me rappelle, disait-elle, que le maréchal de Noailles, très-gros et très-âgé, avait la plus grande peine à se relever. » Quand Delille, le marquis de Chastellux, le comte de Vaudreuil, le vicomte de Ségur se trouvaient autour de son feu, la causerie devenait si intéressante qu'on ne pouvait se séparer qu'avec peine.

Ses concerts avaient également une grande réputation. Mme Todi, Garat, Azevedo, Richer y chantaient; quelquefois Grétry, Sacchini, Martini faisaient entendre chez Mme Lebrun les morceaux de leurs opéras avant la première représentation. Quelquefois aussi le prince Henri de Prusse y faisait sa partie de violon dans un quatuor, à côté de Viotti.

Un tel choix de talents était bien propre à faire recher-

(1) Lorsque vers son déclin le soleil nous éclaire,
L'éclat de ses rayons n'en est point affaibli :
On est vieux à vingt ans, si l'on cesse de plaire ;
Et qui plaît à cent ans, meurt sans avoir vieilli.

cher ces réunions musicales; mais c'était surtout de ses soupers qu'elle aimait à se souvenir, de ses soupers où, comme le disait Delille,

Les morceaux caquetés se digéraient si bien.

On se réunissait chez elle vers neuf heures. Jamais on n'y parlait politique, mais on causait de littérature; on racontait l'anecdote du jour. L'on s'amusait à jouer des charades en action; Delille et Lebrun lisaient de leurs vers. A dix heures, on se mettait à table; le souper était des plus simples. Il se composait toujours d'une volaille, d'un poisson, d'un plat de légumes et d'une salade, de telle sorte que si Mme Lebrun se laissait entraîner à retenir quelques visites, il n'y avait plus de quoi manger pour tout le monde.

Le souper athénien qu'elle improvisa après la lecture d'un passage d'Anacharsis fait bien comprendre ce que pouvaient être ces réunions de gens d'esprit et d'art, cherchant à se divertir. Le poëte Lebrun, en manteau rouge, disait des vers d'Anacréon; et quand arrivèrent le comte de Vaudreuil et M. Boutin, sans être avertis de rien, ils trouvèrent, à leur grande surprise, une table chargée de coupes et de vases antiques, Mme Vigée Lebrun couronnée de fleurs, les convives habillés à la grecque chantant le chœur de Gluk, *le Dieu de Paphos et de Cnide*, que M. de Cubières accompagnait avec sa lyre. Ce soir-là, il y eut pour extra et pour plus de couleur locale une bouteille de vieux chypre et un gâteau fait avec du miel et du raisin de Corynthe.

« Ah! disait plus tard Mme Lebrun avec une certaine émotion à propos de ces soupers, on ne saurait juger ce qu'était la société en France, quand on n'a pas vu le temps où, toutes les affaires du jour terminées, douze ou quinze personnes aimables se réunissaient chez une maîtresse de maison pour y finir leur soirée. L'aisance, la douce gaieté qui

régnaient à ces repas du soir leur donnaient un charme que les dîners n'auront jamais. Une sorte de confiance et d'intimité régnait entre les convives ; et comme les gens de bon ton peuvent toujours bannir la gêne sans inconvénient, c'était dans les soupers que la bonne société de Paris se trouvait supérieure à celle de toute l'Europe. »

La Révolution vint mettre fin à tout cela.

Lorsque Mme Lebrun se décida à émigrer, quoi qu'on en ait dit, de nombreux signes lui avaient annoncé les dangers qui menaçaient le pays et elle-même.

En 1788, les paysans à Romainville, où elle allait chez le maréchal de Ségur, n'ôtaient plus leurs chapeaux lorsqu'il passait. A Marly, elle avait vu la maréchaussée de connivence avec des scélérats qui en voulaient à la vie du Roi. En 1789, dans la Semaine Sainte, la populace à la barrière de l'Étoile montait sur les marchepieds des voitures qui allaient à Longchamps, et criait : « L'année prochaine, vous serez derrière nos carrosses, c'est nous qui serons dedans. »

Et si ces symptômes n'avaient pas suffi pour l'avertir, si elle n'avait vu qu'un accident dans l'incendie mis à la barrière placée au bout de la rue de la Chaussée-d'Antin où demeurait sa belle-sœur, fille de M. de Rivière, chargé d'affaires de Saxe, elle n'eût eu qu'à écouter dans les salons, où des gens du meilleur monde tenaient des discours qui eussent été mieux à leur place dans des clubs. Aussi ne se faisait-elle pas illusion. Un jour, à un dîner à la Malmaison, auquel prenaient part l'abbé Sieyès et d'autres partisans de la Révolution, l'abbé ayant dit : « En vérité, je crois que nous irons trop loin, » Mme Lebrun dit de son côté à Mme Le Coulteux du Molay : « Ils iront si loin qu'ils se perdront en route. » Elle ne se trompait guère ; mais elle ne voulut pas être prise dans la bagarre. Il y avait de quoi trembler en effet pour une femme quand, chez elle, dans sa maison de la rue du Gros-Chenet, que son mari venait de faire bâtir, on jetait du soufre dans les caves par

les soupiraux. Ce n'était pas tout; pour qu'elle vît bien à qui ils en voulaient, de grossiers sans-culottes la menaçaient du poing aussitôt qu'elle se mettait à la fenêtre. La populace ne lui pardonnait pas les jours où les princes l'envoyaient chercher dans une voiture à huit chevaux, avec un piqueur en avant. On ne savait pas qu'elle revenait modestement en fiacre.

Évidemment, l'orage qui allait éclater n'aurait pas épargné le peintre de la famille royale. Elle quitta donc Paris le 5 octobre 1789. Le jour où le Roi et la Reine furent ramenés au milieu des piques, elle alla demander un refuge à l'Italie, ce pays des arts dont elle avait depuis si longtemps la nostalgie, mais que la nécessité de peindre, pour subvenir aux égoïstes et libertines prodigalités de son mari, ne lui avait jamais permis de visiter. Peut-être même n'eût-elle pas eu les moyens de fuir, si M. Lebrun, qui lui laissait à peine un écu de six livres dans la poche, eût été chez lui quand heureusement le bailli de Crussol avait envoyé le prix de son portrait. C'était avec cet argent que l'illustre artiste était partie.

Dès lors commença pour elle une odyssée qui devait durer près de vingt ans et qui, si elle lui fut douloureuse, répandit du moins son nom et ses œuvres dans toute l'Europe.

En Italie, comme en France, elle continua de tirer de ses pinceaux ses moyens d'existence. Elle y fut le peintre des grands personnages, des grands artistes, des têtes couronnées; elle reproduisit l'image de Mesdames de France, tantes de Louis XVI, et il ne tint pas à elle qu'elle ne fît le portrait de Pie VI; mais la règle commandant qu'elle peignît couverte d'un voile, elle craignit de ne pas réussir.

Dans la capitale de la Chrétienté où elle retourna trois fois, au milieu de tous les chefs-d'œuvre dont Ménageot, le directeur de l'École française, lui fit, en quelque sorte, les honneurs, au milieu de ces ruines de l'ancienne puissance romaine qu'elle foulait aux pieds et qui lui donnaient



à chaque instant le désir de prendre ses crayons, en face des merveilles de l'art, et de celles du culte catholique, passant des effets imposants et grandioses des solennités de la Semaine Sainte, aux magnifiques spectacles de la nature dans la campagne de Rome, après avoir écouté le *Stabat* de Pergolèse ou le *Miserere* d'Allegrini, après avoir couru les églises et les palais dans lesquels elle eût passé sa vie, tant ils étaient riches en tableaux, elle s'en allait seule sur la hauteur du Monte-Mario, d'où elle contemplait la belle ligne des Apennins, jusqu'à l'heure à laquelle le soleil couchant les colorait des tons de l'arc-en-ciel.

D'autres enchantements et un accueil aussi empressé l'attendaient dans toute l'Italie. A Naples, où elle fit le portrait de la reine, sœur aînée de Marie-Antoinette, à Parme, à Venise, à Vicence, à Florence, à Milan qui présentait à son enthousiasme la Cène de Léonard de Vinci, les peintres, comme les princes, lui montraient la plus grande considération. Elle fut nommée membre de toutes les académies ; à Rome, les élèves de l'École lui offrirent la palette de Jean-Germain Drouais, jeune peintre de grande espérance qui venait de mourir à vingt-cinq ans (1), et lui demandèrent à elle quelques-uns de ses pinceaux ; à Milan, on lui donnait une sérénade sous ses fenêtres ; à Parme, sa Sibylle excita une véritable émotion et lui procura un de ces rares moments dont se paye la vie d'un artiste. En un mot, elle eût été heureuse si les échos du pays natal, si la pensée de la France ne l'eussent perpétuellement agitée.

A Turin, par exemple, elle apprenait les événements du 10 août, et elle voyait, après le massacre du pont de Beauvoisin, arriver les émigrés par milliers sans paquets, sans

(1) Son tableau de la Cananéenne aux pieds du Christ, qui le fit envoyer à Rome, lui valut une ovation de ses condisciples. — Il fut porté en triomphe par eux dans les rues de Paris. — Ses camarades d'école à Rome, parmi lesquels était Michalon, lui élevèrent un monument dans l'église de Sainte-Marie *in viâ Latâ*. Il était mort le 13 février 1788.

argent, sans pain. La duchesse de Villeroy avait été nourrie dans sa route à dix sous par jour par sa domestique. Une fois Mme Lebrun vida sa bourse dans les mains d'un ancien militaire décoré de la croix de Saint-Louis; cet homme de l'aspect le plus noble, appuyé contre une borne dans un coin de rue isolée, fût plutôt mort de faim que de demander rien à personne.

Elle avait beau ne plus lire les journaux depuis que dans une gazette elle avait vu au nombre des guillotinés les noms de neuf de ses amis; la révolution venait la chercher et elle s'en crut encore trop près à Venise. Elle suivit, en conséquence, le conseil d'un gentilhomme autrichien : elle se rendit à Vienne. Le séjour de l'Italie allait devenir impossible pour elle. En effet, les armes françaises devaient y pénétrer bientôt, et faire respecter la République, à la proclamation de laquelle les Romains avaient répondu par le massacre du consul Basseville et le pillage de l'Académie, dont un élève, Girodet, avait osé peindre l'écusson républicain.

Mme Lebrun apprit à Vienne la mort de Louis XVI, puis celle de la Reine, que Louis David avait alors dessinée, non plus comme Mme Lebrun, il y avait quelques années, au milieu du rayonnement de la puissance et de la beauté, mais les cheveux coupés et assise dans le tombereau qui la conduisait à la place Louis XV. L'artiste démagogue, d'une fenêtre où il était avec la femme du représentant Jullien, avait bien observé la victime. « Le trait de son dessin dur et ferme, d'une discrétion qui n'a rien oublié, semble, a-t-on dit, tracé avec la pointe d'un poignard (1). »

La nouvelle de cette mort, qui avança la fin de Mme de Polignac par le chagrin qu'elle en eut, fit verser bien des larmes à Mme Lebrun; et elle résolut de ne plus adresser de questions, de même qu'elle avait cessé de lire des journaux. Elle ne voulut plus savoir ce qui se passait dans ce

(1) Dauban, *la Démagogie en* 1793.



pays où elle avait vécu le meilleur de son existence; et elle tâcha, sinon d'oublier, du moins d'en écarter ses pensées dans les salons de Vienne. Elle y rencontrait le prince de Kaunitz, le comte de Cobentzel, le prince de Ligne, le duc de Richelieu et le comte de Vaudreuil. Elle était parvenue à trouver une distraction à ses inquiétudes et à ses regrets dans une des plus aimables et des plus brillantes sociétés de l'Europe, quand le prince de Ligne et l'ambassadeur de Russie l'engagèrent, après deux ans de séjour en Autriche, à quitter le couvent de Caltemberg, d'où ses regards planaient sur le Danube, coupé, à quelque distance, par de belles îles et des campagnes à perte de vue. — Mme Lebrun y consentit. Elle voulait voir Catherine II, qui lui avait fait dire qu'elle la verrait venir avec plaisir.

La Russie, où Mme Lebrun arriva après avoir visité Prague, Dresde et sa fameuse galerie, puis Berlin, la Russie fut pour elle comme une seconde patrie. Ce fut aussi pour cette femme laborieuse un nouveau champ où la moisson fut des plus riches. Elle y exécuta de nombreux portraits, parmi lesquels, tout d'abord, celui de Catherine II, dont la vue, au premier aspect, avait peu répondu à l'idée qu'elle s'en était faite. La czarine était une femme de petite taille; cependant aux jours de représentation elle n'en paraissait pas moins la reine du monde. — Sa tête haute, son regard d'aigle, cette contenance que donne l'habitude de commander, tout en elle présentait la plus grande majesté. Mme Lebrun, admirablement accueillie aussi par elle, peignit plusieurs membres de la famille impériale. Elle fit également le portrait de Poniatowski (1).

Mme Lebrun passa ainsi plus de dix ans dans une situation tout à fait hors de pair, au milieu du plus grand monde. Mais il manquait à son cœur toutes les affections restées à Paris. Aussi quand la Révolution se fut, en quelque sorte,

(1) Dauban, *la Démagogie en* 1793.

usée par ses excès, lorsque son frère et son mari, ses amis qui l'avaient fait rayer de la liste des émigrés, la rappelèrent, elle eut un élan, une impatience que ne put dominer la pensée des marques de bonté qu'elle avait reçues en Russie. — Partagée toutefois entre ses liens naturels et cette société qui lui montrait tant d'attachement, elle ne put s'empêcher, lorsqu'elle passa la frontière, de fondre en larmes, et même un moment elle songea à retourner sur ses pas. — Toutes les horreurs qui s'étaient commises en France se dressaient alors devant ses yeux. Il lui semblait qu'elle s'avançait vers un tombeau. Mais l'amour des siens l'emporta, et elle ne se laissa plus arrêter dans sa route, ni par la grâce de la reine de Prusse, ni par les lettres qui la redemandaient en Autriche, à Brunswick, à Munich, à Londres, et la rappelaient à Saint-Pétersbourg.

Elle en fut récompensée par les témoignages d'une vive sympathie lorsqu'elle rentra à Paris, en 1801, rue du Gros-Chenet. La première fois qu'elle se montra en public, dans les concerts de la rue de Cléry, elle fut saluée de nombreux applaudissements. Il ne se trouvait plus là, comme à l'Académie autrefois, ni la duchesse de Chartres, ni le roi de Suède; mais Mme Tallien y représentait l'élégance et la beauté, et elle battit des mains elle aussi à un retour qui rendait au ciel de notre pays une de ses étoiles les plus brillantes.

Mme Tallien n'avait alors que vingt-six ans. Mme Lebrun en avait quarante-cinq; mais elle était encore belle et jolie tout à la fois. Ses yeux animés, ses admirables cheveux blonds, son teint si frais ne laissaient pas apercevoir son âge. « Poëte dans sa conversation, et même dans sa parure, comme elle l'était dans son talent, » elle fixait toujours par l'agrément de son esprit et par sa bonté la faveur qu'on accordait tout d'abord au charme et à l'éclat de sa figure; la simplicité et le naturel de ses manières, où l'on sentait la fleur de bonne compagnie que lui avaient donnée ses hautes fréquentations, achevaient de séduire.

Aussi ce fut à qui, dans les débris de l'ancienne société comme dans les personnages de la nouvelle, chercherait à la connaître ou à la revoir. En même temps qu'elle retrouva Mme Campan, le vicomte de Ségur et d'autres encore, Mme Tallien, Mme d'Hautpoul, Mme de Bawr se lièrent alors avec elle.

La femme du premier consul Bonaparte, ses frères aussi, vinrent lui faire leurs compliments. Mais elle ne se trouvait pas à son aise dans ce milieu, et pour revivre quelque peu, elle ne vit plus que la sphère des arts et des lettres.

Elle rendit visite, tout d'abord, au Musée du Louvre, où l'on avait réuni dès 1792 les tableaux qui décoraient alors les palais royaux, et enrichi depuis des conquêtes faites en Italie. Les tableaux des maîtres n'étaient-ils pas ses meilleurs et ses premiers amis? Puis elle alla saluer Vien, le restaurateur de l'École française; quelques ateliers lui furent ouverts avec reconnaissance : elle examina ce qui s'était fait, ce qui se préparait. Elle respirait ainsi à sa façon l'air du pays, dans ce qu'il avait de pur et de vivifiant.

A la nouvelle de sa rentrée à Paris, la Comédie française qui connaissait son goût et même son talent pour le théâtre, lui rendait ses entrées. De leur côté, les peintres se montraient empressés de témoigner leur respect à l'artiste qui avait honoré la peinture française à l'étranger. Greuze l'avait vue le lendemain de son arrivée, et les réputations nouvelles, Gros, Gérard, Girodet, Pierre Guérin, lui formèrent bientôt un cortége. — Elle eut une joie mêlée de fierté et presque de tendresse en revoyant grand peintre et chef d'école l'auteur des *Pestiférés de Jaffa*, dont elle avait peint le portrait lorsqu'il n'avait que sept ans. Mais elle se refusa au désir que David lui faisait exprimer de la revoir. — Elle aurait pu oublier les attaques dirigées par lui contre sa personne, mais elle ne lui pardonnait pas sa conduite pendant la Terreur. Ses sentiments de royaliste, comme sa pudeur de femme, s'opposaient à toutes

argent, sans pain. La duchesse de Villeroy avait été nourrie dans sa route à dix sous par jour par sa domestique. Une fois Mme Lebrun vida sa bourse dans les mains d'un ancien militaire décoré de la croix de Saint-Louis ; cet homme de l'aspect le plus noble, appuyé contre une borne dans un coin de rue isolée, fût plutôt mort de faim que de demander rien à personne.

Elle avait beau ne plus lire les journaux depuis que dans une gazette elle avait vu au nombre des guillotinés les noms de neuf de ses amis ; la révolution venait la chercher et elle s'en crut encore trop près à Venise. Elle suivit, en conséquence, le conseil d'un gentilhomme autrichien : elle se rendit à Vienne. Le séjour de l'Italie allait devenir impossible pour elle. En effet, les armes françaises devaient y pénétrer bientôt, et faire respecter la République, à la proclamation de laquelle les Romains avaient répondu par le massacre du consul Basseville et le pillage de l'Académie, dont un élève, Girodet, avait osé peindre l'écusson républicain.

Mme Lebrun apprit à Vienne la mort de Louis XVI, puis celle de la Reine, que Louis David avait alors dessinée, non plus comme Mme Lebrun, il y avait quelques années, au milieu du rayonnement de la puissance et de la beauté, mais les cheveux coupés et assise dans le tombereau qui la conduisait à la place Louis XV. L'artiste démagogue, d'une fenêtre où il était avec la femme du représentant Jullien, avait bien observé la victime. « Le trait de son dessin dur et ferme, d'une discrétion qui n'a rien oublié, semble, a-t-on dit, tracé avec la pointe d'un poignard (1). »

La nouvelle de cette mort, qui avança la fin de Mme de Polignac par le chagrin qu'elle en eut, fit verser bien des larmes à Mme Lebrun ; et elle résolut de ne plus adresser de questions, de même qu'elle avait cessé de lire des journaux. Elle ne voulut plus savoir ce qui se passait dans ce

(1) Dauban, *la Démagogie en* 1793.

pays où elle avait vécu le meilleur de son existence; et elle tâcha, sinon d'oublier, du moins d'en écarter ses pensées dans les salons de Vienne. Elle y rencontrait le prince de Kaunitz, le comte de Cobentzel, le prince de Ligne, le duc de Richelieu et le comte de Vaudreuil. Elle était parvenue à trouver une distraction à ses inquiétudes et à ses regrets dans une des plus aimables et des plus brillantes sociétés de l'Europe, quand le prince de Ligne et l'ambassadeur de Russie l'engagèrent, après deux ans de séjour en Autriche, à quitter le couvent de Caltemberg, d'où ses regards planaient sur le Danube, coupé, à quelque distance, par de belles îles et des campagnes à perte de vue. — Mme Lebrun y consentit. Elle voulait voir Catherine II, qui lui avait fait dire qu'elle la verrait venir avec plaisir.

La Russie, où Mme Lebrun arriva après avoir visité Prague, Dresde et sa fameuse galerie, puis Berlin, la Russie fut pour elle comme une seconde patrie. Ce fut aussi pour cette femme laborieuse un nouveau champ où la moisson fut des plus riches. Elle y exécuta de nombreux portraits, parmi lesquels, tout d'abord, celui de Catherine II, dont la vue, au premier aspect, avait peu répondu à l'idée qu'elle s'en était faite. La czarine était une femme de petite taille; cependant aux jours de représentation elle n'en paraissait pas moins la reine du monde. — Sa tête haute, son regard d'aigle, cette contenance que donne l'habitude de commander, tout en elle présentait la plus grande majesté. Mme Lebrun, admirablement accueillie aussi par elle, peignit plusieurs membres de la famille impériale. Elle fit également le portrait de Poniatowski (1).

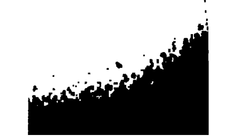
Mme Lebrun passa ainsi plus de dix ans dans une situation tout à fait hors de pair, au milieu du plus grand monde. Mais il manquait à son cœur toutes les affections restées à Paris. Aussi quand la Révolution se fut, en quelque sorte,

(1) Dauban, *la Démagogie en* 1793.

relations avec un homme ami de Marat, et qui, le soir de l'exécution de Charlotte Corday, son cadavre encore chaud, s'était assuré de la pureté des mœurs de la noble fille, justement célébrée par André Chénier.

La comparaison du passé avec ce qu'elle avait sous les yeux lui rendit alors plus d'une fois les épanchements pénibles. Il en fut ainsi le jour où elle se trouva vis-à-vis de Delille, qu'elle avait connu chez Mme Lecoulteux du Molay, et qu'elle n'appréciait pas moins que ne faisait la dame du château de la Malmaison (1). Le plaisir qu'elle avait éprouvé dès les premiers temps à écouter le poëte avait été tel, qu'aussitôt qu'elle l'apercevait elle se hâtait de jeter la branche que les familiers de cette belle habitation étaient

(1) Voici le portrait de Delille par Mme Lecoulteux du Molay : « Je vais peindre, dit-elle, un grand homme et un homme que j'aime; l'entreprise pourrait paraître téméraire ou suspecte, mais les caractères du génie s'offrent assez sensiblement en lui pour suppléer au talent et rassurer contre les illusions de l'amitié. — Rien ne se peut comparer ni aux grâces de son esprit, ni à son feu, ni à sa gaieté, ni à ses saillies. — Ses ouvrages mêmes n'ont ni le caractère ni la physionomie de sa conversation. Quand on le lit, on le croit livré aux choses les plus sérieuses, en le voyant on jugerait qu'il n'a jamais pu y penser.... Ses idées se succèdent en foule, et il les communique toutes. Il n'a ni jargon ni recherche, sa conversation est un heureux mélange de beautés ou de négligences; un aimable désordre qui charme toujours et étonne quelquefois.... Son âme a quinze ans, — aussi est-elle facile à connaître. Elle est caressante, elle a vingt mouvements à la fois, et cependant elle n'est pas inquiète; elle ne se perd jamais dans l'avenir, et a encore moins besoin du passé. Sensible à l'excès, sensible à tous les instants, il peut être attaqué de toutes les manières. — Il se livre volontiers à un seul objet, il ne s'ennuie jamais, il n'a besoin ni d'un grand monde, ni d'un grand théâtre, et parfois il oublie ce que la postérité lui promet bien vraiment; il se laisse être heureux. — Si sa conduite n'est pas sagement combinée, elle est pure, et s'il n'a pas de grands traits de caractère, il y supplée par des manières piquantes, la simplicité, les grâces, une gaieté si vraie, si jeune, si naïve, et pourtant si ingénieuse, qu'elle le fait sans cesse entourer comme une jolie femme, enfin par un charme inexprimable qui vous inspire tout à la fois les mouvements de curiosité et d'inclination, qui ne sont ordinairement sentis que pour un charmant enfant. — C'est le poëte de Platon, un être sacré, léger et volage. »



convenus de porter à la main, dans leur promenade, lorsqu'ils ne voudraient pas être abordés. — Et Delille qui avait partagé cette sympathie n'avait pas tardé à être l'ornement de son salon et le charme de ses soupers.

En face de ce vieillard qui venait lui-même de rentrer en France, qu'elle retrouvait aveugle, elle se souvenait des vers qu'il lui adressait en 1784 (1), lorsqu'il avait été menacé pour la première fois de cécité; mais alors ce malheur était définitif. Comme elle fut attristée et émue de le revoir, sans qu'il pût la revoir lui-même! — Comme elle pleurait de terreur ou d'admiration, en écoutant ce vieillard resté fidèle au passé, autant qu'Écouchard Lebrun l'avait été peu! Le poëme de la *Pitié*, qu'il terminait, allait le témoigner, si le poëte ne lui avait appris la scène dans laquelle Chaumette, le procureur de la Commune, recevait sa pièce sur l'*Immortalité de l'âme*.

Il y a là en effet, dans ce dithyrambe, des vers à la lecture desquels la différence de goût de notre temps peut nous rendre moins sensibles, mais qui conservent néanmoins une véritable grandeur, lorsque l'on songe que c'était presque devant la guillotine qu'ils étaient écrits :

Dans sa demeure inébranlable,
Assise sur l'éternité,
La tranquille Immortalité,
Propice au bon et terrible au coupable,

(1). Quand de Milton au bout de sa carrière
Les yeux furent privés de la douce lumière,
Il s'écriait : « O regrets superflus,
C'en est donc fait je ne les verrai plus,
Ce beau soleil, ces fleurs, cette verdure;
Et pour moi la nature est voilée à jamais. »
Moi je dis : De Lebrun je ne vois plus les traits,
Ces traits que pour modèle eût choisis la peinture,
De sa touche élégante et pure
Je ne puis plus admirer les secrets : —
Adorable Lebrun! ce sont là mes regrets,
Et c'est encor regretter la nature.

Du Temps qui, sous ses yeux, marche à pas de géant,
Défend l'ami de la justice
Et ravit à l'espoir du vice
L'asile horrible du néant.

Oui, vous qui de l'Olympe usurpant le tonnerre,
Des éternelles lois renversez les autels,
Lâches oppresseurs de la terre
Tremblez, vous êtes immortels!

Et Delille racontait qu'en lisant ces derniers vers il avait regardé Chaumette et répété d'une voix forte et assurée : « Vous aussi tremblez, vous êtes immortel; parole à laquelle Chaumette, quoique fort interdit, aurait répondu par quelques menaces. Mais Delille avait ajouté : « Je suis tout prêt, je viens de vous lire mon testament. »

Mme Lebrun tenta, au milieu des amis qu'elle revoyait et des nouveaux qu'elle s'attirait, à rappeler les plaisirs qui avaient charmé sa jeunesse.

Comme autrefois elle arrangea des soupers où tout le monde étant obligé d'apporter sa chanson, le peintre Gérard, faute de mieux, fit entendre d'une voix très-fausse *Malbrough s'en va-t-en guerre*. Elle donna des bals dans lesquels figurèrent Mme Hamelin et M. de Trénis, les meilleurs danseurs de salons. Elle fit jouer la comédie et rendit, avec son frère, à l'art dramatique le service de concourir aux débuts de Mlle Du Chesnois. Elle avait revu également Mme Dugazon. La charmante actrice avait un moment quitté la scène, lorsqu'elle dut recevoir des rôles opposés à ses sentiments royalistes, qui avaient failli exposer sa vie; elle était rentrée au théâtre dans des temps plus tranquilles, mais séparée de son mari, homme de talent, trop entraîné malheureusement dans la Révolution et dont le caractère ne s'alliait pas avec les délicatesses de sa femme. Mme Dugazon avait changé de rôles, mais non de succès, jusqu'en 1806 qu'elle prit sa retraite.

Quelques efforts que fit Mme Lebrun pour retrouver elle-même un peu de gaieté dans cette ville découronnée

de son ancienne société comme de ses princes, elle n'y parvint pas. Elle était comme désorientée. Quoique les années du Consulat aient été une des belles périodes de notre histoire, bien des choses aussi la choquaient ou l'affligeaient. Les grands mots de liberté, d'égalité, de fraternité placés encore sur les monuments, lui rappelaient trop les crimes commis au nom de ces principes, qui n'ont jamais été moins respectés que par ceux qui s'en sont servis. Il ne lui était pas venu une personne pour la revoir qui n'eût perdu ou sa mère ou son mari, ou au moins quelque parent, et elle ne pouvait passer sur la place de la Révolution sans une souffrance inexprimable. — Puis, dans les salons comme dans les théâtres, elle avait besoin de s'accoutumer à des usages récents. Chose plaisante aujourd'hui que les hommes aux chapeaux mous traitent le chapeau rond d'aristocrate, elle voyait dans cette dernière forme — de même que dans la mode du pantalon, un signe de jacobinisme.

Dans les spectacles, toutes ces têtes noires, tous ces hommes vêtus d'habits noirs ne ressemblaient pas non plus aux têtes poudrées des salons, aux hommes en culottes et en riches habits d'il y avait quinze ans. Quels étaient aussi les nouveaux usages? — Dans les concerts, les femmes étaient d'un côté et les hommes de l'autre, comme des ennemis en présence. Dans les dîners, les hommes partaient après le café. Enfin, la cour du Premier Consul en était-elle vraiment une? — La princesse Dolgorouki lui en contestait le titre; à ses yeux ce n'était qu'une puissance, tant on y voyait d'uniformes et peu de femmes.

Ainsi la pauvre artiste trouvait partout à comparer avec le passé, et seul il plaisait à son esprit prévenu. Charles Briffault en racontait un souvenir piquant. Un jour qu'il l'avait menée à l'hôtel Thélusson, où était le lycée dont Vigée, son frère, faisait partie, ils causaient gaiement l'un l'autre, quand la porte s'ouvrit à deux battants pour une femme de la plus riche taille et d'une beauté éclatante. « O

Dieu! Quelle belle personne! » dit Mme Lebrun; et comme Briffault lui fit connaître le nom de cette dame, aussitôt qu'elle sut que c'était la duchesse de Bassano: « Fi! l'horreur! » dit-elle. — Ce cri de la passion qui démentait presque immédiatement son éloge plein d'admiration, fit rire l'écrivain et l'artiste elle-même. Mais il pourrait encore se justifier, car le genre de la beauté comme celui de l'esprit que l'on préfère n'est pas le même dans tous les temps. — Tous deux sont appréciés en raison de la manière de penser et de sentir d'une époque, et l'Empire, comme le Directoire, avec ses goûts qui excluaient volontiers l'imagination et les raffinements du sentiment, ne recherchait point la beauté qu'on eût aimée sous Louis XVI ou sous la Restauration. — Les femmes d'alors, à la taille droite, au port imposant, aux lignes grecques, au regard plein de feu, des femmes d'esprit et de sens, mais peu rêveuses et ne vivant guère d'idées, n'inspirant ni les élégies ni les madrigaux, étaient les femmes d'une époque militaire et positive. — Comme on l'a dit, elles émouvaient les sens avant que l'esprit et le cœur eussent parlé. — Peut-être étaient-ce les sens émus chez Mme Vigée qui avaient d'abord manifesté leur admiration. En effet, la duchesse de Bassano était avec la comtesse Duchâtel, avec Mme Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, avec la duchesse de Vicence, avec Mme Visconti, un de ces types éclatants dont on peut être frappé, mais dont un esprit plus délicat, cherchant l'âme et l'idée dans une physionomie, peut ne pas se tenir pour entièrement satisfait. Qu'elles fussent justes ou non, les préventions de Mme Vigée Lebrun ne lui rendaient pas moins difficile de vivre dans la société, où elle s'efforçait inutilement de retrouver sa jeunesse. — Ces sortes de choses ne se retrouvent pas. Aussi ses idées noires revinrent-elles l'obséder. En vain chacun chercha-t-il à la retenir pour la voir consacrer son talent aux gloires nouvelles. Elle garda sa fidélité au passé, dans son imagination comme dans son cœur.

Elle repartit alors le 15 avril 1802. Cette fois elle alla en Angleterre. Là elle rencontra le suffrage de Reynolds et l'envie des peintres médiocres, mécontents de la voir recherchée et chargée de faire le portrait du prince de Galles. Elle fit visite à West, peintre d'histoire, dont chacun connaît chez nous la mort du général Wolfe, et qui gardait alors dans son atelier, entre autres, un tableau représentant les principaux chefs de la Révolution américaine, tableau que la cour lui avait défendu d'achever (1). Mais ce qui plut le mieux à Mme Lebrun de son voyage, c'est qu'il la remettait en communication avec les hommes qui étaient l'objet de ses respects ou de son affection.

Le comte de Vaudreuil, le comte de Ménars, le duc de Serrant, le marquis de Rivière et une foule d'autres émigrés revinrent à ses soirées, où Viotti le violoniste et les cantatrices Billington et Grassini fixaient par la perfection de leurs talents l'inconstance du prince de Galles, incapable de rester dans un salon. Elle recevait aussi le duc de Bourbon. Le comte d'Artois, qui n'allait pas dans le monde parce qu'il économisait pour soutenir ses serviteurs, vint néanmoins visiter chez elle le portrait du prince anglais, et le duc de Berri y entrait chaque matin pour lui montrer de petits tableaux qu'il avait achetés à bas prix, et qu'il lui fit revoir plus tard à l'Élysée. Le comte de Vaudreuil la mena à Tuttam chez le duc d'Orléans, et elle s'en allait dessiner avec le frère de ce dernier, le duc de Montpensier.

Quoique les émigrés, si haut que fût leur rang, eussent perdu l'attrait de la puissance, Mme Lebrun se retrouva au milieu d'eux dans une atmosphère qui lui rendait la vie et lui facilita le travail; elle fut heureuse d'en profiter pour quelques fêtes et d'y appeler des hommes qui ne les connaissaient plus guère.

Cependant, jamais le moment pour une femme étran-

(1) Ce tableau était en 1838 chez le général Cass, ministre des États-Unis à Paris.

gère à toutes les passions comme à toutes les intrigues politiques n'avait été plus inopportun.

Lorsque le général Bonaparte avait été nommé Premier Consul, les monarchistes, qui savaient que Louis XVIII avait été invité par lui à renoncer au trône, n'avaient pu voir sans inquiétude le pouvoir qu'ils regardaient comme appartenant au Roi, remis entre les mains d'un homme qui avait fait pressentir qu'il voulait le garder pour lui. La vie du Premier Consul, à qui l'on attribuait le renvoi du Roi de Nuttau le 21 janvier 1801 et plus tard diverses tentatives contre la famille royale (1), avait donc été en butte à des machinations des royalistes. Après l'affaire de la machine infernale une conjuration suivit, dans laquelle des personnages illustres même, tels que Pichegru, s'unirent à Cadoudal et à Bouvet de Lozier, fils du navigateur des Terres australes.

Parmi les hommes du complot étaient des amis de Mme Lebrun, le marquis de Rivière entre autres, qui, sans qu'elle sût de quoi il s'agissait, la pria comme excellente physionomiste d'observer la figure de Pichegru, et de lui dire si elle croyait qu'on pût se fier à lui. « Oui, dit-elle, la franchise me paraît siéger sur son front. » On sait ce qui arriva ensuite; et comment le Premier Consul, averti de ce qui se tramait, agit, sous prétexte de représailles.

Le soir qu'on apprit à Londres que le duc d'Enghien avait été fusillé, Mme Lebrun était au spectacle. Le monde pour commenter cette nouvelle tourna le dos au théâtre; et la pièce n'aurait pas pu continuer si l'on n'était venu dire que l'avis était faux. Mais hélas! il n'était que trop vrai. Le lendemain tous les Français qui étaient dans la ville, ainsi que les Princes et un grand nombre de dames anglaises, assistaient à une messe dite pour cette victime des luttes politiques. Bonaparte avait en frappant le digne petit-fils du grand Condé continué, si je puis m'exprimer ainsi, le crime du 21 janvier. Mais le fait qu'il redemandait à

(1) Voir *Vie de Louis XVIII*, par M. A. de Beauchamp, 1er volume.

Louis XVIII de renoncer à toutes ses prétentions à la couronne, fit bien voir que dans ce duel entre lui et la légitimité, il ne se croyait pas plus le vrai possesseur du pouvoir que les acquéreurs de biens nationaux ne l'étaient des terres confisquées aux anciens seigneurs.

Mme Lebrun apprit plus tard ce qu'avait coûté à Pichegru et au marquis de Rivière la réponse qu'elle avait faite à ce dernier. Celui-ci, jeté d'abord dans un affreux cachot plein d'une eau stagnante qui lui venait jusqu'à la cheville, n'avait comme les Polignac échappé à la mort que sur la demande de Joséphine. Le Premier Consul, qui allait se faire empereur, ne se souciait point des lieutenants. Il avait frappé le vrai chef, quoique le plus innocent comme le plus généreux de ses ennemis.

Mme Lebrun put mesurer alors toute l'étendue de l'acte de Napoléon, car un mois après le duc de Bourbon, les traits entièrement altérés par le chagrin, entrait chez elle sans parler, s'asseyait, et mettant ses deux mains sur son visage inondé de larmes, ne lui disait qu'un mot : « Non, je ne m'en consolerai jamais! »

Mme Lebrun s'étant trouvée à Londres dans de pareilles circonstances, et la guerre s'étant ranimée entre la France et l'Angleterre, il n'y a pas à s'étonner si lorsqu'elle quitta ce pays pour la Hollande, afin de venir en France revoir sa fille qui y arrivait de Russie, elle reçut d'abord l'ordre de rester sur son vaisseau, puis fut ensuite consignée à Rotterdam, et mandée chez le général Oudinot.

Après dix jours enfin elle partait, passait par Anvers et rentrait à Paris, où l'Empereur lui fit savoir par le vicomte de Ségur qu'il n'avait pas appris sans déplaisir qu'elle *fût allée voir ses amis*. Néanmoins, quelques jours après il lui commandait le portrait de sa sœur, femme de Murat, qu'il paya comme un bourgeois, sans que la belle personne dédommageât le peintre de l'infériorité du prix par la gracieuseté des procédés. Ses manières de parvenue allèrent si loin, que l'artiste, dans son atelier, dit assez haut à

Denon pour être entendue de la duchesse de Berg : « J'ai peint de véritables princesses qui ne m'ont jamais tourmentée et ne m'ont jamais fait attendre. » La future reine de Naples, à ce qu'il paraît, ne gagnait pas à être comparée à la sœur aînée de Marie-Antoinette; et Mme Lebrun qui rappelait beaucoup de traits de bonté de la reine Caroline de Bourbon, assurait que si l'Empire avait fait si mal parler de cette princesse, c'est qu'on voulait sa couronne. Il est certain, que Marie-Amélie, femme de Louis-Philippe, rapportait ce qu'elle avait de bon en elle aux soins éclairés de sa mère.

A cinquante-trois ans Mme Lebrun eût bien pu se reposer; mais comme sept ans auparavant, rien autour d'elle n'était plus capable de la fixer. Elle n'y rencontrait que des sujets de regret; et comme si elle n'avait plus à sa disposition que les émotions possibles à l'artiste, elle voulut se jeter de nouveau dans le travail comme dans la plus douce des distractions, et jouir jusqu'au moment où les forces lui feraient défaut, des spectacles de la nature qui, ainsi qu'elle l'écrivait, consolent de bien des peines.

La Suisse était une des parties d'Europe qu'il lui restait à voir. Elle s'y dirigea et y passa de 1808 à 1809 de la manière la plus remplie à admirer les tableaux, les points de vue, les sites si variés, si pittoresques que présente ce pays. Seule dans sa calèche avec sa femme de chambre, elle restait sans parler pour mieux voir. Elle contemplait dans le silence. Elle faisait arrêter sa voiture lorsque les sites lui plaisaient, et alors elle se bornait à demander ses pastels. En voyageant elle avait tellement besoin de se croire seule qu'elle s'était fait arranger dans sa calèche un rideau qui l'isolait entièrement. Cependant, il y a certains endroits écartés où rêver seule est dangereux pour une femme; Mme de Staël, dit-on, l'avait éprouvé à Morfontaine; et il est peu de femmes qui soient de l'humeur de cette duchesse qui disait : « Prends tout, cher voleur. » Aussi Ménageot dans le premier voyage de Mme Lebrun

en Italie lui avait-il recommandé de se faire accompagner. Mais comment penser en entendant derrière soi le pas lourd d'un valet, quand on a une grande impressionnabilité nerveuse, souvent si nécessaire aux artistes, et si malheureuse dans la compagnie? Elle le fit sentir un jour à son domestique; et Germain, en vrai Jocrisse, s'en allait, par excès de prévenance, au-devant des personnes qui voulaient s'approcher de sa maîtresse. « N'allez pas près de madame, disait-il, cela l'empêche de penser. »

Près de deux cents vues furent le fruit de ses courses en Angleterre et en Suisse. Elle y fit aussi dans ce dernier voyage son beau portrait de Mme de Staël, c'est-à-dire Corinne dans un costume antique, assise sur un rocher une lyre à la main; Corinne avec ses grands yeux noirs et humides ruisselants de flamme, tels qu'ils frappèrent Lamartine lorsqu'il entrevit Mme de Staël dans sa voiture avec Mme Récamier, sur le chemin de Murges.

Ce fut la fin des voyages de Mme Lebrun. Elle rentra alors en France pour toujours; elle demeura l'hiver à Paris et dès le printemps à Louveciennes, où elle habitait près du château de Voisins qui appartenait à la comtesse Hocquart, sœur de Mme Lecoulteux de la Noraye, la Fanny d'André Chénier.

Mme Lebrun était à Louveciennes dans la nuit du 31 mars 1814, lorsque le village fut envahi par les Anglais et les Prussiens. L'on se battit à quelques pas de chez elle, vis-à-vis du chemin du Cœur-Volant qui mène à Rocquencourt.

Tout en déplorant l'invasion de la patrie, l'illustre artiste fut du nombre des vieillards qui saluèrent le retour des Bourbons qu'elle aimait et qui l'avaient aimée. A son âge, elle n'avait plus guère rien à attendre du nouvel état de choses. Ce n'était donc guère qu'une satisfaction désintéressée, d'un sentiment presque semblable à celui de la marquise de Groslier, son amie. La marquise, à son lit de mort, se soulevant sur son séant et les yeux levés au ciel, ses cheveux blancs épars, avait demandé à Dieu le retour de la

monarchie légitime ; et, après avoir parlé longtemps comme Bossuet, après avoir fait fondre en larmes et saisi d'admiration tous ceux qui l'écoutaient, elle avait rendu le dernier soupir.

Cependant la Restauration remit en évidence quelques-uns des beaux portraits faits par Mme Lebrun et que l'Empire, après la République, avait relégués dans un coin du château de Versailles.

Le duc de Berri lui acheta aussi en 1819 sa *Sibylle*, qu'elle lui céda quoiqu'elle y tînt beaucoup, et la duchesse, par un respect affectueux pour la femme de talent qui avait été le courtisan sincère de son mari dans l'exil, vint poser chez elle pour lui épargner l'importunité des courtisans de la faveur. C'était en 1824, l'année que parut mon premier Salon. Les portraits de la duchesse de Berri et celui du duc de Rivière, fait de mémoire, qu'elle offrit au roi, furent comme les adieux de Mme Lebrun à une famille à laquelle elle avait dû d'éprouver successivement ses plus grands bonheurs et les tristesses qu'entraîne l'attachement dans les circonstances critiques.

Le temps s'était chargé, du reste, de briser bien d'autres liens. Son mari était mort. En 1818 elle avait perdu sa fille, en 1820 son frère. Mais avec un esprit, avec un cœur restés toujours en éveil, ces pertes l'avaient affermie dans la volonté de vivre et de travailler, en lui créant de nouveaux devoirs. Ses deux nièces, filles l'une de M. de Rivière, l'autre d'un frère de M. Lebrun, la récompensèrent plus tard de ses soins en lui faisant retrouver quelques émotions d'une mère pour ses enfants, et Mme Tripier-Lefranc, Eugénie Lebrun, en lui faisant goûter encore le succès d'avoir formé une dernière élève digne d'elle.

Rien n'était plus simple d'ailleurs pour de jeunes personnes bien douées, que de chercher à répandre quelque bonheur sur les derniers jours de cette femme, dont la physionomie, telle que je l'ai vue, reflétait la douceur et la bonté de son âme comme la vivacité et l'enthousiasme de son imagination. Il y avait aussi dans la netteté de son esprit, dans la fidélité et l'abondance de sa mémoire, dans la sûreté

de son jugement et de ses conseils, bien des motifs pour y trouver un appui. Les souvenirs de Mme Lebrun, écrits par elle dans son extrême vieillesse, témoignent de toutes les qualités qui lui restaient et du charme qu'on pouvait trouver aussi dans sa compagnie. Quoiqu'elle ne parût plus de la société dont nous faisions partie, elle y plaisait, comme un des derniers échos du temps qui s'en allait. Sa maison, son salon semblaient, au milieu du mouvement en avant, protester contre les révolutions et en appeler à l'histoire, soit par les portraits qui décoraient son salon, soit par ceux qu'elle avait écrits du comte de Vaudreuil, du marquis de Rivière et de tous ceux qu'elle avait connus sous Louis XVI. Aussi son salon était-il curieux pour cela même. Les anciens débris de la monarchie échappés aux malheurs, à la ruine de la Révolution, se retrouvaient chez elle, comme des marins après une tempête qui les avait dispersés. Ils se racontaient leurs misères, en se rappelant les jours heureux qui avaient précédé le naufrage. Et les jeunes gens qui les écoutaient, y trouvaient un charme dont ils se souvenaient comme d'une bonne fortune. C'en était une en effet, par exemple, que d'avoir entendu Mme Lebrun raconter elle-même l'histoire de ses portraits de Paesiello et de Catherine II, faits dans des circonstances qui montrent combien en Italie l'on savait peu se préserver du froid, et comment en Russie l'on poussait cet art jusqu'à l'excès contraire. « Paesiello et moi, disait Mme Lebrun, nous ne pouvions nous réchauffer qu'en soufflant dans nos doigts; tandis qu'en peignant la czarine, nous fûmes toutes deux surprises de nous réveiller du sommeil, où nous avait plongées la chaleur de l'appartement. »

Dans ses dernières années, Mme Lebrun habitait rue Saint-Lazare, dans une grande maison avec jardin, construite sur l'emplacement du château du Coq, où Henri IV avait couché la veille de son entrée triomphale dans la ville de Paris. La rue de Clichy n'était pas encore construite.

Ces réunions dans lesquelles étaient entrés des gens d'es-

prit de notre temps, mais appartenant à l'opinion royaliste, tels que Charles Briffault, Désaugiers, Mme Ancelot, Alissande Chazet, reçurent une dernière atteinte de la révolution de 1830, qui renvoya de nouveau d'anciens émigrés dans un exil désormais sans espoir. Dès lors, le cercle de son intimité se réduisit, et, comme si le temps et les révolutions n'allaient pas assez vite dans leur œuvre, le suicide s'en mêla ; Gros, le peintre, qui depuis 1802 était avec Mme de Bawr l'un des hôtes les plus affectionnés de sa maison, ne sut pas dominer la douleur de survivre à son talent, et de se l'entendre dire. Le 25 juin 1835, il avait descendu une des berges de la Seine, au Bas-Meudon, s'était étendu au milieu des roseaux sur un lit de sable, à un mètre sous l'eau, et là, dit un de ses biographes, il avait attendu l'éternité. Mme Lebrun pleura cet ami qu'elle avait connu si jeune, et dont le cœur noble et bon se montrait tout entier en petit comité. La rudesse de ton qu'on lui reprochait disparaissait alors entièrement, et sa conversation piquante, pleine d'images originales et fortes, pouvait faire dire que ses paroles étaient autant de coups de pinceau.

Mme de Bawr, que j'ai connue, fut d'une admirable constance dans les soins dont elle entoura les derniers jours de sa vieille amie. Elle avait dix-huit ans de moins que l'illustre peintre ; mais leur grande conformité de goûts, de sentiments, d'esprit même, les avait singulièrement unies. Après avoir été privée de sa fortune par la Révolution, Mme de Bawr avait vécu de sa plume, ainsi que Mme Lebrun de ses pinceaux, mais sans s'être enrichie comme celle-ci. Aussi Mme Lebrun se proposait-elle de lui faire un legs considérable ; mais la même générosité de sentiments qui portait l'une à donner, engagea l'autre à refuser. Mme de Bawr l'emporta en menaçant son amie de ne plus la voir si elle n'abandonnait pas son projet, et elle continua courageusement de travailler jusqu'à quatre-vingt-six ans, âge auquel elle publiait encore en 1860 un livre intitulé : *Une existence parisienne.*

Je n'ai jamais pu considérer sans émotion ces deux existences si bien remplies. A voir ces deux femmes au travail jusqu'à leur dernier jour, on sentait qu'il n'y avait guère eu de bonheur pour elles hors de là. Et en effet, celui qu'elles avaient cru tenir, elles l'avaient payé fort cher; encore n'avait-il pas duré. Ce n'avait été que le rêve d'un moment.

Ce que j'ai rappelé de l'existence de Mme Lebrun l'a fait assez voir.

Un père mort trop tôt, un beau-père odieux, un mari peu digne d'elle, des relations distinguées, charmantes, glorieuses même, exposées aux dangers ou dispersées par les révolutions, vingt ans d'exil à leur suite; enfin sa fille mal mariée, aimant les mauvaises compagnies, et morte avant elle : ainsi se résume cette vie qui se termine toutefois dans les bras d'enfants adoptifs reconnaissants.

A part cette fin, tout cela ressemble bien peu à du bonheur. Mais Mme de Bawr paraît encore avoir été plus éprouvée dès le début de sa vie, car elle était fille naturelle, triste situation en ce qu'elle prive l'enfant d'affections ou de bons exemples toujours nécessaires. Sa mère, actrice de l'Opéra, mariée depuis à un seigneur russe, l'avait abandonnée ainsi qu'une autre fille au marquis de Goury de Champgrand, leur père.

C'est là la première partie de son roman, qui mérite bien qu'on le connaisse tout entier, ainsi qu'on va le voir. Sophie de Champgrand est élevée au milieu du luxe et des grandeurs. Son père l'aime avec tendresse, il cultive en elle toutes les aptitudes. Elle montre des dispositions pour la musique, Grétry lui apprend à composer, Elleviou à chanter, Garat lui donne des conseils, mais la Révolution survient. Son père est jeté en prison, ses biens sont confisqués. Le roman ici va se compliquer. Sophie de Champgrand fait son devoir de fille dévouée. Elle obtient d'entrer dans la prison de son père. Elle le console, elle le soulage; mais dans cette prison, sa vie à elle s'engage dans une voie nouvelle de tourments, qui semble s'ouvrir par le bonheur. Elle rencontre là un jeune homme d'une haute naissance,

qu'elle avait connu; la sympathie pour le malheur, et bientôt l'amour, forment entre eux des liens que consacre un prêtre, également prisonnier. Ces liens si chers, la guillotine les tranche en la laissant mère, sans que la famille de son mari veuille reconnaître l'enfant.

Le roman marche toujours.

Sophie de Champgrand est au nombre des suspects; la femme du peintre Hall, mère d'une de ses amies d'enfance, la reçoit malgré le danger, malgré la famine. Enfin son père sort de prison, mais bientôt après il meurt, laissant sa fille sans ressources. Grétry lui donne alors asile, et la belle jeune femme fait, pour vivre, des romances dont elle compose les paroles et la musique. Ces romances reçoivent de Garat qui les chante une certaine vogue, et le succès aussi couronne quelques pièces présentées par elle au théâtre de Louvois. — Son cœur de mère lui a donné du courage et a excité son imagination; mais en 1801, l'enfant que les tribunaux avaient reconnu meurt.

La seconde partie du roman est finie; Sophie a repris le nom de son père, pour effacer, autant que possible, le souvenir d'une liaison qui ne lui a laissé que des douleurs. Rien ne l'attache plus à la vie, quand un compagnon d'armes de M. de Champgrand pendant la guerre de l'Indépendance des États-Unis lui demande sa main. C'est le ci-devant comte Henri-Claude de Saint-Simon, le plus proche parent du duc de ce nom. Il est né en 1760, Sophie de Champgrand en 1773. Ruiné par la Révolution, le comte, qui a spéculé assez habilement sur les biens nationaux pour y faire une grande fortune, en a été dépouillé par un Prussien, son associé, qui ne lui a laissé que 144 000 francs. C'est bien peu pour des personnes habituées à une grande vie; toutefois avec beaucoup d'ordre et d'économie Sophie de Champgrand espère subvenir à tout. Malheureusement elle a compté sans les idées de son nouveau mari. — Le comte, qui s'est fait depuis une grande réputation de novateur par des doctrines que ses

adeptes ont travesties, a déjà conçu son projet de frayer une nouvelle carrière à l'intelligence humaine. Il est en voie d'expérimentations, cherchant dans le mariage un moyen de réunir chez lui les savants et les artistes. — A cet effet, il tient table et donne des fêtes qui ont bientôt dissipé ses 144 000 francs, et il offre de lui-même à Sophie de Champgrand de profiter de la loi du divorce établie par l'Assemblée nationale le 20 septembre 1792 et complétée le 24 août 1793.

Il y a, dit-on, une lettre de lui dans laquelle il écrit à sa femme que malgré la tendresse et l'estime que lui inspirent sa personne et son caractère, les pensées étroites et vulgaires dans lesquelles elle a été élevée et qui la dominent encore, ne lui permettant pas de s'élever avec lui au-dessus de toutes les lignes connues, il se voit obligé de demander le divorce.

Sophie de Champgrand ne vise ni si haut ni si loin. Elle voit le comte de Saint-Simon pleurer devant l'officier municipal lorsqu'il doit signer la séparation. Le réformateur brise son propre cœur pour s'en aller à ce qu'il regarde comme sa mission, et Sophie de Champgrand, douloureusement froissée, de son côté, dans sa dignité comme dans ses sentiments, rentre de nouveau dans sa vie d'auteur dramatique, se proposant bien d'écarter désormais de sa route toutes les agitations. Elle fera des romans, mais n'en aura plus.

Elle n'y réussit pas. Sa vie entre dans une troisième phase, aussi romanesque encore, si ce n'est davantage.

L'image du bonheur qu'elle a déjà deux fois poursuivi se présente à elle de nouveau, non plus sous les traits d'un personnage de haut rang, ni sous ceux d'un penseur décidé à laisser sa trace dans le monde, mais sous les traits d'un jeune et beau gentilhomme, fils d'un général russe. Le baron de Bawr a la tête d'Antinoüs, une haute stature, une taille élégante; en outre il jouit de vingt mille livres de rente. Le charme autant que l'esprit de cette femme, qu'un

écrivain a qualifié de parfum aimanté (1), l'a séduit. En vain Sophie de Champgrand lui objecte-t-elle qu'une union aussi disproportionnée est une folie ; ses chagrins d'ailleurs lui donnent l'apparence même d'un âge plus avancé. Le baron de Bawr insiste. Que faire ? Elle cède, puisque rien ne peut arrêter le jeune homme. A la mairie, l'officier municipal l'ayant prise pour la mère du baron, elle sourit et dit à M. de Bawr : « Vous le voyez ; faites vos réflexions, il en est temps encore. » Pour toute réponse celui-ci lui baise les mains et le mariage se conclut. Le rêve est joli ; mais le réveil, que doit-il être ?

D'abord une faillite ruine M. de Bawr. L'amour n'en continue pas moins ; — il semble au contraire s'accroître par les émotions et les sacrifices mutuels. Mme de Bawr tombe malade, son mari la soigne avec le plus tendre dévouement. — Relevée de maladie, elle fait jouer une pièce ; le mari trouve un haut emploi dans l'administration des Droits réunis ; il semble que tous les maux vont être réparés. Mais un matin, en février 1810, M. de Bawr est écrasé par une charrette chargée de pierres et dont l'essieu s'est rompu. — Le corps du malheureux jeune homme est si littéralement broyé que, malgré sa haute stature, ses restes tiennent dans un cercueil qui pourrait renfermer le corps d'un enfant de cinq ans.

Le roman finit ici. Comment le trouvez-vous ? Tout cela n'est-il pas bien lourd pour une pauvre femme ? Aussi après ce dernier événement le cœur de Sophie de Champgrand ne put que se souvenir, encore était-ce trop. Pendant les six premières semaines qui suivirent la mort de M. de Bawr, elle fut comme folle, et ce qu'il y eut de pis c'est qu'il lui fallut vivre cinquante ans encore, toujours travaillant. Ses derniers mots peignent sa fatigue augmentée de l'impatience de retrouver ce qu'elle avait aimé. Quand en 1860 elle mourut, et qu'elle eut reçu des mains

(1) Mme Élise Moreau.

de l'abbé Serre, de Saint-Jacques du Haut-Pas, les derniers sacrements, un sourire de gratitude erra sur ses lèvres décolorées. « C'est le chemin du ciel, » murmura-t-elle, puis elle se tut.

Telle a été, en peu de mots, la vie de l'amie de Mme Lebrun, que mon fils entendit un jour singulièrement annoncer, chez Bertin, le directeur des *Débats*.

Il faut croire que le grand âge de l'aimable et spirituel auteur de *la Suite d'un Bal masqué* avait affaibli sa voix, car le domestique, n'ayant pas entendu son nom, annonça tout haut : « Monsieur Quevauvilliers et *une vieille dame* que je ne connais pas ! » Ce domestique valait presque celui qui annonçait un gentilhomme bègue auquel il n'avait pas laissé le temps de décliner son nom en entier. « Le marquis de Bi-bi, » avait crié le valet. Il s'agissait du marquis de Biencourt. Vous voyez d'ici la mine du marquis, peu patient de sa nature. Soyez donc une femme du plus rare mérite, portez le nom d'un des pionniers de l'Amérique et de braves soldats : voilà ce que ces butors font de noms qu'on a tâché d'illustrer.

Il est vrai qu'il ne faut pas vieillir trop longtemps. Cependant, ni Mme de Bawr ni Mme Lebrun n'ont vécu autant que Mme Montgolfier, qui mourut à cent onze ans ; mais elles jouirent comme celle-ci de leurs facultés jusqu'au dernier moment, en cela bien différentes de Houdon, mon autre épave du dix-huitième siècle que j'eus lieu plus d'une fois d'observer, et dont je dirai deux mots seulement.

Vers la fin de sa vie, ceux qui passaient dans la cour de l'Institut, où il avait son atelier, et l'y voyaient perché sur une chaise, brossant ou époussetant une de ses œuvres favorites, ne pouvaient guère deviner dans le bonhomme qui dorlotait son enfant, ainsi que l'on disait, l'artiste qui en 1778, lorsque la ville de Paris mariait des filles en l'honneur du mariage du comte d'Artois, saisissait l'occasion de faire le buste d'une ingénue. Une aimable fille du nom de Lise s'était présentée à l'Hôtel de Ville toute seule, pensant que

le roi fournissait et la dot et le mari. — N'était-ce pas avec raison que l'on devait conserver les traits d'une fille aussi candide? — Houdon l'avait du moins pensé, et, en malicieux qu'il était, il fit le buste de cette Agnès, la même année qu'il exécuta celui de l'auteur de *l'École des maris.*

Lorsque j'ai vu Houdon pour la première fois, ses facultés, quoique affaiblies, ne l'étaient cependant pas encore complétement. Il parlait toujours bien de sculpture, de ceux de ses ouvrages qu'il estimait, du temps de sa gloire, de Voltaire, de Franklin, de J. J. Rousseau, dont il avait moulé le visage après sa mort; en un mot, de tous les hommes illustres qui avaient posé devant lui, parmi lesquels il ne faut pas oublier Fulton.

Houdon aimait le spectacle, et ses habitudes étaient le soir à l'orchestre ou au foyer du Théâtre-Français. Il avait eu ses entrées comme Jean-Jacques Caffieri, l'auteur des bustes de Pierre Corneille, de Rotrou, de Piron et de Belloy.

Celui qu'il avait fait de Molière, imité du portrait peint par Mignard, véritable création pourtant, œuvre admirable de style et d'étude, ainsi que sa statue de Voltaire, chef-d'œuvre de vérité sans bassesse, avaient attaché Houdon à cette maison qu'il avait animée, lui aussi, de son travail et de son génie. Mais sur les derniers temps de sa vie, il put en être de lui comme de la mère de l'archéologue Millin de Grandmaison, la bonne vieille qui pendant soixante-huit ans se rendit, jusqu'en 1808, chaque soir au balcon à gauche de l'acteur. Toutefois à la fin, si elle suivait encore assez bien pendant la soirée la marche et l'intrigue de la pièce, elle l'oubliait totalement dès qu'elle avait dormi; de telle sorte qu'on lui entendait dire des pièces jouées le plus souvent : « Voilà une bien jolie pièce; je ne la connaissais pas. »

La comparaison de ce que le grand statuaire du dix-huitième siècle avait dû être lorsqu'il exécutait ses grands morceaux avec ce qu'il était alors, ne laissait pas, je l'a-



voue, que de m'être pénible. Un artiste sans cette vivacité de l'intelligence qui le distinguait, ressemble à ces femmes dont un homme illustre a glorifié la beauté, et que la vieillesse a défigurées. Pour Houdon arrivé à l'âge dont je viens de parler comme pour Mme d'Houdetot, qu'on avait vue à soixante-seize ans dans le salon de M. de Pastoret le père, on recherchait inutilement à refaire leur passé. L'amante de Saint-Lambert essayait elle-même de se retrouver à la lecture du poëme de *l'Imagination* de Delille. Mais je ne sais pas si alors elle n'eût pas préféré la mort d'une autre d'Houdetot (née de Fognes) morte dans la fleur de sa jeunesse, et regrettant ses rêves d'avenir? N'eût-il pas mieux valu également, pour l'Éléonore de Parny, finir quand le poëte, frémissant encore des sensations échangées, venait de chanter leurs entraînements, que d'apparaître vieille, ridée, noire, à deux étudiants moqueurs qui venaient la voir par curiosité sur la réputation d'émotions qu'ils enviaient? M. Feuillet de Conches, le spirituel et si intelligent curieux, qui avait été mené chez elle par le petit-neveu de Parny, m'a raconté n'avoir pas été plus charmé en cette occasion que ne dut l'être Pierre le Grand tirant les rideaux du lit de Mme de Maintenon, pour voir la femme qui avait exercé un si grand empire sur Louis XIV.

Il est une célébrité de beauté et de charme que j'ai eu le bonheur de voir à temps : c'était Thérèse Cabarus, épouse d'abord de M. de Fontenay, conseiller au parlement de Bordeaux ; femme ensuite de Tallien, le proconsul qui fit le 9 thermidor, pour la sauver de la guillotine, et devenue enfin princesse de Chimay par son mariage avec Philippe Riquet de Caraman.

La princesse, qui jouait avec distinction la comédie, donnait aussi en 1821 quelques-uns de ses loisirs à la peinture et recevait des conseils de Pierre Mongin, peintre de paysage. Ce fut dans l'atelier de celui-ci, rue de Sèvres, que je la vis.

Elle me parut pleine de grâce. Sa parole était grave et douce; elle causait bien et savait être spirituelle sans chercher à le paraître. Elle nous raconta quelques piquantes anecdotes sur les personnages célèbres de la Révolution et de l'Empire, et j'eus un vif plaisir à reconnaître en elle la femme qui avait mérité d'être surnommée Notre-Dame de Bon-Secours.

Aussi me félicitai-je d'une rencontre peu commune, car il arrive bien plus souvent de voir l'action du temps s'exercer à notre désavantage. Qui eût reconnu dans le vieillard sujet à toutes les petites passions d'un enfant, le brillant Marlborough, le vainqueur d'Hochstett? Qu'était le marquis de Bussy, retournant tout perclus de goutte dans cette Inde où il avait aimé et gagné des provinces pour plaire à la fille de Mme Dupleix? Ah! les anciens avaient raison de dire qu'ils étaient aimés des dieux, ceux qui mouraient jeunes. Le chrétien seul peut aimer la vieillesse, parce qu'elle lui permet d'achever des œuvres sérieuses, et qu'elle est alors comme l'introduction à une vie supérieure. Sans cela, quand elle n'est qu'un prolongement impuissant des désirs d'un autre âge encore mal éclairé sur le but de la vie; lorsqu'elle prétend s'attacher à ce monde, à ses ambitions, à ses plaisirs, au genre de réputation qu'on en a tiré, j'avoue que je ne la comprends pas ou que j'en ai pitié. Néanmoins je l'observe, car il est rare alors qu'elle ne présente pas un enseignement.

Ceux qui ont vu le chevalier de Boufflers dans le salon de Mme Lebrun, vieux, court, gros, mal habillé, trouvaient que ce bonhomme, cet invalide du sentiment, comme eût dit Gavarni, leur gâtait singulièrement l'image qu'ils s'étaient faite de ce charmant cavalier si élégant, si gracieux, si spirituel et si goûté jusqu'en Afrique. Plusieurs de mes camarades de promotion dans la marine, qui étaient allés au Sénégal, m'ont raconté en effet que de vieilles signares montraient avec orgueil des enfants qu'elles tenaient des bontés du gouverneur de 1785.

Je ne sais ce qu'étaient ces charmants bâtards griffes ou quarterons, mais tout le monde a pu voir à Paris comme moi le fils légitime du chevalier de Boufflers, la figure rouge, la voix forte et rauque, l'air idiot, parlant tout seul et tout haut, poursuivi par les enfants de la ville qui se plaisaient à le tourmenter. Triste spectacle assurément qu'un tel fils à un tel père; mais spectacle qui porte sa leçon.

Regardez de près ces débauchés vieillis, comparez-les alors à ceux qui ont mené leur vie sans se laisser emporter, et voyez l'action si différente de leurs sentiments sur leurs visages; chez ceux-ci, il s'est embelli des reflets de leur âme; chez ceux-là, le visage flétri trahit leurs passions. Allez plus loin; voyez-les les uns et les autres dans leur mort; comparez, par exemple, la Dubarry affolée de terreur devant la guillotine, aux Carmélites de Royal-Lieu près de Compiègne, chantant le *Salve Regina* jusqu'à ce que chacune d'elles ait passé sous le fatal couteau. Considérez enfin l'influence de ces hommes à vie et à paroles légères, sur ce qui les entoure, suivez-les dans leurs enfants, et vous reconnaîtrez que trop souvent, quand ils n'ont pas condamné d'avance la santé physique de ceux-ci, les pères ont empoisonné leur esprit et leur cœur, comme le chevalier de Sade, à Marseille, empoisonnait ses hôtes avec des pastilles de cantharides.

« Mahomet me pardonne si ce n'est pas de la morale ce que vous venez de dire, » s'écrierait en cet endroit le sultan Schab-Baham, du licencieux et spirituel auteur du *Sopha*. Oui, je l'avoue, je moralise ici comme un vieillard; le rôle n'est pas agréable, je le sais, à ceux qui n'aiment pas plus que le sultan de Crébillon fils la morale et les réflexions. Mais à quoi servirait d'avoir vécu, si l'on ne pouvait indiquer les dangers de la mauvaise route?

C'est quelquefois aussi une manière d'expliquer, par le milieu dans lequel on est né, les efforts qu'il a fallu que fît une société pour réagir elle-même contre les doctrines, les

exemples, comme contre les autres précédents dont il lui a fallu subir les conséquences.

Eh bien, je l'avoue, à la fin de ma carrière, lorsque, reportant les yeux en arrière, j'examine ce qui a facilité le chemin aux gens de ma génération, ou les a fait dévier du but, je ne puis voir de sang-froid ce que le dix-huitième siècle a légué de misères au nôtre par son sensualisme, sa dissolution, et souvent par ses fausses doctrines.

C'est pourquoi je me suis plu à détacher ces deux figures de femmes, dont la jeunesse appartient au temps de Louis XVI, si charmantes et cependant si courageuses, que j'ai rencontrées sur mon chemin.

J'avais dessiné le chanteur de Marie-Antoinette. J'ai voulu le réunir encore au peintre de la reine, comme ils avaient été réunis autrefois dans le même salon où ils jouaient la comédie. Leur vie racontée rappelle ici la fidélité à un souvenir.

LE VICOMTE DE BEAUCHESNE

(1800—1873).

Vers la fin de la Restauration, le bois de Boulogne était loin d'avoir l'aspect animé, brillant et trop parisien qu'il offre aujourd'hui; c'était une solitude fraîche, ombreuse et charmante, où le rêveur pouvait errer à l'aise, sans crainte d'être dérangé dans ses méditations. Une main habile n'en avait pas creusé les lacs, élagué les arbres incorrects, ondulé les pelouses et sablé les allées aux courbes élégantes; mais l'air y était plus pur, les bruits de la grande ville n'y arrivaient qu'adoucis par l'espace; le soleil s'y jouait à char-

mer un Claude Lorrain; les futaies se balançaient au-dessus des chemins tortueux, à faire pâmer d'aise un Ruysdaël. Puis, au moment où vous regrettiez qu'une fabrique élégante manquât au paysage, tout à coup surgissait, dorée par les rayons du soleil penchant, une gracieuse et svelte habitation, au toit aigu, aux balcons aériens, à l'escalier en tourelle, avec ses croisées à meneaux, ornées de vitraux peints, ses pendentifs, ses lucarnes anguleuses, ses crêtes ogivales, ses clochetons pointus, couronnés de leurs épis et de leurs girouettes blasonnées, un manoir digne de Pierre Nepveu, dit Trinqueau, ce maçon d'Amboise, ce grand architecte inconnu, qui bâtit Chenonceau pour Diane de Poitiers, et Chambord pour François Ier.

Ce manoir, qui évoquait les plus brillants souvenirs d'un art tout français, ne pouvait avoir été rêvé, dessiné, construit que par un poëte : c'était Saint-James, le logis d'un des jeunes et brillants adeptes de la renaissance moderne, Hyacinthe-Alcide Du Bois, vicomte de Beauchesne, né à Lorient, le 4 germinal an VIII (31 mars 1800), d'une antique famille de Bretagne. Laissons parler le poëte, qui raconte lui-même avec une noble et fière simplicité l'histoire de sa race :

Aïeul de nos aïeux, héros bardé de fer,
Geoffroy du Bois, seigneur d'Elvas et de Scaër,
Est la seule figure éclatante et guerrière
Qui dans notre passé rayonne grande et fière.
On sait que, vigoureux et de cœur et de bras,
Il ne connaissait point d'obstacle ou d'embarras,
Et qu'étonné de voir, dans le combat des Trente,
Un preux que terrassait une soif dévorante,
Il passa près de lui superbe et frémissant
Et lui jeta ces mots : « Beaumanoir, bois ton sang! »
Depuis que cet éclair brilla dans notre histoire,
Le toit de la famille est demeuré sans gloire.
Aux côtes de Bretagne honoré dès longtemps,
Notre nom n'avait point ces titres éclatants,
Ces reflets de cimiers, ces rayons d'estocades,
Qui font se jalouser les maisons des croisades;

Mais pure et prisant plus l'honneur que les honneurs
Et les hommes de bien plus que les grands seigneurs,
Notre race s'était façonné d'âge en âge
Un blason de droiture et de franc témoignage (1).
Je suis resté dans l'ombre où Dieu m'avait placé :
La foi de l'avenir rend fidèle au passé.
J'ai cheminé sans bruit dans une route étroite,
L'espérance à ma gauche et l'honneur à ma droite,
Ne cherchant, dans un siècle avide de renom,
Que la paix pour mon âme et l'oubli pour mon nom.

Quand on écrit de pareils vers, on a beau chercher l'oubli, la gloire vient d'elle-même, et elle ne manqua pas à M. de Beauchesne. Quand il eut fait paraître, en 1825, dans les Annales Romantiques, son premier poëme : *la Vierge des Pyrénées*, qui prit immédiatement place à côté de la *Pauvre Fille* d'Alexandre Soumet, quand il eut mis au jour ses Souvenirs poétiques, les plus illustres amitiés vinrent d'elles-mêmes le trouver. Chateaubriant, qui voyait en lui un jeune frère, et qui lui écrivait : « Nous nous embrasserons sous le chêne de la *Mi-Voie !* » Hugo, royaliste et chrétien alors, qui, une fois, le bouda huit jours pour avoir manqué la messe du dimanche, Lamartine, Vigny, Soumet, Rossini, Meyerbeer, etc., etc.

Sur les vitraux de la salle d'honneur de Saint-James, brillaient, comme présidés par le blason d'hermine et le portrait de la reine Anne de Bretagne, les écussons étincelants de tous ces illustres amis, qu'il voulut un jour y réunir dans un banquet d'inauguration. Mais on raconte que, plus occupé des choses de l'esprit que de celles du corps, il avait oublié la cuisine, et dut faire venir le repas de Paris et de Neuilly.

De Beauchesne était alors chef de cabinet au département des Beaux-Arts, dont M. Sosthène de Larochefoucauld

(1) Les Du Bois de Beauchesne portent de gueules au chêne arraché d'or, surmonté d'une fasce de même ; au chef d'azur; semé de trois étoiles d'argent.

était ministre. Il profita de cette position pour attirer et fixer en France l'auteur du *Barbier;* et c'est à lui, c'est à ses vives instances, que notre patrie est redevable d'avoir possédé le glorieux Rossini.

En 1827, le roi Charles X le nomma gentilhomme ordinaire de sa chambre. Une année plus tard, Sa Majesté lui donnait le ruban de la Légion d'honneur, auquel devaient se joindre de nombreuses décorations étrangères.

En mars 1830, il publiait ce volume de Souvenirs poétiques, début éclatant qui, en quatre ans, obtenait trois éditions, témoignage d'un véritable succès, dû non-seulement au charme de la poésie, mais aux chevaleresques sentiments d'amour de Dieu, de la patrie et du Roi, aux échos tristes et puissants qui éclatent à chaque page. Ainsi ces vers que je rencontre en ouvrant le livre :

Paris, voici ton jour et ta parure est prête.
Ouvre ton manteau d'or, jeune reine des arts ;
Lève ton voile blanc et découvre ta tête,
Montre-toi, montre-toi belle à tous les regards.

Enivre-toi de jeux, de gloire, de conquêtes;
Retiens par ton souris l'étranger plein d'amour.
Les soupirs du cachot, les cris joyeux des fêtes,
Le temps n'écoute rien et passe sans retour.
. . . .

Disputez-vous encore, enfants atrabilaires ;
Hâtez-vous, le temps vient, balayant à la fois,
Avec vos cris confus, les faisceaux consulaires,
Les aigles de l'Empire et les lis de vos rois.

Ces vers, écrits en mai 1827, étaient plus qu'un élan poétique; car trois ans après qu'ils avaient été composés, trois mois après leur publication, les lis devaient être de nouveau brisés par un orage; le vieux roi devait reprendre le triste chemin de l'exil. L'Ode, que le poëte adressa à

M. Victor Hugo, témoigne de la douleur profonde qu'il ressentit à ce spectacle.

Quand l'émeute hurla dans nos faubourgs malades,
Quand le peuple, pour voir s'en aller le vieux roi,
Stupide, escalada les hautes barricades ;
Ce jour-là je songeais à toi.

A toi dont nos beaux lis ont ombragé la tête,
Enfant capricieux que la gloire a gâté,
A toi sublime aiglon couvé dans la tempête
Sous l'aile de la royauté.

Je me disais alors (et je devais le croire),
Je me disais : — Combien gémira de douleur
Le luth harmonieux si fidèle à leur gloire,
Qu'il sera beau dans leur malheur !

Oh ! que tu m'as trompé, jeune homme au cœur de flamme,
Étoile qui si tôt touches à ton déclin !
Chanteur, qui dans les plis de la vieille auriflamme
Berçais le royal orphelin....

Moi dont le cœur bondit quand le monde te loue,
Je pleure en te voyant tacher ton blanc cimier,
Et souffleter la France et traîner dans la boue
Le manteau de François Premier !...

De Beauchesne, à vingt-six ans, brisa la carrière brillante qui s'ouvrait devant lui, pour se donner tout entier à ses inspirations de poëte, auxquelles il joignit bientôt les études sévères de l'historien.

Et dès lors, ni promesses, ni séductions ne purent lui faire déserter son drapeau fleurdelisé qu'il arborait à toute occasion, jusque dans ces rares circonstances où sa gaieté de jeune homme reprenait le dessus et eût dû lui faire oublier son deuil et ses regrets politiques. Tous les journaux du temps et Alexandre Dumas lui-même, dans le 229e chapitre de ses Mémoires, ont raconté l'incident du bal costumé que donna en 1832 le célèbre dramaturge.

M. de Beauchesne y parut avec le costume de chouan

dans toute sa pureté, le chapeau à larges bords, entouré d'un mouchoir, la veste bretonne, la culotte courte bouffante, les guêtres, le cœur sanglant sur la poitrine et la carabine anglaise à la main.

Le vieux général Lafayette que, pour obéir à la consigne exigeant que tous les invités fussent costumés, le maître de la maison avait affublé d'un manteau vénitien par-dessus son habit noir, vint au-devant du Breton qu'il reconnaissait et lui dit avec son gracieux sourire : « Monsieur de Beauchesne, dites-moi, je vous prie, par quel privilége vous êtes le seul ici qui ne soit pas déguisé ? »

Répliquer, c'était enlever au général tout le mérite de son trait d'esprit. Le jeune Breton ne répondit que par un sourire; mais un quart d'heure après, il était assis à une table de wisth auprès de Lafayette et ne consentait à faire sa partie qu'avec des jetons frappés exprès pour lui, à l'effigie de Henri V.

Mais ces heures de gaieté juvénile étaient rares. Ses tristesses intimes se reflétaient non-seulement dans les vers qu'il écrivit alors, mais dans l'objet de ses longues et persévérantes études.

Spectateur d'une révolution qui venait de renverser une seconde fois la royauté de ses pères, il s'attacha à tracer l'histoire de la plus pure, de la plus innocente victime qu'aient immolée les hommes sanglants de 1793.

Vingt années de longues et infatigables recherches furent consacrées à suivre pas à pas, à reconstruire lambeau par lambeau, l'histoire de Louis XVII, à le suivre depuis sa naissance sous les royaux lambris de Versailles, à travers les cruelles péripéties de cette existence si courte et si tourmentée, jusqu'à son agonie dans la tour du Temple, jusqu'à l'ensevelissement du royal martyr dans la fosse commune du cimetière de Sainte-Marguerite.

« Je n'ai épargné, dit-il dans l'introduction de cette œuvre admirable, ni soins, ni recherches, pour arriver à la vérité. J'ai remonté à la source de tous les faits déjà connus,

je me suis mis en relation avec les personnes encore vivantes, auxquelles le hasard de leur position ou les devoirs de leur charge avaient ouvert les portes du Temple; j'ai eu beaucoup de renseignements à recueillir, beaucoup d'erreurs à rectifier. J'ai particulièrement connu Lasne et Gomin, ces deux derniers gardiens de la tour, entre les bras desquels Louis XVII est mort. Ce ne sont donc pas les traditions recueillies par les enfants de la bouche de leur père, que j'ai consultées; mais bien les souvenirs mêmes des témoins oculaires, souvenirs religieusement conservés malgré les années, dans leur mémoire et dans leur cœur. Pendant vingt ans, j'ai remué les décombres du Temple pour y découvrir quelques débris de souffrances inconnues, pour y ramasser quelques parcelles d'infortunes ignorées. Pendant vingt ans, j'ai relevé pierre à pierre cette tour du sacrifice et de l'expiation, d'où les saints sont partis pour aller à un autre supplice et les rois à une autre couronne. Pendant vingt ans, je me suis, par la pensée, enfermé dans cette tour, j'y ai vécu, j'en ai parcouru les escaliers, les chambres, tous les recoins; j'ai tout repeuplé, j'ai écouté tous les soupirs, tous les sanglots, j'ai lu sur les murs les tortures écrites, les pardons laissés pour adieux; j'ai entendu tous les échos qui les répètent, et du haut de cette tour, comme du haut d'un rocher, j'ai aperçu les crimes qui s'amoncelaient, semblables à des vagues, et bruissaient tout à l'entour..... »

On comprend par ce peu de lignes, quelles pensées ont présidé à la longue incubation et à l'éclosion de ce livre, qu'on lit avec un sentiment pareil à celui qu'on éprouve en suivant, dans l'évangile, le récit de la passion; car cette tour du Temple est aussi le Golgotha d'une royauté, qui, si le ciel n'a pas condamné la France, aura son Thabor au jour marqué de Dieu.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur le succès du livre. Huit éditions successives en ont été enlevées. L'Académie française l'a couronné. L'étranger ne l'accueillit pas avec

moins d'empressement que la France; chacun voulait en connaître l'auteur. L'Impératrice elle-même souhaita qu'il lui fût présenté. Ce fut chez la grande-duchesse Stéphanie de Bade qu'eut lieu l'entrevue. Durant un long séjour dans le pays badois, M. de Beauchesne s'était acquis l'amitié de la princesse chez laquelle il déjeunait le mercredi de chaque semaine (1). Ce fut à l'un de ces déjeuners que parut l'Impératrice. Elle entretint longtemps l'auteur de l'histoire de Louis XVII; elle ne se borna pas à cette première entrevue. Prise de passion pour la royale victime, elle voulait que des fouilles fussent faites dans le cimetière de Sainte-Marguerite, et si des raisons politiques ne s'y fussent opposées, elle eût sans doute retrouvé le corps de l'enfant-martyr.

L'Empereur voulut aussi voir M. de Beauchesne, et pour le mettre mieux à même de continuer ses travaux historiques, lui offrit la direction en second des Archives de France. Mais ne pouvant rompre le serment de fidélité que sa famille et lui avaient prêté à une autre race, l'historien refusa. Alors, le souverain sachant apprécier cette fidélité, qui survivait à tout, et ne voulant pas priver la France des services d'un homme tel que M. de Beauchesne, passa pardessus la formalité du serment. Ce procédé honorait autant l'Empereur que celui qui en fut l'objet.

Comme pour se délasser de ses études sérieuses et graves,

(1) A propos du séjour de M. de Beauchesne chez la grande-duchesse Stéphanie, voici une anecdote authentique qui n'a, que je sache, été racontée nulle part.

Un soir à Bade, faisant le *mort* au wisth, avec la duchesse et le prince Louis Bonaparte, ce dernier perdit et partait sans payer sa tante. Celle-ci, après avoir réclamé en vain, se tourna du côté de M. de Beauchesne, lui disant : « Je vous prends à témoin, monsieur de Beauchesne, que je ne suis pas payée ! » Et le Prince prenant la parole dit : « Je vous rendrai cela, ma tante, *lorsque je serai empereur*. — Voyez, reprit la Grande-Duchesse s'adressant à son partenaire, il plaisante toujours le prince Louis. »

Et toutefois le mot avait été dit sérieusement.

je me suis mis en relation avec les personnes encore vivantes, auxquelles le hasard de leur position ou les devoirs de leur charge avaient ouvert les portes du Temple; j'ai eu beaucoup de renseignements à recueillir, beaucoup d'erreurs à rectifier. J'ai particulièrement connu Lasne et Gomin, ces deux derniers gardiens de la tour, entre les bras desquels Louis XVII est mort. Ce ne sont donc pas les traditions recueillies par les enfants de la bouche de leur père, que j'ai consultées; mais bien les souvenirs mêmes des témoins oculaires, souvenirs religieusement conservés malgré les années, dans leur mémoire et dans leur cœur. Pendant vingt ans, j'ai remué les décombres du Temple pour y découvrir quelques débris de souffrances inconnues, pour y ramasser quelques parcelles d'infortunes ignorées. Pendant vingt ans, j'ai relevé pierre à pierre cette tour du sacrifice et de l'expiation, d'où les saints sont partis pour aller à un autre supplice et les rois à une autre couronne. Pendant vingt ans, je me suis, par la pensée, enfermé dans cette tour, j'y ai vécu, j'en ai parcouru les escaliers, les chambres, tous les recoins; j'ai tout repeuplé, j'ai écouté tous les soupirs, tous les sanglots, j'ai lu sur les murs les tortures écrites, les pardons laissés pour adieux; j'ai entendu tous les échos qui les répètent, et du haut de cette tour, comme du haut d'un rocher, j'ai aperçu les crimes qui s'amoncelaient, semblables à des vagues, et bruissaient tout à l'entour..... »

On comprend par ce peu de lignes, quelles pensées ont présidé à la longue incubation et à l'éclosion de ce livre, qu'on lit avec un sentiment pareil à celui qu'on éprouve en suivant, dans l'évangile, le récit de la passion; car cette tour du Temple est aussi le Golgotha d'une royauté, qui, si le ciel n'a pas condamné la France, aura son Thabor au jour marqué de Dieu.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur le succès du livre. Huit éditions successives en ont été enlevées. L'Académie française l'a couronné. L'étranger ne l'accueillit pas avec

moins d'empressement que la France; chacun voulait en connaître l'auteur. L'Impératrice elle-même souhaita qu'il lui fût présenté. Ce fut chez la grande-duchesse Stéphanie de Bade qu'eut lieu l'entrevue. Durant un long séjour dans le pays badois, M. de Beauchesne s'était acquis l'amitié de la princesse chez laquelle il déjeunait le mercredi de chaque semaine (1). Ce fut à l'un de ces déjeuners que parut l'Impératrice. Elle entretint longtemps l'auteur de l'histoire de Louis XVII; elle ne se borna pas à cette première entrevue. Prise de passion pour la royale victime, elle voulait que des fouilles fussent faites dans le cimetière de Sainte-Marguerite, et si des raisons politiques ne s'y fussent opposées, elle eût sans doute retrouvé le corps de l'enfant-martyr.

L'Empereur voulut aussi voir M. de Beauchesne, et pour le mettre mieux à même de continuer ses travaux historiques, lui offrit la direction en second des Archives de France. Mais ne pouvant rompre le serment de fidélité que sa famille et lui avaient prêté à une autre race, l'historien refusa. Alors, le souverain sachant apprécier cette fidélité, qui survivait à tout, et ne voulant pas priver la France des services d'un homme tel que M. de Beauchesne, passa par-dessus la formalité du serment. Ce procédé honorait autant l'Empereur que celui qui en fut l'objet.

Comme pour se délasser de ses études sérieuses et graves,

(1) A propos du séjour de M. de Beauchesne chez la grande-duchesse Stéphanie, voici une anecdote authentique qui n'a, que je sache, été racontée nulle part.

Un soir à Bade, faisant le *mort* au wisth, avec la duchesse et le prince Louis Bonaparte, ce dernier perdit et partait sans payer sa tante. Celle-ci, après avoir réclamé en vain, se tourna du côté de M. de Beauchesne, lui disant : « Je vous prends à témoin, monsieur de Beauchesne, que je ne suis pas payée ! » Et le Prince prenant la parole dit : « Je vous rendrai cela, ma tante, *lorsque je serai empereur*. — Voyez, reprit la Grande-Duchesse s'adressant à son partenaire, il plaisante toujours le prince Louis. »

Et toutefois le mot avait été dit sérieusement.

M. de Beauchesne ne tarda pas à publier un nouveau recueil de poésies, qu'il dédia à sa sœur bien-aimée, Mme de Jancigny. Bien que l'auteur, dans la préface du Livre des jeunes mères, se défende d'y avoir rien voulu mettre d'individuel, on sent que son cœur s'y est peint, malgré lui peut-être, et l'on y croit entrevoir les traces mal dissimulées d'une tristesse amère, lentement adoucies par l'affection profonde du père, par la piété d'une sœur et la tendresse d'enfants devenus sa chère et précieuse consolation. J'oublie, dit-il en s'adressant à Dieu :

J'oublie à leur aspect ma triste expérience.
Leur ignorante joie et leur insouciance
Se reflètent dans tout mon deuil;
Leur suave figure.... oh ! pardonne, pardonne,
Si parmi tant d'amour leur enfance me donne
Quelques étincelles d'orgueil.

Je recueille en mon cœur le son de leur parole;
C'est la voix des enfants qui relève et console
Le courage des pauvres gens;
Leur parole est semblable aux perles précieuses
Qu'une reine égrenait, de ses mains gracieuses,
Dans le sachet des indigeuts.

Si nous avons choisi de préférence ce court passage, ce n'est pas qu'il soit le plus exquis et le plus attendrissant d'un livre écrit avec le cœur, c'est qu'il justifie en peu de mots notre intime pensée.

A ces nobles passions de la poésie et de l'histoire, M. de Beauchesne en joignait une autre non moins innocente, que ses études lui avaient naturellement inspirée, nous voulons parler de l'amour des livres. Dominé par l'objet incessant de ses travaux, il recueillait de préférence les livres, les autographes, les journaux, les gravures, relatifs à la Révolution et surtout au jeune prince, dont il a immortalisé les tortures et la mort. Il était parvenu à rassembler une foule de ces documents oubliés ou inconnus,

qu'on ne réunit qu'à force de longues et patientes recherches, et jusqu'à des reliques du pauvre petit Roi-Martyr, des vêtements portés par lui dans la prison, et raccommodés des mains de sa royale mère. Dans une magnifique bibliothèque de bois précieux, ornée des emblèmes révolutionnaires, il avait réuni, magnifiquement reliés, ces pamphlets aussi injurieux qu'introuvables, qui semblent écrits avec de la boue délayée dans du sang, et plus introuvables encore, les quelques cris d'indignation poussés contre les terroristes, qui écrasaient la France et la royauté. Là reposaient, rapprochés, sinon réconciliés par la mort, les portraits et les autographes inappréciables des victimes et des bourreaux.

Son caractère aimable et bon lui avait concilié l'amitié des principaux libraires et experts en autographes, les Techener, les Merlin, les Charavay, etc., qui aimaient à l'aider dans ses recherches, et chaque jour la collection s'augmentait de quelque pièce nouvelle.

Quand il fut nommé aux Archives, soir et matin, pour aller de la rue de Beaune, et plus tard de la rue de Verneuil qu'il habitait, à l'hôtel de Soubise, il lui fallait suivre les quais. Il faisait le trajet en s'arrêtant à ces boîtes des étalagistes, où les vrais amateurs savent toujours faire quelque trouvaille et où de temps en temps quelque découverte inespérée ranimait son ardeur à la chasse de la brochure et du bouquin; cette chasse qui a aussi ses déceptions, ses péripéties, ses espoirs, ses craintes et ses joies, qui ne font pas de victimes, qui ne coûtent pas de sang; cette chasse où le butin, conquis au prix de quelques sous, devient parfois un trésor sous la main qui sait en tirer parti au profit de ses études bien-aimées. Car le moindre indice conduit souvent aux découvertes les plus importantes.

Cette passion devait ouvrir à M. de Beauchesne les portes de la Société des Bibliophiles français. Aussi une place étant devenue vacante dans cette compagnie, exclusivement

composée d'un petit nombre de savants et d'hommes de goût, il y fut présenté et nommé le 8 janvier 1862.

La Société tient ses réunions deux fois par mois, l'hiver, en l'hôtel de son président, le baron Jérôme Pichon, dont l'amitié m'est particulièrement chère et précieuse. C'est là que j'eus l'honneur de connaître et d'apprécier, c'est-à-dire d'aimer M. de Beauchesne. Les relations entre les membres de la Société des Bibliophiles sont toujours bienveillantes et sympathiques; c'est un salon des anciens jours où les visiteurs, réunis par les liens d'un même goût, celui des livres, entretiennent des conversations pleines de charmes. Mais à cet attrait qui nous était commun avec tous nos collègues, nous en joignions un autre qui nous rapprochait davantage, celui de la poésie. Instinctivement, à chaque séance, nos siéges se rapprochaient, nos mains se joignaient dans une plus douce étreinte et bien souvent nous repartions ensemble, échangeant en route de longues et intimes causeries. Non! jamais je n'oublierai ces yeux tristes et bons, ce visage toujours gracieux, quoique presque toujours empreint d'une mélancolie intérieure et qui pourtant, à l'aspect d'un visage aimé, s'éclairait d'un pâle et doux sourire. Avec quelle bonté presque paternelle il m'accueillait! avec quelle condescendance il venait s'asseoir à notre foyer et nous prodiguer les trésors inépuisables de son esprit et de son cœur! Dans ces dernières années, où nous étions retenus de plus en plus à la campagne, avec quel air d'affection et de reproche aimable il me disait : « Mais je ne vous vois plus, ni vous, ni votre chère femme! mais vous êtes morts pour moi, et je n'ai plus même le temps de vous aimer. »

Pendant ce temps, il écrivit et publia une touchante légende allemande : *la Vie de Madame Sainte-Notburg*, et celle d'une autre sainte, victime des terroristes de 1793, la sœur de Louis XVI, Madame Élisabeth de France, qui fut, comme la reine et comme lui, guillotinée sur la place de la Révolution.

M. de Beauchesne préparait encore d'autres travaux historiques, et à ses heures de loisir, un nouveau recueil de poésies, lorsque éclata, comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, l'affreuse guerre de 1870. Personne ne ressentit plus cruellement que lui les malheurs de la patrie. Enfermé dans Paris, il y endura toutes les privations du siége, et plus encore, cette torture morale de vivre loin des siens, privé de toute nouvelle de ses enfants, de sa famille, de ceux qu'il aimait et qui souffraient loin de lui. Il ne recula toutefois devant aucun des devoirs que sa conscience et son patriotisme lui inspiraient. Un jour il faillit se faire écharper pour avoir voulu modérer les emportements d'une femme qui criait à la trahison et ameutait la foule exaspérée.

Une autre fois (le 3 novembre 1870), il adressait au roi Guillaume, alors à Versailles, cette lettre, qui parvint peut-être à son adresse :

Sire,

Vous êtes chrétien, et vous vous regardez, dit-on, comme investi d'une mission providentielle. Je prie donc Votre Majesté de me permettre de placer sous ses yeux les paroles suivantes, adressées par un des maîtres de la chaire à un autre Roi, dont vous habitez le palais en ce moment :

« Si le poison de l'ambition gagne et infecte le cœur du prince, si le souverain, oubliant qu'il est le protecteur de la tranquillité publique, préfère sa propre gloire à l'amour et au salut de ses peuples; s'il aime mieux conquérir des provinces que régner sur les cœurs; s'il lui paraît plus glorieux d'être le destructeur de ses voisins que le père de son peuple; si le deuil et la désolation de ses sujets est le seul chant de joie qui accompagne ses victoires...; en un mot s'il n'est roi, que pour le malheur des hommes.... Sa gloire, Sire, sera toujours souillée de sang : quelque insensé lui dressera des monuments superbes pour immortaliser

ses conquêtes...; mais tant de calamités qui subsisteront après lui seront des monuments lugubres qui immortaliseront sa vanité et sa folie. Il aura passé comme un torrent pour ravager la terre, et non comme un fleuve majestueux pour y porter la joie et l'abondance. Son nom sera écrit dans les annales de la postérité, parmi les conquérants, mais ne le sera pas parmi les bons rois, et l'on ne se rappellera l'histoire de son règne que pour rappeler le souvenir des maux qu'il a faits aux hommes.... et tout cet amas de gloire ne sera plus à la fin qu'un amas de boue, qui ne laissera après elle que l'infection et l'opprobre (1)! »

Je suis avec un profond respect, Sire, etc.

Cette démarche, qui fut diversement jugée, ne manque pas d'une simple et chevaleresque grandeur. Plus tard, lorsque Paris délivré des Prussiens devint la proie des énergumènes de la Commune, M. de Beauchesne fit partie de cette manifestation qui, sans armes, faisant appel à la concorde, se rendait à la place Vendôme, où elle fut lâchement assaillie par les coups de fusil des bandes insurgées.

Désespérant alors de la France, sur laquelle il voyait se lever de nouveau les aurores sanglantes d'une révolution plus affreuse que celle de 93, il déclina visiblement et ne se ranima quelque peu que pour poser sa candidature à l'Académie française, où tous ses ouvrages avaient été distingués et couronnés. L'illustre assemblée avait fait le meilleur accueil au candidat, et tout concourait à lui faire espérer cette suprême récompense de ses travaux.

Il ne devait pas l'obtenir. Étant venu chercher auprès de sa fille et de ses petits-enfants un repos indispensable après tant de souffrances et de cruelles angoisses, il ne pouvait, malgré les soins dont il était entouré, reconquérir

(1) Ce passage se trouve à la page 9 des Mémoires de la Minorité de Louis XV, par Massillon (Paris, 1790, 1792 et 1805, in-8° et in-12). Ces mémoires sont apocryphes et doivent être attribués à Soulavie qui les a publiés.

la vigueur de son corps, miné par la fatigue, de son esprit, ébranlé par des tortures morales trop violentes et trop prolongées.

Et cependant il se berçait des plus riants projets d'avenir. Libre désormais de ses fonctions aux Archives, il devait se consacrer tout entier à ses études historiques; sa fille bien-aimée, Mme Louise de Bellaigue, lui servirait de secrétaire. Il ne la quitterait plus. Elle était alors malade à Clermont-Ferrand, et cependant il dut se séparer d'elle pour aller passer quelques jours chez son fils aîné, au château de la Varenne. Il partit les yeux remplis de larmes, mais le cœur plein d'espérances que la mort devait briser. Peu de temps après son arrivée à la Varenne, le jeudi 27 novembre 1873, au soir, il s'endormit paisiblement et se réveilla dans le sein de Dieu, le samedi 29, à cinq heures du matin. Il semblait qu'on pût lire encore sur ses lèvres désormais muettes, ces vers qu'il y a plusieurs années il adressait à sa fille :

Que mon nom paternel soit ma seule épitaphe.
Si jamais ma mémoire occupe un biographe,
Il trouvera mon sort dans ce titre exprimé.
Que dirait-il de moi, sinon que je t'aimai?
Des lauriers éternels que le poëte espère
Le plus beau ne vaut pas ma couronne de père,
Et de l'ambition le succès triomphant
N'est rien près de l'amour que j'eus pour mon enfant.
Cet amour en partant me suivra; je l'emporte
Comme un vase d'encens à la céleste porte.
Cet amour ici-bas me donna le bonheur;
Il me donne l'espoir en allant au Seigneur,
Et je songe en mon cœur que le juge suprême
Me remettra beaucoup, voyant combien je t'aime.
Dieu qui mesurera les péchés qu'on a faits,
N'a point de châtiments plus grands que les forfaits.
Il ne peut donc vouloir, dans sa juste colère,
Séparer à jamais un enfant de son père :
Les pères vertueux seraient encor maudits,
Si Dieu les recevait seuls en son paradis.

C'est une consolation de s'arrêter sur ce cri d'une belle âme et de penser que la bonté divine exaucera le vœu de ce cœur paternel.

Prosper BLANCHEMAIN.

VINDICIÆ BIBLIOGRAPHICÆ.

V. HISTOIRE DE MADAME CIRUELA, OU LA VICTIME, avec cette double épigraphe : *Infandum, regina, jubes renovare dolorem. — Il est malheureux d'avoir et de ne pas avoir de la fortune.* A Paris, chez les marchands de nouveautés (imprim. de J.-L. Chanson), 1822; gr. in-18 (2 ff., 218 pages et 1 f. d'errata).

Ce n'est pas une petite affaire que de trouver le ton de son sujet. L'auteur anonyme du livre dont nous venons d'écrire le titre l'a prouvé en embouchant hors de propos la trompette virgilienne, dans le choix de son épigraphe latine. Nous nous efforcerons d'éviter cet écueil et de ne pas enlever au drame bourgeois, dont cet anonyme s'est fait l'historien, les modestes proportions que lui restitue d'ailleurs l'épigraphe française.

I

Le livre que nous allons analyser n'est en effet rien de plus ni de moins qu'une tragédie bourgeoise, dont la protase, l'épitase et la péripétie (pour parler comme le docteur de *la*

Critique de l'École des femmes) se déroulent entre les quatre murs d'une boutique, dans le Paris du premier quart de ce siècle. A ce titre, le livre appartient à l'histoire de nos mœurs locales. Il appartient également à la bibliographie, en ce qu'il soulève une double question d'anonymat, celui de l'auteur et celui de l'héroïne du livre, que nous essayerons d'éclaircir, sans nous flatter d'y arriver complétement.

Mme Ciruela (nous adoptons provisoirement le nom sous lequel elle nous est présentée) était née vers 1789, de parents honnêtes et relativement riches. Elle était, dit son historien, l'aînée de deux *demoiselles*, tout le reste du volume est écrit de ce style. Elle était fort jeune, ajoute-t-il, lorsque son père « périt très-malheureusement par les effets des grands troubles de la révolution française qui avait lieu alors. » De cette phrase enveloppée se dégage une forte odeur d'échafaud; mais, faute de renseignements plus précis, nous laisserons au lecteur à l'interpréter à sa guise. La Terreur est assez riche de son propre fonds sans que nous ajoutions à son actif une victime douteuse.

La mère de Mme Ciruela, restée veuve avec trois enfants, se consacra à leur éducation. De bonne heure, sa fille aînée, l'héroïne de notre récit, se distingua par des qualités hors ligne. Son amour de l'ordre et de l'économie est particulièrement proposé à notre admiration. Sa mère, est-il dit, « lui donnait trente sous par semaine, quand elle partait pour sa pension, *et elle en était très-contente* (?). » La jeunesse de Mme Ciruela se passa ainsi sans incidents remarquables, jusqu'à sa dix-huitième année, c'est-à-dire vers 1805 environ, qu'il fut question de l'*établir*. Ici commence la série de ses tribulations, couronnée par une mort prématurée.

Il est nécessaire, pour raconter l'histoire de ce mariage, de remonter en arrière. Suivant un usage fort en vogue à cette époque patriarcale, celle qui devint Mme Ciruela avait été, au moment de sa naissance, fiancée, par manière

de parler, à un petit cousin alors âgé de quatre ans. Bien que les parents de cet enfant fussent sans fortune, et que rien n'eût révélé par la suite chez le *futur* des qualités de cœur ou d'esprit, tant s'en faut, la mère de Mme Ciruela s'était encoiffée de l'idée de ce mariage. La bonne dame partait de ce principe que son défunt mari avait accueilli ce projet avec faveur. Quant à examiner les raisons qui pouvaient être invoquées contre cette union, et supposer qu'elles eussent pu avoir pour effet de faire revenir le père de Mme Ciruela sur son adhésion, l'intelligence de sa veuve s'arrêtait en deçà. De leur côté, la famille du jeune homme et le jeune homme lui-même, qui voyaient dans ce mariage une excellente affaire, car, ainsi que nous l'avons vu, ils étaient sans fortune et la fiancée leur apportait une dot de cinquante mille francs et le triple en *espérances*, faisaient tout pour hâter la réalisation de leurs vœux. Seule, la jeune fille qui avait le pressentiment de sa triste destinée, et qui se sentait peu de sympathie pour ce prétendu dont elle avait démêlé les mauvais instincts, opposait une résistance qui alla un moment jusqu'à l'héroïsme. Tout fut employé pour briser cette résistance, jusqu'aux moyens les moins avouables. Un jour même, dans une promenade en famille à Romainville (ne pas perdre de vue que nous sommes au temps des romans de Paul de Kock), l'infortunée faillit donner dans un piége qui ne lui eût plus laissé la liberté du choix. Heureusement échappée à ce danger, elle lutta encore quelques mois jusqu'au jour où un peu de respect filial et beaucoup de lassitude l'amenèrent à prononcer ce que l'on n'a jamais mieux appelé le *oui fatal*.

Assez mal partagée déjà du côté de sa famille immédiate, Mme Ciruela trouva dans les parents de son mari autant d'ennemis acharnés. Son historien en fait le dénombrement en leur donnant à chacun un sobriquet dédaigneux. Son beau-frère, sot et orgueilleux, est appelé *le Paon;* la tante de son mari, femme envieuse et acariâtre, est *la Grande Sèche*, et ainsi de suite. Quant au mari lui-même, l'auteur

du livre que nous extrayons le désigne d'un bout à l'autre de sa narration sous le nom de *Tartufe* (sic) ; d'où l'on peut conclure que cet auteur n'avait pas lu Molière dans les éditions originales ou simplement autorisées. De fait, l'on vivait ainsi, dans ces temps antébibliographiques, où il n'existait pas de *Bulletin du Bibliophile* et où, par conséquent, n'avait pas été publiée la dissertation du docteur Desbarreaux-Bernard, sur l'orthographe de ce nom !

Une fois le mariage fait, et Mme Ciruela installée dans le magasin de son mari (car il exerçait un commerce dont l'objet ne nous est pas révélé), commencèrent les persécutions de toute espèce, matérielles et morales. Le mari, qui avait obtenu que le contrat mentionnât une donation mutuelle des biens au dernier survivant, mit progressivement en œuvre tout ce qui lui parut propre à le faire arriver au but de ses désirs, qui étaient de bénéficier de cette stipulation. « Jamais, dit l'historien, que nous citerons pour donner une idée de son style et de son orthographe, jamais teigne, jamais insecte à mille *pèdes* qui s'attache à la peau, ne furent plus tenaces que ce jeune *hippocrite.* » Pour avoir devant l'opinion publique le droit d'infliger à sa malheureuse femme mille avanies, il essaya de ternir sa réputation en l'obligeant à des démarches et à des relations compromettantes. Adonné à des vices honteux, il lui importait de supprimer ce témoin de ses désordres ; il usa donc de tous les moyens, médicaments mal à propos administrés, tentatives d'empoisonnement plus ou moins caractérisées, sévices de toute espèce. Ce fut surtout à la mort de la mère de Mme Ciruela, en 1814, mort due en partie au chagrin qu'elle éprouva d'avoir fait le malheur de sa fille, que la situation devint intolérable. Mme Ciruela dut fuir, abandonnant les deux enfants qui étaient nés de ce mariage, et se réfugier chez une parente éloignée. A ce moment, l'intervention des hommes de loi (car nous n'osons croire à des remords de la part du mari) amena des né-

gociations d'où sortit une séparation amiable. Au commencement du mois de mai 1820, la *victime* put aller habiter en paix chez cette parente qui l'avait reçue et cachée peu de temps auparavant; mais de toutes ses misères Mme Ciruela emportait en elle le germe d'une maladie d'épuisement qui l'eût bientôt conduite à l'éternel repos. La séparation avait eu lieu le 1er mai 1820, et elle s'éteignit le 4 août de l'année suivante, dans des sentiments de résignation et de pardon chrétien, qui complètent cette touchante physionomie où l'on vit alors « ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur donne à la vertu ».

Nous nous étions promis au début de ce récit de ne pas sortir du style approprié à cette infortune bourgeoise, et nous en voilà loin ! c'est que nous avons, peut-être à tort, cessé de côtoyer l'original qui, lui, se départ rarement des habitudes de langage dont nous avons cité quelques exemples, et reste le plus souvent fidèle, malgré son épigraphe latine, au *sermo pedestris;* il faudrait même ajouter que non content d'aller à pied, son style boite quelque peu. Notre excuse est dans la nécessité où nous nous sommes trouvé, pour ne pas abuser de la patience du lecteur, de condenser les menus faits complaisamment délayés par l'anonyme. Dans cet ordre d'idées, nous avons dû également, pour présenter d'une façon un peu claire les pièces de ce procès, suppléer, en bien des endroits, à l'insuffisance des indications qui nous étaient données. A part quelques dates et la désignation de Paris comme théâtre de l'action, tous les renseignements qui permettraient de se reconnaître dans ce récit sont à trouver. Le mot d'ordre a été : mystère. Nous savons que le mari de Mme Ciruela exerçait un commerce, mais lequel ? Les occupations des personnages accessoires ne sont pas davantage spécifiées ; nulle indication de quartiers, de rues, etc. Un grand nombre de mots sont même abrégés, quelques-uns d'une manière enfantine. Pour *commerce* et *commis*, l'auteur écrit *comm*... Un *magasin* est un *mag*... Le

Bois de *Boulogne*, le Bois de *Boul....* Le prénom de Mme Ciruela, *Au...* (Augustine ou Aurélie). Il en est de même pour sa sépulture indiquée au cimetière de.... (?). Mais comme l'auteur ajoute : « non loin de l'un des plus anciens et des plus remarquables monuments qu'on y voit », nous estimons que cette désignation n'est applicable qu'au cimetière du Père-Lachaise, le seul où l'on voyait, au temps dont nous nous occupons, des monuments de quelque importance.

II.

Et maintenant, nous demandera-t-on (si on nous le demande) : Quel nom se cache sous celui de *Ciruela?* Ce nom, nous le tenons enfin. Depuis qu'a été écrite la première partie de cet article, nous nous sommes livré à des recherches extra-bibliographiques, et il devrait en coûter à notre modestie de dire à quel point elles ont été couronnées de succès. Voici donc ce que nous avons découvert, et comment nous l'avons découvert.

L'on a vu que l'anonyme avait indiqué la sépulture de Mme Ciruela dans l'un des cimetières de Paris, que nous supposions être le Père-Lachaise, à raison de son voisinage avec un monument *ancien* et *remarquable*. Il restait à fixer ce point de repère. Or, le monument du Père-Lachaise le plus ancien, sinon de fait, du moins d'intention (l'anonyme n'était pas un archéologue), se trouvant être le tombeau d'Héloïse et d'Abeilard, nous avons dirigé nos recherches de ce côté, et nous n'avons pas fait en vain ce métier d'*Old mortality*. Mme Ciruela était morte le 4 août 1821, et le 6 du même mois a été inhumée dans le coin de terre que nous explorions, Mme *Aurélie-Amable* H..., femme P... (1). L'âge de la défunte, 34 ans, est celui indiqué dans

(1) Nous croyons devoir taire ces deux noms qui sont peut-être honorablement portés en ce moment et qui n'éveillent d'ailleurs aucun souvenir historique.

le récit de l'anonyme. Le nom adopté par lui a donc été formé avec les lettres du premier prénom augmentées d'un *C* destiné sans doute à dépayser les curieux, car on ne le retrouve dans aucun des noms qui suivent.

Une fois en possession du nom, nous avons pu réunir facilement quelques indications qui suppléent aux omissions calculées du narrateur. C'est en pleine rue Saint-Denis (ancien V[e] arrondissement) que s'exerçait le commerce des époux P..., commerce de *mercerie et nouveautés* (1). Enfin, dernier détail, et celui-là caractéristique, c'est que le mari de Mme Ciruela, décédé en 1848, est venu tranquillement, à cette époque, prendre, comme si de rien n'était, son logis obituaire auprès de sa *victime.*

Le duc de Saint-Simon rapporte en quelque endroit que le bonhomme Pomponne, rentré en cour et comblé des faveurs du roi, répétait à tout moment pour combattre l'orgueil dont il débordait : « Il faut s'humilier! » La satisfaction de notre découverte n'est pas telle que nous pensions avoir besoin de nous adresser à nous-même cette recommandation. Cet office serait au besoin rempli par le lecteur, qui trouvera sans doute que l'explication de l'énigme du *Masque de fer* eût bien mieux fait son compte. Nous en convenons; et puis, il nous faut constater que nous ne sommes, après tout, arrivé qu'à un demi-résultat : le nom de Mme Ciruela est retrouvé, mais celui de son historien est encore à chercher, et nous désespérons de le découvrir. La seule chose qui pourrait nous en consoler, c'est que cet anonyme, ainsi qu'on l'a vu par quelques citations, n'est riche que de bons sentiments, et que son nom, si nous le possédions, ne serait pas pour obtenir la plus petite place dans le Panthéon des biographes.

W. O.

(1) Il existe encore aujourd'hui à la même place; mais sous d'autres noms

REVUE CRITIQUE

DES

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Les Filles du Régent, par Ed. de Barthélemy, *Paris*, *Firmin Didot*, 1874; 2 vol. in-8 (prix 10 fr.)

L'auteur a pris pour modèle *les Nièces de Mazarin*, par Amédée Renée. Il a bien fait : le modèle est excellent. En est-il de même des personnages? Évidemment non. De là un défaut d'équilibre gênant pour le lecteur. M. de Barthélemy a eu tort de consacrer son temps et ses recherches à une famille dont, pour la dignité de la France, les traits eussent gagné à être esquissés rapidement et discrètement. Aucune arrière-pensée, aucun sentiment hostile, j'en suis convaincu, n'a présidé à la rédaction de ce livre; en attendant, je connais peu de pamphlets plus violents contre le Régent et contre Louis XIV.

Il n'était pas absolument opportun, en nous rappelant l'ivrognerie et les débauches de la duchesse de Berry, la passion extravagante de la duchesse de Modène, la bizarrerie de la reine d'Espagne, de nous montrer à nouveau combien le duc d'Orléans avait éte coupable dans sa négligence et sa faiblesse envers ses filles. La vie qu'elles ont menée, les exemples qu'elles ont donnés, la réputation qu'elles ont laissée, retombent de tout leur poids sur sa mémoire. La mère, je le sais, partage cette responsabilité; mais la plus large part en revient au père. Avec de la volonté et du caractère, il eût pu exercer une influence prépondérante sur leur éducation. Il le devait et il ne l'a pas

fait. En vain, invoquerait-on pour l'absoudre ou les funestes exemples que lui donnait Versailles ou l'appui que la duchesse d'Orléans eût trouvé auprès du roi son père, si son mari eût voulu soustraire ses enfants à la contagion; je répondrai par le comte de Toulouse qui n'hésita pas entre une demi-disgrâce et le maintien de sa dignité.

Je ne partage pas les sentiments de réprobation que soulève le nom du Régent. Les faits à la main, il est facile de démontrer que ses six années de pouvoir n'ont été ni sans utilité ni sans grandeur pour la France. L'homme politique est hors de cause. Il n'en est pas de même de l'homme privé, et si l'on doit repousser les infâmes calomnies d'un Lagrange Chancel, il faut cependant tenir compte de ses scandales privés, reconnaître le tort qu'il a fait à son pays par son manque de sens moral, par son dédain de l'opinion publique. Ce n'est pas par en bas, c'est par en haut que les peuples se démoralisent. Non, le Régent n'était pas inceste, mais — qu'on lise le livre de M. de Barthélemy — sa conduite avait le tort immense de prêter le flanc à cette effroyable accusation. C'est une faute irrémissible. Ce n'est pas tout de sauver le fond, il faut sauvegarder les apparences. Par le fait même qu'une position élevée donne plus de droits, elle impose plus de devoirs. Le premier de tous est le respect de la morale publique. Le Régent y a manqué au premier chef, et par lui et par ses enfants. Qu'il en porte la responsabilité devant l'histoire.

Louis XIV non plus ne peut se dérober à la responsabilité de cette suite de scandales. Le premier il fournit le funeste exemple si scrupuleusement suivi par le Régent et par ses filles, de tout sacrifier à ses passions et à ses caprices. En donnant l'éclat que l'on sait à ses adultères, en assimilant la bâtardise à la légitimité, en insultant à la morale publique, en violentant son neveu, Philippe d'Orléans, pour lui faire épouser Mlle de Blois, il tirait sur la nature humaine une lettre de change qui devait se solder tôt ou tard. Tout se paye ici-bas, et le mépris qui poursuivit la

duchesse de Berry au Luxembourg, la duchesse de Modène à Modène, la reine d'Espagne à Madrid, acquittait la dette contractée à Versailles aux beaux jours de Mme de Montespan. Dans une certaine mesure, la loi des compensations est vraie; mais ceux-là sont à plaindre aux dépens de qui se rétablit l'équilibre.

Je le répète : le moment n'est pas bien choisi pour réveiller la chronique scandaleuse de la Régence. Nous avons assez à faire de dérober aux autres celle de notre temps. M. de Barthélemy peut faire valoir, en sa faveur, l'entière bonne foi qui l'a guidé dans la recherche de la vérité : je lui répondrai que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire et qu'il faut soigneusement cacher ses plaies. Les filles du Régent sont une des plaies de la France.

L. Clément de Ris.

DES TIRAGES A PART
OU EXTRAITS.

Presque tous les auteurs et la majeure partie des libraires ignorent tout à fait comment on procède en imprimerie, pour les *tirages à part*, et cette ignorance donne souvent lieu à de grandes contestations lorsqu'il s'agit de régler ces petits intérêts.

Tout le monde sait que les revues contiennent des articles nombreux et variés, de même que les recueils scientifiques et industriels. Qu'il plaise à l'un des auteurs de vouloir donner son article à des amis, article qui ne se termine presque jamais dans le même numéro, il vaut mieux l'offrir à l'aide d'un tirage particulier, car c'est plus propre, si nous pouvons nous exprimer ainsi, plus convenable, plus régulier, nous allions dire plus décent. Si l'auteur n'avait point recours à ce procédé, qui n'est pas très-dispendieux, comme on peut en juger par le tableau ci-joint, il lui faudrait envoyer un ou plusieurs numéros, où son travail se trouve confondu avec des articles qui n'intéressent pas toujours le destinataire.

L'ancien éditeur de la *Biographie universelle*, le laborieux Michaud, l'avait si bien compris qu'il faisait pour ses auteurs, à titre gracieux ou onéreux, des TIRAGES A PART, et la *remise en pages* de l'article était toujours inévitable, à moins qu'il ne tombât au commencement de la lettrine, ou dans le haut d'une page.

On rencontre quelquefois de ces extraits, si précieux pour les amateurs (1).

(1) Voyez, entre autres curiosités de cette sorte, quelques *tirés à part*, extraits du *Magasin encyclopédique* et des *Annales encyclopédiques*, signés MILLIN, CHARDON DE LA ROCHETTE, etc., qui viennent s'offrir de temps en temps aux yeux des amateurs.

Définissons maintenant ces curiosités bibliographiques, tirées, presque toujours, à très-petit nombre.

En général, les *formats* ne varient guère, c'est-à-dire que l'in-4°, l'in-8° et l'in-18 jésus, les plus courants, surtout les deux premiers, occupent le même nombre de *pages* que dans le *tirage* principal; les *folios* (*pagination*) seuls varient, et l'on est obligé de les changer.

La *remise en pages*, ou longueur déterminée des pages, n'est pas toujours nécessaire, mais à la condition expresse de ne former qu'un certain nombre de pages en rapport avec le format, c'est-à-dire quatre, huit, douze ou seize pages, et ainsi de suite, pour l'in-4° et l'in-8°, et douze, dix-huit, vingt-quatre ou trente-six pages et davantage, selon l'étendue du *texte*, pour le format in-18 jésus.

Mais quand on *tombe mal* pour ces *tirés à part;* quand la *composition* ou *texte* ne donne pas le nombre de pages voulues, si l'on n'a, par exemple, qu'une page in-4°, trois pages in-8°, ou neuf pages in-18, il faut se servir de *feuillets blancs* ou, pour employer le terme technique, avoir recours aux *pages blanches*. Or, les feuillets blancs se payent aux typographes comme s'ils étaient *pleins* ou remplis. De prime abord ça ne paraît pas rigoureusement juste, mais c'est la règle, et les patrons eux-mêmes, les auteurs et les éditeurs sont obligés de s'y soumettre.

Le *faux titre* (qui précède le *titre*) et le titre comptent chacun pour deux pages, recto et verso, car le verso, où l'on ne voit absolument rien, se remplit à l'aide d'une matière solide (qu'on appelle *garnitures* en imprimerie), et qui a moins de *hauteur* que le *caractère*, ce qui l'empêche d'être vue à l'impression, puisque l'encre n'y touche pas; le verso compte et se paye comme *page entière* ou *pleine*.

Souvent, on ne se sert que du faux titre; souvent du titre seulement, ou de l'un et de l'autre, simultanément.

D'autres fois, on se trouve dans la nécessité de mettre un feuillet blanc ou deux au commencement ou à la fin d'un ti-

rage à part, et ce, nous le répétons volontiers, pour obtenir le nombre de pages absolument nécessaire pour arriver au format déterminé. On est quelquefois obligé de doubler les pages blanches, comme aussi de renoncer à tous titres : on est forcé, dans ce cas, de se contenter d'un *titre d'entrée*.

Il arrive aussi qu'on se trouve obligé de remettre en pages, c'est-à-dire de mettre les pages de même longueur entre elles. Cela a lieu quand l'article ne tombe pas au commencement de la page, et tout changement de justification, ou plus longue ou plus courte, se paye à part, et on le conçoit aisément, puisque c'est un travail nouveau. Si l'on ajoute ou supprime quelques notes, il faut en tenir compte à l'imprimeur, de même que de toutes les corrections, additions, changements de caractères.

Pour les tirages à part, dont le texte est extrait de recueils périodiques et de journaux, lorsque la longueur n'est plus la même, on ne doit que la moitié de la composition ou texte, à l'exception des titres, faux titres et *blancs* quelconques, qu'on est dans l'obligation de payer complétement à l'ouvrier *compositeur*, d'où il résulte forcément que ce surcroît de dépenses incombe à l'auteur ou à l'éditeur.

Lorsqu'on désire faire des tirages à part sur un format ou papier plus grand, cela occasionne une dépense qu'on ne saurait éviter, car si l'on imprime sans changer les *marges*, on obtient de faux *grands blancs*, que le célèbre auteur du *Manuel du Libraire*, feu M. Brunet, qualifiait, avec tant de malignité, de GRANDS PAPIERS AVEC DES TÉMOINS A CHARGE.

Tout tirage au-dessous de cent exemplaires se paye comme cent, et l'on doit compte du glaçage, du satinage, du rognage et de la brochure.

Afin d'éviter tout malentendu, tout différend, la Société d'Encouragement a placé au bas du recto des couvertures de son Bulletin mensuel le tarif que nous reproduisons ici, afin

de mieux initier nos lecteurs en tout ce qui concerne les TIRAGES A PART.

TIRAGE A PART DU TEXTE.	100	200	300	400	500	1000
Pour une feuille in-4 (8 pages), remise en pages, composition du titre et papier	f. c. 11 »	f. c. 16 »	f. c. 21 »	f. c. 25 »	f. c. 29 »	f. c. 44 »
Pour une demi-feuille in-4 (4 pages), mêmes détails.	5 50	8 »	10 50	12 50	14 50	22 »
Pour un quart de feuille in-4 (2 pages), mêmes détails	5 »	7 50	10 »	12 »	14 »	20 »
Les frais de brochure et de couverture ne sont pas compris dans les prix ci-dessus.						
TIRAGES A PART DES PLANCHES.						
Planches simples, tirage et papier	4 10	8 20	12 30	16 40	20 50	41 »
Planches doubles, tirage et papier	6 45	12 90	19 35	25 80	32 25	64 50
Planches triples, tirage et papier	8 25	16 50	24 75	33 »	41 25	82 50

En résumé, l'auteur ou le libraire est obligé de payer la remise en pages, les feuillets blancs, les *titres courants*, les changements de folios, le faux titre et le titre lorsqu'ils ne se trouvent pas dans le tirage primitif, et la *réimposition* (nouvelle disposition des pages en raison du format, par feuille, demi-feuille, quart de feuille, ou même de deux pages, qui, au besoin, en forment quatre, comme nous l'avons déjà dit, par l'addition d'un feuillet ou de deux pages blanches).

L'EXTRAIT est indiqué derrière le faux titre, dans le milieu, entre deux *filets* ou *traits*. On peut le mentionner aussi, à volonté, à la fin de l'article, en tête de la première page, avec un filet de séparation, ou bien encore par un renvoi de note à cette même première page.

Une dernière observation.

Tous les tirages à part dont les folios ne sont pas changés, ne sont que de *faux extraits*, qui ne sauraient avoir aucune valeur bibliographique ni commerciale, et les amateurs n'y attachent absolument aucune importance.

ALKAN AÎNÉ.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE EN 1772. — L'*Intermédiaire* nous révèle un fait curieux qu'il a découvert dans la *Correspondance inédite* de Mme du Deffand publiée par M. de Saint-Aulaire (Paris, 1859). Il s'agit de certains phénomènes magnétiques qui donnèrent lieu à l'abbé Barthélemy de pressentir, il y a cent ans, l'établissement des télégraphes électriques.

Voici ce fragment très-curieux :

« .... Je pense souvent à une expérience qui ferait notre bonheur.... On dit qu'avec deux pendules dont les aiguilles sont également aimantées, il suffit de mouvoir une de ces aiguilles pour que l'autre prenne la même direction, de manière qu'en faisant sonner midi à l'une, l'autre sonnera la même heure. Supposons qu'on puisse perfectionner les aimants artificiels au point que leur vertu puisse se communiquer d'ici à Paris. Vous aurez une de ces pendules; nous en aurons une autre; au lieu des heures, nous trouverons sur le cadran les lettres de l'alphabet. Tous les jours, à une certaine heure, nous tournerons l'aiguille. M. Wiart (le secrétaire de Mme du Deffand) assemblera les lettres et lira : « Bonjour, chère petite fille, je vous aime plus tendrement que « jamais !... » Ce sera la grand'maman (la duchesse de Choiseul) qui aura tourné. Quand ce sera mon tour, je dirai à peu près la même chose. Vous sentez qu'on peut faciliter encore l'opération; que le premier mouvement de l'aiguille peut faire sonner un tim-

bre qui avertira que l'oracle va parler. Cette idée me plaît infiniment. On la corromprait bientôt en l'appliquant à l'espionnage dans les armées et dans la politique. Mais elle serait bien agréable dans le commerce de l'amitié.... »

UNE HABITUDE DE CH. NODIER. — Recueillons dans une notice sur Peignot, publiée dans la *Revue de France*, par M. Honoré Bonhomme, un trait piquant sur Charles Nodier.

Peignot s'était plaint de son ami et confrère en bibliographie qui avait négligé de lui envoyer son discours de réception à l'Académie française.

M. Bonhomme explique le fait par un passage d'une lettre de Weiss à Amanton qu'il a entre les mains.

« Si Nodier, dit-il, ne vous envoie pas ses ouvrages, non plus qu'à M. Peignot, c'est une manie de sa part. Il se pique de n'en avoir pas un seul chez lui, et de n'en avoir jamais offert un exemplaire à qui que ce soit. Pour mon compte, je puis vous assurer que j'ai été obligé d'acheter ses *Questions de littérature légale*, quoiqu'il me les eût dédiées. Cela vous paraîtra bien singulier, mais c'est un fait que je vous affirme. »

— L'*Union Centrale* des beaux-arts appliqués à l'industrie empressée à admettre tous les moyens d'établir de nouvelles communications entre elle et les amis des arts, vient de fonder une revue mensuelle, sous le titre de *Bulletin de l'Union Centrale*. Deux numéros ont déjà paru.

Le premier renferme un très-rapide exposé des circonstances qui ont donné naissance à l'*Union Centrale*, et fournit la nomenclature des membres qui en font partie. Après quelques indications sur son organisation, il arrive à l'histoire de la quatrième exposition de l'*Union*.

Cette histoire se continue dans le second numéro, qui, à propos de l'exposition des dessins des écoles, consacre un certain nombre de pages très-intéressantes à la question fondamentale de la méthode dans l'enseignement du dessin.

Cette publication, émanant d'un groupe d'intelligences aussi important que celui qui préside à l'action de l'Union Centrale, promet à tous ceux qui s'intéressent au développement des arts une lecture intéressante et profitable.

L'*Union Centrale* vient d'enrichir sa double exposition d'une

annexe qui répond à un sérieux besoin d'étude et de curiosité. Elle a ouvert, à l'extrémité des Galeries de l'histoire du costume, une vaste bibliothèque contenant les ouvrages d'art les plus importants publiés par les librairies Morel, Firmin Didot, Ducher, etc. Elle y a joint d'excellents ouvrages empruntés à sa riche collection de la place Royale, et les principaux albums dans lesquels elle a réuni les matériaux précieux d'une histoire générale des tissus.

Le succès de cette innovation est complet. Cette salle d'étude ne désemplit pas. Il est, en effet, excessivement curieux de trouver dans cette bibliothèque les documents nécessaires pour résoudre une foule de questions qui se présentent à l'esprit des visiteurs, tandis qu'ils examinent les milliers d'objets, la plupart inconnus, réunis dans le Musée de l'histoire du costume.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. le baron Anselme de Rothschild, membre de la chambre des seigneurs d'Autriche. Il compta parmi les collectionneurs célèbres de son temps, et on lui accordait un goût très-sûr et une grande érudition.

En dehors des beaux panneaux décoratifs de Prud'hon qui provenaient de l'hôtel de la rue Laffitte, tout le luxe du défunt, dans sa vaste et imposante demeure de Vienne, était concentré dans ses collections de tableaux, d'objets d'art et de haute curiosité. Il laisse une réunion d'ivoires et de bois sculptés incomparable, des armures de la plus rare beauté, d'admirables manuscrits, une série très-importante de tabatières enrichies d'émaux et de miniatures, des tableaux de choix — des Hollandais surtout — et des gouaches de Van Blarenberghe, exceptionnelles dans son œuvre par leurs dimensions et leurs mérites artistiques.

Actes officiels. — M. Taschereau, administrateur général de la Bibliothèque nationale, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour cause d'infirmités.

Il est nommé administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale.

— M. Léopold Delisle, conservateur sous-directeur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, est nommé administrateur général dudit établissement, en remplacement de M. Taschereau.

— M. Léon Lavedan, préfet du département de la Loire-Infé-

rieure, est nommé administrateur général adjoint de la Bibliothèque nationale.

— A la suite de l'Exposition de Vienne, M. Mame, libraire-éditeur à Tours, a été nommé commandeur de la Légion d'honneur.

MM. G. Hachette et G. Masson, libraires à Paris, ont été nommés chevaliers.

— CONFLIT ACADÉMIQUE. L'Académie française n'est pas tous les jours « cette honnête fille qui ne fait jamais parler d'elle, » ainsi que semblait vouloir le faire entendre un éloge célèbre qui était en même temps une épigramme très-fine.

Elle a eu naguère deux ou trois séances secrètes fort troublées, lorsque l'illustre Guizot, faisant un retour un peu tardif sur ses anciennes préférences, prit à partie certain académicien nouvellement admis non sans quelque mauvaise grâce.

L'*Intermédiaire* a fait, au sujet des séances secrètes, une trouvaille de laquelle on peut conclure que, comme dans l'Olympe des dieux de la Fable, un accord parfait n'a pas toujours régné au séjour des Immortels d'au delà du pont des Arts.

Voici l'anecdote qu'il extrait d'une lettre de Bernardin de Saint-Pierre à sa femme, écrite le 23 septembre 1806.

« J'ai bien envie de te revoir ; je dépense ici mon temps en menue monnaie, et quelquefois en disputes. J'en ai eu une vive à l'Institut. Imagine-toi qu'ils ont mis dans leur nouveau dictionnaire, au mot APPARTENIR : *Il appartient à un père de châtier ses enfants*. Je leur ai dit qu'il était étrange que, de cent devoirs qui liaient un père à ses enfants, ils eussent choisi celui qui pouvait le leur rendre odieux. Là-dessus, Morellet, le dur ; Suard, le pâle ; Parny, l'érotique ; Naigeon, l'athée ; et autres, tous citant l'Écriture et criant à la fois, m'ont assailli de passages, et se sont réunis contre moi, suivant leur coutume. Alors, m'animant à mon tour, je leur ai dit que leurs citations étaient de pédants et de gens de collége, et que, quand je serais seul de mon opinion, je la maintiendrais contre tous. Ils ont été aux voix, levant tous la main au ciel ; et, comme ils s'applaudissaient d'avoir une majorité très-grande, je leur ai dit que je récusais leur témoignage, parce qu'ils étaient tous célibataires. Telles sont les scènes où je m'expose, quand je veux soutenir quelque vérité naturelle ; mais il me

convient de temps en temps de défendre les lois de la nature contre les gens qui ne connaissent que celles de la fortune et du crédit. »

— Vente Barker. Ce n'est pas seulement à Paris que les prix des beaux livres à figures, revêtus de riches reliures, s'élèvent jusqu'à des hauteurs vertigineuses, sur les ailes des enchères.

Le *Journal général de la Librairie* nous apporte quelques échos de la vente Barker qui vient d'avoir lieu à Londres. Un coup d'œil jeté sur les prix des principaux ouvrages montrera la faveur dont jouissent outre Manche, les productions des auteurs, des graveurs et des relieurs français, surtout quand ils sortent d'une bibliothèque aussi célèbre que l'était celle de M. Alexandre Barker.

Nous citerons particulièrement : *Choix de chansons mises en musique*, par La Borde, gravures d'après Moreau, etc., 4 vol., grand papier, reliure en maroquin rouge par Derome (a appartenu à la bibliothèque de M. Debure), vendu 2,575 fr.; *Contes et Nouvelles* de La Fontaine, édition des fermiers généraux, avec les gravures du Cas de conscience et du Diable de Papefiguière, dans le premier état, 2 vol. maroquin bleu magnifiquement reliés par Bradel, exemplaire provenant de la bibliothèque de M. Slade, 1,475 fr.; *Fables* de La Fontaine, 6 vol. avec gravures, Paris, 1765-75, 1,000 fr.; Le Sage, *Gil Blas*, gravures en taille-douce, 4 vol., Paris, 1771, 750 fr.

Longus, *les Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, traduit du grec par Jacques Amyot, gravures en taille-douce par Benoît Audran, d'après les dessins de Philippe duc d'Orléans, Paris, 1718. Ce charmant petit volume, dans un étui en maroquin rouge, provient de la bibliothèque de M. Pixérécourt et a appartenu à M. Chastre de Cangé, valet de chambre du Régent; il est enrichi de notes marginales par Antoine Lancelot, érudit, dont on a fait usage dans l'édition 1745. Il contient en outre un portrait d'Amyot, gravure avant la lettre; un dessin original à la plume par le Régent, gravé dans le recueil et connu sous le nom des *Petits Pieds;* un dessin à la plume du même sujet, par Massé; une gravure à l'eau-forte du même sujet, par le comte de Caylus, en 1728, avec contre-épreuve; une autre gravure du même sujet, qui n'a pas été publiée, et enfin un feuillet contenant une liste de gra-

vures en taille-douce du premier projet, dont une partie seulement a été exécutée ; cette liste a été écrite en 1712, entièrement de la main du Régent. Ce volume unique fut vendu en 1853, à la vente du baron Taylor, 1,050 fr., et il vient d'être adjugé à 2,000 fr.

OEuvres de Molière, publiées par Auger, Paris, 1819, 9 vol. in-8°, gravures d'après Vernet, avec 164 gravures d'ornements avant la lettre ; reliure en maroquin rouge dans le genre harléien, par C. Lewis ; les illustrations et les portraits ont été choisis par M. Bernal, à qui l'exemplaire à appartenu ; 2,025 fr. — *Le Temple de Gnide*, par Montesquieu, texte gravé, gravures par Eisen, in-8°, Paris, 1772, reliure de Derome, maroquin citron à comp. de couleur provenant de nous ; il avait paru dans la vente Debure, 2,525 fr. — *OEuvres d'ornement*, in-folio, Paris et Munich, 1720-59, 1,425 fr.; *l'Art au moyen âge*, par Du Sommerard, Paris, 1838-46, atlas 4 vol. in-f°, texte 5 vol. in-8°, 1,750 fr.; *Fables choisies* de La Fontaine, 4 vol. in-f°, gravures d'après Oudry, Paris, 1755, reliures de Padeloup, 5,000 fr.; *OEuvres de Rabelais*, édition Leduchat, gravures par Picart, 3 vol. in-4°, Amst., 1741, vieille reliure française en maroquin, 1,000 fr.

La vente a produit 100,375 fr. y compris 94 lots de gravures et dessins qui ont rapporté 10,100 fr.

— Prix décernés par l'Académie française. Le nom des lauréats de l'Académie française, dans les concours de l'exercice 1873-1874, méritent d'être conservés. L'honorable distinction dont un jury si compétent les a jugés dignes doit désigner leurs ouvrages à l'intérêt des lecteurs et des bibliophiles.

Le grand prix Gobert, destiné à récompenser le meilleur ouvrage relatif à l'histoire de France, a été continué à M. Georges Picot pour son *Histoire des États généraux*, déjà couronné l'an dernier.

La *Vie de Henri IV*, de M. Mathurin Lescure, a obtenu le deuxième prix.

Le prix Thérouanne a été partagé entre l'*Histoire de la restauration du protestantisme en France* de M. Edmond Hugues, et l'*Histoire des chevaliers romains*, par M. Belot.

Le prix triennal de 3,000 fr., fondé par M. Thiers, a été attribué à l'*Histoire d'Alcibiade* de M. Henri Houssaye.

M. Dautier a obtenu le prix Guérin pour ses *Études historiques sur l'Italie*.

Le prix Bordin a été partagé entre MM. Bossert, Heinrich et Sauzay.

La traduction des *OEuvres de Lope de Véga*, de M. Eugène Baret, et celle des *OEuvres de Calderon*, de M. A. de Latour, ont partagé le prix Langlois.

Le prix offert par M. Lambert aux poëtes et aux auteurs dramatiques a été obtenu par MM. Albert Mérat et Ed. Plouvier.

Le prix Maillé-Latour-Landry a été décerné à MM. A. Theuriet et Ed. d'Anglemont.

Le premier prix Montyon a été voté à M. Théodore Froment, professeur de rhétorique à Bordeaux, pour son recueil de poésies intitulé : *Rêves et Devoirs*.

Deux médailles de 2,000 francs ont été accordées à M. Compayré et à M. Croiset, tous deux professeurs de l'Université.

Sept médailles de 1,500 francs ont été décernées à l'*Histoire de Mlle de Scudéry* et à sa Correspondance publiée par MM. Rathery et Boutron, à MM. Eschenauer, de Strasbourg, Raynal, Girardin, Jean Aycard, et à Mmes Boissonas et Marie Edmée, de Nancy.

La mention a été accordée à Mme de Mackau pour son petit livre : *Ce que disent les champs*.

Le premier prix d'éloquence de l'Académie a été proclamé en faveur de M. Anatole Feugère, vainqueur du concours ouvert pour un *Éloge de Bourdaloue*.

M. Bernage a obtenu l'accessit, et deux mentions honorables ont été accordées aux discours inscrits sous les numéros 28 et 42, dont les auteurs n'ont pas fait connaître leur nom.

— Condition des littérateurs avant la découverte de l'imprimerie. La *Revue britannique* publie un ouvrage de Thomas Constable sur son père, le célèbre éditeur des œuvres de sir Walter Scott.

On y trouve, sur la condition des gens de lettres en Angleterre, depuis les origines de la littérature jusqu'à la restauration des Stuarts, des renseignements de l'intérêt le plus vif. En voici quelques passages extraits par le *Journal général de la librairie*.

Aux premiers âges de la littérature, il n'y avait point d'édi-

teurs au sens actuel du mot, et il y avait à peine un public. A la veille de la découverte de l'imprimerie, un auteur qui voulait faire connaître un ouvrage le lisait, trois jours de suite, devant une université ou autre autorité compétente. Si l'ouvrage obtenait l'approbation des juges, il pouvait être recopié par des moines, des scribes, des enlumineurs, des lecteurs dont c'était le métier et qui ne vivaient pas d'autre chose. Il ne paraît pas qu'ils aient cédé à l'auteur aucune partie de leurs gains. L'auteur ne prétendait à aucune rétribution pécuniaire pour ses élucubrations. Il trouvait sa récompense soit dans sa renommée, soit (et plus souvent) dans une nomination à quelque poste plus ou moins lucratif dans l'Église ou dans l'État. Souvent encore les auteurs devenaient simplement les pensionnaires de quelque grand ou de quelque noble qui n'exigeait d'eux aucun service officiel. De cette condition primitive sortit presque forcément le triste système de patronage qui retint les gens de lettres dans la servitude pendant plus de trois siècles après l'essor de la littérature anglaise.

L'introduction de l'imprimerie n'y changea pas grand'chose. Elle les affranchit assez vite de la censure des universités, mais les livres étaient si chers qu'il fallait une très-grande fortune pour se mêler d'en acheter. Les auteurs continuaient à dépendre des générosités des riches, et leur sort était des plus misérables.

Au système humiliant du patronage vint s'adjoindre celui non moins avilissant des dédicaces. Du temps de la reine Élisabeth l'usage s'était établi de dédier un même ouvrage non plus à un seul patron, mais à plusieurs. Spencer, qui fait profession d'avoir la flatterie en horreur, a mis en tête de sa *Faërie Queene* (la Reine des fées) dix-sept sonnets dédicatoires, dont le dernier ouvre un vaste champ à la bonne volonté de ses protectrices, car il est intitulé : « A toutes les gracieuses et belles dames de la cour. » Dans l'*Histoire de l'Église*, de Fuller, on peut voir à la suite du titre douze frontispices ornés chacun d'une dédicace particulière, plus une cinquantaine au moins d'épigraphes en l'honneur d'autant de bienfaiteurs. Le traducteur de Du Bartas, Josué Sylvester, pousse à un excès plus ridicule encore l'abus des dédicaces. Dans l'édition complète de ses œuvres, il n'y en a pas moins de soixante-dix, les unes en prose, les autres en vers, à la louange de quatre-vingt-cinq personnages. Telle pièce des plus courtes est dédiée à une demi-douzaine de patrons. Pour peu que

le poëte ait reçu chaque fois la gratification voulue, c'était une spéculation aussi profitable qu'ingénieuse.

C'était un régime dégradant. Le succès ne dépendait pas du mérite d'un ouvrage, mais de la bassesse rampante de l'auteur; car la gratification que lui jetait le patron se réglait sur la dose de flatterie publiquement administrée.

Dans la période qui suivit la restauration, le langage de l'adulation fut outré jusqu'à l'extravagance. Suivant Disraëli, le patron était souvent comparé à Dieu ou placé au-dessus de Dieu. La rémunération courante d'une dédicace variait alors de 500 à 1,000 francs; elle allait quelquefois au delà. Après la révolution, elle tomba à 5 ou 10 guinées. Sous le règne de Georges I[er], elle remonte à 20 guinées. A partir de cette dernière date, c'est un usage qui va en déclinant. Les libraires tendent à remplacer les nobles patrons.

— La Bibliothèque de M. Cousin. Dans sa *Notice historique* sur la vie et les ouvrages de Victor Cousin, que nous avons eu l'occasion de consulter récemment, M. Mignet caractérise en quelques lignes le genre et l'importance de la bibliothèque du grand écrivain.

« M. Cousin occupait à la Sorbonne, par droit d'ancienneté et presque comme souvenir de gloire, au-dessus même du vaste amphithéâtre où avait retenti son éloquente parole, l'appartement qu'avait habité Turgot, prieur de Sorbonne.

« Il y avait placé, en l'agrandissant sans cesse, la belle bibliothèque si complète sous le rapport philosophique, si exquise sous le rapport littéraire, dans laquelle il avait réuni les richesses accumulées de la pensée humaine pendant les siècles, et recueilli avec tant de soin et à si haut prix les premières et les diverses éditions des classiques de notre langue, comme pour y chercher le secret de leur génie et y suivre leur progrès vers la perfection.

« Cette magnifique bibliothèque, qu'il nomme si modestement le moins imparfait de ses ouvrages, il la destinait et la légua à l'Université en la confiant à la direction d'un ami non moins cher à son cœur que dévoué à ses pensées, et en la laissant pourvue de larges ressources pour le service perpétué de la philosophie, des lettres et de l'histoire.

« C'est dans cette bibliothèque, composée avec un savoir si

habile, un goût si délicat, qu'il se tenait volontiers, qu'il consultait ses grands prédécesseurs en philosophie, lisait les œuvres achevées des maîtres en littérature, préparait ses ouvrages, dictait en se promenant, se plaisait à recevoir ses amis, et se livrait aux plus spirituels entretiens. »

— HISTOIRES DE LA CARICATURE. M. Champfleury vient de publier l'*Histoire de la Caricature sous la République*, *l'Empire et la Restauration*. L'an prochain il nous donnera l'histoire de la Caricature pendant *la Renaissance*, ce qui complétera la série de l'histoire de la Caricature qui comprend *l'Antiquité*, *le Moyen Âge*, *la Renaissance*, *la République*, *l'Empire* et *la Restauration*, et *la Caricature moderne*. Règne de Louis-Philippe, etc.

Pour ce nouveau volume, très-important et très-curieux, l'auteur avait en abondance les matériaux, mais il a choisi avec son flair habituel les plus caractéristiques. Se mettant au-dessus des partis, il a tour à tour abordé le clergé, la noblesse, le tiers état, le peuple, qui avaient chacun leurs défenseurs attitrés.

M. Champfleury a pour ainsi dire écrit une histoire des États généraux de 1789 et des diverses phases de la Révolution et de la République à l'aide de la Caricature; ce ne sont pas les événements, les faits qu'il a notés, ils sont assez connus, mais l'impression qu'ils produisaient sur la foule, sur le peuple, et le rôle secret de certains personnages oubliés qui eurent alors une grande action dans la publication des images populaires et satiriques.

L'ouvrage qui vient de paraître ne renferme pas moins de 100 gravures, la plupart extrêmement curieuses (prix, 5 fr.).

— TRÉSORS MANUSCRITS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES. La bibliothèque de l'École des Chartes publie une suite de notices sur des collections manuscrites célèbres et utiles à consulter.

Nous en extrayons ce qui suit, sur les pièces réunies dans le fonds Baluze.

« La collection de Baluze acquise en 1719 pour la bibliothèque du roi, et reliée en 399 volumes, peut se diviser en deux parties : 1° les papiers connus sous la dénomination de *Armoires de Baluze* (vol. 1 à 379); 2° des chartes originales (vol. 380 à 398). Les Armoires de Baluze comprennent : 1° des matériaux pour un nouveau recueil de conciles et pour les éditions de plusieurs auteurs du moyen âge; 2° des Mémoires sur le droit et l'histoire

ecclésiastique; 3° des extraits de cartulaires et de divers manu scrits, les uns faits par André Duchesne, les autres par Baluze; 4° les correspondances et différents papiers de Baluze; 5° les portefeuilles de P. de Marca, principalement relatifs à la marche espagnole; 6° une énorme quantité de pièces sur les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, notamment sur le ministère de Richelieu, de Mazarin, de Colbert. Tous ces documents, reliés depuis 1843 en 379 volumes, étaient primitivement classés dans six armoires, dont l'inventaire sommaire, dressé par Baluze lui-même, a été publié à la fin de la *Bibliothecæ Baluzianæ pars tertia* (p. 103-116).

« Boivin composa en 1721 et 1722 un catalogue des papiers de Baluze qu'il avait essayé de soumettre à un classement tant soit peu méthodique.

« Au commencement du XIXe siècle, la collection fut remise dans son premier état et cataloguée par Lalande et Mouchet. Le catalogue qu'ils rédigèrent forme un volume in-8° de 299 feuillets; il est complété par une table alphabétique en 3 volumes in-4°. M. Louis Paris a commencé, dans le *Cabinet historique*, la publication d'un nouveau catalogue des Armoires de Baluze. Mgr Chaillo a, de son côté, inséré un inventaire des manuscrits de la collection Baluze dans ses *Analecta juris pontificii*, mars-avril 1868, col. 177-235.

« Les Chartes originales de Baluze (n° 380-398), au nombre d'environ 700, sont rangées dans l'ordre même que Baluze leur avait assigné. Le catalogue détaillé de ces chartes remplit 102 pages du volume intitulé *Bibliothecæ Baluzianæ pars tertia.* »

— Appréciation de M. Mézières sur les livres. M. Mézières, ancien recteur de l'Académie de Metz, et père du nouvel académicien de ce nom, était un bibliophile de la bonne école. Il aimait beaucoup moins les livres pour leur rareté que pour le fruit qu'il savait recueillir dans leur lecture. Il a porté sur eux un jugement qu'il est utile de conserver et de propager.

« Les livres, disait-il, sont des causeurs et même les plus agréables de tous. Dans la société, on ne choisit pas toujours ses conversations : on prend ce qu'on trouve et on en tire ce qu'on peut. Il est vrai qu'il y a des gens du monde qui ont autant d'esprit que les meilleurs livres et qui le font mieux valoir; mais on n'en dispose pas comme on veut. Dans une bibliothèque, on

cherche ses interlocuteurs, selon le besoin, la curiosité ou le caprice du moment; on les congédie et on les rappelle à son heure; on les écoute à loisir ou l'on abrége l'audience, à son gré; on leur fait toutes sortes d'objections qu'ils écoutent avec une patience exemplaire; on triomphe de leur embarras et on s'applaudit de sa propre supériorité. Pour peu qu'ils ne répondent pas à ce qu'on attendait, on ne se gêne point avec eux et on les éconduit familièrement, malgré leurs lettres de recommandation. Enfin s'ils ne gagnent pas à une nouvelle épreuve, on leur ferme décidément la porte, comme à des importuns, sans crainte de rancune, de mauvaise humeur, ni de méchants propos. »

— WALTER SCOTT BIBLIOPHILE. Lockhart, dans sa *Vie* de Walter Scott, qui était son beau-père, rapporte qu'il aimait passionnément les livres.

« Les murs de sa bibliothèque étaient entièrement tapissés de livres, la plupart in-folio et in-quarto, et tous dans cette excellente condition que décèle, au premier coup d'œil, une teinte de bibliomanie.

« Une douzaine de volumes environ, destinés à être fréquemment consultés, étaient placés à portée de sa main, sur une tablette mobile. Tous les autres étaient rangés sur leurs rayons; et toutes les fois qu'un volume avait été prêté, ce qui arrivait rarement, car il était presque minutieux dans le soin qu'il en prenait, la place qu'il avait occupée était remplie par un bloc de bois du même format, portant sur une carte la date du prêt et le nom de l'emprunteur.

« Aucune des petites difficultés qui peuvent survenir dans les relations familières de l'intimité ne semblait jamais l'émouvoir, hormis l'irrévérence pour un livre. Il en pratiquait le respect [illegible] plus haut degré. »

— LES VENTES DE LIVRES EN PROVINCE. On nous co[illegible] des résultats de la vente d'une petite bibliothèque de [illegible] dix-neuf numéros, qui a eu lieu à Châtellerau[illegible]

Partout où il y a de bons livres, ils sont [illegible] nous ne sommes plus au temps où des A[illegible] vaient acheter à vil prix, dans une ven[illegible] bon marché, les raretés bibliographiq[illegible] bibliothèque ignorée.

Quatre libraires venus de Paris, trois autres établis en province et cinq ou six amateurs de Châtellerault assistaient seuls à cette vente. Elle n'en a pas moins obtenu un succès réel.

L'*Agésilas* de Pierre Corneille, 1666, édition originale, s'est vendu 36 francs. — Les *Fourberies* de Scapin, 1671, édition originale non reliée, 371 francs. — *Psyché*, tragédie-ballet de Molière, 1671, édition originale non reliée, 305 francs. — Les *Poésies* de J. Vauquelin de la Fresnaye, 1612, vélin, ont atteint 365 francs. La collation de ce volume ayant immédiatement fait connaître qu'il était incomplet d'un feuillet, il a été remis sur table et s'est payé, dans cet état, 250 francs.

La *Chronologie militaire* de Pinard, en 7 volumes (mauvaise condition et très-rognés), ne s'en est pas moins vendue 301 francs.

— La Bibliographie est une science exacte. Une revue bibliographique fort portée à donner des leçons à ses confrères annonçait, en ces termes, à ses lecteurs la nouvelle édition des *OEuvres facétieuses* de Noël du Fail, publiée par les soins de M. J. Assegat.

« M. Assegat vient de publier le tome Ier des Œuvres de Noël Du Fail, seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton, etc. Ce tome se compose des propos rustiques de maistre Léon Ladalfi, des Baliverbnesses ou contes nouveaux, des dix premiers chapitres des Contes et discours d'Eutrapes. »

Cinq balourdises en sept lignes, c'est lourd pour un recueil ordinairement si sévère.... pour les autres.

L'auteur de cette notice fantaisiste ajoute que l'édition de M. Assegat est incomparablement supérieure à celle que donna Joseph-Marie Guichard en 1842 dans la Bibliothèque d'élite de Gosselin. L'auteur de cette notice n'a pas plus lu sans doute le [illegible] travail du savant et regretté J.-M. Guichard qu'il n'a relu ses é[illegible]es.

— Por[illegible] de J. Lemercier. La ville de Pontoise vient de recevoir de M. [illegible]nistre des beaux-arts le portrait en pied d'une des illustrations d[illegible]tte cité, Jacques Lemercier, architecte d'un grand mérite, à qui l'on doit la construction, entre autres monuments, de la Sorbonne, du Palais-Royal, de l'Oratoire et de l'église Saint-Roch. Né à Pontoise vers 1590, Lemercier est mort à Paris en 1660; il avait reçu le titre d'architecte du roi. Ce portrait est l'œuvre du peintre Larivière.

NOTICE

HISTORIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR TITE STROZZI ET SUR SON FILS HERCULE.

La famille des Strozzi est une des plus illustres de la république de Florence. Dès les premières années du moyen âge, on retrouve partout son blason. Elle portait d'or à la fasce de gueules chargé de trois croissants d'argent. Les branches collatérales de cette noble lignée le conservèrent brisé de diverses manières. Les seigneurs de Strozzi, après l'avoir aussi modifié, le transmirent même à des personnes étrangères. Plus tard ils le changèrent contre une couronne de palmes vertes en champ d'azur avec cette devise : *Le bel et bon*, qui leur fut donnée en 1415 par le comte Jacques de la Marche, époux de Jeanne II et roi de Naples.

Les Strozzi prirent part à toutes les agitations qui déchirèrent les républiques italiennes : les factions des Guelfes et des Gibelins, les luttes entre les nobles et les classes inférieures du peuple, les haines et les guerres entre les diverses familles qui se disputaient l'administration de la cité. Il n'est peut-être pas une page des chroniqueurs de cette époque où l'on ne puisse lire leur nom. Ainsi, en 1342, on le trouve parmi ceux des gentilshommes qui chassèrent de Florence Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, qui s'était emparé du pouvoir. Tantôt persécutés, tantôt persécuteurs, selon qu'ils étaient vainqueurs ou vaincus, ils laissèrent des membres de leur famille dans presque toutes les parties de l'Italie.

En 1466, un grand nombre de seigneurs, ayant voulu s'opposer à l'usurpation des Médicis, furent bannis des terres de la république ou même soumis à des peines plus rigoureuses. Deux années plus tard, un édit d'avril 1468

proscrivit des maisons de Florence qui n'avaient point été comprises dans les condamnations précédentes : les Strozzi, les Pitti, les Capponi, les Soderini et les Alessandri.

On ne saurait préciser l'époque à laquelle les Strozzi vinrent se réfugier à Ferrare, mais elle ne saurait être postérieure à 1468.

Tite-Vespasien Strozzi avait perdu son père en 1427 ; il était le seul survivant de trois frères et atteignait à peine sa cinquième année ; il avait une sœur plus âgée que lui et nommée Lucia. Il fut élevé par les soins d'un oncle maternel qui lui donna pour précepteur Guarino de Vérone. Le jeune homme justifia la devise de sa famille : « le bel et bon, » et bientôt ses talents attirèrent l'attention de Borso, qui l'éleva aux premières charges de la cour. Le frère et successeur de ce prince, le duc Hercule, lui accorda la même faveur, et en 1473 le chargea d'aller avec son plus jeune frère, le marquis Sigismond, chercher à Naples Éléonore d'Aragon, fille du roi, qui lui était accordée pour épouse. Au retour de ce voyage, il l'arma chevalier, lui confia l'administration de Rovigo et du Polésin. Mais son gouvernement fut de courte durée ; le 3 mai 1482, la république de Venise et le pape Sixte IV déclarèrent la guerre au duc Hercule d'Este. La république de Venise, comme souveraine des lagunes, prétendait avoir sur toutes les embouchures du Pô le monopole de la vente du sel, et le Polésin possédait de nombreux marais salants dont le produit remplissait le trésor de la cour de Ferrare. Le doge voulait donc se les approprier. Quant au pape, il songeait à constituer un État pour Riario, son neveu, qui, selon la croyance générale, était même son propre fils. Tite Strozzi se signala dans cette guerre. Deux de ses châteaux furent brûlés, ses terres furent saccagées. Après avoir résisté deux années, Hercule d'Este, accablé par des forces supérieures, fut contraint à signer à Bagnolo la paix, le 7 août 1484. Cette paix fut conclue à l'insu du pape Sixte IV, et, cinq jours plus tard des, ambassadeurs étant venus à Rome lui en présenter le texte

en le priant de la confirmer et de la bénir, le souverain pontife fut frappé comme d'un coup de foudre, car il lui fallait renoncer à l'espoir d'enrichir Riario des dépouilles de Ferrare. La goutte dont il souffrait depuis longtemps remonta vers le cœur, il commença à balbutier. Dès que les députés s'aperçurent de son trouble, ils lui proposèrent de se retirer et de revenir lorsqu'il serait plus calme. Sixte fit un mouvement de la main, mais on ne put comprendre si c'était pour repousser la paix, pour la bénir, ou pour congédier les ambassadeurs. Il perdit tout à fait connaissance et mourut le lendemain 13, vers le milieu de la nuit.

Le conclave lui donna Innocent VIII pour successeur. Ce fut Tite Strozzi qui fut envoyé par le duc de Ferrare pour féliciter le nouveau pape sur son avénement au pontificat. La harangue qu'il prononça à cette occasion fut admirée, et elle nous a été conservée comme un modèle d'éloquence.

La perte du Polésin et des revenus qu'il produisait à l'État, les dépenses qu'avait entraînées la guerre, forçaient à recourir à de nouveaux impôts; la position était difficile; ce fut dans ces circonstances que Strozzi fut placé par le duc à la tête du conseil des Savij, la dignité la plus élevée de l'État après celle du souverain. Le mot *savio*, dans sa plus simple acception, signifie sage ou savant. Mais on lui donne aussi le sens de jurisconsulte. On traduirait donc bien le mot de Conseil des Savij par celui de Conseil du droit, car sa mission consistait à se tenir comme modérateur entre le prince et ses sujets, pour empêcher que celui-ci n'enfreignît les promesses qu'il avait faites en recevant la couronne ducale. Ils n'étaient donc pas étrangers à la création des taxes nouvelles et au moyen d'en assurer le recouvrement. Ils étaient chargés de réprimer, de punir les attentats contre l'autorité souveraine, et leur pouvoir n'était pas borné à la répression des simples émotions populaires. Ils connaissaient des crimes particuliers qui pouvaient altérer la paix de l'État ou troubler la tranquillité de la cité. Dans

l'accomplissement de cette tâche, Strozzi fut obligé de déployer une sévérité qui lui attira bien des injures et bien des haines, au point que le *Journal de Ferrare*, écrit de son temps et inséré par Muratori, page 401, au volume XXIV de son *Recueil des historiens italiens*, dit « qu'on le haïssait plus que le diable ».

Mais nulle considération ne l'arrêta jamais lorsqu'il était question de son devoir ou de l'intérêt public. Il ne cessa d'y consacrer tous ses soins, au préjudice même de ses propres intérêts. Capitaine, juge ou administrateur suivant les circonstances, il trouva cependant le temps de s'adonner à la poésie, il a laissé des pièces érotiques, des satires. Il avait commencé, sous le titre de *Borséide*, l'histoire en vers de la maison d'Este; trois chants étaient déjà composés, mais il ne lui fut pas donné d'achever cet ouvrage; il mourut le 30 août 1505, quelques jours après le duc Hercule.

Tite Strozzi avait épousé Domicilla Rangoni. Il en eut deux fils, dont l'aîné fut Hercule et le second Guido. Les auteurs ne sont pas d'accord sur la date de la naissance d'Hercule. Barotti, dans ses *Mémoires historiques sur les écrivains de Ferrare*, examine avec soin cette question et fixe cette date au 2 septembre de la dernière année de la souveraineté de Borso, c'est-à-dire en 1471. Il fut instruit dans les lettres grecques et latines par les meilleurs maîtres de l'époque, Luca Ripa et Alde Manuce. Mais ce fut surtout son père qui lui inspira le goût de la poésie, et il devint bientôt un des écrivains les plus distingués de Ferrare. Au reste, dans sa famille, le génie semblait se transmettre avec le sang. Lucia, sœur de son père, avait épousé le comte Jean Boyardo; elle eut pour fils Mathieu-Marie Boyardo, auteur du *Roland amoureux*.

Hercule s'exprimait avec la même élégance en grec ou en latin; mais il avait négligé l'art d'écrire dans sa propre langue. Ce fut l'amour qui l'engagea bientôt à combler cette lacune. Il était épris d'une jeune veuve nommée Barbara Torrelli. Cette dame préférait au latin l'idiome du pays

dans lequel elle-même a composé quelques vers. Son amant, pour lui complaire, apprit à versifier en italien. Ses précepteurs à cette occasion furent Alde Manuce et le Bembo. Il fit, dit-on, en langue vulgaire, un grand nombre de madrigaux; mais la plupart des critiques pensent qu'ils étaient sans valeur, puisqu'on ne les a pas conservés. Cependant il reste quatre sonnets qui sont remplis de grâce. On les trouve dans le recueil des œuvres légères écrites par les poëtes italiens de Ferrare, mais encore faut-il dire que deux ont été attribués à Baldassar Castiglione di Correre.

Strozzi fut bientôt rangé parmi les cavaliers les plus galants et les littérateurs les plus distingués de la cour du duc Hercule. Mais il ne s'occupa pas seulement de littérature : il prit une part active dans le gouvernement des affaires publiques, et il fut, encore très-jeune, associé comme suppléant de son père, président du Conseil des Savij. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'époque où cette charge lui fut confiée. Barotti tombe à ce propos dans les contradictions les plus étranges; il dit : « Pene pudor, canos inter, loca prima mereri qui nondum Quinas vidit Olympiadas. » C'était presque une honte qu'au milieu de ces vieillards à cheveux blancs, la première place fût méritée par un jeune homme qui ne comptait pas encore cinq olympiades. L'olympiade étant de quatre années, Strozzi aurait donc eu moins de vingt ans. Mais continuons. Plus tard, le même auteur dit que Strozzi était âgé de vingt-cinq ans, et, plus loin, qu'il exerça ses fonctions pendant huit ans. Comme il en fut déchargé en 1506, elles n'auraient donc commencé qu'en 1498. Litta donne la date de 1497 et quelques mois; la *Biographie universelle* de Michaud, celle de 1494, c'est-à-dire l'année qui suivit le mariage d'Alphonse d'Este avec Anne Sforce, sœur de Ludovic le More. Il est cependant possible d'expliquer toutes ces variations. Il est à croire que son père, surchargé d'affaires, se sera d'abord fait aider dans ses travaux par son fils comme par un simple secrétaire. Mais plus tard, lorsqu'il se sentit accablé par le poids

des ans et qu'un peu de repos lui fut devenu nécessaire, il obtint que son fils, qui déjà avait acquis beaucoup d'expérience, lui fût officiellement adjoint comme suppléant, et que cette nomination eût lieu, comme le dit Litta, en 1497.

Les fléaux qui frappèrent Ferrare pendant qu'Hercule était au pouvoir lui rendirent ses fonctions plus difficiles et plus pénibles. La disette, la peste et le débordement du Pô, qui fit ébouler une partie de ses rives, contraignirent le gouvernement à augmenter les impôts, à en exiger le recouvrement avec rigueur et sans délai, pour faire face à ces nouvelles dépenses. Ces mesures animèrent le peuple contre les dépositaires de l'autorité. Hercule se vit en butte aux mêmes injures, à la même haine qui depuis longtemps poursuivait son père. Cependant il était affable, généreux, et contribua souvent de ses propres deniers à soulager les désastres de cette époque. Il répara la cathédrale qui tombait en ruine, et fit construire dans un des faubourgs de Ferrare un oratoire sous l'invocation de Notre-Dame du Saule.

Dès que son père fut mort, le 30 août 1505, il demanda comme une grâce d'être déchargé de ses fonctions de président du Conseil des Savij; mais ce fut seulement le 5 avril 1506 qu'il recouvra la liberté. Il put se livrer alors tout entier à son goût pour la poésie et les représentations théâtrales. Thebaldo était l'organisateur ordinaire des fêtes données à la cour, et dans cette fonction il fut presque toujours assisté par Hercule Strozzi. Une salle avait été construite dans le palais du duc Hercule pour qu'on pût y jouer quatre comédies composées par l'Arioste. Lors du mariage de son fils avec Anne Sforce, sœur de Ludovic le More, il fit traduire en italien, par le Bembo et par d'autres savants réfugiés à sa cour, l'*Andrienne* et les *Ménechmes* de Plaute. Hercule Strozzi n'était pas resté étranger à leur mise en scène.

Devenu par sa démission libre de son temps et de ses actions, il épousa, le 24 mai 1508, Barbara di Marsiglio

Torrelli, veuve d'Hercule Bentivoglio, fils de Santi, seigneur de Bologne[1].

Douze jours plus tard, dans la nuit du 6 juin, il fut assassiné; son corps fut laissé jusqu'au jour sur la voie publique, le long de l'église de Saint-François sur le Trebio. Il était percé de vingt-deux blessures et enveloppé dans son manteau. Ce crime jeta l'épouvante parmi les parents et les amis de la malheureuse victime. Leur terreur fut encore

(1) La république de Bologne, ainsi que toutes les cités italiennes, était divisée entre plusieurs factions qui se disputaient le pouvoir. En 1445, Annibal Bentivoglio gouvernait Bologne. Bien qu'il cherchât à calmer les haines, à apaiser les passions, il ne put échapper au fer des assassins. Les Canedoli l'attirèrent dans un guet-apens et le poignardèrent le 24 juin 1445. Mais ce fut en vain qu'après ce crime ils voulurent s'emparer de l'autorité : le peuple, qui chérissait Annibal Bentivoglio, se souleva contre eux, les attaqua dans le quartier où ils s'étaient retranchés et peu d'entre eux échappèrent au massacre. Mais les magistrats se trouvèrent dans un grand embarras. Ils ne savaient à qui confier le gouvernement de la ville, car Annibal n'avait laissé qu'un enfant âgé de six ans. Alors l'ancien comte de Poppi, seigneur de Battifolle, leur dit qu'un cousin du défunt, nommé Hercule, était, il y avait une vingtaine d'années, devenu amoureux à Poppi de la femme d'un sieur Ange Cascese, qu'il en avait eu un fils. Cet enfant lui ressemblait tellement qu'il était impossible de méconnaitre le sang des Bentivoglj. D'ailleurs Hercule avait plusieurs fois affirmé au comte de Poppi que c'était bien son fils. Ce jeune homme, nommé Santi, dirigeait à Florence une filature de laine. Les magistrats envoyèrent des députés pour lui proposer de venir gouverner la république. Il refusa quelque temps, dans la crainte de couvrir de déshonneur la mémoire de sa mère. Cosme de Médicis le décida en lui disant : « Tu ne dois consulter que ton cœur. Mais il y aurait du courage et de la gloire à accepter une autorité qui a coûté la vie à tous tes prédécesseurs. » Santi prit alors le nom de Bentivoglio et fit son entrée à Bologne le 13 novembre 1445. On lui confia la tutelle du fils d'Annibal ainsi que le gouvernement de la république.

En 1451 les Canedoli, étant parvenus à pénétrer dans la ville par un conduit souterrain dont on leur avait ouvert la grille, essayèrent encore une fois de soulever le peuple; mais Santi, ayant rassemblé du monde, les chargea avec tant de vigueur qu'il les mit en fuite. Après seize années d'une administration prudente, en 1462, il rendit paisiblement son âme à Dieu et transmit le pouvoir à Jean Bentivoglio, fils d'Annibal, qui avait alors vingt-deux ans.

C'est un fils de Santi qu'avait épousé en premières noces Barbara Torrelli.

redoublée lorsqu'on vit que le gouvernement ne faisait aucune démarche pour rechercher, pour prendre et pour punir les meurtriers.

Cette inertie fit aussitôt penser que le coup était parti de haut, et que, si le podestat ne faisait aucune instruction, c'est que le duc était au-dessus de lui, et que sans doute l'auteur du forfait avait le pouvoir d'empêcher les poursuites, ou qu'il était à l'abri de leurs conséquences. L'opinion donc la plus générale accusa le duc Alphonse d'avoir fait donner la mort au poëte par jalousie et pour se venger de ce que Barbara Torrelli, dont il voulait faire sa maîtresse, lui avait préféré Strozzi. Presque tous les écrivains de cette époque ont partagé ce sentiment. Giovio dit que ce fut l'œuvre d'un exécrable tyran. Valeriano, dans son livre *de Litteratorum infelicitate*, se range aussi de cet avis.

On dit encore que le prince était jaloux de la faveur que Lucrèce Borgia accordait au jeune écrivain; mais les personnes qui veulent défendre Alphonse regardent cette prétendue jalousie comme un motif trop futile pour pousser un souverain à une action aussi noire; elles demandent s'il n'est pas possible d'attribuer le crime à d'autres. Ainsi Maresta, dans ses romans, raconte que Strozzi aurait été assassiné par une bande de brigands. Mais cette hypothèse n'est pas admissible; le mort ne fut point volé; on ne le dépouilla pas, on lui laissa même son manteau. D'autres voudraient qu'on attribuât le meurtre au ressentiment de quelqu'un des citoyens qui avaient eu à souffrir de sa sévérité lorsqu'il était du Conseil des Savij. Mais cela n'était pas probable, il y avait déjà deux ans qu'il n'était plus au pouvoir. D'ailleurs, les gens que les poursuites pour recouvrement de l'impôt avaient exaspérés, étaient nécessairement les plus pauvres, et, si l'un d'entre eux avait voulu se venger, il eût frappé de sa propre main, car il n'aurait pas été assez riche pour soudoyer une bande de sbires. Lodovico Pittorio, dans la description qu'il a donnée du cadavre, affirme

que les blessures ont été faites par un grand nombre d'armes différentes.

> .... Strotiarum gloria vates....
> .... Compluribus obrutus armis
> Vitam exhalavit....

Une bande de bravi avait donc été apostée pour surprendre et frapper le malheureux poëte. On répétera peut-être encore que la jalousie seule n'aurait pas pu déterminer un prince à cet horrible forfait. C'est oublier que les seigneurs de Ferrare étaient vains de leur beauté au delà de toute expression, et qu'ils portaient la jalousie jusqu'au délire. Voici un exemple tiré de la famille.

Le duc Hercule avait laissé trois fils légitimes : Alphonse, le cardinal Hippolyte, Ferrand, et un enfant bâtard du nom d'Iuglio. Le hasard voulut que le cardinal et Iuglio devinssent amoureux d'Angela Borgia, venue à Ferrare à la suite de Lucrèce, dont elle était la cousine. Iuglio fut préféré. « Qu'avez-vous donc trouvé chez ce bâtard, dit avec colère le cardinal à cette dame, d'assez beau pour vous le faire agréer? » Elle lui répondit que ce qui lui avait surtout plu, c'étaient les yeux d'Iuglio. Hippolyte attendit quelque temps, puis un jour, apprenant que son frère était parti pour la chasse, il sortit à son tour de la ville avec une bande de gens dévoués, se mit à sa poursuite, le rejoignit dans la campagne et lui fit crever les yeux; mais les soins des médecins parvinrent à sauver un des yeux d'Iuglio. Alors ce fut au tour de celui-ci de témoigner sa colère. Il se plaignit au duc Alphonse, et, trouvant que ce prince n'avait pas infligé au cardinal une peine assez sévère, il rassembla les mécontents, ourdit une conspiration, et parvint à y faire entrer Ferrand, le plus jeune des frères du duc. Il lui fit entendre qu'après la mort d'Alphonse et d'Hippolyte il aurait seul droit à la souveraineté. Sigismond, l'oncle d'Alphonse, veillait attentivement sur les intrigues qui pouvaient troubler l'État. Hippolyte, de son côté, avait

trop d'intérêt à connaître les démarches d'Iuglio pour rester inactif; il les fit soigneusement épier, et bientôt on acquit la preuve du complot. Tous les conspirateurs furent arrêtés et décapités, à l'exception de Ferrand et d'Iuglio, auxquels un sort plus affreux était réservé. Ferrand s'étant jeté aux genoux d'Alphonse pour lui demander grâce, le duc furieux lui creva un œil d'un coup de bâton et le fit plonger, ainsi que le bâtard, dans les cachots du palais ducal, où Ferrand mourut après y être resté prisonnier pendant trente années. Quant à Iuglio, il y demeura plus longtemps encore, et n'en sortit qu'après la mort d'Alphonse, pour traîner, pendant un court espace de temps, une existence malheureuse.

On voit à quels excès cette horrible famille se laissait entraîner par la jalousie et par la colère.

Si après ces événements on conservait encore quelques doutes sur l'auteur de l'assassinat de Strozzi, il est un dernier fait qui les ferait disparaître. Les amis les plus intimes de Strozzi, Thebaldo et le Bembo, soit qu'ils craignissent d'être enveloppés dans le même désastre, soit plutôt qu'ils eussent horreur du prince qui avait commandé le meurtre, quittèrent subitement Ferrare, non sans avoir cependant assisté aux obsèques de leur ami, qui eurent lieu quelques jours plus tard dans l'église de Sainte-Marie del Vado. Son corps fut déposé dans un tombeau préparé pour lui dès 1471, époque de sa naissance, à côté de celui de son père.

Son oraison funèbre fut prononcée par Celio Calcagnini. Elle a été conservée.

Un grand nombre de savants les plus distingués de cette époque déplorèrent dans des épitaphes la mort de ce malheureux poëte : Antonio Thebaldo, Pietro Bembo, Lodovico Ariosto, Lilio Gregorio Geraldi, et Calcagnini, qui en composa quatre dont une seule est imprimée. Enfin, sa femme elle-même écrivit un lamentable sonnet où elle exhale toute sa douleur. Elle aussi quitta Ferrare pour se réfugier à Parme ; mais elle ne fit pas un long séjour dans cette ville.

Elle retourna à Bologne, où elle mourut après avoir fait son testament, le 7 novembre 1533.

Tous les écrivains de cette époque s'accordent pour louer la grâce et l'élégance des compositions de Strozzi. Si je rapportais cette longue série d'éloges, je semblerais faire un panégyrique, et ceci n'est qu'une simple biographie. Cependant je ne puis m'empêcher de citer ce passage du Bembo : « Tes élégies et tes vers hendécasyllabes ne périront point, non plus que les vers héroïques de ta *Partie de chasse*, et tous ceux qui les liront seront forcés de dire qu'il faut te ranger au premier rang parmi les poëtes. » La grâce et la noblesse sont les caractères qui dominent dans *la Chasse* de Strozzi. On y rencontre des peintures charmantes exprimées dans un langage toujours noble. Ce n'est pas cependant qu'il faille tout approuver sans restriction. L'auteur y fait un abus de la même figure. Les comparaisons reviennent à tout propos et souvent elles interrompent le fil du récit d'une manière fatigante. Strozzi paraît rechercher avant tout la sonorité des mots; je croirais qu'il s'est appliqué particulièrement à prendre Lucain pour modèle; et ce qui confirme cette manière de voir, c'est qu'il annonce l'intention de donner une suite à la *Pharsale*. « Mox avidum tentare Jubam atque horrentia Martis agmina. » (Après je conterai les guerres de Juba et les effrayants bataillons de Mars.) Il faut aussi quelquefois reprocher des négligences à l'auteur; mais sur ce point il mérite de l'indulgence, car son travail a été composé avec une extrême rapidité.

Le poëme de *la Chasse*, dédié par le cardinal Adrien di Corneto au cardinal Ascagne Sforce, a été imprimé pour la première fois chez Alde Manuce en 1505. C'est à cette époque seulement qu'il a dû être lu à la cour de Ferrare. Ce poëme, qui avait fait une grande sensation dans le monde littéraire, inspira peut-être un peu de jalousie aux écrivains de Ferrare, et peut-être quelqu'un d'entre eux, animé par ce sentiment, suggéra-t-il à Strozzi l'idée d'en composer un sous le même titre, mais sous un point de

vue tout à fait différent. Il faut que Strozzi ait accompli rapidement cette tâche, car, lorsqu'il fut assassiné, en 1508, tous les littérateurs connaissaient et vantaient déjà cet ouvrage, bien qu'il n'ait été imprimé qu'en 1513.

Cette première édition est sortie des presses d'Alde Manuce; elle est excessivement rare. Il en existe un exemplaire à la Bibliothèque nationale; elle est inscrite au catalogue sous le numéro 1864; en voici le titre exact : *Strozzi poëtæ, pater et filius : sive Titi Vespasiani Strozæ patris et Herculis Strozæ filii poëmata; Venetiis, Aldus et Andr. Asulanus*, 1513, *in*-8°.

Il s'en trouve un à la bibliothèque de l'Arsenal, inscrit au catalogue, n° 3368.

La bibliothèque Sainte-Geneviève en a un dans *y*, *œ*, 111.

Brunet, dans son *Manuel de l'amateur de livres*, dit qu'un exemplaire sur vélin est indiqué dans le catalogue de Hohendorf, 3e partie, n° 2940.

Il existe aussi une édition de Simon de Colines, Paris. Elle est moins rare que la précédente; en voici le titre : *Strozzii poëtæ, pater et filius; sive utriusque poëmata; Parisiis, Simonis Colinæi*, 1530, in-8°. Au frontispice se trouve la marque de Colines : le Temps en satyre, avec cette devise : « Hanc aciem sola retundit virtus. »

La Bibliothèque nationale en possède un exemplaire sous le n° 1865;

La bibliothèque Mazarine, deux sous les nos 1668 et 21186;

La bibliothèque de l'Arsenal, un sous le n° 3368 *bis*.

Brunet signale un exemplaire des Strozzi père et fils, in-8°, sans lieu ni date, mais avec l'ancre Aldine, dont on fixe à peu près l'impression à 1535, et dont la vente avait lieu chez Westhemer, à Bâle; mais les indications données par cette note ne suffisent pas pour affirmer qu'il contient le poëme *Venatio* d'Hercule Strozzi.

Les frères Lallemant et la Monnoye parlent d'une autre édition des poésies de Tite et d'Hercule qui aurait été

imprimée à Venise en 1530; mais nulle part on ne trouve de trace de cette prétendue édition; peut-être faut-il la confondre avec celle imprimée pour un libraire de Bàle

Ce poëme est édité dans le recueil d'ouvrages de chasse, de pêche et de fauconnerie, publié par *Sigismundus Feyerabendius; Francfort*, 1582.

Dans les recueils intitulés : *De elegantiori latinitate comparandâ scriptores selecti*, *Deliciæ poëtarum Italorum*, et dans *Gruter*, qui, sous le nom de *Ranutius Gherus*, a publié une édition des poésies de Strozzi, on chercherait en vain le poëme *Venatio* d'Hercule; il ne s'y trouve pas. Ce poëme donc paraît n'avoir été imprimé que trois fois, savoir : par Sigismond Feyerabend, par Alde Manuce et par Colines. Cette dernière édition se rencontre quelquefois dans le commerce. Ainsi, un exemplaire provenant de la bibliothèque de M. ***, a été vendu, il y a une dizaine d'années, par M. Léon Techener. Mais ces occasions sont tellement rares que ce serait sans doute faire une chose agréable aux amateurs de livres que d'en donner une édition nouvelle.

J. la Vallée.

UNE CHANSON

SUR LE

MARIAGE D'ÉLISABETH DE FRANCE.

1559.

I

Cette curieuse chanson, rencontrée par nous à la bibliothèque de l'Arsenal, a pour titre : *Epithalame pour le mariage de treshault, trespuissant et tresexcellent prince Philippes, catholicque roy des Espagnes, et tresexcellente princesse Ysabel, premiere fille de France, par I. Le Gendre.* A Paris, chez la veufve N. Buffet, pres le college de Reims, 1559, in-8 de 4 feuillets non chiffrés, sous la signature A-Aiij (imprimé en lettres rondes). Elle est tellement rare qu'on ne la trouve citée ni dans La Croix du Maine, ni dans Du Verdier, les célèbres bibliographes contemporains. Le *Manuel du libraire* de M. Brunet l'a également omise : je l'ai du moins cherchée inutilement en son livre, soit au mot *Le Gendre*, soit au mot *Épithalame*. Ceci justifie et explique suffisamment notre réimpression.

Deux mots maintenant sur Élisabeth, la femme de Philippe II, que l'auteur de la chanson nomme Isabelle, à l'espagnole. C'était la fille aînée de Henri II et de Catherine de Médicis. Née à Fontainebleau le 13 avril 1545 (1), elle

(1) Nous suivons la date généralement adoptée ; c'est celle que donne Peignot dans son *Abrégé de l'histoire de France*, Paris, Renouard, 1819, in-8. Nous devons toutefois faire observer que, d'après un document

épousa en juin 1559 le roi d'Espagne. Le mariage se fit par procuration en l'église Notre-Dame à Paris : le duc d'Albe représentait son maître à cette cérémonie. Puis la nouvelle reine quitta la France pour se rendre en Espagne, auprès du roi son époux. Elle partit, victime résignée, offrant ses quinze ans et sa jeunesse à un homme froid, dissimulé, féroce, déjà veuf de deux femmes. Neuf ans plus tard Élisabeth n'existait plus. Elle mourait de suites de couches le 3 octobre 1568 (1), n'étant âgée que de 23 ans et 5 mois !

Une fin si prématurée, un décès si rapide, venant deux mois après la mort de Don Carlos, impressionnèrent vivement les esprits. On ne voulut pas croire, on ne voulut pas admettre que ce trépas fût chose naturelle. De sourdes rumeurs se propagèrent dans le public, à la cour même de Charles IX. On disait tout bas que la reine d'Espagne avait péri, empoisonnée par son propre mari. Mais pourquoi ce crime ? Pour deux motifs, et ces motifs étaient les suivants : 1° l'affreuse maladie (la lèpre) dont était atteinte Élisabeth; 2° le trop d'affection qu'elle portait à l'infant Don Carlos.

C'était une atroce calomnie. En faisant circuler ces bruits sinistres, les ennemis de Philippe ne songeaient pas qu'ils outrageaient de la manière la plus sanglante la mémoire de la malheureuse reine. Élisabeth n'était point lépreuse, et toujours elle avait rempli fidèlement et consciencieusement ses devoirs d'épouse. Quant au roi d'Espagne, il adorait sa femme; bien loin de l'avoir empoisonnée, il la regretta sincèrement et témoigna une véritable douleur de sa mort. Mais qu'importait aux calomniateurs? Pour eux tous les moyens de diffamer Philippe II étaient bons, quelque

cité par M. Louis Paris à la page 893 du livre intitulé : *Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II* (Paris, 1841, in-4), Élisabeth serait née le 2 avril 1545.

(1) Et non pas en 1569, comme il est dit à tort dans l'Estoile, édition Champollion, p. 23.

odieux qu'ils fussent; tout était permis, pourvu qu'en fin de compte le *tyran* des Pays-Bas fût flétri devant les peuples, et regardé comme un de ces monstres indignes qui déshonorent et souillent l'humanité.

Au reste, le président de Thou a fait justice de ces infamies, et a déchargé Philippe de ces odieuses imputations. Écoutons ce qu'il dit d'Élisabeth au livre XLIII de son *Histoire universelle* (traduction française, édition de 1734, t. V, p. 437) : « Élisabeth, reine d'Espagne, âgée de 23 ans et enceinte, suivit de près son beau-fils. Elle mourut quelques mois après. Quelques-uns soupçonnèrent Philippe de l'avoir fait empoisonner, parce qu'il lui avoit fait un crime de la trop grande familiarité qu'elle avoit avec Don Carlos. Il est néanmoins facile de se convaincre du contraire, par la grande et sincère douleur que sa mort causa tant à la cour que dans toute l'Espagne; le Roi la pleura comme une femme qu'il aimoit très-tendrement, et les peuples la regrettèrent, comme si le lien qui réunissoit les deux rois avoit été entièrement rompu : pour cette raison on lui avoit donné le nom d'Irène. »

Nous terminerons ce long préambule en reproduisant un magnifique sonnet composé par un poëte inconnu sur la mort d'Élisabeth. Dans ce sonnet, Philippe II est nettement accusé d'avoir fait mourir sa femme par le poison, pour cause de ladrerie. On a vu plus haut ce qu'il fallait penser de cette affreuse calomnie, inventée et propagée avec un art infernal par les ennemis naturels du roi, c'est-à-dire les protestants. Voici au surplus ce sonnet, qui, nous le répétons, est véritablement beau; nous le tirons d'un manuscrit de l'Éstoile conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 10304 :

Parle, tombeau muet, et dy mon triste sort.
Sœur et fille de roy, d'un grand roy je fus femme,
Qui ravit de mon corps avant l'heure mon ame,
Pour un soubsçon conçeu contre moy à grand tort.

Or le venin qui fut préparé pour ma mort
Me corromp tout le sang, et ma personne entame ;
Mais, afin de laisser à ma race ce blasme,
Il fait croire que c'est la lèpre qui me sort.

Il feind de s'en douloir pour mieux couvrir son crime,
Feind de cacher mon mal, mais lors plus il imprime
En l'esprit d'un chascun que de lepre je meurs.

Tuer donc l'innocente et qu'à tel sang subjecte
Tel blasme, et sur ce sang tel forfaict se rejette....
O Rois, ô mes parens, soyez en les vengeurs.

Cest epitaphe fut fait sur le bruict commun de la cour, plus artificiel que vray, et qui ne servist de peu pour le dessein de la Flandre contre l'admiral et les autres huguenots qu'on vouloit principalement prendre en ce piege, comme on fit finablement (1).

ÉDOUARD TRICOTEL.

II

EPITHALAME pour le mariage de treshault, trespuissant et tresexcellent prince Philippes, catholicque roy des Espagnes, et tresexcellente princesse Ysabel, premiere fille de France, par I. Le Gendre. *A Paris, chez la veufve N. Buffet, pres le college de Reims.* 1559, in-8.

EPITHALAME POUR LE MARIAGE DE TRESHAULT ET TRESPUISSANT PRINCE PHILIPES, ROY DES ESPAIGNES, ET TRESEXCELLENTE PRINCESSE YSABEL, PREMIERE FILLE DE FRANCE.

Cessez, France jolie,
Voz dueilz et haultz souspirs,
Chassez melancolie,
Eslevez vos espritz,

(1) Ms 10304, p. 225-226.

Pour la Paix gracieuse
Qui vous a faict ce bien
(Par nopces amoureuses)
Vous departir du sien.
O hymen, hymenee,
Hymen, ô hymenee!

La Paix est descendue,
Portant l'olive en main,
Laurier en teste nue,
Et de visage humain :
D'Hymen (le dieu des nopces)
S'est faict compagne alors,
Pour estendre ses forces
A chasser Mars dehors.
O hymen, etc.

Pallas (sage deesse)
Les suyvoit de bien pres,
Le soleil les addresse,
Et les esclere aupres :
Tethys (mere des nymphes)
Aux filles faict sçavoir
L'alliance des princes,
Et leur joye prevoir.
O hymen, etc.

Les nymphes estoient lors
En tristesse et ennuict,
Pour les trop longs discordz
Des princes, qui leur nuict.
Mais sachant ses (1) nouvelles,
Sont saillies en plain champ,
Et de voix nompareilles
Ont chanté ce doux chant :
O hymen, etc.

Approche toy, Philippes,
O catholicque roy,
La plus noble des filles
A sa fiance en toy :

(1) Pour : *ces*.

Parfaicte l'as choisie
En cœur et en maintien
Elle sera t'amie,
Ton souhaict et ton bien.
O hymen, etc.

Son gracieux visage
Te rendra fort joyeux,
Et son menu corsage
Repaistra tes deux yeux
Tu auras grand plaisir
Quand la verras baller,
Les menuz pas choisir,
Et son corps demener.
O hymen, etc.

Encores plus contant
Te rendra son langage,
De fille qui entend
Plus que porte son aage :
Sa prudence nayve,
Son esprit merveilleux,
Fera que bon heur suyve
Ton regne glorieux.
O hymen, etc.

Et vous, princesse belle,
Et tant aymee des dieux,
Vostre amy vous appelle
Et veult veoir de ses yeux.
C'est un roy d'excellence,
Yssu des fleurs de liz,
Dont aurez asseurance
En amour et delictz.
O hymen, etc.

Ses royaumes sont grandz,
Son esprit fort rassis,
Il est prince prudent
Et fort prompt à mercyz.
Il est joyeux et beau
De grace et de vertuz,
Et n'ayme qu'Ysabeau
Pour elle s'est vestu.
O hymen, etc.

Ce grand heur predisoient
Les astres bien heureux,
Et ton sort ilz jectoient
Sur les chevaleureux,
Faisant assez congnoistre
La grandeur de ton nom,
Et le fruict qui doit naistre,
Yssant du grand syon.
O hymen, etc.

Cest heur tant aggreable
Vous fist fille de roy,
Or est jour delectable
Qu'espouserez un roy (1),
Puis congnoistrez la grace
Du hault Dieu de lassus,
Qui de vous fera race
D'un grand roy de vertu[s].
O hymen, etc.

Or sus, prince d'honneur,
L'arrest du ciel commande
Que receviez la fleur
Plus belle de la bande :
En sa jeunesse heureuse
Elle mérite pris,
Car elle est gracieuse
Et d'excellent esprit.
O hymen, etc.

Et vous, princesse aussi,
Parfaicte est votre attente,
Joincte à ce prince icy
Qui voz peuples contente :
Comme l'anneau decore
Le diamant de chois,
Ainsi ta grace honnore
Les princes et les roys.
O hymen, etc.

Il n'eust pas mieux trouvé
Que toy, vierge excellente
Voire eust il esprouvé
La course d'Athalente,

(1) Le texte porte deux fois cette rime : *roy*.

Joinct ta nature franche
Approchant (1) de son cœur,
Et prompte obeissance
Regardant sa haulteur.
O hymen, etc.

Le ciel fera beaucoup
Pour pere et mere ensemble,
Si tu produictz un coup
Un filz qui te ressemble,
Où l'honneur de ta face
Soit peinct, et de tes yeulx,
Et ta celeste grace (2),
Celeste don des dieux.
O hymen, hymenee,
Hymen, ô hymenee !

VERS

SUR

LA MORT DU MARÉCHAL DE MONTMORENCY.

1579.

« Le vendredi 10 avril (1579) le mareschal de Monmo-
« rancy revinst de Rouan et fust logé dedans le Louvre,
« où l'onziesme dudit mois, il fut surpris d'une apoplexie
« qui lui osta la parole, l'espace de vingt-quatre heures;
« puis deux jours apres, se revinst et commença à se mieux
« porter; et quand il peust endurer le coche, se fist mener
« à Escouan où il mourust le mercredi sixiesme jour du

(1) Imprimé : *approchent*.
(2) Imprimé : *Et de ta celeste grace*, ce qui fait un vers faux.

« mois de may ensuivant, au grand regret de tous les gens « de bien et de la plus saine partie de la noblesse de « France. » (*Journal de Henri III*, édition Champollion, p. 114.)

A ces lignes de l'Estoile ajoutons ce que dit Mezeray dans son *Histoire de France sous le règne de Henri III*, Alais, 1844-1846 (t. Ier, p. 472-473) :

« François de Montmorency deceda en son chasteau « d'Escouen le sixieme jour de mai, d'un debordement de « sang qui lui sortoit par tous les conduits, ayant, disoit- « on, contracté cette indisposition à la Bastille. C'étoit un « seigneur aussi accompli que la France en eut jamais eu, « judicieux, sage, liberal, genereux, ami des bonnes lettres « et des gens d'honneur, veritablement digne du nom de « *premier chretien* pour sa piété sincere envers Dieu, et de « celui de premier baron du royaume pour son affection « desinteressee au bien de l'Etat; qui dans les troubles et « les factions etoit presque tout seul demeuré droit et « ferme, sans craindre ni les bruits de la populace, ni les « menées des factieux, ni les persecutions de la cour, tou- « jours ennemie d'une si haute probité. C'est pourquoi il « fut à bon droit appelé le dernier des François, et depuis « fort regretté du Roi, qui, durant les peines que lui fit la « Ligue, desira souvent le conseil et la fidelité de ce sei- « gneur qu'il avoit maltraité en son vivant. Ses ennemis « meme, et les Guises avec lesquels il s'etoit reconcilié sans « feintise, le pleurerent à chaudes larmes, avouant qu'il « avoit merité un plus favorable sort, et que la France per- « doit en lui une des plus fermes colonnes de son repos. « Le Roi donna son gouvernement de Paris et Isle de France « à Villequier, et sa charge de marechal à Jean d'Aumont. « Ce dernier lui etoit recommandé par Anne de Joyeuse : « mais certes il se rendit depuis bien plus recommandable « par sa fidelité, les menées de la Ligue n'ayant jamais pu « le débaucher. »

Sur la mort du maréchal de Montmorency furent faits

les deux sonnets suivants, sonnets que nous avons rencontrés dans le manuscrit 22563 franç. de la Bibliothèque nationale, 2e partie, feuillet 42 :

EPITAFE DE MESSIRE FRANÇOIS DE MONTMORENCY,
MARESCHAL DE FRANCE.

Ny l'apast, ni le fiel, ny l'execrable vice,
Ny l'orgueil, ny le heurt d'une infame trayson,
Ny le dueil, ny les pleurs de ta propre mayson,
Ny le soin, ny l'ennuy du publicque service ;

Ny la peur, ny l'assault de la forte injustice,
Ny le fleau, ny l'effroy de la saincte raison,
Ny l'estat, ni l'eschec de si dure saison,
Ny l'art, ni la fierté du libre malefice ;

Ny l'affront, ny l'abboy d'un vulgaire odieux,
Ny l'ire, ny le cours de Mars injurieux,
Ny l'effort, ny l'esmoy de la superbe envie,

Ne peurent tant jadis, que malgré leurs supposts,
O grand Montmorency, tes valeurs et ton los
Ne rendent à ta mort une immortelle vie.

DE LUY ENCOR.

Le duc Athenien, chef de la Republicque (1),
Le brave Alcibiade, un des fouldres de Mars,
Qui guerroya pour elle en mille et mille parts,
Veid frauder laschement sa valeur heroïque :

Le Perse avoit receu ce cappitaine attique,
Quand, banny de sa terre, il guyda ses souldards
Contre ses fiers hayneux, qui par la fuitte espars,
Accreurent, luy remis, son heur et gloire antique.

Ore pourtant, Seigneur, que l'on te tend les bras,
Tu plais au lieu de nuyre, et tu retourneras,
Non comme Alcibiade, en exil volontaire,

Où traistrement il fut assassiné des siens,
Mais en tes dignitez, pour revivre au contraire
Plus craind des ennemis, et moins hay des tiens.

(1) Ce sonnet doit avoir été composé peu après le 2 octobre 1575, date de la sortie de la Bastille du maréchal de Montmorency.

Il mourut à Escouen, 1579, le 6 may, à 7 heures du matin.

Le maréchal de Montmorency était fils aîné du connétable. Né le 17 juillet 1530, il mourut, comme on vient de le voir, le 6 mai 1579, à l'âge de 48 ans et 9 mois. Il devait épouser Jeanne d'Halluin, demoiselle de Piennes, à laquelle il avait promis le mariage; mais, sur l'injonction de son père, et sur l'ordre du roi, il fut contraint de s'unir à Diane de France, fille légitimée de Henri II, veuve d'Horace Farnèse, duc de Castro (mai 1557). On peut lire la touchante histoire de ses amours avec la demoiselle de Piennes dans les *Additions à Castelnau* de Jean le Laboureur. Il avait été nommé maréchal de France le 10 octobre 1559.

Voyez sur lui Brantôme, édition du *Panthéon littéraire*, t. Ier, p. 332-337 ; Castelnau, *Mémoires*, édition de 1731, t. II, p. 347-411 (additions de le Laboureur); de Thou, *Histoire universelle* (liv. 68), t. VIII, p. 84-85, et Pinard, *Chronologie militaire*, 1760-1778, 8 volumes in-4, t. II, p. 286-289.

ÉD. T.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

LE MISSEL D'UZES

Imprimé à Lyon, en l'année 1495, par Jean Numeister, de Mayence.

« En bibliographie, comme en bien d'autres choses, on n'a jamais fini. Le temps amène toujours quelque découverte nouvelle. » (M. Péricaud l'aîné.)

Quelques documents relatifs à l'établissement de l'imprimerie à Uzès m'ont appris que la bibliothèque importante de M. Pélissier, curé de la cathédrale de cette ville, renferme un livre, très-précieux pour l'histoire de l'Église d'Uzès : c'est son *Missel*, imprimé dans les dernières années du quinzième siècle.

Je suis heureux de pouvoir reproduire la suscription de ce *Missel*, inconnu jusqu'à ce jour, et dont le titre a échappé aux longues et minutieuses recherches de M. Péricaud l'aîné, l'historien de la bibliographie lyonnaise du quinzième siècle.

Voici cette suscription : « Explicit missale secundum usum « ecclesiæ Ucecìensis *impressum Lugduni per magistrum « Johannem Numester de Maguncia*, *et Michaelem Topie. « Anno domini M.CCCC.XCV. Die vero septima mensis « Augusti.* »

Au-dessous de cette suscription se trouve un écusson aux armes de Nicolas Maugras (1), évêque d'Uzès, par ordre duquel ce *Missel* fut imprimé.

La suscription du Missel d'Uzès constate un fait digne

(1) Nicolas Malgrassi, d'abord prévôt du chapitre d'Uzès, fut ensuite élu évêque de cette ville, et, malgré la compétition de Jacobus de S. Gelasio, nommé par le pape. Il prêta serment au roi en 1486, et mourut en 1503.

de remarque et sur lequel j'appelle l'attention des bibliographes : c'est la présence de Jean Numester, ou Numeister, de Mayence, à Lyon, en 1495, et y imprimant, avec Michel Topie, le *Missel* d'Uzès.

Les historiens de l'imprimerie ne nous ont fait connaître, jusqu'à ce jour, qu'un seul typographe portant les noms de *Jean Numester*, ou *Numeister*, *de Mayence*.

Le nom de Numeister apparaît, pour la première fois, dans l'exemplaire du *Tractatus de celebratione missarum* de Gutenberg, appartenant à la bibliothèque des Chartreux de Mayence, et qui portait la suscription manuscrite que je vais reproduire en opérant la restitution des abréviations:
« Carthusia prope Maguntiam possidet ex liberali donatione
« Joannis, dicti a Bono monte (*Gut Berg*), opusculum mira
« sua arte scilicet et Johannis Nummeister clerici, confec-
« tum anno Domini M.CCCC.LX.III, XIII kalendas julii. »

Ce que je traduis ainsi :

« La Chartreuse près Mayence possède, grâce à la généreuse donation de Jean, dit de Gutenberg, ce petit ouvrage exécuté par son art admirable et celui de Jean Numeister, clerc, l'an du Seigneur 1464, le 13 des calendes de juillet. »

Les bibliographes ont diversement interprété les abréviations de la quatrième ligne : *mira sua arte*, *sc̄ ē*...... M. Aug. Bernard, qui pense « que cette quatrième ligne peut être contestée », a traduit l'abréviation *sc̄ ē* par *scientia etiam* (?), et M. P. Deschamps, « que cette leçon ne satisfait pas absolument, » propose de lire : s(o)c(ii) (qu)e, ou s(o)c(ii) e(tiam).

Convaincu que *scientia* ou *socii* n'ont jamais été abrégés de la sorte, je proposerais de restituer cette abréviation de la manière la plus simple. Selon moi, *sc̄* est pour *scilicet*, et *ē* pour *et*.

En l'année 1470, deux ans environ après la mort de Gutenberg, dont il fut, nous venons de le voir, l'élève et l'associé, Jean Numeister imprime à Foligno, dans l'établissement typographique d'Émilien de Orfinis le : *Leonardi*

Aretini Bruni de bello italico adversus Gothos, ainsi qu'une édition des *Epistole familiares* de Cicéron, sans date, mais antérieure à 1472.

Émilien de Orfinis étant mort vers la même époque, Numeister imprima seul alors et mit au jour, en 1472, la plus ancienne édition que l'on ait de la *Divina Comedia* de Dante; beaucoup plus tard, en 1479, il imprima encore à Foligno les *Contemplaciones* de Torquemada.

A dater de cette époque, le nom de Numeister disparaît. « On ne connaît aucun livre de lui imprimé après 1479, date probable de sa mort, » ajoute M. Auguste Bernard.

Je compléterai cette courte notice, concernant Numeister, en rappelant que M. Claudin, libraire à Paris, ayant constaté la présence de gravures sur cuivre *en relief*, dans le texte de deux éditions de l'*Expositio in psalmos* de Turrecremata, l'une imprimée en 1478, à Foligno, par Jean Numeister, et l'autre en 1481, portant *Albie* pour lieu d'impression, en tirait cette conséquence, que Numeister serait venu à Albi (Tarn), sur la sollicitation du cardinal d'Amboise, et y aurait fondé une imprimerie.

Comme les détails biographiques que je viens de fournir pourraient, peut-être, paraître complétement inutiles, afin d'expliquer la présence de Jean Numeister à Lyon, en l'année 1495, je vais tâcher de démontrer qu'ils peuvent cependant servir à la légitimer.

Pour cela, il importe de constater que pendant plusieurs années il y eut, en Europe, un certain nombre d'imprimeurs plus ou moins habiles, mais qui, par des motifs divers, par des considérations personnelles que tout le monde comprend, ne parvinrent jamais à fonder un établissement fixe et de longue durée.

M. Auguste Bernard, dans son *Origine de l'imprimerie en Europe*, excellent ouvrage que l'on ne saurait trop louer, prétend « qu'il n'est pas exact de dire, comme quelques bibliographes l'ont fait, qu'il y avait autrefois des impri-

meurs ambulants, portant leur attirail de ville en ville, im-primant ici et là.... »

L'objection principale sur laquelle M. Auguste Bernard se fonde, pour ne pas admettre l'existence des imprimeurs nomades, est basée sur la difficulté que présentait autrefois l'établissement d'une presse typographique.

Cette objection a-t-elle bien toute la valeur qu'elle pré-sente au premier abord? Je ne le crois pas.

La presse formidable décrite par M. Aug. Bernard a certainement existé dans les premières années de la découverte de l'imprimerie; mais il est à croire qu'elle ne tarda pas à subir de grandes modifications, puisque M. Aug. Bernard nous apprend lui-même qu'il en existait deux sortes, de grandes et de petites : « L'abbé de Saint-Ulric d'Augsbourg, Melchior Stanheim, dit-il, acheta de Jean Schüssler cinq presses et en fit construire cinq autres *petites* par un habile ouvrier nommé Saurloch.... » (Loc. cit., t. II, p. 127.)

Et puis d'ailleurs était-il donc si difficile de se procurer une presse, de la faire fabriquer, de l'assujettir, de l'approprier à tel ou tel usage, lorsqu'on veut bien se rappeler les différentes professions pour lesquelles cet instrument était indispensable? Non, sans doute.

Je crois que M. Aug. Bernard a trop généralisé sa pensée. Il est bien évident que les typographes dont je parle n'allaient pas de ville en ville, quêtant de l'ouvrage, comme le font encore de nos jours les étameurs et les vitriers; mais je suis sûr qu'un grand nombre d'ouvriers habiles, que des maîtres même, se transportèrent souvent dans des villes de premier ou de second ordre, dans des monastères renommés, dans des évêchés plus ou moins importants, — soit qu'ils y fussent appelés, soit qu'ils s'y présentassent d'eux-mêmes.

Tels étaient les imprimeurs que Guillaume Fichet (1)

(1) Voir sa lettre à Jean de la Pierre, qui sert de préface aux trai-

rencontra à Tours, ce qui lui procura le plaisir de lire plusieurs ouvrages de Cicéron qu'ils avaient apportés : *Inciderunt forte fortuna manus meas opera multa Ciceronis, quod Turonem externi quidam librarii (quod dicimus impressores) advexerant.*

Suivant en cela l'exemple des imprimeurs mayençais, leurs maîtres, ces *librarii impressores* allaient vendre les produits de leurs presses, comme Füst et Schoiffer allaient, à la même époque, vendre les leurs à Paris.

M. Aug. Bernard était si bien pénétré de cette vérité, qu'il termine le passage de son livre, cité plus haut, par cette réflexion : « Plusieurs artistes typographes ont, à la vérité, changé plusieurs fois de résidence, *mais c'était pour chercher mieux.* »

Si j'osais, je considérerais la phrase que j'ai soulignée comme un argument favorable à ma thèse, car il me serait facile de prouver que la plupart de ces imprimeurs *qui cherchaient mieux* sont précisément ceux qui vagabondaient le plus, et qui ne se fixaient jamais; témoin ce Jacobus Suigus, dont parle la Serna Santander, lequel imprima successivement à Verceilles, à Civasso, à Turin, à Lyon, à Venise, etc., et que je n'hésite pas à regarder comme le prototype du genre.

En signalant maintenant les diverses stations typographiques de Numeister, et nous ne les connaissons pas toutes, en le retrouvant tantôt à Mayence, associé avec Gutenberg, tantôt à Foligno, associé avec Émilianus de Orfinis, puis à Albi (?), puis à Lyon, toujours en compagnie d'un associé, je crois pouvoir, sans crainte de me tromper, le classer parmi ces typographes nomades dont le mérite, dont l'ardente activité, quel qu'en fût d'ailleurs le mobile, hâtèrent singulièrement en Europe la diffusion de la grande découverte.

tés philosophiques de Cicéron, imprimés à la Sorbonne, en 1472, par Ulric Gering, Guillaume Friburger et Martin Crantz.

Je ferai remarquer, à cet égard, que la suscription du *Missel* d'Uzès affirme, pour ainsi dire, dans sa forme, la valeur artistique de Numeister. Il est nommé le premier et il est qualifié de maître, *per magistrum Johannem Numester;* tandis que le nom de son associé, Michel Topie, s'y trouve tout simplement énoncé (1).

Après avoir signalé la présence de l'imprimeur Jean Numeister, de Mayence, à Lyon, en l'année 1495, je laisse aux bibliographes lyonnais le soin de suivre ses traces et de rechercher si Lyon fut le terme de ses pérégrinations.

DESBARREAUX-BERNARD.

Mai 1874.

PÉTRONE ET CHARLES NODIER

Le Satyricon de Pétrone est, depuis bien longtemps, l'objet de l'étude des gens instruits qui dirigent leur attention vers la littérature et vers les mœurs des Romains, à l'époque des Césars. M. Gaston Boissier, qui a tourné avec tant de succès ses recherches vers ces questions piquantes, vient d'insérer dans la *Revue des Deux-Mondes* une notice intéressante sur Pétrone; il l'envisage sous un aspect qui s'écarte de l'opinion généralement admise. Il signale, comme de beaucoup la meilleure des éditions, celle de M. Bucheler, publiée à Berlin en 1862, et il indique un « excellent travail

(1) M. Péricaud (*loc. cit.*) nous apprend qu'en 1488, Michel Topie imprima, à Lyon, avec Jacques de Herenbœrch, *les Saintes Peregrinations de Iherusalem* et *le Recueil des histoires de Troyes*, ce qui tendrait à prouver que Numeister n'habitait pas Lyon depuis bien longtemps.

qui a renouvelé la critique sur Pétrone », et qui, dû à M. Studer, a paru dans le tome II du *Rheinische Museum*. Ce sont là des indications bibliographiques bonnes à recueillir.

Laissons aux amateurs le plaisir de lire les pages tracées par M. Boissier et qui montrent que, loin d'être une satire dirigée contre Néron, l'œuvre de Pétrone, écrite à l'époque de la faveur de cet épicurien, était destinée à amuser la cour et à divertir le grand monde. Ceci nous ramène a l'appréciation de Charles Nodier qui, dans un fragment joint à notre *Bulletin*, alors nouveau-né (c'était en 1834), appréciait avec sa finesse habituelle le roman tracé par ce Romain de la décadence que ses contemporains avaient surnommé l'*arbiter elegantiarum*. On ne nous reprochera pas de remettre en lumière ces lignes oubliées :

« Il faut faire justice d'une méprise ridicule qui n'a pas « trompé le goût exquis de Voltaire, si peu versé d'ailleurs « dans les bonnes études critiques. J'admets volontiers que « Pétrone ait réellement composé quelque satire sanglante « de la cour de Néron dont il était plus à portée que per- « sonne de connaître et de révéler les turpitudes, et que ce « fut là le véritable motif qui le fit comprendre dans la « proscription de Pison, pendant qu'il s'enivrait de molles « délices dans sa campagne de Cumes; mais cette satire était « certainement autre chose que le *Satyricon*, qui est le ro- « man lubrique d'un bel-esprit dépravé et qui n'est point « une satire. Le faux *Satyricon* nous est resté, parce qu'il « n'offensait que les mœurs; le vrai *Satyricon* est perdu, « parce qu'il offensait Néron.

« Une erreur considérable de Voltaire est d'avoir porté « son heureuse induction trop loin, en attribuant le roman « de Pétrone à quelque libertin obscur des siècles posté- « rieurs. Le roman de Pétrone n'a rien qui sente le libertin « obscur, ni la basse latinité; c'est la débauche d'un homme « de cour extrêmement corrompu qui peint les mœurs du « temps de Néron dans le meilleur style dont les contem- « porains de Néron aient pu se servir. Le *Satyricon* est

« bien de Pétrone, mais il n'est point dirigé contre Néron « dont au contraire il a probablement égayé les or- « gies. »

G. B.

CATALOGUE

DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE

M. LE COMTE DE LURDE.

(*Suite.*)

BELLES-LETTRES.

I. — LINGUISTIQUE. — TRAITÉS SUR LA LANGUE FRANÇAISE.

49. Traicté de la grāmaire françoise (par Robert Estienne). *A l'Olivier de Robert Estienne*, s. d. (à la fin : 1557), in-8 de 110 pages ; mar. vert olive, tr. dor., fil à froid, dent. int., chiffres de M. de Lurde sur le dos du volume. (*Trautz-Bauzonnet*, 1854.)

Édition originale.

50. Traicté de la conformité du language françois avec le grec, divisé en trois livres.... (par Henry Estienne). *S. l. n. d.* (*Genève*, *vers* 1565), in-8 de 16 ff. non chiffrés et 159 pages ; mar. vert olive, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale ; exemplaire réglé.

51. Deux Dialogues du nouveau langage françois italianisé et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps (par Henry Estienne). *S. l. n. d.* (*Genève*, 1579), pet. in-8, mar. vert olive, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Édition originale.

52. Projet du livre intitulé *de la Préexcellence du langage françois*, par Henri Estienne. *Paris*, *par Mamert Patisson*, 1579, in-8, mar. vert olive, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale ; exemplaire réglé.

53. Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise, ryme et romans, plus les noms et sommaire de 127 poëtes françois vivans avant l'an 1300 (par Claude Fauchet). *Paris*, *Mamert Patisson*, 1581, in-4, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale; exemplaire de Charles Nodier, avec sa signature sur la garde du volume, relié depuis la vente des livres.

54. Grammaire générale et raisonnée (par Ant. Arnault et Claude Lancelot). *Paris*, *P. Le Petit*, 1660. — Nouvelle Méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue italienne (par Cl. Lancelot). *Paris*, *P. Le Petit*, 1660. — Nouvelle Méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole (par Cl. Lancelot). *Paris*, *P. Le Petit*, 1660. — Ensemble, un vol. in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852).

Éditions originales. La *Grammaire générale* est connue sous le nom de *Grammaire de Port-Royal*.

55. Les Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales avec un vieux manuscrit en vers touchant l'origine des chevaliers bannerets de Bretagne (par Jacques Moisant de Brieux). *Caen*, *Jean Cavalier*, 1672, in-12, mar. vert olive, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

II. — RHÉTORIQUE, ORATEURS.

56. Le Grand et vray Art de plaine rhétorique, utile, proffitable et nécessaire à toutes gens qui désirent à bien élégantement parler et escripre. Compilé et cõposé par très expert, scientifique et vray orateur maistre Pierre Fabri, en son vivãt curé de Meray et natif de Rouen. Par lequel ung chascun en le lisant pourra facilement et aornemēt composer et faire toutes descriptions en prose : comme oraisons, lettres missives, epistres, sermons, recitz, collations et requestes. *On les vend à Paris en la grãd salle du palais.... par Charles Langelier*, 1539, 2 part. en 1 vol. pet. in-8, caract. goth.; mar. rouge, fil. tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

57. Recueil d'oraisons funèbres composées par messire Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux. *Paris, veuve Sébastien Mabre-Cramoisy*, 1689, in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Édition originale du Recueil complet. Cet exemplaire a appartenu à Monseigneur de Paris, coadjuteur d'Orléans.

58. Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier, avec une lettre écrite à l'Académie françoise par feu messire François de Salignac de la Motte Fénelon. *Paris, chez Florentin Delaulne*, 1718, in-12, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1861.)

Édition originale.

III. — POÉSIE.

1° POËTES LATINS, TRADUCTIONS ET IMITATIONS.

59. Imitations du latin de Jean Bonnefons avec autres gayetez amoureuses de l'invention de l'autheur (par Gilles Durant de la Bergerie). *Paris, Anthoine du Brueil*, 1610, petit in-8, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Exemplaire réglé, de la bibliothèque de Charles Nodier, avec son *ex-libris*; relié depuis sa vente.

60. Louanges de la Sainte Vierge composées en rimes latines par E. Bonaventure et mises en vers françois par P. Corneille. *A Rouen, et se vendent à Paris chez Gabriel Quinet*... 1665, in-12, front. grav., mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1859.)

Édition originale.

61. Ægidii Menagii poemata. Quarta editio, auctior et emendatior. *Amstelodami, ex officina Elzeviriana*, 1663, in-12, mar. rouge, fil. à froid, dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire non rogné, de la collection Veinant, relié depuis.

62. Mosanti Briosii poematum pars altera. *Cadomi, apud Joannem Cavelier*, 1669, in-12 de 148 p.; mar. vert olive, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Volume recherché pour les lettres françaises contenues dans les pages 101 à 143, où l'auteur donne l'histoire de l'Académie de Caen qui se réunissait chez lui.

2° POÈTES FRANÇAIS.

A. — Depuis le XIIIe siècle jusqu'à Clément Marot.

63. Les Poésies du roy de Navarre avec des notes et un glossaire françois, précédées de l'histoire des révolutions de la langue françoise (publ. par Lévêque de la Ravallière). *Paris, Hippolyte-Louis Guérin*, 1742, 2 vol. petit in-8, fig., mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

64. Le Rommant de la Rose (par Guill. de Lorris et Jehan de Meung) nouvellement reveu et corrigé, oultre les précédentes impressions (par Cl. Marot). *On le vend à Paris par Galliot du Pré*.... (A la fin :) *Imprimé à Paris par Pierre Vidoue*, 1529, pet. in-8, lettres rondes, fig. sur bois; mar. rouge, fil. et encadr. dor., médaillon sur les plats portant une rose, tr. dor.,

dos orné avec chiffres, doublé de mar. vert, large dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Hauteur : 145 millimètres. Exemplaire trouvé à Orléans par M. Miron de l'Épinay, ancien procureur général, acheté par M. Patin, de l'Académie française, et cédé au libraire Crozet ; relié depuis.

65. Les Œuvres de feu maistre Alain Chartier, en son vivant secrétaire du feu roy Charles septiesme du nom. *On les vend à Paris.... en la boutique de Galliot du Pré.* (A la fin :) *Imprimées à Paris par Pierre Vidoue*, 1529, pet. in-8, lettres rondes, fig. sur bois, mar. bleu, fil. et encadr. d'or, tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet.*)

Hauteur : 137 millimètres ; l'exemplaire est à toutes marges sur les côtés.

66. La Belle Dame qui eust mercy (par Alain Chartier). *S. l. n. d.*, in-4° de 7 ff. non pag., front. grav., caract. goth. ; mar. citron, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Trautz-Bauzonnet*, 1861.)

Édition non citée dont voici la description : Le titre comme dessus dans un encadrement gravé sur bois ; au-dessous, une gravure représentant deux personnages dans un jardin, reposant sur un entablement qui lui sert de support. A la fin ces mots : *Explicit, Deo gratias.* Chaque page contient 31 ou 32 lignes. Le volume ne porte ni nom d'auteur, ni privilége, ni achevé d'imprimer.

Clément Marot et André du Chesne pensaient que cette pièce n'était pas d'Alain Chartier ; cependant elle se trouve sous son nom dans les plus anciennes éditions de ses œuvres.

67. Les Œuvres de Me François Villon. Le Monologue du francarcher de Baignollet. Le Dialogue des seigneurs de Mallepaye et Baillevent. *On les vend au premier pillier à la grant salle du palays pour Galiot du Pré*, 1532, pet. in-8°, lettres rondes, mar. vert, filets et dessins à fleurs sur les plats, tr. dor., doublé de mar. rouge, large dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Hauteur : 133 millimètres 1/2. Exemplaire de M. Renouard (*Biblioth. d'un amateur*, p. 7), cédé à l'amiable au libraire Crozet, qui le vendit à M. Veinant, relié depuis.

68. Le Doctrinal de court, divisé en douze chapitres selon l'ordre du Doctrinal de Me Alexandre, composé par M. Pierre Michault,

jadis secrétaire de Monseignenr de Charolois, fils du duc de Bourgogne, par lequel lon peult estre clerc sans aller à lescole. *Imprimé nouvellement à Genefve*. S. d., petit in-4°, grav. sur bois, caract. goth., mar. vert, fil., tr. dor., dos orné. (*Reliure ancienne*.)

Exemplaire de Gaignat, vendu 7 fr. en 1769: Lair, 82 fr.; de Bure frères, 201 fr. 50; prince d'Esling, 420 fr. en 1847; de Clinchamp avec son *ex-libris* et une note autographe de sa main. (*Note de M. de Lurde*.)

Cet exemplaire est exactement décrit dans le *Manuel du libraire*, t. III, col. 1700 (*in fine*); il ne contient pas d'adresse de libraire, mais il porte sur le titre la marque du libraire Jacques Vivian.

69. Le Grãt Blasõ de faulses amours (par Guillaume Alexis). *S. l. n. d.*, in-4 de 27 ff. non pag., sans compter le titre, caract. goth.; sur le titre est gravée la marque des libraires P. Mareschal et Barnabé Chaussard; mar. rouge, fil. croisés, tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet*.)

Exemplaire réglé de la vente Crozet.

70. Les Œuvres maistre Guillaume Coquillart, en son vivant official de Rheims, nouvellement vendues et imprimées à Paris. *On les vend à Paris pour Galiot du Pré*, 1532; pet. in-8° de 158 ff., lettres rondes; mar. rouge, fil. à la Du Seuil, tr. dor., dos orné, doublé de mar. bleu, dent intérieure. (*Bauzonnet-Trautz*.)

Hauteur : 130 millimètres. Exemplaire acheté à la vente Crozet, relié depuis.

71. Le Vergier d'honneur nouvellement imprimé à Paris, de l'entreprise et voyage de Naples, auquel est compris commãt le roy Charles, huictiesme de ce nom, à banyère déployée, passa et rapassa de journée en journée depuis Lyon jusques à Napples et de Napples jusques à Lyon, ensemble plusieurs aultres choses; faictes et cõposées par révérend père en Dieu Monseigneur Octavien de Saint-Gelais, évesque d'Angoulesme, et par Me Andry de la Vigne, secrétaire de M. le duc de Savoye, avec aultres. *S. l. n. d.*, pet. in-fol. sur 2 col., non pag., fig. sur bois, caract. goth.; mar. rouge, tr. dor., fil. dos orné, chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Édition exactement décrite dans le *Manuel du libraire* (t. V, col. 43); la première des deux éditions sans date. Exemplaire de Gaston d'Or-

léans, avec son chiffre pris sur l'ancienne reliure, du prince d'Esling et d'Aimé-Martin, relié depuis.

72. Le Séjour dhonneur composé par révérend père en Dieu messire Octavien de Saint Gelais, évesque d'Angoulesme, nouvellement imprimé à Paris pour Anthoyne Vérard. *Ils se vendēt à Paris devāt la rue neufve Nostre Dame, à lymage Saint Jehan lévangéliste, ou au palays, au premier pillier devant la chapelle où lon chāte la messe de Messeigneurs les présidens.* Cum privilegio. (A la fin :) *Et fut acheve le XXVe jour daoust mille CCCCCC et XXIX*, avec la marque d'Antoyne Vérard. Pet. in-4, front. gravé, caract. goth.; mar. vert, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet.*)

73. Sensuyt la Chasse et le Départ damours, nouvellemēt imprimée à Paris, où il y a de toutes les tailles de rimes que lon pourroit trouver, cōposée par révérēd père en Dieu messire Octovien de Sainct-Gelais, évesq̃ dAngoulesme, et par noble hom̃e Blaise Dauriol, bachelier en chascun droit, demourāt à Thoulouse. *On les vend à Paris en la rue neufve Nostre Dame, à l'enseigne de l'Escu de France.* (A la fin :) *Cy finie la Chasse et le Départ damours, nouvellement imprimé à Paris par la veufve Jehan Treperel et Jehan Jehannot, imprimeur et libraire juré en l'Université de Paris, demeurant en la rue neufve Nostre Dame, à l'enseigne de l'Escu de France.* S. d., in-4, caract. goth., grav. sur bois, mar. vert, fil. croisés, tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet.*)

Seconde édition, d'après Brunet. Sur la première page de ce volume, après le titre, on lit en gros caractères le chiffre XXXIII; il indique le nombre des cahiers.

74. Les faictz et dictz de feu de bonne mémoire Me Jehan Molinet, contenans plusieurs beaulx Traictez, oraisons et champs royaulx, comme l'on pourra facilement trouver par la table qui sensuyt. *On les vend à Paris, au Palais, au second pilier, par Arnoul Langelier*, 1540, petit in-8, lettres rondes; mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet.*)

75. Chātz royaulx, oraisons et aultres petitz traitez faictz et composez par feu de bonne mémoire Me Guillaume Crétin, en son vivant chantre de la Saincte Chapelle royalle à Paris et tréso-

rier du boys de Vincennes. *On les vend à Paris, en la rue neufve Nostre Dame à l'enseigne Sainct-Nicolas.* (A la fin :) *Imprimé à Paris par Jehan Sainct Denys, libraire, demourant en la rue neufve Nostre Dame, à lenseigne Sainct Nicolas*, avec la marque de ce libraire. S. d., pet. in-8, titre rouge et noir, caract. goth., mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet.*)

76. Le Chasteau de Labour (par Pierre Gringore). *S. l. n. d.*, in-4 de 40 ff. non chiffrés, caract. goth., figures sur bois; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

On lit à la fin du volume : *Cy finist le chasteau de Labour, imprimé à Paris, par Gaspard Philippe, demourant en la rue Saint Jacques, à l'enseigne des Trois-Pigeons.*

Exemplaire de la vente Aimé-Martin, relié depuis.

77. Les Abus du monde, nouvellement imprimez à Paris (par Pierre Gringore). *S. l. n. d.*, in-8, front. gravé sur bois, caract. goth., mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

In-8 non paginé de 72 feuillets, sans indication de libraire ou d'imprimeur. Au verso du titre on lit : *Sensuyvent les abus du monde composé par Pierre Gringoire, dit Mere sotte;* à la fin du volume : *Fin desditz abuz.* Exemplaire de la vente Cailhava, relié depuis.

78. Les Faintises du monde (par Pierre Gringore). *S. l. n. d.*, pet. in-4 de 14 ff. non chiffrés, gros caract. goth.; mar. rouge, tr. dor., fil., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Le titre porte la marque du libraire Michel Lenoir. A la fin du volume on lit : *Cy finissent les Faintises du monde. Imprimé par Michel le Noir.*

79. Les Fãtasies de mere sote, imprimées à Paris pour Jehan Petit, libraire juré de l'Université dudict lieu, ayant par transport le privilege dudict mere sote, aultrement dict Pierre Gringore. *Et se vendent à l'enseigne de la Fleur de lys dor en la rue Saint-Jacques, près des Maturins, cum privilegio regis.* In-4 de 111 ff. à longues lignes, non chiffrés, caract. goth., fig. sur bois; mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure (*Trautz-Bauzonnet*, 1848).

Édition originale, sans date; le privilége est daté du 27 octobre 1516. Exemplaire du comte d'Esling, relié depuis la vente de ses livres.

80. Heures de Nostre Dame, translatées de latin en françois et mises en ryme..., composées par Pierre Gringoire, dict Vaudemont, hérault darmes de très hault et vertueux prince Monseigneur le duc de Lorraine. *On les vend à Paris en la rue Saint Jacques en la maison de Jehan Petit.* S. d. (le privilége est daté du 25 nov. 1527). Petit in-4, en deux parties, fig. sur bois, titre rouge et noir, caract. goth.; mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

La seconde partie porte pour titre : *Chantz royaulx figurez moralllement sur les mystères miraculeux de nostre saulveur et redempteur Jesus-Christ et sur sa passion*, in-4 de 32 feuillets, caractères gothiques.

81. Notables Enseignements, adages et proverbes faictz et composez par P. Gringore, dit Vauldemont. *On les vend à Paris, en la rue Saint Jacques, à lenseigne de lÉléphant devant les Mathurins.* (A la fin du volume se trouve la marque de François Regnault.) S. d. (le privilége est daté du 15 nov. 1527). Petit in-8 de 105 ff. chiffrés, 2 gravures, caract. goth.; mar. bleu, fil., tr. dor., dos orné, doublé de mar. rouge, large dent. intérieure. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire réglé, de la vente Veinant.

82. Contredictz de Sõge creux (par Gringore). *On les vend à Paris en la grant salle du Palais en la boutique de Galiot du Pré.* S. d. (le privilége est daté du 19 février 1529.) In-8 de 204 ff. chiffrés, caract. goth., mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

A la fin du volume on lit : *Fin des contreditz de Songecreux, contenans plusieurs abuz en chascun estat de ce monde, nouvellement imprimez à Paris par Nicolas Couteau, imprimeur, pour Galliot du Pré, libraire. Et fut achevé d'imprimer le second jour du moys de may l'an mil cinq cent et trente.* Au revers la marque de libraire de Galliot du Pré, avec sa devise *Vogve la galée* et non *Vogve la gualée* comme l'imprime le *Manuel du libraire.*

83. Les Menus propos, *s. d.* (avec la marque de l'imprimeur Jehan Trepperel). (A la fin :) *Cy finent les menus propos, imprimés nouvellement à Paris par Jehan Trepperel, demourant sur le pont Nostre Dame à l'ymaige Sainct Laurens.* In-4 de 12 ff. non chiffrés, caract. goth.; mar. rouge, fil. brisés, tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Pièce attribuée à P. Gringore. Exemplaire de la vente Crozet.

84. Les Regrets et peines des mal advisez, faictz et composez par Dadonville et nouvellement imprimées à Paris. — Ce sera que sera. — *S. l. n. d.*, pet. in-8 de 20 ff. non chiffrés, caract. goth.; mar. vert, fil., tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la vente Cailhava, relié depuis. Cette édition doit contenir une gravure sur bois sur le titre, et, à la fin du volume, la devise *Ce sera que sera* et la marque du libraire Pierre Sergent. Ces indications sont omises dans le *Manuel du libraire*.

Suivant M. G. Brunet, *Livres introuvables*, etc., 1872, p. 89, cet exemplaire serait unique.

B. — Poésies anonymes publiées à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe.

85. Le Caquet des bones Chamberieres déclarant aucunes finesses dont elles usent vers leurs maistres et maistresses. *Imprimé nouvellement par le commandement de leur secrétaire maistre Pierre Babillet.* S. d., pet. in-8 de 8 ff. non pag., caract. goth.; mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la vente Cailhava.

Cette édition est incomplétement décrite dans le *Manuel du libraire* (t. X, col. 1764); elle se compose du titre comme dessus; au-dessous une gravure sur bois qui représente Me Pierre Babillet (son nom est imprimé dans un cartouche) assis dans un fauteuil et remettant un volume à un personnage à genoux, tandis que trois autres personnages attendent leur tour. Le texte commence au verso du titre et occupe 7 feuillets et demi, à 27 lignes par page. Le verso du dernier feuillet contient une marque d'imprimeur, portant un S et un Miréunis par un filet dans un écusson.

86. LeMonologue des nouveaux sotz de la joyeuse bande, faict et cõposé nouvellement. *S. l. n. d.* (A la fin:) *Explicit. On les vend à Paris, au Palays, à la galerie comme on va à la chancellerie*; in-12 de 4 ff. non chiffrés, gros caract. goth.; mar. rouge, fil., tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Première édition. Exemplaire de la vente Soleinne, relié depuis. M. G. Brunet mentionne ce volume dans sa liste des *Livres introuvables*

et exemplaires uniques, 1872, p. 66. Il ne faut pas confondre cette pièce avec le *Monologue des soltz joyeulx de la nouvelle bande*, *Paris*, *Nyverd*, s. d., petit in-8 de 8 ff., réimprimé dans le tome III des *Anciennes Poésies françaises* de M. A. de Montaiglon.

87. Monologue nouveau fort joyeulx de la chambrière despourveue du mal damours. *Nouvellement imprimé à Paris*, s. d., in-12, mar. bleu, tr. dor., fil., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Opuscule en vers de dix pieds, incomplétement décrit par Brunet; il se compose de 4 ff. non chiffrés, à 22 lignes par page, imprimés en caractères gothiques; le texte commence au verso du titre; gravure sur bois sur le titre, une seconde gravure à la fin du volume.

88. La Patenostre des vérolés avec leur complainte contre les médecins, *S. l. n. d.* in-8 carré de 4 ff., 3 fig. sur bois, caract. goth.; mar. rouge, fil. brisés, tr. dor., dos orné, doublé de mar. rouge, large dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire réputé unique.

89. Requeste du sexe masculin contre le sexe feminin à cause de ceux et celles qui mesdisent de l'autheur du livre intitulé *les Controverses des sexes masculin et feminin*, baillée à dame Raison, ensemble le plaidoyer des parties et arrest sur ce intervenu. *A Tholose, par Guyon Boudeville, imprimeur, devant le college de Foix*, avec privilege, 1542; in-4 de 10 ff. non chiffrés, lettres rondes; mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire réglé, contenant de nombreux témoins. Les *Controverses des sexes masculin et féminin* sont de Gratian Dupont, seigneur de Drusac, *Tolose, chez Jacques Colomiés*, 1534. Aucun bibliographe n'en indique d'édition séparée.

90. Les Sept Marchans de Naples, cest assavoir la dventurier, le religieux, lescolier, laveugle, le vilageois, le marchant et le bragart. *S. l. n. d.*, in-12 de 8 ff.; deux fig. sur bois, l'une au bas du titre, l'autre au verso de la dernière page; caract. goth.; mar. rouge, fil. brisés, tr. dor., dos orné, doublé de mar. rouge, large dent. intérieure. (*Bauzonnet.*)

Exemplaire de la vente Crozet, relié depuis, réputé unique.

91. Les Souhais des hommes. *S. l. n. d.* (avec la marque du libraire Michel Lenoir). In-4 de 5 ff. y compris le titre, caract. goth., mar. rouge, fil., tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz*, 1846.)

Première édition. Exemplaire de Charles Nodier, avec son *ex-libris*, relié depuis la vente de ses livres.

92. S'ensuit le Testament de Tastevin, roy des pions. *S. l. n. d.*, in-4 de 4 ff. y compris le titre, caract. goth.; mar. citron, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Trautz-Bauzonnet*, 1855.)

Pièce de vers composée vers 1488. Exemplaire de la première édition, réglé; acheté à la vente Coste, relié depuis.

93. Motetti novi et chanzoni frãciose a quatro sopradoi. *Venetiis impressum opera et arte Andrea....* anno 1528, die XV octobris; pet. in-8 oblong de 38 feuillets; mar. bleu, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Volume acheté en Italie, relié depuis; il contient la musique notée et les paroles de 32 pièces, dont 10 sont des hymnes sacrées en latin et 22 madrigaux en français, plusieurs dignes des recueils de Collé. C'est d'après cet exemplaire que M. Brunet a parlé de ce recueil dans le *Manuel du libraire*, t. III, col. 1925.

C. — Depuis Marot jusqu'à Ronsard.

94. Ladolescence Clémentine, autrement les œuvres de Clément Marot, de Cahors en Quercy, valet de chambre du roy, faites en son adolescence, avec aultres œuvres par luy composées depuis sa dicte adolescence. *On les vend à Anvers en la maison de Jehan Steels à l'écu de Bourgogne*, 1539. — Recueil des œuvres Jehan Marot, illustre poëte françois, contenant Rondeaux, épistres, vers épars, chantz royaulx, 1539. (A la fin :) *Imprimé par Guillaume du Mont.* Pet. in-8 non paginé, mar. vert, fil. cintrés, dos et angles dorés, tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet.*)

Exemplaire réglé. Hauteur : 144 millimètres; témoins.

95. Les Œuvres de Clément Marot de Cahors, valet de chambre du roy. *Lyon, Jehan de Tournes*, 1549, 2 tom. en un volume

pet. in-12; mar. rouge, fil., tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la vente Crozet.

96. Plusieurs Traictez par aucuns nouveaulx poëtes du differend de Marot, Sagon et la Hueterie, avec le *Dieu gard* dudit Marot, épistre composée par Marot de la veue du roy et de l'empereur. *Parisiis*, 1539, in-16, mar. vert, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

97. Le Second Enfer d'Estienne Dolet, natif d'Orléans, qui sont certaines compositions faictes par luy-mesme sur la justification de son second emprisonnement. *Troyes*, *par maistre Nicole; Paris*, 1544, pet. in-8 de 95 pages, lettres rondes, mar. rouge, fil. à la Du Seuil, tr. dor., doublé de mar. rouge, compart. et ornem. au pointillé, chiffres. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Cet exemplaire et celui de la Bibliothèque nationale sont les seuls connus; acheté à la vente Crozet, relié depuis.

98. Petitz Fatras d'ung apprentif surnommé l'Esperonnier de discipline (par Antoine Du Saix). *S. l. n. d.*, pet. in-8 de 40 ff. non chiffrés, lettres rondes; mar. vert, fil. et encadr. dor., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Voici la description de cette édition : Titre encadré dans un ovale gravé sur bois. Au-dessus du titre, un huitain qui commence par ces mots :

Menuz fatras d'ung apprentif
Qui de bastir a bon couraige....

Au-dessous du huitain la devise du livre : *Qvóiqv'il advienne.*

Le texte commence au verso du livre et occupe 40 ff., à 27 lignes par page. A la fin : *Amici vicem ita dolebat tum ex fide veri scribebat frater Antonius Saxanus Burguensis pernipeta Antonius*, 19 *maii* 1536. Au-dessous, un huitain qui débute ainsi :

Mon amy monsieur du Vernay
Voicy ung épitaphe en vers....

Puis la devise : *Qvoiqv'il advienne.*

La dernière page contient la marque du libraire Estienne Groulleau, un chardon dans un vase, avec cette exergue à droite et à gauche : *Nul ne s'y frotte* et *Patere aut abstine.*

99. Recueil des œuvres de feu Bonaventure Despériers, valet de chambre de très chrestienne princesse Marguerite de France, royne de Navarre. *Lyon, Jean de Tournes*, 1544, avec privilege, in-8, mar. olive, fil., tr. dor., dos orné. (*Bauzonnet.*)

Édition originale, composée de 4 feuillets non chiffrés, 196 pages, et 2 feuillets non chiffrés, contenant deux avis de l'imprimeur au lecteur. Exemplaire presque non rogné.

100. Le Mespris de la cour, avec la Vie rustique, nouvellement traduict d'espagnol (d'Antoine de Guevare, par Ant. Alaigre) en françois. — L'Amye de cour (par De Borderie). — La Parfaicte Amye (par Ant. Heroet de la Maison-Neuve). — L'Androgyne de Platon, etc. — La Contre-Amye de cour (par Ch. Fontaine). — L'Expérience de l'amye de court contre la contre-amye. — Ensemble, un vol. in-16. *Paris, Guill. Thibout*, 1544; mar. vert, fil. à froid, tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet.*)

Édition originale collective, non paginée.

101. Les Marguerites de la Marguerite des princesses, très illustre royne de Navarre. *Lyon, par Jean de Tournes*, 1547, 2 tom. en un vol. in-8, fig. sur bois, mar. rouge, tr. dor., chiffres sur le dos et sur les plats, doublé de mar. bleu, large dent. int. avec chiffres. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Édition originale; exemplaire réglé et contenant des témoins; hauteur: 175 millimètres. Ce volume a appartenu à MM. de Soleinne, Baudelocque, Clinchamp; relié depuis.

102. Œuvres poétiques de Mellin de Sainct-Gelais. *Lyon, par Antoine de Harsy*, 1574, in-8 de 8 ff. prél. et 253 pages; mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Édition originale; exemplaire réglé, de la bibliothèque Tholosan, relié depuis.

103. Le Compte du rossignol. *A Lyon, par Jean de Tournes*, 1547, pet. in-8 carré de 28 pages; mar. rouge, filets brisés, tr. dor., dos orné, doublé de mar. vert, large dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire réglé. Cette pièce est de Gilles Corrozet, ainsi que le prouve la demande faite au prévost de Paris, d'imprimer et de vendre « ce petit traicté par lui composé ».

104. Le Chant des seraines avec plusieurs compositions nouvelles (par Estienne Forcadel). *A Paris, pour Gilles Corrozet en la grand salle du palays*, 1548, in-16 de 79 ff. et un f. pour la marque du libraire; mar. rouge, fil. brisés, tr. dor., dos orné, doublé de mar. vert, large dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

105. Œuvres poétiques de Estienne Forcadel, jurisconsulte, dernière édition, reveüe, corrigée et augmentée par l'autheur. *A Paris, chez Guillaume Chaudiere, à l'enseigne du temps et de lhome sauvage*, 1579, avec privilege du roy; in-8, mar. citron, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1852.)

Édition publiée par le fils de l'auteur, aussitôt après la mort de Forcadel. Exemplaire réglé et sur grand papier, acheté en Angleterre, relié depuis.

106. L'Enfer de Cupido, par le seigneur des Coles. Première impression, 1555. *A Lyon, par Macé Bonhomme, avec privilege du roy pour dix ans*, in-8, lettres rondes, fig. sur bois; mar. bleu, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire réglé, de la vente Cailhava, relié depuis.

D. — Depuis Ronsard jusqu'à Malherbe.

107. Les Œuvres de P. de Ronsard, gentilhomme vandomois, reveuës et corrigées par l'autheur peu avant son trespas et encores depuis augmentées de plusieurs commentaires, rédigées en X tomes. *Paris, chez la veuve de Gabriel Buon*, 1597, dix tomes reliés en cinq vol. petit in-12, mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

108. Recueil des sonnets, odes, hymnes, élégies et autres pièces retranchées aux éditions précédentes des Œuvres de P. de Ronsard, gentilhomme vandomois, avec quelques autres non imprimés cy-devant. *A Paris, chez Nicolas Buon*, 1617; petit in-12, mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition de 425 pages, y compris le titre, et de 7 pages pour la table; l'achevé d'imprimer est daté du dernier jour d'avril 1617.

109. Les quatre premiers livres des Odes de P. de Ronsard Vandomois. *Paris, chez la veufve Maurice de la Porte*, avec privilege, 1555, in-8 de 4 ff. prél. et de 132 ff. chiffrés, portrait de Ronsard gravé sur bois; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire presque non rogné.

110. Le cinquième des Odes de P. de Ronsard, augmenté. Ensemble la harangue que fit Monseigneur le duc de Guise aus soudars de Mez le jour qu'il pensoit avoir l'assaut, traduite en partie de Tyrtée, poëte grec, et dédiée à Monseigneur le révérendissime cardinal de Lorraine, son frère. *Paris, chez la veuve Maurice de la Porte*, 1553, avec privilege, in-8 de 180 pages; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire réglé. Édition originale.

111. Continuation des Amours de P. de Ronsard Vandomois. *Paris, Vincent Sertenas*, 1557, avec privilege, in-8 de 176 pages; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

112. Le Bocage de Pierre de Ronsard, Vandomoys, dédié à P. de Paschal, du bas pays de Languedoc. *Paris, chez la veuve Maurice de la Porte*, 1554, avec privilege, in-8 de 4 ff. préliminaires et de 56 ff. chiffrés; mar. rouge, filets à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Édition originale; exemplaire réglé, contenant de nombreux témoins.

113. Les Mélanges de P. de Ronsard, dédiés à Jan Brinon. *Paris, Gilles Corrozet*, 1555, avec privilége, in-8 de 52 ff. chiffrés. — L'Hymne de France, composé par P. de Ronsart Vandomoys. *Paris, Michel Vascosan*, 1549, in-8 de 8 ff. non chiffrés. — Un vol. in-8, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1863.)

Édition originale. L'*Hymne de France* est le premier ouvrage publié par Ronsard.

114. La Défense et illustration de la langue francoise avec l'Olive de nouveau augmentée, la Musagnœomachie, l'Antérotique de la vieille et de la jeune amie, Vers lyriques, le tout par Joa-

chim du Bellay Angevin. *Paris*, *Federic Morel*, 1561. — La Monomachie de David et de Goliath, 1561. — Recueil de poésie présenté à très illustre princesse Mad. Marguerite, 1561.— Deux livres de l'Eneide de Virgile, 1561. — Epithalame sur le mariage de très illustre prince Philibert de Savoye et de.... Marguerite de France, 1561. — Discours au Roy sur la trefve de l'an 1555, 1561. — Le premier livre des Antiquitez de Rome, 1562. — Les Regrets et autres œuvres poétiques, 1561. — Ode sur la naissance du petit duc de Beaumont, 1565. — Divers Jeux rustiques, 1565. — Discours au Roy, 1566. — Ensemble 1 vol. in-4, mar. rouge, filets à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Recueil d'éditions originales; exemplaire réglé de la bibliothèque de M. Aimé-Martin, relié depuis. Hauteur : 253 millimètres ; nombreux témoins.

115. Les Œuvres francoises de Joachim du Bellay, gentilhomme angevin. *Paris*, *Fédéric Morel*, 1573, in-8, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet.*)

116. Les Amours de Jan-Antoine de Baïf. *Paris*, *pour Lucas Breyer*, 1572, petit in-8 de 8 ff. prélim. et 232 ff. chiffrés; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

117. Euvres en rime de Jan-Antoine de Baïf, secrétaire de la chambre du roy. *Paris*, *Lucas Breyer*, 1573, petit in-8 de 10 ff. prélim. et de 272 ff. chiffrés ; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

118. Les Jeux de Jan-Antoine de Baïf. *Paris*, *pour Lucas Breyer*, 1573, petit in-8 de 4 ff. prélim. et 230 ff. chiffrés; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

119. Les Passe-temps de Jan-Antoine de Baïf. *Paris*, *pour Lucas Breyer*, 1573, pet. in-8 de 4 ff. prél. et 126 ff. chiffrés; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Ces quatre derniers numéros, contenant les œuvres de Baïf, sont en reliure uniforme.

120. Les Mimes, enseignemens et proverbes de Jan-Antoine de Baïf, reveus et augmentez en ceste dernière édition. *Paris, par Mamert Patisson*, 1597, 2 parties, la première de 108 ff., la seconde de 56 ff. chiffrés; portr. gravé sur bois; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1857.)

Exemplaire de la vente Duplessis, relié depuis.

121. Les Œuvres poétiques de Remy Belleau rédigées en deux tomes (le second porte pour titre : les Odes d'Anacréon Téien, poete grec, traduites en françois par Remy Belleau avec quelques petites hymnes de son invention et autres diverses poésies, ensemble une comédie), *Paris, Mamert Patisson*, 1585; deux tomes en un volume in-12, mar. rouge, fil. à la Du Seuil, tr. dor., chiffres sur le dos et sur les plats, doublé de mar. citron, large dent. int. avec chiffres. (*Trautz-Bauzonnet*, 1858.)

Exemplaire réglé et rempli de témoins, acheté à la Haye, relié depuis.

122. Les Amours d'Olivier de Magny, Quercinois, et quelques odes de luy, ensemble un recueil d'aucunes œuvres de M. Salel, abbé de Saint Chéron. *Paris, Vincent Sertenas*, 1553, in-8 de 83 ff.; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale; exemplaire acheté en Italie, relié depuis.

123. Les Odes d'Olivier de Magny, de Cahors en Quercy. *Paris, chez André Wechel*, 1559, avec privilege, in-8 de 192 ff.; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. intérieure. (*Trautz-Bauzonnet.*)

124. Recueil des rymes et proses de E. P. (Estienne Pasquier); le nom est imprimé dans le *Privilege*. *Paris, en la boutique de Charles Langelier*, 1555, pet. in-8 de 68 ff., mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1856.)

Édition originale.

125. Le Siècle d'or et autres vers divers (par Bérenger de la Tour d'Albenas). *Lyon, par Jean de Tournes* et *Guill. Gazeau*, 1551,

in-8; mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la vente Cailhava, relié depuis.

126. L'Amie rustique et autres vers divers, par Bérenger de la Tour d'Albenas en Vivarez, dédié à N. Albert, seigneur de Saint-Alban. *A Lyon, de l'imprimerie de Robert Granjon*, 1558, in-12, caract. de *civilité;* mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Exemplaire acheté en Angleterre, relié depuis.

127. L'Amie des amies, imitation d'Arioste, divisée en quatre livres, par Bérenger de la Tour d'Albenas en Vivarez, dédié à N. Albert, seigneur de Saint-Alban. *A Lyon, de l'imprimerie de Robert Granjon*, 1558, in-12, caract. de *civilité*; mar. bleu, tr. dor., fil., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Exemplaire acheté en Angleterre, relié depuis.

128. L'Olympe de Jaques Grevin de Clermont en Beauvoisis, ensemble les autres œuvres poétiques dudit auteur. A Gérard Lescuyer, prothenotaire de Boulin. *Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne*, 1560, avec privilége, in-8; mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Voir le nº 215, contenant le théâtre de Grevin et la suite de l'*Olympe*.

129. Les Poésies de Jacques Tahureau du Mans, mises toutes ensemble et dédiées au révérendissime cardinal de Guise. *Paris, pour Robert le Mangnier*, 1574, in-8; mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

Première édition collective des poésies de Tahureau; exemplaire contenant de nombreux témoins.

130. Les Œuvres poétiques d'Amadis Jamyn, revues, corrigées et augmentées en ceste dernière impression. *Paris, Mamert Patisson*, 1579, in-12, mar. vert, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Édition dédiée au roy de France et de Pologne..

131. Le second volume des Œuvres d'Amadis Jamyn, secrétaire et lecteur ordinaire de la chambre du roy. *Paris, pour Félix le Mangnier*, 1584, avec privilége, in-12, mar. vert, tr. dor.,

dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Ce volume complète les œuvres de Jamyn. Il est beaucoup plus rare que le précédent, parce qu'il n'a été imprimé qu'une seule fois.

132. Les Vrayes Centuries et prophéties de Me Michel Nostradamus. *Amsterdam, chez Jean Jansson à Waesberge*, 1668, in-12, front. gravé, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de la vente Soleinne, non rogné, relié depuis.

133. Les Œuvres de Scevole de Sainte-Marthe. *Poictiers, par Jean Blanchet*, 1600, in-12, mar. rouge, tr. dor., fil., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Exemplaire de Sainte-Marthe, avec sa signature et quelques notes autographes. (Note de M. de L.)

134. Les Omonimes, satyre des mœurs corrompues de ce siècle, par Antoine du Verdier, homme d'armes de la compagnie de M. le sénéchal de Lyon. *Lyon, par Antoine Gryphius*, 1572, in-4 de 13 ff.; mar. bleu, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Édition originale.

135. Les Premières Œuvres de Philippe Desportes. *Paris, par Mamert Patisson*, 1600, in-8, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Bauzonnet.*)

136. Les Œuvres de G. de Saluste, seigneur du Bartas, revues et augmentées par l'auteur et divisées en trois parties. *Paris, Michel Gadoulleau*, 1579, 2 tom. in-12 reliés en un vol., mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1870.)

Cette édition est antérieure, du moins pour la première partie, à toutes celles mentionnées par Brunet. Voici la description exacte de cet exemplaire. Tome I : Le titre ci-dessus et 83 ff. chiffrés, sans titre ni privilége. Tome II : La Sepmaine ou la création du monde.... *Paris, Michel Gadoulleau*, 1579, privilége au verso du titre, daté du 21 février 1578, 118 ff. de texte chiffrés, sans table.

137. Pour la Monarchie de ce royaume contre la division. A la royne mere du roy, par J. Vauquelin de la Fresnaye. *Paris, de*

l'imprimerie de Fédéric Morel, 1570, avec privilége, in-8 de 8 ff. chiffrés; mar. bleu, fil., tr. dor., dent. int., dos orné. (*Trautz-Bauzonnet*, 1851.)

Exemplaire acheté à la vente Montmerqué, relié depuis.

138. Les Diverses Poésies du sieur de la Fresnaie Vauquelin. *A Caen, par Charles Macé, imprimeur du roy*, 1612, in-8; mar. bleu, fil., tr. dor., chiffres sur le dos, doublé de mar. rouge, large dent. int. avec chiffres. (*Trautz-Bauzonnet*, 1847.)

Exemplaire avec témoins.

Voici comment Seguin explique la rareté de ce volume : « Ses parents, dit-il, en Segrais parlant de Vauquelin, s'étant attachés à retirer tous les exemplaires qu'ils ont pu rencontrer, ses œuvres sont devenues si rares que j'ai eu de la peine à les trouver. » (Segrais, cité dans le catalogue des livres de M. le baron Pichon, nº 554.)

139. Les Œuvres latines et françoises de Nicolas Rapin, Poictevin, grand-prévost de la connestablie de France. *Paris, chez Olivier de Varennes*, 1610, in-4, mar. vert, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Cet ouvrage est en deux parties, la première de 260 pages. La seseconde contient *les vers mesurés* de Nicolas Rapin (8 feuillets préliminaires et 55 pages chiffrées), des traductions, des vers et une table (52 feuillets non chiffrés).

Exemplaire de Charles Nodier, avec son *ex-libris*, relié depuis la vente de ses livres. Il porte sur le titre la signature du poëte Colletet.

140. Les Touches du seigneur des Accords, premier livre, dédié à Pontus de Tyard, seigneur de Bissy, évesque de Chalons. *Paris, chez Jean Richer*, 1585, in-12, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

Cet exemplaire a longtemps passé pour unique et il a servi à la description que M. Brunet a tracée de cette édition dans le *Manuel du libraire*, 1842. Par erreur le *Manuel* de 1863 ne lui attribue que 112 pages, tandis qu'il en occupe 124. L'édition contient, outre le livre premier, annoncé sur le titre, le livre II, dédié à Pasquier, et le livre III, dédié à Simon Nicolas.

141. Recueil des Œuvres poétiques de Jan Passerat, lecteur et interprète du roy, augmenté de plus de la moitié, oultre les précédentes impressions, dédié à M. de Rosny. *Paris, chez*

Claude Morel, 1606; 2 parties en un vol. in-8. La seconde partie porte pour titre : Joannis Passeratii Kalendæ januariæ et varia quædam poëmata. *Parisis*, *A. Morel;* portr. gravé par Th. de Leu; mar. vert, fil à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Exemplaire Huzard acquis à la vente Baudelocque, relié depuis.

142. Recueil des Œuvres poétiques de J. Bertaut, abbé d'Aulnay, et premier aumosnier de la royne. *Paris*, *pour Lucas Breyer*, 1605, in-8, mar. bleu, fil., tr. dor., dos orné, dent. intérieure. (*Bauzonnet-Trautz.*)

143. Recueil de quelques vers amoureux, édition dernière, revuë et augmentée (par J. Bertault, év. de Séez). *Paris*, *par Philippe Patisson*, 1606, in-8 de 98 ff. chiffrés; mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné au pointillé. (*Reliure de Padeloup signée.*)

Exemplaire de Méon, acheté à la vente Soleinne. (Note de M. de L.)

144. Les Tragiques donnez au public par le larcin de Prométhée. *Au désert*, *par L. B. D. D.* (par d'Aubigné). 1616, in-4 de 15 ff. prél. non numérotés, de 391 p. de texte chiffrées et de 2 ff. non chiffrés; mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Édition originale.

On a postérieurement fait imprimer un errata qu'on a collé au dos de la dernière page imprimée à l'apparition du volume; il manque à cet exemplaire. Mais la preuve que cet errata est postérieur, c'est que, s'il eût été fait en même temps que l'ouvrage, on eût utilisé pour l'imprimer la dernière page, la page blanche ou le feuillet blanc qui le suit, et on ne se serait pas mis dans la nécessité d'avoir à le coller. (Note de M. de L.)

145. Les Tragiques ci-devant donnez au public par le larcin de Prométhée et depuis avouez et enrichis par le s. d'Aubigné. *S. l. n. d.*, pet. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1866.)

Exemplaire acheté en Italie, relié depuis.

Voici la description exacte de cette édition : Le titre ci-dessus, sans ce que Brunet y ajoute; 15 ff. non chiffrés, dont un blanc; 332 pages de texte; l'avis de l'imprimeur au lecteur, 1 feuillet. Cette édition renferme quelques centaines de vers de plus que la précédente.

146. Petites Œuvres meslées du sieur d'Aubigné. *Genève, chez Pierre Aubert*, 1630, in-8, mar. rouge, fil. à froid, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos. (*Trautz-Bauzonnet*, 1848.)

147. Les Premières Œuvres de M. Regnier. Au Roy. *Paris, chez Toussaincts du Bray*, 1608, avec privilége, in-4 de 47 ff. chiffrés, caract. ital.; mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Édition originale, contenant dix satires et le *Discours au Roy*. Exemplaire réputé unique; originaire de la bibliothèque Tholosan, relié depuis; il est réglé et contient des témoins.

148. Les Satyres du sieur Regnier, dernière édition, revuë, corrigée et de beaucoup augmentée, tant par les sieurs de Sigogne et de Berthelot, qu'autres des plus signalez poëtes de ce temps: dédiées au roy. *Paris, de l'imprimerie d'Antoine du Brueil*, 1614, petit in-8, mar. rouge, tr. dor., dent. int., chiffres sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Exemplaire réglé, de la vente Bertin, relié depuis.

149. Les Satyres et autres œuvres du s. Regnier, augmentées de diverses pièces, cy-devant non encore imprimées. *Leyden, chez Jean et Daniel Elzevier*, 1652, pet. in-12, mar. rouge, tr. dor., fil., dent. int., dos orné.

Reliure de Padeloup, aux armes du comte d'Hoym; volume acheté à la vente Bourdillon, 1845. La 19e satire est imprimée, dans cette édition, pour la première fois.

150. Tablettes ou quatrains de la vie et de la mort par P. Mathieu. *Rouen, J. Cailloué*, 1628. — Les Quatrains du s. de Pybrac, *ibid.* — Les Advis moraux du s. de la Valbonne, *ibid.* — Quatrains sur la vanité du monde. — Les Distiques moraux de Caton, *ibid.* — Et quelques autres pièces. — In-12 oblong, non pag., mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1863.)

Ce recueil contient les trois parties de Mathieu, la troisième, imprimée pour la première fois, et des vers de d'Aubigny, que je n'ai vus nulle part. (Note de M. de L.)

151. Airs de cour, comprenant le Trésor des trésors, la Fleur des fleurs et Eslite des chansons amoureuses. *Poictiers, par Pierre*

Brossard, 1607, pet. in-12, mar. bleu, tr. dor., dent. int., chiffres sur le dos et sur les plats. (*Trautz-Bauzonnet*, 1850.)

Exemplaire réglé, de la bibliothèque du professeur Nick, de Berlin, rélié depuis.

152. Recueil des plus beaux airs accompagnés de chansons à dancer, ballets, chansons folastres et bacchanales, autrement dites Vaudevires, non encore imprimés, ausquelles chansons on a mis la musique de leur chant afin que chacun les puisse chanter et dancer, le tout à une seule voix. *A Caen, chez Jaques Mangeant*, 1615, in-12; mar. bleu, tr. dor., fil. croisés, chiffres sur le dos, doublé de mar. rouge, large dent. int. avec chiffres. (*Trautz-Bauzonnet*, 1847.)

Ce volume n'a été exactement décrit par aucun bibliographe. Il contient le titre cy-dessus, 48 ff. y compris la table; le *Recueil des plus belles chansons de danses de ce temps, A Caen, chez Jacques Mangeant*, 1615, 60 ff. y compris la table; *Recueil des plus belles chansons des comédiens françois, en ce qui comprins les airs de plusieurs ballet* (sic) *qui ont esté faicts de nouveau à la cour, reveu et augmenté de plusieurs chansons non encore veues. A Caen, chez Jacques Mangeant. S. d.*, 96 ff. de texte, y compris la table.

Exemplaire de la vente Bourdillon, relié depuis.

E. — Depuis Malherbe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

A. — Poésies de divers genres.

153. Recueil de poésies chrestiennes et diverses dédiées à Monseigneur le prince de Conty, par M. de la Fontaine. *Paris, chez Pierre le Petit*, 1671, avec privilége, 4 vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor., dos orné. (*Reliure ancienne.*)

Édition originale. Exemplaire de Colbert, avec ses armes sur les plats.

Henri Loménie de Brienne, l'éditeur de ce recueil, le fit paraître sous le nom de la Fontaine, quoique ce poëte n'y soit que pour une paraphrase du psaume XVII, quelques fables et autres pièces déjà imprimées.

154. Les Poésies de Malherbe, avec les observations de Ménage, seconde édition. *Paris, chez Claude Barbin*, 1689, avec privilége, petit in-8 ; mar. rouge, tr. dor., doublé de mar. vert,

dent. int., insignes de Longepierre sur le dos, sur les plats et à l'intérieur.

Exemplaire réglé, ayant appartenu à Longepierre, Bignon et Clinchamp. Reliure de Padeloup. Sur la garde une note autographe attribuée à Longepierre. (Note de M. de Lurde.) Hauteur : 167 mill. 1/2.

VINDICIÆ BIBLIOGRAPHICÆ.

VI. Galbanum jésuitique, ou quintessence de la sublime théologie de l'archi-coacre Jean de la Badie. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. *A Cologne, chez Jean du Four, imprimeur ordinaire des Pères de la Société de Jésus* (Holl., Elzev., à la Sphère). 1668 ; in-12, 143 pages, plus 5 feuillets non paginés, contenant : « Les justes éloges du sieur Jean de la Badie, » en vers, *m. l. et d.*

L'une des personnalités les plus curieuses du dix-septième siècle, au point de vue de l'hétérodoxie, est assurément Jean de la Badie. Successivement jésuite, chanoine, carme, ermite, ministre protestant, tout en laissant voir, dans ces divers états, des tendances au jansénisme, à l'illuminisme, au millénarisme, à la doctrine des quakers et aux rêveries de la Peyrère sur les préadamites, Jean de la Badie a défrayé, dans une large part, la curiosité théologique de ses contemporains. L'on ferait sans peine une bibliothèque de ses ouvrages, en les réunissant à ceux dont il a été l'occasion. Il en a été donné une bibliogra-

phie assez étendue dans les tomes XVIII et XX des *Mémoires* de Niceron. En rapprochant cet article de celui de Moréri, l'on aura la physionomie presque complète de ce personnage singulier qui, s'il était venu de notre temps, eût laissé sa trace malsaine dans les assemblées politiques. Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que, pour toute la période historique qui s'étend de l'organisation de l'autorité en France à la grande débandade de 1789, tout ce personnel de révoltés et de sophistes, qui ont battu en brèche le dogme et la discipline ecclésiastique, l'a fait faute de mieux et pour n'avoir pu trouver dans les institutions d'alors un joint qui lui permît de pénétrer dans la vie politique et de substituer l'agitation sociale à l'agitation religieuse. Ne pouvant être tribun, on se faisait hérésiarque. Ajoutons, du reste, qu'il fallait à ce métier-là un bagage d'intelligence et d'études qui, pour être mal employées, n'en attestent pas moins l'évidente supériorité de ce temps sur le nôtre.

Jean de la Badie a donné lieu, avons-nous dit, à un grand nombre d'écrits. Celui que nous avons destiné à prendre rang dans nos *Mélanges* est, croyons-nous, l'un des plus curieux et des plus rares, car il est inconnu à Brunet. Il a, en outre, à nos yeux, l'intérêt qui s'attache à l'élucidation d'un point de bibliographie. Indiqué par Moréri comme imprimé *en Hollande*, il est arrivé que, par suite d'une de ces erreurs trop communes en ce genre de matières, la *Biographie Didot* en a fait un livre écrit *en hollandais*. La bibliothèque de la rue de Richelieu ne possédant pas ce livre, et faute d'autres renseignements, nous hésitions entre les indications de Moréri et celles de la *Biographie Didot*, dont l'erreur a peut-être été reproduite dans d'autres ouvrages du même genre, jusqu'au jour où la rencontre d'un exemplaire est venue nous fixer sur ce point. Le *Galbanum jésuitique*, etc., est bien en français. C'est une satire écrite au point de vue protestant contre la Badie, alors qu'il était ministre à Middelbourg. Le corps du volume

est formé d'un sermon burlesque, qui paraît n'être autre chose qu'un centon des excentricités que la Badie débitait en chaire. Le reste est composé d'un « Avis au lecteur », d'une lettre « à Cléomène », d'une « Épître dédicatoire au sieur Jean de la Badie », en vers, et des « Lieux communs servant d'indice au sermon ». Ces différentes pièces précèdent le *Sermon*, qui est suivi de deux épîtres en vers. Quant aux *justes éloges*, etc., imprimés à la fin du volume, sur un cahier séparé, nous en parlerons en terminant.

Ainsi qu'on l'a vu par le titre de notre article, l'édition que nous avons sous les yeux est la seconde, ce qui ferait croire que ce livre a eu quelque succès. L'on jugera s'il le méritait. A tout le moins il a le mérite de la brièveté, et nous tâcherons de ne pas trop nous éloigner de lui en ce point.

L'avis « au lecteur » est pour affirmer simplement l'exactitude des paroles attribuées à la Badie, dans le *Sermon*. La lettre « à Cléomène », qu'on suppose avoir demandé des renseignements sur notre personnage, est plus longue et plus intéressante. « Cher amy, y est-il dit,... contente donc ta curiosité par ce peu de chose : je dis peu, car, si on étoit obligé de mettre en mémoire tout ce que notre *Coacre* dit, je t'assure que le papier enchériroit de plus de dix sous par rame. Tu verras dans la *rabsodie* suivante les hautes matières qu'il traite, mais le mal qu'il y a c'est qu'on ne te peut dépeindre les postures de *Calot* qu'il fait lorsque ses pointes le prennent, car imagine-toy de voir en luy *les saillies les plus bouffonnes du Père Guérin et de Pierre Poncet, les extravagances de Barelette, de Menot et d'Olivier Maillard, les impiétés d'Étienne Postel et les subtilités d'Alexandre, le faux prophète, décrit par Lucien*[1].... C'est un plaisir de lui voir serrer le *doit* du milieu et l'*indicatif* contre le pouce, et les faire claquer si haut qu'on en entend le son jusques dans

(1) Tous ces noms sont assez connus pour pouvoir se passer d'une glose.

la rue, et lorsqu'il a prêché environ une demi-heure (les saillies commençant à le tourmenter), il se lève et s'élance si fort que peu s'en faut qu'il ne saute hors de la chaire; dans quelques intervalles il articule sa voix comme un joueur de marionnettes, étend les bras, remue les coudes, tire au blanc, joue de l'espadon, relève son chapeau, tonne, crie, fulmine, jure qu'il montrera au *doit* les vains et les vaines qui viendront à l'église avec des dentelles et des rubans.... Il prêche un moment, puis va feuilleter deux ou trois chapitres.... Alors il se donne carrière à faire un galimatias *en blic et en bloc* sur les passages des chapitres qu'il a lus et qu'il avoit marqués par des plis dans sa Bible, avant que de monter en chaire; puis, sautant de branche en branche, il y mêle les lieux communs pour appendices, avec cent contes de bagatelles saugrenues, et, chaussant autant de fois ses lunettes, remue la Bible, frappe dessus; alors il entre en fougue, et, laissant le texte, crie qu'il n'y a point de chrétiens, qu'on est damné, qu'on a chacun un Diable, qu'il faut se pendre, etc., etc. » Et un peu plus loin : « Il s'estime un second Calvin et quelque chose de plus, car il a été si effronté que de dire que *Calvin avoit erré, mais que, pour luy, il étoit orthodoxe et plus qu'orthodoxe;* il le veut contrefaire en portant une calotte, non pas de la même façon, car elle luy vient bien au-dessous des oreilles, étant faite sur le modèle de celle du pape Alexandre septième.... Il fait maintenant flèches de tout bois, il a quantités de missionnaires qui courent par toutes les villes de Hollande pour troubler le repos des consciences foibles, comme luy-même le fait à Middelbourg, témoin une certaine demoiselle qu'il effraya tant dans l'exercice du soir de ce jour-là, qu'étant de retour dans son logis, elle se précipita dans un canal où elle fut noyée. Il a été aussi cause de la mort d'un *povre* porteur de tourbes, lequel luy présentant son enfant pour le *batiser*, il effraya tant et contrista tellement ce bonhomme, disant : Çà, cet enfant vient du Diable et est issu du Diable, qu'en ferons-nous? En ferons-nous un chrétien,

mes frères et mes sœurs? hé, hé, ouy-ça, il le faut faire, qu'il en tomba malade et mourut douze ou quinze jours après.... » Enfin le correspondant de Cléomène soulève un grief encore plus grave au point de vue protestant, c'est que la Badie « .... exalte les prières des moines qui se lèvent plusieurs fois la nuit au son d'une petite clochette, pour prier Dieu, dit qu'on peut faire son salut à l'Église romaine, voudroit que chacun se vînt confesser à luy, dit qu'il a connu des ames entre les papistes qui vivoient saintement et entr'autres un homme qui luy donna à garder sa bourse qui étoit de quarante-cinq pistoles, auquel il ne les a pas rendues, car il ne l'a jamais vu *du depuis*, d'autant qu'il se fit partisan et que le Diable l'emporta, etc. » La conclusion est qu'il « perd la *povre* église de Middelbourg », et l'on exhorte le synode à agir contre luy; ainsi finit cette lettre qui est signée : « Ton plus cher et plus intime amy, C. C., de Montauban, du balcon de ma chère fille en Dieu, mademoiselle de Calonges, ce 43 (*sic*) de juillet 1668. » Ceci est une allusion au rôle joué par cette personne, appelée quelquefois de *Calongues*, dans l'histoire de la Badie. D'après quelques biographes, il aurait été sur le point de l'épouser lorsqu'il était ministre à Montauban. Suivant d'autres, tout se serait borné, de sa part, à une saillie de familiarité qui l'avait mis en méchante réputation auprès des *Mamillaires*. L'on peut voir dans Bayle en quoi consistait cette hérésie.

Après cette lettre vient l'*épître dédicatoire*, en vers, adressée à la Badie lui-même, et qui débute ainsi :

« Nous savons mieux que les Arabes
Que l'élément hôte des crabes,
Après avoir prêté ses eaux,
Reprend des fleuves et ruisseaux
Et des torrents fils de la pluye,
Les petits cochons de sa truye.
Pourquoi donc, ô fameux héros,
Qui méritez bien plus de los

Trois fois que le sieur *Jan Potage* (1),
Ne vous feroit-on point hommage
Du flux et reflux de sçavoir
Que votre esprit nous a fait voir?
Ouy, vénérable la Badie,
La raison veut qu'on vous dédie
Le fruit que nous, simples Wallons,
Avons tiré de vos sermons!
Prenez-le d'aussi bon courage
Que nous en estimons l'ouvrage :
Nous vous en prions tous au nom
D'Yvon (2), docteur de grand renom
Qui comme un astre luisant brille,
Autant que madame la Grille (3)
Votre mye au tant joly bec.
. . . .

L'auteur conjure enfin la Badie d'accepter son livre :

« Par votre savoir qui reluit
Autant que vous aimez Mauduit (4)
Et de Jésus la chère épouze,
Par le grand arrêt de Thoulouze
Qui vous a fait suer d'ahan,
Par les troubles de Montauban,
Par le malheureux sort d'Orange (5),
Par l'envie qui vous démange
De ruiner notre troupeau,
Par les grands manches du manteau

(1) C'est sans doute un personnage des facéties ou du théâtre populaire de l'époque, en Hollande, comme l'était pour nous Jodelet, cité plus loin.

(2) D'après Moréri, Yvon était un des principaux disciples de la Badie.

(3) Faut-il chercher sous ce nom la savante Mlle Schurmann, qui s'était déclarée pour les doctrines de la Badie et reçut son dernier soupir?

(4) C'est l'auteur du livre intitulé : *Avis charitable de MM. de Genève, touchant la vie du sieur Jean la Badie, ci-devant jésuite dans la province de Guyenne, et après chanoine à Amiens, puis janséniste à Paris; de plus, illuminé et adamite à Toulouse, et ensuite carme et hermite à la Graville, au diocèse de Bazas, et à présent ministre audit Genève.* Lyon, Ant. Offray, 1664, in-12, de 30 pages.

(5) La Badie avait été expulsé de ces trois villes.

Que vous fites faire à Genève,
Par ce renom qui vous élève
A l'égal du sieur Jodelet,
Par votre beau petit collet,
Par votre doctrine adamite,
Par le père Blanchart, hermite (1),
Etc., etc. »

Vient après le *Sermon* précédé des « lieux communs servant d'appendice » qui forment une espèce de sommaire. Ce sermon, qui commence ainsi : « Mes frères et sœurs, » est assez bien caractérisé par la lettre « à Cléomène » dont nous avons cité quelques extraits. C'est un morceau de cent onze pages sans divisions d'aucune sorte, dont voici quelques passages.

Le prédicateur débute par plaindre ses auditeurs de n'avoir été jusqu'ici « prêchés que par des ignorans qui n'y entendoient rien, des ministres de papier, gens idiots qui vous ont repus de la miséricorde de Dieu.... Je vous annonceray bien, dit-il, un autre évangile, moy, car de vous imaginer (ainsi lépreux comme je vous vois tous) d'entrer en Paradis, vous vous trompez, vous êtes des pourceaux, des chiens.... Mondains, retirez-vous avec vos cheveux de femmes, avec vos habits de comédiens, vous êtes des yvrognes, vous êtes des débauchés, vous faites les fanfarons et le Diable vous mène en enfer.... J'en voy là un qui ordinairement remue plus les cartes que la Bible. Éveillez ces dormeurs et ces dormeuses ; hé, quoi, que croyez-vous? que je sois ici pour prêcher à ces piliers, à ces bancs ou à ces murailles ? Et si je dormois, que diriez-vous ? Ouy-ça, je m'en vais dormir, voire, et voilà qui seroit beau. Éveillez, éveillez cette dormeuse ; dès qu'elle a eu pris sa place, elle s'est ajustée pour dormir.... »

Après le sommeil de ses ouailles, ce qui excite le plus la verve du prédicateur, c'est le luxe de leurs habits : « Mon-

(1) Supérieur des carmes de la Graville, que la Badie avait déposé, de son autorité privée, pour prendre sa place.

dains, je ne puis vous souffrir ici avec ces grands collets..., je ne puis voir toutes ces demoiselles accommodées comme des joueuses de comédies, avec des robes superbes.... Marys, pourquoi souffrez-vous que vos femmes se parent ainsi en impudiques? Voulez-vous qu'elles soient œilladées et caressées d'autres que de vous.... *les parant en déesses fatales?*... Hé, je voy là madame la coquette qui se lève pour faire voir qu'elle est bien coiffée! Allez, allez, madame la coquette, on voit assez que vous n'êtes qu'une mondaine avec tous vos rubans et galans (1).... » Après la maîtresse, la servante : « .... A présent vous verrez une galeuse de servante parée et ajustée en dame damée.... »

Nous avons dit que les divisions manquaient dans cette parodie de sermon ; il y faut reconnaître toutefois une certaine gradation. Après le sommeil, après le luxe, le prédicateur prend à partie la débauche : « .... Il n'y a pas de paradis pour vous, yvrognes, débauchés ; ha, je vous connois et sçay le lieu de votre rendez-vous ; ce n'est pas loin de la porte de Flessingues, à l'enseigne dont on est bien aise quand on a empoché bonne quantité de pièces marquées du nom de cette enseigne (2). Vous m'entendez bien sans que je me trouve obligé à la nommer : c'est un lieu de débauche où la jeunesse se perd, à faire rouler la boule, à jouer aux cartes ou aux dez.... Vous êtes possédés du Diable, et c'est ce démon qui vous mène en tel lieu où on vous coupe la bourse et la gorge ; ce qui leur coûte un schellin, ils vous le vendent un ducaton : cabaretiers, vous êtes dans une vacation abominable!... »

Les ministres sont de nouveau mis en scène : « Ils vous monteront en chaire avec autant de dégoût que s'ils alloient en prison, et puis ils vous gazouilleront là, trois quarts d'heure ou une heure, leur sermon qu'ils vous auront arra-

(1) « Ton beau galant de neige.... »
(*Le Dépit amoureux.*)

(2) En note : l'*Écu de France.*

ché de dix ou douze auteurs qu'ils ont mille peines à dégorger; enfin, ils vous déchargent cela comme un coup de pistolet sans balle, cela fait son coup, *pouf!* mais sans nulle opération.... »

Nous laissons de côté toute une partie théologique dans laquelle le prédicateur expose la doctrine des millénaires et reprend ceux qui ont cru, un moment, que le roi de Suède (Gustave-Adolphe) était l'avant-coureur du règne des mille ans : « Hé, pourquoy le roi de Suède, je vous prie? ne pourrions-nous pas aussi bien avoir cette bonne opinion de notre grand amiral de Ruyter qui a mis à chef tant de belles et de si grandes entreprises? » Mais cette digression doctrinale dure peu, et l'on revient, en les entremêlant, aux sorties contre la débauche et le luxe : « Prenez garde à vous, jeunes hommes; ces mondaines sont des girouettes d'enfer; elles se virent et retournent pour vous surprendre : prodigieuses mondaines, avec vos perles, vos diamants et chaînes d'or, et avec vos cheveux frisottés, poudrés et enfarinés, retirez-vous, payennes!... C'est une pitié de voir le monde comme il est. Ce sont bêtes brutes, plongées en péchés, qui courent aux débauches, des yvrognes, très-mauvais ménagers qui se gorgent de vin et de viandes, qui se crèvent de brandevin. Oh, ce n'est pas que je veuille dire qu'il ne faut pas boire du tout : pour boire un peu de brandevin, cela n'est pas mauvais pour dissiper les humeurs et les dessécher, et principalement dans ces lieux aquatiques et catharreux!... »

Un des griefs, avons-nous dit, de l'auteur du *Galbanum* contre la Badie, c'est qu'il citait à ses auditeurs, comme modèles à suivre, des catholiques. Ce n'est pas que la Badie eût conservé pour la France une bien vive sympathie, comme en témoigne, en supposant qu'il soit la reproduction exacte de ses paroles, le passage suivant sur l'éducation des enfants : « Pauvres petits enfants, ils ne sçavent guère le mal que vous leur faites! Dès leur bas âge vous en faites des fous, et étant venus en âge, vous les voulez tous fous, car vous les envoyez en France à des fous, pour apprendre

à monter un cheval, et ainsi une bête monte l'autre.... Ho! tous les François sont des fous, je ne me dis plus François, moy.... » Une fois dans la voie des déclarations personnelles, le prédicateur arrive aux calomnies dont il aurait été l'objet. Il se défend des accusations d'immoralité portées contre lui, entreprend l'éloge des quakers, ce qui explique la qualification qui lui est donnée dans le titre du livre, et termine (nous omettons bien des choses de crainte d'abuser de la patience du lecteur) par une historiette contre le luxe (toujours!) : « Je voudrois que le magistrat fît ce que firent les syndics de Genève : voyant que l'on s'accommodoit à la vanité et qu'il y avoit de ces fous qui se vêtoient de soie et de panne, ils habillèrent leur bourreau le plus somptueusement qu'il leur fut possible : il avoit des habits de soie et de panne, de grands rabats, de grandes dentelles, et ainsi bien équipé lui ordonnèrent de se fourrer dans les plus grandes compagnies des mondains. Ho! il n'y manqua pas; il se mettoit partout et faisoit comparaison avec tous, alloit courtiser des dames; enfin les dames et les gens de condition, ne connoissant pas cet honnête homme, se demandoient l'un à l'autre : Qui est cet honnête gentilhomme-là, le connoissez-vous? Ouy, c'est monsieur Guillaume, le bourreau de Genève. Ha! voilà nos mondains et mondaines bien étonnés de voir la soie et la panne couvrir un homme indigne de se trouver entre les gens d'honneur. Chacun met bas la vanité, ne voulant imiter cet homme abhorré et fuy de tous : voyant que la soie cachoit *cet infect*, ils n'en voulurent plus porter, et voilà comment, par un gentil stratagème, ils bannirent la mondanité de leur ville, voire même de toute leur juridiction. » Nous n'avons pas voulu priver le lecteur de ce récit dont l'authenticité est peut-être douteuse, mais qui est curieux en ce qu'il établit l'homonymie du bourreau de Genève avec celui de Paris, à la même époque, et ferait croire que le nom de Guillaume était affecté à ce genre de fonctions.

Ainsi finit, après l'appel d'usage à la miséricorde de Dieu,

ce discours macaronique. Il est suivi de deux pièces de vers dont l'une est dédiée : « aux saintes et régénérées âmes, amenées à la sottification par la vertu des mortifiques prédications, sodalité et exercices nocturnes du sieur de la Badie, » et dont l'autre, plus curieuse, sort du ton général du livre et paraît avoir été faite, dit l'auteur, « par un millénaire irrité ». Elle est intitulée : « A Jean de la Badie, sur la lâche rétractation qu'il a faite de son livre, *le Héraut du grand roy Jésus.* » On lui reproche vivement son apostasie, qui aurait été déterminée par des considérations d'intérêt, et cela finit ainsi :

. . . .
Conserve-le donc bien, ton chétif bénéfice ;
Employe pour cela le plus lâche artifice;
Crains, comme on craint la mort, le mot de dévolu (1) ;
Si tu ne te contiens, il est tout résolu,
Et apprends, pour fin, qu'on se fâche,
Que plusieurs sont mortifiés,
Que tu sois Barrabas qu'on lâche
Où d'autres sont crucifiés.

Est-ce tout? Non, il y a encore à parler du cahier de six feuillets, non paginés, portant un titre spécial : *Les justes éloges du sieur Jean de la Badie*, avec les mêmes indications de lieu et de date que le *Galbanum*, etc. Ce cahier est une réunion de dix pièces de vers satiriques, dont la première est un sonnet acrostiche formé avec l'anagramme du nom de Jean de la Badie, dans lequel un versificateur ingénieux a su trouver : *Ha! jà né du Diable.* La seconde pièce est un sonnet, non plus acrostiche, mais simplement anagrammatique, où Jean de la Badie est devenu, par une licence orthographique, *anje du Diable.*

Continuons l'énumération : trois *madrigaux* satiriques,

(1) *Dévolu. s. m.* Provision d'un bénéfice vacant par l'incapacité ecclésiastique de celui qui en est en possession.
(*Dict. de l'Académie.*)

deux *épigrammes* dont l'une porte ce titre : « Sur l'hypocrisie de Jean de la Badie, voulant faire passer les infirmités de sa vieillesse pour des vertus, quoiqu'on sache assez ce qu'il a été » ; un sonnet : « Sur ce que Jean de la Badie n'a répondu ni à Saint-Julien (1), ni à Mauduit, se contentant de dire que ce sont des papistes et que, par conséquent, ils ne sont pas croyables contre son indépendance ; » un autre sonnet intitulé : « Raillerie contre ceux qui vont prônant que Jean de la Badie a été suspendu par le dernier synode wallon, tenu à Naerden, pour les hérésies qui sont dans ses livres. » La dixième et dernière pièce est « l'épitaphe de Jean de la Badie, disparu sur les remparts de Naerden, le 14 septembre 1668 ». Cette *épitaphe* ayant été reproduite dans Moréri, nous nous bornerons à y renvoyer le lecteur ; nous reproduirons toutefois, comme spécimen de ces poésies, le *sonnet* inscrit sous le n° II, et qui n'est pas le plus mauvais :

On croiroit, en voyant ce vieux père Adamitė,
Qu'il seroit homme saint et de grand jugement ;
Mais on se tromperoit bien fort assurément,
Car il est des plus fous, le povre chatemite :

Il fait semblant d'aimer la retraite d'hermite,
Et dit partout qu'il vit religieusement ;
N'en croyez rien pourtant, car le grimasseur ment :
Ce ne sont que façons et mines d'hypocrite.

Bien plus, il prêche encore et prétend donner cours
Au règne de mille ans, et se vante toujours
D'être le lieutenant du Seigneur adorable :

Mais il est lunatique, ignorant et rêveur ;
Son nom fait voir qu'il est fidèle *anje du Diable*,
Et qu'il ne fut jamais ministre du Seigneur.

(1) Pseudonyme de Hermant, docteur en théologie et chanoine de Beauvais, auteur d'un livre intitulé : *Défense de la piété et de la foi de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, contre les mensonges, blasphèmes et impiétés de Jean de la Badie.* Paris, 1651, in-4.

Après le livre, l'auteur. L'on a vu que la lettre « à Cléomène, » au début du livre, était signée des initiales C. C. Doit-on chercher sous ce voile le nom de l'auteur du *Galbanum?* Il y a bien eu à la même époque des ouvrages publiés avec ces deux lettres pour signature et qui appartiennent à Charles Cotolendi, l'auteur de l'*Arlequiniana;* mais, comme cet écrivain n'a pas, à notre connaissance, habité la Hollande et ne s'est jamais exercé sur des matières de controverse, même de controverse égayée, nous le mettrons hors de cause et nous nous rabattrons sur une autre piste. L'auteur du *Galbanum* a fait, dans plusieurs endroits de son livre, œuvre de versificateur : or, il existait à cette époque un nommé Clément (où d'aucuns ont voulu voir le fameux Corneille Blessebois), auteur d'un *Voyage de Brême*, en vers burlesques (Leyde, 1676). Est-ce notre auteur? Nous livrons cette hypothèse à l'esprit d'investigation du lecteur

W. O.

VII. *Le Dernier Homme,* ouvrage posthume, par M. de Grainville, homme de lettres, seconde édition, publiée par Charles Nodier. *Paris, Ferra et Deterville,* 1811; 2 vol. in-12.

Defunctus adhuc loquitur! Qu'il nous soit permis d'appliquer ces paroles au premier, par ordre de mérite et de date, des rédacteurs du *Bulletin*, à Charles Nodier, dont la collaboration n'a, de fait, jamais cessé, grâce au soin pieux avec lequel ont été rassemblés ici ses divers articles publiés çà et là. Fidèle à cette tradition et encouragé par l'accueil qui a été fait aux recherches de nos devanciers, nous venons apporter à ce musée d'épaves quelques pages oubliées qui figurent, sous le titre d'*Observations préliminaires du nouvel*

éditeur, en tête de la seconde édition du *Dernier Homme* de Grainville.

Quelques mots sur cet écrivain oublié ne seront peut-être pas inutiles. Cousin de Grainville (Jean-Baptiste-François-Xavier), né au Havre en 1746, était entré dans les ordres où il se comportait d'une manière irréprochable, lorsque la Révolution vint l'arracher à ses paisibles fonctions. Cette existence nouvelle fut, à tous les points de vue, fatale à Grainville. Instituteur sans élèves, homme de lettres sans éditeur, il perdit la tête en face de la misère. Après avoir fait la faute de se marier, il commit celle encore plus grave de mettre fin à ses jours, le 13 février 1805, en se noyant dans le canal de la Somme, à Amiens. Voici maintenant les *observations* de Ch. Nodier :

« Le nom de M. de Grainville m'était connu. J'avais entendu parler de ses talents et de ses ouvrages. Le hasard m'en fit tomber un entre les mains, et je le lus par intérêt pour la mémoire de l'auteur que de grands malheurs et de grandes vertus recommandent assez aux cœurs honnêtes. La destinée de cet ouvrage m'étonna. Il s'en était écoulé très-obscurément une première édition, sans qu'un seul journaliste, un seul homme de lettres, daignât réclamer contre l'indifférence publique. J'en excepte, aujourd'hui, le savant Anglais qui, dans un passage aussi bien écrit que bien pensé de ses intéressantes remarques sur Horace (1), a parlé depuis de M. de Grainville avec un enthousiasme qui honore également l'un et l'autre. S'il est vrai qu'un Français ait révélé aux Anglais le génie de Milton, M. le chevalier Croft a été dirigé par un sentiment d'émulation bien louable, et j'aime à croire que notre littérature, qui a d'ailleurs beaucoup d'autres obligations à ses vastes connaissances, lui saura gré de son intéressante découverte.

(1) *Horace éclairci par la ponctuation*, par le chevalier Croft. *Paris, Ant.-Aug. Renouard,* 1810, in-8, p. 78, 79 et 80. (Note de Ch. Nodier.)

« A force d'y réfléchir, j'ai cru trouver cependant la cause de l'apathie où *le Dernier Homme* avait laissé ses lecteurs. Publié peu de temps après la mort de M. de Grainville, sur des papiers assez mal en ordre, et sans aucune des pièces préliminaires, les uns n'y ont vu qu'un roman, et il est tombé dès lors à la merci d'une classe de lecteurs incapables de le juger; les autres ont dû y apercevoir l'esquisse d'une belle épopée, mais qui, telle qu'elle était, laisserait trop à désirer à une critique sévère. Je suis convaincu que si l'on avait dit alors, ce qui est parfaitement vrai, que M. de Grainville qui avait conçu *le Dernier Homme* à seize ans, s'occupait seulement de son exécution quand une mort terrible l'a frappé; que l'ouvrage publié n'en était qu'une grande et superbe ébauche qu'il commençait à mettre en vers (1); et que ce que nous en lisons est tout ce qui reste d'un grand homme méconnu qu'une affreuse catastrophe a ravi à la littérature; je suis convaincu, dis-je, que M. de Grainville aurait été alors mis à sa place, que je n'ose pas déterminer, mais qu'une sensibilité éclairée ne fixerait peut-être pas fort au-dessous de celle de Klopstock. On en jugera.

« Je le répète, ce n'est pas à moi qu'il appartient de marquer les rangs dans cette grande hiérarchie de la république des lettres à laquelle je suis si étranger; mais le sentiment qui me décide, cette espèce de piété qui porte un cœur noble à réclamer en faveur des talents malheureux et oubliés, ce respect qu'inspire le génie modeste et sans gloire, sera mon excuse. Qui pourrait la rejeter?

« Maintenant que je suis presque sûr d'avoir trouvé dans le lecteur de M. de Grainville un cœur qui comprend le mien: Que penseriez-vous, lui dirai-je, de l'homme qui, au bout de tant de siècles que la poésie illustra de tant de merveilles, s'est saisi d'un sujet qui lui était échappé et qu'elle n'avait pas même semblé prévoir? Que penseriez-vous de la

(1) Le premier chant était achevé. Je l'ai eu entre les mains. (Note de Ch. Nodier.)

conception touchante et sublime qui opposerait aux beaux jours de la terre naissante, comme Milton l'a décrite, la décadence et les infirmités d'un monde décrépit, les funestes amours de nos derniers descendants aux délices du paradis terrestre, et la fin de toutes choses à leur commencement? Que diriez-vous, si le poëte avait eu l'art, par un moyen aussi simple qu'ingénieux, de placer toute la préface de son épopée dans un récit fait par *le Dernier Homme* au père de toute sa race; invention qui lutte, à elle seule, suivant moi, avec les plus belles pensées de la muse épique; et si cette fable surprenante, dont l'exposition même étonne l'imagination, était soutenue, de la manière la plus naturelle et la plus intéressante, par un genre de merveilleux encore unique? Enfin, que diriez-vous si, dans un essai que son auteur ne destinait pas à la lumière, on remarquait, à chaque page, les traits les plus heureux, les comparaisons les plus brillantes, les descriptions les plus achevées? Vous n'auriez cependant qu'une idée assez imparfaite de l'ouvrage de M. de Grainvillle; et, encore une fois, on en jugera.

« M. de Grainville qui n'avait encore aperçu que les grands aspects de son poëme, y a jeté peu d'épisodes: mais l'intervention du génie de la terre, si bien liée au sujet, la résurrection de Tibès et de son épouse, et surtout l'hommage rendu par le *dernier homme* à son grand aïeul, dont il salue le monument au milieu des convulsions de la nature près de périr, me paraissent offrir un genre de beauté qui n'échappera ni aux gens sensibles, ni aux gens de goût. Ce dernier trait me paraît contenir l'éloge le plus délicat, et, si l'on veut, le plus sublime du prince sous lequel M. de Grainville écrivait. Ce fut du moins certainement le plus désintéressé, puisque M. de Grainville consacrait ainsi son admiration pour l'EMPEREUR (1) peu de jours avant de mourir, c'est-à-dire à une époque où l'habitude du malheur lui

(1) Pages 86, 87 et 88 du second volume. (Note de Ch. Nodier.)

avait depuis longtemps appris à ne plus rien espérer des hommes et de la fortune.

« Il ne se dissimulait pas, sans doute, que la partie romanesque de son poëme était un peu inférieure à tout le reste; il en aurait retranché des circonstances impropres, des détails languissants, quelques pages faibles et quelques phrases outrées. Un écolier le ferait et j'aurais pu le tenter; mais j'ai respecté jusqu'aux fautes d'un écrivain tel que lui, et la critique m'imitera.

« Puis-je en douter? M. de Grainville n'a laissé à sa veuve qu'un nom que la postérité aimera peut-être, et je plaide pour son héritage. Ch. N. »

L'on comprendra qu'après l'appréciation de l'ouvrage de Grainville par Ch. Nodier, nous hésitions à donner la nôtre. Nous avons préféré consigner ici le passage auquel Ch. Nodier renvoie dans ses *Observations* et qui édifiera pleinement le lecteur sur le talent de Grainville, sur ses procédés de composition et de style. Ce passage est celui où le héros du poëme, Omégare (1), est représenté errant dans le désert qui fut Paris :

« Tandis qu'il marche enseveli dans ces pensées, il découvre au loin une statue échappée à ses regards. Omégare se demande par quel prodige elle survit entière à tant de monuments plus durables qu'elle et dont les ruines mêmes ont péri. La route qu'il suivait le conduisait à ses pieds : il s'en approche, il la contemple; il juge, aux divers attributs qui la décorent, qu'elle représente un ancien souverain des Français. Sa base est couverte d'inscriptions; il les parcourt et lit ces mots : « Je suis né sous le ciel de « l'Afrique; j'ai voulu voir l'Europe : en passant par ce « lieu, j'ai rétabli ce piédestal que le temps avait dégradé. » Omégare lit dans un autre endroit : « Lima fut mon ber-

(1) Ce nom a également servi à un poëte (?) moderne, M. Gagne.

« ceau ; curieux de connoître la seconde Athènes, j'y trou-
« vai cette statue renversée ; je l'ai relevée, secouru (1) par
« des amis qui m'ont suivi dans ce voyage. » Enfin, Omégare lit ailleurs : « Je suis un statuaire né sur les rives du
« Gange : j'ai campé deux mois dans ce désert pour res-
« taurer ce monument tout entier. »

« Il faut, dit Omégare, que le grand homme dont je vois les traits fût bien cher à la postérité. Quoi ! tant de siècles écoulés, tant de révolutions qui firent oublier jusqu'au nom des empires qui brillèrent sur la terre, n'ont pas eu le pouvoir d'affaiblir l'intérêt que ce prince inspira ! Sa statue, objet du culte et de l'amour des hommes, s'est conservée par leurs soins ; le genre humain l'avait prise sous sa sauvegarde, et tous les étrangers qui passaient par ces lieux s'étaient fait un devoir sacré de la réparer ! Ah! je ne sortirai pas d'ici sans connaître le héros qu'elle représente. Il cherche avidement son nom ; les lettres en étaient presque effacées ; il parvient à les lire, et découvre que ce grand homme s'appelait *Napoléon Ier*. Ce nom était connu d'Omégare, il savait même que ce monarque fut au rang de ses aïeux : il lève vers lui des mains respectueuses et lui dit : O mon père ! s'il est vrai que les mânes des morts soient consolés par les hommages qui leur sont accordés sur la terre, reçois encore ce tribut de l'amour et du respect des hommes ; il sera le dernier, mais ton nom ne pouvait pas vivre plus loin dans la mémoire. En disant ces mots, il arrose de ses pleurs la statue de ce grand homme. »

Les éloges que contient ce passage pour le restaurateur de l'ordre matériel en France n'ont rien que de naturel de la part d'un contemporain sans parti pris ; mais il est plus curieux de voir Nodier s'y associer, lui qui a battu en brèche, dans tous ses écrits, l'Empire et son fondateur. Faut-il penser que la rédaction qui allait lui être confiée du *Télégraphe illyrien* avait quelque peu modifié ses idées ? En tout

(1) L'auteur a sans doute voulu écrire *secondé*.

cas cette phase de ses opinions méritait d'être signalée, et c'est ce qui nous a déterminé, plus encore que le mérite littéraire de ses *observations*, à exhumer ce morceau qui, au point de vue politique, est, croyons-nous, unique dans les œuvres de Nodier.

Quant au passage cité du chevalier Croft (1), nous avions été tenté, dans le principe, de le supposer écrit par Ch. No-

(1) *Horace éclairci*, etc., p. 78. « En cessant d'examiner ce passage (liv. I, ode 2, ... *terruit urbem, terruit gentes*), où Horace a si bien exprimé la crainte qu'éprouvent les mortels de voir finir le monde, il me tombe entre les mains un livre très-moderne, mais très-peu connu, qui a infiniment de rapports avec les idées que le commencement de cette ode fait naître. J'avoue d'ailleurs qu'il me seroit impossible de n'en point parler et de ne pas le recommander à l'attention de tous ceux qui aiment les idées épiques, qui admirent Milton, qui idolâtrent Homère. L'ouvrage poétique dont je parle est écrit en prose et en dix chants qui composent deux petits volumes, sans un mot de préface *ou* d'explication. Voici son titre : *le Dernier Homme*, *ouvrage posthume*, *par M. de Grainville*, *homme de lettres; Paris*, *Deterville*, *an XIV* (1805). Si jamais le monde voit une épopée plus faite pour vivre jusqu'au dernier homme que celles d'Homère et de Milton, j'ose dire que son auteur la calquera sur le plan de ce petit ouvrage, qui n'est après tout, peut-être, que la sublime ébauche d'une grande conception et qu'on ne doit pas plus considérer comme la mesure de toutes les forces de son auteur, qu'on n'a regardé les *Pensées* de Pascal comme formant l'ouvrage dont elles étoient les simples matériaux.

« On ne m'accusera pas d'être aveuglé par quelque amitié pour l'auteur, car il y a cinq ans que, redoutant d'être privé par les outrages et les persécutions du moyen de faire imprimer ses écrits et peut-être de tout moyen d'existence, il se noya dans la rivière qui baigne la ville académique où j'écris; et je venois y résider presque au même instant! admirant les six canaux de la Somme qui a l'air de prendre tant de détours pour la commodité et pour les plaisirs des habitants d'Amiens, et je n'ai point eu le bonheur de connoitre un homme de génie que j'aurois peut-être sauvé du désespoir, avec quelques misérables guinées, auxquelles je ne donnerois pas en cas pareil l'épithète d'Horace : *Improbæ divitiæ*, ode 24, lib. III. Heureux ou moins malheureux, en pensant au sort de l'auteur du *Dernier Homme*, si j'obtiens aujourd'hui que ses compatriotes rendent quelque justice à sa mémoire, comme j'ai eu le bonheur de tourner chez nous l'attention publique, il y a bientôt quarante ans, sur notre infortuné Chatterton et sur ses poésies. Je conviens que je serois plus fier d'avoir réussi en cela, que d'avoir éclairci, par la ponctuation, tout ce qu'on peut trouver de louche ou d'obscur dans Horace. »

dier qui mettait la main dans les élucubrations de cet écrivain amateur, et la complaisance avec laquelle il en parle encourageait cette supposition, mais, tout compte fait, nous l'abandonnons. L'on ne reconnaît point dans ce passage le tour ingénieux et vif de Nodier, et l'idée du secours d'argent qui aurait sauvé le pauvre Grainville n'a pu venir au bout de sa plume. Il y a dans la pensée de cette aumône rétrospective quelque chose qui eût répugné à sa délicatesse. Il y a encore une autre raison qui demande à être dite sans appuyer. Même lorsque l'on tient la plume pour un autre, il est difficile de se dégager de sa propre personnalité et de perdre de vue les conditions même extrinsèques dans lesquelles elle est habituée à se mouvoir. Dès lors, on s'imagine difficilement Nodier parlant de venir pécuniairement en aide à l'infortune, lui perpétuellement travaillé de la « maladie appelée faute ou besoin d'argent ». Pour nous servir d'une locution peu académique, cela ne lui ressemble pas.

W. O.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES.

Histoire du prieuré de la Magdeleine-lez-Orléans, par M. Ludovic de Vauzelles, conseiller à la cour d'appel d'Orléans. 1 vol. gr. in-8°, br.

Commencée dans la félicité, cette histoire s'est achevée dans le deuil, et l'auteur l'a dédiée à la mémoire de son fils

unique. Acquise en 1834 par M. le premier président de Vauzelles, transformée par l'aïeul en maison de ville et de campagne, cette antique demeure conventuelle a, depuis quarante ans, abrité trois générations successives.

. . . .
Si ton regard pieux cherche encor sur la terre
Les deux infortunés qui pour toi n'ont rien pu,
Bénis cette maison désormais solitaire,
Protége cet écrit dont le charme est rompu....

C'est par ce douloureux frontispice, inscrit en tête de son œuvre, que M. de Vauzelles ouvre le livre dans lequel le magistrat, jadis doublé du poëte, s'est fait l'historiographe de l'ordre de Fontevraud. Ce sujet s'est comme imposé à l'auteur, qui ne l'a pas cherché. Faire l'histoire de la maison paternelle, quelle tâche douce et tentante pour la piété d'un fils, pour la curiosité d'un lettré et d'un savant! Disons tout d'abord que M. de Vauzelles l'a remplie en véritable disciple des Lardier, des la Mainferme, des Estiennot, et que le poëte s'est effacé complétement devant le chercheur et l'érudit. Dans le cours de ce travail considérable, on sent que l'écrivain s'est constamment appliqué à cacher la présence de l'ami discret de la muse. Une sorte d'austérité monacale — toute de circonstance — a voilé à dessein la grâce naturelle du style, pour faire place à l'exactitude du récit et à la sévérité méthodique d'un plan habilement coordonné. M. de Vauzelles n'a rien négligé pour compléter autant que possible l'histoire de la Madeleine. Non-seulement il a compulsé tous les vieux annalistes de Fontevraud, mais il a minutieusement analysé les documents originaux que dix années de persévérantes recherches lui ont fait découvrir dans les archives du Loiret, de Maine-et-Loire, dans la bibliothèque Richelieu, le *Gallia christiana*, les greffes des tribunaux.

Les débuts de Sainte-Marie-Madeleine de l'hôpital remontent à l'année 1113. Robert d'Arbrissel, instituteur de Fon-

tevraud, établit à Orléans une succursale de cette célèbre abbaye. On y recevait, dans le principe, les pauvres filles étrangères. Robert fit pour la Madeleine comme pour Fontevraud. On y admit des religieux et des religieuses. Aussi, dans chaque établissement il y eut deux églises : une consacrée à la sainte Vierge, pour les femmes; l'autre à saint Jean l'évangéliste, pour les hommes. Six ans après sa fondation (1119), le monastère de la Madeleine était parvenu à un tel degré de prospérité, qu'on y nourrissait 135 religieux et religieuses. La population devint si considérable qu'on dut en envoyer une partie à Chaumontois. Aux douzième et treizième siècles, durant la période des croisades, les richesses de la Madeleine s'étaient singulièrement accrues. Louis VII (1165) fit don au couvent de la dixième partie du pain et du vin qui se consommait sur sa table et sur celle de la reine, pendant leur séjour à Orléans. En 1267, saint Louis donna à Robert de Courtenay les reliques de sainte Madeleine que ce dernier offrit aux religieuses d'Orléans.

L'histoire de la Madeleine se lie étroitement à celle d'Orléans et de la France pendant la guerre de Cent ans et les luttes de la Ligue. En 1428, l'église et le monastère furent détruits par les Anglais. Trente-huit ans après, ils furent relevés de leurs ruines par l'abbesse Marie de Bretagne, qui resserra la discipline singulièrement relâchée à la suite de l'invasion anglaise. Marie de Bretagne, inhumée à la Madeleine (1477), opéra de sérieuses et efficaces réformes. La règle qu'elle introduisit dans le couvent fut observée jusqu'à la suppression des ordres monastiques (1792). Les sœurs d'Orléans ne portaient pas de gants, et couchaient toutes vêtues dans des draps de blanchet. Pendant toute la première moitié du seizième siècle, la Madeleine fut une sorte de séminaire de religieuses. Cette maison envoyait aux autres monastères des religieuses formées dans son sein. En 1528, on y comptait 60 religieuses professes. Lors de son entrée à Orléans (1562), le prince de Condé détruisit la

chapelle Saint-Jean qui ne fut jamais rebâtie, et dont les ruines se voyaient encore il y a quarante ans. François de Guise, qui commandait l'armée royale (1563), mit quatre mille arquebusiers dans la Madeleine, qui fut incendiée depuis par les protestants (1568). Trente-cinq ans après (1603), la Madeleine fut réédifiée; le cloître fut rétabli en 1623, sous le priorat de Madeleine Martin. Aux dix-septième et dix-huitième siècles, les dames de la Madeleine prirent des jeunes demoiselles comme pensionnaires. Après le décret de la Législative, le couvent de la Madeleine fut évacué pour toujours.

Le travail de M. de Vauzelles peut être cité comme type des monographies conventuelles. L'auteur s'est volontairement et modestement préoccupé du côté utile et solide de sa publication, qu'il a fait suivre de la liste chronologique de toutes les abbesses, et des prieurs et confesseurs de la Madeleine. Parmi les prieures figurent : Agnès de Courtenay, Claire et Claude de la Fayette (*stirpe nobili natæ*), Madeleine de Laubespine, Françoise de Tonnerre. Soixante-deux pièces, telles que chartes, procès-verbaux monitoires, lettres patentes, *vidimus*, relatifs à la Madeleine, terminent ce consciencieux ouvrage, complété (pour la plus grande facilité des recherches) par une table alphabétique de plus de mille noms de personnes et de lieux mentionnés dans ce volume. MAXIME BEAUVILLIERS.

OEUVRES DE RABELAIS, précédées de sa biographie et d'une dissertation sur la prononciation du français au XVIe siècle, et accompagnées de notes explicatives du texte, par A.-L. Sardou, tome V. *San Remo*, *J. Gay et fils*, 1874, in-18, br., XXIX et 148 pages.

Il serait fort inutile de venir ici, après tant d'autres voix autorisées, parler du génie de Rabelais, vanter ce prodigieux écrivain, le plus étonnant de tous ceux qu'offre le

seizième siècle; ses éditions se multiplient, et toutefois celle que nous avons sous les yeux a bien ses raisons d'être. D'abord elle est d'un format élégant et portatif, tel que le réclame l'*inestimable* histoire de Gargantua et de son fils; l'in-4° et le grand in-8° à deux colonnes nous semblent déplacés en pareille circonstance; ensuite c'est une œuvre longuement préparée et mûrement méditée, exécutée par un admirateur dévoué de maître François; le texte a été l'objet d'une révision attentive; on sait que la découverte, assez récente, des primitives éditions des divers livres de l'épopée rabelaisienne a fait connaître des variantes fort curieuses, tout à fait ignorées des anciens éditeurs, même les plus méritants, tels que le Duchat et Éloi Johanneau.

Pour l'établissement de son texte, M. Sardou a suivi les conseils donnés par l'oracle de la bibliographie, par l'illustre auteur du *Manuel du Libraire;* il a adopté non les éditions originales, mais les dernières que Rabelais ait mises au jour, tout en signalant les variantes qui offrent une importance réelle; il a eu sous les yeux, pour le cinquième livre, un manuscrit de la Bibliothèque nationale qui lui a servi à rectifier divers passages inintelligibles ou offrant un sens absurde, passages que reproduisent toutes les éditions qui ont copié celles de Jèan Martin, *Lyon*, 1564.

Une bonne notice biographique fait connaître tout ce que l'on sait de certain sur la vie de Rabelais, en écartant les légendes absurdes, les anecdotes platement ridicules que l'ignorance ou la légèreté a trop souvent accueillies, et qu'il serait bien temps d'effacer pour toujours.

Le commentaire que M. Sardou joint au texte nous semble le meilleur de tous ceux qui ont paru jusqu'ici. Parmi ses prédécesseurs, il en est de fort prolixes qui étalent un luxe d'érudition intempestif, qui offrent des éclaircissements d'un mérite douteux, parfois beaucoup plus longs que le passage commenté(1); d'autres, au contraire, sont trop laconiques :

(1) C'est ainsi que l'édition dite *Variorum* (1823, 9 vol. in-8) con-

ils se bornent à de brèves explications des mots difficiles, à de très-insuffisantes explications historiques ou géographiques. M. Sardou, sachant tenir un juste milieu entre ces deux extrêmes, offre au lecteur toutes les explications désirables et dissipe les obscurités.

On a voulu voir dans l'œuvre rabelaisienne une allégorie continue, où des noms fictifs cachent des personnages, des localités véritables; on a fabriqué des *clefs* destinées à tout expliquer : c'est un abus dans lequel le nouvel éditeur s'est bien gardé de tomber; il pense avec raison qu'il est absurde de vouloir tout expliquer dans Rabelais. A cet égard, il partage l'opinion de Nodier, qui, dans notre *Bulletin* même, écrivait, il y a juste quarante ans (octobre 1834) : « Lorsqu'on a su lire Rabelais, on sait à merveille qu'il a « voulu se moquer de tout; mais il ne s'est moqué de per- « sonne plus à découvert que de ses commentateurs à venir, « sots *abstracteurs de quintessence* dont il se joue incessam- « ment et en termes fort explicites. »

En lisant avec une attention charmée les très-instructifs commentaires de M. Sardou, nous avons pris nombre de notes que nous nous garderons bien de placer ici; et, si nous en indiquons quelques-unes, c'est dans le but de montrer que nous avons étudié soigneusement le travail que nous examinions.

Nous sommes surpris que M. Sardou ait conservé (p. 432) la mauvaise leçon de l'arche du pont de Montrible (*Pantagruel*, liv. II, ch. XXXII), en mettant en note : Ruines d'un pont romain sur la Charente. De fait, il s'agit du pont de Mantrible, pont imaginaire situé en Espagne et dont il est question dans le roman de *Fiocralvas*. C'est bien Mantrible que portent les éditions originales, et c'est par suite d'une *coquille* que ce nom s'est trouvé formé. Bien avant le tra-

sacre 48 pages à vouloir expliquer chaque mot des *Franfreluches antidotées* (liv. I, chap. II), amphigouri qui n'a aucun sens réel parce que l'auteur n'a voulu lui en donner aucun.

vail de M. Burgaud des Maretz et Rathery, M. Gustave Brunet avait, le premier, ce nous semble, signalé la rectification nécessaire. (V. *Notice sur une édition inconnue de Rabelais*, 1844, in-8°.)

La liste des métiers exercés par des personnages illustres relégués dans les enfers aurait pu offrir matière à des indications de variantes. Signalons quelques lignes des éditions primitives, en plaçant en italique les mots adoptés par M. Sardou d'après des textes plus récents.

« Jason (1) et Pompée estoient guildrouneurs de navires;

« Doolin de Mayence (*Godefroy de Billon*), dominotier ;

« Jules César (*Pyrrham*), souillard de cuisine ;

« Roboastre (*Nerva*), houssepaillier;

« Ganimède (*le pape Jules*), crieurde petits pastés » ; les mots « mais il ne portoit plus sa grande et bougrisque barbe » ne figurent point dans le texte primitif; et en effet ils ne convenaient nullement au jeune échanson de l'Olympe; il y a sans doute une intention fort maligne dans cette correction.

« Le roy Gadifer (*Pico lus pape* tiers), papetier;

« Le bossu de Suave (*le pape Alexandre*), preneur de rats;

« Obéron (*le roy Tigrane*), recouvreur. »

Ne prolongeons pas ces observations, mais avant de finir signalons à l'attention des philologues la très-judicieuse notice sur la prononciation française au seizième siècle. Ce n'est pas un des moindres titres à l'estime publique qui recommande cette nouvelle et très-méritoire édition des écrits de l'immortel Homère bouffon.

LES VENTES DE TABLEAUX, DESSINS, ESTAMPES ET OBJETS D'ART AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES (1611-1800). Essai de bibliographie, par Georges Duplessis. *Paris, Rapilly*, 1874; in-8°, IV-122 pages.

Le but que s'est proposé l'auteur de cet utile répertoire a été de fournir aux travailleurs une source d'informations

(1) *Jules César.*

qui leur manque. Il n'a pas la prétention de donner une liste complète de catalogues de ventes d'objets d'art faites au dix-septième et au dix-huitième siècle, mais il a l'espoir que, parmi ceux qu'il mentionne, il s'en trouvera quelques-uns qui étaient ignorés de ses lecteurs. Tout un côté de l'histoire de la curiosité réside dans les catalogues de ventes, et il en est, tels que ceux rédigés par Gersaint, par Remy, par Mariette, par Regnault Delalande, qui sont de véritables œuvres d'art. Souvent une biographie du possesseur précède l'énumération des œuvres d'art recueillies par lui. M. G. Duplessis n'a pas cru devoir suivre l'exemple de Gérard Hoët (*Catalogue of naamlist van Schildregen....* La Haye, 1752, 2 vol. in-8°) et de M. Charles Blanc (*le Trésor de la curiosité*, Paris, 1857-58), donner des extraits des catalogues qu'il indique; il expose les motifs judicieux qui l'ont déterminé à ne point entrer dans des détails qui, sans accroître beaucoup l'intérêt, auraient sensiblement augmenté le nombre des pages de son livre.

L'inventaire qu'il a dressé, résultat de longues et patientes recherches, comprend 2158 numéros; le premier article remonte à l'an 1611, c'est le *Discours et Roole des médailles et autres antiquités rangées dans le cabinet du sieur Antoine Agard, maistre orfévre et antiquaire de la ville d'Arles.* Il n'y a avant 1660 que trois autres articles se rapportant aux années 1635, 1647, et 1656. — Espérons que le bon accueil fait au volume dont il s'agit engagera M. Duplessis à compléter son travail en publiant une liste semblable, relative à la période qui s'étend de 1801 à 1875; prions-le aussi de joindre à divers articles quelques notes destinées à faire connaître des circonstances intéressantes et généralement ignorées; les amateurs lui en sauront le m[illegible] gré.

[illegible]s à vouloir ex
[illegible]hap. II), am
[illegible]ulu lui en [illegible]

Dictionnaire des ouvrages anonymes, par A.-A. Barbier, 3e édition, revue et augmentée par MM. Olivier Barbier, René et Paul Billard de la Bibliothèque nationale. T. III. 1re partie, — M — Observations ; gr. in-8°. *Librairie Daffis.*

Il serait inutile de faire l'éloge du *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier, livre indispensable à tous les bibliothécaires, à toutes les personnes qui se livrent à des recherches sérieuses ; mais, publiée en 1824, la seconde édition de ce grand travail était forcément fort arriérée; depuis cinquante ans il a paru un nombre très-considérable d'ouvrages sans nom d'auteur, et Barbier lui-même était loin d'avoir tout connu. Le *Manuel du libraire*, la *France littéraire* de Quérard, ont fourni à ses continuateurs une abondante moisson de renseignements, et ils n'ont point oublié de consulter des bibliographies spéciales, des catalogues rédigés avec soin, et qui sont précieux pour des particularités locales. C'est ainsi que de nombreuses informations ont été recueillies, en ce qui touche la Bretagne, dans l'excellent *Catalogue de la bibliothèque de Nantes*, rédigé par M. Émile Péhant, véritable monument de la plus patiente diligence, œuvre digne du plus intrépide des Bénédictins. Le catalogue de la ville d'Amiens fournit également, en ce qui concerne la Picardie, des indications très-dignes d'être notées. La troisième édition est donc, à coup très-sûr, fort supérieure à la seconde; elle la complète à bien des égards: mais, dans un travail de ce genre, il reste toujours une foule de lacunes à combler, et il est impossible que quelques erreurs ne viennent se glisser sans que les éditeurs s'en aperçoivent.

Nous connaissons des bibliographes dévoués, qui lisent la plume à la main le nouveau Barbier, et nous avons sous les yeux un assez gros paquet de corrections et d'additions. Nous citerons quelques exemples pris absolument au hasard:

T. V, col. 684 :

Histoire de l'Etat de France (par *Regnier, sieur de la Planche*).

On aurait pu ajouter qu'une réimpression de cette *Histoire* a été publiée par les soins de M. Mennechet, en 1836 (*librairie Techener*).

V. 872. Hymnes de Santeuil, traduites par M. G*** (*Gérard*), *Alençon*, *Malassis jeune*, 1810.

Le nom du traducteur figure sur le frontispice d'un second tirage, publié en 1813, même ville et même librairie.

V. 740. Histoire des archevêques de Rouen (par dom *J.-F. Pommeraye*), 1667.

Le nom de l'auteur figure dans la dédicace, dans les autorisations et dans le privilége.

V. 657. Histoire d'Hérodien (traduite par *de Bois-Guillebert*, 1675.

Il y a des exemplaires sur le frontispice desquels est le nom de *Boisguillebert* (*sic*); le nom se trouve aussi dans le privilége.

Voici trois ouvrages qu'il faudra faire figurer dans un indispensable supplément :

Dionysiaques (les), ou les voyages, les amovrs et les conquestes de Bacchus aux Indes, traduites du grec de Nonnus par *Claude Boitet de Francille*). *Paris*, *R. Fouet*, 1625, in-8°.

Enfant (l') perdu, par Camille de Gérans (Mlle *Lachèze* d'Angers).

(Gérans est l'anagramme du nom de cette ville.)

Meneurs (les) du G. O. jugés d'après leurs œuvres (par le r. *Lebègue-Clavel*). *Paris*, 1828, in-8°.

ÉTUDE SUR LES ACTES DU PAPE CALIXTE II, par Ul. Robert. *Paris*, *Palmé*, 1874; 1 vol. in-8.

Cet ouvrage est un recueil très-important des actes d'un des papes les plus considérables que nous ayons donnés au Saint-Siége. Calixte II était Franc-Comtois et il commença par administrer pendant trente ans le diocèse de Vienne. Élu pape à Cluny en 1115, Guy de Bourgogne rendit de grands services, il fit disparaître nombre des abus qui désolaient l'Église; il rétablit la discipline, réunit le premier concile œcuménique d'Occident et compléta l'œuvre de Léon IX et de Grégoire VII en terminant la première querelle des investitures. M. Robert, du reste, prépare en ce moment l'histoire de cet éminent pontife. Aujourd'hui il se borne au catalogue explicatif des 365 actes souscrits par Calixte II de 1119 à 1124, se contentant de publier *in extenso* les plus importants concernant la France. Une table détaillée rend les recherches très-faciles, et, dans une longue et substantielle introduction, M. Ulysse Robert examine tout ce qui peut se rattacher à l'organisation de la chancellerie du pape, ce qui concerne les registres de ses actes, leurs diverses espèces, les formules, les suscriptions, les dates, l'itinéraire du pape, les curiosités paléographiques que soulève cette étude approfondie. C'est un travail très-bien fait, sérieusement utile, et qui sera consulté avec un réel profit.

E. de B.

MANON LESCAUT, édition Jouaust, précédée d'une étude par M. Arsène Houssaye; 1875, 2 vol. in-16.

La mode est aux réimpressions. Cela ne prouve pas précisément la richesse intellectuelle de notre temps, car il

nous semble que les époques bien fécondes ne songent pas autant à publier à nouveau les ouvrages des devanciers. Or, en ce moment, nous ne voyons que des réimpressions pour lesquelles les éditeurs cherchent à se surpasser l'un l'autre. Nous ne nous en plaignons pas, une fois notre réserve faite : nous sommes même au contraire obligé de nous réjouir en tant que bibliophile. Ces éditions feront la joie de nos neveux. C'est certainement le sentiment que l'on éprouve en feuilletant l'*Histoire de Manon Lescaut* que nous offre M. Jouaust. Nous n'avons pas à parler de l'œuvre · nos lecteurs se moqueraient d'une pareille prétention, et ils auraient raison. M. Arsène Houssaye d'ailleurs s'est chargé de cette tâche avec un véritable talent et le *brio* qu'on lui connaît : il résume très-heureusement le roman de l'abbé Prévost d'Exiles : « La passion de l'abbé Prévost pour son héroïne a fait de *Manon Lescaut* le livre d'heures des amoureux ; son art de conter en a fait le bréviaire des romanciers. »

Ces deux coquets volumes, imprimés sur l'édition de 1753, que l'auteur a corrigée lui-même, sont accompagnés de dix eaux-fortes de Hédouin qui sont vraiment charmantes. En tête le portrait de l'abbé, dans un médaillon entouré par un nœud de ruban comme il convient au dix-huitième siècle. Puis les principales scènes du roman, compositions gracieuses, crayonnées d'abord en grand, sur papier bleu, puis réduites pour la gravure et d'une finesse d'exécution délicieuse. La rencontre de Manon et de Des Grieux est un ravissant tableau qui remplirait merveilleusement une toile. Nous sommes dans une cour d'auberge, Des Grieux arrive chapeau bas au-devant de Manon, tandis que les allants et venants circulent, que le chef regarde les poings sur la hanche, que les poules picorent. C'est réellement un vrai plaisir de pouvoir posséder d'aussi charmantes éditions.

E. de B.

Souvenirs militaires du colonel de Gonneville, publiés par la comtesse de Mirabeau, sa fille, avec une introduction par le baron Ambert, *Paris*, *Didier*, 1875 ; 1 vol. in-8.

Je suis très-partisan des publications du genre de celle que vient de nous donner Mme de Mirabeau, par un respect pieux qui mérite en outre les plus sincères éloges. Rien n'est plus sain que la lecture des souvenirs d'existences aussi honorablement remplies et aussi bravement consacrées au service du pays que celle du colonel de Gonneville. Nous ne la raconterons pas longuement : nous dirons seulement que M. de Gonneville entra au service comme sous-lieutenant de cavalerie en 1804, qu'il fit les campagnes d'Italie, de Russie et d'Espagne, qu'il assista au siége de Hambourg. Il entra dans la garde royale en 1814, demeura à l'écart pendant les Cent-Jours. Il retourna en Espagne avec l'armée de 1823. Mais il n'eut pas à se louer vivement du gouvernement de la Restauration. Colonel seulement après 1830, M. de Gonneville ne put se décider à continuer à servir, et il prit sa retraite en 1832. Tel est le cadre vaste et mouvementé dans lequel se développent ces souvenirs avec un constant intérêt. M. le général baron Ambert y a joint une assez longue introduction dans laquelle il étudie le caractère de ce noble vétéran avec le talent, la verve, la chaleur qui le possèdent dès qu'il s'agit de questions et de souvenirs militaires. Il avait un beau modèle et il le fait, non pas valoir, c'était inutile, mais connaître à merveille.

E. de Barthélemy.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

— Le *Journal des Savants* a rendu compte, dans ses derniers cahiers, de quelques publications importantes dont il est opportun de dire ici quelques mots.

Mentionnons d'abord le huitième volume de la *Nova Patrum Bibliotheca* (Romæ, 1871, in-4). C'est la continuation d'un des recueils dont le célèbre cardinal Angelo Maï avait entrepris l'impression, mais qu'il ne put achever. Un savant religieux, le P. Joseph Cozza, de l'ordre de Saint-Basile, s'est chargé d'une entreprise qui était loin d'être exempte de difficultés; il livre au jour les textes grecs des *Lettres* de Théodore Studite, de l'*Histoire dogmatique* de George Métochite, des *Sermons* de saint Siméon Stylite; il y joint quelques productions latines du moyen âge, notamment un poëme latin en vers héroïques, intitulé *Orestes*, qui paraît de la fin du cinquième siècle (M. J. Muehly en avait déjà donné une excellente édition, accompagnée d'une très-savante préface, *Leipzick*, 1866, in-8), et qu'on croit pouvoir attribuer à Dracontius, auteur dont dix petits poëmes, restés inconnus à son dernier éditeur, Faustino Arevalo, se trouvent dans un manuscrit conservé à Naples. M. Ém. Miller, un helléniste de premier ordre, a consacré au volume publié par le P. Cozza un article comme il sait si bien en faire, et, selon son usage, il note un grand nombre de mots grecs qu'on chercherait en vain dans les lexiques les plus complets, même dans le *Thesaurus* mis au jour par la maison Didot.

La petite édition de Virgile, publiée par M. E. Benoist (1873, in-12), provoque diverses observations de la part de M. Egger, lequel regrette que le philologue français n'ait pas osé suivre l'exemple des Anglais et des Allemands, et mettre bravement en tête de son volume : *Publi Vergili Maronis opera*. Signalons aussi du même savant deux articles sur l'*Histoire de la langue grecque;* il s'occupe surtout du grec moderne.

Nous ne sortons pas du domaine de la Grèce antique en lisant l'article dans lequel M. Ad. Franck examine le livre de M. Ed.

Chaignet, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques : *Pythagore et la philosophie pythagoricienne* (1873, 2 vol. in-8), et lui paye un juste tribut d'estime; nous nous transportons sur les bords du Gange avec M. Barthélemy Saint-Hilaire qui analyse aussi une épopée sanscrite, l'*Outtarakanda;* M. G. Gorresio en a donné le texte original, en le faisant suivre trois ans plus tard d'une traduction italienne. Terminons en faisant mention du travail que M. Ad. de Longpérier a entrepris en étudiant un volume rédigé par M. F. de Guilhermy et qui fait partie de la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France;* il a pour titre : *Inscriptions de la France du cinquième au huitième siècle*, tome Ier, ancien diocèse de Paris (1873, in-4); on y verra relevée une erreur dans laquelle sont tombés plusieurs écrivains qui se sont occupés de l'histoire de Paris, et qui, attribuant aux bords de la Seine un marbre transporté de l'Italie, ont imaginé un petit récit dépourvu de toute réalité.

— L'Esprit des autres. — M. Édouard Fournier est loin d'avoir épuisé, dans son curieux livre de *l'Esprit des autres*, toutes les citations fixées dans la mémoire des lettres, bien que l'origine qu'on leur attribue soit erronée ou absolument oubliée.

Tous les jours cet aimable érudit fait dans ce vaste champ de nouvelles découvertes, et, avant de les réunir dans une nouvelle et plus ample édition, il en fait volontiers part à ses lecteurs quand l'occasion s'en présente. Dernièrement, à propos d'une question posée par l'*Intermédiaire des curieux*, il nous a fait connaître une particularité relative au fameux vers de Fayolle :

« Le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui. »

Avant de le frapper au coin d'une maxime vraie, ingénieuse et doctement imagée, dans son *Discours sur la littérature*, Fayolle l'avait déjà employé, mais sous un tour grammatical moins net et moins précis, dans une petite pièce intitulée : *le Sage*, dans l'*Almanach littéraire* de Lucas de Rochemont, an X. In-12 :

Il laisse aux beaux esprits la gloire viagère.
Mais, que dis-je? elle fuit comme une ombre légère.
Sur leurs écrits, à peine un jour de gloire a lui :
Le temps n'*épargna* pas ce qu'on a fait sans lui.

— Mémoires inédits du Président Hénault. — La note suivante est d'un intérêt très-vif pour les historiens et les bibliophiles.

Les pièces dont il s'agit, à en juger par l'énoncé des titres, se recommandent à l'attention des chercheurs, et il importe d'en conserver les traces ou du moins de mettre sur la voie, pour arriver à les retrouver au besoin.

Et d'abord, en ce qui concerne le vol. publié en 1855 par M. de Vigan, constatons que le manuscrit qui a servi à cette publication était signalé, dix ans auparavant, par M. de la Sicotière, dans son ouvrage illustré : *le Département de l'Orne* (Laigle, 1845, in-fol., p. 33), comme existant dans la bibliothèque du château de Carrouges, ainsi que beaucoup de notes autographes du président Hénault. — On trouvera dans les *Mém. de la Soc. sc. et litt. de Blois* (t. III, année 1840) une lettre intéressante de Hénault à Voltaire, en date du 29 juin (1763). — Le *Catalogue Barbié du Bocage* (Paris, Delion, 1844, in-8°) renferme, p. 89, la mention suivante : « N° 988. Mélanges historiques et littéraires, *en partie inédits*, du président Hénault. On y remarque des lettres sur le Domaine, sur les Régences, sur les Bénéfices, sur la minorité de Charles IX, l'élection des Papes, la Loi Salique, les Baillis, les Apanages, la Devise de Louis XII, les Souverainetés, les Dignités, la Puissance de l'Église, l'Administration de la Justice, la Régence d'Orléans, etc., etc. Plusieurs de ces pièces ont des corrections manuscrites de la main du président Hénault. »

La bibliothèque de l'Arsenal, parmi ses manuscrits, en possède un (B. L., n° 352), intitulé : *OEuvre du président Hénault*. — Enfin, dans une vente qui eut lieu à Londres en juillet 1861, et dont le catalogue avait paru sous ce titre : *Catalogue of a valuable collection of manuscripts formed by archbishop Tenison*, etc., on trouve, p. 41, sous le n° 142, l'article suivant dont nous donnons la traduction littérale : « Volumineuse correspondance du président Hénault. Ce lot renferme des lettres écrites par les hommes politiques français les plus célèbres de l'époque : le duc de Choiseul, le marquis de Paulmy à l'époque de son ambassade en Pologne, le duc de Noailles, le comte de Tressan, le maréchal de Bellisle, etc., etc.; plus, un certain nombre de travaux autographes du président lui-même. La plus grande partie des lettres autographes est strictement confidentielle, et par conséquent sans signature. Mais, d'après le contenu de la plupart d'entre elles, il

est facile d'en reconnaître les auteurs. Cette correspondance, qui mériterait d'être publiée, occupe plusieurs centaines de pages et renferme les plus curieuses anecdotes sur Voltaire, Frédéric II de Prusse, le roi Stanislas, la cour de Suède et la société française de l'époque. » — Plus d'une fois, dans des catalogues de manuscrits vendus à Londres, et dans celui-là même qui vient d'être indiqué, nous avons rencontré des mentions de ce genre, s'appliquant non pas seulement à des pièces isolées, mais à des dossiers, à des séries entières de correspondances, relatifs à notre histoire politique ou littéraire, et qui, une fois transportés de l'autre côté de la Manche, la repassent, hélas ! bien rarement.... *Non remeabilis unda.* E. J. B. R.

— Deux Moutures tirées du même sac. — M. Octave Delpierre a communiqué à l'*Intermédiaire des curieux* une comparaison qu'il a faite entre *Rolla*, poëme célèbre d'Alfred de Musset, et *Malvina*, vaudeville de Scribe représenté en 1825, près de cinq ans avant que *Rolla* parût dans la *Revue des Deux-Mondes*. Rolla et Barentin, l'un des personnages de ce vaudeville, ont été inspirés aux deux auteurs par une anecdote qui avait cours à cette époque et que M. Delpierre rapporte en ces termes :

C'est dans cet intervalle que j'entendis raconter l'histoire de C..., par quelqu'un qui l'avait connu, et qui le représentait comme doué d'une force peu ordinaire de corps, de caractère et d'intelligence, bien que son acte même semble dénoter un cerveau au moins exalté. C... était orphelin et héritier d'une fortune de trente mille livres de rente, ce qui est bien quelque chose, — et encore plus il y a cinquante ans ; — et pourtant, dès le collége, C... annonçait l'intention de dépenser cent mille francs par an, et de se tuer lorsqu'il n'aurait plus rien. Ce programme extravagant, il l'exécuta à la lettre, et fut même au moment de l'outrepasser ; car, se trouvant sans doute las de l'existence plus tôt qu'il n'avait présumé, il essaya de s'asphyxier, même avant d'être complétement ruiné. Mais, comme il entraînait dans son suicide sa maîtresse (une pauvre fille qui ne paraît pas toutefois être descendue aussi bas que Marion), celle-ci, beaucoup moins forte, éprouva la première des souffrances et des convulsions. C..., qui n'avait pas encore perdu connaissance, en eut pitié, brisa les carreaux, et la secourut en disant qu'ils avaient tort de se tuer

déjà, étant encore à la tête d'une vingtaine de mille francs. Mais, quand ces vingt mille francs furent mangés, le double suicide fut repris, et achevé cette fois sans rémission. Comme de rigides critiques, ne pouvant nier la valeur littéraire de *Rolla*, lui reprochent d'être une œuvre immorale, peut-être n'est-il pas hors de propos que l'on sache que ce poëme est le récit d'un fait réel. Il me semble que l'on comprendra mieux alors l'idée de Musset, à qui cette sombre aventure a paru un signe du temps, et qui nous l'a offerte comme une leçon utile aux idées religieuses et morales, bien loin de leur être contraire.

En outre, je pense que c'est aussi l'histoire de C... qui a fourni à Scribe ce passage épisodique de son vaudeville : «... Son père (celui de *Barentin*) laissa en mourant vingt-cinq à trente mille livres de rente, qu'il avait mis quarante ans à amasser, et que le fils a mangées en quelques années, d'une manière originale. Né avec une complexion assez délicate, les médecins de Rouen ne lui avaient donné que cinq ou six ans à vivre. Alors, et pour ne rien laisser après lui, il s'était imposé, pour système financier, de dépenser cent mille francs par an. Mais, à mesure que sa fortune s'en allait, sa santé revenait. De sorte qu'au bout de dix ans, il s'est trouvé guéri et ruiné. » Seulement, Barentin ne songe nullement à se tuer. Ainsi, une circonstance ajoutée, et un événement des plus tristes devient une anecdote plaisante. C'est à propos du parti si différent que Scribe et lui avaient tiré d'un même thème, que Musset aurait pu dire :

Combien c'est vrai, que les Muses sont sœurs ;
Qu'il eut raison, ce pinceau plein de grâce,
Qui nous les montre au sommet du Parnasse
    Comme une guirlande de fleurs !
    La Fontaine a ri dans Boccace,
    Où Shakspeare fondait en pleurs.

C'eût été même avec plus de raison, car un des mérites de Boccace étant la variété qu'il a su mettre dans ses récits, il est tout simple qu'on y trouve, ici le motif d'un drame, et là celui d'un conte joyeux. Ce n'est pas la même page du *Décaméron* qui a fait couler les larmes de Shakespeare et éclater le rire de la Fontaine.

O. D.

— Prix d'un livre et de sa reliure au xviie siècle. — Je possède, écrit un amateur qui signe E.-G. P., un exemplaire, relié en parchemin, du Rationale divinorvm officiorvm, du célèbre Guillaume Durand, évêque de Mende, suivi d'un autre *Rationale* de Jean Beleth, théologien de Paris (LVGDVNI, *apud hæredes* GVLIELMI ROVILLII, *sumptibus* PETRI ROVSSELET. M.DCXII). C'est un volume in-12, de 568 ff. paginés au recto, précédés de 66 ff. non pag., contenant la dédicace et les tables (en tout 1250 pp.), d'une impression fine, mais nette et facile à lire, sur bon papier. — Au feuillet de garde, à la fin du volume, est écrit : *Ex libris magistri Guillelmi Colliche, presbyteri.... Ex libris de Guillaume Coliche, prêtre de....* [suit un nom de lieu que je n'ai pu déchiffrer]. — Dans l'intérieur de la couverture, et d'une écriture que je crois plus ancienne : *Emptum sexaginta assibus Parysiis. Lutetiæ Parisiorum* (acheté soixante sous parisis à Lutèce des Parisiens, autrement dit : Paris), et plus bas, de la même écriture, en dessous d'un parafe : *Pro duplicatione, duo asses* (pour la reliure, 2 sous). Je ne suis pas très-sûr du prix de la reliure, on peut lire *duo* ou *decem* (2 ou 10). Mais, à raison de la simplicité de cette reliure sans titre et sans dorure, ni ornement d'aucune sorte, comme aussi par comparaison avec le chiffre d'acquisition du livre, je penche plutôt pour 2 sous que pour 10. — On a fait, sur la différence de la valeur de l'argent aux diverses époques, des commentaires si nombreux et si variés, — je n'ose dire si pleins de pures conjectures, — que je n'essaye pas de réduire en monnaie de notre temps les sommes susindiquées. Je laisse cette recherche aux érudits et me borne à relater le fait. Quant à moi, j'ai payé ce livre 2 francs, en 1869 ; et je crois avoir fait un bon marché. Si c'est une illusion de bibliophile, je prie les critiques de ne pas me la retirer et leur souhaite, pour leurs acquisitions, une chance encore plus favorable.

E.-G. P.

— Dons faits a la Bibliothèque nationale, Département des Imprimés et des Manuscrits. — Nous empruntons au *Moniteur des Arts* ce qui se rapporte aux livres et aux manuscrits dans un article sur les dons et les restitutions faits à la *Bibliothèque nationale* pendant l'exercice 1873.

Comme tous les ans, c'est le département des imprimés qui,

en 1873, a vu ses collections s'accroître du plus grand nombre d'articles ayant une généreuse origine. Des volumes imprimés dus à la libéralité des particuliers, des grandes administrations de l'État, des sociétés savantes françaises et étrangères, des gouvernements étrangers, atteignent un chiffre très-élevé.

Il serait impossible de mentionner dans cette courte note tous ces ouvrages qui forment un total de plus de 700 numéros; mais ce serait de l'ingratitude que de ne pas rappeler ici le nom de M. le baron James-Édouard de Rothschild, donateur d'un petit volume fort rare et très-recherché, intitulé : *OEuvres satiriques de P. Corneille Blessebois;* Leyde, 1676, petit in-12, revêtu d'une reliure en maroquin, véritable chef-d'œuvre de Capé, que la Bibliothèque, où ce livre faisait défaut, avait déjà poursuivi dans plusieurs ventes, mais que le feu des enchères lui avait enlevé.

A côté de ces dons doivent être indiquées des restitutions qui ont profité à ce même département et ont été faites avec une entière spontanéité et une parfaite courtoisie : l'une a porté sur un très-joli livre d'heures du quinzième siècle, orné de peintures, qui était irrégulièrement sorti d'un dépôt de l'État et que le curé d'une paroisse de Paris a été chargé par un anonyme d'attribuer à la Bibliothèque nationale; l'autre sur une liasse de lettres autographes de Lucas Holstenius, qui a été remise par M. Étienne Charavay et qui comble une lacune dans la correspondance de Peiresc.

— La librairie Gay et fils, à San Remo, continue la série de réimpressions de livrets curieux et devenus pour quelques-uns assez rares, série qu'elle a entreprise depuis une douzaine d'années et à laquelle les amateurs ont réservé un bon accueil. Nous avons sous les yeux un volume mis au jour récemment : *les Jésuites de la maison professe de Paris en belle humeur*, réimpression textuelle de l'édition de Paris, 1796 (in-18, 125 pages; tiré à 200 exemplaires numérotés, dont deux sur papier de Chine).

Une courte notice fait connaître que l'édition originale de cet écrit satirique paraît celle qui porte la rubrique de *Pampelune, Colin Matrus*, 1696. Deux réimpressions virent le jour, *Leyde* (*Lyon*), 1696, et *Cologne*, s. d., in-12. D'autres suivirent, avec accompagnement d'un autre ouvrage qui n'a, avec celui qui nous

occupe, que peu de rapports : *le Moine sécularisé* dont on changeait le titre pour cette occasion, et les *Moines en belle humeur*. On joignait à ces dernières éditions le frontispice de *Jean danse mieux que Pierre* ou des *Amours du Père la Chaise*. Malgré ces réimpressions, l'ouvrage est resté assez rare ; il est probable que les amis de la célèbre compagnie l'auront fait disparaître de leur mieux. Le *Manuel du Libraire* n'indique que l'édition de *Cologne, P. Marteau*, 1725.

Ce que ce volume a de plus remarquable, c'est que les personnes dont il parle sont nommées en toutes lettres, et cela dans le temps même où elles jouissaient de toute leur puissance. Le Père la Chaise, confesseur de Louis XIV, ne mourut qu'en 1709 ; le Père de la Rue, en 1725 ; le Père le Comte, en 1729. Il est vrai que l'auteur et les éditeurs du pamphlet sont restés inconnus.

La notice qui fournit ces détails attribue à P. Lenoble : *la Cassette ouverte de l'illustre créole* (*Villefranche*, 1690), libelle dirigé contre Mme de Maintenon et rempli d'assertions très-certainement calomnieuses. Cette attribution est-elle exacte ? Il n'en est point fait mention au *Manuel du Libraire*, qui indique une adjudication *jusqu'à* 29 francs ; mais depuis, en 1870, à la vente Potier, nº 1465), un exemplaire relié en maroquin par Hardy s'est vendu 128 fr.

Une publication périodique dirigée également par la maison Gay a pour titre : *le Fantaisiste ; Magazine bibliographique, littéraire, philosophique et artistique*. Reproduction de pièces anciennes et récentes, analyses et extraits d'ouvrages intéressants en tous genres, correspondance et mélanges. La seconde livraison de ce curieux recueil est un volume d'une épaisseur respectable, car il ne comprend pas moins de 121 pages. Indiquons les principales pièces qu'il nous présente :

Épigrammes inédites de Gombault (elles sont au nombre de trente-deux, plus vingt-deux stances de quatre vers pour des ballets. Ces fragments se trouvent joints en manuscrit à un exemplaire des Œuvres de Gombault (*jouxte la copie* imprimée à Paris, chez A. Courbé, 1657, in-12), dont M. Prosper Bn (Blanchemain ?) est possesseur.

Cinq pièces de colportage, plusieurs devenues introuvables : *Les gracieuses amours de Pierre du Puis et de la grosse Guillemette* (première moitié du dix-huitième siècle) ; *Sermon équivoque et ri-*

sible (plusieurs fois réimprimé, notamment dans le *Momus français*, an IX, dans les *Sermons facétieux; Paris, Delarue*, s. d.); l'*Histoire nouvelle d'une fille attaquée dans un bois, près de Rennes, par un voleur déguisé en hermite*, etc.

Onze pièces relatives aux *Demoiselles* du Palais-Royal, publiées de 1789 à 1801, et qu'il est difficile de rencontrer aujourd'hui.

Viennent ensuite des extraits de l'*Espion chinois* (Cologne, 1765–1774, 6 vol.); du *Grivoisiana*, de Martainville, 1807; des *Anecdotes du dix-neuvième siècle*, de Collin de Plancy.

N'oublions pas une reproduction d'un opuscule qui parut en 1853 sous le titre énigmatique de *H. B. P. M.*; initiales qu'il faut traduire par : *Henri Beyle, par Prosper Mérimée;* il ne fut alors tiré qu'à quinze exemplaires, mais il a été réimprimé depuis, notamment à Bruxelles (sous la rubrique d'*Éleuthéropolis*, in-16 de 62 pages, à 140 exemplaires; il se retrouve, mais changé et surtout adouci, dans la *Correspondance inédite* de Stendahl (Paris, 1855). Nous aurons peut-être l'occasion de reparler de cette plaquette qui a fait quelque bruit.

Parmi les raretés reproduites figurent, de temps à autre, quelques pamphlets de l'époque révolutionnaire, productions révoltantes que l'historien doit cependant consulter comme témoignages des excès auxquels se porte la licence de la presse dans des années néfastes. Un de ces tristes monuments des fureurs démagogiques est intitulé : *Têtes à prix*. Parmi les aristocrates ainsi tarifés, figurent Bouillé, Monsieur (depuis Louis XVIII), le prince de Bourbon, tarifés à 8000 livres; le maréchal de Broglie atteint le maximum, 12 000; la tête du cardinal de Rohan n'est évaluée que 6000 livres; celle du journaliste Mallet du Pan, est presque pour rien, 200 livres. La *Description de la ménagerie d'animaux établie aux Tuileries* est un pamphlet ignoble; bornons-nous à en transcrire trois lignes relatives au *Royal Veto:* « Il est vorace par nature; il mange ou plutôt il dévore avec malpropreté tout ce qu'on lui jette; il est ivrogne et ne cesse de boire depuis son lever jusqu'à son coucher, il est aussi timide qu'un lièvre, aussi stupide qu'une autruche. » G. B.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

IX.

LA CUISINE DU VAISSEAU-ÉCOLE (1)

ET

LA GASTRONOMIE PENDANT MA JEUNESSE.

Comme on l'a vu, les sujets d'intérêt, d'enthousiasme et de gaieté ne manquaient pas sur le *Tourville;* mais on ne persuadera jamais à une mère que son fils a tout ce qu'il lui faut, quand il est loin d'elle.

Dans les premiers temps que je fus sur le vaisseau-école, une des choses qui préoccupaient le plus la mienne, c'était la manière dont je vivais. — Quoiqu'elle eût vu beaucoup par ses yeux lorsqu'elle m'avait conduit à Brest, il lui revenait de temps en temps à l'esprit la comparaison qu'un hôte railleur faisait avant mon départ des dîners tranquilles de notre maison avec ceux d'un vaisseau, où officiers et passagers, exposés à des coups de roulis, étaient sans cesse occupés à retenir un plat qui fuyait ou un verre qui allait chercher son point d'appui sur le plat-bord du navire. Elle savait bien que les aspirants avaient, comme les capitaines et l'état-major, leur cuisinier particulier; néanmoins elle était toujours tentée de confondre ces artistes culinaires avec des coqs grossiers et sales qui, malgré l'étymologie de leur nom, croient avoir fait tout ce qu'il y a à faire quand ils ont

(1) Ces chapitres ne sont pas placés par ordre de dates, mais suivant qu'ils ont été retrouvés. Ils reparaîtront du reste ailleurs corrigés et distribués comme il convient.

jeté dans une grande chaudière les morceaux de bœuf ou de lard distribués par le commis aux vivres.

Ma mère pensait également que je devais bien m'ennuyer loin des plaisirs dans lesquels ou près desquels plutôt j'avais vécu jusque-là; car je n'y pouvais prendre que la part d'un enfant. — Ma mère se trompait en tout cela, quoique, en effet, plus particulièrement à certaines époques, mon cœur se préoccupât des joies de notre famille que je savais alors rassemblée.

Les craintes de ma mère résultaient des habitudes que la société s'était faites depuis quinze ans et qui seraient inintelligibles à qui jugerait les choses d'après le train ordinaire de notre temps. — Pour les comprendre il faut se reporter au lendemain de la Terreur, et assister en quelque sorte avec moi à l'un des spectacles qui frappèrent le plus mon enfance.

A cette époque toute ma famille, toute une suite d'amis et de connaissances, pleurant quelque temps auparavant sur des malheurs que je ne comprenais pas encore, se livrèrent tout d'un coup aux transports d'une joie immodérée; ils se rassemblaient pour rire de ce rire franc qui fait tant de bien, ils se jetaient à corps perdu dans les fêtes, dans les banquets, dans les mascarades, inventaient des bouffonneries, des travestissements grotesques, chantaient à cœur ouvert, passaient les nuits au bal, faisaient la guerre de couplets et d'épigrammes aux hommes qui avaient manié la hache de Fouquier-Tinville ou le poignard de la société de Jéhu.

Ma famille et nos amis se réjouissaient alors comme la nation entière d'être délivrés de l'audace féroce d'une minorité qui les avait décimés. — Ce qui avait lieu autour de nous se passait aussi ailleurs à des degrés divers; mais l'Empire vint apporter un peu de retenue aux entraînements, et arrêta le relâchement général tout en conservant la gaieté qui demandait d'autant plus à s'épancher qu'il n'était plus guère permis au pays de se mêler de politique.

— On se laissa faire volontiers là-dessus, puisque c'était ainsi, croyait-on, que l'on devait assurer la ruine de l'anarchie, et l'on fêtait l'ordre en même temps que l'on s'enivrait de gloire et de conquêtes. — Toutefois la gaieté, dès lors, fut bien différente, on ne se le dissimulait pas, de celle qui avait fait irruption après la chute du gouvernement révolutionnaire. — Elle était sincère, sans doute, car elle était un témoignage de la gratitude de la patrie envers l'homme qui avait permis à la Révolution de consacrer ses bienfaits; mais elle s'était refroidie par le contrôle officiel que l'on sentait partout. — L'air cérémonieux avait remplacé l'élan et le naturel, et, jusque dans nos bals, nous ne remarquions plus l'entrain d'autrefois. Le bal était devenu grave, la danse compassée s'était faite belle, élégante, prétentieuse. Elle manquait de vivacité, de chaleur. Il y avait cercle, on montait sur les chaises pour voir danser Violette, Laffitte, de Bez, Trénitz, Châtillon, Charles Dupaty, Mlle Bisson, Mme Sophie Gay et la très-élégante Mlle Lescot; en un mot, c'était une affaire que la danse, un plaisir d'amour-propre, un art bourgeois qui admettait la gavotte, la danse du châle, l'étiquette, la culotte à boucles de diamants et le bas de soie blanc. La guinguette seule avait gardé sa franchise et sa liberté d'allures. Les soldats qui revenaient avec des blessures légères ou avaient par hasard un congé étaient les héros des fêtes qui s'y donnaient; et l'amour sans façon régnait dans ces réunions bruyantes où le chauvinisme populaire préludait, par ses chants naïvement vaniteux, à ceux que l'esprit d'opposition fit retentir d'une manière si chagrine de 1814 à 1825.

La gaieté était restée également dans les repas, où le vin lui rendait bientôt ses droits; or jamais la gastronomie ne fut aussi florissante qu'elle le fut depuis le Directoire jusqu'à la fin de l'Empire. — On peut même dire que ç'a été un des traits qui distinguent l'époque de ma jeunesse.

Pour moi, je n'ai jamais été gourmand. Quoique Johnson ait dit que la plus importante affaire pour tout être civilisé

était de dîner, je me suis la plupart du temps contenté de la façon la plus modeste d'apaiser ma faim en restaurant mon corps. Cependant, de la manière que je comprends la table, et telle que je l'ai souvent vue, j'ai pour elle un certain penchant. J'y ai passé en effet de bien bonnes heures pour lesquelles je ne voudrais pas être ingrat. — C'est aux heures des repas que l'esprit se détend, s'abandonne, s'égaye, petille; quelquefois aussi le cœur s'y échauffe. De fait, comment peut-il en être autrement dans la compagnie des siens, c'est-à-dire de sa famille et de ses amis? — Je ne voudrais pas, quand tant de braves gens sont dans le besoin, avoir touché à l'omelette royale, qui coûtait cent écus, ni même avoir mangé du potage à la Camerani, dont il paraît que la composition pour deux personnes seules ne revient pas à moins de 60 francs; mais il m'est arrivé, je le dis sans rougir, de jouir de ce que je mangeais sans me soucier de ce que pouvait penser Philaminte (1). Et cela ne m'a pas empêché de me trouver à la hauteur de certaines circonstances dans lesquelles je m'en suis retiré, comme des repas de Platon, l'âme également nourrie et fortifiée. Je vois par exemple encore la table où, dans mon enfance, l'aïeul disait le *Benedicite* et les *Grâces* d'une façon qui imprimait le respect pour lui et la reconnaissance envers Celui qui, après la disette, nous rendait le pain quotidien. — Je me souviens toujours que j'ai vu préparer à table de grandes choses, que j'y ai vu prendre de grandes résolutions; ce souvenir même me remet en mémoire ce que me racontait, d'après Cabanis, le conventionnel C. Bailleul, que, quand Mirabeau voulait traiter un sujet, il réunissait à un dîner les hommes connus pour s'être occupés de la même matière. Là il les laissait parler tout à leur aise; puis il prenait la parole, discutait les différentes propositions, et finissait par développer les motifs de l'opinion à laquelle il s'arrêtait. Aussitôt un secrétaire présent à ces discussions se retirait et rédi-

(1) Molière, *les Femmes savantes.*

geait un discours que Mirabeau produisait le lendemain à la tribune. — M. Charles Bailleul, qui avait payé le dernier repas des Girondins, pouvait aussi mieux qu'un autre nous apprendre ce qu'une réunion d'hommes autour d'une table, si modeste qu'elle soit, peut présenter de nobles sentiments, de grandes pensées dans un moment solennel.

La table peut donc avoir à la fois son charme, ses joies, sa dignité, et comporter à l'occasion des souvenirs de grandeur suivant les qualités et les situations des convives; mais, sans me guinder en rien et avoir l'esprit aux nues, pendant que mon corps attend quelque restaurant, je ne veux pas, selon l'expression de Montaigne, que l'esprit « se cloue pour ainsi dire à la table ni qu'il s'y vautre; je veux qu'il s'y applique, qu'il s'y seye, non qu'il s'y couche ». Or c'est là ce que firent trop souvent les hommes de la Révolution et de l'Empire.

La violence avec laquelle on vit la Révolution se livrer à la gourmandise sembla même être pour elle celle d'une première conquête sur les hautes classes.

Après le 10 août, si beaucoup de cadavres avaient été jetés sur le quai, ils avaient été ramassés; mais on marcha pendant plus de quinze jours dans le jardin des Tuileries sur les innombrables débris des bouteilles vidées, et les fragments en étaient tellement semés qu'on eût dit qu'on avait voulu faire des routes de verre pilé. Plus tard ce fut le tour des caves des émigrés, dont la primeur fut aux présidents et aux membres des comités révolutionnaires; puis, ceux-ci satisfaits, on vendit le reste qui alla pour la plus grande partie « aux trafiquants de gros sous, aux préposés à la vente des domaines nationaux, aux Flores des quatre saisons, aux déesses panachées du ci-devant Palais-Royal, devenu Palais-Égalité ».

Dans les fêtes de la Raison, l'église Saint-Eustache était convertie en cabaret; autour du chœur l'on avait dressé des tables surchargées de bouteilles, de saucissons, d'andouilles, de pâtés et d'autres viandes. — Sébastien Mercier, resté répu-

blicain, peut être jugé digne de foi lorsque, retraçant ces excès, il nous dit que, sur les autels des chapelles latérales, on sacrifiait tout à la fois à la luxure et à la gourmandise, et que l'on vit sur les pierres consacrées les traces hideuses de l'intempérance.

Plusieurs fois ce témoin d'un temps, où il était curieux d'observer tout jusqu'au bout, répète qu'il voudrait douter de ce qu'il a vu et de ce qu'il a entendu.

Il avait vu, entre autres choses, avec les *Soupers fraternels* inventés par l'amour de l'égalité, les orgies qui les firent cesser en messidor an II.

Mais, fait plus singulier, dans les prisons, les malheureux qui ne voulaient pas se soumettre à l'ordinaire réglementaire, peu agréable assurément, trouvaient les moyens de sacrifier à l'estomac, et « l'étroit guichet, dit Mercier, laissait passer les viandes les plus exquises pour des hommes qui touchaient à leurs derniers repas et qui ne l'ignoraient point.

« Du fond d'un cachot, on faisait un traité avec un restaurateur, et les articles étaient signés de part et d'autre avec des conditions particulières sur les primeurs. »

On ne visitait point un prisonnier sans lui apporter pour consolation la bouteille de Bordeaux, les liqueurs des Iles et le plus délicat des pâtés.

« .... Qui le croira ? lorsque le sang coulait à grands flots, le pâtissier, plus audacieux dans ses conceptions que l'Arétin, se mit à pétrir la pâte en priapes et à donner à des gâteaux la forme du sexe virginal. — Tous les excès se touchent. — Jamais l'on ne vit plus de propension à la gourmandise que dans ces jours de calamité et d'horreur, j'en atteste les six prisons où j'ai été plongé. »

Cela ne plut pourtant pas toujours aux surveillants des prisons. A la Force, où était le comte Beugnot, un cordonnier de l'enclos Saint-Martin-des-Champs, nommé Vassot, se révoltait contre la bonne chère que faisaient les détenus riches, et, pour rétablir l'égalité, il ordonnait une table commune de vingt couverts au prix de quarante sous en as-

signats par personne. Trois places gratuites étaient ménagées aux plus pauvres. Vassot, pour jouir de son heureuse invention, assistait de temps en temps à ces *grands couverts*. « Eh bien ! citoyens, demandait-il un jour, comment cela va-t-il ? l'appétit est-elle bonne ? — Oui, citoyen municipal, mais la soupe, il est mauvais. — Ah ! dame ! c'est que faut pas être nacheux, voyez-vous ; il y a encore diablement de patriotes qui voudraient en avoir autant. »

Et cela était vrai, car, au dehors, il y avait la disette, le maximum, et les longues queues que nous avons vues se renouveler pendant le siége de Paris.

Aussi, quand on eut fini avec ces misères, la gourmandise ne s'arrêta-t-elle plus.

« Du moment qu'un simple ouvrier, dit encore ailleurs Mercier, a pu gagner, dans la force du papier-monnaie, deux cents écus par jour, il s'est habitué à dîner chez le restaurateur. Il a laissé le chou au lard de côté pour la poularde au cresson ; il a renoncé à la pinte d'étain, même la grande, pour la bouteille cachetée à quarante sols. Il lui a encore fallu régulièrement la tasse de café et le petit verre. La bonne chère l'a rendu insolent, paresseux, libertin, avide et gourmand.

« Les autres classes plus relevées de la société ont par conséquent surpassé de beaucoup la gourmandise de la plèbe. La vente des vins des émigrés a multiplié les gourmets, les secrétaires bourrés d'assignats ont permis même au plus mince commis de savourer le vin de l'Hermitage, et le garçon perruquier n'est plus le seul parmi ses égaux qui puisse se vanter d'avoir goûté le Madère délicieux.

« L'agio qui éventa, quoique un peu trop tard, le secret de la fabrique du papier-monnaie pour faire reparaître l'argent afin de l'acheter avec du papier *zéro*, donna naissance à cette foule de vers luisants ou nouveaux enrichis dont la gourmandise l'emporta sur celle des chanoines.

« Ce sont ces êtres de *paille*, de *foin*, d'*avoine* et de *farine* qui ont remis en vogue les soupers fins, et les cuisiniers ont

aussi redoublé de raffinement pour rendre à leur état toute son importance et toute sa dignité.

« Ce fut un titre de noblesse, au milieu de la famine, d'avoir une table couverte de mets les plus recherchés, des primeurs de toutes les saisons, et d'y étaler un pain blanc comme neige, tandis que la populace se morfondait les nuits pour arracher au péril de sa vie une once de pain d'avoine. »

Il n'y a donc rien d'étonnant que sous le Directoire, lorsque les uns songeaient à jouir, les autres songeassent à réparer et à reprendre, pour ainsi dire, l'arriéré.

Le cœur des Parisiens devint alors, selon l'expression de Grimod de la Reynière, un gosier. Le Directeur Barras donna une nouvelle impulsion à cette débauche. Le monde était lancé. Aussi ce fut en vain que, sous le Consulat, le chef de l'État, qui voulait faire rentrer la société dans l'ordre, donna l'exemple de la sobriété. On sait par M. de Bausset, préfet du Palais, que, même quand il fut empereur, Napoléon n'avait qu'un seul service relevé par le dessert; les mets les plus simples étaient ceux qu'il préférait. Jamais il ne buvait ni vin de liqueur, ni liqueurs; il prenait seulement deux tasses de café pur, une le matin après son déjeuner, et l'autre après son dîner.

Mais ce régime, moins simple toutefois que celui du Pape qui ne buvait que de l'eau, n'amusait pas toujours l'entourage de Napoléon. — Quinze minutes pour un dîner! disait, en 1809, le jeune baron de Mortemart-Boisse à un de ses amis. — Hélas! mon cher, lui répondait celui-ci, il n'y a pas d'homme parfait!

Heureusement pour ceux qui ne pensaient sur la nourriture ni comme l'empereur ni comme le pape, il y avait des compensations.

Napoléon faisait des concessions à l'esprit de son temps; il avait le marquis de Cussy, — un illustre gourmand, — pour préfet du Palais. Et de même que Pierre le Grand se faisait remplacer pour les cérémonies officielles, l'empereur

avait dans Talleyrand et dans Cambacérès des représentants bien plus sociables relativement aux dîners.

Les tables de ces hommes publics étaient, on le sait, fort renommées, quoique d'une façon fort différente. Talleyrand y apportait les traditions du savoir-vivre d'autrefois. C'était un gourmet qui comprenait, respectait et excitait le génie du cuisinier. Cambacérès, lui, était un homme plus épais, grand mangeur, dont les dessinateurs, à la plus grande joie de la galerie, s'étaient emparés, ainsi que de ses deux acolytes, pour enfermer entre sa rotondité et celle du marquis d'Aigrefeuille, le sec et maigre de Villevieille.

Or ce fut sur Cambacérès et sur Talleyrand qu'on se modela dans les hautes régions; la noblesse nouvelle, les enrichis, les parvenus de la Révolution, se mirent en peine de les imiter. On offrit à dîner par ostentation. « La création des grandes maisons de l'Empire donna des jours d'or à notre art, » écrivait plus tard Carême.

Ce fut alors que Grimod de la Reynière, qui s'était révélé au monde par ses excentricités gastronomiques en 1783, publia de 1803 à 1811 son recueil périodique connu sous le nom d'*Almanach des Gourmands*. En 1808, son *Manuel des Amphitryons* devint la loi des tables. Il était le guide des maîtres de maison dans l'importante affaire du menu, travail sérieux qui se concertait entre l'amphitryon et le maître d'hôtel.

Grimod de la Reynière, qui, malgré tout, était un homme d'esprit pouvant discuter sur les dîners bruns et les dîners blonds, a eu le talent et la triste chance d'intéresser le public à son propre vice; mais je demande où peut tomber l'esprit, une fois sur une mauvaise pente, quand on voit ce neveu de Malesherbes, par sa mère, une Jarente, petit-neveu de l'évêque d'Orléans, épouser une danseuse de Lyon, et, sur ses vieux jours, dans son château de Villiers-sur-Orge, près de Linas, faire dîner à sa table, non un cochon d'Inde, comme l'animal avec lequel couchait mon ami Harel, mais un cochon de l'espèce de ceux qui lui avaient mangé les

doigts dans son enfance, un vrai porc enfin que l'on brossait et frottait le matin et qui reposait la nuit sur un matelas. Caligula, dînant avec son cheval, était dépassé.

Tel fut l'homme qui, sous le Consulat, entraîna même la bonne compagnie. Si les gens du bon ton, écrivait un contemporain, avaient un estomac, le goût de la bonne chère ferait encore des progrès bien plus rapides. A mon sens, il n'était déjà poussé que trop loin.

Les ruines mêmes de la Révolution avaient secondé le goût d'une époque déjà peu idéaliste en chassant des anciens hôtels les cuisiniers dont les maîtres avaient dû chercher un asile à l'étranger contre la guillotine ou le massacre. Ces cuisiniers rentraient alors chez les nouveaux personnages, chez les enrichis, et si Murat avait pour praticien le grand, l'illustre La Guipière, élève de Messelier; si Talleyrand avait à son service Boucher et Riquette qui, après le traité de Tilsitt, introduisirent la cuisine française en Russie, le public avait conquis, lui, en outre des restaurateurs du Palais-Royal, Beauvilliers qui demeurait rue Richelieu, et Méot, rue de Valois.

C'est dans cette période que s'éleva, à l'école des praticiens les plus distingués (1), Marie-Antoine Carême, à qui j'ai dédié un chapitre de mes *Scènes de la vie maritime*. J'ai entendu dire que Carême descendait d'un fameux chef de cuisine qui aurait inventé, sous Léon X, une délicieuse soupe maigre pour adoucir les abstinences d'un triste carême, invention qui lui avait valu le surnom de Jean du Carême. Je laisse à lady Morgan cette rencontre d'érudition culinaire pour ce qu'elle vaut. Carême, ce me semble, n'était pas homme à remonter si haut dans sa généalogie.

Ce que je sais, c'est que, né à Paris en 1784, dans une fa-

(1) Lasnes l'avait perfectionné dans la partie du froid, MM. Richard frères dans les sauces. La Guipière, dans les grands extras, lui avait révélé les délicatesses du travail et lui avait appris à improviser. — Robert avait fixé ses idées sur l'art *de dépenser juste assez*. Dans la pâtisserie il avait songé à suivre Avice, sans l'imiter.

mille qui avait eu vingt-cinq enfants, il était le fils d'un homme qui justifiait deux fois son titre de garçon de peine et son nom de Carême, à ce point qu'un jour il en trouva le poids trop lourd. Ce jour-là, c'était un lundi, il sortit un peu plus tôt que d'habitude de son chantier de la rue du Bac, et emmena son fils se promener avec lui dans les champs. Ils dînèrent au retour ensemble au cabaret, puis le père, le cœur gros de larmes contenues, dit à l'enfant : — « Il faut nous quitter, petit, la misère est notre lot, et te voilà assez grand pour commencer à gagner ta vie toi-même. Dans le monde il y a de bons métiers, et ce temps-ci sera celui de bien des fortunes. Il suffit d'avoir de l'esprit pour en faire une, et tu en as. Du courage donc, mon enfant, va bien. Ce soir, ou demain, quelque bonne maison s'ouvrira pour toi ; va, petit, avec ce que Dieu t'a donné. » — Puis le pauvre père, la figure bouleversée, quitta l'enfant qu'il ne revit plus.

Le lendemain même, le jeune Carême entrait comme apprenti chez un gargotier de la barrière du Maine qui lui avait donné à coucher. Il sortait de chez ces braves gens à seize ans pour devenir, en 1814 et 1815, le cuisinier des empereurs et des rois, après de vaillantes étapes, faites souvent aux dépens de son sommeil, dans l'étude de la chimie et de l'hygiène, dans la recherche historique de la cuisine et de la vie domestique des anciens, et enfin dans l'application aux arts du dessin et de l'architecture, poursuivie pendant dix ans, à la Bibliothèque impériale, avec les conseils et aux applaudissements de l'architecte Percier. — Curieuse et intéressante leçon que celle de ce noble et intelligent ouvrier qui, de treize à quatorze ans, passe les nuits à copier quelques volumes pour acquérir les connaissances que ses parents n'ont pu lui procurer, et qui, trois ans plus tard, se trouve assez instruit pour embrasser sa profession *dans son étendue*. Dites-moi, vous qui riiez du citoyen Flotte, cuisinier, orateur de clubs en 1848, vous qui repoussez l'ouvrier paresseux et envieux, avide de jouissances que des

hommes de bien plus haute condition se refusent, dites-moi si vous n'êtes pas touchés autant que surpris, lorsque vous vous figurez, le soir, l'intérieur des cuisines de Talleyrand, où les chefs, entourés de quelques aides, où La Guipière, venu visiter ses amis, écoutent le jeune Carême qui leur soumet ses récoltes de la journée (1). Tantôt Carême démontre combien était lourde et mauvaise la cuisine des Romains, tantôt il fait voir la belle ordonnance et la décoration des services dans lesquels la simplicité s'associait à la magnificence. — La Guipière n'eût pas su faire ces recherches lui-même, ni en rédiger les résultats; mais comme cet élève du plus habile cuisinier du temps de Louis XVI interprète en maître tout ce que Carême lui soumet! — Ce n'est pas tout : Carême voit sa profession dans son étendue, mais il la voit encore de haut, et, pendant qu'il cherche à stimuler l'esprit comme à élever les sentiments de ceux qui l'entourent, il tend chaque jour à faire une science de sa profession.

A l'exemple de Mouthier, cuisinier des petits appartements sous Louis XV, et qui se disait médecin hygiéniste, Carême semblait avoir pris à cœur le programme de Caba-

(1) « C'est le vendredi que je m'y rendais. — La collection des estampes me fit sortir du néant intellectuel. — Mon travail devint meilleur et mon ignorance fit place au plus précieux des dons de l'instruction. Je sus enfin ce qui avait été fait avant moi et je pus l'imiter ou l'étudier. — Je pus devenir créateur à mon tour. Cette soif d'apprendre me transporta d'un pôle à l'autre. — Malgré mes patients efforts, je saisissais assez difficilement les textes, mais l'objet des dessins venait à moi d'une manière parlante. J'y compris tout de suite même ce qui n'était qu'imparfaitement représenté. — Comme cela, j'étudiais Tertio, Palladio, Vignole, etc. — Je vis de l'esprit et de l'âme, l'Inde, la Chine, l'Égypte, la Turquie, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse. — Ces études marquèrent d'une forme nouvelle mon travail consciencieux. J'avançai rapidement comme poussé par une force irrésistible et je vis crouler sous mes coups l'ignoble fabrication de la routine. Un rival me dit un jour : — Je ne suis pas étonné que votre travail soit si varié, vous êtes toujours fourré à la Bibliothèque de l'Empereur où vous dessinez. — Eh bien! que n'en faites-vous autant? lui répondis-je; mon privilége est public. »

nis (1), et il crut de son devoir de faire une nourriture non-seulement agréable, variée, mais saine. Ce n'est pas lui qui eût accepté les politesses du médecin Hecquet, qui, lorsqu'il entrait dans un hôtel, allait d'abord serrer les mains des cuisiniers, parce que, disait-il, c'étaient eux qui lui donnaient ses clients. Lorsque Carême faisait son menu avec le prince de Galles, il ne manquait pas de lui expliquer la vertu, le danger ou la négation alimentaire de chaque mets. — Carême ainsi arrêta, par sa manière de faire, les accès de goutte du prince, et, lorsqu'il entra à l'hôtel Bagration, il améliora la santé de la princesse.

(1) Le point de vue de Carême et de Mouthier parait juste si nous nous en rapportons aux idées exprimées par Cabanis dans son *Chapitre de l'influence du régime sur les habitudes morales*.

« Ce serait, dit-il à propos des aliments, se faire une idée bien grossière de la réparation vitale, que de la considérer sous le simple rapport de l'addition journalière et de la juxtaposition des parties destinées à remplacer celles qu'enlèvent les différentes excrétions : elle consiste surtout dans l'excitation et l'entretien des différentes parties organiques, dont les excrétions elles-mêmes ne sont qu'un résultat secondaire et pour ainsi dire accidentel.

« L'homme est capable de s'habituer à toute espèce d'aliments comme à toute espèce de température et à tout caractère de climat. Mais tous les climats ne lui sont pas également convenables, ou du moins ils n'éveillent et n'entretiennent pas en lui les mêmes facultés.

« Il nous suffira d'avoir constaté par quelques faits généraux l'influence des aliments sur l'état moral. C'est à l'hygiène, devenue plus philosophique entre les mains des médecins modernes, qu'il appartient de développer par ordre tous les faits de détail, d'en circonstancier les modifications et les nuances, et de tracer, d'après cette étude approfondie, des préceptes plus détaillés eux-mêmes, applicables à tous les cas particuliers et faits pour améliorer de plus en plus les dispositions physiques de l'homme, et par suite son intelligence, sa sagesse, son bonheur. » (Cabanis. — *Rapports du physique et du moral de l'homme*. Tome II, édition 1802.)

Il est vrai que, suivant Cabanis, « Carême voyait un peu trop l'homme dans l'estomac. L'action de l'estomac sur le système musculaire ne tient pas uniquement aux effets que produit dans ses divers états la simple réparation nutritive dont ce viscère est un des agents principaux. Elle tient encore en grande partie à sa sensibilité particulière, et suit en conséquence toutes ses dispositions véritables et capricieuses. » (Page 579, 2e vol.)

Carême, qui avait tiré sa réputation et vingt mille livres de rente de ses livres de cuisine et de recueils d'architecture, Carême, recherché par le roi d'Angleterre et plus tard apprécié de Rossini, avait commencé ses succès à la paix d'Amiens, en dressant pour le Premier Consul je ne sais quelle pièce de pâtisserie montée.

Ainsi, pendant que Napoléon et nos soldats faisaient retentir au loin le bruit de nos armes, c'était en France un bruit de fourchettes et de chansons prêt à accueillir leur retour. Ce n'est pas là une image présentée à plaisir. — Bien des documents pourraient rappeler encore aujourd'hui ce que j'ai eu sous les yeux.

De 1796 à 1811 l'on ne voyait partout que des Sociétés mangeantes et chantantes, à commencer par la Société des dîners du Vaudeville, qui, dans l'article VI de sa constitution formulée en vers, disait :

Champ libre au genre érotique,
Moral, critique et bouffon ;
Mais jamais de politique,
Jamais de religion,
Ni de mirliton.

La Société des dîners du Caveau, ou du Rocher de Cancale, fut ensuite fondée par Capelle et dissoute en 1815 lorsque la politique, qui ne sert qu'à cela, rompit les meilleures amitiés. Bien d'autres encore dînèrent, chantèrent et burent dans leurs séances. Vous nommerai-je la Société du Gigot de Caen, la Société des Gobemouches, la Société des Sots, la Société des Fous, la Société des Paresseux, tristes noms assurément, et peu honorables à porter ? Il y eut aussi la Société des Ours, qui, dans leurs chants, devaient imiter les grognements de cet animal, et la Société des Bêtes, dont les membres devaient prendre le nom d'un quadrupède, d'un oiseau ou d'un poisson.

Pour être admis dans la Société des dîners du Vaudeville, — la première condition était d'avoir obtenu deux

succès à ce théâtre. — Les premiers membres en furent Piis, Barré et Desfontaines, les fondateurs du Vaudeville, — Barré, auteur de *la Chaste Susanne.* — Les autres membres se nommaient Bourgueil, Deschamps, de Mautort, Desfontaines, Despréaux, Després, Philippon de la Madelaine, Prévôt d'Iray, Radet, Ségur aîné, Ségur cadet. En 1798, Alissan de Chazet y était admis en même temps qu'Emmanuel Dupaty. — Plus tard vinrent MM. de Rochefort, l'auteur de *Jocko*, dans lequel Mazurier fit courir tout Paris, Armand Gouffé, à qui l'on doit la chanson populaire : *Plus on est de fous, plus on rit*, et Dieulafoy, homme d'un véritable talent, qui, au dire de Rochefort, avait élevé le vaudeville à la hauteur de l'histoire ; enfin Laujon, Maurice, Séguier, Philippe de Ségur et Goulard. Lorsque cette Société cessa d'exister, en 1802, une partie de ces vaudevillistes se retrouvèrent de droit parmi la Société du Caveau que composaient MM. Désaugiers, A. Gouffé, Bérangé, Antignac, Brazier, Dupaty, Francis d'Allarde, Laujon, Moreau, Philippon de la Madelaine, Piis et Rougemont, auteur de *la Duchesse de la Vaubalière.*

Être d'une de ces Sociétés n'empêchait pas d'être d'une autre, de telle sorte qu'on pouvait être toujours en « nopces ». Ainsi Désaugiers, qui était du Caveau, était aussi de la Société des Bêtes. Voici le joli couplet par lequel il avait payé sa bienvenue :

Sur l'air : *Ma Tanturlurette.*
Vous m'avez nommé pinson,
Je vous dois une chanson
Qui soit à la fois honnête
Et bien bête (*bis*),
Bête, bête, bête.

Je suis à votre hauteur,
Car, au premier mot, la peur
D'être un fort mauvais poëte
Me rend bête (*bis*),
Bête, bête, bête.

Que je suis fier de ce nom,
Puisque dans cette maison,
Jusqu'à l'ami qui nous traite,
Tout est bête (*bis*),
Bête, bête, bête !

Quand on voit ces folies, quand on lit ces dénominations, l'on en vient presque à respecter la Société de la Fourchette, qui avouait ses goûts sans se dégrader, et dont les quatorze membres s'assemblaient, tous les quinze jours, sous le prétexte apparent de déjeuner toute la journée, mais surtout pour faire leurs affaires et se pousser les uns les autres : c'étaient des utilitaires. Jamais les lettres n'avaient tant mangé. — J'en excepte toutefois deux misères qui s'étaient associées : un ancien secrétaire de Buffon, nommé Aude, créateur des *Cadet-Roussel;* un fils naturel de Louis XV, Dorvigny, qui fut le père des *Jocrisses*. — Nos deux vaudevillistes burent, il est vrai, plus qu'ils ne mangèrent, tandis que Francis d'Allarde, l'auteur des *Chevilles de maître Adâm*, buvait autant qu'il mangeait sans pouvoir se ruiner, car il héritait toujours.

Toutes ces Sociétés gastronomiques, et bien d'autres, remplissaient les journaux des détails de leurs gloutonneries. Les chansonniers mêmes ne parlaient plus que de boire et de manger. Le pindarique Écouchard-Lebrun en perdit la tête sans doute, car il épousa sa cuisinière, et l'on disait que le poëte qui aspirait aux cieux était tombé dans la poêle à frire. — Les choses en arrivèrent à ce point que Béranger crut devoir écrire contre ce débordement sa chanson des *Gourmands*. C'est dans cette protestation de dégoût qu'il disait :

La bouche pleine, osez-vous bien
Chanter l'amour qui vit de rien ?
A l'aspect de vos barbes grasses
D'effroi vous voyez fuir les Grâces ;
Ou, de truffes en vain gonflés,
Près de vos belles vous ronflez.

L'embonpoint même a dû parfois vous nuire.
Ah! pour étouffer, n'étouffons que de rire,
N'étouffons que de rire.

Voilà où en était l'amour de la bonne chère en France lorsque ma mère craignait pour moi les austérités du vaisseau-école. On voit que jamais elle n'avait été poussée aussi loin. Mais nous étions en vérité moins malheureux que ces gourmands trop satisfaits, qu'atteignent les indigestions, les gastrites et la goutte. Néanmoins, qu'il me soit permis de le dire à la décharge des contemporains de ma jeunesse : n'est pas toujours gourmand qui le paraît le plus. — Et si, pour avoir pris plaisir à entendre parler magistralement d'art culinaire par Carême et par Camerani, l'homme au potage, fort apprécié de M. Monselet; si, en voyant Alexandre Dumas préparer quelques plats, ou en lisant les dissertations de M. de Villemessant sur l'art de faire un bon potage gras, — j'ai éprouvé certaines sensations qui provoquaient chez moi le sourire et le désir, je ne crois pas avoir plus mérité de reproches sur ce sujet que le premier homme qui m'a fait entendre le mot de gastronomie, — quoique cet homme ait été mis, ainsi que Colnet, au nombre des classiques de la table; je veux parler de Berchoux, qui n'était pas plus gourmand que l'auteur de l'*Art de dîner en ville*, — L'imagination entre pour beaucoup dans ces livres. Je puis vous le prouver parce que je sais sur Berchoux lui-même. — Mon père s'était trouvé en relations avec lui après les événements de la Terreur à Lyon, et je le voyais souvent à notre dîner faisant sa partie d'aimable causeur.

On dînait alors, dans notre ville, à midi, comme à Domfront, dont on sait le proverbe :

Domfront, ville de male heure;
Arrivé à midi, pendu à une heure.

Or les Normands ajoutent, vous le savez aussi : « Pas seulement le temps de dînner! » On dîna ensuite chez nous

à deux heures, lorsque les vieilles mœurs provinciales commencèrent à s'altérer et à singer celles de Paris, où, de 1730 à 1750, le dîner avait été reculé à trois heures, fixé ensuite à quatre, sans qu'il dût s'arrêter là. En effet, plus tard, le dîner retardé jusqu'à sept heures était une cause de différend entre Chateaubriand et sa femme. Fille de l'ancien commandant de la marine à Lorient sous la Compagnie des Indes, Mme de Chateaubriand, qui sentait sa province, eût voulu dîner à cinq heures; mais toute la concession que lui fit l'auteur des *Martyrs*, ce fut de dîner à six, ce qui ne contenta personne. Quant à Berchoux, s'il venait à l'heure de son hôte, nous savions tous le précepte qu'il avait formulé:

Qu'à midi tous les jours une cloche argentine
Vous appelle au banquet que Comus vous destine .
Qu'entends-je? Tout Paris contre moi révolté
Me renvoie au village où je fus allaité.
Ah! j'y saurai braver un dédain qui m'honore.
J'y vole, et j'ai dîné quand Paris dort encore.

On ne pouvait plaisanter plus agréablement une ville dont on disait que les habitants finiraient bientôt par ne plus dîner que le lendemain.—Néanmoins, dans la pratique de la vie, Berchoux, je puis vous l'assurer, ne s'en tourmentait guère, et de plus, malgré le sujet de son poëme, Berchoux était le moins gourmet de tous ceux que j'ai vus se donnant le plaisir de vivre un peu mieux que les brutes. — Les mets les plus simples étaient ceux qu'il préférait. — Il aimait mieux un bon gigot cuit à point que tous les ragoûts les mieux apprêtés. Il n'avait sans doute aucun mépris pour la poularde et le chapon engraissés dans la Bresse, qui envoyait à Lyon les beaux produits de son industrie, alors livrés à bon marché à nos cuisinières, ainsi qu'il le constatait lui-même (1); mais ce qu'il avait en estime parti-

(1) Voulez-vous réussir dans l'art que je professe?
Ayez un bon château dans l'Auvergne ou la Bresse,

culière, c'était un plat vulgaire nommé la buyandière. La buyandière était tout simplement un composé de morceaux de bœuf bouilli d'abord, puis frit à la poêle dans une petite quantité de graisse d'oie avec des oignons coupés en tranches minces; un filet de vinaigre était le dernier assaisonnement de ce mets où le poivre et le sel n'étaient pas oubliés. — Il y avait là quelque chose du miroton. Je ne ferai pas, cependant, à la buyandière, un des bons souvenirs de ma première jeunesse, l'affront de la comparer à ce ragoût que les Parisiens aiment à l'égal de la gibelotte de lapin, et qui est un médiocre mets, même quand il est excellent. — J. Berchoux a consigné son goût dans une épître à sa cousine :

Jusques à mon heure dernière,
J'estimerai la buyandière
Et je défendrai le gigot.

J. Berchoux était doux, bon, spirituel et parfaitement sobre. Une compagnie d'aimables causeurs était le plus grand attrait de la table pour cet homme qui a fait passer dans l'art de bien vivre quelques aphorismes invoqués par les gourmands, comme ceux de Brillat-Savarin. Que de vers de lui passés en proverbe!

Tout le monde, après lui, a répété avec le bon curé — qu'on invitait à dîner sans cérémonie : « Un peu de cérémonie, mes amis, un peu de cérémonie! »

Ces proverbes et d'autres encore, rappelés dans la compagnie d'un maître aussi expert en théorie, ramenaient sans doute la pensée de ma mère sur le *Tourville*, et réciproquement l'éloignement des affections de mon enfance me rendait aussi sensible à l'idée de certains festins solennels; mais, je le répète, c'était un pur effet d'imagina-

Où, près des lieux charmants d'où Lyon voit passer
Deux fleuves amoureux tout prêts à s'embrasser,
Vous vous procurerez sous ce ciel favorable
Tout ce qui peut servir aux douceurs de la table.

tion et de perspective. Sur ce point d'ailleurs, il m'était facile de donner à ma mère moins d'inquiétude en lui faisant connaître une conquête précieuse en ce genre que j'avais faite à l'école.

C'était celle de maître Hurel, le cuisinier du commandant. C'était un type que cet homme, qui avait des cheveux verts. Maître Hurel, à qui j'achetais journellement certains gâteaux aux amandes et à la crème, m'avait pris en affection, non-seulement pour cela, mais aussi parce qu'il aimait à conter, et voici pourquoi. Ancien rôtisseur chez M. le comte de Provence, pour lui la chute du trône des Bourbons ou la sienne c'était tout un. Aussi avait-il besoin de trouver quelqu'un qui l'écoutât sans le contredire, ou au moins sans railler un homme précipité de si haut. Or j'étais ce quelqu'un. Puis, comme il s'embrouillait quelquefois dans les familles du vieux Versailles, dont il me disait des anecdotes, il était satisfait de trouver en moi un auditeur qui connaissait assez passablement les cours de Louis XIV et de Louis XV pour le remettre dans sa route. Que de longs quarts d'heure j'ai passés dans l'atmosphère bleue de la cuisine du père Hurel, les yeux rougis par la fumée, assis sur son pliant, qu'il me cédait toujours, afin de me garder plus longtemps! Sa prétention était celle de tout ce qui a été dans la domesticité des princes. « Monsieur, me disait-il, je savais tout ce qui se passait à Versailles, et c'est tout simple; en ma qualité de premier rôtisseur, j'avais la desserte de la table du comte de Provence, pour les pièces de rôti, s'entend; je revendais cela à la ville, et, en échange, les gens des maisons que je fournissais me confiaient tout ce qu'ils savaient. D'ailleurs, à la cour, rien n'était secret, et je savais à ma cuisine ce qui se faisait dans le cabinet de Louis XVI comme si j'y avais été. Vous entendez bien qu'une nouvelle faisait promptement cascade des grands appartements à l'office, passant par les gentilshommes, les secrétaires, les maîtresses, leurs suivantes et les valets de chambre. J'ai su la disgrâce de M. Turgot avant tout le

monde, et je puis dire que, ce jour-là, je fis d'assez bonnes affaires; car, sans vendre tout à fait les nouvelles, je ne les donnais guère qu'à ceux qui savaient en apprécier l'importance, et qui les échangeaient contre de petits présents, comme cela doit se faire.

« Ce fut une grande fête chez nous, du haut en bas, quand M. le comte de Maurepas vint nous débarrasser de ce M. Turgot, qui voulait tout réformer. Il ne nous aurait point laissé la moindre apparence de cour et de religion, si on n'y avait mis promptement bon ordre. Il parlait toujours d'économie, d'économie. Il voulait nous condamner tous à la misère. Mais, monsieur, ça ne prit pas, nos grands seigneurs se coalisèrent, et ce rêveur, comme nous l'appelions, fut renversé, avec M. de Malesherbes, autre fou de la même trempe. Cependant, il faut le dire, Mgr le comte de Provence donnait un peu dans le système; il tenait assez pour les philosophes et les économistes, mais nous l'en blâmions, parce que nous voyions bien que tout ça finirait par nous jouer un mauvais tour. Il eut le tort, Dieu lui pardonne, d'avoir aidé à chasser M. de Calonne, que le jeune comte d'Artois protégeait. Aussi, la Révolution est venue, et nous avons tous perdu nos places! »

Cette histoire de cuisinier, qui ressemblait tout à fait à une histoire de gentilhomme, m'amusait beaucoup, et cependant je n'en aurais pas ri pour rien au monde. Il était si convaincu, le pauvre M. Hurel; il était si franchement contre-révolutionnaire, il était si triste! Les splendeurs de la cour impériale lui étaient inconnues; il n'avait pas lu une gazette depuis 1791. Il boudait Napoléon, mais il faut dire qu'il ne le méprisait pas trop. Il avait d'autres sentiments pour le commandant de l'école. Le capitaine Faure avait été membre de la Convention nationale, mais n'avait pas voté la mort de Louis XVI; Hurel s'abstenait de parler de lui. Un jour pourtant qu'il avait parcouru le cercle ordinaire de ses idées, il jeta à la fin de son discours cette phrase chagrine : « Dire, monsieur, qu'un homme

de l'ancienne cour est au service d'un Conventionnel! »

Une des aventures que maître Hurel se plaisait à répéter, c'était celle du Collier de la reine. Il avait sa tradition à lui, qui lui paraissait très-claire, et à laquelle je n'ai pas plus compris qu'à celle de Mme Campan. Ce qui m'est resté des deux conteurs, c'est que, dans la version naïve du rôtisseur, Marie-Antoinette m'a paru beaucoup plus innocente que dans celle de la lectrice qui s'est donné tant de peine pour éloigner tout soupçon de culpabilité de sa royale cliente. A la fin de l'histoire du collier, Hurel ne manquait jamais ce *post-dictum :* « Ceci est très-sûr, voyez-vous; je sais ces choses-là à merveille; un de mes amis de la cour avait presque été témoin de l'affaire. » Dans cette affaire, comme le cuisinier appelait ce scandale plus spirituellement qu'il ne croyait, il compromettait beaucoup le comte d'Artois, le prince de Conti, un Rohan, et le *froid* du roi pour sa femme.

Quand la Restauration vint nous surprendre, quand le journal nous révéla l'existence des Bourbons, dont on ne nous avait jamais parlé dans nos lycées ni à l'école, maître Hurel eut un accès de bonheur qui fut, hélas! de courte durée. Il triomphait; une secrète joie, dont à la fin je sus la cause (car il me cachait peu de choses), le rajeunissait : c'était l'embarras dans lequel devait se trouver l'ex-député à la Convention en présence du frère de Louis XVI devenu roi. Lui se croyait presque Louis XVIII, et quand, du gaillard d'avant, il regardait sur la dunette, où M. Faure se promenait en fumant sa pipe, il s'arrêtait quelquefois, les bras croisés, et posait comme un remords devant un coupable pendant un accès de cauchemar nocturne. Si, par hasard, le capitaine de vaisseau descendait dans sa chambre, à ce moment-là, Hurel était fier, il se serait volontiers comparé au portrait de Charles Ier devant Cromchall, s'il avait jamais ouï parler de Cromwell et de [illegible]rt.

Il voulait quitter le *Tourville* et retourner à Paris; pour cela, il avait écrit à son ancien maître, le comte de Provence, redemandant l'inspection des lèchefrites royales. Il reçut une réponse qui l'atterra; on lui disait que les cuisines étaient pourvues, et qu'on le remerciait de son dévouement. Alors la Restauration fut un mensonge pour lui, une combinaison égoïste et odieuse, qui rendait malheureux les Français.

Maître Hurel dut quitter le vaisseau-école en même temps que M. Faure, mis à la retraite. Que devint alors notre cuisinier? Peut-être alla-t-il s'enfermer dans quelque mince restaurant de Paris, pour faire au trône de plus près honte de ses malheurs, mais peut-être aussi lui prêté-je de mauvaises pensées, car, si l'ancien cuisinier du comte de Provence ne cuisinait plus en haut lieu, la réflexion avait pu lui faire prendre en commisération ces hautes positions toujours exposées aux caprices du maître, aux jalousies des égaux, aux critiques des inférieurs. — Le chef de la cuisine particulière de Louis Bonaparte, roi de Hollande, Darras, que l'on appelait par raillerie le général des Fourneaux, du nom d'un général alors connu, Darras, blessé dans sa dignité, ne s'était-il pas approché un jour du roi pour lui remettre à lui-même son tablier de service? — Il pouvait en arriver autant à maître Hurel, avec les cris des partis qui ne permettaient plus à un roi de manger autant qu'il l'entendait. — N'avait-on pas vu la caricature dirigée contre Louis XVI, lors de son arrestation à Varennes, au moment où il allait descendre à l'auberge du Bras-d'Or? Cette caricature représentait un gourmand incapable de s'enfuir. « Il a le vol lent, » disait le dessinateur, et Mercier ajoutait plus tard : « Le nouveau Tarquin, il faut qu'il dîne en route. — Il est encore affamé de côtelettes. — Il mange comme un roulier. Vainement la Reine veut lui faire ajourner sa goinfrerie, il arrive trop tard au rendez-vous de Bouillé et de son régiment. » Décidément, pouvait se dire Hurel, malgré la Restauration les temps ont cessé d'être

bons pour les rois, qui ne peuvent avoir ni maîtresses ni cuisines. — Et en effet les plaisants ne se gênaient pas assez pour qu'il ne revînt pas au cuisinier du *Tourville* quelque chose de tout ce qui se disait sur les excès de table de Louis XVIII. Autrefois le public admirait au grand couvert Louis XV, faisant sauter habilement d'un coup de fourchette le haut de la coque d'un œuf; mais alors la duchesse d'Abrantès parlait assez vertement du premier grand couvert, de 1815, cérémonie dans laquelle plus de dix mille personnes défilèrent devant la famille royale dînant. La duchesse nous dit qu'il n'y avait pas assez d'yeux devant ce glouton souverain, qui engouffrait les plats, comme la Gula de Breughel d'Enfer dans la peinture d'un des sept péchés capitaux. Mais, comme si ce n'était pas assez que Louis XVIII prêtât à rire aux Français qui savaient la sobriété de Napoléon, les étrangers s'en mêlèrent. Trois mois avant le premier couvert, nous eûmes connaissance, sur le *Tourville*, d'une raillerie impertinente faisant allusion à cette infirmité morale autant que physique du roi; cette raillerie, qui faillit coûter cher à une frégate anglaise, fit dans notre port une assez forte sensation pour que j'en aie gardé le souvenir, et que maître Hurel en fût averti.

Le 7 octobre 1814, l'amiral Cosmao ramenait à Brest l'*Austerlitz*, le *Wagram* et le *Commerce de Paris*, vaisseaux à trois ponts, et l'aviso *le Goëland;* les trois vaisseaux étaient commandés par les capitaines Legras, Billet et Gemon, et le *Goëland* par le lieutenant de vaisseau De Hell. Dans son trajet de Toulon, d'où elle était partie le 29 août, cette division, à qui les vents contraires n'avaient permis d'atteindre le détroit de Gibraltar que le 14 septembre, avait rencontré, à la hauteur du cap Laroque, deux frégates anglaises. Les frégates étaient au vent des vaisseaux français. Elles laissèrent arriver pour s'en approcher. Aussitôt qu'elles furent assez près pour qu'on pût distinguer les couleurs, M. Cosmao fit

hisser son pavillon; les frégates ne hissèrent pas le leur. Le lendemain matin, au point du jour, une seule se trouvait en vue de la division française; sa conserve, avec qui elle avait paru se concerter la veille dans la soirée, l'avait quittée. Elle força de voiles pour passer entre les vaisseaux qui couraient au plus près du vent, les amarres à tribord, l'*Austerlitz* étant par le travers et au vent du *Wagram*, et le *Commerce de Paris* se trouvant un peu en arrière de ce dernier vaisseau. La frégate avait sur les bâtiments qu'elle avait rencontrés un avantage considérable de marche. Elle fut promptement entre le *Wagram* et l'*Austerlitz*. Au lieu de son pavillon, elle avait suspendu à sa corne d'artimon des objets différents qu'on ne put pas distinguer d'abord, mais que l'amiral Cosmao reconnut enfin être un quartier de bœuf, une poule, une bouteille, un gobelet, une grande fourchette et une grande cuiller. Que signifiaient ces emblèmes? A quoi pouvaient-ils faire allusion? Évidemment la plaisanterie, si elle était possible en pareille circonstance, n'avait qu'un but, celui d'insulter le pavillon de Louis XVIII, à qui son amour pour la table faisait une mauvaise réputation. Entrait-il également dans l'esprit de l'officier anglais l'idée de flétrir la gourmandise, dont il avait pu être témoin ou entendre des récits par ses compatriotes alors à Paris, quand le roi d'Angleterre et les princes de l'Europe recherchaient nos cuisiniers et mettaient un haut prix à leurs services? Quoi qu'il en soit, outrager le monarque que l'Angleterre avait concouru à replacer sur le trône, c'était de la part de marins anglais un signe de mépris pour le peuple sur lequel il régnait, autant que pour ce souverain. M. l'amiral Cosmao ressentit l'offense en homme qu'on vient railler après lui avoir imposé une peine, et, en Français qui ne souffre pas une humiliation, il songea donc à punir la frégate de son insolence. Les matelots du *Wagram* s'étaient spontanément portés aux canons pour couler le bâtiment anglais. L'amiral les empêcha de faire feu, mais il manœuvra de manière

à tirer une vengeance plus immédiate et plus terrible. Il fit signal à l'*Austerlitz* de laisser arriver sur lui de manière à prendre la frégate entre les deux gros vaisseaux et à l'écraser, juste châtiment d'une offense qu'on ne pouvait pas tolérer. La frégate anglaise devina l'intention de l'amiral, fit de la toile et s'éloigna avant que l'*Austerlitz* eût pu lui barrer le chemin. Le lendemain, elle reparut, mais sans bannière gastronomique. Elle hissa son pavillon, qu'elle assura d'un coup de canon, suivant la coutume. Les Français lui rendirent sa politesse tardive et forcée, et la frégate se retira et ne revint plus.

Comme on doit se l'imaginer, nous ne tardâmes pas à être instruits de cet événement. Chacun interpréta les faits à sa façon; mais nous fûmes tous d'accord pour regretter que la leçon de l'amiral Cosmao n'eût pas été plus complète, et nous pensions qu'elle eût été approuvée de Suffren, qui n'était pas moins gourmand que le roi, comme l'attestait le vers de Berchoux :

Rien ne doit déranger l'honnête homme qui dîne.

Ce vers faisait allusion, selon le commensal de mon père, à un incident de la vie du vainqueur des Anglais dans l'Inde.

Je devrais peut-être ici terminer ce que j'ai à dire des gourmands de ma jeunesse; mais, à voir Louis XVI, Louis XVIII, Suffren, Talleyrand, Cambacérès si curieux des choses de la table, il est évident que ces habitudes ont des précédents qu'il faut connaître pour ne pas trop faire la guerre à notre temps.

Il faut l'avouer, le goût de bien vivre a été pour les Français de toutes les époques, il est comme un complément de notre esprit de sociabilité; mais c'est surtout à partir de l'influence des reines italiennes que la table prend chez nous un aspect tout nouveau. Un entretien de Montaigne avec un artiste culinaire de la suite du cardinal Caraffa en porte

témoignage (1). — Toutefois des documents italiens nous indiquent clairement que nous étions tout disposés à recevoir sur ce point les enseignements comme à admettre les recherches de perfectionnements qui auraient leur raison et leur élégance.

Les Français, disait en 1577 un ambassadeur vénitien, Jérôme Lippomano, ne dépensent pour nulle autre chose aussi volontiers que pour le manger et pour faire ce qu'ils appellent bonne chère.... Quoique la population soit innombrable, rien n'y manque.... Tout semble tomber du ciel. — C'est ce que pensait un des négociateurs de la paix de Vervins, le général des cordeliers Bonaventure Catalagirone, qui se confondait en admiration devant les éternelles rôtisseries des rues de la Huchette et des Oues. Les sauvages du Canada amenés plus tard à Paris ne revenaient pas non plus de cette merveille.

Je ne sais si Marie de Médicis concourut à augmenter le goût des jouissances de l'art culinaire, toujours est-il que Louis XIII était bon confiturier. Il avait appris à larder aussi, et lardait quelquefois quand on l'attendait dans son conseil d'État. — On comprend que, sous un tel prince, il y eût un corps émérite de pâtissiers faiseurs de ragoûts. — *Quidquid principes faciunt, præcipere videntur.* Les Fagnault, les

(1) « Il me fit, dit-il, un discours de cette science de gueule avec une gravité et une contenance magistrale, comme s'il eust parlé de quelque grand point de théologie. — Il me déchiffra les différences d'appétit, celuy qu'on a à jeun, et celuy qu'on a après le second et le tiers service, les moyens tantost de lui plaire, tantost de l'esveiller et piquer, la police des saulces premièrement en général, et puis particularisant les qualitez des ingrédiens et leurs effectz, les différences de salade selon leur besoin, la façon de les orner et embellir, pour les rendre plus plaisantes à la veue, ensuite il entra en matière pour l'ordre du service plein de belles et importantes considérations, et tout cela enflé de riches et magnifiques paroles et de celles-là même qu'on emploie à traiter du gouvernement d'un empire.... Il m'est souvenu de mon homme qui disoit : Cela est trop salé, cecy est bruslé, — cela n'est pas assez relevé, — cecy est fort bien apresté, — souvenez-vous de le faire une autre foys. »

Flechmer, les Mignot, étaient des pâtissiers faiseurs de ragoûts.

La gourmandise sous Louis XIV, un grand mangeur comme tous les Bourbons, eut ses illustrations, sans parler de Vivonne, le *gros-crevé*, ni de Pierre de Montmaur, le spirituel parasite, qui disait : « Fournissez les viandes et le vin, j'apporterai le sel. »

« Les péripatéticiens et les stoïciens, dit le Saint-Évremoniana, n'ont jamais tant travaillé pour réformer les mœurs que les cuisiniers pour satisfaire le ventre. Toujours sauces nouvelles et ragoûts inconnus, et les Français, fatigués de se nourrir de viandes ordinaires, ont trouvé le moyen d'amollir les os décharnés des animaux et d'en faire des mets délicieux. »

Vers ce temps-là, un ami de Boileau, le comte Brulart du Broussin (1), disait au satirique du *Festin ridicule* qu'il ne fallait pas badiner avec la bonne chère. Ce du Broussin, inventeur de la sauce Robert, à laquelle Perrault prétendait que la mère de la *Belle au bois dormant* devait manger ses petits-enfants, ce du Broussin était celui qui donnait des repas d'érudition, et, à sa gloire, comme pour le plus grand plaisir de ses amis, ils valaient mieux que ceux de Mme Dacier qui empoisonnait ses convives avec le brouet noir. Du Broussin travaillait mieux que cela : il voulait, un jour, par exemple, que ses convives sentissent dans une omelette aux champi-

(1) Chapelle, parlant d'un repas à la Croix de Lorraine, et nommant ses hôtes, parmi lesquels se trouvaient Molière et Boileau, cite du Broussin :

Ils sont là bien neuvaine
De gens valant tous peu ou prou.
. . . .
Le comte de Lignon,
Homme à ne dire jamais non
Quelque rouge bord qu'on lui porte ;
Après lui l'abbé du Broussin,
En chemise, montrant son sein,
Et prenant soin d'un seau de glace
Qui rafraîchissait notre vin.

gnons le pied d'une mule qui les avait foulés, condition, paraît-il, nécessaire pour mettre un champignon au dernier période de sa perfection. — Du Broussin cependant ne fit jamais un dîner pareil à celui de Dufresny, qui, pour un tête-à-tête avec un ami, avait demandé une quantité d'œufs frais dont il avait tiré le lait pour en faire un potage, cinquante épaules de veau, desquelles il n'avait pris que la noix, morceau très-délicat, et enfin cent carpes dont les langues lui avaient servi à faire un ragoût au coulis de perdrix et d'écrevisses. Après cela étonnez-vous que Louis XIV ait renoncé à sortir de la pauvreté ce petit-fils de Henri IV et de la *belle jardinière* d'Anet, et que notre auteur de comédies, pour avoir du linge blanc, ait fini par épouser sa blanchisseuse !

En comparaison de ce dîner de Dufresny, que sont ceux du commandeur de Souvré et même ceux de l'évêque du Mans, Lavardin, qui, pour être chevalier du Saint-Esprit, semblait n'en aimer pas moins la bonne chère. Il appréciait sans doute ce mot de Pascal : « A vouloir faire l'ange on devient bête, » et c'est ce qui a mis en réputation, dit-on, les repas de *ce cordon bleu*, au point d'en avoir fait un titre d'honneur, par assimilation, aux beaux repas et par suite aux habiles cuisiniers qui les préparaient.

Si l'histoire ne devait surtout s'étendre sur les souvenirs qui rehaussent le cœur, on n'en finirait pas avec les détails des festins de ce temps, sur lesquels le nom de Vatel a jeté son éclat, grâce à Mme de Sévigné. — Il suffit donc de renvoyer à Molière, qui, dans son *Bourgeois gentilhomme*, nous donne une idée assez appétissante de la cuisine sur laquelle régnait Béchamel, marquis de Nointel, dont le nom est demeuré aux *sauces financières*. Béchamel était l'auteur d'un petit traité gastronomique en vers signé de son cuisinier ; mais celui-ci, nommé Lebas, ne tenait la plume en cuisine que comme en tactique navale le Père Hoste, écrivant sous la dictée de Tourville.

On buvait bien aussi, à cette époque, la nourriture n'al-

lant jamais sans le vin. — Vivonne, au passage du Rhin, disait à son cheval : « Jean le Blanc, mon ami, ne souffre pas qu'un général des galères meure dans l'eau douce. » Mais, en vérité, je crois qu'il n'eût pas mieux aimé l'eau salée.

On estimait fort depuis Henri IV

Les plus excellents vins de Grave et de Coussy,
D'Ay, Beaulne, Avenay, Verzenay et Taissy,
Les exquis muscadets, appelés vins de couche.

Il y avait scission alors entre les partisans du bourgogne et ceux du champagne. — Saint-Évremond préférait ce dernier, et l'on appelait l'*Ordre des trois coteaux* les plus illustres de son opinion, c'est-à-dire, Guy de Laval, Louis de la Trémouille comte d'Olonn. Les etrois coteaux étaient Ay, Avenay, Haut-Villers.

Malgré le goût du dix-septième siècle pour la bonne chère, l'importance des actes qui s'y accomplissent, la grandeur des génies qui s'y présentent tiennent ce côté pour ainsi dire dans l'obscurité, et, lorsqu'il se montre, il n'est plus que l'accessoire nécessaire d'une vie forte et somptueuse. —Mais avec le dix-huitième siècle l'homme chez nous va se rapetisser. — On y sentira davantage la vie domestique. L'épuisement des finances de l'État et la fatigue des guerres tinrent la France dans un repos où les caractères eurent le temps de s'amollir. — La Régence, qui se moquait du bonheur indiqué par Cicéron, ne vit que le plaisir. — Cicéron avait dit que la gaieté, la débauche, le rire, la plaisanterie, compagne de la légèreté, n'étaient pas nécessaires pour rendre heureux(1). — La Régence rechercha tout ce que le philosophe romain regardait comme inutile. Elle prit pour devise le refrain de Bonneval, qui chantait à peu près comme certains chœurs de Quinault dont Boileau était révolté :

Nous n'avons qu'un temps à vivre ;
Amis, passons-le gaîment.

(1) « Non enim hilaritate, nec lascivia, nec risu, aut joco, comite levitatis, sed sæpe etiam tristes firmitate et constantia sunt beati. » (Cic., *de Finib.*, lib. II, cap. xx.)

Le mauvais du temps de Louis XIV se continuait, sans ce qu'il avait eu de bon; aussi, au bout de tout cela, vint la suprématie politique de l'étranger, avec la décomposition sociale à l'intérieur, grâce aux philosophes amis des Prussiens.

La gourmandise eut une large part dans cette dissolution du pays, qui commença par la haute société et ses parasites. L'épicurisme était alors un des signes qu'on apparte. nait à un milieu raffiné où le sens du goût avait été soigneusement exercé. — Les gens de bonne maison se reconnaissaient à ce qu'ils mangeaient et à la manière de le manger. Un homme, s'il était glissé dans un monde où il n'était pas né, se trahissait lui-même en se servant de sa fourchette pour manger des olives, et Maurepas dit un jour qu'il augurait mal d'un homme auquel il venait de donner un emploi, cet homme n'ayant jamais mangé de boudins à la Richelieu, ne connaissant pas les côtelettes à la Soubise, — peut-être point même le gigot à la Mailly. — Dans ce temps-là, Richelieu, le vainqueur de Mahon, d'où vient le nom de mahonnaises ou mayonnaises à certaines sauces, avait reçu la dédicace de bien des mets, et Soubise s'était plus illustré dans les cuisines que sur les champs de bataille. Il est vrai que son vainqueur ne sacrifiait pas moins à la table et allait jusqu'à écrire en vers à Noël son cuisinier. Mais, quel que fût le talent de ce dernier, il eût été à désirer alors pour la France que la lutte des deux puissances se fût décidée par le triomphe de l'un ou l'autre artiste culinaire. Il fût resté assurément à l'auteur des *Dons de Comus*, à Marin, cuisinier du prince de Soubise.

Singulier temps que celui-là, mais auquel on est tenté de pardonner en raison de son irréflexion. Puis, si l'âme y est diminuée dans un trop grand nombre de gens, il y a tant d'esprit, il y a tant d'élégance dans les manières, dans les habitudes des hautes classes, qu'on oublie soi-même de voir qu'elles vont et mènent à l'abîme, dont l'illuminé Cazotte n'annonce l'horreur qu'au moment où l'on y va tomber.

Cette élégance de manières, cet esprit même, l'observation encore dans le monde de certaines lois de l'Église, dans la partie du pays restée saine, firent jusqu'à la Révolution une barrière à la sensualité gloutonne dont se plaignaient les cuisiniers amoureux de leur art, qui désiraient qu'on les appréciât, et les maîtresses de maison qui, si elles soignaient leurs hôtes, ne voulaient pas que leur table eût plus d'attraits qu'elles-mêmes. — « On ne goûte plus, on avale, » disait un jour Legris, cuisinier de Mme de la Vallière. — « Vous mangez trop, l'abbé, » disait la duchesse de Choiseul à l'abbé de Voisenon, « vous allez vous faire mal ; parlez-nous donc de Paris. »

La Révolution et l'Empire écoutèrent moins encore sur ce chapitre, on l'a vu, la raison et les convenances que l'abbé de Voisenon n'écouta la noble et digne femme du ministre de Louis XV.

A cette époque, où les fournisseurs d'armée représentaient les fortunes scandaleuses des anciens partisans et des fermiers généraux d'autrefois, où le poëte Esménard prenait brutalement, avec la jeune et jolie Bourgoin du Théâtre-Français, les privautés d'un ancien gentilhomme de la Chambre, — les vices de l'ancien régime n'avaient pas disparu. — Ils s'étaient déplacés, et semblaient même être devenus plus grossiers, en mettant en évidence des hommes d'une éducation inférieure.

C'était ainsi que la gourmandise avait perdu ce qu'elle avait pu avoir d'aimable et d'élégant. — Il fallut qu'un cuisinier, qui avait la lèvre inférieure épaisse du gourmand et s'était fait sobre, rappelât lui-même la société nouvelle aux convenances. — « Mon art est de flatter l'appétit, » disait Carême ; « votre devoir est de le régler. »

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers (1778-1788), recueillie et publiée par E. de Magnieu et Henri Prat. *Paris, chez Léon Techener;* beau volume in-8° cavalier, orné d'un portrait de madame de Sabran, gravé à l'eau-forte par Rajon, d'après une peinture de Mme Vigée-Lebrun. — Prix : 8 francs.

Cette correspondance, dont l'authenticité est au-dessus du soupçon, va ajouter un fleuron à la couronne du dix-huitième siècle finissant. La comtesse de Sabran et le chevalier de Boufflers en sont les auteurs et s'y montrent, l'une dans tout le charme de son esprit, dans toute l'exaltation de son cœur, l'autre sous un aspect nouveau et, nous osons le dire, imprévu de ceux qui le connaissent par les légèretés de sa jeunesse et par la licence de ses contes. L'aimable personne qui est devenue la marquise de Boufflers à Breslau, dans l'émigration, allait à la cour de Marie-Antoinette sans y être attachée à un titre régulier, et y recevait toujours un accueil distingué. Amie de la comtesse Diane de Polignac, de la comtesse Auguste de la Marck, vivant dans la familiarité de Mme Necker et de son illustre fille, elle était à la fois artiste et lettrée : la peinture, la musique, la poésie française, anglaise, italienne, la littérature latine elle-même, n'avaient pas de secrets pour elle; ceux qui liront ses lettres, sans méconnaître de tels avantages, seront bien plus touchés sans doute de son exquise sensibilité, et de la tendresse maternelle qui amène invinciblement à la pensée un nom plus retentissant que le sien. Quant au chevalier de Boufflers, subjugué par cette aimable femme, mais hésitant à lui faire en l'épousant une destinée trop modeste, il s'impose de cruels sacrifices pour se créer une grande

position ; il obtient le gouvernement du Sénégal et brave pendant trois ans les feux du tropique, les embarras d'une administration difficile, les obstacles opposés à ses bonnes intentions par des subordonnés avides et corrompus, et cela pour offrir à celle qu'il aime l'éclat et la fortune qui peuvent faire approuver son choix. Pendant ces années d'exil, Mme de Sabran et le chevalier tiennent un journal exact de leurs impressions ; ils racontent les faits qui s'accomplissent autour d'eux, et l'on sent qu'ils ne trouvent rien de plus intéressant à se dire que les regrets d'une séparation douloureuse et l'espoir d'une union définitive. Le lecteur sera frappé de certaines notes relatives à Mme de la Mothe, à Cagliostro, au cardinal de Rohan, à l'époque du procès du Collier; il remarquera les passages qui se rapportent à l'Assemblée des notables ; il sera ému en lisant l'histoire du mariage de Delphine de Sabran avec le jeune comte de Custines, fils du général, et cette émotion sera doublée par la connaissance de la fin tragique, si peu probable alors, de cette union. Une eau-forte de M. Rajon reproduit le gracieux portrait de la comtesse de Sabran, peint en 1786 par Mme Vigée-Lebrun, et ajoute au mérite d'un livre qui aura sa place dans toutes les bibliothèques.

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE DE MADAME DE SABRAN.

Ce 23 *avril* (1778). — J'ai véritablement besoin aujourd'hui de causer avec vous, mon frère, pour m'égayer, et me distraire d'une certaine visite que je viens de faire, et quelle visite ! Une visite que l'on ne fait que dans un certain temps, aux genoux d'un certain homme, pour avouer de certaines choses que je ne vous dirai pas. J'en suis encore toute lasse et toute honteuse. Je n'aime pas du tout cette cérémonie-là. On nous la dit très-salutaire et je m'y soumets en femme de bien. J'espère que dorénavant vous aurez foi à mes reliques ; mais vous n'en aurez guère à mes almanachs, quand vous saurez que mes lettres ne vous arrivent jamais que six jours trop tard, que parce qu'elles sont toujours datées six jours trop tôt. Vous accusez la poste, et moi aussi ; mais j'ai découvert, en m'examinant bien, que je ne savais jamais le jour du mois, ni celui de la semaine. C'est aujourd'hui un

jour d'amendement, mon frère; donnez-moi aussi votre absolution, afin qu'il ne me reste rien à désirer.

Je vous dirai, pour nouvelle, que mon écurie est en deuil; j'ai perdu cette nuit un pauvre Bucéphale, qui est mort tout subitement. Je crois bien que j'en suis un peu la cause : j'ai voulu être une des premières à faire mon compliment à la Reine sur son nouvel état. Je suis partie dimanche à dix heures par une chaleur horrible, et je suis revenue lestement à six. Cette course légère n'était pas saine pour ma pauvre bête, ni pour moi; aussi nous coûtera-t-elle cher à tous deux. La grossesse de la Reine paraît toujours certaine, et sa santé est toujours très-bonne. Il vaut bien mieux nous occuper d'un Dauphin que de la guerre; aussi n'en parle-t-on plus du tout.

EXTRAIT DU JOURNAL DE MADAME DE SABRAN.

Ce 9 *janvier* 1787. — Il est dit, mon cher mari, que je n'aurai jamais un pauvre petit moment pour causer avec toi tout à mon aise. La nécessité de me montrer pour déconcerter les méchants m'ôte tous les moments que je voudrais te donner. Il n'y a pas de jour que je n'aille me faire écrire à quelque porte, souper ou dîner dehors. Je me trouve fort mal de ce régime au moral comme au physique, et si j'échappe encore cette fois-ci au chagrin, je succomberai à l'ennui, car je ne saurais supporter plus longtemps ce désœuvrement du cœur et de l'esprit; c'est une mort anticipée, bien pire que la véritable, qui en serait le remède. Bonsoir, mon enfant; je suis enrhumée comme un loup et si engourdie que je doute, au moment où je t'écris, si, en entrant dans ma chambre, tu aurais le pouvoir de me réveiller. C'est une justice du moins de ce mauvais destin qui se mêle de mes affaires, et qui, m'ayant tout ôté, veut bien, pour m'en distraire, me laisser le sommeil et la possibilité de te revoir en songe quand tu es à mille lieues de moi.

Ce 19 *janvier* 1787. — Comme j'ai tout le loisir de causer avec toi ce soir, mon enfant, je veux te conter une petite histoire pour te faire rire. Une bonne femme vendait des petits magots de bois, au Palais-Royal, à deux sols la pièce, ou, pour mieux dire, elle ne les vendait pas, quand un mauvais plaisant, qui

passait par là, s'amusa à les marchander. « Vous n'y entendez rien, lui dit-il, la bonne mère. Je veux vous donner un secret pour faire fortune en vous débarrassant de toutes ces petites figures, qui ne vous produisent rien du tout. Appelez-les des notables, et vous les vendrez douze sols la pièce. » Effectivement, elle suivit son conseil, et, sans savoir ce qu'elle disait, elle se mit à crier : « A douze sols les notables ! Qui veut des notables à douze sols ? » En moins d'une heure son panier fut vidé ; et, comme elle s'applaudissait de cette heureuse aventure, et qu'elle se préparait à recommencer le lendemain, elle fut arrêtée et conduite en prison sans miséricorde. Vraisemblablement on ne l'y retiendra pas longtemps, car il est bien prouvé qu'elle n'avait aucune connaissance des notables et de leur Assemblée.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Charles Weiss, bibliothécaire a Besançon. — Dans une étude très-bien faite que M. Honoré Bonhomme a écrite pour la *Revue de France*, sur Charles Weiss, il a recueilli une lettre de ce savant biographe à Amanton. Cette boutade est un petit chef-d'œuvre de fine raillerie et d'indignation spirituelle.

Charles Weiss, comme son ami Nodier, avait un esprit très-vif et donnait naturellement, sans recherche et sans préméditation, une tournure originale et humoristique à sa conversation. Quand il venait à Paris, il descendait à l'Arsenal, et les habitués du salon de Nodier goûtaient fort les saillies et les contes de ce provincial que la société parisienne enviait à Besançon.

Cette lettre fut écrite sous l'impression de la colère que ne pouvait manquer d'inspirer à un érudit et à un fervent admirateur des arts la destruction d'un curieux monument historique du onzième siècle. Il s'agissait de la tour de l'abbaye Saint-Paul que le génie militaire fit démolir à Besançon en 1832.

« C'est encore sous le prétexte d'économie, » s'écrie Weiss, « que s'opère cette inutile et sacrilége destruction. Le maire, le préfet, l'Académie en corps, tout le monde a réclamé contre cette mesure déplorable, mais inutilement.

« L'auteur de cet acte de vandalisme est un officier du génie, l'un des élèves de notre École polytechnique, qui, comme on sait, d'après les journaux, a couvert la France de grands hommes et de savants distingués. Il fait démolir cette tour pour employer les matériaux à construire un magasin à fourrages. Il n'y a qu'un savant qui ait pu avoir une idée aussi lumineuse. C'est grand dommage qu'il soit si jeune ; j'aurais eu l'espérance de connaître un jour le poids de son crâne et de savoir par là s'il avait autant et plus de capacité que celui de Cuvier.

« Je devrais rire de toutes ces sottises; mais j'ai la faiblesse de m'en indigner. O nation éclairée et spirituelle! ton mépris pour le passé fait assez voir combien tu es digne des éloges que te prodiguent tous les jours des auteurs honnêtes et désintéressés! Sage nation qui te donnes tous les mois le plaisir d'une émeute, en attendant que tu puisses te procurer celui d'une guerre civile; qui choisis pour tes députés des agitateurs, et te réjouis de leurs paroles de désordre, tu seras pour l'avenir un sujet d'étonnement, et, qui sait? peut-être d'admiration! car les hommes ne changent pas, et, en croyant faire du nouveau, ils ne font que recommencer les fautes de leurs devanciers. Quand je pense à tout cela, je vous avoue que je suis moins effrayé de l'arrivée du choléra. »

C'est net, c'est fin, c'est léger. Dans ses meilleurs jours d'ironie spirituelle, Nodier n'eût pas mieux dit, ajoute avec raison M. H. Bonhomme.

L'ancienne bibliothèque de Mathias Corvin a Bude, au quinzième siècle. — Rien n'est plus intéressant que de chercher à retrouver les traces des anciens et précieux dépôts de livres ou de manuscrits, dispersés par les guerres et les révolutions. Combien de trésors de science ont été perdus ainsi pour l'histoire de la civilisation, dont les épaves pourraient fournir à l'érudition moderne d'inappréciables documents!

Au nombre de ces dépôts des productions du génie humain, il en est peu de plus importants que la bibliothèque formée à Bude par le roi de Hongrie, Mathias Corvin, mort en 1490.

L'*Edinburgh Review* donne à ce sujet des détails que nos lecteurs verront ici avec intérêt.

Les manuscrits de cette collection étaient renommés pour la beauté de leur calligraphie, la richesse de leurs reliures blasonnées, les ornements d'or, d'argent, dont ils étaient couverts. On les reconnaissait entre tous les autres. A la mort du roi, on y comptait 50,000 volumes; mais, à dater de cette époque, son histoire devient extrêmement obscure. Sous son successeur Vladislas, beaucoup de livres durent être enlevés ou perdus; mais la bibliothèque continua à être une des merveilles du pays et de la capitale usqu'au siége des Turcs en 1627. C'est à cette date qu'on perd les traces de la bibliothèque, en tant que formant un tout collectif.

Qu'elle ait été mise au pillage et que les ornements d'or et d'argent dont les livres étaient couverts aient été enlevés, c'est ce qui ne fait l'objet d'aucun doute, de même qu'on sait parfaitement à quoi s'en tenir au sujet de la destruction par le feu de l'édifice où était logée la collection; mais où les doutes commencent, c'est relativement au sort définitif d'une partie considérable de la bibliothèque; est-elle restée inconnue et inexplorée dans les mains de ses ravisseurs?

Pendant des années, des traditions vagues circulèrent parmi les savants de la Germanie; on se disait mystérieusement à l'oreille que des ouvrages perdus d'écrivains classiques existaient encore parmi les trésors dispersés de cette bibliothèque de Mathias Corvin, et l'on avait l'espoir de les retrouver un jour cachés dans l'ombre de la bibliothèque du sérail, à Constantinople. Cette espérance était surtout entretenue en Hongrie, tant par patriotisme que par amour de la science. Ce qui servit à la fortifier, ce fut la découverte accidentelle, cinquante ans environ après le siége, d'un lot de volumes dépouillés de leur reliure ou du moins de leur ornementation.

Mais le plus curieux, c'étaient les rumeurs contradictoires qui avaient cours parmi les touristes revenus de Constantinople. Ainsi, le docteur Carlyle assurait tenir du patriarche grec de Constantinople, en 1801, que pas un seul manuscrit grec n'existait dans le sérail, ni dans aucun autre dépôt turc. Au contraire, Tischendorf, d'après une conversation avec le patriarche Constantin, affirmait l'opinion contraire, ce qui donna une nouvelle impulsion aux recherches.

Aussi, dans les vingt dernières années, une succession de savants ont-ils tâché de résoudre la question par leur intervention personnelle sur les lieux ; nous citerons entre autres M. Miller, le bibliothécaire actuel de l'Assemblée nationale, chargé sous le dernier gouvernement d'aller collationner des manuscrits grecs à Constantinople, M. Newton, du British Museum de Londres, M. Nordtmann et autres ; parmi les Hongrois : MM. Kubinye, Ipolyi et Henzlmann, délégués ou simplement membres de l'académie de Pesth. Aucune de ces missions pourtant ne put aboutir à un résultat conforme aux vœux de ceux qui les entreprenaient.

Ce fut seulement en 1863 et 1864 que le doute fut levé par un résident à Constantinople, le docteur Dethier, directeur de l'école autrichienne, lequel, grâce aux recommandations pressantes de son ambassadeur, put obtenir la permission de visiter et d'examiner à loisir la bibliothèque du sérail. Le rapport adressé par le docteur Dethier à l'académie de Pesth peut être regardé comme la ruine à peu près complète des espérances conçues à la suite des premiers renseignements obtenus.

D'après ce rapport, la bibliothèque du sérail contient en tout environ cent manuscrits dont seize seulement proviennent de la collection de Mathias Corvin. Ils sont reconnaissables à leur reliure et à la beauté de la calligraphie. Dans ce petit lot, quatre au plus appartiennent à la littérature antique, et de ces ouvrages anciens pas un seul ne contient une ligne qui ne soit connue et publiée.

On peut aujourd'hui dénombrer ce qui reste en Europe, — à moins de découvertes imprévues, — ce qui reste de ce dépôt jadis si célèbre.

Parmi les manuscrits, un seul existe encore à Pesth. Quarante-trois se trouvent dans la bibliothèque impériale de Vienne. Le sérail en contient seize ; Wolfenbüttel en possède douze ; Ferrare, onze. Il y en a un à la Bibliothèque nationale de Paris. Quant au British Museum, si riche en raretés, il n'en a pas un seul.

Sur le véritable auteur de la Chronique scandaleuse. — Le *Dictionnaire historique de la France* (1872) attribue, après beaucoup d'autres auteurs, la *Chronique scandaleuse de Louis XI* à Jean de Troyes. La même année, M. Auguste Vitu a publié une

brochure dans laquelle il restitue cette œuvre à Denis Hesselin, maître d'hôtel de Louis XI, devenu depuis prévôt des marchands de la ville de Paris, et il base son opinion à ce sujet sur une assertion de la *Bibliothèque historique*.

Ces deux assertions, mises en présence l'une de l'autre, ont motivé une question adressée à l'*Intermédiaire*, sur le véritable auteur de cette chronique.

M. E.-G. P., correspondant de l'*Intermédiaire*, ne répond pas à la question; mais il communique, à ce sujet, quelques observations intéressantes qui peuvent mettre les érudits sur la voie de nouvelles recherches. C'est à ce titre que nous reproduisons sa réponse.

Dans la 3e édit. du Manuel du Libraire, t. I, p. 395, 2e col., le savant auteur, en parlant de cette Chronique, dit : « Cet ouvrage, connu sous le nom de *Chronique scandaleuse*, fait suite aux premières éditions des Chroniques de Saint-Denis; on n'est pas d'accord sur son auteur, qui, selon les uns, serait *Jean de Troyes*, et, selon d'autres, *Denys Hesselin*. Il a été réimprimé à Paris en 1557 et 1611, in-8°. La meilleure édition séparée est celle de 1620, in-4°. » — Cette édition, que je possède, est ornée d'un très-beau portrait de Louis XI, gravé en 1620, par *Mathæus* (Jean-Mathieu). Cela n'apprend rien sur la question même; mais je crois intéressant de rappeler que, dans le 88e huitain de son *Grand Testament*, François Villon a fait un legs à Denys Hesselin :

Item, donne à sire Denys
Hesselin, esleu de Paris,
Quatorze muids de vin d'Aulnys
Pris chez Turgis, à mes perilz :
S'il en beuuoit tant que periz
En fust son sens et sa raison,
Qu'on mette de l'eau ès barilz ;
Vin perd mainte bonne maison.

Dans les collections de mémoires relatifs à l'Histoire de France, de Petitot et de Michaud et Poujoulat, l'ouvrage est attribué à Jean de Troyes, ainsi que dans une édition des mémoires de Commines, augmentée de la Chronique scandaleuse (Bruxelles, 1714, F. Foppens). Du moins, dans le Catalogue de la bibliothè-

que d'Amiens, rédigé par le savant M. Garnier, c'est à lui que le donne le bibliothécaire, de même que pour l'édition de 1620.

Dans la notice du Panthéon littéraire, M. Buchon rapporte les diverses opinions relatives à la question. On n'a, dit-il, aucun renseignement sur la vie de Jean de Troyes, auquel Gabriel Naudé, Jean Godefroy, Grosley et plusieurs autres savants attribuent la Chronique de Louis XI. Grosley croit, mais d'après des conjectures fort hasardées, qu'il était fils de Jean de Troyes qui, d'après le témoignage de Juvénal des Ursins, se distingua pendant les troubles de Paris sous Charles VI et fut grand maître de l'artillerie sous Charles VII, et il ajoute que ce furent sans doute les anciennes relations du père avec le conseil municipal de Paris, qui procurèrent au fils la place de greffier de l'hôtel de ville, que paraît avoir possédée l'auteur de cette Chronique. Le titre de *ma très-redoutée dame*, que le chroniqueur donne à Jeanne de France, sœur de Louis XI, et femme du duc de Bourbon (en l'année 1482), a fait penser aussi qu'il avait été attaché à la maison de cette princesse. Voilà à quoi se bornent les renseignements relatifs à sa personne. Quelques écrivains ont attribué cette Chronique à d'autres auteurs que Jean de Troyes. Les uns l'attribuent à *Denis Hesselin*, prévôt de Paris; d'autres, tels que l'abbé Lebeuf, la donnent à *Jean Castel*, abbé de Saint-Maur, qu'il croit fils de Christine de Pisan et d'Étienne du Chastel. L'abbé Lebeuf pense que le greffier de l'hôtel de ville (Jean de Troyes) n'a fait qu'ajouter un préambule et quelques particularités. — *Et adhuc sub judice lis est.* E.-G. P.

A l'occasion de cette note, nous croyons devoir renvoyer nos lecteurs à une notice sur la première édition de la *Chronique scandaleuse imprimée à Lyon* vers 1488, et aux détails, intéressants d'ailleurs, qu'elle renferme. (*Bulletin du bibliophile*, année 1856, page 965.)

Les renvois fallacieux dans les dictionnaires. — Combien de fois n'arrive-t-il pas, en feuilletant un dictionnaire, de ne pas y trouver ce qu'on cherche!! Quelquefois cependant on se croit mis en bon chemin par un renvoi qui n'est, hélas! qu'un mirage trompeur. Ce défaut se rencontre dans les ouvrages les plus estimés. Un de nos critiques, M. Auguste Vitu, cherchait, il y a quel-

ques jours, dans la Biographie Didot, des détails sur Fulgence de Bury, dont on vient de reprendre à l'Odéon la jolie comédie intitulée : *le Célibataire et l'Homme marié*, qu'il fit représenter sous la Restauration, en collaboration avec Wafflard, et voici ce qu'il y a trouvé : BURI, voy. BURY; puis BURY, voy. FULGENCE; enfin, à *Fulgence*.... rien. « Pauvres niais, ajoute-t-il, qui rêvez la gloire par le théâtre! Ayez donc de l'esprit, du talent, du succès, des pièces applaudies et gardées au répertoire des deux grandes scènes françaises, pour qu'après vingt-cinq ou trente ans, on en soit réduit à parcourir inutilement les répertoires bibliographiques, sans y découvrir autre chose que la poussière de votre nom! » (*Figaro*, 21 sept. 1874.)

A ce propos, M. Vitu, relevant une date erronée, qu'il dit être fournie par Quérard, ajoute assez aigrement : « *Le Célibataire et l'Homme marié* fut représenté, pour la première fois, à l'Odéon, le 16 décembre 1822, et non le 29 juillet 1824, comme l'imprime M. Quérard, *toujours inexact*. » C'est bien dur pour le pauvre bibliographe, qui, s'il vivait, pourrait dire à ses confrères en recherches : « Pauvres niais, travaillez donc toute votre vie, presque sans rémunération; souffrez le froid et la faim, couchés sur vos manuscrits, que vous emporterez un jour de misère à Sainte-Pélagie, pour qu'après votre mort on charge votre mémoire des erreurs des autres! » La vérité est que nous avons vainement cherché, dans la *France littéraire* et dans les *Auteurs déguisés*, cette date du 29 juillet 1824, que nous trouvons seulement dans la Biographie Didot, art. *Wafflard*. Quérard donne rarement les dates des premières représentations et se contente d'indiquer l'année de la publication. Spécialement, dans le cas dont il s'agit, il fixe à 1823 la date de la publication du *Célibataire et l'Homme marié*, ce qui est exact, puisque la première représentation, d'après M. Vitu, est du 16 décembre 1822. Déchargeons donc la mémoire de Quérard de la bévue qui lui est imputée.

Et puisque nous en sommes au chapitre des renvois fallacieux, signalons-en un des plus.... singuliers, qui se trouve dans ladite Biographie Didot. A la page 757 du tome II, vous voyez figurer, parmi les *hommes célèbres*, l'illustre ANTARCTIQUE, suivi d'un : Voyez ARCTIQUE. Curieux de savoir quel a pu être cet homme aux deux pôles, vous vous reportez à ARCTIQUE.... où, bien entendu,

il n'y a rien. Il est probable qu'on imprimait en même temps une Biographie et un Dictionnaire *géographique ;* un malheureux petit feuillet de ce dernier ouvrage se sera trouvé égaré dans la copie de la Biographie, où la mise en pages l'aura reproduite aveuglément. On m'assure que Didot en fut désolé, qu'il fit faire immédiatement un carton, mais les exemplaires envoyés en province comme le mien, au moment de la publication, portent presque tous le singulier renvoi.

Tout dernièrement encore, dans la table de l'excellente *Histoire de la Géographie*, de M. Vivien de Saint-Martin, publiée à la fin de 1873, vous trouvez : HYLACOMILUS, voy. WALDSEEMULLER; puis à WALDSEEMULLER, voy. HYLACOMILUS. La vérité est qu'il est question de ce personnage à double face, à la page 358 du volume, mais le passage qui le concerne n'est point aisé à découvrir.

La moralité de la fable est que, si nous devons nous corriger les uns les autres, nous devons être indulgents pour les fautes d'autrui, afin de mériter qu'on nous pardonne les nôtres. Amen.

M. E.

La note qui précède, communiquée à l'*Intermédiaire*, vient fort à propos, dans ce temps fécond en dictionnaires; car on n'en pourrait peut-être pas citer un seul exempt de ces renvois qui aboutissent à néant. Ils sont employés avec excès, surtout dans les dictionnaires historiques, toutes les fois qu'il s'agit d'un nom à orthographe multiple ou indéterminée. Pourquoi, dans ce cas, ne pas donner la notice à la première forme du nom, dans l'ordre alphabétique, sauf à indiquer qu'il s'écrit de différentes manières et à ne faire un renvoi à cette première forme qu'au fur et à mesure qu'une nouvelle forme se présente ?

UNE MALICE DE CHARLES NODIER. — A propos de l'emploi grammatical des expressions *de suite* et *tout de suite*, M. Tamisey de Laroque, je crois, avait raconté l'anecdote d'un académicien qui, dînant dans un restaurant de Bercy, avait dit à l'écaillère : « Servez-nous douze douzaines d'huîtres, de suite. » A quoi cette femme, plus puriste qu'on ne l'est d'habitude dans sa profession, aurait répondu : « Je veux bien vous les ouvrir *tout de suite ;* mais, si je vous les sers *de suite*, il faudra donc que je vous les apporte une à une ? » Un correspondant de l'*Intermédiaire* a été curieux de re-

chercher l'origine de cette malice, et, en fin de compte, il l'a trouvée dans un des feuilletons que Nodier faisait paraître dans le *Temps*, et qui porte la date de novembre 1831.

Voici l'anecdote, telle que la rapporte l'agréable conteur qui devait, deux ans plus tard, obtenir un fauteuil dans la docte assemblée qu'il avait si souvent plaisantée :

« Il y avait une fois cinq ou six académiciens qui avaient de l'esprit. Ces messieurs n'étaient pas d'accord sur la signification des quasi-adverbes « de suite » et « tout de suite », contre lesquels la Chambre élective avait failli la veille trébucher si lourdement, et ils étaient convenus de vider la question entre eux, au Rocher de Cancale. J'y déjeunais, tout seul, dans un coin.

« Servez-nous *tout de suite* vingt-cinq douzaines d'huîtres, » dit le classique.

« — Et ouvrez-les *de suite*, dit le néologue, enchanté de sa variante.

« — Expliquez-vous, Messieurs, » répondit l'écaillère, bonne et grosse réjouie, à la figure rubiconde, qui ne s'était jamais informée des finesses du bon français qu'autant qu'on s'en informe à Étretat ou à Granville. « Si je les ouvre *de suite*, nous y mettrons un peu de temps. Si vous les voulez *tout de suite*, » je ferai monter quelqu'un pour m'aider. »

« Les académiciens la regardèrent bouche béante et les bras pendants. Elle ouvrit les huîtres comme il lui plut. Je payai ma carte, et un instant après je retrouvai l'écaillère à la porte : « Digne et respectable femme, m'écriai-je, en lui serrant la main avec cet élan d'affection que produisent quelquefois les sympathies de l'esprit, je vous passe procuration pour soutenir les intérêts de notre belle langue française par-devant la commission du Dictionnaire. N'y manquez pas, je vous prie, car ils sont bien capables de faire quelque sottise ! »

TABLE DES MATIÈRES.

